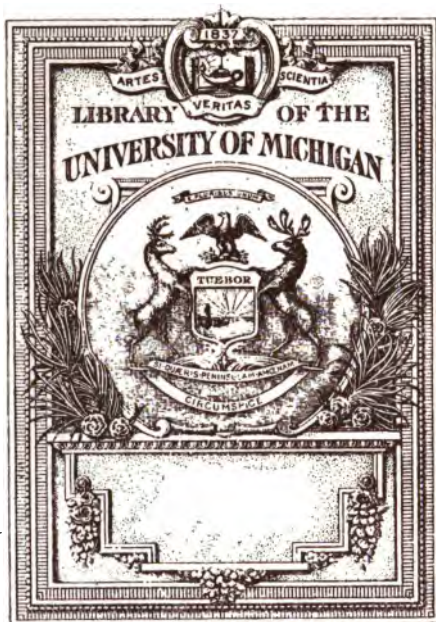
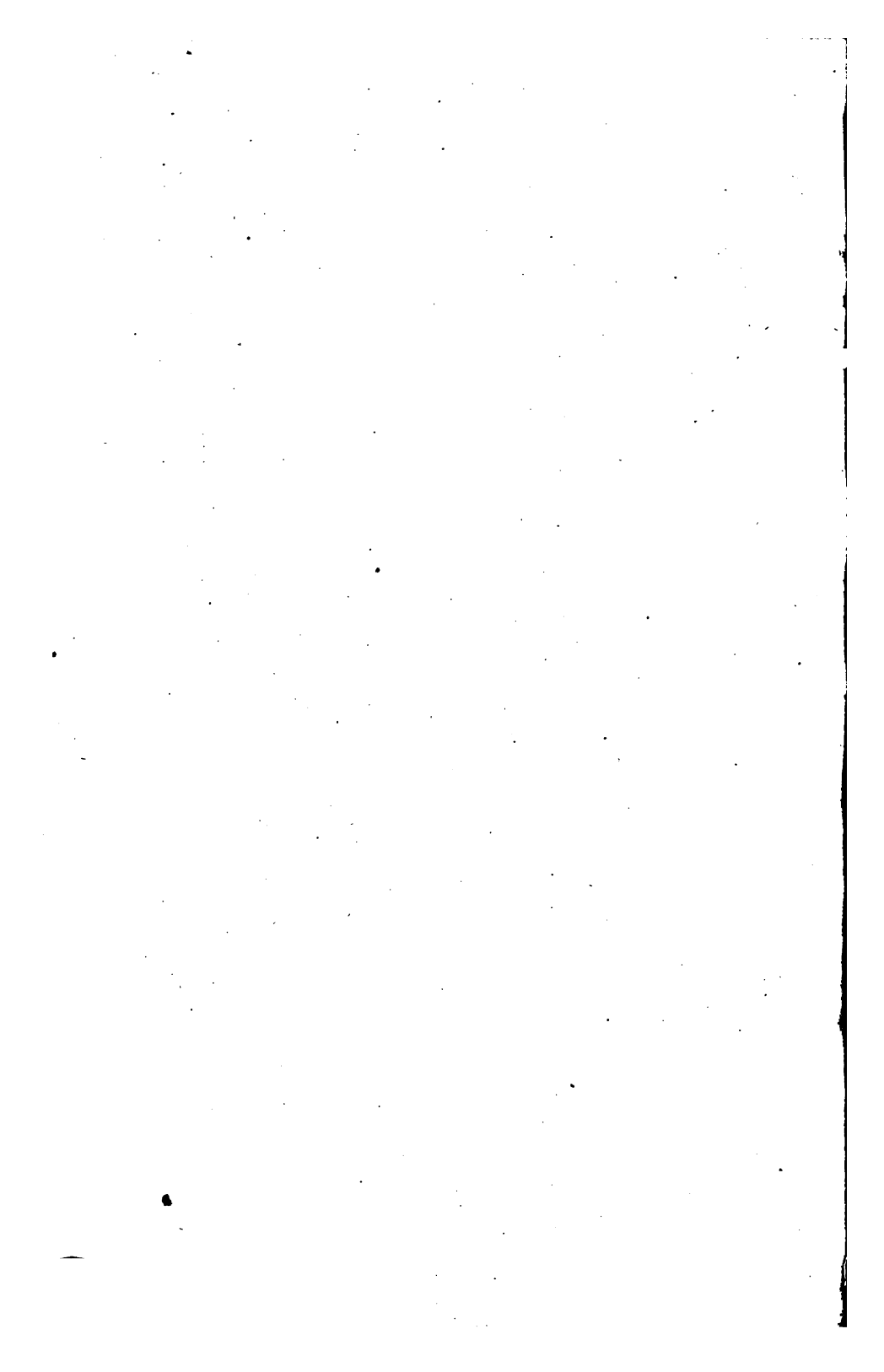


BR  
3  
A6



BR  
3  
A6



# **ANNALES**

DE

## **PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE**

**RECUEIL PÉRIODIQUE**

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

**TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT**

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

**PAR UNE SOCIÉTÉ**

**DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

Sous la direction

**DE M. A. BONNETTY,**  
CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND,  
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,  
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



### **LISTE ALPHABÉTIQUE**

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

**M. BONNETTY**, de l'Académie de la Religion de Rome et de la Société asiatique de Paris.  
— **M. le docteur BOUDIN**. — **M. de CHARENCEY**. — **M. l'abbé DEIDIER**. — **M. le chev. DRACH**. — **M. Edouard DUMONT**. — **M. de FAGES DE CHAULNES**. — **M. l'abbé GAINET**. — **M. de L'HERVILLIERS**. — **M. Ch. de LABARTHE**. — **M. l'abbé MIMIL**. — **M. Jules MOHL**, de l'Institut. — **M. Félix ROBIOU**. — **M. le vic. Emmanuel de ROUGÉ**, de l'Institut. — **M. TAMIZEY de LARROQUE**. — **M. Xav. TESSIER**. — **Le P. THEINER**, de l'Oratoire de Rome. — **M. l'abbé VANDRIVAL**, Directeur au séminaire d'Arras. — **Le R. P. VENTURA de BAULICA**.

---

**CINQUIÈME SÉRIE.**

---

**TOME IV.**

**PARIS,**

**BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,**

RUE DE BABYLONE, n° 10 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

—  
1864

11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400  
401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500  
501  
502  
503  
504  
505  
506  
507  
508  
509  
510  
511  
512  
513  
514  
515  
516  
517  
518  
519  
520  
521  
522  
523  
524  
525  
526  
527  
528  
529  
530  
531  
532  
533  
534  
535  
536  
537  
538  
539  
540  
541  
542  
543  
544  
545  
546  
547  
548  
549  
550  
551  
552  
553  
554  
555  
556  
557  
558  
559  
560  
561  
562  
563  
564  
565  
566  
567  
568  
569  
570  
571  
572  
573  
574  
575  
576  
577  
578  
579  
580  
581  
582  
583  
584  
585  
586  
587  
588  
589  
590  
591  
592  
593  
594  
595  
596  
597  
598  
599  
600  
601  
602  
603  
604  
605  
606  
607  
608  
609  
610  
611  
612  
613  
614  
615  
616  
617  
618  
619  
620  
621  
622  
623  
624  
625  
626  
627  
628  
629  
630  
631  
632  
633  
634  
635  
636  
637  
638  
639  
640  
641  
642  
643  
644  
645  
646  
647  
648  
649  
650  
651  
652  
653  
654  
655  
656  
657  
658  
659  
660  
661  
662  
663  
664  
665  
666  
667  
668  
669  
670  
671  
672  
673  
674  
675  
676  
677  
678  
679  
680  
681  
682  
683  
684  
685  
686  
687  
688  
689  
690  
691  
692  
693  
694  
695  
696  
697  
698  
699  
700  
701  
702  
703  
704  
705  
706  
707  
708  
709  
710  
711  
712  
713  
714  
715  
716  
717  
718  
719  
720  
721  
722  
723  
724  
725  
726  
727  
728  
729  
730  
731  
732  
733  
734  
735  
736  
737  
738  
739  
740  
741  
742  
743  
744  
745  
746  
747  
748  
749  
750  
751  
752  
753  
754  
755  
756  
757  
758  
759  
760  
761  
762  
763  
764  
765  
766  
767  
768  
769  
770  
771  
772  
773  
774  
775  
776  
777  
778  
779  
780  
781  
782  
783  
784  
785  
786  
787  
788  
789  
790  
791  
792  
793  
794  
795  
796  
797  
798  
799  
800  
801  
802  
803  
804  
805  
806  
807  
808  
809  
810  
811  
812  
813  
814  
815  
816  
817  
818  
819  
820  
821  
822  
823  
824  
825  
826  
827  
828  
829  
830  
831  
832  
833  
834  
835  
836  
837  
838  
839  
840  
841  
842  
843  
844  
845  
846  
847  
848  
849  
850  
851  
852  
853  
854  
855  
856  
857  
858  
859  
860  
861  
862  
863  
864  
865  
866  
867  
868  
869  
870  
871  
872  
873  
874  
875  
876  
877  
878  
879  
880  
881  
882  
883  
884  
885  
886  
887  
888  
889  
890  
891  
892  
893  
894  
895  
896  
897  
898  
899  
900  
901  
902  
903  
904  
905  
906  
907  
908  
909  
910  
911  
912  
913  
914  
915  
916  
917  
918  
919  
920  
921  
922  
923  
924  
925  
926  
927  
928  
929  
930  
931  
932  
933  
934  
935  
936  
937  
938  
939  
940  
941  
942  
943  
944  
945  
946  
947  
948  
949  
950  
951  
952  
953  
954  
955  
956  
957  
958  
959  
960  
961  
962  
963  
964  
965  
966  
967  
968  
969  
970  
971  
972  
973  
974  
975  
976  
977  
978  
979  
980  
981  
982  
983  
984  
985  
986  
987  
988  
989  
990  
991  
992  
993  
994  
995  
996  
997  
998  
999  
1000

## TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

## N° 19. — JUILLET 1861.

Les Philosophes avant le christianisme (5 <sup>e</sup> article), par M. Edouard DUMONT.	7
Principes de grammaire arabe, par M. l'abbé GLAIRE; Compte-rendu par M. BONNETTY.	22
De l'unité d'origine du genre humain, examen critique de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon : <i>Types of Mankind</i> (1 <sup>er</sup> article), par M. Hyac. de CHARENCEY.	27
Grammaire comparée de langues bibliques; application des découvertes de Champollion et des découvertes modernes, à l'étude des langues dans lesquelles ont été écrits les livres saints. (3 <sup>e</sup> partie) : <i>Glossologie comparée</i> , par M. l'abbé VAN DRIVAL; Compte-rendu par M. BONNETTY.	39
Essai sur les sacrifices humains, dans l'antiquité et dans les temps modernes (3 <sup>e</sup> article). — Les Athéniens, — les Aulidiens, — les Tauriens, — les Spartiates, — les Messéniens, — les Arcadiens, — les Thébains, par M. le docteur BOUDIN.	45
Études critiques sur les travaux historiques de M. Guizot, par M. l'abbé GAINET; Compte-rendu par M. l'abbé Th. MIMIL.	69
Traditions conservées dans les livres siamois; Hymne à la Mère; par M. TESSIER.	80
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Découverte dans un rocher, en Algérie, d'un animal inconnu. — Procès des Salémîtes, ou sectaires, se croyant inspirés directement de Dieu.	83

## N° 20. — AOUT.

Preuves que Thomas à Kempis n'a pas composé l' <i>Imitation de Jésus-Christ</i> (3 <sup>e</sup> et dernier article), par M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.	85
Les Philosophes avant le christianisme (6 <sup>e</sup> article), par M. Edouard DUMONT.	104
De l'art chrétien, par M. Rio; extraits et analyse par M. BONNETTY.	117
Le Christianisme et la vie pratique, par M. l'abbé H. Ducloux; analyse par M. l'abbé Ant. DEIDIER.	128
De l'unité d'origine du genre humain, examen critique de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon : <i>Types of Mankind</i> (2 <sup>e</sup> article), par M. Hyac. de CHARENCEY.	136
Discours sur l'art, par Mgr Mabile, évêque de Versailles; extraits et analyse par M. BONNETTY.	144
Des époques et des jours de la Bible, par M. le chev. DRAUËK.	154
Essai sur la chevelure des différents peuples, par M. Cortambert; analyse par M. Ch. DE LABARTHE.	159
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Découverte d'une ville existant avant l'arrivée des Aztèques au Mexique.	163
<i>Bibliographie.</i> — Nouvelle édition du <i>Recueil des historiens de France</i> .	164

## N° 21. — SEPTEMBRE.

De l'unité d'origine du genre humain, examen critique de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon : <i>Types of Mankind</i> (3 <sup>e</sup> article), par M. Hyac. de CHARENCEY.	165
Études sur le rituel funéraire des anciens Égyptiens, par M. le vic. de Rougé; analyse et extraits, par M. l'abbé VAN DRIVAL.	177
Éléments de la Grammaire latine, par Lhomond, annotés par Ch. Hoppe; ou	



principes de la langue latine facilement appris, à l'aide des prières usuelles de l'Eglise romaine; analyse et extraits, par M. BONNETTY.	190
Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Egypte par les ordres de S. A. le vice-roi, par M. le vic. de ROUGÉ, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.	205
Les peuples d'Éthiopie d'après les écrivains grecs (1 <sup>re</sup> art.) Hérodote. — Agatharchide; par M. Félix ROBIOU.	220
Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient pendant les années de 1860 et 1861 (1 <sup>er</sup> article), par M. Jules MOHL, de l'Institut.	237
<i>Bibliographie.</i> — <i>Catéchisme du Code Napoléon</i> de M. PICOT. — <i>Etude des langues</i> de M. POSSIEN.	248

## N° 22. — OCTOBRE.

Recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel du Saint-Siège; extrait des archives du Vatican, ou <i>Codex diplomaticus domini temporalis Sanctæ-Sedis</i> , par le P. AUG. THEINER, prêtre de l'Oratoire.	245
De l'unité d'origine du genre humain, examen critique de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon: <i>Types of Mankind</i> (4 <sup>e</sup> article), par M. Hyac. de CHARENCEY.	261
Les peuples d'Éthiopie d'après les écrivains grecs (2 <sup>e</sup> art.) Diodore. — L'empire de Méroé; par M. Félix ROBIOU.	273
Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, pendant les années 1860 et 1861 (2 <sup>e</sup> article), par M. Jules MOHL, de l'Institut.	278
Origine du christianisme dans les Gaules, ou dissertation sur l'épiscopat de saint Georges, premier évêque du Velay (1 <sup>er</sup> art.), par H. de FAGES DE CHAULNES.	309
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Livres mis à l'index.	323

## N° 23. — NOVEMBRE.

Origine du christianisme dans les Gaules, ou dissertation sur l'épiscopat de saint Georges, premier évêque de Velay (2 <sup>e</sup> art.), par G. de FAGES DE CHAULNES.	325
Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, pendant les années 1860 et 1861 (3 <sup>e</sup> article), par M. Jules MOHL, de l'Institut.	341
Notice sur la vie, les écrits et la mort du P. Ventura de Raulica, par M. A. BONNETTY.	360
La Philosophie chrétienne, pour faire suite à la <i>Tradition</i> ; (1 <sup>er</sup> art.) Analyse des matières qui composent tout l'ouvrage; par le P. VENTURA DE RAULICA.	394
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Découverte de la basilique primitive de Saint-Clément, à Rome, et de ses peintures chrétiennes du 5 <sup>e</sup> et du 6 <sup>e</sup> siècles.	403

## N° 24. — DÉCEMBRE.

Etude sur la paix et la trêve de Dieu (3 <sup>e</sup> article), par M. de L'HERVILLIERS.	405
Quelques observations sur le dernier ouvrage de M. Guizot; l'Eglise et la Société moderne, par M. l'abbé GAINET.	420
Essai sur les sacrifices humains dans l'antiquité et dans les temps modernes, (4 <sup>e</sup> art.), par M. le docteur BODIN.	429
Tableau des progrès faits dans l'étude des langues et de l'histoire de l'Orient (4 <sup>e</sup> art.), par M. Jules MOHL, de l'Institut.	445
Compte-rendu aux abonnés; propositions ontologiques et rationalistes condamnées par le Saint-Office, par M. BONNETTY.	470
Table générale des matières, des auteurs et des ouvrages.	476

# ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

CINQUIÈME SÉRIE.

### **Conditions de la souscription.**

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères* étrangers. Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

---

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 10.

—————  
CHONS  
—————

### **CONCORDANCE ET PRIX**

#### **Des Séries et de la Collection des Annales.**

1 <sup>re</sup> série.	— 12 volumes.	— tome 1 à 12.	Prix : 4 fr. le vol.
2 <sup>e</sup> série.	— 7 vol.	— t. 13 à 19.	— 4 fr. le vol.
3 <sup>e</sup> série.	— 20 vol.	— t. 20 à 39.	— 4 fr. le vol.
4 <sup>e</sup> série.	— 20 vol.	— t. 40 à 59.	— divers prix.
5 <sup>e</sup> série.	— 3 vol.	— t. 60 à 62.	— 10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une table *générale des matières*, de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le paiement.

# ANNALES

## DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 19. — Juillet 1861.

---

### Morale Philosophique.

---

## LES PHILOSOPHES AVANT LE CHRISTIANISME.

---

#### CINQUIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

•Systèmes de Platon et d'Epicure. — La création *niée* par la philosophie. — Origine philosophique du monde et du genre humain. — Le poète Lucrèce; Cicéron; Horace. — Formation du langage.

---

« Je ne sais, écrit Cicéron, comment il ne se peut rien dire » de si absurde, qui ne soit dit par quelque philosophie<sup>2</sup>. » Cet étonnement d'un si beau génie et cette naïveté, qui nous font sourire, ne sont pas moins d'un grand sens. Comment, en effet, accorder la merveille de la raison humaine avec tant d'ineptie dans l'investigation de la sagesse, le plus digne objet de la raison? Ce que Cicéron ne pouvait comprendre, le simple Catholique, mais le catholique seul le comprend aisément; c'est que la sagesse veut être cherchée pour elle-même, en toute simplicité. Autrement on s'y ingénie en vain; l'esprit le plus capable alors risque le plus de s'abuser par son gré superbe de tout pénétrer et de tout adapter à sa conception. Les vérités les plus hautes, les plus salutaires, n'intéressant que sa curiosité, au lieu de les admettre et de les suivre docilement, il en contemple le reflet en lui-même avec une oisive et indépendante complaisance; et ce subtil mirage, qui ne fait que l'en éloigner, le laisse toujours dans une plus grande incertitude et une plus grande présomption. Que sera-ce, lors-

<sup>1</sup> Voir le 4<sup>e</sup> article dans les *Annales*, t. XIV, p. 7 (4<sup>e</sup> série) : Les philosophes avant le christianisme, systèmes de Platon et d'Epicure.

<sup>2</sup> *De Divinat.*, II, 58. Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.

que rompant avec tout enseignement de la tradition et fermant les yeux à la magnifique révélation des choses visibles, une intelligence, que les plus hardies épreuves devraient convaincre de son ignorance, se jette de propos délibéré, dans le vague obscur de l'imagination pour y découvrir l'essence et l'origine des êtres, la possibilité d'une cause première, ce qu'elle doit être, ou plutôt, ce qu'on veut qu'elle soit?

Un Rationaliste allemand disait à ses disciples en terminant une leçon : « *Demain, messieurs, nous ferons Dieu.* » Le mot est très-moderne, mais non l'idée, si l'on peut appeler cela une idée. La Philosophie a débuté par là; ce sera jusqu'à la fin sa manie d'en faire une question à discuter et de nous montrer comment elle s'y entend, c'est-à-dire comment elle ne s'y entend pas. Tout ce que le plus habile philosophe a pu concevoir de mieux a été un amalgame incompréhensible<sup>1</sup> de deux principes, l'un actif, l'autre passif; Dieu et la matière, un Dieu éternel ordonnateur d'une matière éternelle. Or, si le langage a une signification, qui dit *éternel*, dit une existence absolue, immuable, puisque le moindre changement de contrainte dénoterait faiblesse, et le moindre désir de mieux, déféctuosité; et pour quiconque admet un pur esprit rien ne pouvant être plus dissemblable que l'esprit et la matière, l'esprit devra éternellement dédaigner la matière, qui lui est inutile, tandis que la matière ayant sa perfection dans son inertie même, devra éternellement résister, *sedet æternumque sedebit*<sup>2</sup>, sans laisser jamais aucune prise sur elle; *mole suâ stat*<sup>3</sup>.

Mais la philosophie n'y regarde pas de si près; son art et sa gloire étant d'*harmoniser les contraires*, selon son expression, elle veut que le principe actif, arbitre universel de l'espace, de la forme et du mouvement, habite la matière avec tout pouvoir de l'animer, mais non de s'en dégager jamais. En sorte que l'intelligence ordonnatrice, le principe supérieur, manquera de la plus noble faculté, la plus précieuse aux

<sup>1</sup> S. Aug. (*De civitate Dei*, VIII, 4) admet Platon pour celui qui a surpassé tous les autres, et il en expose le système « autant qu'il est possible de le saisir, » attendu qu'il n'est pas aisé de distinguer dans les écrits du grand philosophe « ses propres opinions. »

<sup>2</sup> Virg., *Eneid.*, IX, 617.

<sup>3</sup> *Ibid.*, X, 771.

philosophes, celle de l'indépendance; et que la matière passive, le principe inférieur, dont nous sentons si tristement les pesantes et variables entraves dans nos corps, tiendrait son moteur captif, comme un pauvre animal, encagé dans une roue de treillis pour la mettre en branle et faire agir un soufflet de forge. En un mot la matière dominerait en réalité, quoique très-innocemment, sans le vouloir ni le savoir, ce qu'il faut bien noter, au grand contentement de la philosophie; car pour elle tout est là. Elle ferait bon marché du reste de sa doctrine, pourvu qu'on lui laissât ce point secret et cher.

La Philosophie ne conçoit pas autrement l'infini, qu'elle compose de deux éternités adverses. L'Éclectisme moderne, qui ne veut pas s'avouer Panthéisme, donne, il est vrai, du système platonique, une explication destinée à le parfaire lumineusement, en rendant évidente l'absurdité de la croyance chrétienne touchant la création. On nous avertit donc avec un sourire de superlative perspicacité, que le néant n'étant rien, on n'en peut rien *tirer*, et équivoquant sur le sens figuré du mot, on redresse tout ensemble, l'argument du poète Lucrèce et la croyance chrétienne par cet expédient mitoyen, savoir, que Dieu *tire* tout de lui-même, y compris la matière.

Je ne sais si cela est bien neuf; du moins, saint Thomas l'aurait prévu, quand il définit avec sa netteté habituelle que *créer* veut dire *faire de rien quelque chose*<sup>1</sup>; mais plus on a d'intelligence, plus on est à plaindre de préférer, comme une idée plus sensée, l'*émanation* à la création de la matière. O prodigieux penseurs, qui avez trouvé le secret divin, faites mieux encore; qui vous empêchez d'ajouter à l'affirmation l'irrésistible démonstration du fait? Mettez-vous à l'œuvre, produisez à nos yeux, *tirez de vous-mêmes* par un seul acte de votre intelligence, je ne dis pas, un diamant, un lis, donnez-nous seulement un grain de sable, une goutte de rosée. Car si vous avez deviné juste, si la matière est un produit de l'esprit, si elle en a été *tirée*, toute intelligence individuelle étant, selon vous encore, une *émanation* de l'intelligence universelle, que vous déclarez *nécessairement productive*, la vôtre doit avoir la même faculté de produire, en proportion; vous devez, à

<sup>1</sup> *Summa*, 1 pars, q. 45, art. 1, 2, ou n° 238, 239.

vosre gré, *inventer* de la matière, la multiplier au moins et l'étendre. Cela aurait dû même se voir depuis longtemps, sinon de tout temps. Les Fourieristes l'ont espéré comme un progrès indubitable de la perfectibilité humaine, et en déduisant cette conclusion très-logiquement folle de votre système, ils en ont dévoilé l'inanité ridicule. Car *qui pourrait, avec son intelligence, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée* ? mot si divinement simple, qui tout en nous convaincant si bien de notre débile nature, nous fait une condition autrement haute que les rêves puérils d'une insolente raison.

Au reste, le système platonique a bien pu enlever l'admiration, non l'adhésion de ses partisans ni de son auteur lui-même. L'auteur ne savait à quoi se fixer<sup>2</sup>; les plus grands admirateurs n'ont jamais adopté son système que comme une hypothèse, dont on prend et on laisse ce qu'on veut; et qui pis est, quand il semblerait que tous les hommes d'esprit auraient dû s'y rallier, le système d'*Epicure* prit beaucoup plus de faveur. Le plus grand, le plus fameux génie de la Grèce fut vaincu par un des hommes les plus médiocres et les plus obscurs. Car Epicure et ses premiers disciples n'ont pas eu la moindre renommée de leur vivant. Quoiqu'ils habitassent en commun aux environs d'Athènes, ils n'étaient pas connus à la ville. *Métrodore*, qui mourut le premier, disait dans une lettre, dont Sénèque a extrait cette particularité remarquable, que leurs noms deviendraient célèbres par ceux qui suivraient leurs traces<sup>3</sup>.

Quelle humiliante concurrence! Quoi de plus opposé au platonisme que le système épicurien, qui fait sortir la vie de ce qui ne l'a pas<sup>4</sup>, attribuant un résultat intelligent à une combinaison fortuite d'atomes? — Ce qui suppose nécessairement de deux choses l'une, ou que l'intelligence est dans la matière, et alors elle y serait toujours et partout; on l'y verrait

<sup>1</sup> S. Matth., vi, 27, et 25, 26: *Nonne anima plus est quàm esca?*... *Nonne vos magis pluris estis?* Qu'on relise tout ce passage de l'Evangile et qu'on se demande si jamais on a rencontré ailleurs une idée aussi haute, aussi aimable de la toute-puissance créatrice et de la dignité humaine?

<sup>2</sup> S. Aug., *De civitate*, viii, 4, 8, 10.

<sup>3</sup> Sen., *Epist.* 79.

<sup>4</sup> S. Aug., *De civ.* viii, 5: à rebus non vivis, res vivas fieri posse credunt.

jusque dans un fétu, dans le moindre atome perceptible; ou l'intelligence n'est point dans la matière, et alors toutes les combinaisons les plus imaginables d'atomes similaires ne pourront jamais rien produire d'intellectuel ni composer un être intelligent.

Cependant il a suffi à toute la *docte antiquité* que cette idée ait passé par la tête d'Épicure pour se partager entre lui et Platon, avec une préférence marquée pour Épicure. Elle n'a pas jugé un des deux systèmes moins *rationnel* que l'autre. Et pourquoi s'en étonnerait-on? Au fond, y a-t-il tant de différence entre un système qui, mixtionnant coéternellement l'esprit et la matière, en vient pour dernière ressource à faire de la matière avec de l'esprit, et un système qui fait de l'esprit avec de la matière? De **bonne foi**, la création est-elle plus étrange, plus inconcevable que de telles hypothèses? St Paul ne le pensait pas, puisqu'il jugeait les philosophes inexcusables de n'avoir pas reconnu au spectacle de l'univers un Dieu créateur<sup>1</sup>. Vouloir absolument mesurer les œuvres et les pensées de Dieu aux nôtres, quand nous avons tant de peine à nous connaître nous-mêmes, voilà qui est véritablement étrange.

La création dépasse, sans doute, notre intelligence, comme tout ce qui est de Dieu, mais elle a certes de quoi satisfaire la raison. Ce que nous y pouvons aisément comprendre, c'est que la puissance infinie s'y révèle incomparablement. Et il faut bien que cette idée ne soit pas d'invention humaine, puisque les hommes, loin de la revendiquer, ont pris à tâche de la défigurer, qu'ils n'ont pu néanmoins l'abolir et qu'elle a traversé tous les temps, toutes les erreurs, pour reparaitre plus éclatante avec l'Évangile. La théogonie d'*Hésiode* avait encore laissé à l'ignorante et fabuleuse Grèce un souvenir de cette antique tradition<sup>2</sup> qui se retrouve encore, à 900 ans de

<sup>1</sup> *Ad Romanos*, 1, 19, 20.

<sup>2</sup> Certains savants regardent la théogonie d'*Hésiode* comme « la première tentative considérable faite pour systématiser les traditions religieuses des Grecs et donner à ce peuple artiste, dans la mesure de son caractère et de l'esprit du temps, une sorte de théologie. » C'est avoir la vue un peu courte que de ne rien apercevoir au delà d'*Hésiode*. Appeler travail systématique un



distance, en tête des poésies d'Ovide <sup>1</sup>. Dans cet intervalle, les théâtres avaient entendu les poètes tragiques, comme Eschyle, Sophocle, Euripide, Philémon, Ménandre, Diphile, Théaride, rappeler au vulgaire les notions d'une sagesse toute-puissante et créatrice, en traitant même assez clairement d'insensé le culte des idoles <sup>2</sup>. Mais on était venu à ce point d'aveuglement, qu'on n'y faisait plus attention, que ces retentissements de vérité passaient comme de vains sons. La formation accidentelle de l'univers par l'assemblage présumé des atomes similaires, ensuite, la production de l'organisme animal par les longues et incertaines ébauches de la fermentation, et, en conséquence, la vie toute brute des premiers hommes étaient tenues pour autant d'axiomes scientifiques et faisaient déraisonner le plus tranquillement du monde les plus fins esprits.

C'est d'abord le poète Lucrèce, qui ne connaît que deux principes également éternels, la *matière*, l'*espace* ou le *vide* <sup>3</sup>. Il se démène de toutes ses forces pour nous montrer que la *matière* et le *vide*, ou le *lieu*, ne peuvent se passer l'un de l'autre; d'où il arriva qu'un beau jour,

Pourquoi, quand et comment, on ne le saurait dire,

la matière et le vide, apparemment las de leur repos, se

faible écho des croyances de l'Asie, e'est prendre pour un source un ruisseau perdu dans un marécage.

<sup>1</sup> *Metamorphos.*, 1, 1 et suiv. Les six jours n'y sont pas marqués, mais l'ordre en est à peu près suivi avec une assez notable ressemblance au récit de la Genèse, ce qu'on ne peut attribuer au savoir du poète ni à sa profonde méditation.

<sup>2</sup> S. Justin, *Cohort.*, 15 à 19, tout l'opuscule, de *Monarchid*; Clem. Alex. *Cohort.* 10, *Strom.*, v, 2, 6, 7; vi, 1. Ils citent tous deux les poésies d'*Orphée* et des *Sibylles*. Peu importe que ces compositions ne soient point authentiques, puisqu'elles avaient cours, et qu'elles attestent ainsi la notoriété d'un ancien et persistant enseignement. Le païen *Macrobe* à la fin du 4<sup>e</sup> siècle, mentionnait encore les poésies d'*Orphée*, comme une source de doctrine: *Comment. in somnium Scip.*, 1, 2 et *Saturn.*, 1, 18, où il rapporte en deux extraits 24 vers d'*Orphée*. Nous verrons plus tard comment dans les derniers temps qui précédèrent l'Évangile, la vérité traditionnelle était plus généralement répandue.

<sup>3</sup> *De rerum Natura*, liv. 1, v. 331, 510, 420:

Omnis, ut est, igitur, per se Natura duabus  
Consistit rebus; nam corpora sunt et inane.

mirent en mouvement par le moyen de la *nature*, qui avait son dessein <sup>1</sup>. Et cette nature, qui n'est rien par elle-même, mais qui vient toujours à propos tirer Lucrèce d'embarras et bien d'autres raisonneurs, opéra la séparation des éléments et tout ce qui s'ensuivit. C'est ainsi que la terre, après avoir produit l'herbe, les arbres, enfanta les animaux, y compris les humains. Mais il paraît bien que ce n'était pas chose facile, même à la nature, qui n'avait pas encore été mise à pareille tâche. Elle s'y reprit à plusieurs fois avant de réussir, et se trompa souvent; les uns se trouvèrent sans pieds, les autres sans mains, sans têtes, ou tous les membres collés ensemble; à la fin, il n'y manqua rien, et l'homme, parfaitement confectionné, eut la satisfaction de courir les champs et de vivre comme les autres bêtes <sup>2</sup>. Tout cela est le chef-d'œuvre de l'amphigouri et l'abîme du non-sens.

<sup>1</sup> *De rer. Nat.*, 1, v. 552 :

Denique si nullam finem *Natura* parasset  
Frangendis rebus, jam corpora materiai  
Usque redacta forent, ævo frangente priore,  
Ut nihil ex illis à certo tempore possit  
Conceptum, summum ætatis pervadere florem.

N'oublions pas que le *temps* et la *nature* ne sont pas des principes, pas même des agents dans ce système; ce système les emploie seulement comme des mots très utiles pour tenir au besoin la place d'une idée et d'une explication.

<sup>2</sup> *De rer. Nat.*, 1, v. 622 :

Denique ni minimas in parteis cuncta resolvi  
Cogere consuesset rerum *Natura* creatrix,  
Jam nihil ex illis eadem reparare va'eret.

Liv. v, 428 : Propterea fit, uti magnum volgata per ævum  
Omnigenos cœtus, et motus experiundo,  
Tandem ea conveniant, quæ conjuncta, repenti  
Magnarum rerum flant exhordia sæpè,  
Terrai, Maris et Cœli generisque Animantum.

Liv. v, 794 : Linqvitur ut meritò maternum nomen adepta  
Terra sit, è terrâ quoniam sunt cuncta creata,  
Multaque nuac etiam existunt animalia terris,  
Imbribus et calido solis concreta vapore.

Liv. v, 819 : Quare etiam atque etiam maternum nomen adepta  
Terra tenet meritò, quoniam genus ipsa creavit  
Humanum; atque animal propè certo tempore fudit  
Omne, quod in magnis bacchatur montibu'passim.

Liv. v, 835 : Multaque tum Tellus etiam portenta creare  
Conata' est, mirâ facie, membrisque coorta,

Le long poème de *Lucrece* est d'un insupportable ennui; quelques moralités communes assez bien tournées, quelques traits satiriques assez bien frappés et l'amorce toujours si agréable aux païens de quelques peintures lascives, ne suffisaient certainement pas pour en soutenir la lecture. Cet abject galimatias de physiologie et la réputation de son auteur<sup>1</sup> ne prouvent qu'une chose, c'est l'assentiment général à la théorie d'Epicure, du moins touchant la formation du monde et du genre humain.

*Cicéron* qui, dans l'âge mûr, avouait que le poème de *Lucrece* ne brillait pas par la clarté, professe, sans la moindre hésitation, la stupidité primitive des hommes, dans un écrit de sa jeunesse, lorsqu'il ne s'occupait guère de philosophie<sup>2</sup>. Il faut voir avec quelle assurance, peu de temps après lui, *Horace* nous représente les « premiers humains, muet et hideux bête-tail », se disputant le gland et les tanières à coups de poings, puis à coups de bâtons, et avec les armes que l'expérience

Orba pedum partim, manuum viduata vicissim,  
Muta sine ore etiam, sine vultu cæca reperta,  
Vinetaque membrorum per totum corpus adhæsu.

« Cependant, dit le poète, la terre et la nature ne firent jamais de centaures ni aucune espèce mi-partie, car, malgré leur inexpérience, elles observèrent toujours exactement la règle des agrégats similaires; ce que l'esprit le plus borné comprend aisément. »

880: Id licet hinc quamvis hebeti cognoscere corde.

Et le poète étend cette explication en quarante vers; enfin le genre humain reçoit sa dernière façon :

923: Et genus humanum multò fuit illud in arvis  
Durius, ut decuit, Tellus quod dura creasset,  
Et majoribus et solidis mazis ossibus intus  
Fundatum, et validis aptum per viscera nervis....  
Volgi ago vitam tractabant more ferarum.

<sup>1</sup> Ovid. *Am.*, 1 *Eleg.* xv, 23 :

Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti  
Exitio terras cum dabit una dies.

<sup>2</sup> Cic., *Ep. ad Quintum*, 11, 11: « Lucretii poemata, ut scribis, ita sunt non multis luminibus ingenii, multæ tamen artis. (*De Invent.*, 1, 2.) Nam fuit quoddam tempus cum in agris homines passim, bestiam modo, vagabantur, et sibi victu ferino vitam propagabant; nec ratione animi quidquam, sed pleraque viribus corporis administrabant, etc. » Et cependant il ne dit point que les hommes fussent sans langage; son bon sens apparemment trouvait cela trop invraisemblable.

» *fabriqua* plus tard, jusqu'à ce qu'ils se fussent fait un langage, des villes et enfin des lois<sup>1</sup>; » comme si les lois n'avaient pas nécessairement précédé les villes, comme si la réflexion, l'expérience et une *fabrication* quelconque eût été possible avant de parler, à moins que par l'acquisition du langage nous ayons perdu la faculté de *fabriquer* naturellement, sans réflexion ni communication d'idées. Toute cette tirade d'assertions et de conséquences à contre-sens est lue tous les jours comme un piquant assemblage d'ingénieuses pensées. Horace y répète, en résumé, la leçon de Lucrèce, sans s'apercevoir que son maître fournit lui-même contre sa propre théorie deux invincibles objections; car, selon Lucrèce, il faudrait être fou pour croire que la parole ait été *inventée* par quelqu'un et *enseignée* aux autres<sup>2</sup>. Avec cette double impossibilité, comment les hommes sont-ils donc parvenus à parler? Rien de plus simple, répond Lucrèce; n'avaient-ils pas une voix et une langue? et les autres animaux ne s'entendent-ils pas à leurs cris de joie, d'effroi ou de fureur? Les hommes n'avaient pas d'abord d'autre procédé, et à la longue, ces cris informes se sont perfectionnés en se multipliant, selon les besoins et les circonstances, et la parole s'est trouvée faite. Voilà pourquoi les hommes ne sont plus muets. Lucrèce et Sganarelle sont arrivés à une conclusion contraire par la même manière de raisonner<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> I Sat. III, v. 99 :

Quum prorepserunt primis animalia terris,  
Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter  
Unguibus et pugnīs, dein fustibus, atque ita porro  
Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus,  
Donec verba, quibus voces sensusque notarent,  
Nominaque invenire; dehinc absistere bello,  
Oppida cæperunt munire, et ponere leges,  
Ne quis fur esset, neu latro, neu quis adulter.

<sup>2</sup> De rer. Nat., v. 1040 :

Proinde putare aliquem tum nomina distribuisse  
Rebus, et inde homines didicisse vocabula prima,  
Desipere'st; nam cur hic posset cuncta notare  
Vocibus, et varios sonitus emittere linguæ,  
Tempore eodem alii facere id non quisse putentur?

<sup>3</sup> Voy. dans les notes du *poème de la Religion* par Louis Racine, l'histoire de

Ceci admis, il ne reste plus qu'à expliquer une anomalie assez singulière, à savoir, pourquoi les autres espèces d'animaux, qui s'entendaient ni plus ni moins que leurs confrères les humains, n'ont pas de même, après un exemple si engageant, perfectionné leur idiome primitif et ne sont pas arrivés à faire aussi une nomenclature et une grammaire à leur usage? Peut-être ont-ils senti que pour des agrégats organisés d'atomes, dont il ne doit rien survivre, après une existence passagère, il ne valait pas la peine de prendre tant de soins, de renoncer surtout à leurs libres et chères habitudes d'allures et de pâture<sup>1</sup>. Et comme dirait notre fabuliste :

Ces bêtes à mon sens ne raisonnaient pas mal<sup>2</sup>.

Si telle était en effet la réalité des choses, il est bien moins raisonnable encore de déclarer que *la crainte de l'injustice a fait inventer les lois*, c'est-à-dire que l'injustice a fait inventer la justice. Vous répétez encore ici, ingénieux Horace, comme un écolier fanfaron, une pédantesque lourdisse de votre maître Lucrèce<sup>3</sup>. Comment, je vous prie, une idée quelconque peut-

Mlle Leblanc, cette jeune fille trouvée dans les bois et qui ne prononçait alors aucun son. — J'ai vu dans son enfance la première sourde-muette, à laquelle l'abbé Sicard a réussi d'apprendre à *prononcer* des mots. C'était une jolie petite fille, très-vive. Elle aperçut un jour, d'une fenêtre, d'autres enfants, qui jouaient dans une cour. Elle manifesta sa joie par des articulations insaisissables mais d'une extrême volubilité. Ses regards étincelaient; l'agitation de ses mains et de son corps était fort gracieuse, mais on n'y pouvait noter aucun *geste*.

<sup>1</sup> Hor., I *Epist.* x, v. 39 :

Sic, qui pauperiem veritus, potiore metallis  
Libertate caret, dominum vehet improbus, atque  
Serviet æternum, quia parvo nesciet uti.

Les naturalistes feront peut-être aussi valoir une autre objection, découverte par le palefrenier d'un Amirante de Castille. Cet Amirante avait une levrette si intelligente, à son gré, qu'il s'était mis en tête de lui faire apprendre à parler. Après un mois d'essai prescrit, le palefrenier interrogé sur le succès de son enseignement, répondit que la levrette avait la *bouche* trop fendue pour prononcer l'espagnol.

<sup>2</sup> Lafontaine, *Fables*, vi, 12.

<sup>3</sup> Hor., I *Sat.* iii, 111.

¶ura inventa metu injusti fateare necesse est,  
Tempora si fastosque velis evolvere mundi;  
Nec natura potest justo secernere iniquum,  
Dividit ut bona diversis, fugienda petendis.

elle naître de l'idée contradictoire? S'il n'y a pas de justice, indépendante de toute convention, de tout intérêt, comment les lois seront-elles justes et feront-elles la justice? Comment pourra-t-on faire des lois? Comment existerait-il des droits? Si la nature, comme vous le dites, ne *discerne pas* le juste de l'injuste, il n'y a plus naturellement d'injustice, pas le moindre mal dans le vol et l'adultère, parce qu'alors il n'y a ni vol ni adultère. Ce sont des mots vides de sens. L'avantage du plus fort et la destruction du plus faible sont des résultats de nature; c'est même l'unique loi. Qui jamais a fait un crime au vautour de dévorer un moineau, non plus qu'au moineau de dévorer des moucheron? Qu'importe de quelle manière finissent un moucheur et un moineau; et pourquoi le vautour devrait-il mourir de faim et se priver de son utilité, pour celle d'autrui? Sans compter que chaque condition a ses agréments, et, de plus, dans votre système, l'imprévoyance de ses dangers et de sa fin, ce qui en compense très-évidemment l'infortune. L'utilité n'est donc pas la mère de la justice, quoi que vous en disiez<sup>1</sup>; et s'il était vrai que les hommes eussent inventé la justice, ils auraient fait la plus énorme sottise<sup>2</sup>: les arguments de Grillus seraient ir-

Luc., *De rer. Nat.*, Liv. v, 1107 et 1143.

Condere cœperunt urbeis arcemque locare...

Juraque constituere, ut vellent legibus uti.

<sup>1</sup> Hor. I *Sat.* III, v. 98 :

Atque ipsa utilitas, justî propè mater et æqui.

<sup>2</sup> Virgile semble être de cet avis, *Géorg.* II, 501 :

..... nec ferrea jura

*insanumque forum aut populi tabularia vidit, etc.*

Voyez Plutarque, que les bêtes usent de la raison, et Fénelon, dans les *dialogues des morts*, celui d'*Ulysse et de Grillus*.

M. Taine, un touriste philosophe, a consigné dans son *Voyage aux Pyrénées* cette curieuse observation : « Je promets aux voyageurs qu'ils prendront plaisir à regarder des cochons, voilà le mot lâché. Maintenant songez qu'aux Pyrénées ils ne sont pas couverts de fange infecte comme dans nos fermes; ils sont roses et noirs, bien lavés et vivent sur les grèves sèches au bord des eaux courantes. Ils font des trous dans le sable échauffé et y dorment par bandes de cinq ou six, dans un ordre admirable. Quand on s'approche, toute la masse grouille; les queues en tire-bouchon frétilent fantastiquement. Deux yeux narquois et *philosophiques* s'ouvrent sous les oreilles pendantes; les nez

réfutables, et vous convenez vous-même, jovial épicurien, que la nature suit irrésistiblement sa pente <sup>1</sup>.

Cet homme est si étourdiment aheurté à cette abjecte chimère, qu'il en donne ailleurs une explication toute différente, et que, même après avoir allégué comme une conséquence de l'état sauvage le défaut de documents historiques, il en appelle aux fastes du monde <sup>2</sup>. Or, que répondent les

« goguenards s'allongent en flairant; toute la compagnie grognonne, après quoi  
 » on s'accoutume à l'intrus, on se tait, on se recouche, les yeux se ferment  
 » d'une façon béate, les queues rentrent en place et les *bienheureux coquins* se  
 » remettent à digérer et à jouir du soleil. Tous ces museaux expressifs semblent  
 » dire il aux préjugés et appeler la jouissance... leurs nez allongés semblent as-  
 » pirer et recueillir dans l'air toutes les sensations agréables. Ils s'étalent si  
 » complaisamment à terre, ils remuent les oreilles avec de petits mouvements  
 » si voluptueux, ils font des éjaculations de plaisir si pénétrantes, qu'on en  
 » prend de l'humeur. *O vrais épicuriens!*.. Vous êtes les privilégiés de la nature.  
 » Il n'y a dans leur vie qu'un seul moment fâcheux, celui où on les saigne.  
 » Encore ce moment passe vite et ils ne le prévoient pas »

« Il n'y avait, dit M. Roux-Lavergne, qu'un enfant terrible, un fils de la mai-  
 » son, qui pût se permettre de déshabiller à ce point l'idéal de la famille. »  
 On doit ajouter qu'à cette poétique éthopée il manque une seule remarque, qui  
 prouve combien ces *vrais épicuriens* méprisent les préjugés; c'est qu'ils ne sont  
 passifs et coquets par goût, mais malgré eux, à force d'immersions et à coups de balais  
 auxquels ils répondent par des grognements d'impatience. Sauf ces fréquentes  
 mais légères contrariétés, il n'y a pas de créatures plus satisfaites de leur sort.

<sup>1</sup> Hor., 1 Ep. x, 12 et 24 :

Vivere naturæ si convenienter oportet...  
 Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret,  
 Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

On sait combien les peuples devenus barbares ont peine à quitter leurs habi-  
 tudes. Tacite, *Germania*, 16 : « Nullas Germanorum populis urbes habitari satis  
 » notum est, ne pati quidem inter se junctas sedes. » La Germanie n'a pas eu de  
 villes avant le 9<sup>e</sup> siècle, et il a fallu le christianisme pour opérer cette nou-  
 veauté.

Horace se réfute aussi lui-même sur l'utilité, principe de justice.

1 Ep. xxvi, v. 52 :

Oderunt peccare boni virtutis amore.

IV Od. ix, v. 40 :

Sed quoties bonus atque fidus  
 Judex honestum prætulit utili....

<sup>2</sup> *Ars poet.*, v. 391 :

*Sylvestres* homines sacer interpresque deorum  
 Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus,

fastes du monde? Tous leurs récits commencent par une première époque d'innocence et de félicité perdue. C'est partout généralement, comme dans l'Égypte et l'Inde, le règne de Saturne et cet *Age d'or* que décrivent si complaisamment Virgile et Ovide <sup>1</sup>.

On trouve à toutes les origines prospérité et royauté <sup>2</sup>. La poésie de l'idylle n'a pas d'autre fonds; et cette félicité idéale, dont nous éprouvons un si vif sentiment aux images de la vie champêtre, ce charme de la simple nature, auquel le dévergondé Horace revient lui-même si souvent avec des allusions à cet âge inconnu, mais non oublié, tout cela n'atteste-t-il pas une réalité primitive <sup>3</sup>? On a dit d'après Lucrèce et l'infâme Pétrone : *C'est la crainte qui a fait les dieux*. On a dit aussi : *C'est l'orgueil qui a fait les origines divines des nations*. Mais

Dictus ob hoc lenire tigres, rabidæque leones.  
 ..... Fuit hæc sapientia quondam  
 Publica privatis secernere, sacra profanis,  
 Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,  
 Oppida moliri, leges incidere ligno.

I Sat. III, 108 :

..... Sed ignotis perierunt mortibus illi,  
 Quos Venerem incertam rapientes, more ferarum,  
 Viribus editior cædebat, ut in grege taurus.  
 Jura inventa, etc.

<sup>1</sup> Virg., *Georg.* I, v. 125 Ovid. *Metam.*, I, v. 90; XX, v. 96.

<sup>2</sup> Sallust. *Catilina*, 2 : Initio reges (nam in terris nomen imperii id primum fuit).... etiam tum vita hominum sine cupiditate astitabatur; sua cuique satis placebant. — Justin, 1 : Initio reges... quos ad fastidium hujus majestatis non ambitio... provehebat. P. pulvis nulis legibus tenebatur, arbitria principum prolegibus erant. Tacit. *Ann.* III, 26 : *Vetustissimi* mortali in. *nulda* adhuc mala libidine, sine probro, sce ere, eoque sine pena aut coercitionibus agebant. Neque præmiis ojus erat cum honesta suopte ingenio peterentur, et ubi nihil contra morem coperent, nihil per metum vetabatur. At postquam exui æqualitas, et pro modestiâ ac pudore ambitio et vis incedebat, provenere dominationes, multosque apud populos æternum mansere. Quidam statim, aut postquam regum peræsum, leges maluerunt. Hæ primo, *ru libus* hominum animis, simplices erant. Lucret., *de rer. Nat.* v, 1107 :

Condere cæperunt urbeis, arcemque locare  
 Præsidium reges ipsi sibi perfugiumque;  
 Et pecudes et agros divisere atque dedere,  
 Pro facie cujusque et viribus ingenioque.

<sup>3</sup> Hor., *Od.* I, 3; III, 6, 18; IV, 1; V, 11.



en supposant que des agrégats d'atomes fussent devenus capables de se former des idées et même celle d'une toute-puissante intelligence, qui n'existerait pas, n'est-il pas également difficile de comprendre comment ils craindraient cette chimère dont ils se croiraient issus, ou comment ils rapporteraient leur naissance à cette chimère, dont ils auraient peur?

Cette crainte et cette vanité s'excluent naturellement ; mais le regret d'un heureux destin les explique et les lie ; et ces trois idées partout dominantes, avec le fait universel des sacrifices, étaient un assez clair enseignement, qui de toute antiquité démentait les systèmes philosophiques. tandis qu'en confrontation, deux peuples à part entre les vieilles races, à la fois les plus récents et les plus instruits de leur origine, complétaient simultanément ce démenti ; les Juifs, par la plus ancienne et la plus authentique histoire de la création, les Arabes, par la concordance de leur généalogie avec celle des Juifs, et par la singulière persistance de leurs mœurs premières, que rien n'a pu changer jusque aujourd'hui. Voilà ce qu'on apprend dans les *fastes* du monde : mais nul indice de race humaine à l'état bestial. Les peuplades anthropophages, qui sont le plus bas et le plus horrible degré de l'état barbare, n'apparaissent que très-tard, et encore vivent-elles en familles, en tribus ; elles ont un régime social <sup>1</sup>.

On pouvait même déjà, sans recourir aux *fastes* antiques, s'assurer que la barbarie n'est pas un progrès, mais une dé-

<sup>1</sup> Voici ce que disait en public un professeur, membre de l'Institut, à propos de l'origine des langues anciennes : « En suivant ces indications nous avons pu  
 » marquer tout d'abord, d'une manière plus que probable, les étapes succes-  
 » sives de ces nations de la famille indo-européenne... Mais au terme de cette  
 » recherche anté-historique, nous étions convaincus que les peuples venus de  
 » l'Indo-Perse par l'Asie-Mineure et la Thrace jusqu'en Grèce et en Italie, y  
 » avaient apporté une langue commune tendant à se diviser en idiomes et en dia-  
 » lectes, les éléments d'une croyance commune, l'agriculture et les institutions  
 » primitives, dont elle est le fondement. C'est assez d'avoir obtenu de tels ré-  
 » sultats pour détruire mille hypothèses modernes sur l'état sauvage et la pro-  
 » fonde barbarie des Grecs, hypothèses fondées sur les assertions des auteurs  
 » anciens, qui représentent leurs ancêtres se nourrissant de glands... Rien de  
 » tout cela n'est réel, historique, pas plus que la prétendue barbarie des Pélasges,  
 » venus d'Orient, et, croyait-on, d'une race différente des Hellènes. » *Revue  
 des cours publics*, 15 mai 1855.

génération, puisque tous les peuples barbares présentent invariablement ces deux caractères décisifs : 1° que le développement des facultés physiques, dans une vie toute active, nuit plutôt au développement de leur intelligence, au lieu d'y servir, comme cela devrait être, selon le système épicurien ; 2° que même avec quelque commerce, quelque industrie, et parfois beaucoup d'astuce, ils n'ont pas l'idée ni le goût du progrès, jamais ils n'arrivent d'eux-mêmes à une vie policée, et ne sortent de leur ignorante rudesse sans l'exemple et l'impulsion d'un peuple civilisé <sup>1</sup>.

EDOUARD DUMONT.

<sup>1</sup> Hor., II, *Epist.*, I, v, 156 :

*Græcia capta ferum victorem cepit, et artes  
Intulit agresti Latio.*

## Linguistique.

PRINCIPES DE GRAMMAIRE ARABE <sup>1</sup>.

Depuis que l'Algérie est devenue une partie du territoire français, l'étude de la langue arabe a dû faire partie de nos études nationales. Et, en effet, cette étude a fait de grands progrès, non-seulement parmi les Français établis en Algérie, mais encore dans plusieurs établissements publics de Paris et des départements. Mais ce n'est pas seulement à nous faciliter les communications avec les Arabes que cette langue est utile, elle l'est pour tous ceux qui étudient l'histoire, à cause des nombreux ouvrages historiques jusqu'ici confinés dans les bibliothèques, et que l'on édite tous les jours; elle l'est pour tous ceux qui s'occupent de critique biblique, à cause du grand rapport que l'arabe a avec l'hébreu, et à cause des nombreuses traditions bibliques conservées dans les tribus arabes, filles d'Ismaël, le fils d'Abraham.

Mais pour faire cette étude avec fruit et facilité, il faut surtout un guide assuré, et qui nous ouvre, pour ainsi dire, à deux battants, les portes de ce sanctuaire riche, brillant, mais enveloppé d'un grand nombre de voiles, comme l'était le tabernacle des Juifs. Or, c'est ce que vient de faire M. l'abbé Glaire, dans la *grammaire* que nous annonçons ici.

Pour en faire comprendre la valeur, pour montrer en quoi elle diffère des grammaires qui l'ont précédée, pour donner à nos lecteurs, à ceux-là même qui n'ont aucun désir d'étudier l'arabe, une idée toujours instructive du mécanisme de cette langue, nous allons publier ici la *préface* que l'auteur a mise en tête de son ouvrage.

A. B.

<sup>1</sup> Suivis d'un *Traité de la langue arabe*, considérée selon le système des grammairiens arabes, avec des *exercices d'analyse grammaticale*, par J. B. Glaire, ancien conseiller de l'université de France, ancien doyen et professeur de la faculté de théologie de Paris; ouvrage dédié aux élèves du collège de France et de l'école spéciale des langues orientales vivantes; grand in-8° de x-256 p.; à Paris, chez B. Duprat, rue Cloître-Saint-Benoit, n. 7.

**Préface de la Grammaire arabe.**

« Après la mort de M. de Sacy, M. Reynaud, son successeur dans la chaire d'arabe, ne tarda pas à se convaincre du besoin qu'éprouvaient les étudiants d'une *grammaire* beaucoup moins étendue, et, sous quelques rapports, plus méthodique que celle de son illustre prédécesseur. Ce savant, qui savait et mon goût pour ce bel idiome de l'Orient, et l'assiduité avec laquelle j'avais suivi, pendant un certain nombre d'années, les leçons de notre maître commun, m'engagea vivement à répondre à ce besoin, qui devenait chaque jour plus pressant. Le conseil était pour moi très-facile à goûter. Il me semblait en effet qu'une grammaire arabe, composée sur le plan de mes *Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque*, atteindrait le but, ou du moins en approcherait de très-près, puisque M. de Sacy lui-même, rendant compte de ce dernier travail dans le *Journal des Savants* (juin 1832), avait dit : « Cet ouvrage, tel qu'il » est et qu'il a dû être, d'après le but que l'auteur s'est pro- » posé, nous a paru écrit avec méthode; les principes y sont » exposés d'une manière claire, quoique concise, et l'ordre qui » y est observé est propre à soulager la mémoire <sup>1</sup>. » Je me mis donc immédiatement à l'œuvre; mais des travaux qui furent jugés plus urgents m'ayant forcé de l'interrompre, je ne pus la reprendre que bien des années après.

» Ainsi, conformément au plan suivi dans ma Grammaire hébraïque, j'ai divisé celle-ci en trois parties.

» La première contient tout ce qui concerne les éléments de la parole et de l'écriture. Pour la facilité des commençants, j'ai cru devoir donner la transcription de tous les mots arabes, et même de toutes les lettres de l'alphabet, aussi souvent qu'ils se rencontrent dans le premier chapitre. C'est aussi en leur faveur que l'*exercice de lecture*, qui termine le même chapitre, est suivi d'une explication analytique, dont le but est de justifier la prononciation de chaque mot par les règles même de la grammaire : genre de travail qui ne se trouve dans aucune

<sup>1</sup> Tous ceux qui ont étudié les langues sémitiques, savent qu'il y a une analogie parfaite entre l'Hebreu et l'Arabe, tant pour l'étymologie que pour la syntaxe.

des nombreuses grammaires arabes que j'ai lues. L'*Elif*, le *Vav* et le *Ya* n'étant pas les seules consonnes qui se permutent, j'ai consacré un paragraphe aux permutations euphoniques des consonnes en général; comme j'ai consacré un article à constater d'une manière générale, les changements que subissent les voyelles, afin que lorsqu'on étudiera les différentes parties du discours, on comprenne plus facilement ce qui donne lieu à chacun des changements en particulier.

La seconde partie, qui est consacrée aux diverses espèces de mots, traite de toutes les formes, variations et inflexions que chacune d'elles prend pour exprimer les genres, les nombres, les personnes, les temps, les modes, etc. En traitant successivement de l'article, des pronoms, des verbes, des noms et des particules, j'ai suivi l'ordre qui est incontestablement le plus propre à faciliter l'étude de l'ensemble de la grammaire. Quant aux *pronoms démonstratifs, relatifs et interrogatifs*, quibique M. de Sacy les appelle, *article démonstratif, mots conjonctifs*, j'ai cru devoir leur conserver cette dénomination, parce qu'elle est généralement employée, même dans les ouvrages postérieurs à l'illustre orientaliste. J'espère que la théorie du verbe, telle que je l'ai exposée, se gravera dans la mémoire sans beaucoup de peine, et que surtout la distinction que j'ai faite des *adformantes syllabiques* et des *adformantes assyllabiques*, en expliquant clairement et nettement le mécanisme principal de la conjugaison, en rendra l'étude extrêmement facile. J'ai ajouté au chapitre III un appendice sur l'*affinité des verbes*, pour attirer l'attention sur cette propriété des verbes, laquelle ne peut manquer, en effet, de faire saisir à tous ceux qui l'étudieront avec soin, une foule de nuances fines et délicates, qui, en leur donnant une intelligence plus parfaite du vrai sens des textes, les mettront par là même en état d'en sentir beaucoup mieux les beautés. On trouvera peut-être que dans cette seconde partie, qui est de sa nature purement étymologique, non-seulement j'ai donné sur les particules des notions qui appartiennent plutôt à la lexicographie qu'à la grammaire, mais que j'ai même anticipé sur la syntaxe. Tout en reconnaissant la justesse de ces deux observations, je répondrai à la première, avec M. de Sacy, que les *Dictionnaires sont très-in-*

*complets à cet égard* ; et, quant à la seconde, je ferai remarquer qu'en bien des occasions, cette anticipation est absolument inévitable, à moins de tomber dans le défaut si justement reproché aux dictionnaires.

» Enfin, comme la syntaxe, qui forme la dernière partie, contient des règles dont les unes s'appliquent seulement aux mots en particulier, et les autres embrassent une proposition entière, et quelquefois même l'ensemble de toute une phrase, j'ai dû naturellement la diviser en *particulière* et en *générale*.

» Si mon dessein eût été seulement de constater des faits grammaticaux dont la connaissance est rigoureusement nécessaire pour comprendre les livres arabes ordinaires, j'aurais terminé ici mon travail ; mais je voulais de plus fournir aux personnes qui désireraient faire une étude plus approfondie de la langue, le moyen d'entendre les écrits des grammairiens, des lexicographes et des scholiastes ; c'est pourquoi j'ai ajouté, par forme de supplément, une *seconde grammaire*, sous le titre de : *La langue arabe considérée selon le système des grammairiens arabes*. Et comme cette seconde grammaire devait contenir, avec leur explication, les termes et les locutions techniques constamment employés par ces trois classes d'écrivains, je les ai soigneusement écartés de la première, où ils n'auraient été d'ailleurs, pour les commençants, qu'une pierre d'achoppement, ainsi qu'ils le sont toujours dans les ouvrages élémentaires de cette nature. J'ai dû excepter cependant les noms propres des lettres de l'alphabet, ceux des voyelles et de quatre ou cinq signes orthographiques faciles à retenir, et qui sont d'ailleurs d'une indispensable nécessité pour éviter la redite perpétuelle de longues périphrases. La suppression des voyelles dans le dernier exercice d'analyse grammaticale m'a paru un excellent moyen de préparer les étudiants à la lecture des auteurs arabes, qui, dans leurs ouvrages, n'écrivent généralement que les consonnes.

» Si je n'ai pas fait entrer dans mon travail un *traité de versification*, dont la connaissance est cependant d'une nécessité absolue pour l'intelligence des poésies arabes, c'est que celui de M. de Sacy, malgré son peu d'étendue, renferme tout ce qu'il faut savoir sur la matière, en même temps qu'il se dis-

tingue par une simplicité et une clarté qu'on chercherait vainement dans tout autre ouvrage analogue <sup>1</sup>.

» Enfin , je crois n'avoir rien négligé pour atteindre le but que j'ai dû me proposer en composant ce livre. Je ne prétends pas pour cela qu'il soit sans défaut; je crains, au contraire, que, malgré tous mes soins, il ne me soit échappé bien des fautes. Mais j'ose espérer que ces fautes ne sont pas de nature à nuire essentiellement à l'utilité générale que peut offrir d'ailleurs l'ensemble de mon travail. »

J.-B. GLAIRE.

<sup>1</sup> Quoique le *traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes* fasse partie de la *grammaire* de M. de Sacy, il a été publié séparément, et on le trouve à Paris à la librairie européenne de Baudry.



---

**Ethnographie catholique.**

---

**DE L'UNITÉ D'ORIGINE DU GENRE HUMAIN**

EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE DE MM. NOTT ET GLIDDON

*(Types of Mankind.)*

---

L'ouvrage édité aux Etats-Unis par MM. Nott et Gliddon sous le titre de : *Types of Mankind*, mérite d'être cité comme une des publications les plus importantes qui aient paru jusqu'à ce jour sur l'*Ethnologie* et l'*Anthropologie* comparées. Il se compose d'une série d'articles rédigés à diverses époques par un grand nombre d'auteurs, et sur des sujets fort variés. Le lecteur trouvera à côté de mémoires consacrés à l'étude de la formation des races humaines, la traduction d'un travail publié en français à l'occasion de la découverte, sur les bords du Rhin, d'ossements d'une race d'hommes antérieure au déluge. Puis vient une histoire monumentale des différentes variétés de chiens, une classification des écritures au point de vue ethnographique. Enfin le livre se termine par un article d'un haut intérêt sur les désignations de peuples ou de localités empruntées au nom des premiers descendants de Noé.

Rédigé en Amérique et pour des Américains, le travail de MM. Nott et Gliddon est, pour ainsi dire, un vivant reflet des opinions, des antipathies ou des sympathies de la nation yankee. Comme toute œuvre qui sort de la main d'un Anglo-Saxon, il se fait surtout remarquer par ses tendances essentiellement pratiques et semble s'être proposé comme but principal la glorification de l'esclavage de la race noire. A ce titre il mérite d'être combattu au triple nom de la religion, de l'humanité et de la science. L'attaquer, c'est attaquer un des plus affreux préjugés qui aient jamais déshonoré l'humanité. On ne saurait, en effet, se figurer à quel point de mépris l'Anglais d'Amérique en est venu à l'égard du nègre, même affranchi ou de l'homme de couleur, qui cependant n'a plus qu'une goutte de sang servile dans les veines. Les reconnaître



pour frères par la naissance ne lui coûterait guère moins que d'admettre comme tels l'orang-outang de Bornéo ou le hideux gorille. Sous ce rapport, l'abolitioniste de New-York pense exactement de la même façon que le planteur de la Louisiane ou de la Virginie: Il n'est donc pas étonnant que la première partie du livre de M. Gliddon soit exclusivement consacrée à défendre la thèse de la diversité radicale et spécifique de toutes les races, à soutenir que le Nègre et l'Européen ne sauraient descendre d'un auteur commun.

L'ouvrage débute par un mémoire de M. Agassiz, dans lequel le célèbre Genevois s'efforce de prouver l'identité des lois qui ont présidé à la distribution des espèces animales et végétales sur notre globe avec celles qui président à la répartition des variétés humaines: A chaque faune correspond, suivant l'auteur, une race d'hommes spéciale. On ne saurait douter cependant que chacune de ces faunes ne soit le résultat d'une création particulière. Mais, d'autre part, nos continents ne paraissent pas avoir reçu tous à la même époque la population de plantes ou d'animaux qu'ils nourrissent aujourd'hui. Nous devons donc, par voie d'analogie, conclure de là que les variétés du genre homme, elles aussi, ont été créées sur place en différents endroits et vraisemblablement à bien des siècles de distance l'une de l'autre.

A l'appui de sa manière de voir, l'auteur donne un petit tableau, dans lequel figurent, à côté d'un spécimen, les huit principales variétés humaines, les êtres organisés les plus remarquables des huit empires zoologiques. L'homme blanc, par exemple, correspond au *bos urus* ou au *bos domesticus*, le nègre au buffle, l'Américain au bison et le noir Australien au kangourou. La même région qui possède l'antilope porte-muse et l'argali est aussi celle dans laquelle semble confinée la race mongolique. On ne rencontre guère l'Hyperboréen, à la taille de nain, aux membres grêles, au teint d'un jaune foncé, que sur les rives désolées de la mer Glaciale. Rien de plus simple, comme on voit, et partout où nous rencontrons une faune et une flore spéciale, nous sommes bien sûrs de voir surgir un nouveau type d'hommes. C'est en revenir purement et simplement au système de Voltaire, qui ne s'étonnait pas plus de

rencontrer des hommes en Amérique que d'y trouver des mouches ou des champignons.

Bien que fort séduisante au premier abord, la théorie de M. Agassiz n'en donne pas moins lieu à de graves objections. Excepté la région polaire, qui ne possède en effet qu'un seul centre de création animale et une seule variété d'hommes, la variété hyperboréenne ou mongole du Nord, les circonscriptions tracées par le naturaliste ne correspondent que bien imparfaitement aux grandes divisions de la géographie ethnologique. L'Inde, l'Égypte et l'Europe boréale n'ont entre elles, quant à leur faune et leur flore, presque aucune analogie; ces trois régions sont cependant le patrimoine originel et exclusif de la race caucasienne. L'Amérique, qui au point de vue de l'histoire naturelle, se divise en plusieurs provinces bien distinctes, se trouvait au moment de la découverte, sauf les bords de la Méditerranée arctique, tout entière occupée par des tribus de sang cuivré. Enfin la race Andamène, que l'on nous présente comme originaire de la Nouvelle-Hollande, possède néanmoins des représentants dans les montagnes de Kude, les îles de la Malaisie, sur les côtes de l'Afrique orientale; et semble constituer la population primitive de presque tout l'ancien continent.

Ajoutons enfin que le tableau donné par M. Agassiz n'est pas lui-même exempt de quelques inexactitudes. Au nombre des quadrupèdes propres à la région polaire, il ne signale point le bœuf musqué, seul représentant du genre *bos* dans les solitudes glacées du Groënland et de la terre de Melville. La girafe, donnée comme espèce caractéristique de l'Afrique centrale, étend son domaine jusque dans le pays des Hottentots et appartient également à la faune de Cafrerie.

D'origine *yakke* pour la plupart, les ethnologues dont les travaux suivent, s'éloignent encore davantage des traditions bibliques. D'après eux, chaque famille de peuples constitue une humanité à part, est le fruit d'une création spéciale. Au lieu de s'en tenir à cinq ou six grandes familles primitives, comme l'ont fait plusieurs anatomistes, ou même à une quinzaine, comme M. Bory de Saint-Vincent, ils semblent tout disposés à parquer, pour ainsi dire, notre espèce en quelques

certaines de groupes absolument distincts l'un de l'autre. L'Espagnol et l'Italien leur paraissent trop différents de l'Anglais ou de l'Allemand pour qu'ils puissent se résoudre à reconnaître à tous ces peuples une même origine et des ancêtres communs. Les affinités linguistiques elles-mêmes, qui rapprochent fréquemment l'une de l'autre deux nations d'apparence fort dissemblable (c'est ce qui a lieu, par exemple, pour plusieurs groupes de la souche indo-européenne), sont, comme nous le verrons plus loin, sans valeur à leurs yeux.

Les divers arguments invoqués par les ethnographes américains pour soutenir leur thèse anti-unitaire se peuvent en définitive réduire à ceci : Toutes les fois que des colons de race blanche ont été transplantés dans les régions équinoxiales, ils ont cependant conservé leur type primitif et restent aujourd'hui encore profondément distincts des populations au sein desquelles ils sont venus s'établir. Ainsi les Sémites de l'Ethiopie, bien qu'habitant une des contrées les plus chaudes de l'univers entier, bien que partout environnés de tribus nègres, bien que fixés en Afrique depuis plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, possèdent tous les traits de la race Caucasique ; leur peau seule a pris une teinte très-foncée. Il en faut dire autant des populations Aryanes de l'Indoustan, dont l'établissement dans ce pays remonte à l'époque de Moïse et aux premiers âges de la monarchie égyptienne ; enfin, les Touaregs du Sahara, dont le domaine s'étend jusqu'au cœur de l'Afrique, ont gardé jusqu'à cette carnation délicate, ces cheveux blonds, ces yeux bleus, indices assurés de leur origine boréale.

Par contre, les Noirs de la Nouvelle-Angleterre, soumis depuis plusieurs générations à l'influence d'une température assez rigoureuse, n'ont rien perdu de leur vieux type africain et sont aussi nègres que leurs frères des côtes de Guinée. Le climat et les autres agents matériels n'entrent donc pour rien dans la formation des races humaines, et telle contrée a produit des Mongols, des Blancs ou des Noirs, tout aussi naturellement qu'elle produit des yacks, des bœufs ou des buffles.

Soutiendra-t-on encore, malgré toute probabilité, que les variétés humaines sont uniquement le produit de causes exté-

rieures ; que le nègre du Darfour a commencé par avoir les mêmes traits que l'Européen , mais que , petit à petit , vaincu par l'ardeur du soleil des tropiques , il a dégénéré ? Mais alors pourquoi rien de semblable ne se manifeste-t-il ni chez les Sémites éthiopiens , ni chez les peuples des bords du Gange ? Si vingt ou trente siècles sont insuffisants pour modifier en quoi que ce soit le type européen , combien ne faudra-t-il pas des myriades d'années pour l'altérer au point où il l'est aujourd'hui chez le Noir , le Kalmouk , ou le Malais ? D'ailleurs , on retrouve gravés sur les monuments égyptiens , antérieurs de plus de dix-huit cents ans à l'ère chrétienne , des figures d'Indous , d'Arabes , de Nègres , parfaitement reconnaissables ; ces différents types étaient donc dès lors aussi tranchés qu'ils le peuvent être à présent. Faire descendre tous les hommes d'un seul couple , n'est-ce pas contredire à la fois et le témoignage de l'évidence , et celui de toute la chronologie biblique ?

C'est un fait reconnu , nous disent-ils , par les naturalistes , qu'en général le cri diffère peu parmi les espèces d'un même genre. Nous ne saurions néanmoins conclure de là que toutes ces espèces descendent d'une souche commune. De même , il faudra s'attendre à retrouver chez des hommes organisés d'une manière presque identique de grandes similitudes dans le vocabulaire , les formes grammaticales et l'essence même du langage , sans que l'on puisse cependant inférer de ces ressemblances plus ou moins frappantes que tous les idiomes au sein desquels elles se manifestent soient nécessairement dérivés l'un de l'autre ; de même , ajoute-t-on , que le cri est à peu près le même chez toutes les espèces d'un même genre , de même le langage doit nécessairement être fort semblable chez des hommes ayant de grandes affinités de type et d'organisation physique. Si les idiomes indo-européens et sémitiques offrent , comparés l'un à l'autre , des analogies que l'on chercherait vainement à établir entre eux et la langue monosyllabique des Chinois , cela tient uniquement à ce que les peuples qui parlent ces deux premiers groupes linguistiques appartiennent à une même race physiologique : la race caucasique , tandis que les habitants du Céleste Empire se rattachent au rameau mongolien.

C'est là, il faut en convenir, le plus faible des arguments invoqués par nos adversaires, disons-le par avance; cette assimilation que l'on prétend établir entre le cri ou même le chant de certains animaux et le langage humain doit être, à notre avis, repoussée de la manière la plus absolue. Le cri, le chant sont éminemment spontanés, le langage ne l'est jamais. Elevé en cage, loin du contact des autres créatures de son espèce, l'oiseau fait entendre un gazouillement absolument semblable à celui de ses parents. L'homme, au contraire, pour parler une langue quelconque, et surtout pour la parler un peu correctement, a besoin de l'avoir longtemps étudiée. Le cri est uniforme pour tous les animaux de même race. Tous les boule-dogues, tous les roquets hurlent et jappent absolument de même, tandis que tous les Français sont loin de parler leur langue d'une façon identique. Le cri reste d'ailleurs invariable et ne se modifie pas dans le cours des âges. Malgré tous les doutes de Fontenelle à ce sujet, le mouton bêle aujourd'hui exactement comme au siècle de Périclès. Les idiomes, au contraire, varient à chaque instant, et sont, pour ainsi dire, dans un état de transition perpétuelle. Nous continuerons donc, pour notre part, à regarder comme incontestablement issues d'une même souche, toutes les langues qui, soit par leurs formes grammaticales, soit par les radicaux les plus importants de leur dictionnaire, nous présentent ce que les linguistes appellent un *fond commun identique*.

Tel est le résumé succinct, mais fidèle, des arguments par lesquels MM. Nott et Gliddon se sont efforcés de soutenir leur système anti-unitaire. Pour nous, qui défendons l'opinion tout opposée, nous partageons notre Mémoire en trois grandes divisions. Dans la 1<sup>re</sup>, nous exposerons les preuves qui militent en faveur de l'unité spécifique et originelle de l'espèce humaine. La 2<sup>e</sup> sera consacrée à la recherche des causes qui ont pu donner naissance aux variétés que nous y rencontrons aujourd'hui. Enfin nous émettrons, dans notre 3<sup>e</sup> et dernière partie, les hypothèses qui nous ont paru réunir en leur faveur le plus d'éléments de vraisemblance au sujet de la race et de la civilisation primitives.

CHAP. I<sup>er</sup>. — *De l'unité spécifique et originelle du genre humain.*

1<sup>o</sup> De la fécondité des alliances. — 2<sup>o</sup> Identité des fonctions organiques et de la charpente osseuse. — 3<sup>o</sup> Existence des types intermédiaires. — 4<sup>o</sup> Retour à un type uniforme. — 5<sup>o</sup> Persistance des caractères moraux. — 6<sup>o</sup> Données historiques et étymologiques.

On entend par *espèce*, en zoologie, la collection entière des individus qui se ressemblent par tous les rapports essentiels et chez lesquels les différences d'organisation sont assez peu importantes pour pouvoir être attribuées à des causes extérieures et purement accidentelles. En un mot, l'*espèce*, c'est la réunion de tous les individus descendant d'ancêtres communs, et l'*unité d'espèce* n'est, en définitive, autre chose que l'*unité d'origine*. On a remarqué, il y a longtemps déjà, que deux pays situés sous les mêmes latitudes, mais très-éloignés l'un de l'autre, peuvent nourrir à peu près les mêmes genres d'animaux et de plantes, jamais (sauf le cas d'introduction à une époque plus récente) les mêmes espèces. En un mot, la nature dans son inépuisable variété, ne se répète jamais, ne reproduit jamais deux fois de suite et sur deux points différents le même type par voie de création; sauf le chien, que l'homme a, pour ainsi dire, partout emmené avec lui, aucun des quadrupèdes existant en Australie, au moment de la découverte, ne se retrouvait dans les autres continents. Les carnassiers du Brésil et du Pérou sont tous différents de ceux de l'Afrique et de l'archipel indien. L'étude des couches géologiques nous conduit ici au même résultat que celle de la géographie; chaque série de terrains appartenant à une formation distincte possède une faune et une flore particulières. Lorsque les créations sont séparées par un long espace de temps, le nombre des espèces communes devient pour ainsi dire nul. Il est au contraire parfois très-considérable dans les terrains qui se sont succédés sans intervalle, parce qu'alors un certain nombre de plantes et d'animaux ont pu échapper aux bouleversements du globe et passer pour ainsi dire d'une création à l'autre. Les animaux de l'Amérique du Nord appartiennent en général aux mêmes genres que ceux de l'Europe; mais à part un très-petit nombre, ils sont tous d'espèces différentes. De 3,000 plantes environ qui composent la Flore des États-Unis,

un huitième tout au plus existe également en Europe, et encore la plupart des espèces communes aux deux continents donnent des graines légères ou inaltérables à l'eau de mer, et peuvent par conséquent avoir été sans trop de difficulté transportées par le vent ou par les courants.

Je sais bien quelles objections on pourra opposer aux explications proposées ici. Soit, dira notre adversaire ; j'admets que la transmission des espèces végétales d'un monde à l'autre doive être attribuée exclusivement à l'influence des agents naturels ; mais il n'en saurait être de même pour certains animaux, tels que l'écureuil et le renard rouges, qui se retrouvent à la fois dans les forêts de l'Europe occidentale et dans celles du Canada et de la Nouvelle Angleterre, surtout pour le bison d'Amérique, que Buffon lui-même a déclaré n'être qu'une variété assez tranchée de l'aurochs de Lithuanie. Tous ces quadrupèdes n'ont pu accomplir leurs pérégrinations que par voie de terre ferme. Si on les retrouve à la fois en Europe et en Amérique, c'est qu'ils ont été créés à la fois dans ces deux régions, puisqu'ils n'auraient pu franchir l'énorme étendue de mer qui les sépare l'une de l'autre ; c'est que la nature, par conséquent, se plaît parfois à produire la même espèce sur deux points divers du globe, et l'on ne saurait plus longtemps se contenter de la définition de l'espèce telle que vous l'avez présentée au lecteur, « *la réunion de tous les individus descendant de parents communs.* »

Nous répondrons à tout ceci que l'étude de la géographie et de la géologie sont aujourd'hui d'accord avec les traditions historiques pour nous obliger à admettre depuis l'époque du Déluge biblique, une succession de cataclysmes locaux qui ont profondément modifié la configuration de nos continents et favorisé les migrations de certaines espèces d'animaux et de plantes. L'examen des divers systèmes de soulèvement de nos principales chaînes de montagnes tend de plus en plus à nous prouver clairement que la nature n'a jamais connu ces révolutions brusques que ne précède aucun symptôme, que ne suit aucun bouleversement, au moins partiel. Il est donc bien naturel de penser qu'à la suite de cette grande inondation, qui l'a lavée des crimes de ses habitants, notre terre dut, pendant

plusieurs siècles, se trouver dans un état d'agitation perpétuel et éprouver une série de commotions, dont l'histoire elle-même nous a parfois transmis le souvenir. Le grand déluge de Yu à la Chine (si toutefois ce n'est celui de la Bible), ne fut sans doute qu'une de ces crises locales qui suivirent de près la crise générale. Les légendes grecques distinguent soigneusement l'inondation d'Ogygès, qui, dans le 18<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ravagea tout le nord de la Grèce, de celle de Deucalion et de Pyrrha, identique au cataclysme diluvien. Les Egyptiens se rappelaient encore, au dire d'Hérodote, que lors de leur arrivée dans la vallée du Nil, toute la région du Delta n'était qu'un vaste golfe, dont la conversion en terre ferme était due, suivant eux, aux atterrissements du Nil. Que le Delta ait été jadis recouvert par les flots, comme le prétendaient les prêtres de Thèbes et d'Héliopolis, c'est ce que nous admettons sans aucune difficulté; mais nous ne saurions adopter la théorie qu'ils avaient imaginée pour expliquer la cause en vertu de laquelle il se trouva changé en terre ferme. L'exhaussement des provinces de l'Égypte boréale, depuis les temps historiques, ne peut évidemment être attribué aux dépôts de limon charriés par le Nil. Au train dont il y va aujourd'hui, ce fleuve aurait eu besoin de plus de vingt mille ans pour combler l'espace compris entre Memphis et Péluse. Nous devons évidemment voir ici le résultat de quelque soulèvement géologique, contemporain peut-être de l'affaissement du sol, à la suite duquel fut convertie en océan cette vaste province de Lectonie, qui rattachait, au dire des Hellènes, l'Attique à l'Asie, et dont les montagnes avaient pour cimes ces nombreux îlots qui s'élèvent aujourd'hui du sein de la mer Egée.

Les habitants de la Sicile se rappelaient, eux aussi, de l'époque où leur île était réunie par un isthme à la péninsule italique; c'est le désir de conserver la mémoire de la séparation de ces deux pays qui fit donner à la cité construite à l'extrémité des Calabres, le nom de Rhegium (à græco *ρήγιον* id est *frangere*), nous assure l'historien Justin. On sait que les anciens attribuaient à Hercule le déplacement des montagnes unissant l'Espagne et l'Afrique. Enfin, autant que l'on en peut juger par les traditions védiques, Ceylan, bien des années après



L'arrivée des Aryâs dans les régions du nord de l'Inde, ne formait encore qu'une presqu'île. Ce qui explique parfaitement la cause pour laquelle la faune et la flore ceylanaises ressemblent tellement à celles de l'Inde méridionale, la cause pour laquelle le Décan ne possède peut-être pas un seul quadrupède, depuis l'éléphant jusqu'au plus petit rongeur, qu'on ne retrouve également dans l'antique Taprobane.

Je ne sais plus quel géologue a calculé, que depuis la période diluvienne; la face de l'Angleterre a été remaniée au moins quatre fois; tantôt elle se trouvait réunie à la terre ferme, tantôt elle en était séparée par une vaste étendue de mer. On voit donc bien comment il se fait que l'on rencontre aujourd'hui dans cette île la plupart des productions végétales et animales qui caractérisent l'ouest de notre continent. Les naturalistes, en effet, se sont aperçus, il y a longtemps déjà, que la Grande-Bretagne ne possède pas une seule espèce, soit d'animaux, soit de plantes, qui lui soit spéciale et ne se retrouve point ailleurs.

Eh bien! il a dû, à certains égards au moins, en être tout de même pour l'Amérique et la tradition si constante chez les Latins, les Grecs et les Egyptiens du vieux continent, de l'Atlantide submergé en un jour et une nuit, nous permet de regarder comme certain qu'à une époque extrêmement reculée, mais postérieure cependant à la dispersion des enfants de Noé, il a dû exister entre l'ancien et le nouveau monde certaines communications dont les vestiges ont aujourd'hui disparu. Plusieurs modernes ont été jusqu'à traiter de fables tout ce qui concerne le pays des Atlantes; mais leur assertion dénuée de preuves ne saurait prévaloir contre celle des plus graves auteurs de l'antiquité. D'autres ont voulu y voir l'Amérique; mais la description que nous ont laissée les prêtres égyptiens de l'Atlantide, celle que nous en donnent plusieurs auteurs anciens ne conviendrait guère au monde découvert par Colomb. D'ailleurs le continent atlantique aurait, suivant les prêtres de Saïs, disparu complètement, et nul témoignage ne nous autorise à croire qu'il ait jamais émergé de nouveau. Les légendes des nègres de Guinée au sujet de ce mystérieux empire de *Kassipi*, situé à l'ouest de l'Afrique, et englouti à

cause des crimes de ses habitants, paraissent être le résultat du mélange des traditions relatives au Déluge universel avec celles concernant l'Atlantide. Quoi qu'il en soit, il a parfaitement pu et dû suffire d'une seule voie de communication même éphémère entre les deux mondes pour permettre à plusieurs espèces animales de passer d'un continent à l'autre. Il n'est même pas nécessaire que l'espace occupé par la terre ferme ait été continu. Rien n'empêche d'admettre que parmi les myriades d'animaux qui se sont trouvés saisis par les flots au moment du cataclysme, quelques-uns n'aient pu être charriés en quelques jours à des distances énormes, et rejetés vivants encore sur les côtes soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Monde. Quoi qu'il en soit, les Faunes et les Flores peuplant les régions séparées l'une de l'autre par la mer ou les hautes chaînes de montagnes sont si nettement distinctes que nous devons être portés à ne voir dans la similitude d'un petit nombre d'espèces de plantes ou d'animaux rien que le résultat de communications plus ou moins fortuites. Se hâter de tirer de ce fait purement exceptionnel, une preuve de dérogation à la grande loi de la non-reproduction des mêmes types sur deux points et à deux époques différents, ce serait imiter le raisonnement de ces étymologistes qui, rencontrant dans un idiome certains mots difficiles à ramener à aucun radical connu, s'empressent de déclarer qu'ils ne dérivent de rien et ont été fabriqués au hasard.

Avant de quitter ce sujet, n'oublions pas que les légendes chinoises, elles aussi, offrent le pendant de l'Atlantide dans cette mystérieuse terre de *Fou-sang*, située au delà du Japon à l'orient de l'Asie <sup>1</sup>. Peut-être ne devons-nous y voir qu'un des nombreux archipels qui sillonnent la mer Pacifique; peut-être aussi était-ce le Continent américain lui-même. Quelques savants vont même jusqu'à la regarder comme une contrée purement imaginaire.

A l'état sauvage, tous les mammifères montrent une grande fixité de caractères spécifiques et le plus souvent, un simple coup d'œil suffit pour discerner chez eux l'espèce de la simple variété. Il n'en va pas ainsi pour les quadrupèdes réduits par

<sup>1</sup> Voir le mot *Fou-sang* à la *Table générale des Annales*, t. xx (4<sup>e</sup> série).

l'homme en esclavage. Leur type originel ne tarde pas à se décomposer en une foule de variétés souvent fort différentes l'une de l'autre; plus la domesticité a été complète, et plus ces variétés sont nombreuses et nettement dessinées. C'est ce que l'on observe notamment pour les chiens. Dans quelques races, l'altération des traits primitifs est telle que plusieurs zoologistes n'avaient pas craint de faire du levrier et du chien de berger deux espèces distinctes. Sitôt donc que l'on a voulu approfondir l'histoire naturelle des animaux domestiques, l'on a dû chercher quelque *criterium* permettant de reconnaître d'une manière certaine les différences originelles et celles qui ne sont que le produit des causes externes. Tel a été l'objet des travaux et des veilles d'un grand nombre d'anatomistes et notamment du docte M. Flourens.

Le résultat de leurs recherches a été de nous faire connaître cinq caractères principaux; indices assurés de l'unité spécifique. Ce sont 1° la fécondité indéfinie des alliances; 2° l'identité de conformation de la charpente osseuse et des fonctions organiques; 3° l'existence de types intermédiaires qui font passer insensiblement d'une variété à une autre; 4° le retour dans certaines circonstances données de toutes races à un seul et même type; 5° la persistance de la nature morale, des instincts, caractères, etc., de certaines aptitudes que l'influence de la servitude ne parvient point à étouffer entièrement.

HYACINTHE DE CHARENCEY.

---

## Philologie biblique.

## GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES BIBLIQUES,

APPLICATION DES DÉCOUVERTES DE CHAMPOLLION

ET DES DÉCOUVERTES MODERNES,

A L'ÉTUDE DES LANGUES DANS LESQUELLES ONT ÉTÉ ÉCRITS LES LIVRES SAINTS.

## TROISIÈME PARTIE,

*Glossologie comparée.*

Par M. l'abbé E. VAN DRIVAL.

Chanoine, professeur d'Écriture-Sainte au Grand-Séminaire d'Arras, Membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres, etc. <sup>1</sup>.

M. l'abbé Van Drival poursuit avec ensemble et exactitude son grand travail sur la *Grammaire comparée des langues bibliques*. Déjà dans notre t. VII, p. 349 (4<sup>e</sup> série), nous avons fait connaître le 1<sup>er</sup> volume de cet ouvrage; dans notre t. XIX, p. 63, nous avons analysé les matières qui entrent dans le 2<sup>e</sup> volume, et nous avons fait ressortir les avantages que ces deux volumes offrent aux étudiants et aux amateurs de la langue sainte. En ce moment, l'éminent auteur commence la publication du 3<sup>e</sup> et dernier volume, qui comprend la *Glossologie comparée*. Cette publication se fera par fascicules, et voici les raisons qu'il en donne :

Nous enverrons à ceux de MM. les souscripteurs, qui en ont témoigné le désir, les feuilles de ce 3<sup>e</sup> et dernier volume, à mesure qu'elles seront imprimées. Nous les réunirons par trois feuilles au moins, sous forme de *fascicules*, avec une couverture libre, réservant la *table des matières*, le *titre* et la *couverture définitive* pour le dernier de ces envois. Ce volume devant être beaucoup plus considérable que les deux autres, et nécessitant des soins nombreux et une révision très-minutieuse, l'impression en sera un peu lente peut-être, mais elle se fera sans interruption, de manière à satisfaire à la fois aux nécessités d'une correction irréprochable et aux désirs bien légitimes de nos lecteurs. Le succès a du reste dépassé nos espérances; le 1<sup>er</sup> volume est presque épuisé et nous allons prochainement être obligés de le réimprimer. Bien que le 3<sup>e</sup> volume doive être plus considérable qu'on ne l'avait d'abord pensé, le prix des trois volumes réunis reste le même pour les souscripteurs <sup>2</sup>. Ce prix sera élevé aussitôt que le 3<sup>e</sup> volume sera achevé.

<sup>1</sup> A Paris, chez J. Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier.

<sup>2</sup> Ce prix, extrêmement modéré, est de 12 fr. 90 c., envoyé franco par la poste ou 4 fr. 30 c. par volume.

Quant au contenu de ce volume, nous ne pouvons mieux faire que de citer les premières pages qui font connaître la méthode suivie dans l'exécution du *glossaire*, et l'avantage de cette méthode. Voici les paroles de l'auteur :

« Le sujet qui nous reste à traiter pour achever l'ensemble de notre travail d'initiation aux langues bibliques offre des difficultés de plus d'un genre, et l'homme réfléchi ne sera pas étonné d'apprendre que plusieurs fois nous avons recommencé ce volume avant de lui donner la forme à laquelle nous nous arrêtons aujourd'hui, pour les raisons que l'on va voir.

» Faire un simple *dictionnaire* de chacune des langues que nous avons à étudier, eût été chose assez facile et en même temps assez inutile, vu le grand nombre d'ouvrages de ce genre. Ce plan d'ailleurs avait l'inconvénient de s'opposer à la comparaison de ces idiomes entre eux, ou de nécessiter de très-nombreuses répétitions, l'ordre alphabétique ne pouvant pas être le même toujours, ni même souvent. Cet ordre alphabétique a d'ailleurs de très-graves inconvénients lorsqu'il s'agit d'apprendre philosophiquement une langue; il ne peut servir que pour les recherches des mots, et n'est pas ordinairement propre à faciliter l'étude absolue ou relative de ces mots. Et pourtant il est vrai de dire qu'on ne sait une langue que lorsqu'on possède tous les mots, ou du moins la plus grande partie des mots d'une langue, de manière à pouvoir comprendre sans effort tout livre écrit dans cette langue sur les matières qui sont dans le domaine ordinaire de celles dont s'occupent les hommes instruits.

» Un autre obstacle se présentait d'ailleurs. Les langues orientales que nous étudions, bien que sœurs ou très-voisines l'une de l'autre, s'écrivent d'ordinaire par des signes que le temps a défigurés et rendus fort différents les uns des autres, bien que ces signes aient été les mêmes dans l'origine, ainsi que nous l'avons établi dans la *première partie de ces études*, et comme nous l'établirons avec de nouveaux développements en reprenant sous une forme nouvelle ce premier volume *aujourd'hui épuisé*. Il suit de là qu'un mot peut être très-semblable dans quatre ou cinq idiomes, parfois même identique, et cependant,

à cause de l'apparence diverse des caractères graphiques, offrir tout d'abord un aspect fort varié. C'est là un fait matériel qui nuit à la science vraie et profonde des choses, un fait regrettable assurément, et beaucoup de bons esprits ont déjà signalé cette multiplicité de caractères ou d'écritures comme une chose fâcheuse, au double point de vue des rapports entre les peuples et de la diffusion de la vérité.

» Nous étions donc en présence d'obstacles sérieux et notre tâche est loin d'être facile, vu le but auquel nous voulons atteindre: la connaissance pratique de la langue sainte et des idiomes voisins. Voici comment nous avons essayé d'atteindre ce but.

» On ne sait une langue que lorsqu'on en connaît tous les mots, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure. Nous pouvons ajouter que cette connaissance ne s'acquiert que par l'usage à la fois mécanique et raisonné, jusqu'à un certain point, de chacun de ces mots, à mesure que nous les mettons en rapport avec l'idée qu'ils ont à exprimer.

» Ce principe posé, et il nous semble incontestable (la connaissance de la grammaire elle-même présuppose d'ordinaire la connaissance des mots), quel est le meilleur système à employer pour arriver à cette connaissance si longue à acquérir parfois, et pourtant indispensable?

» La nature elle-même semble nous l'indiquer, ce système. Que fait la mère qui apprend à son enfant la langue que pour cette raison il appelle plus tard maternelle? Elle lui montre un objet et en même temps elle prononce le nom de cet objet. L'enfant à son tour désigne un autre objet, et la patiente institutrice prononce le nom de ce nouvel objet. Et la mémoire de l'enfant reçoit l'empreinte des sons en même temps que celle de l'image, et peu à peu elle se meuble, d'une manière facile, agréable, sans grand ordre ni système préconçu, et tous ces traits pourtant sont les plus ineffaçables et les plus profonds.

» Pourquoi ne pas suivre la même méthode, ou du moins une méthode analogue, mais plus raisonnée et en rapport avec la culture développée des intelligences auxquelles nous parlons? Pourquoi ne pas prendre, nous aussi, les idées d'abord, les mots

ensuite, et faire, toutes les fois que nous le pourrons, pénétrer ceux-ci d'une manière rationnelle dans la mémoire à l'aide de celles-là ?

» C'est ce que nous avons tenté de faire dans le volume que nous offrons aujourd'hui à ceux qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici.

» Mais un ordre était nécessaire, car nous ne pouvons prendre au hasard parmi les nombreuses émissions de voix destinées à rendre les idées plus nombreuses encore qui composent le domaine immense des sciences et des arts. Longtemps nous avons réfléchi sur ce sujet; à diverses reprises nous avons avec maturité pesé divers systèmes de classification, et nous avons pensé que celui qui s'était le premier offert à notre esprit réunissait en réalité la plus grande somme d'avantages; c'est celui-là que nous avons préféré, parce qu'il est simple, facile à retenir, populaire en quelque sorte et connu de tous dès l'enfance.

» Nous prenons donc l'ordre des idées indiquées par l'écrivain inspiré dans le récit de l'œuvre de la création.

» *Dieu d'abord et les Noms de Dieu*, avec la raison de ces noms, autant que l'étude des sources intrinsèques ou traditionnelles aura pu nous le faire connaître, tel est le premier sujet de notre attention, sujet plein d'intérêt et de grandeur.

» Puis nous étudions les *cieux intelligibles* (car les *cieux matériels* viennent plus tard); nous demandons au séjour supérieur ses secrets et les noms mystérieux et significatifs de ses heureux habitants.

» *La lumière et les ténèbres* sont ensuite l'objet de notre étude, et nous trouvons dans cette matière, aride en apparence et en réalité fort féconde, le germe d'un très-grand nombre d'idées et de mots.

» *Les eaux et la terre*, et tout ce qui appartient à ces deux ordres d'idées se présentent à nous et viennent enrichir encore le trésor déjà si considérable de nos investigations.

» *Les végétaux*, avec les noms de tous ceux qui se trouvent dans les livres saints, avec leur mode d'existence, de composition et de développement, une sorte de botanique de la Bible, telle est l'étude pleine d'attraits qui succède à l'étude beaucoup

moins agréable des eaux et de la terre encore dépourvues d'habitants.

» C'est seulement au quatrième des grands jours de Moïse, à la place que leur a fixée le texte révélé, que nous étudierons les *cieux matériels*, le soleil, la lune, les étoiles, et cette astronomie des saints livres aura assurément pour nous beaucoup d'intérêt.

» Puis viendra la *zoologie biblique*, que nous aurons soin de diviser en plusieurs branches, comme l'indique lui-même le récit inspiré. Nous traiterons d'abord des reptiles et des poissons, puis des oiseaux, puis des animaux de la terre, et c'est là surtout que nous aurons à faire de bien curieuses remarques, en reproduisant la scène pleine de grandeur que le Seigneur lui-même fit exécuter à l'auteur, au premier père du genre humain.

» *L'homme* / tel sera notre dernier sujet d'étude, et il sera vaste et long. L'âme et le corps; les facultés de l'une et les membres de l'autre; les actions de l'homme et ses états; la religion, la société, les sciences, les arts; telles sont les divisions sous lesquelles nous rangerons cette dernière partie et par lesquelles nous terminerons ce vaste ensemble.

» On le voit, nous voulons présenter un *dictionnaire* plein d'animation et de vie, un dictionnaire que l'on puisse lire et raisonner du commencement à la fin; nous voulons apprendre à nos lecteurs tous les mots de la langue hébraïque et les mots correspondants des autres langues dont nous leur avons donné la grammaire.

» Pour rendre le travail plus facile et mieux leur faire saisir les rapports de grande ressemblance, souvent même d'identité qu'il y a entre ces idiomes, nous avons cru nécessaire, après y avoir longuement pensé, d'employer pour la transcription de ces langues un seul et même caractère. Toutefois nous n'avons pas voulu défigurer ces langues en les transcrivant, comme on l'a tenté sans succès, en caractères européens; nous avons pris le caractère sémitique le plus connu, celui de nos bibles imprimées, *l'hébreu carré*. De cette sorte nous obtenons un excellent résultat, celui de l'unité graphique, et nous restons en même temps d'une manière suffisante dans la tradi-



tion et dans des usages qu'il n'est pas toujours facile ni avantageux de trop heurter de front. Sans doute il serait à désirer qu'on eût un caractère plus ancien et plus net, un caractère qui sût éviter les formes carrées et symétriques, revêtir l'élégance du syriaque sans tomber dans les bizarreries de l'arabe d'aujourd'hui, un caractère qui reproduisit, mieux encore que le samaritain, ce qui fut certainement l'alphabet primitif unique de toutes ces langues et peut-être de plusieurs autres encore. Mais l'état actuel de nos connaissances ordinaires en philologie comparée ne nous permet pas d'aller plus loin; il est donc sage de nous arrêter à ce moyen, quelque insuffisant qu'il soit.

» Tel est le plan d'après lequel nous avons conçu ce volume de *glossologie comparée*; il aura l'avantage d'être parallèle au plan que nous suivons dans l'ouvrage où nous donnerons le sens spirituel ou symbolique de tous les mots de l'Écriture-Sainte, en sorte que l'un pourra servir pour le sens spirituel et l'autre pour le sens littéral (p. 4-5). »

Les trois feuilles de ce 1<sup>er</sup> fascicule contiennent 1<sup>o</sup> les Noms de Dieu; 2<sup>o</sup> les esprits supérieurs; 3<sup>o</sup> la lumière et les ténèbres. — Chacune de ces matières est traitée avec l'excellente méthode suivie par M. l'abbé Van Drival dans tous ses ouvrages; science, précision et développements convenables.

Nous nous permettrons seulement les observations suivantes: à tort ou à raison, on est dans l'usage de transcrire le grec avec les divers accents. Nous conseillons à M. l'abbé Van Drival de se conformer à cet usage; quelques lecteurs pourraient inférer de l'oubli des accents que le professeur n'en connaît pas les règles; d'ailleurs ils servent à mieux distinguer la valeur de certains mots. Nous le prions aussi, dans l'intérêt de ses lecteurs, de ne pas faire de citations en gros, mais de citer le livre, le chapitre et la page. Ce sont là des minuties, mais il s'agit d'étudiants, et l'on ne saurait trop prendre de précautions pour leur abrégier le travail, quand ils veulent recourir aux sources.

A. BONNETTY.

## Histoire de l'humanité.

# ESSAI SUR LES SACRIFICES HUMAINS

DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

« Comment les hommes auraient-ils pu connaître  
» toutes ces choses, si les démons eux-mêmes ne  
» les leur eussent enseignées? »

Πότεν γὰρ ἀθρώποις τὰῦτα παρῆν εἰδέναι, ἢ  
τῶν δαιμόνων αὐτῶν τὰ περὶ ἐαυτῶν ἐξου-  
πέτωσιν;

(Eusèbe, *Prépar. évang.*, l. v, ch. 40.

### TROISIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

Jusqu'ici nous n'avons cité de l'histoire des Athéniens que quelques faits particuliers, et que l'on pourrait croire de exceptions aux mœurs de ce peuple réputé le plus civilisé du monde. Maintenant nous allons faire connaître des faits qui prouvent que les sacrifices humains étaient une institution permanente. Transportons-nous au théâtre.

Aristophane fait jouer sa comédie des *Chevaliers*, l'an 425 avant Jésus-Christ, et là il fait dire par le chœur, à Demos (le peuple) :

« Tu fais très-bien, si une grande prudence le guide, comme  
» tu le dis, en cette action ; si tu nourris ces hommes avec soin  
» dans le Pnyx comme les *Demosioi*, ensuite, si un jour, man-  
» quant de vivres, tu en choisis un qui soit bien gras, et que tu  
» le manges <sup>2</sup>. »

Il fait jouer ses *Grenouilles*, 19 ans après, et dans une tirade où il se plaint de ce qu'à Athènes on néglige les citoyens intègres et capables, pour ne donner les emplois qu'à des hommes

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au numéro précédent ci-dessus, t. III, p. 454.

<sup>2</sup> Εἰ τοῦς δ'ἐπίτηδες ὡς-  
περ Δημοσίους τρέφεις  
Ἐν τῇ Πυκνῷ.

(*Cheval.*, v. 1135.)

perdus de vices, il les stigmatise par ces mots : « Hommes dont » la ville n'aurait pas voulu pour ses *Pharmakoi* <sup>1</sup>. »

Le peuple d'Athènes savait fort bien ce que c'étaient que ces *Demosioi* et ces *Pharmakoi*, mais nous doutons qu'un seul de nos lecteurs, qui croient pourtant bien connaître leur histoire grecque, sache ce que c'étaient que ces hommes. Les textes suivants vont le leur apprendre. Voici d'abord ce que dit le scholiaste en expliquant ces vers :

« Les *Demosioi* (nourris par le peuple) étaient ceux que l'on » appelait *Pharmakoi* (purificateurs), lesquels purifiaient la ville » par leur immolation, ou ceux qui étaient nourris par le peuple et la ville. Car les Athéniens nourrissaient quelques » hommes très-vils et inutiles, et quand il arrivait à la ville » quelque calamité, comme une peste, ou quelque chose de » semblable, on les sacrifiait pour la purifier de cette impureté. » On leur donnait aussi le nom de *Katharmata* <sup>2</sup>. »

Mais ce n'était pas seulement dans le cas de peste ou de toute autre calamité que les Athéniens immolaient ces hommes. Ils avaient établi une fête spéciale pour célébrer la naissance d'Apollon et de Diane, où chaque année, au mois de mai, ils immolaient deux *Pharmakoi*.

Voici ce qu'en dit un ancien historien, Ister, 246 ans avant Jésus-Christ :

« A Athènes, on promenait à la fête des *Thargélies*, deux » hommes pour la purification de la ville, l'un pour l'expiation » des hommes, l'autre pour celle des femmes <sup>3</sup>. On appelait

... Οἷσιν ἡ πόλις πρὸ τοῦ  
οὐδὲ Φαρμακοῖσιν εἰκῆ ῥαδίως ἐχρήσατ' ἄν.

(Les Grenouilles, v. 733.)

<sup>2</sup> Δημοσίους δὲ, τοὺς λεγομένους Φαρμακούς, οἵπερ καθαίρουσι τὰς πόλεις τῶ  
ἑαυτῶν φόνῳ, ἢ τοὺς δημοσίᾳ καὶ ὑπὸ τῆς πόλεως τρεφομένους. — Ἐτρεφον γάρ  
τινας Ἀθηναῖοι λίαν ἀγενεῖς καὶ ἀχρήστους καὶ ἐν καιρῷ συμφορᾶς τινος ἐπελθούσης  
τῇ πόλει, λοιμοῦ λέγου ἢ τοιοῦτου τινός, ἔθυσον τούτους ἕνεκα τοῦ καθαρθῆναι τοῦ μίση-  
ματος, οὗς καὶ ἐπωνόμαζον Καθάρματα.

(Scholiaste au vers 1136, dans l'édition de Didot, p. 71.)

<sup>3</sup> Hesychius dit au contraire : « *Pharmakoi*, les expiateurs, les purificateurs » des villes, c'étaient un homme et une femme. Φαρμακοί, καθαρτήριαι, περι-  
καθεύροντες τὰς πόλεις, ἀνὴρ καὶ γυνή.

» de ce nom propre de *Pharmakos*, celui qui ayant volé les  
 » phioles sacrées d'Apollon fut surpris par Achille et lapidé.  
 » Ce qui se passe aux *Thargélies* est une imitation de ce fait,  
 » comme le dit *Ister* dans le premier livre des apparitions  
 » d'Apollon <sup>1</sup>. »

Voici le témoignage d'un autre auteur un peu plus récent,  
*Helladius* :

« Il était d'usage chez les Athéniens de promener deux  
 » *Pharmakoi*, un pour les hommes, l'autre pour les fem-  
 » mes, et que l'on conduisait pour l'expiation. L'expiateur  
 » pour les hommes portait autour du cou des figues noires,  
 » celui des femmes en avait de blanches. On les appelait  
 » *Subacchoi*. Cette expiation se faisait pour éloigner les mala-  
 » dies pestilentielles. Elle commença à l'époque d'Androgée,  
 » le crétois, lequel ayant été tué injustement, les Athéniens  
 » furent affligés de la peste, et c'est de là que fut intro-  
 » duite la coutume de purifier tous les ans la ville par ces ex-  
 » piations <sup>2</sup>. »

Les cérémonies et rites de ce sacrifice sont décrits en ces  
 termes par *Tzetzés*, qui les emprunte à *Hipponax*, le satirique  
 Athénien :

« Voici ce qu'était autrefois le *Pharmakos* ou expiateur.  
 » Si par la colère des dieux, une calamité tombait sur  
 » une ville, telle que la famine, la peste, ou tout autre fléau,  
 » on prenait un homme, le plus laid possible, et on le condui-  
 » sait pour le sacrifier, pour l'expiation et la guérison de la  
 » ville, que l'on considérait comme malade. On choisissait  
 » un lieu commode pour offrir ce sacrifice; on mettait un fro-  
 » mage dans ses mains ainsi qu'un gâteau de figues; on le

<sup>1</sup> Δύο ἄνδρας Ἀθήνησιν ἐξῆγον, καθάρσια ἰσομένους τῆς πόλεως ἐν τοῖς Θαρρη-  
 λίας, ἓνα μὲν ὑπὲρ τῶν ἀνδρῶν, ἓνα δὲ ὑπὲρ τῶν γυναικῶν, etc. (Harporcation, dans  
*Frag. hist. Græcorum* de Didot, t. 1, p. 422, n. 33. — Voir en outre *Etymol.*  
*magnum* et *Suidas* au mot *Pharmacos*.

<sup>2</sup> Ὅτι ἔθος ἦν ἐν Ἀθήναις Φαρμάκους ἄγειν δύο, τὸν μὲν ὑπὲρ ἀνδρῶν, τὸν δὲ ὑπὲρ  
 γυναικῶν, πρὸς τὸν καθαρμὸν ἀγόμενους. Καὶ ὁ μὲν τῶν ἀνδρῶν μελαίνας ἰσχάδας  
 περὶ τὸν τράχηλον εἶχε, λευκάς δ' ἄτερος. Συβάκχοι δέ, φησιν, ὠνεμάζοντο... καὶ  
 ἐκράτει τὸ ἔθος αἰεὶ καθαίρειν τὴν πόλιν τοῖς Φαρμακοῖς. (*Helladius Chrestomathies*,  
 dans *Photius*, cod. 279; *Patr. grecque*, t. 104, p. 317.)

» frappait en même temps pendant sept fois, avec des scilles ou  
 » oignons sauvages, puis on le brûlait sur du bois sauvage, et  
 » on jetait ses cendres aux vents dans la mer, pour la purifi-  
 » cation, comme je l'ai dit, de la ville malade <sup>1</sup>. »

Tzetzès, qui nous donne ces détails, est un auteur du 12<sup>e</sup> siècle, mais il les avait puisés dans un auteur grec du 5<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le satirique Hipponax. Comme c'est l'auteur le plus ancien qui parle des *Pharmakoi*, sacrifiés aux fêtes des Thargélies, nous allons citer ici les textes conservés par Tzetzès, quelque obscurs qu'ils soient :

« Purifier la ville et être battus avec des figues <sup>2</sup>. »

Et ailleurs :

« Jetant dans la mer, et frappant avec des figues et des scil-  
 » les, comme on fait à un *Pharmakos* <sup>3</sup>. »

Il dit encore en divers autres endroits :

« Il faut l'achever comme un *Pharmakos*, lui montrer des  
 » figues, des gâteaux et du fromage, comme en mangent les  
 » *Pharmakoi*; depuis longtemps, ils les attendent ayant la bou-  
 » che ouverte, tenant les branches de figuier, comme les tien-  
 » nent les *Pharmakoi* <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Ὁ Φαρμακός, τὸ Κάθαγμα, τοιοῦτων ἦν τὸ παλαι.  
 Ἄν συμφορὰ κατέλαθε πόλιν θεομηνία,  
 εἴτ' οὖν λιμὸς, εἴτε λοιμὸς, εἴτε καὶ θλάθος ἄλλο,  
 τῶν πάντων ἀμορφότερον ἦγον ὡς πρὸς θυσίαν,  
 εἰς καθαρισμὸν καὶ φάρμακον πόλεως τῆς νοσούσης.  
 εἰς τόπον δὲ τὸν πρόσφορον στήσαντες τὴν θυσίαν,  
 τυρόν τε δόντες τῇ χειρὶ, καὶ μάζαν, καὶ ἰσχάδας,  
 ἑπτάκις καὶ ῥαπίσαντες ἐκείνον εἰς τὸ τότε  
 σκύλλαις, συκαῖς ἀγρίαις τε, καὶ ἄλλοις τῶν ἀγρίων,  
 τέλος πυρὶ κατέκαιον ἐν ξύλοις τοῖς ἀγρίοις,  
 καὶ τὸν σποδὸν εἰς θάλασσαν ἔθραινον εἰς ἀνέμους,  
 εἰς καθαρισμὸν τῆς πόλεως, ὡς ἔφην, τῆς νοσούσης.

(Jean Tzetzès, *Histoires*, chil. v, c. 23.)

<sup>2</sup> Πόλιν καθαίρειν, καὶ κρᾶθῃσι βάλ्लεσθαι.

(Hipponax, ci-dessous.)

<sup>3</sup> Βάλλοντες ἐν χειμῶνι καὶ ῥαπιζόντες,  
 κρᾶθῃσι, καὶ σκύλλῃσιν, ὥσπερ Φάρμακον.

(*Ibid.*)

<sup>4</sup> Δεῖ δ' αὐτὸν εἰς τε Φαρμακὸν ἐκποιήσασθαι,  
 κᾶψη παρέξειν ἰσχάδας τε καὶ μάζαν,  
 καὶ τυρόν, οἷον ἐσθίουσι Φαρμακοί.

Athénée nous a conservé dans le texte suivant d'Hipponax une singulière circonstance des fêtes des Thargélies :

« Ce n'est pas seulement Nicandre qui a regardé le Chou » comme sacré; on lit en effet dans les iambes d'Hipponax : » Celui-ci s'étant jeté à genoux, adora le Chou à sept feuilles, » ou, aux Thargélies, il l'offrait très-succulent à Pandore, » avant (le sacrifice) du *Pharmakos* <sup>1</sup>. »

Au reste, il ne faut pas croire qu'il s'agisse ici de cérémonies obscures, célébrées avec mystère, pendant la nuit et au fond des temples. C'était une fête publique, nationale. L'archonte, un des principaux magistrats d'Athènes, était chargé d'en préparer et soigner tous les détails <sup>2</sup>. Il y avait des chœurs de musiciens exercés de longue main et superbement organisés. L'orateur Lysias, qui en avait eu la conduite, nous dit : « J'ai » dépensé plus de 2,000 drachmes pour la victoire que j'ai » remportée au chœur des hommes dans les Thargélies <sup>3</sup>. »

Un mode particulier de musique avait été inventé pour cette cérémonie et que l'on appelait *Kradias* ou l'*Air des Figuiers*, à cause des branches de figuier dont on frappait les victimes <sup>4</sup>. « C'était un certain air, dit Hésychius, que l'on » jouait sur la flûte pour les *Pharmakoi* <sup>5</sup>. » C'est à cette épo-

Πάλαι γὰρ αὐτὺς προσδέχονται χάσκοντες  
Κράδας ἔχοντας, ὡς ἔχουσι Φαρμακοί.

(Hipponax dans Meursius, *Atticæ lection.*, l. v, c. 22, et corrigé dans Th. Welckerus : *Hipponactis et Ananii iambographorum Fragmenta*, in-4. Gottingæ, 1817, p. 69.)

Ὁ δ' ἐξολισθὼν ἰκέτευε τὴν κράμβην  
τὴν ἐπτάφυλλον, ἣ θύεσκε Πανδώρη  
Θαργηλείαισιν ἔρχυλον πρὸ Φαρμάκου.

(Dans Athénée, *Deipn.*, l. ix, c. 2, in-fol. ; p. 370. — Nous préférons cette leçon à celle de Welckerus (p. 50), qui faisait sacrifier le chou par Pandore, fille d'Erechthée, tandis que les Thargélies n'ont été établies que sous Thésée. On sait d'ailleurs que Pandore était vénérée comme une déesse.

<sup>2</sup> Pollux, au mot *Ἀρχόν*, l. viii, c. q n° 89, t. ii, p. 908, in-fol. Amst. 1706.

<sup>3</sup> Dans son *Apologie pour les dons*. Dis. xxi, n° 1. Dans les *Oratores Attici* de Didot, t. i, p. 191.

<sup>4</sup> Plutarque, *De la musique*, t. xv, p. 216 de la trad. de l'abbé Ricard, Paris, 1772. Voir p. 330 la note où sont rappelés les principaux détails donnés ici.

<sup>5</sup> Hésychius, au mot *Κράδιαις*.

que, que les jeunes filles athéniennes offraient les premiers fruits de la terre.

La fête durait deux jours, pendant lesquels les philosophes célébraient par des repas la naissance de Socrate, qui avait eu lieu le 6, et celle de Platon le 7, le jour même où l'on immolait les deux victimes humaines <sup>1</sup>.

On voit donc que rien ne manquait à la célébrité et à la popularité de la fête. Or, veut-on savoir comment on nous la fait connaître dans nos études classiques? Ouvrons *Les siècles païens* où l'abbé Sabatier de Castres a renfermé dans 9 volumes, « tout ce qui, dit-il dans son titre, peut servir à l'interprétation des auteurs anciens, ouvrage puisé dans les sources primitives, et où elles sont fidèlement citées. » Voici ce que nous y lisons :

« *Thargélies*, en latin *Thargelia*, fêtes grecques en l'honneur d'Apollon et de Diane, qu'on célébrait dans le mois de mai, appelé *Thargelion* par les Grecs, et c'est de ce mois qu'elles reçurent leur nom. Elles duraient deux jours. Les jeunes gens y portaient des branches d'olivier, d'où pendaient des gâteaux et des fruits <sup>2</sup>. »

Voilà tout ce que l'abbé Sabatier nous apprend de cette fête des *Thargélies*, malgré ce qu'en avaient déjà exposé tous les critiques grecs <sup>3</sup>. Bien plus, comme si tous les littérateurs avaient voulu cacher cette tache impure qui souille l'histoire et la civilisation du peuple le plus poli de la Grèce, la signification même des mots *Demosioi*, *Katharmata*, *Pharmacoi*, signification si expressément marquée dans les lexicographes grecs, a été supprimée dans les dictionnaires français.

Ainsi, on a vu ci-dessus comment le scholiaste d'Aristophane explique le mot *Demosioi*. Or, voici ce qu'en dit le Dic-

<sup>1</sup> Plutarque, *Symposies*, l. viii, q. 1, et de la naissance de Socrate, l. ii, c. 44.

<sup>2</sup> Suidas, Athen. l. xii, — Schol. Aristoph, in *Equit.* (Sabatier)

<sup>3</sup> Voir en particulier Joan. Potterus, au mot *Thargelia* dans *Thes. antiquitatum græc.*, dans les *Antiquités grecques* de Gronovius, t. xii, p. 375. — Joan. Fal-soldus, de *festis Græcorum*, decad. vii, fest. 5, *ibid.* t. iv, p. 572. — Pet. Castellanus, de *festis Græcorum*, *ib.* p. 670, *ib.* — Meursius, *Græcia feriata*, l. iv, *ib.*, p. 787 et *lectiones atticæ*, liv. iv, chap. 22, *ibid.*, p. 1880. — Joan. Jonstonus, de *festis Græcorum*, c. ii, *ibid.*, p. 875.

*tionnaire grec-français* de Planche, édit. de 1838, universellement reçu dans nos écoles :

« Δημόσιος, officier public? greffier, et spécialement esclave » public chargé des exécutions, bourreau. » Il eût fallu plutôt dire : *Esclave public livré au bourreau pour le salut du peuple.*

Le scholiaste d'Aristophane dit :

« On appelait *Katharmata* les hommes qui pour l'expiation » d'une famine ou d'une autre calamité, étaient immolés aux » dieux <sup>1</sup>. »

« *Katharma*, dit Suidas, était le nom de l'homme qu'on » tuait pour la purification de la ville, après l'avoir orné <sup>2</sup>. »

Le dictionnaire, supprimant cette fâcheuse mention, dit seulement :

« Κάθαρμα, ce qu'on jette en purifiant, immondice, ordure, » rebut, victime expiatoire, et par extension, scélérat, rebut de » la société, » en cachant soigneusement qu'il s'agit là d'hommes immolés. »

Enfin, Suidas nous dit :

« *Pharmakoi*, hommes nourris aux dépens du public, les- » quels purifiaient les villes par leur immolation <sup>3</sup>. »

Et le dictionnaire nous dit :

« *Φαρμακος* : empoisonneur, sorcier, magicien, et par extension : être maudit, scélérat. » Il fallait dire : « Être que l'on » réputait maudit, que l'on déclarait scélérat et que l'on brû- » lait ensuite à Athènes, pour expier les péchés de la ville. »

Au reste, c'est ainsi que nous avons appris l'histoire du polythéisme grec dans toutes les Mythologies que l'on nous enseigne <sup>4</sup>!

<sup>1</sup> Καθάρματα ἐλέγοντο οἱ ἐπὶ καθάρσει λιμοῦ τινος ἢ ἰνός ἰτέρας νόσου θυόμενοι τοῖς θεοῖς. (Schol. du *Plutus*, v. 454, p. 349 de l'édit. de Didot.)

<sup>2</sup> Ἐπὶ καθαρμῶν πόλεως ἀνθρώπων ἰστολισμένον τινὰ, ὃν ἐκάλεον Κάθαρμα. (Suidas, à ce mot.)

<sup>3</sup> Φαρμακοὺς, τοὺς δημοσίᾳ τροφόμενους, οἱ ἐκάθειρον τὰς πόλεις τῷ ἑαυτῶν φόνῳ. (Suidas, à ce mot.)

<sup>4</sup> Nous devons cependant faire observer que le *Dict. mythologique* de Noël signale ces détails au mot *Thargélie*, détails qu'il a copiés dans un art. de M. Burette, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres*, t. XIV, p. 469, in-12.



Avant de quitter Athènes, citons ce dernier trait conservé par deux anciens historiens grecs :

« Diophante le Lacédémonien, qui a fait un livre sur les » sacrifices des dieux, dit que chez les Athéniens on faisait » à Mars un sacrifice qui s'appelait la *tuerie des cent*<sup>1</sup>. Car » quand un homme avait tué cent ennemis, il sacrifiait un » homme à Mars dans l'île de Lemnos<sup>2</sup>. Ce sacrifice eut lieu » pour deux hommes, Aristomène le Gortynien et Théocle » l'Élien, comme le rappelle Sosicrates<sup>3</sup>. »

6. — Des sacrifices humains en Aulide.

De l'Attique, nous allons nous transporter en *Aulide*, et voir ce qui se passait 1217 ans avant notre ère. Toutes les nations de la Grèce y sont représentées dans l'armée qui va assiéger Troie. Or nous trouvons les sacrifices humains déjà demandés par les Oracles et acceptés des populations. Écoutez la tradition consacrée par Euripide, et répandue par lui dans toute la Grèce :

« Se voyant dans l'impossibilité de continuer sa navigation, » et n'ayant point de vents favorables, *Chalchas interrogea le » feu*, et rendit cet oracle : Agamemnon, toi qui commandes » à l'armée des Grecs, tu ne détacheras pas tes vaisseaux du » rivage avant que Diane n'ait accepté ta fille Iphigénie, of- » ferte en sacrifice : car tu as promis de sacrifier à la déesse » porte-lumière ce que l'année produirait de plus beau. C'est

<sup>1</sup> Le dict. grec explique le mot *ἑκατόνβιον* par *sacrifice de cent ennemis*, en l'honneur de Mars. Il fallait dire plutôt : « Sacrifice d'un homme au dieu » Mars, par celui qui avait tué cent ennemis. »

<sup>2</sup> Nous suivons ici le texte de Fulgence Planciades, donné par C. Muller dans *les fragm. des Hist. grecs* de Didot (t. iv, p. 501). Dans l'édition donnée par Godefroy dans *Auctores linguæ latinæ* (p. 801, in-4° 1692,) le fait est attribué aux Messéniens qui faisaient ce sacrifice à Jupiter sur le mont Ithôme. Il ajoute de plus que cela déplut aux Athéniens, et qu'alors on sacrifia un porc à la place. (Voir Fulgentius, *ib.*, au mot *Nefrendes*.)

<sup>3</sup> *Nefrendes* : Diophantus Lacedæmonius, qui *de sacrīs deorum* scripsit, ait, apud Athenas Marti solere sacrificari sacrum, quod *ἑκατόνβιον* appellatur; s; quis enim centum hostes interfecisset, Marti de homine sacrificabat apud insulam Lemnum; quod sacrificatum est à duobus, Aristomene Gortynensi et Theocle Elæo, sicut Sosicrates scripsit (Fulgentius Planciades, dans *Fragmenta hist. Græcorum* de Didot, t. iv, p. 501.)

» alors que ton épouse Clytemnestre a mis au monde dans ta  
 » maison, ta fille, qui est à mes yeux ce qu'il y a de plus beau.  
 » Il faut donc que tu l'immoles<sup>1</sup>. »

En vain les Grecs avouent « que toute cette race de devins  
 » était un mal, commode ou utile en quoi que ce soit<sup>2</sup>. » En  
 vain le poète fait dire à Achille : « Qu'est-ce qu'un devin, qui,  
 » parmi quelque chose de vrai, débite tant de mensonges<sup>3</sup>? »  
 Peuples et rois n'étaient pas moins façonnés à leur obéir. La  
 mère de la victime, Clytemnestre, avoue elle-même que « puis-  
 » que Diane demandait une victime, il était juste de la lui  
 » accorder. Seulement qu'il fallait tirer au sort quelle serait  
 » cette victime, et non pas qu'Agamemnon seul fût condamné  
 » à donner sa fille<sup>4</sup>.

De plus, le poète fait accepter à Iphigénie même ce sacrifice à la déesse : « Si Diane veut prendre ma vie, est-ce que  
 » moi, mortelle, je puis résister à une déesse<sup>5</sup>? » — Aussi, au  
 moment de mourir, elle s'écrie : « Je me livre volontiers pour  
 » être immolée sur l'autel de la déesse, puisque c'est la parole  
 » de Dieu<sup>6</sup>. »

- <sup>1</sup> Πρὶν ἂν κόρην σὴν Ἰφιγένειαν Ἄρτεμις  
 Δάδη σφαγείσασιν· ὃ τι γὰρ ἰνιαυτὸς τέκος  
 Κάλλιστον, ἢ ἕξω φωσφόρω θύσει Θεᾶ.  
 Παιδ' οὖν ἐν οἴκοις σὴ Κλυταιμνήστρα δάμαρ  
 Τίττει, τὸ καλλιστίον εἰς ἔμ' ἀναφέρων,  
 ἦν χρὴ σε θῦσαι.  
 (*Iphig. en Tauride*, v. 19).
- <sup>2</sup> Τὸ μαντικὸν πᾶν σπέρμα φιλότιμον κακόν.  
 Κοῦδέν γε χρηστὸν οὐδὲ χρησίμον παρόν.  
 (*Iphig. en Aulide*, v. 520.)
- <sup>3</sup> . . . . . Τίς δὲ μάντις ἔσσι' ἀνήρ,  
 ὃς ὀλίγ' ἀληθῆ, πολλὰ δὲ ψευδῆ λέγει.  
 (*Ibid.*, v. 956.)
- <sup>4</sup> Κλῆρον τίθεισθε, παιδ' ὄτου θανεῖν χρεῖων.  
 Ἐν ἴσῳ γὰρ ἦν τὸδ', ἀλλὰ μὴ σ' ἐξαιρέτων  
 Σφάγιον παρασχεῖν Δαναΐδασιν αἰδῶ σὴν.  
 (*Ibid.*, v. 1198.)
- <sup>5</sup> Εἰ δ' ἐβουλήθη τὸ σῶμα τοῦμον Ἀρτεμις λαβαῖν,  
 Ἐμποδῶν γενήσομαι ἴγ' ὀνητὸς οὔσα τῇ θεῷ;  
 (*Ibid.*, v. 1395.)
- <sup>6</sup> Θῦσαι δίδωμ' ἔκοῦσα πρὸς ἑωμόν Θεᾶς  
 ἄγοντας, εἰπερ ἔστι θέσφατον τόδε.  
 (*Ibid.*, v. 1555.)

Et le chœur chante : « O vénérable déesse qui prends plaisir  
» à recevoir des victimes humaines <sup>1</sup> ! »

Et Iphigénie ajoute : « Dansez autour du temple, autour  
» de l'autel ; glorifiez Diane, la reine Diane. Bienheureuse,  
» puisque par mon sang et mon immolation, si c'est la néces-  
» sité, j'accomplirai l'Oracle <sup>2</sup>. »

Voilà ce que l'on disait en plein théâtre, chez le plus poli,  
dit-on, des peuples du paganisme, et en présence même du  
divin Platon.

Il est vrai que le poète suppose qu'une biche fut substituée  
à Iphigénie et que celle-ci fut transportée en Tauride, mais ce  
fut pour y immoler elle-même à Diane tous les étrangers qui  
y abordaient.

De la Grèce, cette tradition passa à Rome, où elle pénétra  
dans les poèmes les plus en renom. Virgile, supposant que les  
Grecs étaient empêchés de quitter le siège de Troie à cause  
des vents contraires, fait dire à Sinon :

« Ainsi arrêtés, nous envoyons Eurypyle consulter l'oracle  
» d'Apollon, lequel rapporte cette triste réponse : C'est par le  
» sang que vous avez apaisé les vents, et par l'immolation  
» d'une vierge, lorsque vous êtes venus sur les rivages de  
» Troie ; c'est par le sang qu'il faut préparer votre retour, et  
» par l'immolation d'un Grec <sup>3</sup>. »

Ovide raconte aussi le même sacrifice d'Iphigénie :

<sup>1</sup>                    Ω σπύνα, θύμασι  
                         Εροτησίαις χαρτίσα.

(Ibid. v. 1524.)

<sup>2</sup>                    Ἐλίσσεται ἄμφι ναόν,  
                         Ἄμφι βωμῶν Ἄρτεμιν  
                         Τῶν ἀνασσῶσαν Ἄρτεμιν  
                         Τῶν μάκαιραν, ὡς ἱμοῖσιν, εἰ χρεῶν,  
                         Αἵμασι θύμασί τε  
                         Θείσφατ' ἰξθαλίψω.

(Ibid. v. 1480.)

<sup>3</sup>                    Suspensi Eurypylum scitatum oracula Phoebi  
                         Mittimus; isque adytis hæc tristia dicta reportat :  
                         Sanguine placastis ventos, et virgine cæssâ,  
                         Cum primum Iliacas Danaï venistis ad oras ;  
                         Sanguine quærendi reditus, animâque litandum  
                         Argolicâ.

(*Enéide*, II, 114.)

« Chalchas n'ignore pas et ne cache pas que la colère de la  
 » déesse vierge doit être apaisée par le sang d'une vierge... et  
 » Iphigénie, prête à répandre son sang, se tient debout devant  
 » l'autel au milieu des prêtres en pleurs... La déesse fut vain-  
 » cue et substitua une biche à la victime <sup>1</sup>. »

Après eux, Cicéron constate les louanges universelles dont ce fait détestable est entouré.

« Les rhéteurs comblent d'éloges Iphigénie, qui se fit con-  
 » duire en Aulide, pour y être immolée, pour que le sang des  
 » ennemis fût versé par la profusion du sien <sup>2</sup>. »

Quintilien parle du fameux tableau qu'en avait fait le peintre Timanthès, dans lequel il avait couvert d'un voile la figure d'Agamemnon, dans l'impossibilité où il était de peindre sa douleur <sup>3</sup>.

Enfin, au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, le voyageur Pausanias trouve encore en Grèce cette tradition toute vivante et la constate en ces termes :

« On dit que les Grecs, selon l'oracle de Chalchas, étant sur  
 » le point de sacrifier Iphigénie à l'autel de Diane, la déesse  
 » lui substitua elle-même une biche <sup>4</sup>. »

Il ajoute qu'on lui montra divers objets qui dataient de cette époque.

Ici encore, comme pour les Carthaginois, nous pouvons dire qu'un chrétien seul a pu anathématiser sans réserve de semblables monstruosité. C'est pourquoi Cassiodore a le droit de s'écrier :

« On immolait des victimes humaines en l'honneur de Diane

<sup>1</sup> At non Thestorides : nec enim nascitur, tacete  
 Sanguine virgineo placandam virginis iram  
 Esse deæ..... castumque datura cruorem  
 Flentibus antè aram stetit Iphigenia ministris  
 Victa dea est. . . . .  
 Supposita fertur mutasse mycenida cerva.

(*Metam.*, XII, 27-34. Voir encore *Trist.*, IV, 4, 80, et *Pont.*, III, 2, 62.)

<sup>2</sup> Iphigenia Aulide duci se immolandum jubet, ut hostiam sanguis eliciatur suo (*Tuscul.*, I, 48).

<sup>3</sup> *Inst. Orator.*, II, 13.

<sup>4</sup> Φασι δὲ ἐπὶ τοῦ θωμαῦ μελλόντων, ἐκ μαντείας τῆς Καλχάντος Ἰφίγένειαν τῶν Ἑλλήνων θέειν, τὴν θεὸν ἀντ' αὐτῆς διαφρον τὸ ἱερεῖον παθεῖν.

(*Béotie*, c. 19.)

» la Scythique. Oh! misérable déception de l'erreur d'avoir  
 » voulu honorer celle qui était apaisée par la mort des hom-  
 » mes ! »

Du camp de l'Aulide où les Grecs immolent la fille de leur  
 chef, suivons-les au siège de Troie et remontons jusqu'à Ho-  
 mère, vers 900 ans avant notre ère. Voici ce qu'il nous ap-  
 prend d'Achille, qui venge sur les Troyens la mort de son ami  
 Patrocle :

« Las enfin de carnage, Achille choisit douze jeunes Troyens  
 » d'un rang distingué dont le sang doit couler sur le tombeau  
 » de Patrocle <sup>2</sup>. »

Et quand le héros grec est mort, on honore son tombeau  
 du même hommage.

« Ils ajoutent au bûcher d'Achille plusieurs jeunes Troyens  
 » d'une grande beauté qu'ils immolent, et avec eux ils y jettent  
 » des brebis et des porcs chargés de graisse <sup>3</sup>. »

Après la ruine de Troie, Euripide représente la malheu-  
 reuse Hécube demandant des nouvelles de ses enfants; on  
 lui répond « que Polyxène est réservée pour servir au tombeau  
 » d'Achille <sup>4</sup>, » car c'est par le mot de *servante* que l'on dissi-  
 mule son immolation. Aussi Hécube s'écrie :

« Malheur à moi qui ai mis au monde une *servante* du tom-  
 » beau ! Mais quelle est donc cette loi, et quel est donc ce rite  
 » des Grecs <sup>5</sup> ? »

<sup>1</sup> In honore Scythicæ Dianæ repertum quæ sanguinis effusione gaudebat. O mi-  
 seræ deceptionis errorem, illam desiderasse colere quæ hominum morte pla-  
 cabatur. (*Epist.* l. v. *Epist.* 42; dans *Patrol. latine*, t. 69, p. 676).

<sup>2</sup> Ζωὸς ἐκ πεταμοῖο θυώδενα λίξατο κούρου  
 Ποινὴν Πατρόκλιο Μενοντιάδαο θανόντος.

(*Iliad.*, xxi, 27.)

<sup>3</sup> . . . . . Πολλοὺς δὲ ἐφόπερθε ἐάλοντο  
 Τρώων δρωσαντες ὁμῶς περικαλλέας υἱίας,  
 Σὺν δ' ὄϊας σίας τ', ἔβαλον ἐρίθοντας ἀλοιφῇ.

(Quintus Calaber, *Paral.*, iii, 677.)

<sup>4</sup> Τύμβω τέτακται προσπολεῖν Ἀχιλλέως.

<sup>5</sup> Ἄμει ἐγὼ τὰ φη προσπολεῖν ἑταίριον :

Ἀτὰρ τίς ὀδ' ἦν νόμος ἢ

Τί θέσμιον, ὦ φίλος, Ἑλλάνων ;

(Eurip., *Trojanænes*, v. 264) — Cette signification de *πρόσπολες* pour désigner  
 une personne immolée sur un tombeau, a été exclue de nos *dictionnaires grecs*  
 classiques.

Continuons à montrer les croyances et les pratiques des Grecs de cette époque.

Hérodote raconte que Ménélas, à son retour du siège de Troie, passa par l'Égypte. Mais quand il voulut partir, les vents contraires l'empêchèrent de s'embarquer. « Alors, il prit deux enfants Égyptiens qu'il immola pour consulter leurs entrailles<sup>1</sup>. »

#### 8. — Des sacrifices humains en Tauride.

Puisque nous avons parlé d'Iphigénie, transportée en Tauride, où, bien malgré elle, elle participe aux sacrifices des étrangers, il est utile de citer les auteurs qui ont conservé le souvenir de ces sacrifices. Voici ce que dit Hérodote :

« Ceux d'entre ces peuples qu'on appelle *Taures* ont des coutumes particulières. Ils immolent à la Vierge, de la manière suivante, les étrangers qui échouent sur leurs côtes et tous les Grecs qui y abordent et qui tombent entre leurs mains. Après les cérémonies accoutumées, ils les assomment d'un coup de massue sur la tête ; quelques-uns disent qu'ils leur coupent ensuite la tête et l'attachent à une croix et qu'ils précipitent le corps du haut du rocher où le temple est bâti : quelques autres conviennent du traitement fait à la tête, mais ils assurent qu'on enterre le corps, au lieu de le précipiter du haut du rocher. Les Taures eux-mêmes disent que la déesse à laquelle ils font ces sacrifices est *Iphigénie*, fille d'Agamemnon<sup>2</sup>. »

Diodore, racontant le voyage des Argonautes, constate encore ces cruelles immolations :

« C'était une coutume chez les barbares habitants de cette contrée de sacrifier à *Diane Taurique* tous les étrangers qui abordaient ces parages. C'est là que dans la suite, Iphigénie, établie prêtresse de cette déesse, lui sacrifiait tous les captifs<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Λαβὼν γὰρ δύο παιδία ἀνδρῶν ἐπιχωρίων ἐντυμα σφεα ἐποίησε.

(Hérodote, I. II, c. 119.)

<sup>2</sup> Θύουσι μὲν τῇ παρθένῳ τούς τε ναυηγούς, καὶ τούς ἀν λάβουσι Ἑλλήνων ἐπ'αναχθέντας, τρόπῳ τοιῷδε ἑκαταρξάμενοι βροτάλῳ παίουσι τὴν κεφαλὴν, εἰς.

(Hérodote, I. IV, c. 103.)

<sup>3</sup> Νόμιμον γὰρ εἶναι τοῖς τὴν χώραν ταύτην οἰκοῦσι βαρβάρους θύειν Ἀρτέμιδι Ταυροπόλῳ τούς καταπλέοντας ξένους.

(Diodore, I. IV, c. 44.)

## 9. — Des sacrifices humains chez les Spartiates.

De l'Aulide, de la Tauride, et des bords du Samoens, revenons au centre de la Grèce et voyons ce qui se passait à *Sparte*, au milieu de ces Lacédémoniens que l'on regarde comme le peuple le plus fortement constitué de l'antiquité.

A une époque difficile à préciser, voici l'Oracle et les sacrifices homicides que nous y trouvons établis :

« Les Limnates, peuples de Laconie, les Cynosuréens, ceux de Misoa et de Pitane étant venus à Sparte pour sacrifier à *Diane Orthia*, l'esprit de discorde s'empara tellement d'eux, qu'ils prirent querelle ensemble et se battirent les uns contre les autres; plusieurs furent tués au pied de l'autel, et une maladie subite emporta les autres. L'Oracle, consulté sur cet accident, prononça que cet autel *voulait être teint du sang humain*; c'est pourquoi, durant un temps, on immola un homme pour victime, et le sort en décidait<sup>1</sup>.

» Lycurgue, (904 ans avant Jésus-Christ), abolit cette barbare coutume et lui substitua la flagellation des jeunes gens, *qui se pratique encore à présent*, de sorte qu'il est encore vrai de dire que cet autel est teint du sang des hommes. La prêtresse préside à cette flagellation, et pendant que l'on fouette de jeunes enfants jusqu'au sang, elle tient entre ses mains la statue de la déesse, qui est fort petite et fort légère. Mais si l'exécuteur épargne quelqu'un de ces enfants, soit pour sa naissance ou pour sa beauté, aussitôt la prêtresse s'écrie que la statue s'appesantit et que l'on ne peut plus la soutenir; elle s'en prend au prévaricateur et lui impute la peine qu'elle souffre, tant il est comme naturel à cette statue d'aimer le sang humain, et tant l'habitude qu'elle en a contractée chez les barbares s'est enracinée en elle; au reste, elle n'a pas ce seul surnom, car on l'appelle aussi *Lygodesmas*, parce qu'elle est venue empaquetée avec des brins de sarment; et comme elle était si bien liée qu'elle ne pouvait penser d'un côté ni d'autre, de là vient qu'ils l'ont aussi nommée *Orthia*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Καί σφις ἐπὶ τούτῳ γίνεται λόγιον, αἵματι ἀνθρώπων τῷ θεμῶν αἱμάσσειν· θουομένου δὲ, ὅτινα ὁ κληρὸς ἀπελάμβανε, etc.

(Pausanias, Laconie, c. 16.)

Cicéron vient en témoignage de ce fait pour le 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ :

« A Sparte, dit-il, les enfants sont frappés de verges au pied » de l'autel, jusqu'à effusion de sang : quelquefois même, à » ce qu'on m'a dit sur les lieux, il y en a qui en meurent; et » cela sans que pas un d'eux ait jamais laissé échapper, je ne » dis pas un cri, mais un simple gémissement <sup>1</sup>. »

Plutarque confirme le même fait par ces paroles :

« Les enfants des Lacédémoniens sont déchirés par des fouets » durant tout un jour sur l'autel de Diane Orthia, souvent jus- » qu'à en mourir, gais et contents, se disputant entre eux la » victoire de recevoir le plus de coups, en gardant le silence, » et celui qui est vainqueur est surtout honoré parmi eux. » Cette rivalité s'appelle la *flagellation* (α), et elle se renouvelle » tous les ans <sup>2</sup>. »

Ailleurs Plutarque nous apprend que cette affreuse immolation avait subsisté jusqu'à son temps, 2<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, et qu'il en avait été lui-même témoin. Après avoir raconté le trait de cet enfant qui se laissa dévorer le ventre plutôt que d'avouer le vol d'un renard qu'il avait caché sous sa tunique, il ajoute :

« Ce qui rend ce fait croyable, ce sont ces enfants, que nous » avons vus en grand nombre expirant sous les coups sur » l'autel de Diane Orthia <sup>3</sup>. »

A la fin du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, Philostrate, composant sur

<sup>1</sup> Spartæ verò pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat, nonnumquam etiam, ut, cum ibi essem audiebam, usque ad necem; quorum non modo nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem. (Cic., *Tuscul.*, l. II, c. 14.)

<sup>2</sup> Οἱ παῖδες παρ' αὐτοῖς ξαινόμενοι μάλιστα δι' ὅλης τῆς ἡμέρας ἐπὶ τοῦ θωμοῦ τῆς Ὀρθίας Ἀρτέμιδος, μέχρι θανάτου πολλὰς διακαρτεροῦσιν, ἡλαρὶ καὶ γαῦροι, ἀμυλλόμενοι περὶ νίκης πρὸς ἀλλήλους, ὅστις αὐτῶν ἐπιπλέον τε καὶ μᾶλλον καρτερήσειε τυπτόμενος, καὶ ὁ περιγεγόμενος, ἐν τοῖς μέγιστα ἐπίδοξος ἐστί. Καλεῖται δὲ ἡ ἄμυλλα διαμαστιγώσις (α)· γίνεταί δὲ καθ' ἑκάστον ἔτος.

(Plutarque, *Institut. lacédémon.*, n. 39.)

<sup>3</sup> Καὶ τοῦτο μὲν οὐδὲ ἀπὸ τῶν νῦν ἐφήβων ἀπιστόν ἐστιν, ὧν πολλοὺς ἐπὶ τοῦ θωμοῦ τῆς Ὀρθίας ἐωράκαμεν ἀποθνήσκοντας ταῖς πληγαῖς.

(Plutarque, *Vie de Lycurgue*, c. 18.)

(α) La signification si précise de ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires.



la demande de Julie, femme de Septime-Sévère, la fable de la *Vie d'Apollonius*, lui fait demander pourquoi il n'a pas fait cesser cette barbare coutume chez les Lacédémoniens. Celui-ci répond : « On y observe encore la coutume de battre de verges » les enfants en l'honneur de Diane la Scythique, parce que, » disent-ils, les Oracles l'ont ainsi ordonné. Quant à faire des » lois contre les lois des Dieux, je regarde cela comme une » folie <sup>1</sup>. — Et que pensent les Grecs de ces fustigations, demande Thespiron ? — Ils accourent à ce spectacle comme » aux fêtes des hyacinthes et des gymnopédies et les regardent avec plaisir et volupté. Sur toutes ces choses, dit-il un » peu plus loin, observons la doctrine de Pythagore, qui est » aussi la nôtre, que c'est une belle chose de garder le silence, » sinon en tout, au moins sur ces sortes de choses <sup>2</sup>. »

Reprenons l'histoire de Lacédémone, vers l'an 390 avant notre ère. Racontons d'abord une vision et un songe homicides qu'eut le roi Agésilas. Nous y trouverons cela de particulier qu'ici la vision ni le songe ne furent pas suivis :

« Pendant que les troupes s'assemblaient à Gereste, qui était » leur rendez-vous, Agésilas alla avec quelques-uns de ses amis » en Aulide, où il coucha. Pendant son sommeil, il lui sembla » que quelqu'un, s'approchant de son lit, lui dit ces propres » paroles : « Roi des Lacédémoniens, tu sais sans doute que, » jusqu'ici, nul homme n'a été déclaré général de toute la » Grèce, que le seul Agamemnon. Tu reçois après lui le même » honneur. Puis donc que tu commandes les mêmes hommes » que lui, et que pour cette guerre tu pars des mêmes lieux » que lui, il est juste que tu fasses à la déesse le même sacrifice qu'il lui fit en cet endroit même avant son départ. »

» Agésilas se souvint d'abord du sacrifice d'Iphigénie, que » son père avait sacrifiée pour obéir aux devins. Mais cette vision ne le troubla point; il la raconta le lendemain à ses » amis et leur dit qu'il honorerait la déesse d'un sacrifice, qui » était vraisemblablement le seul qu'une divinité pût trouver

<sup>1</sup> Τὸ δὲ τῶν μαστίγων ἔθος τῇ Ἀρτέμιδι τῇ ἀπὸ Σκυτῶν δρᾶται, χρησῶν φασὶν ἐξηγουμένων ταῦτα. Θεοῖς δ' ἀντινομοθετῶν, μανία οἶμαι.

(Philostrate, *Vie d'Apollonius*, l. vi, c. 20, p. 258.)

<sup>2</sup> *Ibid.*

» agréable, et qu'il n'imiterait pas la folie de son devancier.  
 » En même temps, il fit amener une biche, la couronna de  
 » guirlandes, et commanda à son devin de l'immoler <sup>1</sup>. »

Au reste, voici un autre fait d'une date inconnue, mais où nous retrouvons encore la voix réputée divine, demandant le sang humain, et trompée dans son attente.

« Les Lacédémoniens, désolés par la peste, envoyèrent con-  
 » sulter l'Oracle, qui répondit que ce fléau cesserait s'ils fai-  
 » saient vœu de sacrifier tous les ans une jeune fille de nais-  
 » sance. Le sort tomba sur Hélène. Comme on la conduisait à  
 » l'autel toute parée, un aigle enleva le couteau du sacrifica-  
 » teur, le porta au-dessus d'un troupeau de bœufs, et le laissa  
 » tomber sur une génisse. Ce prodige sauva la vie à Hélène.  
 » C'est ce que rapporte Aristodème, dans son 3<sup>e</sup> *Recueil Mytho-  
 » logique* <sup>2</sup>. »

10. — Des sacrifices humains chez les Messéniens.

A côté des Lacédémoniens, sont les Messéniens, qui furent leurs victimes. Les voici encore recourant à l'Oracle, et l'Oracle impitoyable demandant du sang humain :

« Les Messéniens, cruellement pressés d'un côté par les La-  
 » cédémoniens, de l'autre par une horrible peste, se réfugient  
 » dans leur ville d'Ithome, et là ils envoient consulter l'oracle  
 » de Delphes par Tisis, un de leurs plus habiles devins. Voici  
 » quelle fut la réponse de la Pythie :

» Sacrifiez une vierge pure aux démons infernaux, choisie  
 » par le sort du sang (royal) des Épytides. Sacrifiez-la dans  
 » un sacrifice nocturne; qu'elle soit immolée par la main d'un  
 » étranger, célébrez des sacrifices en la donnant volontaire-  
 » ment à la mort <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Plutarque, *Agésilas*, ch vi.

<sup>2</sup> Δοιμού κατασχόντος Λακεδαιμόνα ἔχρησεν ὁ θεὸς παύσασθαι, ἰὰν παρθένον εὐγενῆ κατὰ ἔθος θύσωσιν.

(Plutarque, *Parallèle des Grecs et des Romains*, c. xxxv.)

<sup>3</sup> Κούρην ἄχραντον νερέτεροι δαίμοσι,  
 Κλήρῳ λαχούσαν Αἰπυτιδῶν ἀφ' αἵματος,  
 Θυητολιῆτε νυκτέροισιν ἐν σφαγαῖς,  
 Ἦν δὲ σφαγῆ τε, καὶ παρ' ἀλλοίου, τότε  
 Θυεῖν, δίδόντας ἐς σφαγὴν ἱκουσίως.

(dans les *Oracula d'Opsopæus* et dans Pausanias, l. iv, *Messénie*, c. 9.)

Un ancien auteur, Œnomaüs, cite d'une manière peu différente cet oracle dans Eusèbe :

« Le sort réclame une vierge du sang d'Epytus, que vous » offrirez aux Dieux infernaux. C'est ainsi que vous sauverez » Ithome <sup>1</sup>. »

On peut voir, dans Pausanias, comment le général Aristodème offrit volontairement sa fille, et comment, lorsqu'il vit qu'on voulait la soustraire au trépas, il la poignarda lui-même. « Après quoi l'on fit des sacrifices et l'on célébra un jour de » fête en l'honneur des Dieux <sup>2</sup>. »

Théodoret nous a conservé un passage de Philon, qui ajoute de nouveaux meurtres à ceux de ces malheureux peuples :

« Philon l'historien, dit-il, rapporte qu'Aristomène le Messénien sacrifia 300 hommes à Jupiter Ithomien <sup>3</sup>. »

#### 11. — Des sacrifices humains chez les Arcadiens.

Des Messéniens, passons chez les Arcadiens qui les touchent, et voyons avec quelles offrandes les Dieux y étaient honorés.

Nous avons déjà entendu Platon témoignant que de son temps on sacrifiait encore des hommes chez les *Lycéens* et les descendants d'Athamas. Il est nécessaire de donner quelques détails sur ce fait.

Lycée est une montagne d'*Arcadie* où l'on célébrait les jeux en l'honneur de Jupiter Lycéen, c'est-à-dire le *Loup*.

« Lycaon, fils de Pélage, dit Pausanias, fonda la ville de » Lycosure sur le mont Lycée, donna le nom à Jupiter Lycéen » et établit les jeux Lycéens <sup>4</sup>. »

Ce récit nous reporte à 1830 ans avant notre ère. Or, quels furent les sacrifices établis en l'honneur de ce dieu?

<sup>1</sup> Παρθένον Αιπυτιδα κληρος καλει, ηντινα δοις  
Δαιμοσι νερετρισις, και κεν σωσειας Ιθωμην.

(*Prépar. évang.*, l. iv, c. 27. *Patrol. grecque*, t. 21, p. 380.)

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Καί Φίλων δέ γε ό ιστορογράφος φησιν 'Αριστομένη τον Μισσηνιον τῶ 'Ιθωμίτη Διί τριακοσίουσ αποσφάζει. (Théodoret, *Thérapeutique des Grecs*, disc. 7<sup>e</sup> dans *Patrol. grecque*, t. 83, p. 1004. Cet extrait de Philon a été oublié dans les *Fragm. græca* de Didot.)

<sup>4</sup> Pausanias, *Arcadie*, c. II.

« Lycaon immola un enfant sur l'autel de Jupiter Lycéen et  
 » arrosa cet autel de sang humain. Voilà pourquoi l'on dit  
 » que, pendant le sacrifice même, il fut changé en loup, ce  
 » qui n'est pas incroyable <sup>1</sup>. »

Quoique le plus grand mystère régnât dans le culte de ce dieu, cependant il n'y a aucun doute que le sang humain n'ait continué d'y couler. Platon, en effet, le constate pour son époque, vers 320 ans avant notre ère, et il en a honte pour les Grecs. Voici un autre témoignage.

« Agriopas, suivant Pline, racontait aussi dans ses *Olympi-*  
 » *ques*, que Demœnetus Parrhasius ayant goûté des entrailles  
 » d'un enfant immolé dans le sacrifice que les Arcadiens fai-  
 » saient déjà alors à Jupiter Lycéen avec des victimes humai-  
 » nes, fut changé en loup <sup>2</sup>. »

Il est vrai que Pline ajoute que c'est une chose étonnante que la crédulité des Grecs, « et qu'il n'est pas de si impudent  
 » mensonge qui ne trouve un témoin <sup>3</sup>, » mais cette réflexion se rapporte à la transmutation et non au sacrifice.

Un monument authentique d'une haute antiquité (263 ans avant Jésus-Christ), vient confirmer ce que disent Platon et Pline. Nous lisons, en effet, sur les marbres de Paros :

« Depuis l'époque où les jeux gymnastiques furent établis à  
 » Eleusis et le sacrifice humain de l'enfant, et les jeux Lycéens  
 » en Arcadie, et les jeux nouveaux annoncés par toute la Grèce  
 » par des envoyés de Lycaon, 1100 : Pandion, fils de Cecrops,  
 » régnant à Athènes <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Λυκίων δὲ ἐπὶ τὸν βωμὸν τοῦ Λυκαίου Διὸς ἑρέφος ἤνεργον ἀνθρώπου, καὶ βουσι τὸ ἑρέφος, καὶ ἔσπειρον ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τὸ αἷμα.

(Pausanias, *Arcad' e*, c. 2.)

<sup>2</sup> Itaque Agriopas, qui Olympionicas scripsit, narrat Demœnetum Parrhasium in sacrificio, quod Arcades Jovi Lyceo humana etiam tum hostia faciebant, immolati pueri esta degustasse et in lupum se convertisse (Pline, *Hist. nat.*, l. VIII, ch. 34, n. 2. — Voir aussi *frag. historic. græc.*, t. IV, p. 407.)

<sup>3</sup> Mirum est quo procedat graeca credulitas. Nullum tam impudens mendacium est, ut teste caveat (*Ibid.*)

<sup>4</sup> Voici le texte tel qu'il est donné par M. Ch. Muller dans les *frag. hist. græcor.* de Didot, t. I, p. 544. Mais en faisant observer que ce qui a rapport aux sacrifices humains ne se trouve pas dans le texte qui existe, mais a été suppléé par les éditeurs. Nous transcrivons en caractère romain les restitutions :

Ἀφ' οὗ ἐν Ἐλευσίῳ ἔ γυμνασὶς ἀγων ἐτεθῆ καὶ θυσία βρεφῶν ἀνθρώπου

Au reste, ce qui prouve encore mieux la perversité des rites de ces sacrifices, c'est l'extrême mystère dont on les avait entourés et les précautions prises pour en éloigner tous les profanes. L'affranchi d'Auguste, Hygin, nous apprend « qu'une loi punissait de mort toute personne qui approchait de ce temple <sup>1</sup>. »

Au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, Pausanias trouva encore vivantes les précautions prises pour dérober aux yeux des peuples ces tristes mystères.

« Le mont Lycée, dit-il, est fameux par bien des merveilles. Il y a là un téménos dans lequel il n'est pas permis aux hommes d'entrer. Celui qui méprise cette loi, et qui y entre, meurt inmanquablement dans l'année..... On y sacrifie sur cet autel à Jupiter Lycéen dans le plus grand mystère. Il ne m'est point permis de rechercher curieusement ce qu'il y a dans ce sacrifice. Laissons les choses comme elles sont, et comme elles ont été depuis le commencement <sup>2</sup>. »

Pour terminer, nous citerons le témoignage de Porphyre, qui nous annonce que ces sacrifices duraient encore au 3<sup>e</sup> siècle, non-seulement en nature chez les Arcadiens et les Carthaginois, mais encore mitigés en d'autres pays. Voici ses paroles :

« De cette coutume, il s'en est suivi que jusqu'à présent on immole des hommes non-seulement en Arcadie dans les sa-

καὶ τὰ Λυκαία ἐν Ἀρκαδίᾳ ἐγένετο, καὶ ἐκαστέρουσι τοῦ Λυκαίου ἰδούθησαν ἐν τοῖς Ἑλλέσιν, ἐτη. X. D . . . βασιλεύοντος Ἀθηνῶν Πανδίου τοῦ Κεκροτος .

M. Muller avertit qu'au mot *kai thusia* il a corrigé le texte qui porte *αφ'ου*, et qu'en conséquence il a supprimé une époque. Nous croyons cette correction malheureuse, en ce qu'elle semble adjuger les sacrifices à Eleusis. Nous préférons la leçon suivante que nous trouvons dans Bianchini : *Istoria universale provata con monumenti*, etc, in-4. Roma, 1697 :

Αφ' οὗ (αἱ ἀνθρωποθυσίαι) καὶ τὰ Λυκαία ἐν Ἀρκαδίᾳ ἐγένετο, etc.

(*Ibid.*, p. 323.)

<sup>1</sup> Quod et qui accessisset, mors poena erat Arcadum lege (Hygin., *Poeticon astronomicum*, l. 11, c. 4.)

<sup>2</sup> Τίμιμος ἐστὶν ἐν αὐτῷ Λυκαίου Διός, ἴσος δὲ οὐκ ἐστὶν ἐς αὐτὸ ἀνθρώποις ὑπεριδόντα δὲ τοῦ νόμου καὶ ἐσελθόντα, ἀνάγκη πᾶσα αὐτὸν ἐν αὐτοῦ πρόσω μὴ εἶδαναι. Ἐπὶ τούτου ἕωμοῦ τῶ Λυκαίῳ Διὶ θύουσιν ἐν ἀποθήκῃ. Πολυπραγμονῆσαι δὲ οὐ μοι τὰ ἐς τὴν θυσίαν ἰδοῦ ἦν ἔχεται δὲ, ὡς ἔχει, καὶ ὡς ἴσχειν ἔλαττις.

(Pausanias, *Arcadie*, c. 38.)

» crifices Lycéens, et à Carthage à Saturne, mais qu'à chaque  
 » anniversaire, en souvenir de ce fait, on arrose les autels  
 » d'un sang indigne <sup>1</sup>. »

Cette même terreur et ces mêmes mystères s'étaient continués en Grèce. Aussi, un Père de l'Église grecque, Synesius, y fait allusion en ces termes :

« Quant à ce que signifie le nom de Loup ou Lycéen, cela  
 » appartient à l'Enseignement sacré, et il n'est pas permis de  
 » le révéler au dehors, pas même sous le voile d'une fable <sup>2</sup>. »

#### 11. — Des sacrifices humains chez les Thébains.

De l'*Arcadie*, transportons-nous à *Thèbes*, au-dessus d'Athènes et non loin de ce temple de Delphes, d'où partaient la plupart de ces oracles homicides.

Nous voici encore dans les temps héroïques de la Grèce, 1390 ans avant Jésus-Christ. On est au milieu de cette guerre d'Étéocle et de Polynice, tant célébrée dans toute l'antiquité. Adraste, roi des Argiens, assiégeait Thèbes. Le roi Créon, réduit à l'extrémité, consulta l'oracle.

« Le devin Tiresias répond que les Thébains seront victorieux si Menœcée, fille de Créon, se dévoue comme victime au dieu Mars. Ce que Menœcée ayant appris, il s'immolant devant les portes de la ville <sup>3</sup>. »

Il n'est pas d'action qui ait été plus glorifiée que cette immolation. De Thèbes, Euripide la transporta sur le théâtre d'Athènes et en fit le sujet de plusieurs tragédies. C'est là qu'il fait prononcer ces paroles au devin Tiresias :

« Il faut que dans la même caverne où le serpent Dircé, né de la terre et gardien des eaux, a été tué, il soit versé du

<sup>1</sup> Ἄφ' οὗ μέχρι τοῦ νῦν οὐκ ἐν Ἀρκαδίᾳ μόνον τοῖς Λυκαίοις, οὐδ' ἐν Καρχηδόνι τῷ Κρόνῳ κοινῇ πάντες ἀνθρωποθυτοῦσιν, ἀλλὰ κατὰ περίοδον τῆς τοῦ νομίμου χάριν μνήμης ἐμφύλιον αἰεὶ αἶμα ραίνουσι πρὸς τοὺς θεομούς.

(Porphyre, de l'abstinence, etc., l. II, n. 27, édit. Didot, p. 34.)

<sup>2</sup> Ὁ δὲ λύκος ὅστις ἐστίν, ἱερὸς λόγος ἐστίν, ὃν οὐχ ὅσον ἐξαγορεύειν οὐδὲ ἐν μύθῳ σχήματι. (Synesius, de la Providence ou l'Égyptien, l. I, n. 18; dans *Patrol. grecque*, t. 66, p. 1257.)

<sup>3</sup> Οὗτος μὲν Θηβαίῳς μαντευόμενος εἶπε νικήσειν, ἐὰν Μενουκίς, ὁ Κρίοντος, ἄρει σφάγιον αὐτὸν ἐπιδιδῷ. Τοῦτο ἀκούσας Μενουκίς... ἑαυτὸν πρὸ τῶν τυλῶν ἴσφαξ.

(Apoll., *Biblioth.* III, c. 6. n. 8, dans *Fragm. hist. Græc.*, t. I, p. 160.)

» sang coupable en holocauste aux dieux infernaux. Si la terre  
 » reçoit fruit pour fruit, et le sang humain pour le sang (du  
 » serpent), vous l'aurez pour propice..... Si donc ce jeune  
 » homme, se dévouant pour la ville, subit la mort, il sauvera  
 » sa patrie<sup>1</sup>. »

De la Grèce, comme tous les autres oracles sanguinaires, celui-ci passa à Rome, et Cicéron ne manque pas de l'exalter :

« Il ne faut pas passer sous silence, dit-il, Menœcée, qui, sur  
 » la demande d'un oracle, donne son sang pour sa patrie<sup>2</sup>. »

Philostrate, ce dernier païen, qui parodiait le Christ au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, en faisait le sujet de son 4<sup>e</sup> tableau, et le proclamait « à plaindre pour son âge, heureux pour son courage<sup>3</sup>. »

Enfin, dans son voyage en Grèce, Pausanias voit encore le tombeau de ce Menœcée et atteste la continuation de cette admiration : « Près de la porte Neïtida, dit-il, on vous fera  
 » remarquer le tombeau de Menœcée, fils de Créon, qui se  
 » tua lui-même en conséquence d'un certain oracle de Delphes<sup>4</sup>. »

Au reste, Menœcée ne fut pas la seule victime humaine demandée à Thèbes par les oracles païens. En voici une seconde :

« A 10 stades de Thèbes, dit encore Pausanias, on trouve les  
 » ruines de Potnie. Là se voit aussi un temple de Bacchus sur-  
 » nommé *Egobolus*, et voici la raison de ce surnom. Un jour  
 » que les Potniens sacrifiaient à Bacchus, s'étant enivrés, ils  
 » portèrent l'insolence jusqu'à tuer le prêtre du dieu. Aussitôt  
 » les assassins furent frappés de la peste, et il leur fut répondu

Χθὼν δ' ἀντὶ καρποῦ καρπὸν ἀντὶ θ' αἵματος  
 Αἶμα 'ὦν λάβῃ ἐρώσειον, ἔξικ' εὐμενῆ...  
 Οὗτος δὲ πῶλος, τῆδ' ἀνεμῆνος πῶλαι  
 Θανῶν πατρώων γαίαν ἐκσώσειν ἄν.

(Euripide, *Phéniciens*., 937-948. — Voir aussi Sophocle, *Antigone*, 162.)

<sup>2</sup> Menœceus verò non prætermittetur qui, oraculo edito, largitus est patrie suum sanguinem. (Cic. *Tuscul.*, l. 1, n. 48.)

<sup>3</sup> Ἐλευνὸς μὲν τῆς ἡλικίας, εὐδαίμων δὲ τοῦ θάρρους.

(*Les tableaux*, l. 1, n. 4, in-fol. p. 768. Lipsæ, 1700.)

<sup>4</sup> *Béotie*, chap. xxv, t. II, p. 180.

» de Delphes, qu'il fallait immoler à Bacchus un jeune garçon  
 » qui eût atteint l'âge de puberté. Mais on dit que peu d'années  
 » après, le dieu lui-même substitua une chèvre à la place du  
 » jeune homme <sup>1</sup>. »

Arrivons aux temps historiques de Thèbes. Plutarque va nous raconter une vision et nous faire entendre une voix réputée divine, qui demandait encore du sang humain, et qu'un événement inattendu va empêcher de couler; c'est un épisode de la vie de Pélopidas, contemporain d'Agésilas le Lacédémonien, vers l'an 360 de notre ère :

« Pélopidas dormant dans sa tente, il lui sembla qu'il voyait ces filles de Scedasus fondre en larmes sur leurs tombeaux et charger de malédictions les Spartiates, et en même temps Scedasus qui lui ordonnait d'immoler à ses filles une jeune vierge rousse, s'il voulait remporter la victoire sur ses ennemis. Cet ordre lui paraît cruel et injuste; il se lève et communique sa vision aux devins et aux généraux.

» Les uns sont d'avis qu'il ne faut pas la négliger, ni désobéir à cet ordre, et allèguent les anciennes histoires de *Menœcée*, fils de Créon, de *Macarie*, fille d'Hercule, et de plus récentes encore, comme celle de *Phérécide* le sage, qui fut mis à mort par les Lacédémoniens, et dont les rois de Sparte gardent soigneusement la peau, par l'ordre de quelque oracle, et celle de *Léonidas*, qui, obéissant à l'oracle, s'immola en quelque façon lui-même pour le salut de la Grèce, et enfin celle de *Thémistocle*, qui, avant la bataille de Salamine, immola trois prisonniers à Bacchus surnommé *Omeste*, sacrifices justifiés par les grands succès qui les suivirent. Ils disaient de plus qu'*Agésilas* partant du même lieu d'où était autrefois parti Agamemnon, et allant contre les mêmes ennemis, la déesse lui demanda sa fille en sacrifice, une nuit qu'il était couché en Aulide, mais attendri par l'amour qu'il avait pour elle, il la refusa. Aussi fut-il obligé de congédier son armée sans avoir rien fait; et voilà les raisons de ceux qui voulaient qu'on déférât à la vision de Pélopidas.

<sup>1</sup> Καί σφισιν ἀρίστω ἄμα ἐκ Δελφῶν, τῷ Διονύσῳ θύειν παῖδα ὠραίον· ἔπειτα δὲ οὐ πολλοῖς ὕστερον τὸν Θεὸν φασὶν αἶγα ἱερτερον ὑπεκαλλάξαι σφισιν ἀντὶ τοῦ παιδός.

(Pausanias, *Bœotie*, c. 8.)



» Les autres étaient d'un avis tout contraire, et soutenaient  
 » qu'un sacrifice si barbare et si injuste ne pouvait être agréa-  
 » ble à aucun des Dieux ni à aucune nature supérieure à la  
 » nôtre; que les typhons et les géants ne règnent pas sur nous,  
 » mais le Dieu suprême, le père des dieux et des hommes; qu'il  
 » y a de l'impiété à s'imaginer que les dieux se plaisent au  
 » meurtre et au sang, et que s'ils s'y plaisaient, ils ne seraient  
 » plus des dieux et devraient être abandonnés comme des êtres  
 » vicieux et impuissants; car c'est dans les âmes faibles et vi-  
 » cieuses que naissent et s'impriment de tels désirs injustes  
 » et corrompus.

» Les généraux de l'armée étant donc dans ce différend, et  
 » Pélopidas surtout ne sachant à quoi se déterminer, tout à  
 » coup une jeune cavale qui n'avait point été domptée, et qui  
 » s'était échappée du baras, et avait traversé tous les bataillons,  
 » venant à passer devant eux, s'arrêta; tous les officiers se  
 » contentaient de voir et d'admirer la couleur de ses crins,  
 » qui étaient d'un roux très-clair et très-luisant, la gaieté et la  
 » noblesse de ses allures, et la fierté de ses hennissements;  
 » mais Théocrite le devin, comprenant que c'était l'accomplis-  
 » sement du songe, cria à haute voix à Pélopidas; *Seigneur Pélo-*  
 » *pidas, voilà la victime qui vient à vous; n'attendons point d'autre*  
 » *jeune fille, mais immolez celle que Dieu vous envoie.* Dès ce  
 » moment, ils se saisissent de la jeune cavale, la mènent sur  
 » le tombeau des Leuctrides, et après l'avoir couronnée et fait  
 » leurs prières aux dieux, ils l'égorgent en témoignant leur  
 » joie et en répandant dans toute l'armée le bruit de la vision  
 » de Pélopidas et du sacrifice qu'elle avait demandé <sup>1</sup>. »

Il faut au reste que ces sacrifices fussent bien com-  
 muns chez les Béotiens, puisque les Grecs eux-mêmes ont  
 remarqué qu'ils donnaient aux funérailles le nom même de  
*sang des jeunes filles*. C'est en effet de ce nom que Pindare le  
 Thébain appelle celles qui furent faites au lutteur Œnomaus<sup>2</sup>.

Le D. BOUDIN.

<sup>1</sup> Plutarque, *vie de Pélopidas*, ch. 21.

<sup>2</sup> Νῦν δ' ἐν αἰμακουργίαις  
 Ἀγλαΐσσι μέμνεται.

(*Olympiques*, I, 146, t. I, p. 12, édit. de Heyne et Scholies, t. II, p. 135.)

Critique historique.

ÉTUDES CRITIQUES  
SUR LES TRAVAUX HISTORIQUES DE M. GUIZOT,

Par M. GAINET,

Curé de Cormontreuil, membre de l'académie de Reims<sup>1</sup>.

---

Il a paru dans les premiers mois de 1851, un livre qui a été trop peu remarqué. Peut-être que l'heure n'était pas opportune pour une publication de ce genre, et les esprits, tout entiers aux préoccupations et même aux craintes de la politique, auront laissé passer cet ouvrage sans pour ainsi dire l'apercevoir :

Les éloges cependant ne lui ont pas manqué dès le début. Voici, par exemple, en quels termes, M. l'abbé Chassay annonçait aux lecteurs de *la Voix de la Vérité*, l'apparition de ce livre (18 juillet 1851).

« C'est une bonne fortune pour la critique que d'avoir à rendre compte d'un livre comme celui de M. l'abbé Gainet. Ce livre, fruit d'études patientes et consciencieuses, n'aura pas besoin pour être bien accueilli du public, des fastueuses tirades de la *réclame* et des louanges intéressées des coteries, qui dispensent au gré de leurs caprices ou de leur ignorance, les satires ou les éloges. Chose digne d'attention par le temps qui court ! nous n'avons pas rencontré dans les *Études critiques sur les travaux historiques de M. Guizot* une seule ligne de déclamation ! Mais en revanche nous y avons constamment trouvé un bon sens remarquable, une discussion pressante, l'urbanité de la bonne compagnie et une modération qui devient si peu commune que la presse religieuse ne saurait trop encourager tous ceux qui ne s'en écartent jamais. Toutes ces qualités étaient fort essentielles pour lutter avec un penseur de l'importance de M. Guizot, avec un des hommes qui doivent toute leur gloire à de fortes études, à des talents émi-

<sup>1</sup> 1 vol. in-12 de 224 pages. — Paris, Lecoffre et Comp.

nents, et à une distinction personnelle, que les adversaires les plus malveillants n'ont jamais contestée. »

Nul donc, ne conteste moins que M. l'abbé Gainet l'admirable talent de M. Guizot :

« La critique la plus sévère, dit-il, ne peut refuser de placer M. Guizot au premier rang parmi les écrivains d'élite de ce siècle <sup>1</sup>. » Mais les erreurs que M. Guizot enseigne n'en ont que plus de poids ; et les catholiques, dépositaires, gardiens, défenseurs de la vérité, ne doivent pas souffrir que ceux qui l'attaquent soient couverts par leur réputation, si grande et si méritée qu'elle soit. C'est ce que M. Gainet a parfaitement compris ; il s'est mis courageusement à la tâche, il a réussi, et il faut regretter qu'on l'ait trop peu su.

Aussi, en rendant compte dans ce moment de son œuvre, nous voulons lui restituer la place qui lui appartient : elle est marquée, ce nous semble, à côté de la belle *Défense de l'Eglise* du regrettable abbé Gorini. Tous deux, M. Gainet et M. Gorini, dans une situation toute pareille, travailleurs modestes et consciencieux, ont plaidé contre des historiens en possession de la gloire, pour le respect dû à l'Eglise et à la vérité ; tous deux ont droit à être également connus de ceux qui aiment et servent l'Eglise.

Nous devons cependant le remarquer, il y a une notable différence entre les travaux de M. Gorini et ceux de M. Gainet. M. Gorini poursuit surtout l'erreur dans les faits, M. Gainet s'attache davantage à la poursuivre « dans l'interprétation des faits. »

« L'histoire de M. Guizot, nous dit-il, est une histoire d'idées plutôt que de faits, une série de jugements sur l'histoire ; enfin, c'est la philosophie de l'histoire. Dans une œuvre pareille, la vérité matérielle est beaucoup sans doute, la vérité morale est infiniment plus importante <sup>2</sup>. »

Voilà le but du critique : pour l'atteindre, il suit pas à pas l'illustre historien de la *Civilisation*, relevant tous ses faux jugements, constatant toutes ses erreurs d'appréciation, faisant sentir le néant de ses doctrines. Rien n'est omis, aucune

<sup>1</sup> *Avant-propos*, p. 1.

<sup>2</sup> *Études critiques*. — *Avant-propos*, p. 7.

grâce n'est faite, toute assertion fautive est contestée, toute vérité contredite est rétablie.

L'ouvrage est divisé en dix-neuf chapitres dont voici les titres :

I. Coup d'œil général, définition de la civilisation. — II. Caractère spécial de la civilisation européenne. — III. Système de M. Guizot, ou enchaînement logique de sa pensée sur l'histoire de l'Europe. — IV. Premier élément de la civilisation, l'élément romain. — V. Second élément de la civilisation, l'élément barbare. — VI. L'Eglise jugée par M. Guizot, elle est le troisième élément de la civilisation. — VII. Divers jugements de l'auteur sur l'Eglise. — VIII. La morale est-elle séparée du dogme? — IX. Hagiographie. — X. De l'unité comme principe fondamental de la société spirituelle, remarquables réflexions de M. Guizot à ce sujet. — XI. Liberté de pensée. — XII. Féodalité, coup d'œil général sur le moyen âge. — XIII. La papauté. — XIV. Philosophie au moyen âge. — XV. La royauté. — XVI. La réforme. — XVII. De l'histoire de la révolution d'Angleterre. — XVIII. Pour et contre, M. Guizot pour, M. Guizot contre. — XIX. Complicité des doctrines de M. Guizot avec le socialisme, conclusion.

Nous ne pouvons faire connaître en détail toute cette discussion. Qu'on lise l'ouvrage et même qu'on l'étudie, car il mérite d'être rangé parmi les plus utiles et les plus solides apologies du christianisme.

Le titre seul des chapitres a déjà révélé l'importance de ces *études* ; mais il est bon pour la mettre dans tout son jour que nous placions sous les yeux du lecteur quelques-uns des jugements erronés que M. Gainet relève dans les écrits historiques de M. Guizot.

Après une exposition fort claire et du sujet et de la manière dont il a été envisagé par M. Guizot, le critique fait cette réflexion qui découvre à l'instant son but à lui-même et tout l'intérêt qui s'attache à son travail. « Le célèbre historien a fait une œuvre utile à bien des égards, mais elle est trop concentrée dans les intérêts matériels pour être digne de la majesté de son titre (p. 15). »

En effet, comment M. Guizot fait-il connaître le vrai caractère de la civilisation européenne? C'est en tenant compte seulement des formes extérieures de gouvernement, ce qui l'amène à donner la supériorité à l'antiquité sur le monde moderne : « La place qu'il fait au christianisme est beaucoup

» trop petite, » malgré des aveux considérables en sa faveur : M. Gainet en fait à l'historien un juste reproche; il y voit avec raison : « le premier anneau d'une série de faux jugements, » et il oppose à M. Guizot des noms qui doivent lui être sympathiques : MM. Jouffroy et Villemain; « car, dit ce dernier, la religion est le premier gage de la civilisation moderne, qui, en l'unissant à sa divine existence, partage les promesses de sa durée et semble échapper à la loi commune de la mortalité des empires (p. 26). »

Le chapitre in résume d'une manière intéressante et profonde tous les travaux et toutes les opinions historiques de M. Guizot; quiconque aura lu ses œuvres rendra à M. Gainet cette justice « qu'aucune idée, aucun jugement important, n'a été négligé. » Ce résumé est placé là pour soulager le lecteur et éclairer la suite de la discussion.

Il ne faut pas croire que le critique ait pris à tâche de ne voir en M. Guizot que les fautes. A chaque occasion, au contraire, il se plaît à reconnaître hautement le talent du grand historien, témoin ce juste éloge : « C'est une gloire acquise à l'auteur que depuis ses travaux sur l'administration romaine, sur son mécanisme, sur ses perfections et ses vices, cette étude n'est plus à faire, c'est une question presque épuisée (p. 35). »

Cette justice rendue à M. Guizot n'empêche pas non plus le critique de remplir le devoir de signaler dans les écrits de M. Guizot, ce qu'il y trouve de répréhensible.

Passons sur les chapitres dans lesquels M. Gainet signale les injustices de M. Guizot à l'égard du Christianisme, lorsqu'il traite des deux premiers éléments de civilisation, l'élément romain et l'élément barbare, et arrivons à *l'Église jugée par M. Guizot : elle est le troisième élément de civilisation.*

« M. Guizot s'applaudit beaucoup d'avoir pénétré jusqu'au cœur du Christianisme lorsqu'il a compté les conciles, donné la table des matières de leurs décisions, nommé quelques-uns de ses hommes célèbres, catalogué leurs ouvrages et décrit très-incorrectement les liens hiérarchiques des ministres de la religion et des fidèles (p. 68). »

M. Gainet n'a-t-il pas raison d'ajouter aussitôt que ce n'est

pas assez, que ce n'est là ni avoir, ni donner, une idée véritable et complète de l'Eglise.

Du reste, voyez combien il importe de surveiller et de combattre les assertions de M. Guizot sur l'Eglise.

« Voici une incroyable citation de l'illustre professeur. »

« Dans les premiers temps, la société chrétienne se présente comme une pure association de croyances et de sentiments communs; les premiers chrétiens s'y réunissent pour jouir ensemble des mêmes émotions, des mêmes convictions religieuses. On n'y trouve aucun système de doctrine arrêté, aucun ensemble de règles de discipline, aucun corps de magistats (p. 79). »

En voici une autre :

« Pour ceux d'entre vous qui ont fait des études philosophiques un peu étendues, il est, je crois, évident aujourd'hui que la morale existe indépendamment des idées religieuses; que la distinction du bien et du mal moral, l'obligation de fuir le mal, faire le bien, sont des lois que l'homme reconnaît dans sa propre nature aussi bien que les lois de la logique, et qui ont en lui leur principe (p. 87). »

Et les saints, voulez-vous savoir ce qu'en pense M. Guizot? Voici comment il en parle : « Les légendes ont été pour les chrétiens de ce temps, qu'on me permette cette comparaison purement littéraire, ce que sont pour les Orientaux ces longs récits, ces histoires si brillantes et si variées dont les *Mille et une Nuits* nous donnent un échantillon. C'était là que l'imagination populaire errait librement dans un monde inconnu, merveilleux, plein de mouvement et de poésie. Il nous est difficile, aujourd'hui, de partager tout le plaisir qu'elle y prenait il y a douze siècles; ces habitudes d'esprit ont changé; les distractions nous assiègent, mais nous pouvons du moins comprendre, qu'il y avait là pour cette littérature une source de puissant intérêt (p. 92). »

Toutes ces choses sont-elles de ces opinions inoffensives auxquelles on puisse laisser un libre cours? Ne faut-il pas, au contraire, féliciter M. Guizot, d'avoir, malgré la place éminente qu'occupe M. Guizot parmi les écrivains de ce temps, signalé le danger de ces doctrines.

Non-seulement il a signalé le danger, mais il a réfuté l'erreur, et il l'a réfutée d'une manière éloquente; nous choisissons, entre autres exemples, cette page en réponse aux idées de M. Guizot sur les légendes et les saints.

« Nous ne nions pas, assurément, que la vie des saints, de ces personnages qui, par le courage de leurs vertus, s'élevaient si fort au-dessus de l'humanité, ait été une source de jouissances poétiques. Nous irons même plus loin que l'auteur; nous ajoutons que la poésie, dont la vraie religion ouvre la source, est toujours la plus pure, la plus douce et la plus abondante, car alors les plaisirs de l'imagination décident surtout de la contemplation du beau, et le beau qui satisfait le plus vivement, c'est le beau moral; c'est celui qui est le plus accessible aux masses. Il suffit d'avoir du bon sens et un cœur pour en sentir l'effet. La religion, la religion vraie, doit avoir une supériorité décisive sur toutes les autres origines poétiques, parce que les spectacles qu'elle fournit, les dévouements qu'elle anime, les grandes idées qu'elle soulève et qu'elle fait briller aux yeux de la raison étonnée sont faits pour élever l'âme et nourrir l'enthousiasme. Mais, répétons-le, le beau qui a ses profonds effets sur l'âme humaine, le beau qui remue ainsi des générations entières, ne peut être que la *splendeur du vrai* (p. 94). »

Et plus loin appréciant la sainteté et son rôle social, ce qu'il dit, n'eût pas été indigne, certainement, de la pensée et de la plume de M. Guizot lui-même.

« Qu'est-ce que la sainteté, telle qu'elle apparaît dans les légendes et dans toute la durée de l'ère chrétienne? C'est le beau idéal de la vie privée, qui passe en acte et devient vivante dans la réalité. Ce beau idéal avait paru réalisé dans sa sublime et inénarrable perfection dans le Fils de Dieu, sauveur du monde. En lui, l'amour des hommes a été porté jusqu'aux dernières limites du dévouement et du sacrifice. Cet amour s'est élevé au-dessus des liens les plus légitimes de la nature, au-dessus des tendances naturelles du cœur, au delà des frontières de la patrie.

» Il ne se pouvait pas qu'un pareil exemple n'eût pas des milliers d'imitateurs, qui, en suivant même de loin les traces

d'un tel maître, devaient porter assez haut la dignité et la grandeur morale de l'homme pour avoir une grande place dans l'admiration de leurs contemporains. La gloire qui suivait leurs pas, cette gloire si douce qui n'était que le reflet d'une vie conforme à la justice et à la loi, ou l'auréole merveilleuse dont Dieu se plaît à illustrer ses disciples; cette gloire, ils la fuyaient comme un embarras, ou une vanité, ou une perfidie; mais ce que la modestie refusait, l'admiration et la reconnaissance le rendaient sans mesure et sans fin (p. 97). »

C'est ainsi que M. Gainet ne laisse rien passer sans l'examiner, et l'éclaircir dans une discussion convenable. Indiquons quelques points traités dans la suite de ces études.

L'Eglise, bien qu'elle prétende gouverner les esprits et leur imposer une règle de croyance, ne porte pas néanmoins atteinte à la liberté individuelle; c'est en vain que M. Guizot l'affirme (p. 126).

Ce n'est pas à la féodalité, c'est à l'Evangile qu'est dû le changement dans la condition de la femme, et ici, M. Gainet s'appuie sur une admirable page de Balmès (p. 895).

Le chapitre XIII, *Examen des doctrines de M. Guizot sur la Papauté*, est des plus importants. Pour l'illustre historien la Papauté est une œuvre humaine, aussi l'œuvre humaine subit toutes les vicissitudes des temps; elle est tantôt *l'Eglise impériale*, tantôt *l'Eglise barbare*, tantôt *l'Eglise féodale*, et enfin *l'Eglise théocratique*. Le but des Papes dans leurs luttes contre les rois n'a pas été de conserver au mariage un caractère chrétien, ni de défendre la liberté de l'Eglise et celle de l'Italie, M. Guizot le prétend; leur but a été d'établir à leur profit une vaste théocratie.

M. Gainet répond et prouve que cela n'est pas parce que, entre autres motifs, et de l'aveu même de M. Guizot, une théocratie est impossible.

Si on laisse passer toutes les accusations de M. Guizot, quoi de plus propre à vouer la Papauté et son action sur le monde au mépris des hommes? La modération de M. Guizot dans la manière de formuler ses jugements n'y fait rien, ne leur ôte rien de leurs pernicieuses conséquences. Modération n'est pas



justice! Aussi, qui n'applaudirait à cette judicieuse réflexion de M. Gainet?

« Nous admettons que M. Guizot a toujours parlé de la Pa-  
» pauté avec des paroles convenables, et nous pourrions pres-  
» que dire respectueuses; mais la modération n'est pas tou-  
» jours la justice. Comme historien, il n'a pas toujours bien  
» observé et mentionné les faits; comme philosophe et juge  
» des progrès de la civilisation, il a complètement méconnu  
» le rôle bienfaisant de la Papauté dans le monde (p. 207). »

Que d'erreurs encore dans les idées de M. Guizot sur la philosophie au moyen âge! Pour lui, elle est tout entière représentée par *Scot Erigène*, *Abeilard* et autres hérétiques, elle consiste tout entière dans une méthode, *la méthode rationnelle*, qu'il oppose avec complaisance à *la méthode d'autorité*, qui est, dit-il, la seule en usage dans l'Eglise. Dans un écrit destiné à raconter le mouvement général des esprits, les plus grandes œuvres du moyen âge, *saint Thomas*, *le Dante*, *l'Imitation* ne sont pas même nommés. — M. Gainet fait ressortir cet oubli et, en face des noms d'Abeilard et de Scot Erigène, il place les noms de *saint Thomas* et de *saint Anselme*, noms catholiques, et cependant assez grands dans l'histoire de la philosophie.

Nous voici au chapitre qui traite des idées de M. Guizot sur *la Réforme*.

Que répondra-t-on à ces aveux de M. Guizot et aux réflexions dont les accompagne M. Gainet en les signalant?

« Personne n'a encore envisagé cet événement avec autant de hardiesse et d'indépendance, dans son parti du moins. — Avec M. Guizot, la lutte entre le catholicisme et le protestantisme est finie sur tous les points, hormis un seul. — L'auteur loue la réforme, non en elle-même, mais dans sa révolte contre l'autorité spirituelle (p. 258). »

« La réforme, dit-il, n'est pas une simple vue d'amélioration religieuse, le fruit d'une utopie d'humanité et de vérité; elle a eu une cause plus puissante que tout cela et qui domine toutes les causes particulières. Elle a été un *grand élan de liberté de l'esprit humain*, un besoin nouveau de penser, de juger librement, pour son compte, avec ses seules

» *forces*, des faits et des idées que, jusque-là, l'Europe recevait ou était tenue de recevoir des mains de l'autorité. C'est une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine, et pour appeler les choses par leur nom, une insurrection de l'esprit humain contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel (p. 328).

» Elle a été plus grande comme événement que comme système; ce qu'elle a fait, elle ne l'a pas complètement connu, elle ne l'eût pas complètement avoué (p. 338).

« Lorsqu'un protestant, dit à ceci M. Gaiuet, laisse tomber des paroles comme celles-ci, elles sont un événement. » Qu'on juge de l'importance de ce chapitre par le résumé qu'en fait lui-même M. Gaiuet.

« Résumons cette partie de la discussion.

» Des aveux et concessions de M. Guizot il résulte :

» 1° Que les motifs mis en avant par les auteurs de la réforme étaient de vains prétextes.

» 2° Que les abus imputés aux catholiques et à la cour de Rome ont été considérablement exagérés.

» 3° Que lors même que l'on eût accordé aux dissidents la réforme des abus signalés, ils ne se seraient pas trouvés satisfaits et ne seraient pas revenus à l'obéissance.

» 4° Que le but cherché par les protestants n'était pas le zèle, ni une utopie de vérité, mais l'insurrection de l'esprit contre le pouvoir spirituel.

» 5° Cette indépendance du pouvoir spirituel, ils ont voulu en jouir pour eux-mêmes et non l'accorder aux autres; ils pratiquaient à leur profit l'absolutisme qu'ils combattaient dans Rome.

» 6° Que la réforme a été un obstacle et non un secours à la liberté politique des citoyens.

» 7° Que M. Guizot ne croit pas à l'existence positive de la réforme, il ne la prend pas comme une religion. Elle n'est à ses yeux qu'une démolition révolutionnaire et rien de plus.

» Bossuet ne fut jamais aussi foudroyant contre le protestantisme (p. 290). »

Nous terminerons ici cette étude, non pourtant sans avoir signalé le chapitre *pour et contre*, dans lequel M. Gaiuet op-

pose M. Guizot à M. Guizot, et celui dans lequel il montre que l'on combat en vain le socialisme quand on prêche l'insurrection dans les idées.

En résumé, que faut-il penser des œuvres historiques de M. Guizot. — M. Gaiet nous le dira :

« Le travail historique de M. Guizot n'est digne de sa réputation qu'à un point de vue secondaire. Sans doute on y trouve l'empreinte d'un beau talent. Vous n'y serez point déçu, si, amateur de la bonne littérature, vous y cherchez de magnifiques tableaux. Soit que l'auteur peigne une époque ou un grand caractère, il est également admirable par la vigueur du pinceau et l'éclat de la couleur. S'il fait passer devant vous les grandes figures de Charlemagne, de Grégoire VII, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Washington, vous pourrez faire vos réserves pour la parfaite ressemblance, mais vous ne refuserez pas votre admiration à l'artiste qui, sait donner une telle vie à ses personnages. — Est-ce à la métamorphose d'une institution importante, des municipalités romaines par exemple, ou d'une autre qu'il vous fait assister ? L'habile anatomiste décompose tous les rouages de l'institution ; vous connaîtrez ses vices de nature, ses époques critiques, les causes de sa mort et de sa transformation, et vous serez sur la trace des débris d'une institution qui se succède à elle-même sous une autre forme (p. 373).

» M. Guizot était né pour être plus grand qu'il n'est : il a trahi sa gloire. Il a cru être au-dessus des préjugés de son siècle, et il s'est mis au-dessous. Il devait être de ce petit nombre d'hommes à la forte trempe, à l'esprit naturellement indépendant qu'on ne devait pas voir partager les préjugés du vulgaire. Il n'en a pas eu le courage. Au lieu de diriger l'opinion d'une manière désintéressée, et pour le seul intérêt de la vérité, il a caressé les mauvais instincts du public de son temps, parce qu'il a vu là un moyen de puissance et de succès personnel. Il a eu ce qu'il a demandé, mais l'avenir ne lui doit rien (p. 321). »

Ce sont là des paroles bien sévères ; mais qu'importe, ou plutôt, tant mieux, puisqu'elles sont vraies. Nous autres catholiques, nous avons cette coutume d'appeler l'erreur par le

nom qui lui convient, et, comme disait saint François de Sales, de crier au loup quand le loup est en présence.

La taille de Goliath n'épouvanta point David : M. Gai-net a bien fait de ne pas reculer devant la réputation de M. Guizot. Les plus modestes travailleurs peuvent quelque chose pour détruire son prestige, quand surtout, ils ont comme M. Gai-net, un jugement sûr et une véritable science.

Oui, M. Gai-net a fait un bon livre. On nous a dit qu'il était trop peu remarqué ; nous le croyons, et nous le répétons ici à notre tour, afin qu'on ne le laisse pas dans un oubli qui serait une injustice.

Th. MMIL.

---

**Traditions primitives.**


---

TRADITIONS CONSERVÉES DANS LES LIVRES SIAMOIS;

**HYMNE A LA MÈRE.**

---

On trouve dans l'histoire religieuse de tous les peuples des vestiges plus ou moins altérés, mais toujours transparents, de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament; c'est une observation qu'on a faite mille et mille fois et toujours avec raison.

Les livres du Bouddhisme siamois, que j'ai longuement étudiés, viennent encore confirmer cette proposition. Ils contiennent des faits et des documents d'autant plus précieux à recueillir, qu'ils n'ont encore été remarqués par personne. Ce sont des trésors dont il importe d'enrichir les *Annales de la philosophie chrétienne*.

Je trouve d'abord les *dix plaies d'Egypte*. Le but est différent; mais les moyens pour l'atteindre sont presque les mêmes. Je ne veux point relever aujourd'hui d'autres traits des livres sacrés. Je me propose de revenir sur ce sujet. Je me borne en ce moment à donner un petit poème, vraiment remarquable, que j'extrait de ces mêmes livres siamois. — Mais avant je dois donner une notice sommaire de ces livres.

Les livres sacrés du Bouddhisme siamois se divisent en trois classes *Phra - Sutr*, *Phra - Vinai* et *Phra - Paramat*. Le curieux document que je publie ici est tiré d'un volume en feuilles de palmier, qui appartient à cette troisième catégorie. Je l'ai trouvé à Bangkok.

Il me serait plus difficile de préciser l'époque à laquelle remonte la composition de ce livre, parce que les ouvrages siamois ne portent ni date ni nom d'auteur.

Cependant plusieurs raisons me portent à croire que la plupart des livres religieux des Bouddhistes ont été rédigés ou corrigés du 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Cha : ao sing dai  
Prièb khun Mè dai

Que pourrons-nous comparer aux  
mérites de la Mère? Que pourrons-

Sing rai cha : nu  
 Xang dual tra xu  
 Hai ru thuen thi  
 Va khun xa : na : ni.  
 Ju nai kosa.

Phen din prieb sai  
 Mai song vai dai  
 Khun phra : Manda  
 Dut dang hing hoi  
 Séng noi nakna  
 Dang phra : surija,  
 Ja phu'ng songsai.

Phen fa akat  
 Jai nak samat  
 Kuat ma thang mot  
 Xang dual phra : khun  
 Khun Mè nak pai  
 Phên fa na jai  
 Bao nak bao na.

Sai nam khàng mi'ng  
 Nain nan mai thu'ng  
 Ku'ng khun Manda  
 Nam nan bao noi  
 Kuà khun than na  
 Khun phra : Manda  
 Mák kuà sênathave.

Ao khao phra : Meru màt  
 Sùng thiêm akât  
 Jai luang sin thì  
 Ao xang kh'un lào  
 Bao kua khun si  
 Khun phra : xa : na : ni  
 Mi màk nak nà.

Phên fa phên din  
 Ao ma xang sin  
 Thang khao phra : Meru mat  
 Khu'n xang và bao  
 Mai thao lo'i na  
 Khun phra : Manda  
 Jing kuà thora : ni.

nous mettre dans le plateau de la balance, pour connaître parfaitement les mérites que la Mère a entassés sur sa tête.

Le globe de la terre ne peut porter les mérites de la Mère. La mouche luisante est-elle comparable à l'éclat de ces mérites ? Nullement. Ils brillent comme le soleil, n'en doutez pas.

Si l'on met dans le plateau de la balance l'air et le firmament lui-même, contre les mérites de la Mère, ces mérites seront plus pesants, et le firmament qui est si vaste paraîtra très-léger.

Si vous mettez d'un côté toutes les eaux, les eaux n'égalent pas la moitié du poids des mérites de la Mère. Elles seront beaucoup plus légères. Dix millions de fois plus pesants seront les mérites de la Mère.

Si vous prenez le mont Meru dont la hauteur atteint les cieux, dont la grandeur est immense, si vous le pesez, vous le trouverez beaucoup plus léger que les mérites de la Mère.

Enfin si vous mettez ensemble dans le plateau de la balance le firmament, le globe de la terre et le mont Méru, ils seront encore plus légers. Les mérites de la Mère sont plus grands que la terre.

Ne croirait-on lire une page dérobée aux œuvres de saint Ephrem ou de saint Jean Damascène sur les vertus de la sainte

Vierge? Et qui oserait affirmer que la mère du dernier Bouddha, la grande, l'illustre *Maia*, dont les livres siamois célèbrent les louanges, n'est point la sainte Vierge elle-même, *Marie*, mère du Verbe incarné? Les objections que l'on pourrait tirer sur ce point de la chronologie sont bien loin d'être insolubles. La critique en a victorieusement réfuté de plus difficiles.

X. TESSIER.

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE. ALGÉRIE. — *Découverte dans un rocher d'un animal inconnu.* — On écrit d'Aumale, le 15 mai, à l'*Indépendant* de Constantine :

« Un fait des plus curieux et qui peut être appelé à jeter une lumière toute nouvelle sur un des plus grands problèmes de la science moderne, vient d'avoir lieu aux portes de notre ville. Un ouvrier tailleur de pierre ayant à fendre en deux un bloc de grès rouge pouvant présenter 15 centimètres de large sur 1 mètre 25 centimètres de long, fut fort étonné de voir le roc s'ouvrir sous ses coups, et un animal d'une forme tout à fait inconnue en sortir. Ce reptile, que nous avons sous les yeux au moment où nous écrivons, et qui a vécu, d'après ce que nous a dit l'ouvrier qui l'avait trouvé, environ 30 à 40 secondes, présente une longueur de 96 centimètres depuis la queue jusqu'à l'extrémité de la tête, qui est excessivement développée. Il est pourvu de quatre pattes qui ressemblent à des nageoires et paraissent destinées à le porter à la surface de l'eau : la tête légèrement allongée et les mâchoires très-fendues, rendent horrible cette espèce de lézard énorme et dont le col est presque aussi long que le corps. Deux rangées de dents encore à l'état rudimentaire, font supposer que cet animal aura été saisi presque dès sa naissance par un accident atmosphérique quelconque et enveloppé de matières calcaires. Nous n'avons pas encore vu la pierre où il a été trouvé, ce qui nous empêche d'établir une hypothèse quelconque sur l'époque à laquelle peut remonter ce fait.

Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'un phénomène semblable se produit. On sait que fort souvent des reptiles de toutes sortes, et principalement des *crapauds*, ont été trouvés dans des circonstances analogues. La forme seule de ce monstrueux reptile, dont nous ne voyons l'équivalent nulle part, nous ferait supposer qu'il appartient à une espèce perdue. Elle se rapproche tellement de celle attribuée par Cuvier à l'*ichtyosaure*, que nous serions tentés de croire que nous venons de retrouver un animal antédiluvien conservé dans une pierre, comme le fameux *paléonthérium* que l'on a trouvé sur la route d'Aumale à Constantine. Il a été immédiatement mis dans l'alcool par les soins de M. A. S... Sa peau est presque complètement noire. Nous ne saurions trop recommander à tous ceux qui s'occupent de science de venir visiter ce lézard énorme et la pierre qui a, dit-on, conservé exactement son empreinte.

M. A. S..., patron du nommé Pierre Bourdelle, auquel est due cette découverte, a fait transporter le reptile dans une des salles de sa maison, où peuvent le voir tous les hommes sérieux qui s'occupent de l'histoire naturelle dans nos provinces.

On a immédiatement écrit à M. Isidore Geoffroi Saint-Hilaire une relation fort détaillée de ce fait si curieux ; et l'animal sera lui-même envoyé au Muséum de Paris, aussitôt que l'occasion permettra de le faire dans les conditions nécessaires par l'entière conservation de ce reptile, qui viendra sans doute fournir une nouvelle preuve de la sagacité et du génie de notre grand Cuvier. »



AUTRICHE. — VIENNE. — *Procès des Salémites, ou Sectaires se croyant inspirés.*

Le 8 juin, comparaissent devant le tribunal de Vienne dix des principaux adeptes d'une secte religieuse appelée les *nouveaux Jérusalémites* ou *Salémites* (le peuple les nomme *Frères de saint Jean*). Déjà en 1857 une enquête avait été entamée contre eux, puis supprimée par l'Empereur ; l'année dernière aussi, quelques-uns d'entre eux ont comparu devant la justice, et l'un d'eux a prononcé ces mots : « Un tribunal peut bien me condamner, mais jamais me con- » vaincre. »

Les œuvres et les opinions de *Swedenborg* servent en grande partie de base à la nouvelle doctrine, qui professe le plus grand respect pour la Bible et pour l'Évangile de saint Jean, et reconnaît l'inspiration divine à un certain nombre de prophètes de l'ancien Testament. Elle confesse un seul Dieu, le Christ, source de l'amour, et proclame comme précepte suprême l'amour de Dieu et du prochain. Les Salémites croient qu'on peut faire son salut dans toutes les religions et que le jugement dernier a déjà eu lieu.

Leur culte se borne à la lecture et à l'explication des Écritures saintes, sans aucune pratique extérieure. Ils ne reconnaissent point l'autorité du Pape, *l'Esprit de Dieu seul devant gouverner l'Eglise*. Ils se distinguent aussi par la défense de fumer, de prendre du tabac, de jouer, et de boire des spiritueux. Cette secte, fondée en 1852 par le médecin Jean Koch, compte 500 adeptes selon les rapports officiels ; mais l'on prétend qu'il y en a plusieurs milliers. Dès aujourd'hui, il y a scission dans son sein. Une partie, la minorité, s'abandonne à des *réveries extravagantes*, sous la direction d'un certain Markel qui se dit *inspiré de Dieu* et qui prétend avoir des visions.

Les dix prévenus qui comparaissent le 8, du chef de délit contre les lois de l'Empire par la fondation ou la propagation d'une secte que l'Etat n'autorise point, étaient des hommes d'âges différents, artisans pour la plupart, simples et propres dans leur mise, les cheveux rejetés en arrière avec assez de soin, la barbe entière, l'air calme, grave et recueilli.

Leurs réponses aux questions du président étaient brèves et précises : deux des chefs seulement sont entrés dans une longue défense de leur doctrine. Le public était fort nombreux ; on y remarquait, à leur extérieur en tout semblable à celui des prévenus, un assez grand nombre de Salémites.

Le tribunal les a condamnés à la prison, depuis deux mois jusqu'à quinze jours, selon les différents degrés de culpabilité, en aggravant la peine d'un jour de jeûne par semaine. Tous ont interjeté appel, mais ils ont entendu sans émotion ce jugement auquel ils s'attendaient. Ils considèrent cette condamnation, non comme un châtement, mais comme une persécution religieuse.

(*Ost Deutsche-Post*).



**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**  
 Numéro 20. — Août 1861.

---

Bibliographie catholique.

PREUVES QUE THOMAS A KEMPIS

N'A PAS COMPOSÉ

**L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.**

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE<sup>1</sup>.

Chap. XXXIV.

Pendant que j'étais au collège, un de mes condisciples mourut subitement. La veille du jour où nous le pleurions, il jouait avec nous, et ce contraste navrant entre les sonores éclats de rire de la veille et les silencieuses larmes du lendemain produisit sur mon âme d'enfant une ineffaçable impression. Mais ce qui contribua le plus à graver profondément en moi cette douloureuse impression, ce fut la lecture qu'un saint prêtre nous fit du chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, sur la *méditation de la mort*, au moment même où le glas retentissait. J'entends encore la voix émue du prêtre, et le son funèbre de la cloche qui ajoutait en quelque sorte à chaque verset un commentaire d'une saisissante éloquence. Je n'ai jamais pu relire, depuis ce jour, le chapitre de la *méditation de la mort*, sans éprouver une pieuse émotion. Il y a dans ces pages d'une grandeur calme et austère certaines paroles terrifiantes qui s'y détachent comme en traits de feu, pareilles à ces éclairs dont un ciel sombre fait encore mieux ressortir la menaçante splendeur. Je ne sais rien de plus capable de ramener la pensée de l'homme le plus frivole vers de graves et salutaires considérations, que la lecture de ce chapitre sur la mort. Ses huit ou neuf paragraphes en disent plus, dans

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au numéro précédent, t. III, p. 405.

leur concise énergie, que tous les traités de philosophie du monde antique ou du monde moderne.

Thomas à Kempis, lui aussi, a composé un chapitre spécial sur la mort; c'est le chapitre xxv du *Vallis liliorum: de incertâ horâ mortis, et celeri fine hujus vitæ*. On n'y trouve que des banalités de ce genre: « Dans cette dernière heure disparaîtront à nos yeux tous les châteaux, toutes les villes, tous les bourgs, tous les vases d'or et d'argent, tous les ragoûts excellents (*omnia fercula lauta*) et toutes les coupes parfumées. Alors cesseront également de se faire entendre la lyre, la trompette, la flûte, la harpe; alors finiront les amusements, les jeux, les ris, les sauts, les applaudissements, les chants et les refrains, les cris dans les places publiques et dans les maisons. » Ou encore: « Aujourd'hui le roi vit et commande, et demain on ne le trouve plus, on ne l'entend plus. Aujourd'hui il siège sur un trône élevé et il est revêtu d'un manteau d'or; demain il sera enseveli sous la terre, et on ne le verra plus. Aujourd'hui il est honoré par beaucoup de gens, et demain nul ne se souciera de lui. Aujourd'hui tous le louent; demain il sera privé de ses richesses et de ses honneurs, de ses villes et de ses châteaux. Aujourd'hui il est plus beau que tous les enfants des hommes, et demain il sera la pâture des vers et l'infection des narines. De même qu'il vint au monde tout nu, de même, comme un pauvre et un exilé, il est porté dans le sépulcre. Car la fin des délices et des pompes du siècle arrive vite: la mort, la douleur, le deuil, la peur envahissent tous les hommes. Notre seigneur le Pape (*dominus papa*) meurt, le cardinal meurt aussi; et un autre leur succède, qui mourra bientôt à son tour. Car personne ne peut obtenir du Pape une bulle qui le dispense de mourir, ni se procurer à prix d'argent une prébende qui lui reste toujours. Souvent, après avoir obtenu une grâce et une prébende, une mort subite arrive et enlève tout à la fois. Et ainsi il advient qu'un homme se retire de Rome pauvre et nu comme quand il vint d'abord à la cour pontificale. »

Dans le vii<sup>e</sup> chapitre du *Manuale pauperum*, Thomas à Kempis revient en ces termes sur la fin de l'homme: « Le riche périt, le pauvre périt, le jeune périt, le vieillard périt,

le beau périt, le noir périt, le docte périt, l'ignorant périt, le grand périt, le petit périt, le noble périt, le roturier périt, le maître périt, le serviteur périt, le prélat périt, le subordonné périt, celui qui est honoré périt, celui qui est réfuté périt, le professeur périt, le disciple périt, le clerc périt, le laïque périt, le chanoine périt, le moine périt, le théologien périt, l'astrologue périt, le médecin périt, celui qui est habile en toute science périt.»

Je rougirais d'ajouter un seul mot pour marquer l'énorme distance qui sépare le chapitre de l'*Imitation* sur la mort, des chapitres de Thomas à Kempis sur le même sujet.

Chap. XXXV.

L'auteur de l'*Imitation* se sert (l. III, c. 8) de la remarquable expression *nihilitas*. Cette expression, directement intraduisible, et qui peint avec une si vive énergie tout le néant de l'homme en la présence de Dieu, n'est jamais employée par Thomas à Kempis<sup>1</sup>.

Chap. XXXVI.

L'*Imitation* n'a point de *préface*. Et cependant le *Soliloquium animæ*, deux fois moins considérable que l'*Imitation*, en a une; le *Vallis liliorum*, de même étendue que le *Soliloquium*, en a une; le *De solitudine et silentio*, plus court de moitié que ces deux traités, en a une; le *Dialogus novitiorum*,

<sup>1</sup> Je n'ai pas vu non plus dans les œuvres de Thomas à Kempis le mot *mobilitas*. Je remarque aussi qu'en général l'auteur de l'*Imit.* emploie habituellement, à l'opposé de Thomas à Kempis, les substantifs qui finissent en *en*, comme *juvamen*, *solamen*, *sublevamen*, etc. Là où Thomas à Kempis dit : *argentum*, *pecunia*, l'*Im.* dit : *numisma* (l. III, c. 3). Là où Thomas à Kempis dit : *offensa*, l'*Im.* dit : *opprobrium* (l. II, c. 1). Là où Thomas à Kempis dit : *monita* ou *sententia seniorum*, l'*Im.* dit : *parabolæ seniorum* (l. I, c. 5). Sous la lettre P se groupent beaucoup de mots de l'*Im.* qui ne sont pas dans les œuvres du chanoine hollandais : *perpetrare*, *probatio*, *peccaminosus*, *promptus*, *pulverizare*. Je n'ai nulle part trouvé dans les œuvres de ce dernier, l'avant-goût de la céleste patrie, *prægiustus patriæ celestis* (l. III, c. 6). D'un autre côté, l'expression « toutes les pompes du monde » qui est dans le *de fidei dispensatore* (c. 26.) n'est point dans l'*Im.*, et le mot *prior*, prieur, supérieur, fréquent dans les œuvres de Thomas à Kempis, ne figure pas dans l'*Im.* Si je ne craignais de donner à cette liste les proportions d'un vocabulaire, je pourrais l'allonger beaucoup.

qui ne se compose que de 13 pages, en a une. Quoi ! Thomas à Kempis aurait orné de préfaces, si toutefois le mot *orner* peut s'employer en pareil cas, les plus insignifiants de ses opuscules, et, dérogeant à ses habitudes, il n'en aurait point mis précisément en tête de son chef-d'œuvre ?

Ah ! que je comprends bien l'absence de préface dans l'*Imitation*, si Thomas à Kempis n'en est point l'auteur ! L'*Imitation* insiste trop sur la nécessité imposée au véritable chrétien de se tenir toujours à l'écart et d'aimer par-dessus tout à être ignoré, pour avoir pu songer un seul moment à écrire une préface, c'est-à-dire à parler de lui-même. Quand on a sincèrement abdiqué tout amour-propre, on ne va pas afficher sa personnalité dans une allocution au public. Quand on a poussé la modestie jusqu'au point d'ensevelir sa gloire dans le linceul de l'anonyme, on ne va pas, infligeant dès la première page d'un livre un formel démenti aux maximes qu'il contient, faire rayonner un *moi* orgueilleux à la place la plus apparente du volume. Autant j'aurais été étonné de voir l'auteur de l'*Imitation* sur ce piédestal qu'on se dresse à soi-même dans une préface, autant je m'étonnerais, l'hypothèse des Kempistes étant admise, que le chanoine régulier qui se met en scène, non-seulement au commencement <sup>1</sup>, mais encore au beau milieu de ses livres <sup>2</sup>, n'eût pas adressé du

<sup>1</sup> Thomas à Kempis compare son *soliloquium* à une délicieuse prairie plantée de divers arbres et décorée de belles fleurs. Il dit que tantôt il y parle, tantôt il y dispute, et qu'il a revêtu les sentences réunies dans ce petit livre d'un style doux, agréable (*stylo placido*).

<sup>2</sup> Dans le *De fidei dispensatore* il se fait adresser cette objection : « Tu as entendu parler des effets de la confiance en Dieu, mais est-ce que tu en as jamais fait l'expérience ? » Et il répond en racontant que dans une maison où étaient plusieurs hôtes pauvres, on prit autant de poissons qu'il y avait d'hôtes (p. 578). D'après le chap. vii du *dialogus novitiorum*, Thomas à Kempis allait quelquefois dîner en ville, car parlant d'une riche dame du monde (*matrona quædam dives et secularis*), il prétend qu'elle lui apprit à sa table l'histoire dont il embellit ce chapitre, et *hoc mihi in mensâ sud recitavit*. Dans la *biographie de Florentius*, il rappelle avec un petit sentiment de vanité que ce fondateur des monastères de Windesen et de Ste-Agnès appuya un jour, devant le lutrin, ses mains sur son épaule, et il fut si stupéfié d'une telle faveur, ajouta-t-il, qu'il n'osa pas faire le plus petit mouvement. J'ai déjà eu l'occasion de rappeler que dans cette même biographie, Thomas à Kempis nous donne d'infinis détails sur les fonctions quasi-culinaires qu'il a été appelé à remplir au-

haut de la première page de l'*Imitation* une harangue à ses lecteurs.

## Chap. XXXVII.

L'*Imitation* ne nous offre, en fait de proverbes, que ceux de Salomon. Thomas à Kempis nous en fournit de moins relevés. J'en citerai quelques-uns :

« C'est un proverbe très-vrai que celui-ci (*proverbium veridicum est*) : Celui qui ne veut pas écouter le maître sera frappé comme un âne grossier (p. 8). »

« Quand quelqu'un qui est borgne ou boiteux s'avise de sortir, rarement il revient sain et sauf (p. 43). »

« Se fâcher pour une mouche<sup>1</sup> qui vole (p. 73). »

« Les prairies agréables conduisent les sots à des gîtes misérables (p. 127). »

« La stupidité de l'âne qui se trompe est plus excusable que la méchanceté du cheval qui se montre récalcitrant (p. 267). »

« On trouve partout de petits vases brisés (p. 293). »

« C'est un oiseau rare sur la terre que la vraie perfection (p. 293). »

« Tout ce qui luit n'est pas or (p. 403). »

« Que peut-il sortir de là où il n'y a rien ? Un vase vide ne fournit pas de quoi boire (p. 457). »

« L'ardeur est vaincue par l'ardeur, un clou chasse l'autre, la gaité est mise en fuite par le chagrin (p. 466). »

« De belles paroles ne remplissent pas un sac (p. 467). »

« Chacun est pour autrui ou une rose odorante ou une épine piquante (p. 478). »

« Le vase est beau à l'extérieur, mais il n'y a rien dedans (p. 486). »

## Chap. XXXVIII.

Croirait-on que les mots *resignare*, *resignatio*, qui reviennent si souvent sous la plume de l'auteur de l'*Imitation*, ne sont trois fois. Dans la vie d'*Arnold Schoonhove*, il nous apprend que pendant plus d'une année ils partagèrent la même chambre et le même lit. Il est difficile en vérité d'être plus communicatif.

<sup>1</sup> On lit dans le *Jardin des roses* : « L'âne ton créateur qui t'a fait homme et non pas bête ; et s'il t'avait fait mouche, il devrait encore être loué, et il aurait bien fait. Le lion ne peut se glorifier de sa force devant une mouche et un moucheron, car s'il peut crier plus qu'eux, il ne peut voler aussi haut (p. 483). »

pas une seule fois dans les œuvres de Thomas à Kempis? C'est là un fait tellement significatif que je l'abandonne sans observations à l'appréciation de mes lecteurs.

Chap. XXXIX.

Beaucoup de mots des lettres S et T, employés par l'auteur de l'*Imitation*, n'ont pas obtenu le droit de cité dans les œuvres de Thomas à Kempis, notamment : *speculatio*, *subtilitas*, *substantia*, *successus*, *sufferentia*, expressions remplacées dans les livres du chanoine régulier par *supportatio*, *transmutare* et *typicus*, épithète dont le philosophe scolastique aimait à se servir. Thomas à Kempis a encore rarement eu recours au verbe *transire*, que l'on rencontre sous différentes formes une vingtaine de fois dans l'*Imitation*.

Chap. XL.

L'ordre alphabétique que j'ai suivi dans mon travail amène la dernière, la plus décisive peut-être de mes objections.

S'il y a une circonstance de la vie de Thomas à Kempis connue de tous ceux qui ont eu le moins du monde à s'occuper de ce religieux, c'est assurément son amour si constant et si vif pour la sainte Vierge. Les auteurs qui n'ont consacré que quelques lignes à la biographie du sous-prieur du monastère de Sainte-Agnès, n'ont pas cru pouvoir se dispenser de faire mention de cette dévotion extraordinaire à la Mère de Dieu. Ainsi Jean Trithème, abbé de Spanheim, qui, dans son ouvrage de *Scriptoribus ecclesiasticis* (Paris, 1497, in-4°), a dit à peine une vingtaine de mots de Thomas à Kempis, lui donne cette louange : « *Beatæ Mariæ semper Virginis amator præcipuus* <sup>1</sup>. » Un extrait du livre intitulé : *le Miroir des exemples (speculum exemplorum)*, cité en tête de l'édition de Sommalius, nous le représente comme ayant l'habitude, depuis l'enfance, d'employer une heure tous les jours à adresser des prières à la sainte Vierge, « car, est-il ajouté, il la chérissait et » il était uni à elle par un amour véhément (*nam diligebat eam, et vehementi amore ei jungebatur* <sup>2</sup>). »

<sup>1</sup> N'oublions pas que l'*Imitation* n'est pas comprise dans l'énumération que fait Trithème des opuscules de Thomas à Kempis.

<sup>2</sup> Pendant une semaine, dit le chroniqueur, il négligea ses prières accoutu-

Comment cet amour si véhément ne s'est-il pas manifesté dans l'*Imitation*? Comment un sentiment qui dominait le cœur de Th. à Kempis au point d'être pour lui un titre à la célébrité, n'a-t-il pas laissé quelque ardente trace dans cet ouvrage? S'il est vrai que nos livres ne soient que les images de nos pensées, comment se fait-il qu'une des pensées les plus chères de Th. à Kempis ne se réfléchisse jamais dans l'*Imitation*? La place réservée dans cet ouvrage à la Mère de Dieu est tellement étroite qu'elle est presque imperceptible. C'est seulement au *iv<sup>e</sup> livre* que Th. à Kempis se serait enfin souvenu de celle qui fut toujours de sa part l'objet d'un culte si fervent, et tout ce que sa tendresse et son admiration lui auraient dicté, ce serait cette phrase du ch. 3 : « Ce sacrifice doit te paraître aussi grand, aussi nouveau, aussi touchant, célébré par toi, que si ce jour même, le Christ descendait dans le sein de la Vierge; » ce serait cette autre phrase du chap. 17 : « Mon Dieu, j'aspire à vous recevoir ainsi que vous reçut et que vous désira votre très-sain et très-sainte Mère, la glorieuse vierge Marie. » Et encore, il faut le remarquer, le nom de la sainte Vierge n'est cité dans ces deux passages que d'une manière incidente et il n'y est question d'elle que dans deux comparaisons destinées à rendre plus claire la pensée de l'auteur. En d'autres termes, ce n'est point là un hommage rendu à la Mère de Dieu, c'est une satisfaction donnée au besoin d'être mieux compris.

Combien, au contraire, Th. à Kempis ressemble toujours à lui-même à ce sujet dans ses œuvres incontestées ! Cette prédilection pour la sainte Vierge qui éclata dans sa vie tout entière se retrouve à toutes les pages de ses sermons et de ses traités. Tandis qu'il n'est parlé de Marie que deux fois et indirectement dans l'*Imitation*, il en est parlé plus de deux cents fois dans les œuvres de Th. à Kempis. Marie est nommée à la 1<sup>re</sup> page du 1<sup>er</sup> sermon aux novices, et elle est encore nommée à la dernière page du volume (*canticum xi : de Jesu et Maria.*) Entre autres choses, mais il eut une vision dans laquelle la sainte Vierge, embrassant ses confrères, le repoussa et n'eut pour lui (*qui osculum sperabat, dulce pignus amoris*) qu'une sévère admonestation. J'observe au sujet de cette vision que Thomas à Kempis lui-même raconte d'assez nombreuses visions qui eurent lieu dans son couvent. Or l'auteur de l'*Im.* n'a pas l'air de faire grand cas des visions (l. I, c. 20 ; l. III, c. 7).



ces deux points extrêmes la sainte Vierge n'est pas seulement mentionnée presque dans chaque discours et dans chaque chapitre, elle est encore le sujet spécial de plusieurs discours et de plusieurs chapitres. C'est ainsi que le 2<sup>e</sup> sermon aux novices de la 3<sup>e</sup> partie, *de veneratione et commemoratione beatae Mariæ Virginis*, contient en cinq ou six pages le plus brillant éloge de la Mère de Dieu ; dans une seule page de ce discours (p. 87) le nom de Marie est prononcé 29 fois. Si le sermon qui suit celui-là partage les épithètes les plus glorieuses entre Jésus et Marie, les sermons IV, V et VI, comprenant dix pages, sont en entier remplis des témoignages de la vénération et de l'amour de Th. à Kempis pour la reine gracieuse du ciel. Il faut lire ces trois discours pour avoir une idée du lyrique enthousiasme avec lequel le sous-prieur de Sainte-Agnès célèbre les vertus et la puissance de sa douce patronne. Les figures de rhétorique les plus familières à l'orateur, l'énumération, la comparaison, la métaphore, sont prodiguées par lui en l'honneur de la sainte Vierge. Les superlatifs les plus élogieux forment comme une guirlande dont il couronne celle à qui il a voué une tendresse si profonde. Dans le 4<sup>e</sup> sermon *ad fratres : de laudibus preciosæ margaritæ castitatis*, Thomas à Kempis saisissant avec un empressement jaloux toutes les occasions d'apporter ses hommages aux pieds de la sainte Vierge, recommence encore son éloge. Si plus loin (p. 153) il vante le silence, il ne manque pas de faire remarquer que Marie parle peu dans l'Évangile. Tout en un mot, le ramène sans cesse vers l'objet de son culte. La x<sup>e</sup> méditation est d'un bout à l'autre un éloge de la Vierge bienheureuse. Le *soliloquium animæ*, outre de nombreux passages dans lesquels Thomas à Kempis salue Marie « comme la glorieuse Mère de Dieu, décorant du charme de sa beauté toute la cour céleste » (p. 446), offre deux chapitres (le xxiii<sup>e</sup> et le xxiv<sup>e</sup>) où il accumule dans les transports de son amour autour du nom de la reine des anges tout ce que peuvent lui fournir de louanges sa mémoire et son imagination. Après une paraphrase de l'*Ave Maria* où l'enthousiasme s'épanche à flots, Thomas à Kempis s'écrie : « Plût à Dieu que pour satisfaire mon désir de t'honorer et de te louer de toutes les forces de mon cœur, tous mes mem-

» bres se changeassent à l'instant même en autant de langues, » et toutes ces langues en autant de voix enflammées (*in igneis voces*) afin de pouvoir te glorifier dignement (p. 451). » Nous retrouvons moins abondante, mais aussi chaleureuse, l'effusion de ces mêmes sentiments dans le *Vallis liliorum*, dans le *De disciplina claustralium*, où le ch. 14 est intitulé : *de commemoratione et invocatione beatissimæ Virginis Mariæ*, dans l'*Hospitalale pauperum*, dans les *Exercitia spiritualia*, partout enfin. Comment admettre, après cela, que Thomas à Kempis aurait passé sous silence dans l'*Imitation*, ce nom auguste et poétique qu'il invoque sans cesse dans tous ses autres ouvrages, regrettant même de n'avoir pas cent langues pour le répéter plus souvent encore? Cet oubli qui aurait été un crime pour Thomas à Kempis, cette indifférence qui aurait en quelque sorte constitué un sacrilège à ses yeux, ce n'est pas à lui qu'il faut les imputer. Il n'aurait pas ainsi démenti les sentiments qui l'animent toute sa vie ; il n'aurait pas ainsi, lui si fidèle en tous ses autres livres à son amour pour la Vierge, déserté sa bannière; non, mille fois non, ce n'est pas Thomas à Kempis, lui qui ne sépare guère d'habitude les noms de Jésus et de Marie, qui aurait, dans l'*Imitation* à peine daigné faire l'aumône d'un souvenir, et encore en passant, à celle qui est l'héroïne de tous ses ouvrages et qui règne dans ses sermons et dans ses traités comme elle règne dans son âme et dans son cœur.

### Conclusion.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'en face des différences si nombreuses et si frappantes qui existent, comme je viens de le montrer, entre l'*Imitation* et les *Œuvres* de Thomas à Kempis, il est désormais impossible de maintenir le sous-prieur du monastère de Sainte-Agnès en possession de l'honneur immérité dont il a joui trop longtemps. Ces différences élèvent une barrière tellement insurmontable entre l'auteur de l'*Imitation* et l'auteur du *Jardin des roses*, que, pour essayer de passer outre, il faudrait posséder une de ces témérités qui ne reculent même pas devant la négation de l'évidence. Cependant, comme le bandeau que le préjugé étend sur nos yeux est assez épais pour nous cacher la plus

étincelante lumière, je ne serais pas trop surpris de voir les partisans quand même de Thomas à Kempis continuer à le proclamer, malgré tout, le père de *l'Imitation*, et opposer à d'irréfutables assertions cette résistance du désespoir qui ne raisonne pas. Ceux-là mourront certainement dans l'impénitence finale, et on pourra graver sur leur tombe l'inscription fameuse : *Honneur au courage malheureux!* Mais le public, j'ose l'affirmer, ne les suivra pas dans leurs tentatives.

La multiplicité et l'importance des motifs sur lesquels je m'appuie pour retirer *l'Imitation* au chanoine hollandais me permettraient donc, dès ce moment, de considérer ma tâche comme accomplie. J'aurais le droit, par conséquent, de ne point m'occuper des objections de ceux qui écrivent à outrance en faveur de Th. à Kempis, objections qui se brisent toutes forcément contre l'impossibilité manifeste où l'on se trouve d'attribuer une même origine à des œuvres d'une si prodigieuse disparité. Je ne veux pas user de cette fin de non-recevoir. Je vais aller au contraire au-devant de ces objections, et j'espère prouver qu'elles sont beaucoup plus spécieuses que solides<sup>1</sup>. Je ne parle point pour les Kempistes endurcis qui aiment encore mieux Platon que la vérité; mais bien pour ceux qui en ont adopté l'opinion parce qu'elle leur paraissait la plus plausible, et qui n'étant point esclaves du parti pris, ne demandent pas mieux que de se convertir, s'il leur est démontré qu'une telle opinion est une hérésie.

« Si Th. à Kempis, me dira-t-on d'abord, n'est pas l'auteur de » *l'Imitation*, d'où vient que ce livre lui est attribué dans tant de » *manuscrits* et dans tant d'éditions? » La réponse est facile. Th. à Kempis, tout le monde le sait, était surtout un calligraphe, *multum scriptione pollebat*, comme s'exprime François de Tol. Ce biographe ajoute que Thomas copia avec un soin extrême et une remarquable habileté une *Bible* divisée en 4 tomes, un *Mis-sel* et quelques ouvrages de saint Bernard. Copiste de *l'Imitation*

<sup>1</sup> Il est vrai qu'en entreprenant cette œuvre de surrogation, j'ai l'air d'oublier ce que j'ai dit dans mon introduction de l'insuffisance et du peu de nouveauté des arguments de part et d'autre employés. Mais je réponds que je ne me servirai que d'arguments de quelque valeur choisis entre mille et que je m'efforcerai d'ailleurs de les fortifier et de les rajoinir.

Th. à Kempis passa pour en être l'auteur. La méprise était d'autant plus aisée à commettre, que le chanoine régulier avait coutume d'apposer sa signature à la fin des ouvrages qu'il transcrivait. Quant on lut au bas de sa copie du texte original de l'*Imitation* cette formule équivoque : *Finitus et completus anno domini MCCCCXLI per manus fratris Thomæ à Kempis*, » on put très-bien penser que cette formule désignait l'auteur réel du livre. Th. à Kempis appliquait les mots *finitus et completus* à la transcription seule : les lecteurs appliquèrent ces mots à la composition même. L'ouvrage fut recopié, et on n'hésita pas à arborer au sommet de la première page le nom de Th. à Kempis. Puis vinrent les imprimeurs qui, trouvant l'erreur dans un grand nombre de manuscrits, la reproduisirent soit dans les éditions particulières de l'*Imitation*, soit dans les éditions des *œuvres* complètes du chanoine régulier. Ainsi tout provient d'une bévue commise par quelqu'un qui, dupe des expressions amphibologiques dont Th. à Kempis s'était servi, confondit le copiste avec l'auteur lui-même, et fut naïvement suivi par cette foule de gens qui ne manquent jamais de faire une culbute où l'exemple leur en a été donné par leur guide. Ce qui aurait dû depuis longtemps assurer créance à cette explication si claire, si simple, si naturelle, et qui a paru incontestable au grand Mabillon, c'est qu'on possède des Manuscrits de l'*Imitation* antérieurs au manuscrit d'Anvers (aujourd'hui à Bruxelles) qui porte la date de 1441 et qui est revêtu de l'inscription : *Finitus et completus*, etc. De cette antériorité, il résulte nécessairement que Th. à Kempis, en 1441, a pu finir de copier, mais non finir de composer, un ouvrage que nous offrent des manuscrits plus anciens. La vague et élastique formule *Finitus et completus* etc. du manuscrit d'Anvers révèle uniquement la participation du calligraphe. Toute autre interprétation constituée à la fois un anachronisme et une absurdité.

« Cependant, me dira-t-on encore, on allègue en faveur de Th. à Kempis un témoignage formel de son confrère et de son contemporain *Jean Buschius*. » Il est permis de s'inscrire en faux contre ce passage de la *Chronique* de Buschius. Je m'aventure ici, je le sais, sur un terrain brûlant, *incedo per ignes* ; mais je ne puis pas ne pas voir le résultat d'une inter-

polation dans les deux lignes de cette chronique qui rangent l'*Imitation* au nombre des ouvrages de Thomas à Kempis. Il y a dans l'histoire de la paléographie tant d'exemples de supercherries de ce genre, qu'on voudra bien me pardonner si je crois en flairer une en cet endroit. Ce ne sont pas seulement des érudits passionnés comme *Pasquier*, cet ennemi juré des moines, qui ont dénoncé les « vaines imaginations » substituées dans certaines chartes et dans certaines chroniques à la réalité, ce sont aussi des hommes comme *Baluze*, comme *Ducange*, comme le P. *Papebroch*, comme dom *Mabillon*, comme MM. de *Sainte-Marthe*, etc., ces hommes qui joignaient toutes les lumières de la science à toutes les garanties du caractère, et dont l'impartialité égalait le mérite. Quant à moi, je suis obligé de révoquer l'authenticité des deux prétendues lignes de Buschius, et de déclarer qu'elles ont été écrites tout exprès pour donner raison aux chanoines réguliers qui, dès l'origine de la querelle, n'ont cessé de s'en prévaloir. Ce qui ne contribue pas peu à rendre très-admissible pour moi une modification apportée par les chanoines de Windeshem pour les besoins de leur cause dans le texte de Buschius, c'est que ce même religieux, au commencement de son histoire du monastère, vante beaucoup Thomas à Kempis le calligraphe, et ne dit pas le plus petit mot de Thomas à Kempis l'auteur de l'*Imitation*. Il semble que Buschius, à moins de le supposer stupide, devait, avant toute chose, saluer dans Thomas à Kempis l'auteur du chef-d'œuvre de la littérature chrétienne, et ne célébrer qu'en seconde ligne son habileté de copiste <sup>1</sup>. Les excellents calligraphes étaient communs au moyen âge, mais les auteurs de génie y étaient rares. L'admiration que fait éclater tout d'abord le chroniqueur de Windeshem pour le vulgaire talent qu'attestaient les copies de Thomas à Kempis et le silence qu'il garde en même temps sur la merveilleuse supériorité dont son collègue aurait fait preuve en composant l'*Imitation*, suffisent pour établir que celui qui a altéré le ma-

<sup>1</sup> Que dirait-on de quelqu'un qui, faisant l'éloge de Boileau ou de Catinat, nous apprendrait d'abord qu'ils jouaient très-bien aux quilles et ne parlerait qu'en dernier lieu de la perfection des œuvres du poète et de l'éclat des victoires du héros?

*manuscrit* de Buschius en son milieu, a oublié de l'altérer aussi en une de ses premières pages. On ne s'avise jamais de tout, et presque toujours :

Un petit bout d'oreille échappé par malheur,  
Découvre la fourbe et l'erreur.

Je repousse pour la même raison la note du *manuscrit* de *Kirkheim* (aujourd'hui à Bruxelles). Cette note ne tend à rien moins qu'à présenter ledit *Manuscrit* comme ayant été copié sur l'autographe même de Thomas à Kempis. Quelle autorité peut-on accorder à un renseignement mis ou ne sait quand, on ne sait par qui, au bas d'un vieux cahier? Ah! une marge offre une place si commode à une réclamation *pro domo sua*, qu'il faut une robuste vertu pour résister au désir d'en profiter.

Certes je n'entends pas frapper de suspicion toutes les notes qui sont à la marge des Manuscrits; il en est de sincères, d'exactes, et qui méritent, je le sais par expérience, d'être prises en sérieuse considération. Mais quand une petite phrase qui sert parfaitement certains intérêts se trouve en dehors du texte, quand surtout elle est en contradiction flagrante avec la vérité, je ne puis m'empêcher d'y voir, comme ici, une phrase subreptice, et de crier de toutes mes forces à la mystification.

« Mais, continuera-t-on peut-être, Thomas à Kempis fait » dans l'*Imitation* plus d'une allusion à lui-même. » — On ne saurait trop se tenir en garde en général contre les conséquences que l'on tire des allusions. Rien n'est plus incertain, rien n'est plus perfide; de même que l'on voit dans les couleurs changeantes et les formes capricieuses des nuages tout ce que l'on veut y voir, de même on trouve dans les allusions tout ce que l'on s'avise d'y chercher. Veut-on un saisissant exemple de la futilité, de l'inanité de ce moyen d'investigations? Mgr Malou, à qui ne manquent pourtant ni la logique la plus ferme, ni la sagacité la plus heureuse<sup>1</sup>, a cru voir une allusion de Thomas à Kempis, le calligraphe, dans

<sup>1</sup> Il a surtout montré ces qualités dans la discussion des prétendus droits de Gersen. Ses *Recherches historiques sur l'auteur de l'Imitation* rendent à jamais également inutile toute publication pour ou contre le fictif bénédictin.

cette phrase de l'*Imitation* : *Quis fuerit fortis, dives, pulcher, habilis, vel bonus scriptor, bonus cantor, bonus laborator, investigatur* (l. III, c. 34). A ce compte, pourquoi ne pourrait-on pas soutenir tout aussi bien que l'auteur de l'*Imitation* a été un bon laboureur, que de plus il a été fort, qu'il a été riche, qu'il a été joli garçon <sup>1</sup>? Voilà où mènent les interprétations des phrases à allusions. Je ne m'arrêterai pas plus longtemps devant des arguments qui ne prouvent absolument rien, si ce n'est que quand on fait flèche de tout bois, on s'expose à lancer contre ses adversaires des traits inoffensifs, *telum imbelles sine ictu*.

Il me resterait encore à répondre à l'objection tirée de la présence d'*idiotismes flamands* dans l'*Imitation*. Mais comme M. Gence a, de son côté, relevé dans ce livre bon nombre de *gallicismes*; comme M. de Grégory y a relevé à son tour bon nombre d'*italianismes*; j'avoue que je suis très-embarrassé et que je ne sais trop auquel entendre. Que puis-je dire en présence de trois opinions philologiques aussi contradictoires?

« Que voulez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il se tât... »

Je me tairai donc. Aussi bien je ne suis guère compétent pour apprécier la valeur des *italianismes* cités par M. de Grégory, et je ne le suis pas du tout pour apprécier la valeur des *germanismes* recueillis par Mgr Malou.

Ne pouvant vérifier l'exactitude de la liste des *idiotismes italiens*, et encore moins l'exactitude de la liste des *idiotismes flamands*, ne pouvant pas non plus admettre dans l'*Imitation* l'existence simultanée des *italianismes*, des *germanismes* et des *gallicismes* que l'on a cru y reconnaître, ce qui serait admettre dans ce livre la confusion des langues, je me décide, suivant le conseil du sage, dans le doute, à m'abstenir tout à fait et à garder

« De Conrart le silence prudent. »

J'ai passé en revue les principaux arguments des Kempistes,

<sup>1</sup> Pour joli garçon, Thomas à Kempis pouvait l'être. Fr. de Tol lui donne une taille au-dessous de la moyenne, mais bien proportionnée, un teint brun mais orné d'éclatantes couleurs, et une vue très-perçante.

arguments vermoulus qui tombent d'eux-mêmes, et qui ont eu besoin d'être disposés et présentés aussi habilement qu'ils l'ont été par Mgr Malou pour revêtir une apparente vraisemblance. Le moment est venu de déclarer une dernière fois que les titres de Thomas à Kempis à la composition de l'*Imitation* sont purement imaginaires, et que son nom doit être banni sans retour de toute discussion qui aura pour objet l'origine du livre, dont il n'a été que le transcritur.

Il serait nécessaire maintenant que quelqu'un fit pour Gerson ce que je viens de faire pour Thomas à Kempis. Il faudrait comparer, avec l'*Imitation*, les *Sermons* et les *œuvres* mystiques du chancelier de l'Université de Paris, en s'attachant à la fois minutieusement au fond et à la forme. Je ne voudrais pour ce travail ni d'un partisan ni d'un adversaire de Gerson; le premier verrait partout des ressemblances décisives<sup>1</sup>, le second, partout, des différences radicales.

C'est un homme d'un esprit indépendant qui devrait patiemment rapprocher une à une les pages de *Gerson* des pages de l'*Imitation*, et rechercher ce que le style et les pensées offriraient de part et d'autre d'analogie ou de diversité. Après cette enquête seulement, en la supposant accomplie avec autant de soin que d'impartialité, l'on pourrait rendre en toute connaissance de cause, un arrêt qui ruinerait ou consacrerait à jamais les prétentions des Gersonistes.

Je ne me suis pas livré à un examen assez approfondi des œuvres du *docteur très-chrétien*, pour oser affirmer que Gerson ne sortirait pas plus victorieux que Th. à Kempis d'une semblable épreuve. Me souvenant de l'avis excellent donné par l'*Imitation* : (l. III, ch. 58) *cave ergo de istis curiosè tractare, quæ tuam scientiam excedunt*, je ne veux pas exprimer là-dessus une opi-

<sup>1</sup> C'est ce qui est arrivé à M. Gence. Nul autant que cet estimable érudit n'a donné raison à ce vers du plus sensé et du plus harmonieux des poètes :

*An qui amant ipsi sibi somnia fingunt?*

M. Gence aimait tant son opinion, et cet amour était si fécond en illusions, que les livres de Gerson lui paraissaient contenir tout ce qu'il désirait y trouver.



nion qui n'a pas été assez éclairée par l'étude, assez mûrie par la réflexion. J'ai déjà sur les bras les Gersénistes et les Kempistes : je ne commettrai pas l'imprudence de me brouiller aussi avec les Gersonistes, en les frappant d'une condamnation qui ne reposerait que sur des présomptions. Attendons le résultat des recherches nouvelles que l'on ne manquera point d'entreprendre bientôt. *Adhuc sub judice lis est.* Si, comme je le crains, le vœu du grand Corneille n'est point exaucé, si, à la suite d'une de ces enquêtes qui, à aucun point de vue, ne laissent rien à désirer, le nom de Gerson doit être irrévocablement éliminé du débat, voici les conjectures que je demanderai la permission d'élever sur les ruines des prétentions des Gersénistes, des Kempistes et des Gersonistes, conjectures qui me semblent assez justifiées et dont notre curiosité devrait se contenter jusqu'au jour où quelque découverte imprévue livrerait le mot de l'inextricable énigme.

L'auteur de l'*Imitation* était un moine, mais c'était un moine qui, comme l'abbé de Rancé, avait trempé ses lèvres à la coupe enivrante du plaisir, et n'y avait trouvé qu'amertume et dégoût; c'était un moine qui avait été tantôt bercé, tantôt ballotté par l'inconstance des événements qui tour à tour charment et désolent la vie humaine; c'était un moine qui avait été mêlé au tourbillon rapide des espérances, des soucis, des joies, des affaires, des ennuis de ce monde. L'auteur de l'*Imitation* possède des hommes et des choses une connaissance qu'il n'aurait jamais pu acquérir dans l'ombre de sa cellule. Jamais on n'a sondé d'un œil aussi clairvoyant les plus obscurs abîmes du cœur; jamais on n'a écarté d'une main plus sûre les voiles qui enveloppent le véritable mobile de toutes nos actions. Les passions qui se disputent la possession de notre âme y sont dépeintes par quelqu'un qu'a brûlé leur dévorante flamme. Les plus mystérieuses faiblesses de la nature humaine sont analysées dans cet admirable traité de morale avec une habileté qui n'a été égalée par aucun psychologue. Non, nul n'a jamais pénétré aussi avant dans les profondeurs de nos plus secrètes pensées. La vie humaine coule devant l'auteur de l'*Imitation* comme un de ces fleuves au fond des-

quel, à travers la transparence de leurs eaux, le regard peut librement descendre. Cette science de l'homme a été puisée dans une longue expérience personnelle, et s'il est évident que ce livre a été écrit dans un monastère, il n'est pas moins évident que les matériaux en ont été recueillis en grande partie dans le monde. Je vais plus loin : bien que ce livre semble au premier aspect avoir été composé surtout pour des moines, l'auteur a voulu que sa voix retentît au delà de l'enceinte du couvent où il s'était réfugié ; il a voulu que les hommes dont il s'était séparé pussent profiter des bienfaits de ses leçons. Il n'a pas oublié, au milieu de la paix profonde du cloître, ceux qui avaient marché dans la vie à ses côtés, et avec une pieuse compassion il les conseille, les encourage, les console et les fortifie. C'est le marin échappé au naufrage qui, au lieu de se plonger dans un égoïste repos, cherche par ses sages recommandations, à sauver ses anciens compagnons, jouets des flots orageux.

Il me paraît à peu près certain que l'auteur de l'*Imitation* était un *vieillard*. Ce n'est guère que dans un âge avancé que l'on peut avoir amassé tous les trésors d'observations qui abondent dans l'*Imitation*. Le style, sobre et grave comme celui des vieillards, la pensée nette et lucide comme celle des vieillards, révèlent un auteur déjà plein de jours. Je trouve la confirmation de mon hypothèse dans la teinte de résignation répandue sur tout l'ouvrage. C'est là la douce et sereine résignation de celui qui a longtemps vécu, par conséquent longtemps souffert, et qui attend avec confiance l'infini dédommagement : qu'importe le temps à celui dont le pied effleure déjà le seuil de l'éternité ? Et comment ne serait-il pas complètement détaché des choses d'ici-bas, celui qui se rapproche de plus en plus du ciel ? Tout dans l'*Imitation* annonce une œuvre du soir de la vie, et pour emprunter les belles paroles de M. Michelet, « on y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne <sup>1</sup>. »

Quant à la *patrie* de l'auteur de l'*Imitation*, il n'est guère

<sup>1</sup> Ceux qui admettent que Thomas à Kempis composa l'*Imitation* à 30 ou 35 ans ajoutent foi bien naïvement à un prodige sans égal. En voulant nous imposer leur insoutenable opinion, ils ne font que transporter le « *Credo quia absurdum* » dans le domaine de la littérature.

possible de la deviner en lisant et relisant son livre. Si quelque chose était de nature à suppléer à des preuves, qui malgré de doctes et ingénieuses recherches, n'ont pas encore été trouvées, l'accueil si constamment favorable dont *l'Imitation de Jésus-Christ* a été l'objet parmi nous, semblerait indiquer en elle une œuvre *toute française*. En aucun pays du monde *l'Imitation* n'a obtenu autant de succès que dans celui-ci. Nulle part les traductions de ce livre n'ont été aussi nombreuses. Depuis la publication de la *dissertation* de Barbier, qui en énumérait 60 déjà en 1812, il en a paru une vingtaine au moins<sup>1</sup>, sans que pour cela, on ait cessé de réimprimer plusieurs vieilles traductions, notamment celle dite de Gouffier et qui est de Cusson, celle de Beauzée, celle du P. Lallemant, celle de Marillac, etc. Nulle part non plus on n'a discerné à *l'Imitation* autant d'éloges qu'en France. En exceptant même les éditeurs et les traducteurs qui, par état, ont tous proclamé le mérite de cet ouvrage<sup>2</sup>, on formerait une bien longue liste des noms de ceux de nos écrivains célèbres, qui animés en quelque sorte d'une généreuse émulation, ont à l'envi payé à son humble auteur le tribut de leur ardente admiration. Si *l'Imitation* a été grandement louée, en Angle-

... Je citerai les traductions de M. Gence, de M. de Grégory, de M. de Genoude, de M. de Lamennais, de M. Jauffret, de M. Rochette, de M. Dassance, de M. Prosper Bize, de M. Simonot, de M. Moreau, de M. Darboy, etc. J'ai vu encore une traduction spéciale de *l'Imitation* appropriée à l'usage des femmes, publiée sous les auspices de M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Après Charvillat, après Texier, après Deamaréts, après Pellegrin, mentionnés par Barbier, MM. Martin de Boiville, Dupuy, de Sapinaud de Boisuguet, V. Édan ont de nos jours traduit en vers français *l'Imitation de Jésus-Christ*. Barbier déclarait, il y a 49 ans, que le nombre des éditions des traductions françaises s'élevait à près de 1,000; aujourd'hui ce nombre dépasse 1,500. J'ai sous les yeux un exemplaire de la 12<sup>e</sup> édition de la traduction de M. de Lamennais, et il porte la date de 1844.

<sup>2</sup> Je signalerai comme contenant des éloges particulièrement remarquables de *l'Imitation*, *l'Avertissement* de Michel de Marillac, *l'Avis au lecteur* de Cornelle, *l'Avertissement* de Lemaître de Sacy, la *Préface* de M. Gence, celle de l'abbé de Lamennais et de M. L. Moreau. Je recommande encore la lecture de la *Préface* de l'édition de la traduction de Marillac par M. S. de Sacy et de *l'Introduction* de MM. Moland et d'Héricault à leur édition de *l'Internelle consolation*. Je regrette de n'avoir pas en connaissance de l'édition de *l'Imitation de Jésus-Christ*, publiée chez Furne par l'abbé Batain.

terre, par le chancelier Thomas Morus, en Allemagne, par Leibniz; en Espagne, par saint Ignace de Loyola et par Balmès; en Italie, par saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, Bellarmin, Baronius, etc.; en France elle l'a été par Bossuet et par Massillon, par Laharpe et par Ducis, par Châteaubriand et par de Gérando, par Mgr Gerbet et par M. de Lamartine, par M. Michelet et par M. Henri Martin, par M. Ampère et par M. de Montalembert, par M. Sainte-Beuve et par M. Villemain, par M. J.-V. Le Clerc et par M. Renan, c'est-à-dire par le génie comme par le talent, par la philosophie comme par la religion. Cette unanime admiration ressemble étrangement à un instinctif hommage national, et l'on ne peut guère s'empêcher de reconnaître dans cette prédilection si marquée de la France pour *l'Imitation de Jésus-Christ*, la prédilection d'une mère pour son enfant.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

<sup>1</sup> C'est dans le roman de *Volupté* que M. Sainte-Beuve a exprimé en une page exquise sa pensée sur *l'Imitation de Jésus-Christ*. Je remarque que les deux plus grands romanciers de notre temps, H. de Balzac, que j'ai déjà cité, et Georges Sand (dans *Spiridion*), ont fait aussi l'éloge de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

## Morale Philosophique.

# LES PHILOSOPHES AVANT LE CHRISTIANISME.

### SIXIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

Confusion de l'âge d'or avec l'état sauvage; Sénèque; Pline le naturaliste; Plutarque; Marc-Aurèle. — Panthéisme, unique fonda de la philosophie. — Réponse à une critique moderne sur saint Jérôme et saint Augustin.

Toute l'antiquité lettrée admirait *Anacréon* et *Aristote*. A qui est-il jamais venu en pensée de trouver étrange ce qu'ils disent, que l'homme se distingue excellemment de tout ce qui respire, par l'intelligence <sup>2</sup>, par son aptitude et sa destination sociale? Cela n'a jamais soulevé, qu'on sache, ni critique ni doute; cela était reçu comme une de ces vérités vulgaires, de ces évidences naturelles, sur lesquelles le sens commun ne permet pas d'hésiter. Cependant, en dépit du sens commun et des faits, le commencement brut de l'humanité devint une opinion tellement établie chez les savants du paganisme, que nul n'y eût vu sujet à discussion, que les poètes l'ont prise des savants, et que par la plus absurde confusion les uns et les autres rapportaient précisément à l'âge d'or cette défectuosité primitive. Avant Horace, Virgile avait fait cette bévue <sup>3</sup>, que répètent Properce, Gratius-Faliscus, Ovide, Perse,

<sup>1</sup> Voir le 5<sup>e</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, page 7.

<sup>2</sup> Anacréon, *Od.* II.

Φύσις κέρατα ταύροις...  
Τοῖς δ' ἄνδράσι φρόνημα.

Aristot. *Ethic.* IX, 9 : πολιτικὸν ἔστιν ὁ ἄνθρωπος καὶ οὐ ζῆν περιφωρῶς. Id., *Politic.* I, 2 : ὁ δὲ μὴ δυναμικὸς κοινωνεῖν ἢ μηδὲν δεόμενος δι' ἀντάκτικον οὐδὲν μέρος πόλεως ἔστιν, ὡς τὴν ἢ θῆριον ἢ θεῖον.

<sup>3</sup> Hor. I, *Epod.* XVI, 63 :

Jupiter illa pia secrevit littora genti  
Et inquinavit ære tempus aureum.

Virg., *Georg.* I, v. 148; II, v. 235. — Propert., *Eleg.* II, 20, v. 12, 14; III, II, v. 25, 33, 47. — Gratius Falisc. *Cyneg.*, 2 :

Prius omnis in armis,  
Spes fuit, et nudâ silvas virtute movebant

Cornelius-Severus, Juvénal et Stace<sup>1</sup>. Sénèque de son côté, dans une dissertation épistolaire, qu'on peut regarder comme

Inconsulti homines, vitæque erat error in omni.  
 Post aliâ propiore viâ, meliusque profecti  
 Te sociam, Ratio, rebus sumpsère gerendis.  
 Hinc omne auxilium vitæ, rectusque reluxit,  
 Ordo, et contiguas didicère ex artibus artes  
 Proserere. Hinc demens cecidit violentia retrò.  
 Sed primum auspicium Deus artibus, altaque circum  
 Firmamenta dedit.

Ovide qui a si bien dit, *Métamorph.* 1, 84 :

Pronaque cum spectent animalia cetera terram,  
 Os homini sublime dedit, cælumque tueri  
 Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus,

ne prétend pas pour cela contredire l'opinion philosophique. *Ib.* v. 78 :

Natus homo est, sive hunc divino semine fecit  
 Ille opifex rerum, mundi mellioris origo,  
 Sive recessus tellus, seductaque nuper ab alto  
 Æthere, cognati retinebat semina cæli.

et *Fast.*, 1, v. 103, 193, 249. — Perse, qui a des lueurs si étonnantes, *Sat.*, II, v. 60, III, v. 38, 66, 71, ne s'indigne pas moins contre le grossier vulgaire, qui se moquait, *Sat.* III, v. 83, du fameux axiôme :

..... gigni

De nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.

<sup>1</sup> Juvénal, *Sat.* VI, v. 1 à 25 ; *Sat.* XIII, 53, xv, 142. Cornel. Sev. *Ætna*, v. 100 :

Sicilicet haud olim, *diviso corpore mundi*,  
 In maria ac terras et sidera, *sors data cælo*  
 Prima, sequuta maris, deseditque infima tellus.

V. 108.

..... Sive illi caussa vetusta est,

Nec nata est facies.

Stat. *Sylo.* 1, la dernière :

I nunc sæcula compara vetusta  
 Antiqui Jovis aureumque tempus...

*Ib.* III, 3 : *Lachrymæ Etrusci* :

Summa Dedm pietas, cujus gratissima cælo  
 Rara profanatas inspectant numina terras,  
 Hæc vittata comam, niveoque insignis amictu,  
 Qualls adhuc præsens *nullaque expulsa nocentura*  
*Fraude, rudes populos atque aurea regna* colebas.

Anson. *Epist.*, xv, 70 :

..... Ceu dicitur olim

*Mentis inops*, cætus hominum, et vestigia vitans,  
 Avia perlustrasse vagus loca Bellerophontes.

l'écho et le commentaire de l'opinion savante, en montre tout ensemble, sans le vouloir, le grand crédit et l'absurdité.

Il entend par l'âge d'or, *comme on l'appelle*, dit-il, et comme le décrit Virgile, la première époque du genre humain « épo- » que la plus fortunée qu'on puisse imaginer, où la terre sans » culture produisait abondamment; où les hommes incor- » rompus suivaient uniquement la *nature*, qui n'avait pas » certainement été moins attentive pour eux que pour *tous* » *les autres animaux*. » En effet, quoiqu'elle les eût supérieu- » rement constitués pour le travail, ils n'avaient rien à faire, et quoiqu'ils n'eussent besoin de rien, leur industrie *apprenait aisément par l'usage tout ce qui leur était utile*. Par exemple, ils se faisaient des armes, mais qui demeuraient en repos, s'il ne se présentait pas de bêtes féroces. C'était le seul inconvénient, mais si vous étiez tenté d'en accuser la *nature*, il paraît bien que les premiers habitants de la terre s'en inquiétaient peu, puisqu'ils se construisaient tout au plus des cabanes avec des branchages jetés sur des perches; et le plus ordinairement « ils passaient leurs journées à l'ombre des bois et » les nuits dans les prairies, belles sans art, auprès des claires » fontaines, à contempler les astres, » et le spectacle nouveau de l'univers. Ils menaient une vie *excellente et sans fraude*; seulement, ce qui ne se comprend pas tout d'abord, en se conduisant très-sagement, *ils n'étaient pas véritablement des sages*<sup>1</sup>.

Et pourquoi? Parce que... La *nature* éminemment philosophe, comme on sait, « nous fait bien naître sans vice, ne nous » incline nullement au mal; elle nous a enfantés purs et li- » bres<sup>2</sup>, mais elle ne prétend pas nous donner la vertu. » Il y faut du travail, un certain art. Senèque ne nie pas toutefois qu'il n'y eût alors des hommes d'un esprit élevé, où brillait l'impression récente de la facture divine: et il n'est pas douteux, ajoute-t-il, que le *monde non encore épuisé n'ait produit*

<sup>1</sup> Sen. *Epist.* 90.

<sup>2</sup> Sen. *Ep.* 94: Erras, si existimas nobiscum vitia nasci; superveniunt, ingesta sunt... nulli nos vitio natura conciliat; nos illa integros et liberos genuit. *Ep.* 90: Non enim dat natura virtutem, ars est bonum fieri.

*du meilleur*<sup>1</sup>. Cela se croirait volontiers; il semblerait même naturel que la *nature* dans l'abondance de sa verdure ne se fût pas mise en frais pour si peu, et qu'elle eût voulu faire ses preuves en avantageant également toute la lignée mère et modèle. Il n'en fut pas ainsi pourtant, mais on peut conjecturer qu'elle avait pourvu les premiers hommes de quelque bon sens, du moins, puisqu'ils prirent pour chefs les sages. « On choisissait un roi pour son caractère. Les nations jouissent de la félicité, car le pouvoir appartenait *aux sages*, » qui gouvernant par persuasion et dissuasion, empêchaient « toute violence, » et pour mieux faire juger du succès de ce gouvernement, on remarque expressément « qu'il n'y avait » chez personne ni intention ni sujet d'offense?<sup>2</sup>.

Or, d'une part « la vertu n'arrive à l'esprit que par le savoir, l'enseignement et l'exercice; » de l'autre, la sagesse, que Sénèque défend, contre Posidonius, d'avoir inventé les arts « la sagesse siège plus haut; elle n'instruit pas les mains, » elle est la maîtresse des esprits. » Toute son étude consiste « à trouver la vérité touchant les choses divines et humaines. » Elle dit ce que sont les dieux, les *enfers*, les lares, les génies... Elle remonte à l'origine des choses, et à l'éternelle *raison répandue dans le tout*<sup>3</sup>. Elle cherche de même ce que c'est que l'esprit, d'où il vient, où il est, pour combien de temps et comment il se divise. Enfin, elle écarte les idées fausses et apprécie tout exactement. Voilà l'utilité réelle, qui occupe la philosophie. » C'est un soin en effet bien plus digne d'elle que l'invention des arts; c'est ainsi qu'elle « opère » la concorde et le bonheur du genre humain, où elle tend » et conduit par toutes les voies. »

A merveille! direz-vous. Que n'aura-t-elle pas fait à cette époque primitive, où la voie se trouvait tout ouverte! avec quelle satisfaction et quelle promptitude aura-t-elle conduit au bonheur des sujets si bien disposés et qui en jouissaient déjà! Eh! bien, vous vous trompez.

<sup>1</sup> Ep. 90 : Non tamen negaverim fuisse alii spiritus viros et, ut ita dicam, à diis recentes; neque enim dubium est quin *mehora mundus nondum effectus ediderit*.

<sup>2</sup> Sen. Epist. 90.

<sup>3</sup> *Ib.* Ad initia rerum redit et æternam rationem tolli inditum.



Étonnez-vous, races futures !

La philosophie et les sages n'y ont pas même songé; et cette félicité, qui semblait faite exprès pour leur faciliter la tâche, n'a duré que deux générations, pas davantage <sup>1</sup>. « L'avarice et » la luxure ont rompu cette paisible société, » et, qui pis est, le mal a commencé par *ces sages, qui étaient les rois et qui sont devenus des tyrans. Il a donc fallu inventer les lois*, pour suppléer à la *nature*, qui n'en avait pas apparemment, bien qu'en la suivant, tout se passât parfaitement en règle. Et les lois ont été *inventées par d'autres sages, comme Solon, Lycurgue, Zaleucus*. C'était assez médiocrement réparer le mauvais exemple donné par les premiers sages, outre que Solon, Lycurgue et Zaleucus sont venus fort tard, très-longtemps après la *troisième génération*. Ceci d'ailleurs importe peu; le plus intéressant serait de savoir comment un si funeste changement est arrivé. Sénèque ne le dit pas, mais parce qu'il croit inutile de dire une chose assez connue, un fait, sur lequel pose toute sa dissertation. Ce fait, c'est l'imperfection radicale de l'humanité naissante.

Les sages n'ont point enseigné la sagesse aux premiers humains, parce que ceux-ci en étaient incapables. Avec toute leur innocence, *il leur manquait la justice, la prudence, la tempérance, la force; ils n'avaient que l'apparence de toutes ces vertus*. Ils ne savaient ce que c'était que vertu. Ils agissaient convenablement, mais *par ignorance*. En un mot, dans ce *siècle grossier*, dans cette *vie agreste, de même que les hommes étaient supérieurement constitués pour le travail, les esprits n'étaient pas achevés chez tous* <sup>2</sup>. De même! Le parallèle est remarquable; c'est-à-dire, que l'intelligence chez les premiers hommes existait en germe seulement, et faible en proportion du développement physique, qui la comprimait, comme cela se voit chez les races barbares et sauvages. Le genre hu-

<sup>1</sup> Sen. Ep. 90 : Sed primi mortalium, quique ex his geniti naturam incorrupti sequebantur...

<sup>2</sup> Sen. Ep. 90 : Hanc philosophiam illo rudi sæculo... non credo... Inter hæc agreste domicilium rustica positum manu... Omnibus his virtutibus habebat similia quædam rudis vita... Quæmadmodum autem omnibus indoles fortior fuit et ad labores paratior, ita non erant ingenia omnibus consummata.

main avait dû absolument commencer par là <sup>1</sup>. Ce qui a jeté Sénèque dans ce brouillis de ratiocination, ce n'est pas la préoccupation de réfuter Posidonius, qui pensait comme lui sur ce commencement, c'est la théorie même de la *raison répandue dans le tout*, par quoi Dieu, le monde et la nature n'étaient qu'une seule et même chose <sup>2</sup>, dans la forme d'un immense et perpétuel *zoophyte*. On l'entendait si bien ainsi, que le mot avait passé en formule pour résumer ce premier dogme philosophique chez le commun des philosophes <sup>3</sup>.

Sénèque, malgré son opposition à Horace, Lucrèce et Épicure, sur quelques détails, est donc d'accord avec eux sur le principe <sup>4</sup>; tous nous montrent, comme à l'envi, que les plus gens d'esprit, quand ils sont hors de la vérité, sont ceux qui

<sup>1</sup> Sen. Ep. 90: Cette lettre n'a d'autre objet que de réfuter Posidonius, qui attribuait à la philosophie l'invention des arts, ce que Sénèque estime très-indigne de la philosophie. Le contexte de la dissertation eût été trop long à reproduire, et il fallait en rapprocher les principales idées pour les tirer nettement des ambages de son argumentation, en faire ressortir les redites, les contradictions et les puérités que dissimulent à la première lecture plusieurs détails curieux sur l'industrie du temps, sur la verrerie, la tachygraphie, etc. Voy. aussi, Id. *Quæst. nat.* 1, 16, la même opinion sur l'âge d'or.

<sup>2</sup> Sen. Ep. 95: *Omne hoc quod vides, quo divina atque humana conclusa sunt, unum est; membra sumus corporis magni.*—*Quæst. nat.*, II, 45: *Vis illum (Deum) vocare mundum? Non falleris.*—*Quæst. nat.* 1, *præf.*: *Sursum ingentia spatia sunt, in quorum possessionem animus admittitur... cum illa tetigit... velut vinculis liberatus, in originem redit. Et hoc habet argumentum divinitatis suæ, quod illum divina delectant... Quid est Deus? Mens universi. Quid est Deus? Quod vides totum et quod non vides totum.*—Cherchez dans tous les écrits de Sénèque, et quelque différence heureuse qui vous apparaisse parfois dans les termes, vous n'y trouverez nulle part au fond, une autre idée de la Divinité. La traduction habilement travaillée par Lagrange pour pénétrer et rendre ce style obscur, est assez souvent fautive par l'engouement classique, qui lui faisait voir tout en beau, et dont l'application constante est de donner à la pensée et aux expressions de l'auteur le tour le plus favorable.

<sup>3</sup> Virg. *Æneid.* VI, v. 724: *Principio cœlum, etc.* Pomp. Mela, III, 3: *Si ut doctoribus placet (mundus) unum animal est.*—Lucain, IX, v. 580;

Jupiter est quocumque vides, quocumque moveris.

<sup>4</sup> Sen. *De benef.* IV, 2, 4, 16, 19. *Quæst. nat.* 1, *præf.*, et ep. 92, se fâche contre Épicure, mais ailleurs, ep. 6, il s'adoncit fort; ses idées sur l'origine des choses ne sont ni plus sensées ni plus claires. *Quæst. nat.* II, 45, III, 9, ad. *Helv.* 8, et dans ses épîtres, 92 et 90, il estime le sage égal et presque supérieur aux dieux. Quant à Lucrèce, il le cite trois fois avec complaisance, sans un seul mot de blâme, ep. 65, 110, et de *tranquill.* c. 2.

disent le plus de sottises. Ici je ne fais que traduire et compléter le jugement que Sénèque portait lui-même sur Posidonius <sup>1</sup>.

Le naturaliste Pline, le plus savant des Romains avec Varron, qu'il cite souvent, estimait peu le précepteur de Néron et n'était pas volontiers de son avis; c'est avec une vue différente et une rancune déclarée contre la nature, en vain justifiée par Sénèque <sup>2</sup>, qu'il tient également pour l'état sauvage des premiers hommes <sup>3</sup>. Mais les esprits les plus capables, prévenus en faveur d'une opinion, y portent quelquefois la plus puéride crédulité, sans voir les démentis qu'ils se donnent eux-mêmes. Pline répète presque mot pour mot de Pomponius Mela, les contes vulgaires par lesquels les Troglodytes, les Blemmyes et plusieurs peuplades imaginaires de l'Afrique intérieure, sous les noms d'Atlantes, Égipans, Himantopodes loripèdes, et Satyres, étaient représentés comme des races informes, les uns sans nez ou sans tête, avec des yeux et une bouche à la poitrine, les autres ne marchant qu'en rampant, d'autres muets et ne parlant que par signes <sup>4</sup>. Il admet l'existence d'une race de femmes velues, propageant d'elles-mêmes, d'après le témoignage d'Hannon, qui en avait pris trois à grand-peine, et n'ayant pu les amener vivantes en avait rapporté les peaux <sup>5</sup> à Carthage, où tout le monde pouvait les voir avant la ruine de la ville.

<sup>1</sup> Sen. ep. 90 : *Incredibile est quam faciliè etiam magnos viros dulcedo orationis abducatur à vero.*

<sup>2</sup> Plin. *Hist. nat.* xiv, 4 : C'est la seule fois qu'il parle de Sénèque, pour le censurer au sujet de l'achat d'un vignoble. *Annæo Senecâ, tum principe eruditionis, ac potentia, quæ postremo nimia fuit super ipsum, minimè utique miratore inanum, tanto prædii ejus amore capto, etc.* Sen. *De benef.* II, 29, IV, 4, 5; Plin. *Hist. nat.* 7, *proœmium.*

<sup>3</sup> Plin. *Hist. nat.* VII, 56 : (*Invenit Ceres frumenta, cum antea glanæ vaserentur... Eadem prima leges dedit... Gellio Dokius... lutei ædificii inventor placet, exemplo sumpto ab hirundinum nidis.* — xvi, 1 : *Primum erat narrare glandiferas, quæ primæ victum mortalium aluerunt, nutrices inopis ac feræ sortis.*

<sup>4</sup> Pomp. Mela, I, 4, 8, III, 10; Plin. v. I, 3, VI, 30.

<sup>5</sup> Pomp. Mela, III, 9, Plin. VI, 31. La science moderne explique comme un fait très-simple, l'aventure d'Hannon, qui avait rencontré une troupe de singes dont il ne put saisir que trois femelles; c'était la grande espèce du *chimpanzé* noir, ou *troglodyte niger*. Si l'on pensait excuser l'erreur d'Hannon par celle de Linné, qui appela cette espèce de singes *homo-troglodytes*, il y aurait à répondre que

Et non-seulement Pline, en consignait de tels récits dans sa scientifique compilation, supprime le correctif de Mela : *si credere libet*, il semble encore en vouloir donner la raison, quand il explique les formes variées des animaux et des hommes par la promptitude de la *mobilité ignée* à composer des corps et des figures<sup>1</sup>. Art en effet merveilleux d'ajuster des hommes sans têtes, des visages sans nez et sans yeux. Toutefois dans ses indications positives il ne nomme aucun peuple semblable, ni aucune race de transition ; il oublie même son système, en notant comme précédemment florissante et civilisée la Colchide devenue barbare. S'il assimile les *Sères* aux bêtes, il se réfute tout aussitôt en rappelant leur industrie<sup>2</sup>. Parmi ces peuples informes, dont il n'ose ou ne veut pas nier l'existence, il dit les Atlantes *dégénérés* et ailleurs il nomme *Adulyton* comme le marché célèbre, où les Ethiopiens et les Troglodytes, *qui ne savaient pas parler*, venaient vendre de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, des cuirs d'hippopotames, des écailles de tortue, des sphynx et des esclaves<sup>3</sup>.

Plutarque n'avait pas des idées plus nettes. Il regardait l'âge d'or comme une amélioration de la société humaine, qui n'avait eu que des commencements misérables. Quoiqu'il ne soit pas un impie comme Lucrèce et Pline, c'est-à-dire qu'il veuille une religion *extérieure* pour le peuple ; quelques différences d'opinions qu'on puisse relever entre lui et les deux précédents philosophes, dans son perpétuel et très-curieux bavardage ; quelque mépris qu'il professe à l'égard d'Epicure, il est

Linné reconnut et rectifia sa méprise ; qu'on a droit de s'étonner d'une pareille bévue dans ce savant homme, qui ne l'aurait certainement pas commise s'il n'eût pas été protestant, et qu'en aucun temps il n'est pardonnable à un homme de prendre un singe pour son semblable. Une telle aberration est due évidemment à l'opinion de l'origine informe du genre humain. Voy. à la fin de cet article une réponse à une *note supplémentaire* sur le texte de Mela.

<sup>1</sup> Plin. vi, 30 : *Minimè mirum, artificii ad formanda corpora effigiesque cælandas mobilitate ignea.*

<sup>2</sup> Plin. vi, 17 : *Seres lanicio silvarum nobiles, persuasam aquâ depectantes frondium canitiem... Mites quidem sed et ipsia feris persimiles.* Mela, lui, avait (iii, 7) dit que les Sères étaient une nation remarquable par sa justice et son commerce.

<sup>3</sup> Plin. v, 8, vi, 29.

aussi panthéiste à sa manière et diffère beaucoup moins d'eux qu'il ne semblerait d'abord et qu'il ne le croit lui-même <sup>1</sup>.

Enfin le philosophe par excellence, le seul peut-être, qui ait pris la philosophie au sérieux,

Marc-Aurèle étant écouté

Tout sage qu'il était dit des choses pareilles <sup>2</sup>.

Toutes ses méditations portent sur cette pensée fixe, que les hommes sont un produit de la *nature universelle*, un produit nécessairement défectueux et souvent irréparable, comme tout ce qui vient d'une œuvre incomplète et d'une cause gênée <sup>3</sup>.

Il n'était pas possible de penser autrement, dès qu'on refusait de croire à la Toute-puissance créatrice. Le monde n'étant plus alors qu'un développement d'éléments divers, plus le résultat est grand, plus on a dû le juger lent et difficile. L'état informe ou sauvage du genre humain naissant est donc encore une fois le premier corollaire imposé, inévitable de la négation du principe tout-puissant, et la preuve qu'on le niait. On

<sup>1</sup> Plut. *Vie de Coriolan*, 22; allusion à l'âge d'or. *Quelles maladies sont pires, celles de l'âme ou du corps?* c. 1, où il pense, comme Pline, que l'homme est en naissant le plus misérable des animaux. *Isis et Osiris*, c. 7 : Les Égyptiens sont tirés de l'état sauvage par Osiris, qui leur apprend à semer, à planter, qui leur donne les lois et la religion. *Ib.* 16 : les fables sur Osiris nous apprennent que la vertu productive de Dieu eut l'humidité pour première matière et par ce moyen se mêla parmi les choses propres à la génération; c. 23 : il est impossible qu'il n'existe qu'un seul principe bon ou mauvais, mais deux principes contraires; c. 24 et 25, il cite pour autorités Héraclite, Empédocle, les pythagoriciens, Platon, Aristote; c. 29 : la nature divine est composée de trois choses, l'intelligence, la matière et leur résultat, que nous appelons le monde. « Platon, » dit-il, appelle cette partie intellectuelle, le père, la matière, la mère, et le » produit, l'enfanté. C'est à ce sujet qu'il donne le triangle pour symbole dans » sa république. » *Opinions des philos.* 1, 7, d'après le Sisyphé d'Eschyle; s'il est permis de manger de la chair, 1; là encore, II, 6, et consolation à sa femme, 9, il penche à la métépsychose.

<sup>2</sup> La Fontaine, *fables*, 1, 7.

<sup>3</sup> Marc.-Aur. *Pensées*, traduction de M. de Joly: xxvii, 33 : « Nous devons avoir » une sorte de pitié des hommes à cause de l'ignorance où ils sont des vrais » biens et des vrais maux. Cette imperfection est aussi pardonnaable que celle » d'un aveugle, qui ne peut distinguer le blanc du noir..... iv, 5. C'est par » ignorance et malgré eux qu'ils sont privés des vertus de justice, de tempérance, etc. » xxix, 5, 8, xxxv, 1, xliii, 2, iv, 10 et passim.

attribuait ainsi un fait certain, la misère de l'homme, à une cause incertaine et l'on concluait d'une cause incertaine ce fait certain.

La philosophie ne voulait pas sortir de ce cercle vicieux, sentant bien que si elle en sortait, elle était perdue. Car ce fantôme de dogme faisait toute son autorité, son appui, et lui donnait le moyen de contestation le moins odieux et le plus hostile à la fois contre le Christianisme, parce que c'était une opposition de doctrine en apparence sérieuse. Les chrétiens le savaient bien ; tout en évitant avec une admirable prudence, d'exposer à la profanation des grossiers païens les plus précieuses révélations de l'enseignement divin, ils professaient hautement la *création*, même devant leurs bourreaux. Les apologistes confirmaient ce témoignage ; Tertullien, dans un écrit, réfutait, contre Hermogène, l'éternité de la matière. Mais quand toutes les oppositions furent vaincues, celle-là persista ; saint Basile et plusieurs autres saints docteurs la combattirent par des traités exprès, intitulés *hexaéméron*, sur l'œuvre des *six jours*, et à la fin du 4<sup>e</sup> siècle, Claudien et Macrobe protestaient encore contre la création, en affirmant l'état sauvage <sup>1</sup>.

On voit combien il était nécessaire d'insister sur un point si capital. J'ai dévoilé un des deux grands arcanes de la philosophie, il reste à dévoiler l'autre.

## APPENDICE.

### *Réponse à une note sur Pomponius Mela.*

Un volume de la *collection des auteurs latins publiés en 1843 sous la direction de M. Nisard*, alors professeur d'éloquence

<sup>1</sup> Claud. *De consulatu Mallii Theodori*, v. 189 :

.....Tu prima hominem sylvestribus antris  
Elicis, et sædo detergis sæcula victu,  
Te propter colimus leges, animosque ferarum  
Exuimus.

Macrobe, *Comm. in somnium Scip.* II, 3 : Hinc æstimo et Orphei et Amphionis fabulam... sumpaisse principium, quia prius fortè gentes, vel sine rationis cultu, barbaras, vel saxi instar nullo affectu mobiles ad sensum voluptatis canendo traxerunt. *Saturn.* I, 7 : Alii cereos non ob aliud mitti putant quàm quòd hec principe (Saturno) ab *incomi ac tenebrosa vitâ* quasi ad *lucem* et bonarum artium scientiam *editi fuimus*.

latine au collège de France, contient le texte et la traduction de Macrobe, de Varron et de Pomponius Mela, avec des *notes supplémentaires*. Dans la note 112 sur Pomponius, le traducteur et commentateur M. Huot, « s'explique difficilement que » saint Jérôme ait pu croire et dire *que* saint Antoine se soit « entretenu avec un centaure et un satyre. »

Si cet érudit avait su que saint Jérôme, dans ses *commentaires* sur Isaïe, liv. VI, 14, X, 34 et sur Daniel, C. 4, désigne les faunes et les satyres comme des inventions des poètes: *quæ gentilium fabulæ et poëtarum fragmenta describunt*, il n'aurait pas imputé si lestement une si niaise crédulité à une si vigoureuse intelligence. Mais saint Jérôme pouvait croire à la réalité d'animaux hideusement conformés, et dans un temps où la zoologie et les sciences naturelles étaient encore à naître, le commentateur lui-même eût été peut-être moins ingénieusement embarrassé d'*expliquer* deux singularités, attestées par saint Jérôme et par Pline. L'une était un monstre (une espèce de singe) à cornes et à pieds de chèvre, qui occupa la curiosité des Alexandrins, tant qu'il fut en vie, après quoi on le sala pour l'envoyer et le montrer à l'empereur Constantin dans Antioche <sup>1</sup>; l'autre était un *centaure*, apporté d'Égypte et que Pline l'ancien affirme avoir vu conservé dans du miel <sup>2</sup>.

Si l'on tient compte de ces deux faits et des connaissances qui manquaient alors, on s'expliquera aisément comment saint Antoine a cru qu'un centaure lui ait répondu par signes, qu'un satyre lui ait parlé et comment saint Jérôme admet le récit traditionnel du saint anachorète. Ni l'un ni l'autre n'ont pris ces apparitions que pour des animaux monstrueux et leurs réponses que pour un fait de l'ordre surnaturel <sup>3</sup>. Les chrétiens qui trouveraient étrange que le satyre se soit recommandé aux prières de saint Antoine, feront bien de relire dans l'É-

<sup>1</sup> S. Hieron. *Vita Pauli eremite*, c. 8, dans la *Patrol. latine*, t. 23, p. 24.

<sup>2</sup> Plin. *Hist. nat.* vii, 3. Le commentateur rappelle ce passage sans l'indiquer et note de même une mention très-hasardée de Plutarque. Le philosophe de Chéronée parle en effet des *centaures*, comme d'un peuple qui avait existé, *Vie d'Agis et de Cléomène*, 1, *Vie de Thésée*, 29, et place près d'Apollonie la rencontre d'un satyre, qu'on prit et qu'on amena à Sylla. *Vie de Sylla*, 33.

<sup>3</sup> S. Hier. *Vita Pauli eremite*: *Væ tibi, Alexandria... quæ portenta veneraris... Bestiæ Christum loquantur.* (*Ibid.*)

vangile la supplication du démon *Légion*<sup>1</sup>. Il ne faudrait pas avec cela se croire à l'abri des risées, fines ou grosses que suscite si communément aujourd'hui l'idée et le nom seul de démon; mais on s'en épouvantera peu en considérant que si les plus beaux esprits mécréants ont l'insigne satisfaction d'avoir popularisé leurs négations et d'entendre répéter leurs moqueries par les plus ignares comme par les plus ignobles vauriens, cette solidarité bienveillante qui s'étend des académies aux chiourmes, cette société de sécurité mutuelle et joviale n'est pas au fond plus sûre qu'honorable. La foi catholique ne manque pas plus de preuves sur ce point que sur les autres.

Le commentateur cite ensuite un passage où saint Augustin affirme à son auditoire que plusieurs chrétiens ont vu avec lui en *Éthiopie* (où saint Augustin n'a jamais mis le pied), un peuple d'hommes et de femmes sans têtes, avec des yeux à la poitrine, et un autre peuple, composé d'individus qui n'avaient qu'un œil au milieu du front. Sur quoi, après quelques mots sur Pline et Plutarque, viennent les réflexions suivantes : « L'esprit conçoit moins facilement que de savants docteurs » chrétiens, que nous aimons à nous représenter doués d'une » haute intelligence, et chez qui nous ne pouvons supposer » cette condescendance envers leurs devanciers, que nous ad- » mettons chez les auteurs, qui n'étaient point éclairés du » flambeau de la religion et de la vérité, aient cru à l'existence » des mêmes monstres. »

On sent à la tournure de la phrase la peine qu'a éprouvée le commentateur de surprendre un Père de l'Église, un docteur si renommé, en flagrant délit d'ignorance ou plutôt de mensonge. « Car il ne s'agit pas ici d'une vision ni d'un coup » d'œil rapide... ni d'animaux dont les formes, comme celles » de certains singes, rappellent la forme humaine... le célèbre » évêque d'Hippone est précis; il a vu... il fait l'éloge de la » charité des prêtres mariés chez les Blemmyes (ces hommes » sans tête); il présente ces espèces de ministres païens comme » pouvant servir de modèle aux fidèles eux-mêmes et devant » les précéder dans le royaume de Dieu... Laissons à ceux qui » s'occupent de théologie et des devoirs du prédicateur le soin de

<sup>1</sup> S. Matth. viii, 31; S. Marc, v, 10; S. Luc, viii, 31.



» justifier saint Augustin d'avoir sacrifié la vérité à une hy-  
 » perbole outrée, destinée sans doute, à faire plus d'impression  
 » sur l'esprit un peu grossier de ses auditeurs, et faisons seule-  
 » ment observer qu'il n'a employé cette fleur de rhétorique que  
 » dans un seul de ses sermons. » Et l'on indique le sermon 37<sup>e</sup>.  
 Que répondre à cela ? Deux choses extrêmement simples.

1<sup>o</sup> Même avant de chercher ce sermon 37, il eût suffi d'avoir  
 lu quelques-unes des nombreuses prédications de saint Au-  
 gustin, toutes recueillies par la tachygraphie, pour être assuré  
 d'avance que son auditoire n'était pas le moins du monde  
*grossier*, ni plus capable d'écouter une pareille sottise que  
 saint Augustin de la dire. 2<sup>o</sup> Sans s'occuper de théologie, le  
 premier venu peut se contenter de demander lequel des trente-  
 septièmes sermons on a voulu indiquer ? Et le commentateur  
 probablement serait un peu embarrassé de trouver le passage  
 si finement moqué dans les diverses séries, qui comptent plus  
 d'un 37<sup>e</sup> sermon. Alors on serait obligé de lui apprendre, qu'il a  
 cité, à son insu, le 37<sup>e</sup> des 76 sermons *ad fratres in eremo*, que  
 ces 76 sermons datent du 14<sup>e</sup> siècle et sont des fleurs de rhéto-  
 rique en latin-flamand, de quelque écolier, assez mal avisé  
 pour vouloir prêter ses pauvretés à saint Augustin<sup>1</sup>. Un peu  
 de bon sens et d'attention dans la critique ne nuit jamais.

EDOUARD DUMONT.

<sup>1</sup> Voir ce sermon parmi les *spuria* de saint Augustin, dans *Patr. latine*, t. 40, p. 1304, et la note qui renvoie à la *Cité de Dieu*, l. xvi, c. 8, n. 1 (t. 41, p. 45), où saint Augustin dit qu'il a vu ces monstres, non en Ethiopie, mais à Carthage sur une mosaïque qui existait sur le port.

## Esthétique chrétienne.

## DE L'ART CHRÉTIEN,

PAR A. F. RIO.

Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée<sup>1</sup>.

M. Rio publia, en 1836, un volume ayant pour titre : *De la poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes ; formes de l'art : la peinture, ou de l'art chrétien*<sup>2</sup>.

Les *Annales* s'empressèrent d'en rendre compte, et dès lors elles disaient :

« Nos lecteurs savent que les *Annales* ont, les premières peut-être, et dès leur commencement<sup>3</sup>, signalé la funeste influence qu'avait exercée sur les esprits chrétiens, cette résurrection des auteurs profanes, et en particulier des arts et des statues de la Grèce et de Rome, que l'on est convenu d'appeler la *renaissance*. Nous l'avons signalée surtout en faisant l'histoire des erreurs des différents siècles<sup>4</sup>; et, lorsque nous avons rendu compte des différentes *expositions de peinture*<sup>5</sup>, nous avons eu lieu de faire observer combien nos plus célèbres artistes, ceux qui passent pour les plus chrétiens, avaient perdu le goût, si l'on peut parler ainsi, de ces beautés chrétiennes, chastes dans leurs transports, humbles dans leurs grâces, cachées dans leur éclat, qui constituent le *beau chrétien*. Il s'en faut de beaucoup que nous ayions tout dit sur ce sujet. Nous avons en particulier réservé un article à part sur un moine, le frère *Jérôme Savonarole*, qui exerça une grande in-

<sup>1</sup> 3 vol. in-8° de LXXXIV-462, — 554, — 475 pages; à Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 14; prix, 22 fr. 50.

<sup>2</sup> In-8° de 548 pag.; Paris, chez Debecourt et Hachette.

<sup>3</sup> Voir l'article ayant pour titre : *Du Romantisme dans ses rapports avec le Catholicisme*, dans le n° 11, t. II, p. 364 (1831).

<sup>4</sup> Voir *Erreurs du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècles*, dans les tomes V et VI, pages 443 et 134.

<sup>5</sup> *Salon de 1835*, t. X, p. 309; — *de 1836*, t. XII, p. 296; — *et de l'art chrétien et de l'art païen*, t. XIII, p. 142.

<sup>v</sup> SÉRIE. TOME IV. — N° 20; 1861. (63<sup>e</sup> vol. de la coll.) 8

fluence en Italie, et dont la destinée, — brûlé comme hérétique, et puis réhabilité à l'égal d'un saint, — fut si extraordinaire. Nous voulions surtout mettre sous les yeux de nos lecteurs les efforts qu'il avait tentés avec une force quasi sur-humaine, pour s'opposer, comme un nouveau Michel, à cette foule de Dieux et de Déesses, qui sortaient de leur poussière, ou plutôt de l'enfer, comme si la pierre de l'abîme avait été de nouveau soulevée. Mais voilà qu'un homme qui, comme nous, combat pour le triomphe du Christ sur le Paganisme, vient de traiter cette question avec un savoir et une érudition que nous aurions vainement cherché à atteindre. Nous ne faisons donc aucune difficulté de lui emprunter le *chapitre* qui entre tout à fait dans le plan de nos travaux. » Et, en effet, nous publiâmes, en deux articles, tout le chapitre VIII, qui contenait l'histoire si émouvante de *Savonarole* <sup>1</sup>.

Ce volume n'était que le commencement de l'œuvre de M. Rio, et ne comprenait que les écoles de *Sienna*, de *Florence* et d'*Ombrie*, et l'école *Vénitienne*, en 10 chapitres. Distré par d'autres travaux, et par une santé peu solide, l'auteur fit longtemps attendre la suite de cette histoire, et ce ne fut qu'en 1855 que parut le 2<sup>e</sup> volume, comprenant les écoles *Lombarde*, *Milanaise*, celles de *Bergame*, de *Lodi*, de *Crémone* et de *Ferrare*.

Les *Annales* en ont rendu compte par la plume de M. Eug. de La Gournerie <sup>2</sup>.

Mais peu de temps après, le 1<sup>er</sup> volume se trouva épuisé, et les amis de M. Rio, et nous en particulier, lui demandions de donner une édition nouvelle de ce 1<sup>er</sup> volume. M. Rio s'est rendu à ces désirs de ses amis; mais en rééditant son œuvre, il a voulu la perfectionner en y ajoutant tout ce que 25 ans d'études et d'expérience lui avaient appris. De plus il a voulu voir par lui-même et de ses propres yeux tous les chefs-d'œuvre dont il avait à parler, et constater quel est leur état présent. Aussi est-il allé passer trois ans dans les diverses villes d'Italie où les divers grands maîtres ont travaillé, et c'est ainsi que le 1<sup>er</sup> volume s'est transformé en deux beaux volu-

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. xv, p. 189 et 303, et la p. 318, où nous plaçâmes le portrait de *Savonarole*, que nous avons fait graver.

<sup>2</sup> Voir *Annales*, t. xii, p. 314 et 370 (4<sup>e</sup> série).

mes renfermant 13 chapitres, qui finissent à l'école *Ombrienne* ; en sorte que l'auteur a pu dire, pour le 1<sup>er</sup> volume, avec la plus exacte vérité : *Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée*. C'est ainsi que le 2<sup>e</sup> volume publié en 1855, est devenu le 3<sup>e</sup> ; et afin que ceux qui ont la 1<sup>re</sup> édition et qui s'en contentent, puissent avoir toujours ce 2<sup>e</sup> volume, le tirage a été ménagé de telle sorte, qu'on peut toujours se procurer ce 2<sup>e</sup> volume *séparément*, de même que l'on vend *séparément* les 2 premiers volumes pour ceux qui ont déjà le volume de 1855. On ne saurait avoir plus de respect pour le public et pour soi-même.

Examinons maintenant les principales améliorations et augmentations contenues dans ces nouveaux tomes 1 et 2. Nous nous arrêterons principalement à l'*Introduction* qui renferme, en quelque sorte, la théorie de l'art tel que M. Rio l'entend et l'explique.

Voici d'abord la part ingénieuse qu'il fait à chaque peuple dans la distribution des aptitudes qu'il suppose avoir été faite lors de la dispersion de la grande famille humaine.

« Il y a dans les doctrines respectives des peuples anciens un point de vue qui domine tous les autres, et dont l'importance a été à peine entrevue par les plus grands génies, avant les découvertes historiques auxquelles nous assistons depuis un siècle. Pour celui qui peut s'élever à cette hauteur avec le secours combiné de l'imagination et de la science, l'horizon de l'histoire s'éclaire d'une lumière qui donne à certaines traditions une signification toute nouvelle. Ce point de vue est celui qui nous montre, plus ou moins distinctement, la vocation spéciale de chaque peuple dans le dogme religieux qui a déterminé plus particulièrement son développement intellectuel et moral, et qui lui a été assigné comme son héritage propre *entre les débris des croyances primitives*, après la catastrophe qui eut pour suite la dispersion du genre humain.

» Aux *Indiens* échet en partage le dogme de l'Incarnation divine, sur lequel ils ont construit leurs épopées gigantesques ; aux *Phéniciens*, le dogme mystérieux d'une prévarication originelle qui demandait une expiation incessante par l'immolation de victimes humaines ; aux *Persans*, le dogme de l'an-

tagonisme toujours renaissant entre les deux principes qui se disputent l'empire du monde et celui des consciences ; aux *Egyptiens*, le dogme de l'immortalité en vue des récompenses et des châtiments après la mort ; aux *Grecs* enfin le dogme de la double dégradation de l'homme, par suite de sa chute, dégradation de son âme et dégradation de son corps, comme si cette race privilégiée n'avait entendu distinctement, à travers le bruit des siècles, que ces paroles de la Genèse : « Dieu » créa l'homme à son image. » Et ce n'est pas de les avoir entendues, ni même de les avoir entendues mieux que les autres, qui constitue le privilège des Grecs ; c'est de s'être donné *instinctivement la mission de réhabiliter la créature humaine*, tant dans ses facultés que dans ses formes, c'est, en un mot, d'avoir introduit dans le monde la *notion de l'idéal*. Un autre peuple, encore plus privilégié, *le peuple juif*, avait été institué en vue *du culte du vrai*, tandis que la race hellénique était instituée en vue *du culte du beau* (p. 1). »

Faisant l'application de cette théorie à l'histoire de l'art en Grèce, M. Rio fait observer combien il fut pur et chaste dès le principe, parce qu'il s'inspirait encore des croyances traditionnelles, et c'est ici qu'il y a quelques remarques essentielles à faire. C'est d'abord la force de cet élément traditionaliste qui, malgré les obscurités dont l'*Ecole rationaliste chrétienne*<sup>1</sup> cherche à l'entourer, entre jusque dans le domaine de l'art ; ensuite la grande lumière que cet élément apporte pour expliquer non-seulement l'histoire religieuse, mais encore l'histoire artistique de l'humanité. Quand on examinera l'histoire de la philosophie avec le même flambeau, quand dans nos écoles mêmes catholiques, on distinguera ce que la philosophie ancienne doit à la tradition, avec ce qui lui appartient en propre, alors on aura posé les bases d'une vraie philosophie.

M. Rio décrit le type de la Minerve antique, puis il s'exprime en ces termes :

« Maintenant est-ce à l'imagination humaine toute seule qu'il

<sup>1</sup> On nous a reproché dans le temps le nom de *rationalistes catholiques* que nous avons donné à l'école que nous combattons. Maintenant cette école se donne elle-même le titre de *rationalisme chrétien* dans un livre qui offre le programme officiel de toute l'école, et qui a pour titre : *Revue de l'année*. C'est un progrès prévu et caractéristique sur lequel nous reviendrons.

faut faire honneur de cette création sublime, ou bien faut-il chercher dans des régions supérieures les *données traditionnelles* qui avaient enfanté la légende, et la nature de l'inspiration qui enfanta l'œuvre d'art ? Qu'est-ce donc que cette fille de Jupiter, soustraite, par un privilège spécial, aux lois ordinaires de la génération, et sortant tout armée du cerveau de son père ? Que signifie sa victoire sur la Gorgone, dont la chevelure distillait des gouttes de sang douées d'une vertu miraculeuse ? et cet attribut suprême de la sagesse, et de la sagesse non progressive, que Phidias avait si bien exprimé sur le front du Parthénon<sup>1</sup>, n'était-il pas la formule mythologique d'un dogme depuis longtemps perdu pour le peuple, mais entrevu et respectueusement recueilli par la philosophie platonicienne ? Le secours que la déesse prête au souverain des dieux dans ses combats contre les géants, l'oiseau nocturne qu'elle a pour emblème et qui a le don de voir dans les ténèbres, en un mot l'ensemble des traditions relatives à son culte, ne ressemble-t-il pas à des rayons affaiblis ou dispersés *d'une révélation primitive* ? Or, c'était en opérant sur ces matériaux et en se laissant influencer par eux, que l'artiste dont nous parlons devait concevoir et réaliser son type favori. Le problème à résoudre était la fusion de deux idées corrélatives, l'idée d'éternelle sagesse et celle d'éternelle beauté, mais d'une beauté qui fût pour ceux qui la contemplaient une cause de recueillement autant que d'admiration. C'est en effet ce qu'on éprouve en présence de la Minerve de Phidias. L'extrême pureté qui respire dans la pose, dans les traits, et jusque dans les moindres détails, montre assez que l'artiste avait compris et voulu faire comprendre aux autres que la chasteté est mère de l'intelligence et de la force. On dirait qu'il s'est inspiré de ce beau verset du livre de Judith :

Et confortatum est cor tuum eò quod castitatem amaveris<sup>2</sup> (p. viii).»

Nous ne suivrons pas M. Rio dans le tableau qu'il trace de la décadence de l'art grec, qui arrivera bientôt du type de la Minerve et de l'Amazone à celui de la Vénus Callipyge et d'An-

<sup>1</sup> On y voyait Jupiter qui contemplait sa fille au moment où elle venait de s'élançer de son cerveau.

<sup>2</sup> *Judith*, xv, 1.

tinouïs. Mais nous nous arrêterons un peu plus longtemps à ce qu'il nous dit du *type de l'art chez les Romains*. Toutes nos écoles sont nourries des auteurs latins; on fait des efforts plus ou moins intelligents pour les enseigner chrétiennement à la jeunesse; il est très-intéressant de voir comment un artiste explique leur influence dans l'histoire de l'art. On y trouvera plus d'un enseignement. Écoutons M. Rio :

« Ce n'est pas un *idéal plastique* qu'il faut chercher chez les Romains, et l'on peut regarder Virgile comme l'interprète du dédain ou de l'impuissance de la nation quand il a écrit ces vers fameux :

Excudent alii spirantia mollius æra,  
Credo equidem, etc. (Æneid., vi, 848.)

» Ce n'est pas non plus *l'idéal de l'Etat*, tel qu'a voulu se le figurer la philosophie allemande, et qui n'était qu'un mécanisme profondément combiné, dans l'intérêt de conquêtes accomplies ou méditées. Non, *l'idéal romain*, à la fois plus mystérieux et plus élevé, se rapportait surtout à l'avenir; et au lieu de se produire au dehors par des chefs-d'œuvre visibles et périssables, il se révélait au dedans par la *conviction vague* d'une grande mission, qui avait des intérêts éternels pour objet : *Imperium sine fine dedi*<sup>1</sup> .....

» Je ne connais rien de plus intéressant dans l'histoire que cette espèce de *demi-jour*, dans lequel apparaissaient à toutes les classes de citoyens les destinées futures de la République dont ils étaient membres. En travaillant ou en mourant pour elle, on était poussé ou soutenu par un *instinct vague*, mais puissant, qui disait qu'on travaillait ou qu'on mourait pour quelque chose d'éternel. C'était comme une *prophétie latente* qui, au lieu d'être confiée à une arche d'alliance, comme chez les Juifs, *était déposée dans la conscience de tout un peuple*. Il est vrai que ce peuple ignorait et ne se demandait même pas à quelle espèce d'éternité ces pressentiments si flatteurs, qui lui tenaient lieu de tout autre idéal, pouvaient s'appliquer; ou, s'il s'interrogeait quelquefois là-dessus, c'était pour se nourrir d'illusions analogues à celles dont se nourrissaient les Juifs

<sup>1</sup> Æneid., i, 283.

chernels, relativement à la venue du Messie ; c'étaient toujours des interprétations selon la chair. On était loin de soupçonner qu'en absorbant les nations dans un vaste empire dont les limites se confondaient avec celle du monde connu, on ne faisait que préparer un magnifique berceau à une Religion dont les conquêtes spirituelles devaient laisser loin derrière elles toutes les conquêtes dont Rome était si fière.

» Il vint un jour où tous ces *sentiments et pressentiments* trouvèrent enfin un digne interprète dans le génie d'un grand poète, génie à la fois patriotique et *prophétique*, mais prophétique à la manière de ceux qui portent la lumière devant eux, sans s'éclairer eux-mêmes. Ce grand poète est Virgile, et tout le monde connaît les vers dans lesquels il a déposé ses *aspirations instinctives*, qui étaient alors celles du genre humain tout entier. Mais tout le monde ne sait pas à quel point il fut obsédé par ces mêmes aspirations dans la composition de son épopée, qui est beaucoup moins exclusivement nationale qu'on ne le pense communément. C'est là le secret de l'immense prédilection du Dante pour son auteur et du rôle tout exceptionnel qu'il lui fait jouer dans sa *Divine comédie* :

Tu se' lo mio maestro e' l mio autore. (*Inferno*, 1, 85.)

» Le héros de cette singulière épopée est un héros vaincu, et les dieux qu'il emporte avec lui dans une terre lointaine, sont des dieux vaincus : *victosque penates*. Il est lui-même caractérisé, non par ses exploits, bien qu'il en ait accompli de mémorables, mais par sa piété, *pius Æneas*; et cette qualification toute nouvelle est presque partout inséparable de son nom, parce que c'est celle qui importe le plus pour la grande mission qu'il est chargé d'accomplir. Une fois le poète a tracé son portrait non plus en deux mots, mais en deux vers; et ce portrait pourrait aussi bien s'appliquer à Godefroi de Bouillon ou à saint Louis :

Rex erat Æneas nobis, quo justior alter  
Nec pietate fuit, nec bello major et armis. (*Æneid.* 1, 548.)

» On voit déjà poindre l'*idéal chevaleresque* tel que l'ont poursuivi et chanté les héros et les poètes du moyen âge. Un autre trait de ressemblance se trouve dans la série d'épreuves par lesquelles le héros troyen doit passer avant de recevoir sa cou-



ronne : épreuves pour son courage, épreuves pour son cœur, épreuves pour sa foi ; et il sortira vainqueur de toutes, à l'exception d'une seule, et cette exception sera précisément le côté faible de la chevalerie future, qui, comme le fils d'Anchise, aura besoin d'un messager céleste, ou de la grâce d'en haut, pour triompher des obstacles qui s'opposeront à l'accomplissement d'un grand devoir.

» *L'idéal ascétique*, tel qu'il sera pratiqué par les âmes d'élite, dans les sociétés chrétiennes, est encore plus clairement formulé. On dirait que le poète a deviné d'avance le but des institutions monastiques, par une combinaison de circonstances qui n'a rien de fortuit ; la formule poétique dont je veux parler est proclamée par le roi Evandre sur le futur emplacement du Capitole, dans sa première entrevue avec Enée, auquel il adresse ces sublimes paroles, qui résument admirablement la règle de saint Benoît ou de saint Bernard :

Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignum  
Finge Deo <sup>1</sup>.

» Ainsi, par un privilège qui n'avait pas été accordé même à Platon, le *génie intuitif de Virgile* a plongé également dans les profondeurs du passé et dans celles de l'avenir, et je serais tenté de dire qu'il comprit mieux que personne la signification symbolique des deux visages de Janus, l'un tourné vers l'orient, terre natale des *traditions religieuses* dont les âmes romaines ont vécu, l'autre vers l'occident, théâtre futur d'une merveilleuse régénération dont elles seront les premiers instruments. C'est là l'*idéal*, pour lequel a travaillé par sept siècles de victoires, le peuple-roi, sans se douter que les insignes de sa royauté seraient la palme et la couronne du martyr. Pour arriver là, il ne fallait rien moins que des habitudes de sacrifice et de dévouement à une patrie terrestre ; une fois qu'on aurait découvert la patrie céleste, on verserait plus joyeusement encore son sang pour elle. L'héroïsme serait le même, la perspective seule serait changée.

<sup>1</sup> *Æneid.*, VIII, 364. — La même pensée sous une forme encore plus concise, se trouve exprimée par Horace dans III *Odes*, XVI, 21.

Quanto quisque sibi plura negaverit,  
A dis plura feret.

» Ce changement était sur le point de s'accomplir quand Virgile en tonnait, dans une humble *églogue*, son chant prophétique; mais il ne devait s'accomplir d'abord que pour un petit nombre d'âmes marquées du sceau de la prédestination et qui eurent leur idéal à part ainsi que leur symbole. Quant à l'agglomération d'esclaves qui, sous le despotisme impérial, continua à porter le nom officiel de peuple romain, son *idéal* varia suivant le caractère de ses despotes; car, à chaque nouveau règne, il y eut une nouvelle *apothéose*; et ce culte, alimenté par la peur, se trouva mieux approprié qu'aucun autre à la corruption rapide des mœurs et à la dégradation plus rapide encore des caractères. Mais les despotes eux-mêmes eurent parfois la fantaisie d'avoir leur idéal et de l'imposer à leurs sujets. Quand ils le prenaient dans la mythologie grecque, c'était toujours à contre-sens, et l'on sait le singulier plaisir que trouvèrent certains empereurs à se parer des attributs d'Hercule, c'est-à-dire à ne porter en public d'autre vêtement qu'une massue à la main et une peau de lion sur les épaules. C'est un *idéal burlesque*, mais après tout très-innocent, quand on le compare avec celui qu'adopta sous les yeux, et pour ainsi dire aux applaudissements du peuple romain, l'un de ses princes le plus justement populaire, le père adoptif des deux Antonins, le pacificateur du monde, l'ami passionné et même trop passionné des arts de la paix, particulièrement de ceux que la Grèce avait portés au plus haut degré de perfection, et pour lesquels la Rome impériale était sa tributaire encore plus que ne l'avait été la Rome républicaine. Ce prince, qui s'appelait *Adrien*, pouvait donc, avec son pouvoir absolu et son goût, qui passait pour exquis, choisir entre tous les chefs-d'œuvre dont il était entouré, un *idéal* qui répondit à son rôle de régénérateur et qui conciliait son prétendu amour du beau avec une certaine mesure de respect pour la décence publique: au lieu de cela, on le vit étaler aux yeux de ses sujets une honteuse idole en chair et en os, qui s'appelait *Antinoüs*, devant laquelle il dégrada la majesté souveraine jusqu'à se faire l'architecte de ses temples et le pontife de son culte; et comme si ce n'était pas assez de sa propre dégradation, il voulut y associer tous ceux que la peur ou un intérêt quelconque tenait sous sa dé-

pendance. Ce fut par suite de cet ignoble calcul, bien plus que pour la rare beauté du type, que les bustes de ce favori impérial, travaillés avec une émulation servile par les plus habiles sculpteurs contemporains <sup>1</sup>, se multiplièrent tellement, non-seulement à Rome, mais dans toute l'étendue de l'empire. Jamais on ne put dire avec autant de raison : *Ea sola species adulationis supererat*, et cependant l'adulation trouva moyen d'aller encore plus loin, ou plutôt de descendre encore plus bas, quand la mort du prétendu dieu devint le signal d'un deuil universel auquel il eût été dangereux de se soustraire. Le prince put donc se vanter jusqu'à la fin d'avoir eu pour lui le suffrage populaire, quand il plaçait sur les autels et faisait entrer jusque dans le sanctuaire domestique une idole qui, au point de vue moral, ne pouvait être une sauvegarde que contre la pudeur ; et qui, au point de vue esthétique, si elle était un idéal, ne pouvait être appelée que l'*Idéal de Sodome*. On serait tenté de dire que l'abomination de la désolation était non-seulement dans les temples, mais partout, si l'on ne savait qu'au-dessous de Rome monumentale, peuplée d'esclaves bruyants et déhontés, il y avait une Rome souterraine, peuplée de futurs martyrs, et éclairée par une lumière bien autrement brillante que celle du soleil. C'est là qu'il faut chercher le vrai peuple romain, en vue duquel se sont accomplies tant de grandes choses. Le moment est venu où, comme le Christ, son modèle, il aura, lui aussi, sa Passion, et une Passion périodiquement sanglante, avec tous les préludes et les accessoires qu'inventera la rage des bourreaux. C'est là qu'il va être enseveli, non pas pour trois jours, mais pour trois siècles, jusqu'à ce que l'apparition du *Labarum* vienne donner le signal d'une résurrection glorieuse (p. xxvii-xxxiii). »

On ne peut qu'approuver ces belles pages de M. Rio. Il serait à désirer que tous les professeurs qui expliquent *Virgile* fissent ressortir l'élément traditionnel que ses églogues et ses autres œuvres poétiques contiennent. Nous croyons même que M. Rio aurait pu plus insister sur cet *élément traditionnel*, et moins insister sur l'*instinct*, dont il est parlé çà et là dans

<sup>1</sup> Parmi ces sculpteurs, il y en avait deux plus célèbres que les autres : Papias et Aristéas.

ce beau travail. Les rationalistes humanitaires font venir toutes les religions, toutes les prophéties de l'*instinct*, des *pressentiments*, des *aspirations*. Ce sont là pour eux les seules révélations et les vraies prophéties. L'*instinct* remplace l'histoire positive et les traditions des peuples. Ainsi, pour le sujet qui nous occupe, et pour les traditions qui se trouvent dans Virgile et qui ont rapport à un Libérateur attendu et qui allait arriver, ce n'est point dans son *instinct* qu'il les avait puisées, mais dans les traditions historiques qui l'entouraient, au milieu desquelles il vivait et dont il ne pouvait s'isoler. Nous espérons donner prochainement les pièces historiques et en quelque sorte officielles, qui prouvent que du temps de Virgile, Rome, ses consuls, ses empereurs connaissaient assez bien les plus importantes des traditions bibliques, et qu'ils n'étaient pas aussi séparés et isolés des croyances primitives qu'on nous le persuade dans nos écoles, où l'on oublie complètement de nous en faire connaître les documents authentiques. Ce sera comme un appendice au beau travail de M. Rio.

A. BONNETTY.



## Revue d'Œuvres.

## LE CHRISTIANISME ET LA VIE PRATIQUE,

PAR M. L'ABBÉ HENRI DUCLOS

Du clergé de Paris <sup>1</sup>.

Le sentiment religieux est naturel à l'homme, il lui est même nécessaire, mais pour être fixe et complet, ce sentiment doit reposer sur une croyance positive. En vain les sectes séparées et la philosophie se sont-elles efforcées de satisfaire ce sentiment, le christianisme seul y est parvenu, et si bien parvenu qu'il a fait le bonheur même temporel de l'homme religieux dès cette vie.

Voilà certe, un plan vaste et beau; reprenons-en les divers linéaments, chacun à part.

Le sentiment religieux, ou, pour être plus explicite, le besoin que l'homme a d'une croyance, d'un amour et d'une vie surnaturelles, se réveille en nous dès notre plus bas âge; il se manifeste dans l'intérieur de la maison de notre père, sur les genoux de celle qui nous donna le jour et nous dévoua son cœur, à côté de ceux qui naquirent sous le même toit et furent nourris du même lait. C'est là sa première et peut-être sa plus touchante manifestation. Quand notre cœur et notre esprit se sont ouverts aux impressions réfléchies, la vue d'une belle nature ne nous satisfait point si elle ne nous rappelle le souvenir du Dieu créateur et Providence. Si nous nous replions en nous-mêmes, si nous sondons les aspirations de notre cœur, nous lui trouvons des tendances que l'infini seul peut satisfaire, et lorsque nous le laissons s'épancher en dehors de nous sur nos frères, sur des *amis*, il faut que nous basions ces amitiés sur un sentiment plus élevé qu'un sentiment purement humain, si nous voulons trouver le bonheur cherché dans ces expansions de notre cœur. N'est-ce pas encore ce

<sup>1</sup> 4 volumes in-12 de xxiv-356, 338, 420 et 524 pages (1858). V. Sarlit, éditeur, rue Saint-Sulpice. 25, Paris. — Prix : 10 francs.

même sentiment qui inspire les héroïsmes cachés et sublimes, les martyres de charité et d'amour que le monde admire, ne comprend point et qui continuent malgré les admirations et l'inintelligence du monde? Enfin, n'est-ce point un autre indice magnifique de cette conviction intime, inébranlable, instructive de notre destination à une vie autre que cette vie qui ne dure qu'un temps, à l'immortalité.

Mais, ces six manifestations palpables du sentiment religieux au sein de la famille, devant le spectacle de la nature, dans la profondeur du cœur humain, dans la formation des amitiés, dans le dévouement de l'héroïsme et dans le désir de l'immortalité, rencontrent des obstacles pour se déployer dans leur touchante expansion. Poussé par je ne sais quelle lutte intestine contre le bien étrangement développée depuis sa chute, l'homme cherche lui-même à étouffer, disons mieux, à étourdir ce sentiment religieux qui crie en lui d'une voix trop fatale à ses instincts mauvais et à ses tendances dépravées. Il se dit : Je ne suis que matière, les savants et les historiens de la nature l'ont dit et l'ont cru avant moi. Il se dit encore : Dieu existe, mais il est trop grand pour être touché de mon culte et de mes adorations; il est surtout trop grand pour s'abaisser à faire d'autres commandements que ceux dont il a déposé la promulgation dans ma nature propre. Et d'ailleurs, si Dieu avait réellement confié à une Eglise, à une autorité humaine le pouvoir de diriger ma vie, cette Eglise ne devrait-elle pas rester au-dessus des intérêts de ce monde? Ne devrait-elle pas s'élever par ses lumières et ses sciences mêmes temporelles au-dessus de moi et de tous ceux qui, comme moi, doivent lui être soumis ici-bas, pour arriver à la vie d'en haut.

Ces obstacles, la raison, le simple bon sens les dissipe comme une fumée et le sentiment religieux demeure ce qu'il est; il cherche à se fixer là où est la vérité, la voie et la vie. Une personnalité ineffablement belle se laisse voir à travers les siècles qu'elle domine de toute la hauteur du ciel dominant la terre, cette personnalité a pris un nom, elle se nomme *Jésus-Christ!* Jésus-Christ attire irrésistiblement à lui tous ceux qui sont assez forts pour vaincre les obstacles du péché

et de la matière, il les attire par une tendresse dont nul homme n'a le secret, par un amour qui enveloppe tout notre être d'un réseau indestructible, de chaînes forgées de diamant, pour l'enthousiasmer, le perdre dans un océan de délices, bien faites pour lui attacher à jamais nos cœurs, lorsqu'ils sont assez fidèles pour ne pas lui refuser notre bonheur dont il veut bien faire le sien. La vie mortelle de cet Homme-Dieu est admirable, elle se termine au milieu d'atroces souffrances, de douleurs et d'ignominies sanglantes, souffrances et ignominies dominées par ce cri de l'amour : *Sitio*, j'ai soif de l'amour de mes créatures.

Et malgré cet attrait divin inspiré par un Dieu fait notre frère et le dernier d'entre nous par sa pauvreté et sa mort, le sentiment religieux s'égare quelquefois à la suite d'autres attrait passagers et mortels, mais il est impossible d'en empêcher le réveil momentané à la vue des grandes cérémonies de la religion, à la vue du bonheur de ceux qui s'appuient sur le roc inébranlable de l'amour fixe en Jésus-Christ, il est impossible de n'y pas revenir pour toujours quand on souffre, quand on étudie les démonstrations religieuses, quand on prie, quand on aime à soulager les misères spirituelles ou corporelles d'autrui, quand on vit dans une bonne foi tôt ou tard récompensée par la grâce de la conversion.

Il est une autre cause du mouvement de crise, d'*oscillation* dans le sentiment religieux, ce sont les illusions de la vie humaine, mais les années amènent la déception, elles ramènent au centre dont on s'était malheureusement éloigné, parce qu'avec les années viennent les réflexions sérieuses : on voit, on sent les bienfaits de cette religion délaissée, on est frappé de l'accord unanime des grands représentants de la science et de la raison humaine, s'inclinant tous, avec d'autant plus de respect qu'ils ont plus de génie, devant la religion catholique; on est ébloui de cet imposant témoignage de millions de témoins qui portent la palme de leur martyr en faveur de cette même vérité toute rougie d'un sang généreux et noblement versé jusqu'à la dernière goutte par conviction et par amour. Enfin, l'histoire, cette éloquence plus convaincante que toute l'idéologie des philosophes, parce que contre

les faits il n'y a point de logique, l'histoire rend un témoignage non moins imposant et non moins significatif à la vérité de la religion catholique, elle nous montre le dépôt de cette vérité précieusement conservé sans altération, soutenu sans mélange d'aucun intérêt humain, considéré toujours comme un dépôt sacré.

L'Eglise, une institution admirable s'il en fût, est chargée par Dieu lui-même de qui seul elle tient son autorité et son pouvoir, d'alimenter, de soutenir et de régler le sentiment religieux dans le Catholicisme, et c'est sous son aile protectrice que se dilate pleinement ce besoin surnaturel de notre être. C'est là que, son intelligence noblement soumise à une autorité divine par une sujétion qui l'agrandit au lieu de l'abaisser, l'homme religieux peut se reposer dans les douces espérances d'un avenir certain, il ne mourra pas tout entier ; si les ruines s'amoncellent autour de lui, il trouvera au delà de l'océan de la vie terrestre, des rivages éternels où rien ne périra, où tout se rajeunira sans cesse d'une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. Dans cette autre patrie que la religion appelle avec une douceur infinie, le ciel, nous retrouverons ceux que nous aimions et dont la disparition d'à côté de nous porta un si douloureux ennui à notre âme.

Mais, ce n'est pas tout encore, outre ces légitimes explorations dans l'avenir, le chrétien trouve dans sa religion des satisfactions ineffables au sentiment qui le pousse et le domine, il peut prier. Oh ! qui dira la suavité de la prière catholiquement entendue, de ce commerce ineffable entre Dieu et l'homme, entre la terre et le ciel ; le chrétien peut prier, il peut prier pour lui, pour les siens, pour ceux qui ne sont plus ; il commence avec son Dieu une union admirablement consommée par le sacrement de la dilection où, selon le langage de l'apôtre, l'homme se perd en Dieu pour ne faire plus qu'un avec lui. Il peut prier, recourir à de puissants amis déjà en possession des saints rivages et de leurs éternelles félicités.

Nous l'avons dit en commençant cet article, la religion catholique n'a pas seulement satisfait avec surabondance le sentiment religieux naturel et nécessaire à l'homme, elle lui a fourni d'admirables secours pour la vie d'ici-bas, pour la vie



pratique, *promissionem habens vitæ quæ nunc est et futura*<sup>1</sup>. Elle excite et pousse au devoir, elle rappelle sans cesse à son sujet ou mieux à son enfant aimé, la nécessité où il est de progresser sans cesse sous le rapport moral. Qu'on le dise, cette voix maternelle ne résout-elle pas bien mieux que toutes les utopies humanitaires et économistes, le problème du bien-être ici-bas. Travailler parce que c'est un devoir, se contenter de peu parce que telle est la volonté de Dieu, se résigner parce qu'il y a une autre vie, etc.; tous ces enseignements de la religion satisfont la soif du bonheur même terrestre. Une pratique salubre est placée en première ligne dans le Catholicisme pour assurer le contentement de la vie : la Confession satisfait pleinement à tous les besoins de notre être; elle bride et contient notre imagination, fournit un moyen de confiance revêtu d'un caractère sacré aux cœurs dévorés d'ennui et de tristesse, arrête les enthousiasmes, relève les abattements, rétablit l'équilibre, quelle que soit notre condition, quel que soit notre âge.

Tirons quelques conséquences de ces principes si solides et si inattaquables. Nous avons besoin d'aimer : la liberté, l'affection naturelle, quelque légitime qu'elle soit, le plaisir, les distractions mondaines, ne nous suffisent pas ; *fecisti nos ad te, Deus*, comme le dit saint Augustin. Il faut aimer Dieu, et aimer tout en Dieu, et cet amour satisfera notre cœur, en nous fournissant des occasions d'expansion pleines d'un charme inépuisable : la prière, la dévotion à Marie, la dévotion à l'Eucharistie, la communion des saints, voilà quelques-unes des méthodes de bonheur dont disposent les croyants. Elles compensent admirablement les mille faces sous lesquelles la souffrance se présente à nous, les mille endroits vulnérables par lesquels la douleur fait saigner notre âme. Elles nous consolent des froissements inévitables du contact social, des douleurs physiques, des peines d'un cœur trahi ou négligé, de la séparation, de la mort. Surtout, elles nous délivrent des tourments du doute en présentant à notre intelligence les mille aspects de la démonstration péremptoire et mathématique de la vérité du Christianisme, que nous l'éту-

<sup>1</sup> I. Tim., iv, 8.

diions en Jésus-Christ dont la divinité nous apparaît claire comme un beau jour d'été, ou dans sa démonstration extrinsèque par voie d'autorité et d'exemple, démonstration qui n'est point entravée par la pluralité des sectes et des religions, parce que le Christianisme est exclusif et un, tout comme la vérité est exclusive et une.

Nous avons regret et presque honte d'avoir disséqué dans la froide analyse qu'on vient de lire le beau travail de M. l'abbé H. Duclos, mais nous tenions à le faire connaître et nous avons dû en présenter un résumé quelque imparfait qu'il dût nécessairement être. On a vu la thèse de l'éloquent écrivain; c'est une méthode nouvelle de *démontrer* la vérité de notre sainte religion que de la *montrer* dans ses rapports avec la vie pratique, mais c'est une démonstration heureuse, peut-être plus frappante que toutes les autres, parce qu'elle fait résonner des fibres bien sensibles, parce qu'elle fait appel à une de nos facultés dont la voix est bien rarement méconnue à notre cœur.

Citer à la barre de son tribunal le cœur de l'homme, l'ouvrir, y pénétrer, en étudier jusqu'au dernier recoin, analyser jusqu'au dernier pli, et lui dire: A toutes ces aspirations, à tous ces besoins, il n'y a qu'une réponse satisfaisante, c'est de vivre dans la religion catholique, et le prouver avec éloquence et une verve incontestable, c'est le but de M. Duclos, c'est le résultat qu'il a obtenu surabondamment. Il faut lire dans ces quatre beaux volumes le magnifique exposé dont nous avons donné l'esquisse pâle et incomplète; et l'on verra si nous exagérons en disant que le *Christianisme et la vie pratique* est un des ouvrages les mieux pensés et les mieux écrits de notre siècle sur ce sujet. Nous dirons plus, c'est peut-être l'ouvrage qui convient le mieux à notre époque, il en a le style, le caractère, nous dirons volontiers le génie. Tous les grands auteurs contemporains, même les plus impies et les plus immoraux, y apportent leur tribut d'apologie involontaire, et ces citations fréquentes, loin de ralentir et de fatiguer la marche, l'accidentent et la varient très-agréablement parce qu'elles sont enchâssées avec beaucoup d'art et ménagées avec un admirable à-propos.

On a dit avec infiniment de raison que ce livre pourrait servir de matériaux abondants pour la prédication, nous le croyons et nous en espérons beaucoup de bien sous ce point de vue. Il nous semble même que M. l'abbé H. Duclos a dû prêcher beaucoup de pages de son livre; on le reconnaît au style légèrement déclamatoire qui perce à quelques endroits, aux prières et aspirations fréquentes, trop fréquentes qui émaillent ses chapitres.

Puisque nous avons commencé à faire de la critique, hâtons-nous d'ajouter quelques réserves sur des détails. D'abord, nous aurions voulu une réfutation autrement vigoureuse pour la fameuse objection tirée du fanatisme (t. II, p. 107), un correctif à l'endroit où il est question de Galilée (p. 132). Nous n'aimons guère l'accusation de *phrase rude et barbare* faite au style de saint Paul (t. III, p. 140). Au tome III<sup>e</sup>, à l'article *confession*, les deux textes de saint Jacques et de saint Jean (p. 127) ne nous paraissent pas très-heureusement choisis, parce qu'ils prêtent place à une objection très-commune; il aurait fallu les accompagner d'un commentaire. Disons-nous encore pour être complets, que le style est, à rares intervalles, un peu négligé à cause de quelques répétitions dont l'oreille d'un puriste serait choquée (1, p. 47, 163), à cause de tournures un peu étranges, comme *n'aime que de rêver* (p. 268); *pur de ces paroles* (p. 308); enfin, à cause de quelques néologismes et tendances légèrement romantiques, comme *archangé dans l'éther de l'immensité*, etc.

Mais, pourquoi nous arrêter à relever quelques taches? Elles ne déparent point l'ensemble de l'œuvre qui demeure magnifique. En lisant ce livre, on reste constamment sous l'effet d'un charme qui captive, et dont on ne se rend point suffisamment compte, mais qui résulte du langage de l'auteur et de la direction de son langage partant du cœur. Nous voudrions ici citer beaucoup, mais nous craignons d'avoir déjà trop abusé de l'espace qui nous est laissé, et nous nous bornons à quelques lignes sur l'amour pour la maison paternelle :

« La maison de nos parents, c'est Dieu commençant à se révéler pour nous! c'est le mystère de la vie, dont nous sommes, à titre d'enfant, l'objet et le bénéficiaire! La maison

» de nos parents! c'est la création en petit, comme l'univers  
 » est la création en grand... Secrets profonds, ô mon Dieu!  
 » par la maison de nos parents, nous touchons immédiatement à vous. C'est pourquoi nous adoptons, dans une amitié  
 » instinctive et ineffaçable, les choses et les personnes qui se  
 » rattachent à la maison natale. De là, ce rayonnement autour  
 » de la maison paternelle par les amitiés d'enfance avec les  
 » camarades du voisinage; de là ces liens indéfinissables que  
 » nous contractons même avec les objets inanimés d'autrefois,  
 » les maisons, les champs, les rivières, les coleaux, les murs,  
 » les meubles, le village, la ville. Il y a là des réminiscences  
 » naïves et touchantes. Vivre, ce n'est après tout, qu'amasser  
 » des souvenirs. — Les souvenirs du lieu natal sont les plus  
 » impérissables, ils nous rappellent nos débuts dans l'empire  
 » de Dieu, etc. »

Nous résumons notre appréciation raisonnée de cet ouvrage en disant qu'il convient à toutes les classes de lecteurs. Le prêtre y trouvera des matériaux abondants et des modèles pleins d'actualité; l'homme d'un âge mûr, qu'il ait ou non la foi, sera ravi du plan magnifique de l'auteur, de l'enchaînement et de la solidité de ses preuves et de ses raisonnements; les personnes du sexe même trouveront beaucoup de charme à lire un ouvrage qui parle toujours au cœur, qui se livre à des études psychologiques et morales de la plus touchante vérité dans un style agréable et empreint d'une légère teinte de mélancolie. La jeunesse ne pourra manquer de lire avec plaisir et avec fruit des pages étincelantes de verve et d'imagination tantôt riante, tantôt triste, mais toujours brillante. Enfin, le *Christianisme et la vie pratique* est un ouvrage dont la lecture, en intéressant tout le monde, fera à tous beaucoup de bien; c'est le vœu et le désir évident de M. l'abbé Duclos, c'est le souhait que nous lui faisons.

L'Abbé ANT. DEIDIER.

---

**Ethnographie catholique.**


---

**DE L'UNITÉ D'ORIGINE DU GENRE HUMAIN**
**EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE DE MM. NOTT ET GLIDDON**
*(Types of Mankind.)*


---

**DEUXIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.**

1° *De la fécondité des alliances.* — Les expériences faites par M. Flourens, tour à tour sur des quadrupèdes sauvages chez lesquels l'espèce est généralement facile à distinguer de la simple variété et sur des animaux domestiques, l'ont conduit au résultat suivant. — Il y a identité d'espèce, lorsque les produits d'un croisement peuvent donner naissance à d'autres produits, féconds eux-mêmes pendant une suite indéfinie de générations. — Au cas où cette faculté reproductrice s'épuiserait après un petit nombre d'opérations, l'espèce diffère, mais le genre est le même. — Enfin les rapprochements peuvent être constamment inféconds, et dans ce cas le genre même diffère.

Le premier principe posé ici par M. Flourens ne nous semble pas attaquable. Il existe, à ce que l'on nous assure, dans quelques départements de l'Ouest une race de métis du lièvre et du lapin, laquelle est douée elle-même d'une faculté reproductrice indéfinie. Que le croisement de ces deux rongeurs donne naissance à des mulets, c'est ce que nous n'avons garde de nier. Déjà au commencement de ce siècle, un de nos auteurs de Buffon nous rapporte qu'en Allemagne l'on parvient, bien qu'avec quelques difficultés, à leur faire produire des mulets. Mais que ces mulets eux-mêmes jouissent d'une fécondité perpétuelle, c'est ce que l'on n'a encore pu prouver par aucun exemple bien authentique. Il faut dire la même chose des croisements du chien et du loup, lesquels jusqu'à présent ne paraissent point s'être maintenus pendant plus de cinq gé-

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 27.

nération. D'un autre côté, nous ne saurions nous astreindre à regarder la fécondité limitée, comme le caractère principal du genre. Deux espèces par exemple peuvent être semblables en tout point par la taille et ne jamais donner naissance au moindre métis; qui, par exemple a jamais entendu parler des croisements du chat et du tigre? Au reste, c'est un fait constaté depuis longtemps que le croisement du blanc avec une race inférieure donne souvent naissance à des enfants d'une beauté ou d'une intelligence extraordinaire. Par exemple, les Magyars, les Géorgiens, les Paulistas, les plus remarquables de tous les hommes sous le rapport de la régularité des traits et de l'élégance des formes, ont cependant au moins un quart de sang mongol ou américain dans les veines. Il en faut dire autant des enfants issus de l'union des Russes avec les Tartares Sibériens dont la beauté frappait si vivement le célèbre Pallas. De même, l'on voit dans nos colonies, les mulâtres l'emporter à la fois et sur les noirs et sur les blancs par leur agilité, leur force physique, la vivacité de leur esprit et leurs aptitudes artistiques. Bien plus, par une singularité assez difficile à expliquer, ces populations du midi de l'Inde dont le type paraît s'être altéré par suite d'une légère infusion de sang nègre, donnent par leur mélange avec des émigrants chinois naissance à une race nouvelle qui a tous les traits de la race caucasienne. C'est ce qui a amené quelques naturalistes à regarder les Blancs comme sortis d'un croisement (dans de certaines proportions qu'ils ont oublié de nous donner) de la race Noire avec la race Mongolique.

Les mélanges des races inférieures entre elles ne sont pas toujours aussi heureux. Ainsi les Néo-Calédoniens et les Australiens qui sont des mulâtres des Malais et des nègres Papocas peuvent à bon droit passer pour les plus laids et les plus abrutis de tous les hommes. Les mulâtres des Chinois et des Nègres, dont on a pu voir quelques exemplaires à Cuba sont généralement hideux à voir. Les Hottentots aux traits hideux ne seraient suivant certains auteurs que des métis de Cafres et de Bochesmans. Néanmoins, l'on s'accorde aujourd'hui à rejeter cette opinion et à ne voir dans le Bochesman qu'une branche de la race Kœ-Kœp ou Hottentote. Mais d'un autre côté, l'on

peut citer les Cafusos ou fils de nègres et de peaux rouges qui participent à la fois des premiers par leur constitution robuste, la largeur de la poitrine et des épaules; des seconds par leur facilité à supporter de longues marches, la force de leurs membres inférieurs, et leur chevelure longue et brillante. Leur teint au reste n'est point d'un brun net comme celui du Péruvien ni d'un noir de charbon ainsi que celui de l'Africain. Bien que très-foncé, il offre une transparence analogue à celle de la cire. Sous le rapport moral, ils unissent l'esprit méditatif, fourbe, patient de l'Indien au caractère fougueux, violent, brutal, à l'ardente imagination du nègre, et justifient le nom de *brutes intelligents* que leur donnait un voyageur qui a longtemps parcouru l'Amérique, M. Angrand.

Quelques naturalistes attribuent le retour au type Caucasiens chez les Turks et les Hongrois à l'influence de la civilisation et d'un climat favorable. Jamais ces deux causes réunies ne paraissent avoir suffi à relever un type dégénéré, à preuve les nègres d'Amérique qui conservent après quatre siècles de civilisation et parfois même d'affranchissement, les traits grossiers, le teint noir de leurs ancêtres; les Chinois et les Japonais civilisés depuis des siècles et fixés dans une des plus belles régions du globe ne manifestent aucune tendance à passer du type jaune au type blanc; d'ailleurs les Turks des bords de la mer Noire, moins mêlés de sang européen que les autres, gardent aujourd'hui encore leur vieux type Kalmouk presque intact. Qu'on ne dise pas qu'en Turquie les grands seuls aujourd'hui peuplent leurs harems de Circassiennes, lors de leur arrivée en Occident, les Magyars et les Ottomans n'entreprenaient guère d'expédition sans ramener de nombreuses captives qu'ils trouvaient infiniment plus belles que leurs propres compagnes. Deux ou trois générations ont donc pu suffire à modifier essentiellement la race primitive.

L'on a prétendu que les mulâtres de toutes les races sont presque inféconds; mais sans fondement, ce semble. Il est vrai que les Turks et les Hongrois diminuent chaque jour tandis que les races voisines s'accroissent, mais cela tient uniquement à des causes morales ou politiques; les *Pauvistas* du Brésil, fils

d'Indiennes et de Portugais sont une des populations les plus prolifiques de ce vaste empire. L'île de Pitcairn est aujourd'hui toute peuplée de descendants de Taitiennes et de matelots anglais révoltés.

2° *Identité de la structure du squelette et des fonctions organiques.* Lorsque nous comparons ensemble le profil d'un Européen, d'un Kalmouk et celui d'un indigène de la Guinée, nous sommes tout d'abord frappés de la différence qu'ils présentent et nous croyons avoir affaire à trois espèces radicalement distinctes l'une de l'autre. Un examen plus attentif nous démontre que toutes ces variations de couleur, de poil, de physionomie sont d'une bien minime importance, et que l'on peut sans aucune difficulté les attribuer à l'influence de causes extérieures soit physiques, soit morales. C'est en s'étayant sur la comparaison de ces dissemblances qui existent entre les diverses fractions de l'humanité et celles que nous remarquons entre les différentes races bien reconnues d'une seule et même espèce animale, que M. de Quatrefages est parvenu à établir d'une manière presque mathématique pour ainsi dire l'unité spécifique de tout le genre humain. Sans vouloir répéter ici ce qu'il a si bien et si savamment exposé à son cours, nous nous bornerons à recueillir ici un certain nombre de faits ou peu connus encore ou récemment observés, et dont l'importance au point de vue scientifique ne saurait être contestée.

Une étude un peu suivie des caractères propres à chaque espèce ou à chaque genre animal a permis de constater, à côté des différences souvent fort tranchées qui séparent les variétés les unes des autres, certains éléments indélébiles, identiques dans tous les individus d'une même souche, et qui ne sauraient changer sans entraîner le changement de l'espèce elle-même. La distinction entre ces caractères variables et les caractères immuables ou spécifiques n'est pas au reste fort difficile à établir. Que l'on compare par exemple le Terre-Neuve et le chien turk, rien au premier coup d'œil de semblable entre ces deux animaux; ni la taille, ni la forme du crâne, ni la proportion relative de chacune des parties du corps ne semblent les mêmes, les oreilles du premier sont pendantes,



celles du second droites et relevées comme chez le loup et le renard; l'un est couvert d'un poil épais, l'autre presque complètement nu. Cependant un examen même superficiel ne nous permet pas de douter que tous deux ils ne soient de simples variétés du *canis domesticus*; chez l'un et l'autre, même nombre d'os et de dents, même structure du squelette et du tube digestif, même durée de la gestation, identité dans le nombre de petits à chaque portée, même manière d'aboyer, mêmes caractère moral et disposition à se plier à la domination de l'homme. Presque toutes les habitudes sont d'ailleurs semblables jusque dans les plus petits détails quant à la manière de boire, de manger, de dormir, etc., etc. Eh bien ! nous verrons qu'il en est tout de même pour l'homme. Sans doute les caractères secondaires peuvent varier prodigieusement, et cela d'autant plus, si je puis m'exprimer ainsi, qu'ils sont plus secondaires; mais au contraire, les fonctions organiques, le nombre, la disposition des parties internes sont partout les mêmes; partout même mode de locomotion, de nutrition, de reproduction. Le temps de la gestation, le nombre des enfants, la longueur moyenne de la vie n'offrent pas de différence appréciable chez les races les plus diverses. Quant aux modifications typiques elles sont, comme nous l'allons voir; beaucoup moins sensibles chez l'homme que chez certaines variétés d'animaux domestiques. L'ouverture de l'angle facial, de 80° en moyenne chez l'Européen, n'est plus que de 70 chez le nègre de Guinée et le Kalmouk, pour tomber à 68 ou même 65 chez le noir Australien. Remarquons à ce sujet que le front du nègre n'est pas, comme on l'a si longtemps répété, plus fuyant que celui de l'Européen. Ce qui le fait paraître tel, c'est uniquement la saillie des os maxillaires. La sous-race américaine est la seule dont le crâne subisse, au moins dans plusieurs parties, une véritable dépression naturelle. Sans doute nous voyons ici chez les diverses races humaines une différence assez notable de l'inclinaison de la ligne frontale; mais elle serait beaucoup plus forte dans l'espèce canine, si l'on comparait par exemple le lévrier au barbet ou au bichon. Les singes au reste nous fournissent un exemple frappant du peu d'importance spécifique de ce ca-

ractère. Chez l'orang jeune, l'ouverture faciale est de 64°, et égale presque celle de plusieurs tribus australiennes; mais dans l'animal adulte, elle retombe à 30 ou 35.

Le système pileux est distribué exactement de la même manière dans toutes les variétés humaines et ne diffère que par son degré d'abondance ou de rareté, la couleur des cheveux ou de la barbe, leur structure plus ou moins lisse, plus ou moins crépue. Ce point est d'une haute importance puisque chez les animaux le mode de distribution du pilage varie presque toujours d'espèce à espèce. Lorsqu'on examine des poils humains au microscope, on reconnaît qu'ils ont tous une structure uniforme, et ils ne présentent entre eux aucune de ces différences qui chez les animaux séparent la laine du poil proprement dit. Enfin dans notre espèce le système pileux a presque toujours une teinte unique pour chaque individu, et influe même sur la couleur de la peau et des yeux. Les cheveux blonds s'allient généralement à un teint clair et des yeux bleus ou verdâtres, les cheveux noirs à une coloration plus ou moins foncée et à un iris brun ou orange. Jamais chez l'homme les poils ne se distribuent par bandes de nuances diverses, de manière à former ces livrées si caractéristiques de plusieurs espèces animales.

Sous le rapport de la couleur nous remarquerons d'assez notables différences. La peau de l'Ethiopien est noire, celle de l'homme de race Caucasique varie du blanc rosé au brun ou même au noir; le Mongol a le teint olivâtre: l'Américain est rouge ou cuivré, le Malais orange ou couleur de tan. Ces teintes plus ou moins foncées du légument extérieur se montrent dès la naissance et proviennent uniquement du plus ou moins d'abondance d'une matière colorante étalée en couche à la surface du derme. Rare chez l'Européen, cette matière est chez le nègre semée en granulations innombrables. Au reste la coloration de la peau semble être en grande partie au moins subordonnée à l'influence du climat. Les populations caucasiennes de l'Inde et de l'Abyssinie qui vivent sous la zone torride sont aussi noirs que les Ethiopiens; il en est tout de même de ces colons portugais établis depuis trois siècles environ à Ceylan et dans l'Inde méridionale; au contraire ceux des In-

dous et des Abyssiniens qui habitent dans les montagnes sous un ciel plus tempéré ont souvent un teint clair qui nous rappelle celui des Européens. Cependant les yeux et les cheveux restent généralement noirs. Enfin les grands froids semblent avoir, tout comme l'extrême chaud, la propriété de noircir la peau humaine. Les Lapons qui habitent l'extrémité boréale de l'Europe sont généralement fort bruns, et l'on a remarqué que les tribus Eskimaudes sont d'autant plus foncées en couleur qu'elles vivent plus près du pôle, sans atteindre jamais cependant, comme on l'a prétendu, jusqu'à la teinte sombre du nègre. Chez les animaux, au reste, la coloration de la peau et du poil dépend fort souvent aussi du climat. Les volailles et les chiens que l'on transporte en Guinée deviennent complètement noirs au bout de quelques années. Ajoutons au reste que cette influence de la température extérieure est loin d'être constante, soit chez l'homme, soit chez les animaux domestiques. Les indigènes de Van Diémen qui habitaient un pays assez froid étaient cependant aussi noirs que les Papous. Les peuples de race mongolique conservent dans les climats froids, chauds et tempérés, cette teinte jaunâtre qui les caractérise. De même tous les bœufs de la campagne romaine sont gris; les troupeaux des bords du Pô ont presque tous une teinte jaunâtre; les corbeaux qui habitent les îles Feroë sont caractérisés par un plumage gris clair.

Sous le rapport de la taille, toutes les races, toutes les nations nous offrent assez d'uniformité. Les variations de la stature moyenne chez les différents peuples ne dépassent pas une limite de cinq ou six pouces et partout l'on rencontre des individus très-petits, d'autres très-grands. Les Lapons et les Eskimaux, bien que regardés par tous les voyageurs comme de véritables nains, ne sont pas en réalité plus petits que les Indous ou même les Espagnols de l'Andalousie. D'ailleurs les Eskimaux des côtes méridionales du Labrador sont aussi grands que les autres Américains et les Lapons eux-mêmes descendent des Cinnois, et des Esthoniens, peuples dont la taille est généralement fort élevée. Nous devons regarder comme une fable ce que les Grecs nous rapportent de cette nation des Pygmées dont la taille ne dépassait pas un pied et qui livraient aux Grecs des

sanglants combats. Les commentateurs les plus anciens lui assignaient au contraire pour patrie, les déserts de Lybie ou les régions au sud de l'Égypte. C'est qu'en effet le mythe des Pygmées est d'origine éthiopienne. Leur nom même paraît n'être qu'une altération de celui de *Wabill-Kimo* qui, chez les indigènes de l'Afrique orientale, désigne une nation imaginaire composée tout entière de nains. De leur côté les Madecasses parlèrent à *Commerson* d'une nation des *Kimos* qui habite les montagnes de l'intérieur de l'île, est fort policée et chez laquelle les hommes n'atteignent jamais plus de trois pieds de haut. Un missionnaire catholique de la fin du moyen âge prétendait lui aussi avoir retrouvé le royaume des Pygmées aux confins de l'Éthiopie. Peut-être ces *Kimos*, ces *Wabli-Kimos*, ne sont-ils autre chose que les *Obikoua*, tribu hottentote qui probablement a habité jadis l'Afrique centrale et se compose d'hommes dont la taille est en effet généralement fort petite. Il n'est pas besoin néanmoins de dire qu'elle atteint au moins en moyenne quatre pieds huit pouces, et se trouve par conséquent fort supérieure à celle que leur attribuent les conteurs nègres. Peut-être au contraire, ce qui aura donné naissance à toutes ces fables, c'est l'existence au sein des forêts tropicales de quadrumanes anthropomorphes vivant par troupes. Le nègre et le Malais voient en effet dans les singes de véritables hommes, mais *qui ne parlent pas*, disent-ils, *pour n'être pas contraints à travailler*.

HYAC. DE CHARENCEY.

---

 Esthétique chrétienne.
 

---

**DISCOURS SUR L'ART,**

PAR MONSEIGNEUR MABILE,

Evêque de Versailles,

 A la distribution des prix du petit Séminaire, le 6 août 1861.
 

---

Nos lecteurs ont lu, dans l'article de ce cahier consacré au bel ouvrage de M. Rio (ci-dessus, p. 117), ce que c'est que l'art et comment il a été mis en pratique, depuis la renaissance, par les artistes chrétiens. Nous voulons leur offrir ici un complément à ces belles études dans le discours que vient de prononcer Mgr Mabile, devant les élèves de son petit séminaire. On verra ainsi une preuve de plus qu'il n'est aucune branche des sciences humaines qu'on ne puisse ramener facilement aux croyances chrétiennes, et qui n'en reçoivent leur complément et leur perfection.

Voici d'abord l'introduction :

« Plusieurs fois déjà j'ai cherché à vous faire comprendre ce que l'idée religieuse doit être dans l'éducation, dans la philosophie, dans la littérature. Je viens aujourd'hui essayer de vous montrer ce qu'elle doit être *dans l'art*. Je m'estimerais heureux si, dans ce discours, je pouvais, en vous prémunissant contre l'invasion du mauvais goût dont le siècle est rempli, vous fournir le moyen d'apprécier et d'admirer comme il faut, les productions du génie fécondé par le Christianisme.

» L'art, dans sa signification la plus étendue, est une *imitation*. Or, quand je dis que l'art est une imitation, j'exprime une loi générale en vertu de laquelle tout s'accomplit dans le monde surnaturel. Le grain de sable, le caillou, le minéral comme la plante qui végète, l'insecte comme l'éléphant, ne sont que des imitations ou des copies. L'homme qui pense, l'homme qui travaille, répète ce qu'il a appris. L'homme qui s'abreuve aux sources de la grâce et qui monte sur les hauteurs de la sainteté, imite le Dieu fait homme.

» Mais si l'art consiste à imiter, la perfection de l'art consistera à *bien imiter*....

» L'art envisagé dans sa structure, dans son mécanisme, dans ses genres, dans ses développements, dans sa marche, nous présente des caractères qu'il est de la plus haute importance de bien étudier et de bien saisir. En Orient, berceau du genre humain, l'art est comme saturé, pénétré *de la foi primitive*. Il est mystérieux, hardi, grandiose, poétique. Il dédaigne toutes ces formes pesantes et embarrassées sous lesquelles nous le voyons plus tard ; il embrasse tout au point de vue d'une vaste et merveilleuse synthèse. En Occident, il s'élève moins haut, mais il descend plus bas ; il se rapproche plus de l'homme et de la terre ; il est plus subtil, plus logique, plus froid. Il cherche davantage dans l'analyse la raison des choses.

» L'art a donc, avant tout, sa racine dans la religion. Admettez pour un instant, et par impossible, l'affreux système de l'athéisme, que faites-vous ? Vous déplacez, vous anéantissez le centre d'où rayonnent toute lumière, toute vie, toute couleur ; vous tuez l'art, vous ne laissez à l'homme que des appétits brutaux et de la matière pour les assouvir.

» L'art, par conséquent, n'a pu naître et se développer que sous l'influence de deux grands faits qui ont partagé le monde : le *monothéisme* et le *polythéisme*. Le monothéisme représente pour nous la vérité catholique et chrétienne. Le polythéisme n'étant que l'altération, la déviation de la vérité primitivement révélée, devient par cela même l'idolâtrie. De là tout naturellement cette division : *l'art chrétien*, *l'art païen*.

» *L'art chrétien* est donc celui qui prend sa théorie, ses formes, son but dans la vraie religion, dans les enseignements de la foi, à quelque époque de l'histoire qu'on le considère. C'est l'art que nous devons aimer, que nous devons cultiver, comme étant nécessaire à l'action, au triomphe et au progrès de la vérité parmi nous.

» *L'art païen*, au contraire, est celui qui dans sa source, dans sa marche, dans ses applications, reproduit l'esprit, les passions, les erreurs des cultes idolâtriques. Quand cet art s'impose à la société catholique, quand les esprits, dominés je ne

sais par quel aveuglement, l'accueillent et le préconisent, c'est une anomalie aussi absurde que dangereuse (p. 5-9). »

Mgr Mabile fait voir ensuite la nécessité d'admettre une révélation primitive pour expliquer le monde et l'homme.

« On ne saurait trop le répéter, *sans une révélation antérieure à l'histoire*, placée à l'origine même des choses, rien ne peut s'expliquer ni dans la science ni dans l'art.

» La révélation est précisément dans l'ordre intellectuel ou de raison, ce qu'est le soleil dans l'ordre physique. Comme le soleil, la révélation éclaire tout, chauffe tout, vivifie tout. Vouloir faire la théorie et les lois de l'art sans la révélation, en vertu des besoins métaphysiques de l'homme et des circonstances dans lesquelles il s'est rencontré, ce serait demander des plantes et des fruits à une terre essentiellement stérile, sauvage, dans laquelle, d'ailleurs, on n'aurait déposé ni germes, ni semence.

» L'Écriture nous dit que Dieu créa la science pour nos premiers parents, *creavit illis scientiam*. Ces paroles, de quelque manière qu'on les interprète, prouvent évidemment que Dieu a formé l'homme sous le rapport de l'esprit, comme sous le rapport du cœur et de la volonté. Au reste, la croyance de l'antiquité sur cette question n'est pas douteuse : elle se résume dans ces mots d'un philosophe ancien : « L'homme n'a inventé » aucun art ; ils lui viennent tous de Dieu, et la raison humaine est née de la raison divine (p. 9). »

Mgr Mabile nous montre ensuite ce qu'a été l'art chez les divers peuples de l'antiquité, et nous trace ce tableau qui complète celui de M. Rio :

« Si l'art est quelque chose, il doit être le culte et l'expression du beau. Mais *qu'est-ce que le beau ?* où faut-il le voir et le chercher ? Si vous le cherchez dans la philosophie purement humaine, vous aurez autant de systèmes qu'il y a d'individus, et le beau sera pour vous une abstraction insaisissable, une ombre qui vous échappera avec plus de rapidité que le rêve de la nuit. Le beau, à l'occasion duquel on a tant disputé, et pour l'explication duquel on a entassé à grands frais tant de théories et de raisonnements ; le beau que Platon a si bien défini la *splendeur du vrai*, le beau existe dans celui que Leib-

nitz appelle si justement la *région des vérités éternelles* : c'est-à-dire en Dieu, c'est-à-dire dans tous les ouvrages de Dieu, depuis le grain de sable jusqu'au globe du firmament, depuis le brin d'herbe jusqu'au cèdre, depuis l'insecte jusqu'à l'homme. Chaque être, chaque objet de la création a sa vie, son sens, sa destination, ses lois, sa beauté. L'art consiste à saisir, à sentir, à rendre tout cela d'une manière vraie, vive et profonde.

» On conçoit de là ce que dut être l'art antique. Chez les *Hébreux*, qu'une providence spéciale avait préservés du malheur de l'idolâtrie, l'art en tant qu'il ne fut pas interdit à ce peuple, se tint dans les limites du vrai, du bon et du beau, avec ses éléments d'unité, de variété et de symbolisme. Il eut toujours, et pour cause, des formes sévères. A une époque où l'imagination et le cœur étaient si facilement, si universellement entraînés vers le paganisme, il fallait, avant tout, éclairer, soutenir l'intelligence, conserver l'intégrité de la foi, la sainteté du culte, par des pratiques conformes aux enseignements divins, et écarter rigoureusement tout ce qui pouvait faire naître au sein de la société, les abus et la corruption de l'art.

» Dans l'*Inde*, en *Chine*, chez les *Égyptiens*, l'art se présente avec les mêmes caractères généraux et offre partout les mêmes types. Ce sont des ébauches successives, ce sont des formes et des proportions colossales. L'idée religieuse y tient la première place. Il y a là un reste imposant de la grandeur et de la puissance de l'homme primitif. Il y a là quelque chose qui nous rappelle d'une manière frappante que l'homme ne peut s'élever, se perfectionner que par la religion ; et quelque chose qui nous montre combien les suites de la dégradation originelle et de l'idolâtrie sont opposées au mouvement d'ascension qui doit s'opérer en nous pendant notre passage ici-bas. Ce qu'il faut y voir surtout, c'est un lien de parenté entre tous les peuples ; c'est un berceau commun, c'est une source unique, d'où sont émanés la science, l'art, la civilisation.

» Dans le *monde hellénique et romain*, l'art cherche sa voie à l'aide des écrits des poètes et des sages. Il arrive à des résultats qu'il faut apprécier avec justice et sans exagération. Oui, nous



admirons les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, en tant qu'ils sont l'*expression du vrai* et qu'ils répondent à tous les *nobles instincts de l'âme*. Toutefois, allons au fond des choses; ne nous laissons séduire ni par la vivacité des couleurs, ni par le fini des formes, ni par ce qui amuse l'imagination, ni par ce qui est essentiellement local et passager. A cette époque de l'esprit humain, brillante sans doute sous plusieurs rapports, l'idée fondamentale de l'art, empruntée au monde oriental, nous apparaît d'abord grande et pure, puisque Platon nous a laissé une *théorie du beau* que le Christianisme est loin de repousser. Mais bientôt par une multitude de causes, cette idée primitive perd son éclat et sa puissance. Au milieu des systèmes et des erreurs qui se croisent et qui s'entrechoquent de toutes parts, la vérité s'efface, les ténèbres s'épaississent de plus en plus; les dieux sont faits à l'image des héros; le monde se matérialise; les caractères s'abaissent, le vice est couronné; l'homme n'est plus qu'un esclave, la liberté n'est qu'un nom; l'humanité disparaît en quelque sorte et se fond dans l'existence et dans la nationalité d'un peuple envahisseur. Dès ce moment, l'art asservi tombe sous l'empire d'une *mythologie* vaine, ridicule, honteuse. C'est à peine si l'on y découvre encore çà et là quelques étincelles de l'antique beauté; le frivole, le paradoxal, l'absurde, le mauvais y dominent dans une proportion énorme. Toutes les turpitudes, toutes les sanglantes fureurs de l'idolâtrie y trouvent leur justification et leur apothéose (p. 11-14). »

Monseigneur montre ensuite les éléments nouveaux que le Christianisme vint introduire dans le domaine de l'art. Ces deux éléments sont la *foi* et l'*amour*. Il nous le montre naissant dans les catacombes, et se perfectionnant toujours de plus en plus jusqu'à ce que la philosophie, le sensualisme du 17<sup>e</sup> siècle, vinrent arrêter sa marche, et même le faire reculer en arrière vers le paganisme.

« Mais l'art, comme tout ce qui passe par la main des hommes, a ses jours de langueur et de décadence, comme il a ses jours de progrès et de gloire. Au 17<sup>e</sup> siècle, la philosophie, la politique, les mœurs s'étaient saturées de *sensualisme*. Ce fut pour l'art la cause d'un déplorable changement. Tous les

souvenirs de la *mythologie* furent exhumés de l'oubli où ils étaient depuis longtemps. Toutes les productions, toutes les idées des écoles grecques et romaines reparurent avec éclat et remontèrent sur le trône. L'art avait abandonné les hautes régions de la science. Il devint servile. N'ayant plus le sens de la vraie beauté, il plaça la perfection dans la *copie inanimée* ou dans la froide *imitation des chefs-d'œuvre du paganisme*. On en vint jusqu'à croire que le Christianisme est par nature ennemi de la poésie et de l'art. Ce n'est pas tout : le *Rationalisme* étant devenu la base de la philosophie et de l'enseignement général, à la suite de la Réforme et des systèmes du 18<sup>e</sup> siècle, il en résulta la ruine, la mort de tout ce qui constitue l'essence et la splendeur de l'art. Étrange hypothèse d'après laquelle rien n'est beau, rien n'est laid d'une manière absolue, tout est de convention ; le génie de l'homme enfante sans règle, comme il lui plaît, des œuvres confuses et fantastiques ! L'art est condamné par cela même à subir le sort que subit la morale, quand on ôte la distinction du juste et de l'injuste, du bien et du mal.

» On ne saurait donc trop l'affirmer, l'art, cette grande et sainte chose, l'art qui fait l'homme imitateur de Dieu, ou créateur en sous-ordre, doit être essentiellement religieux dans sa source, dans sa forme, dans ses moyens, dans son but. Celui qui ne croit pas, qui ne sent pas au fond de son cœur le travail de la foi, celui-là est mort pour l'art. Et comment cette vérité ne serait-elle pas comprise ? Comment, en dehors de l'idée religieuse, serait-il possible de se faire une idée de l'art ? Essayez de concevoir un monde sans cause, sans lumière, sans ordre, sans harmonie ! Otez de l'art l'élément religieux, c'est absolument comme si vous ôtiez à l'homme son âme, à une maison ses fondements, à un arbre sa sève et ses racines, à un champ sa fécondité, à un fleuve tous les ruisseaux qui l'alimentent (p. 16-18). »

Mgr Mabile examine ensuite quelle est l'influence de la croyance sur les trois grands sujets de l'art : Dieu, le monde et la nature, et prouve que sans la révélation et la foi, ils perdent leur grandeur la plus artistique. Nous en extrayons les passages suivants :

« Voulez-vous parler de Dieu? voulez-vous retracer, soit avec la plume, soit avec le pinceau, ce qu'est Dieu, ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, ce qu'il fait encore chaque jour et dans l'ordre surnaturel par l'Eglise, et dans l'ordre humain par les lois générales et particulières de la Providence? N'êtes-vous pas obligé d'interroger, de consulter attentivement la *tradition*, la *sainte Ecriture* et l'*histoire*? Que pourrait vous dire, que pourrait vous donner à ce sujet la philosophie, sinon d'indignes pauvretés? O homme! toi, si petit, si borné, si faible, que ferais-tu seul en face de Dieu, en présence de ses perfections redoutables et de ses œuvres infinies, que tu veux dépeindre; que ferais-tu, si la foi, si les divins rayons, si les sublimes ardeurs dont elle est le principe, ne venaient pas élever ton intelligence, échauffer ton cœur, agrandir et diriger ton imagination? Mais tu serais la fourmi essayant de remuer, de soulever la terre! tu serais l'aveugle de naissance, expliquant les couleurs! tu serais insensé mille fois plus que l'insensé qui, sans même connaître les premiers principes de la numération, se croirait en état de résoudre les plus difficiles problèmes!...

» Supposez tant qu'il vous plaira un homme extraordinaire, doué de toutes les facultés qui font le grand écrivain, le grand artiste. Mettez cet homme devant le dieu de la philosophie et demandez-lui un chef-d'œuvre, que fera-t-il? comment s'y prendra-t-il? Qu'est-ce que ce dieu qu'il faut décrire, qu'il faut rendre parlant à l'esprit, à l'œil et à tous les sens? C'est le souvenir d'un rêve, c'est une abstraction fugitive, c'est de la poussière, ce n'est rien. Or, tout l'art du monde ne parviendra jamais à bâtir quoi que ce soit de vrai ou de beau sur un fond semblable.

» Et l'histoire de l'homme, étudiée aux vives clartés du Catholicisme, ne renferme-t-elle pas pour l'art une moisson abondante? Avant Jésus-Christ, l'homme coupable et malheureux est, selon l'expression d'un Père, le rendez-vous de toutes les douleurs. Il sait qu'il est tombé bien bas, mais il sait aussi par les prophéties qu'un jour il remontera à la hauteur de ses destinées brillantes....

» Qu'est-ce que la nature aux yeux d'un déiste ou d'un

athée? C'est un assemblage d'êtres sans raison d'être; ce sont des phénomènes insignifiants qui ne se rattachent à aucune cause supérieure, qui ne s'expliquent que par le hasard ou la fatalité, et qui n'ont aucun rapport avec ce besoin inné d'ordre, d'harmonie, de symbolisme que nous portons en nous-mêmes. Ainsi envisagée, la nature est muette. Elle n'est plus qu'un grand cadavre qui a perdu tous ses traits et qui tombe en putréfaction.

» Au contraire, quand le flambeau de la foi s'abaisse et se penche sur le monde matériel pour l'éclairer, pour le vivifier, tout change à l'instant : c'est quelque chose de plus délicieux, de plus suave, de plus enchanteur que ce que nous éprouvons au lever du jour. Vous diriez une nouvelle création, une nouvelle terre! Chaque objet prend sa place, chaque objet s'anime, se revêt de beauté, et marche à un but par des voies et des fonctions merveilleuses. L'azur du firmament, l'éclat du soleil, la radieuse armée des astres, l'aspect menaçant des montagnes, les mélancoliques murmures des ruisseaux et des forêts, les riantes prairies, l'humble fleur des champs, la goutte de rosée, les plaines couvertes d'épis, les coteaux parés d'une tendre verdure, les mille productions diverses qui arrivent à point et qui varient nos plaisirs; le coursier qui s'élançe fièrement au combat, la bête de somme qui trace un pénible sillon, le chien qui veille à la porte de son maître, l'insecte qui bourdonne, l'oiseau qui chante dans le bocage; toutes ces choses, tous ces êtres forment un tableau immense et vivant. Ce sont les innombrables acteurs d'une scène vraiment ravissante, scène où tous les attributs de la sagesse créatrice se peignent à l'œil observateur par des traits toujours nouveaux, toujours plus vifs, toujours inaltérables. Pour le philosophe, pour le poète, pour l'orateur, pour l'artiste, quel sujet d'étude! quelle source d'étonnement et d'enthousiasme! quel vaste champ ouvert à l'imitation, à la reproduction de la nature, à la perfection de l'art!

» Et puis, derrière ces objets et ces phénomènes, il y a des lois qui nous apprennent que tout est gradation dans le monde; qu'il y a dans la vie et dans les choses des analogies secrètes, des concordances intimes, en vertu desquelles les événe-

ments se préparent, s'enchaînent et s'expliquent. Le morceau de terre que vous foulez aux pieds est pour la plante, la plante pour l'animal, l'animal pour l'homme, et l'homme pour Dieu. Tout le monde inférieur n'est qu'un miroir. La beauté physique conduit à la beauté morale, et la beauté morale conduit à la beauté céleste (p. 18-22).»

Enfin le docte prélat examine ce qu'est, en fait d'art, ce progrès dont on nous parle tant en ce siècle, et il nous dit que si ce progrès continue, il nous ramènera irrévocablement à l'ancienne barbarie.

« Quoi qu'on dise *du progrès* de notre époque, quoi qu'on dise de l'énorme mouvement par lequel l'esprit humain essaie d'agrandir de plus en plus le cercle de ses connaissances, il faut bien le reconnaître et l'avouer, *l'art est en décadence*, l'art se traîne partout où il prétend marcher en dehors de l'idée religieuse. En effet, ces toiles, ces statues qui remplissent nos musées sont-elles au-dessus de la critique? Et ces drames, ces romans, tous ces mauvais livres qui se multiplient et qui nous menacent comme un déluge effroyable, ont-ils beaucoup de valeur au point de vue de l'art? Mais trop souvent tout y est faux, tout y est exagéré; trop souvent les principes du goût, les lois de la logique y sont sacrifiés. Ce n'est pas la vie réelle qu'on y trouve, c'est une vie factice et imaginaire, c'est le renversement de tous les rapports établis par la nature. La profondeur y est remplacée par le creux, l'harmonie par la confusion, la lumière par l'obscurité. Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'à chaque instant on y remarque le culte du laid, la glorification de la matière, la justification et le couronnement du vice. Funestes aberrations qui ont des racines bien vivaces, et dont le triste spectacle exerce une terrible influence sur notre jeunesse, et par cela même sur l'avenir du monde!.....

» Aujourd'hui, il y a près de nous, parmi nous, des barbares de la pire espèce qu'on ne saurait trop craindre. Ils ne viennent pas du Nord, mais ils sortent des bas lieux d'une doctrine monstrueuse que l'enfer a vomie sur la terre. Ce ne sont pas des hommes neufs et ignorants, capables d'être éclairés et civilisés; ce sont des êtres blasés et sceptiques

qui sont devenus tels par l'abus de la lumière et de la civilisation. Libres penseurs et démolisseurs, ils se proposent, après avoir tout renversé, de refaire à leur façon l'homme, la science, la société. Que deviendra l'art? N'est-il pas jugé, n'est-il pas condamné à périr dans le naufrage universel (p. 24-27)? »

Nous finissons ici ces extraits, qui montrent assez quels aperçus nouveaux, quelle élévation, quelle beauté réelle les théories traditionnelles, qui relient intimement l'homme à Dieu, promettent et assurent à l'art.

A. BONNETTY.

## Géologie biblique.

## DES ÉPOQUES ET DES JOURS DE LA BIBLE.

Notre collaborateur et ami, M. le chevalier Drach, a prononcé dans une distribution de prix à laquelle il présidait <sup>1</sup>, un *discours* où ce profond hébraïsant émet sur une question géologique très-controversée, quelques idées neuves que nos lecteurs, nous en sommes assuré, seront bien aises de connaître, et que les *Annales* doivent consigner dans leurs pages.

A. B.

Les sciences dont vous acquérez ici une connaissance parfaite, vous révèlent les secrets des opérations de la nature, immense laboratoire de physique et de chimie. Vous savez par exemple quel rôle joue dans ces opérations *l'affinité*. Elle nous initie au secret de la formation des corps, comme aussi de leur transformation. Mais c'est là que la science s'arrête : elle ne saurait dire d'où vient que telle substance tend à se combiner avec telle substance souvent en en désertant une autre avec laquelle elle faisait corps. Autre exemple. Vous connaissez les phénomènes de l'électricité ; mais ces forces attractives et ces forces répulsives qui en donnent la clef, où est leur première impulsion ? Vous voyez que le dernier mot n'est ni dans la physique ni dans la chimie. La saine raison et la révélation nous font remonter au premier agent de ces propriétés, le souverain moteur de toutes choses, la cause première, ou, comme s'exprimaient si bien les anciens philosophes de l'Orient, la *cause des causes*. C'est pourquoi on dit que « le philosophe chrétien en pénétrant les secrets de la nature adore la puissance de son auteur. »

Messieurs, par ces quelques mots je désire vous prémunir contre un danger qui vous attend dans le commerce du monde ; vous rencontrerez de ces raisonneurs qui prétendent mettre en opposition la science avec les vérités les plus positives du livre dicté de Dieu, le livre par excellence, la Bible. Rappelez-vous ce mot d'un grand philosophe anglais : *Peu de science*.

<sup>1</sup> L'*Institution Leroy*, école de commerce, rue du Faubourg-Saint-Jacques, n° 12.

c'est-à-dire une science superficielle, peut éloigner de la religion; *mais beaucoup de science*, la science vraie, solide, y ramène infailliblement. Des chrétiens savants du premier ordre ont réfuté doctement et victorieusement les objections de l'incrédule philosophaille. Votre bon jugement, Messieurs, m'est garant qu'ils auront votre adhésion quand vous les lirez.

Je désire vous entretenir ici d'un point des études qui vous sont si familières. La *géologie*, comme vous savez, science relativement moderne, a pour objet l'étude des matériaux qui constituent le globe terrestre. Certains adversaires de la révélation divine ont cherché à tirer de ses découvertes des arguments contre le récit biblique de la création en six jours et la durée du monde. D'après ces messieurs, les immenses bouleversements, les vastes destructions dont notre globe porte les traces, supposent des révolutions qui n'ont pu s'opérer que pendant l'espace de bien des milliers d'années. En effet, par ses fossiles, ses marbres, ses granits, ses laves, la terre semble accuser une existence, avant sa formation définitive, actuelle, de siècles innombrables, marqués par les cercles, les couches que nous observons dans cette croûte solide, couches hétérogènes entre elles, à faces parallèles, d'épaisseur variable, et se succédant dans un ordre à peu près régulier.

Cette supposition, qui a donné lieu à la distinction de ce que l'on est convenu d'appeler les *époques géologiques*, a été admise même par des savants orthodoxes. Elle n'est pas contraire à la foi, et la véracité de la Bible n'en est nullement ébranlée; car le terme du texte original, qui veut dire *jour*, s'interprète aussi par *époque*. D'après ce système, que les maîtres de la théologie ne condamnent point, il est permis de prendre les jours génésiaques pour des époques, chacune d'autant de milliers d'années qu'il vous plaira. Quant à moi, j'aime à m'en tenir à un précepte de l'Imitation, *ce livre*, comme disait Fontenelle, *le plus beau qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas*. Il recommande de lire toute l'Écriture sainte avec le même esprit qu'elle a été faite; « avec humilité et simplicité, *humiliter, simpliciter*. » Dans l'exposition du sens de la Bible, objet des travaux de toute une vie, je



n'aime pas les concessions et je repousse les systèmes ingénieux. Pour moi, un jour est un jour. — D'autant plus que je lis dans un autre endroit des pages sacrées : « Pendant *six jours* tu travailleras... et le *7<sup>e</sup> jour*, tu ne feras aucune œuvre. Car en *six jours*, le Seigneur fit le ciel et la terre..., et il se reposa au *7<sup>e</sup> jour* <sup>1</sup>. » Si les partisans des *jours-époques* sont conséquents à eux-mêmes, ils ne doivent goûter le repos qu'après avoir travaillé pendant six époques formant pour le moins soixante mille ans!

Dans ce cas, me dira-t-on, reste entière l'objection tirée des découvertes de la géologie. Je donne d'abord la parole à un grand écrivain religieux. M. de Châteaubriand, dans son *Génie du christianisme*, n'a pas négligé la question qui nous occupe : « Cette difficulté, dit-il, a été cent fois résolue par cette réponse : » Dieu a dû créer, et a sans doute créé le monde avec toutes les » marques de vétusté et de complément que nous lui voyons. » En effet, il est vraisemblable que l'auteur de la nature planta » d'abord de vieilles forêts et de jeunes taillis; que les animaux naquirent les uns remplis de jours, les autres parés » des grâces de l'enfance... Si le monde n'eût été à la fois jeune » et vieux, le grand, le sérieux, le moral disparaissaient de la » nature, car ces choses tiennent par essence aux choses antiques. Chaque site eût perdu ses merveilles... Sans cette » vellesse imaginaire, il n'y aurait eu ni pompe, ni majesté dans » l'ouvrage de l'Éternel, et, ce qui ne saurait être, la nature » dans son innocence eût été moins belle qu'elle ne l'est aujourd'hui dans sa corruption <sup>2</sup>. »

Cette page éloquente offre, certes, une réponse satisfaisante. Toutefois j'y ajouterai une réflexion et je suis étonné qu'elle n'ait encore été présentée par personne, que je sache. Je la ferai précéder d'une considération préliminaire. Les géologues n'ont encore pu *gratter*, c'est bien le mot, qu'un épiderme très-fin, un mince feuillet de la surface de notre planète; car l'épaisseur observée jusqu'ici est à peine d'un *dix-millième* du rayon terrestre; et il n'est guère probable qu'il leur soit permis d'aller plus avant. Qui nous assure que cette *pellicule* n'est

<sup>1</sup> Exode, xx, 9-11.

<sup>2</sup> Livre iv, ch. 5; voyez surtout la note K.

pas d'une composition différente de la masse, chose que nous voyons, par exemple, dans les fruits ?

J'en viens maintenant à ma réflexion. Le Créateur dans son infinie sagesse, n'a pas voulu douer d'immortalité, d'une existence inaltérable, cette terre, ni rien de ce qu'elle porte sur sa surface et dans son sein. Il y a par conséquent établi cette loi physique qu'aucun corps animé ou inanimé ne subsistera qu'en s'appropriant les parties que les autres corps perdent continuellement, comme aussi les débris de corps en décomposition. L'espèce humaine, par suite de la chute de ses premiers parents, est assujettie à la même loi. En d'autres termes, tous les corps de ce monde se suivant et se succédant sans relâche sur la même route de destruction naturelle, s'emparent à mesure qu'ils s'avancent sur la ligne de leur durée, de la jeunesse, de la virilité et de la maturité des corps qu'ils poussent, en quelque sorte, devant eux, et finissent par absorber leurs derniers restes. Ici-bas, rien n'est, rien ne vit qu'aux dépens d'autrui. Les individus à quelque règne de la nature qu'ils appartiennent, ne se nourrissent, ne croissent qu'en prenant sur d'autres individus, qu'en détruisant. Une chose digne de remarque, c'est que dans plusieurs langues orientale, l'arabe, le syriaque, l'hébreu, la même racine avec ses dérivés, signifie à la fois, se *nourrir* et *combattre*. Si cette rapine, cette déprédation, cette guerre universelle cessait, le monde sublunaire s'arrêterait, retomberait dans le néant ou deviendrait immuable. De ce fait incontestable je conclus que, pour donner à la terre nouvellement sortie de ses mains la vie et le mouvement continu que nous observons jusque dans le règne inorganique, Dieu a dû y déposer un nombre infini de corps de *tout âge*, et principalement des débris de corps, des corps en dissolution.

Puis donc que les corps qui existent maintenant ne sont, et ne sauraient être qu'un nouveau composé de substances, souvent hétérogènes, qui les ont précédés dans la carrière de la vie ou de la simple existence, le globe qui nous porte ne saurait être lui-même exempt de cette loi générale : chose que du reste, semble prouver l'état de sa première écorce jusqu'ici vérifiée.

Voici maintenant comment je formule ma réponse à la fameuse objection : Lorsque l'Éternel fit entendre cette parole créatrice *que la terre soit* ; elle a dû apparaître telle que nous la voyons, avec tous ses accidents, composée intérieurement, comme sur sa surface, de débris de corps de toute espèce, et à tout âge, à tout état, jusqu'à celui de décomposition.

On vous initie dans cette maison aux sciences physiques et naturelles dont la connaissance est indispensable pour l'exercice des arts industriels. C'est une étude attrayante, et vous continuerez de vous y livrer. Eh bien ! doués comme vous êtes d'une excellente judiciaire, plus vous pénétrerez dans les secrets de la nature, plus vos investigations scientifiques vous feront remarquer non-seulement la toute-puissance de l'auteur et modérateur de toutes choses, mais aussi sa providence, son amour pour nous ; car c'est pour l'usage de l'homme qu'il a formé ce monde. Vous comprendrez que nous devons l'aimer, l'adorer, chercher à lui plaire en réglant notre vie d'après ses préceptes, dont l'Église est l'organe. Telle est l'unique base des devoirs sociaux qui vous incombent. Chrétiens, vous serez bons citoyens, bons fils, bons pères de famille, industriels, probes et estimés. Les excellents principes de morale et de religion qui vous ont été inculqués *dans l'institution Leroy*, m'assurent que vous accomplirez ces devoirs sacrés fidèlement.

Le chev. DRACH.



**Ethnographie.**

---

ESSAI

**SUR LA CHEVELURE DES DIFFÉRENTS PEUPLES,**

PAR RICHARD CORTAMBERT <sup>1</sup>.

---

Voilà certes un gracieux sujet et sur ce sujet une brochure élégamment écrite, bien pensée, qui dans l'amplitude de ses 64 pages renferme une foule de documents pour la réunion desquels il faudrait fouiller et souvent en vain, de bien lourds in-folios. C'est donc en ce sens un excellent résumé et de plus un travail solide qui dès l'abord a pris place parmi les bonnes études qu'accomplit avec tant de zèle et que réclame de nos jours, la science relativement si jeune encore de la véritable Ethnographie.

On voudra bien se rappeler que la société d'Ethnographie vient de définir cette science: «l'étude physique morale et intellectuelle de l'humanité,» et l'on nous permettra d'ajouter que cette étude doit être faite en vue de la pacification du genre humain, de la constitution de son unité et pour l'accomplissement, si nécessaire et si désiré, de ses fins sociales et religieuses.

L'ouvrage de M. Richard Cortambert se divise en trois parties: physiologie, — histoire de la chevelure chez les anciens, — puis son étude chez les peuples contemporains. Dans la première partie où il traite du système pileux, l'auteur nous décrit le bulbe ou follicule *racine* qui sert de base au cheveu et sécrète le *pigmentum* colorateur, — et il constate comme annexés, autour de la dépression circulaire qui entoure ce follicule, tout un anneau de glandes sébacées, véritables *oncuarium* destinés à fournir au cheveu chez l'homme, comme à la plume chez l'oiseau, l'élément d'entretien et de propreté qui doit en enduire, en assouplir l'épiderme. Ajoutons encore

<sup>1</sup> Paris, Challamel, éditeur, 1860, in-8.

une remarque personnelle : ces glandes sébacées ne sont que des follicules en germe, des bourgeons chevelus, des réserves qui mûrissent à mesure que s'épuise le bulbe central, et qui, quand celui-ci sera atrophié, usé, fourniront à leur tour des jeunes cheveux pour les pousses ultérieures. Il n'est nul besoin de faire observer qu'à mesure que s'organise ainsi un *bulbe-racine*, les glandes sébacées qui doivent le desservir et lui succéder, apparaissent et se développent graduellement autour de lui. Ainsi par cette évolution solidaire de l'activité physiologique, par cet enchaînement, par cette transmission sans fin de la vie, qui porte sans cesse de l'organe épuisé à l'organe qui va naître, chaque point du cuir chevelu est appelé à jouer son rôle et à produire son *fruit*. Ces vues qui nous font concevoir comment peuvent s'accomplir, même en l'extrême vieillesse, les mues et les repousses successives des plumes de l'oiseau, nous donnent la clef de ces phénomènes, dont l'ignorance de cette admirable disposition ne nous avait pas permis de soupçonner la possibilité. Nous prendrons pour exemples, deux faits des plus curieux parmi ceux que rapporte M. Cortambert. Le premier est relatif à un homme de Belfort (Angleterre), âgé de quatre-vingts ans, dont les cheveux complètement blanchis tombèrent et furent remplacés par une pousse de cheveux noirs qu'il conserva jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée vingt ans après. Le deuxième fut observé par l'auteur sur un vieillard de sa connaissance dont les cheveux, blancs d'ordinaire, prenaient à certains jours des teintes jaunâtres ou verdâtres bien marquées, probablement par suite des impressions diverses auxquelles il était soumis. La changeante coloration de sa chevelure devenait ainsi l'irréfutable accusatrice de son état intérieur et de sa santé.

La solidarité, la virtualité germinative que nous venons de décrire, et qui assure la reproduction du système pileux, est l'élément fixe, la seule chose qui ne varie pas. Tout le reste : la forme des pilosités, leur section géométrique, leur mode d'implantation, leur couleur, leur abondance en certaines parties, leur rareté en d'autres, tout cela varie suivant les races, la climature, le régime, et donne aux cheveux et à la barbe des propriétés et un aspect particuliers. Écoutons l'auteur : les cheveux sont-ils

plats, c'est-à-dire droits et lisses (ceux des Léiotriques de Bory de St-Vincent), c'est que leur forme est ronde et qu'ils s'amincissent en cône vers leur extrémité supérieure. — Sont-ils frisants, crépus (ceux des Oulotriques), ils doivent leur propriété à leur forme ovalaire aplatie, et ils s'enroulent à la manière d'un ruban qui se tordrait sous les influences de l'humidité et de la chaleur. Leur jet, leur poussé se fait aussi plus ou moins obliquement quant à la surface de la peau dont ils émergent, et, selon les peuples, leur mode d'implantation, leur *semis* affecte des dispositions caractéristiques. Il se présente en demi-cercle chez les Cafres et les Hottentots, par touffes isolées chez les Papous. Il y a des races, la rouge et la jaune, qui se distinguent par une abondance relative des cheveux et une grande rareté, sinon l'absence complète de la barbe. Le savant Blumenbach attribuait ce phénomène à l'habitude immémoriale de l'épilation qui aurait détruit successivement tous les bulbes pilifères et frappé enfin d'atonie cette partie du cuir chevelu. Cette atonie se serait transmise ensuite par l'hérédité, et avant que la nature qui travaille sans cesse à effacer les dégâts de l'homme ait eu le temps de reprendre ses droits, une nouvelle épilation aurait fait disparaître les bulbes réparateurs. Peut-être admettra-t-on que cette cause n'est pas l'unique, si l'on veut se rappeler par l'exemple des eunuques, que la perte ou l'affaiblissement de l'énergie virile fait tomber la barbe, et que par contre, — en vertu de la loi du *balancement* des organes signalée par l'illustre Geoffroy de Saint-Hilaire, — les cheveux se développent et s'affermissent pour ainsi dire en devenant plus soyeux et plus fins.

Des faits réunis par l'auteur, il résulte qu'il est impossible d'établir un rapport entre l'état de la chevelure et le climat. — Et cela se conçoit, les cheveux sont presque entièrement soumis au domaine de l'homme qui les mutile, les coupe, les graisse, les teint, les modifie de mille manières au gré de son caprice et de ses coutumes. M. Cortambert en donne lui-même un exemple remarquable dans la chevelure monumentale et symbolique des Cafuros. Il en est tout autrement des yeux, que la coquetterie orientale avive quelquefois, mais dont on ne peut cependant changer la couleur, ni transformer les pro-

priétés optiques, et ici l'auteur nous initie à l'une des plus poétiques et des plus touchantes harmonies de la nature qui manifeste clairement la bonté prévoyante du suprême ordonnateur : les yeux noirs faits pour supporter l'éclat du jour ont été départis aux climats tropicaux, les yeux bleus au ciel voilé des régions tempérées, et les yeux jaune-brun aux pauvres Samoïèdes, ces fils jadis perdus de l'humanité qui, avec des yeux noirs, n'eussent rien pu distinguer dans les ténèbres de leurs longues nuits, et que la réverbération des glaces polaires n'aurait pas manqué d'aveugler pendant la continuité d'un jour de plusieurs mois, s'ils eussent eu les yeux bleus qui donnent à nos blondes une expression si tendre et si modeste.

Du reste rien de plus judicieux que ce chapitre dans lequel l'auteur est entraîné à parler des différentes colorations de la peau. Il y discute avec une rare circonspection les faits contradictoires qui semblent tour à tour attribuer, là à l'influence de l'hérédité, ici à la nourriture, aux occupations, au climat les variétés de l'espèce humaine, si distinctes au premier coup d'œil. On voit, que sans abandonner la science qui parfois se perd dans une incomplète et stérile analyse, il est dirigé par une intuition plus haute, et qu'il ne peut admettre des *délimitations* impossibles en principe, monstrueuses en morale, au sein d'une société chrétienne et d'une humanité toute destinée à le devenir.

Viennent maintenant la deuxième et la troisième partie de l'ouvrage, à savoir l'histoire et la *géographie* de la barbe et de la chevelure ; — là les faits ingénieusement groupés s'opposent et s'encadrent avec un grand charme de diction, ce qui nous prouve et le talent de l'auteur et les longues et nombreuses recherches qu'il a dû faire. On y voit tour à tour apparaître, se modifier, se perdre les différentes coutumes que le mouvement des mœurs, la coquetterie, la distinction des classes ont inspirées aux générations qui nous ont précédés, et inspirent encore aux peuples chez lesquels notre civilisation égalitaire n'a pas encore fait invasion. Quelque jour nous discuterons tous ces faits que le travail patient de l'auteur vient de mettre à la disposition de la philosophie, et nous y montrerons, caché sous les apparences frivoles d'une longue chevelure ou d'une

barbe raccourcie, le sentiment profond des grandes luttes de la morale et du droit. C'est que l'humanité sérieuse et militante presque sous le masque du plaisir et de la folie, accomplit sans arrêt un laborieux pèlerinage, et que par instinct et sous l'incitation d'une loi suprême, elle tend de toutes ses forces et par toutes ses manifestations vers le glorieux avenir qui lui a été promis.

Nous clorons cette rapide analyse en reproduisant la saisissante réflexion que l'auteur emprunte à M. Philoxène Boyer, au sujet des explications matérialistes et scindées que donnent certains zoologues : « LA TERRE QUI ÉTAIT AUTREFOIS UN POÈME EST DEVENUE UNE MACHINE. » Que cette pensée profonde réveille le siècle près de sombrer dans sa léthargie ; qu'elle soit un appel sympathique à tous les hommes de science et de foi !

Ch. DE LABARTHE.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

AMÉRIQUE. — CHIAPPA. *Découverte d'une ville indienne antérieure à la conquête du Mexique par les Aztèques.*

« On vient de découvrir dans la province de Chiappa, sur les frontières de Guatemala, les ruines d'une ville indienne que l'on suppose même antérieure à la conquête du Mexique par les Aztèques. Le monument le mieux conservé est un temple quadrilatéral, à plusieurs étages, et entouré de galeries supportées par des colonnes massives rappelant assez les constructions cyclopéennes.

Les auteurs de la découverte voulurent pénétrer dans l'édifice et y parvinrent non sans peine, à cause des lianes sans nombre qui en obstruaient l'entrée. Après avoir franchi une sorte de vestibule, ils se trouvèrent tout à coup dans une salle immense où leur présence souleva un tumulte affreux parmi les oiseaux de proie et les chauves-souris, hôtes naturels de ces ruines.

Quand le bruit se fut un peu calmé, ils reconnurent qu'ils se trouvaient dans le lieu de sépulture des antiques habitants du pays, et aperçurent plus de 3,000 momies rangées le long des murs et dans un état parfait de conservation. L'examen a démontré que le procédé des Indiens pour conserver leurs momies avait pour le moins égalé celui des Égyptiens. On présume qu'ils se sont servis du suc d'un arbre appelé *copel*, qui croît en abondance dans ces parages, et dont on emploie encore aujourd'hui la feuille mâchée pour prévenir l'invasion de la gangrène dans les blessures.

On a découvert aussi dans le temple une espèce de pyramide tronquée, portant quelques inscriptions qui ne sont pas sans analogie avec les caractères



canéiformes des Ninivites. Il s'y trouve aussi des animaux grossièrement figurés, comme dans certains hiéroglyphes égyptiens.

Voilà un nouveau thème de discussion pour les antiquaires qui prétendent rattacher les premières races guatémaltèques aux races orientales.

## BIBLIOGRAPHIE.

Nous nous empressons d'annoncer la publication suivante, à laquelle nous donnons toutes nos sympathies.

*Réimpression textuelle du RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE*, par DOM BOUQUET et autres religieux bénédictins. Treize volumes in-folio, beaux caractères, belles marges, papier vergé, tiré à 250 exemplaires seulement. — Prix : 468 francs.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de se procurer les treize premiers volumes du *Recueil des historiens des Gaules et de la France par dom Bouquet et autres religieux bénédictins*; cette importante collection ne se trouvant que par le plus grand des hasards.

Le *Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener (année 1846), le cite 1,200 fr. en faisant observer que les tomes XII et XIII manquent; le même bulletin le porte à 1,675 fr. en 1850; M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, l'évalue à 2,000 fr., et M. Graesse, dans le *Trésor des livres rares et précieux*, parle de 2,500 fr. Le tome XIII seul, qui a été reproduit, en 1847, au moyen du procédé litho-typographique de Paul Dupont, se vend 200 fr.

Nous nous sommes demandé, en présence d'un pareil fait, si ce ne serait pas rendre service à la science historique que de rééditer les *treize premiers volumes* de cette collection indispensable pour l'étude des sources de l'histoire française, et dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques.

Toutes les personnes à qui nous nous sommes adressés ont résolu cette question dans un sens affirmatif, et nous ont engagés à donner au monde des lettres une réédition textuelle de ces *treize premiers volumes*.

Il ne s'agit point ici, on le comprendra, d'une affaire de spéculation, et si nous pouvons donner moyennant 468 fr. *treize volumes* in-folio, tirés à 250 exemplaires sur papier vergé, c'est que nous nous passons nécessairement de l'intermédiaire des libraires, et que nous évaluons seulement le prix de revient. Il est inutile d'insister sur ce point, qui sera compris de tous ceux qui connaissent le commerce de la librairie et les droits légitimes que prélèvent les auteurs.

La réédition du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* sera publiée en deux ans.

L'impression commencera le 1<sup>er</sup> janvier 1862. L'exécution typographique ne laissera rien à désirer; cette réédition sera imprimée ligne pour ligne, page pour page sur la première édition, en caractères neufs et fondus exprès. Chaque exemplaire sera numéroté suivant l'ordre des souscriptions reçues et portera le nom du souscripteur.

On sait qu'il est facile de se procurer, à partir du tome XIV, les volumes qui composent ce recueil.

S'adresser franco à M. J. CARNANDET, bibliothécaire de la ville de Chaumont (Haute-Marne), directeur de la publication, ou à M. Charles CAVANOL, imprimeur-libraire audit Chaumont.

**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**  
 Numéro 21. — Septembre 1861.

---

**Ethnographie catholique.**

**DE L'UNITÉ D'ORIGINE DU GENRE HUMAIN**

EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE DE MM. NOTT ET GLIDDON

(*Types of Mankind.*)

—•••—  
 TROISIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

CHAP. 1<sup>er</sup>. — *De l'unité spécifique et originelle du genre humain.*

3° Existence des types intermédiaires. — 4° Retour à un type uniforme. —  
 5° Persistance des caractères moraux. — 6° Données historiques et  
 étymologiques.

Nous ne dirons que peu de mots des différences de couleurs, d'obliquité de la ligne frontale, de distribution du poil et des cheveux dans chacune des branches de la famille humaine, parce que là encore il existe infiniment plus d'uniformité parmi les nations les plus dissemblables que nous n'en rencontrons au sein des variétés même faiblement tranchées des principales espèces de nos animaux domestiques.

Nous chercherions vainement chez l'homme rien qui nous rappelle ce double système d'organes pileux constituant l'un la laine, l'autre le poil fin ou duvet que possèdent plusieurs quadrupèdes ; rien également qui ait la moindre analogie avec ces *livrées* si caractéristiques de beaucoup d'espèces animales. Quant aux variations d'ouverture de l'angle facial dont certains anatomistes ont voulu s'étayer pour parquer le genre humain en groupes complètement étrangers l'un à l'autre, elles ne nous paraissent, elles non plus, n'avoir qu'une importance se-

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au numéro d'août ci-dessus, p. 136.

condaire et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'elles se trouvent parfois aussi considérables chez deux peuples de souche identique qu'elles le pourraient être chez les races les plus diverses ; et pour n'en citer qu'un exemple, les peuples européens possèdent un angle facial d'environ 80 degrés ; parmi leurs frères de l'Inde, cet angle retombe quelquefois à 76 ou 78 degrés, c'est-à-dire presque aussi bas que chez les Chinois ou les Japonais.

La seconde, c'est que dans certaines espèces animales, l'ouverture frontale varie suivant l'âge, de près de 30 degrés ; tandis que chez les diverses races humaines, elle ne varie que de 68 à 80, c'est-à-dire 12 degrés. Elle est en effet de 64 pour l'orang jeune, de 30 à 35 pour le même quadrumane à l'âge adulte.

La conformation du bassin ovale chez l'Européen, en losange chez le Noir, carrée pour les peuples Mongols, ronde pour les Américains, n'a aucune valeur spécifique, parce que s'il y a en effet une forme prédominante pour chaque race, l'on retrouve souvent néanmoins chacune d'elles individuellement chez des personnes appartenant à des races différentes. Nous ne nous arrêterons pas à parler de cette excroissance connue sous le nom de tablier qui se rencontre au dire de plusieurs anatomistes chez les femmes égyptiennes et hottentotes. Ce n'est là en effet qu'une difformité purement accidentelle et partout assez rare, — ni de ce développement énorme de l'appareil thoracique des Indiens des hauts plateaux de la Cordillère, développement que l'on doit attribuer uniquement à la raréfaction de l'air dans ces régions. Enfin l'accroissement de volume des fesses chez les Hottentots ne consiste que dans l'accumulation d'une épaisse couche sébacée et semble avoir été déterminée par l'action des rayons solaires. On sait qu'en effet chez les peuples de l'Afrique australe, la partie postérieure du corps reste toujours découverte. Au reste plusieurs espèces animales nous offrent des exemples d'un phénomène analogue ; le dos de certaines variétés de bœufs habitant les régions chaudes est chargé d'une loupe de graisse. De l'avis de plusieurs savants estimables, le chameau n'a pas été bossu de l'origine. L'influence seule du soleil tropical fit éclore sur les

épaules de cet animal l'éminence grasseuse que nous y remarquons aujourd'hui.

Il nous reste à parler de certaines difformités transmissibles par voie héréditaire, et qui dans certains cas pourraient bien être regardées comme constituant de véritables signes spécifiques. Sir A. Carlisle nous rapporte l'histoire d'une famille dont plusieurs membres eurent six doigts à chaque main pendant quatre générations. Cette singularité s'était pour la première fois manifestée dans la personne d'un aïeul maternel de la personne qu'il examinait. Les gazettes de Londres nous ont longuement parlé de bœufs nés avec une côte supplémentaire. Peut-être était-ce là le fruit d'un retour au type primitif. En tout cas ces animaux devaient avoir une bien grande analogie avec l'aurochs de Lithuanie, lequel ne diffère essentiellement de notre bœuf que parce qu'il possède sept côtes au lieu de six. Il serait donc bien possible que l'aurochs et le bœuf ne fussent que deux variétés d'une même espèce. Nous connaissons l'histoire de l'*homme porc-épic* dont le corps était couvert de verrues grosses comme de la ficelle et d'un pouce et demi de long. Il avait eu six enfants qui tous à la même époque, c'est-à-dire neuf semaines après leur naissance, commencèrent à présenter la même singularité. On vit arriver à Paris, il y a une trentaine d'années environ, un indigène de Siam qui était velu comme un singe ; sa fille âgée de six ans, avait le visage et les mains tout couverts de poil. Le développement si extraordinaire de tout le système pileux que nous remarquons chez les Aïnos des îles Kouriles, n'est vraisemblablement que le résultat de la transmission d'une affection d'abord purement accidentelle chez leurs premiers parents. La disposition morbide connue sous le nom d'albinisme, fréquente surtout parmi les nègres et les Américains qui vivent sous la zone torride, se rencontre, bien que rarement, jusque dans les pays froids ou tempérés. Les *albinos* ont la peau d'un blanc mat, les cheveux blonds ou d'un roux ardent, la vue faible et ne peuvent supporter sans malaise la clarté du jour. Chez les nègres atteints d'albinisme ou *kankrelats*, la peau est quelquefois marquée de taches ou de plaques parfaitement noires qui forment un contraste frappant avec la nuance terne

du reste du corps <sup>1</sup>. Bien que généralement inféconds, on a cependant parfois vu des Albinos transmettre par voie de génération l'affection dont ils étaient atteints. Parmi les animaux, le lapin et le merle blancs nous offrent des exemples incontestables d'albinisme.

Au reste, tous ces jeux de la nature sont malgré leur bizarrerie apparente, soumis à des règles dont ils ne sauraient s'écarter. Il peut y avoir augmentation, diminution dans le nombre de certains membres, de certains organes normaux, affaiblissement des tissus, mutation plus ou moins grande dans la forme de quelques parties. Toutes ces anomalies peuvent même parfois se perpétuer dans une famille, dans une peuplade entière; mais ce qui ne saurait se rencontrer, c'est la production accidentelle d'un organe nouveau, destiné à remplir une fonction spéciale; on ne voit même jamais un organe recevoir son développement complet chez un individu d'une espèce donnée, lorsque chez les autres représentants de cette même espèce, il demeure constamment atrophié. Nous pouvons donc sans trop de témérité, regarder comme complètement faux, tout ce que l'on nous rapporte de ces tribus d'hommes à queue, auxquelles on a successivement assigné pour séjour, la côte ouest de l'Amérique du nord, les montagnes de l'île de Formose et le centre de la Nigritie <sup>2</sup>. L'histoire de ce hardi pêcheur napolitain, *Pescecola* <sup>3</sup>, qui nageait sans difficulté deux jours et deux nuits de suite et dont les doigts s'étaient enfin trouvés réunis par une petite membrane comme ceux des palmipèdes, nous semble et à plus d'un titre fort invraisemblable.

Les maladies elles-mêmes ne paraissent pas être exactement les mêmes dans toutes les fractions de l'espèce humaine; souvent elles sont spéciales à une race ou même à une nation; telle est par exemple, cette espèce de gale non contagieuse à laquelle sont sujets les nègres esclaves que l'on transporte à Tunis et à Tripoli, mais qui n'attaque jamais les blancs. — Telles sont encore certaines maladies inconnues des indigènes de la Polynésie, avant leur contact avec les Européens, mais

<sup>1</sup> Buffon. *Hist. de l'homme*, tome xx, page 357; *supplém.* de Sonnini.

<sup>2</sup> *Descript. de la régence de Tunis*, par le docteur Franck.

<sup>3</sup> *Hist. naturelle des mollusques*, par Denys Montfort, tom. II, page 329.

qui aujourd'hui présentent chez eux des symptômes tout différents de ceux qu'elles offrent parmi nous. Ajoutons que la petite vérole est particulièrement redoutable aux Indiens de race cuivrée, et qu'il est beaucoup plus difficile de les guérir lorsqu'ils en sont atteints, que de guérir des nègres ou des Européens. Nous trouvons au reste quelque chose de tout semblable parmi les animaux. Plusieurs maladies, entre autres l'encastellement, sont spéciales au cheval pur-sang, et ne frappent jamais les races plus communes.

Enfin, il est une particularité assez bizarre qu'on s'est plu à regarder comme la preuve d'une dissemblance radicale et originelle entre plusieurs fractions de l'humanité; c'est la présence chez le nègre d'un parasite appelé *pediculus nigritarum*, qui ne se retrouve jamais sur les hommes des autres races. Il y a bien d'autres exemples de nature semblable où il est impossible d'expliquer l'existence de certains animaux, avant que l'objet qui leur sert de demeure ou d'aliment ait lui-même existé. Par exemple, la *teigne* n'attaque que la laine peignée et lavée, elle n'y touche jamais quand elle est à l'état de suint. Où existait-elle avant qu'il n'y eût de la laine travaillée? La larve du *Otinopota cellaris* ne peut vivre ailleurs que dans le vin ou la bière. Un insecte décrit par Réaumur n'a d'autre nourriture que le chocolat. C'est que toutes les créations animales ou végétales ne sont pas contemporaines, l'une de l'autre, et il n'est pas certain même qu'il n'y ait chaque jour encore apparition de types nouveaux, au moins parmi les infusoires et les cryptogames microscopiques. S'il est vrai que la nature se soit plu à faire descendre chaque espèce d'un couple unique, n'a-t-elle pas dû avant de créer le lion, attendre que les premiers couples d'herbivores se soient assez multipliés pour lui offrir une pâture assurée.

### 3° Existence des types intermédiaires.

Si nous examinons ensemble deux variétés de chiens très-dissemblables, par exemple, le chien-loup aux oreilles droites, au poil long et frisé, aux membres courts, et le levrier dont le pelage est toujours ras, les oreilles pendantes, les membres

très-longs par rapport au corps, nous serons tentés à coup sûr d'en faire deux espèces distinctes ; mais la présence de races intermédiaires telles que l'épagneul, qui possède à la fois les oreilles du levrier et le poil du chien-loup, et par lesquels nous passons insensiblement d'un type à l'autre, nous prouve clairement l'unité spécifique de ces deux animaux d'apparence si dissemblable.

Voyons maintenant si chez l'homme le même phénomène va se reproduire. L'humanité s'offre à nous partagée en trois types principaux, le Blanc ou caucasique, le Jaune ou mongolique, le Nègre ou éthiopien, dont les caractères spécifiques sont assez connus pour que nous n'ayons pas à les indiquer ici. Malheureusement cette classification, bien que généralement admise, n'est pas à beaucoup près à l'abri de toute attaque ; et nous devons ici reconnaître avec M. Maury que toute tentative de parler notre espèce en un nombre donné de groupes distincts, en admit-on plus de vingt comme l'ont fait plusieurs anatomistes, ne pourra donner des résultats d'une exactitude rigoureuse ; on ne saura jamais où commence au juste tel groupe, ni où il finit. L'Indou des rives du Gange, aux pommettes saillantes, au front déprimé, au teint olivâtre, ne diffère pas beaucoup moins de nous que le Chinois, et si on le range néanmoins au sein de la race caucasienne, c'est qu'on a, je pense, eu au moins autant d'égards aux données de la linguistique qu'à celle de la physiologie pure. Par contre, on n'eût point, suivant toutes les apparences, manqué de faire des Polynésiens un groupe de la famille européenne, s'ils n'eussent habité les îles du grand Océan, et ne se fussent rattachés par leur langage aux populations de la Malaisie.

Chaque jour au contraire s'offrent à nos yeux des types que nous pouvons considérer comme intermédiaires ; chaque jour nous rencontrons tout autour de nous de ces profils qui nous rappellent ceux du Nègre et du Mongol ; et d'un autre côté, les voyageurs qui ont parcouru l'Afrique et les régions polaires ont été fort surpris de rencontrer au sein des tribus les plus difformes des hommes dont les traits ne le cédaient point, sous le rapport de l'élégance et de la beauté, à ceux des Européens. Burckardt nous assure avoir rencontré à *Abou-el-*

*Beadi*<sup>1</sup>, en Syrie, une famille arabe dont les membres, à la couleur près, ressemblaient parfaitement à de véritables nègres, et cela bien qu'ils se fussent constamment maintenus purs de tout mélange.

Deux races humaines tout entières, la race cuivrée ou américaine et la race orangée ou malaisienne, bien qu'elles nous offrent quelques caractères spéciaux que nous négligerons ici à cause de leur peu d'importance, semblent établir une transition, la première du Blanc au Mongol, la seconde du Blanc au Nègre. On rencontre chez les Mandanes et les Araucaniens quelques individus aussi blonds que des habitants du nord de l'Europe, et les traits des Abipons de Buénos-Ayres se rapprochent plus, à coup sûr, des nôtres que ceux des Cosaques. Au contraire, quelques autres tribus, tels que les Dakotahs, diffèrent peu des peuples de l'extrême Orient. Sous le rapport physique les *Dayaks* de Bornéo rappellent à la fois les Européens et les Malais, mais se rapprochent surtout des premiers. On retrouve en Nubie une peuplade, celle des *Mahass*, laquelle participe à la fois du type nègre et du type caucasien, et cependant rien ne nous autorise à la faire descendre d'un croisement de ces deux races. Enfin, les nègres Australiens diffèrent à certains égards des Africains. On ne retrouve plus chez eux ces cheveux crépus que l'on s'est habitué à considérer comme un des caractères essentiels de la race noire. Les Hottentots, bien que par tout l'ensemble de leurs traits ils se rattachent au rameau éthiopien, possèdent cependant ce teint jaunâtre, ce visage en losange que nous avons déjà observés chez les peuples mongoliques, etc. N'oublions pas au reste qu'en ce qui concerne la classification des races humaines, les données purement physiologiques ne concordent pas toujours avec les données de la philologie. Les Indo-Germains et les Sémites, les Chinois et les Mongols, les Eskimaux et les Hyperboréens de la Sibérie se ressemblent beaucoup par leurs traits physiques ; cependant ils parlent des idiomes essentiellement distincts. Au contraire, les Polynésien et les Finnois, si remarquables par leurs traits presque

<sup>1</sup> Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, page 152.



européens, sont par leurs langues apparentés de très-près aux Mongols et aux habitants de l'Archipel indien. Rien toutefois ne donne à penser qu'ils aient jamais reçu la moindre infusion de sang caucasique. Ces quelques exemples suffiront sans aucun doute à nous faire voir combien les caractères de race sont sujets à varier, combien leur étude est insuffisante à nous guider dans toutes ces questions d'origine, toutes les fois qu'elle n'est pas accompagnée de l'étude comparative des idiomes, comme du seul guide certain et du vrai fil conducteur.

#### 4° Retour à un type uniforme.

On a depuis longtemps reconnu que certaines variétés d'animaux domestiques souvent fort dissemblables l'un de l'autre sitôt qu'elles cessent d'être soumises à l'influence de la servitude, reviennent à un type uniforme et primitif. Le chat domestique et le cochon rendus à la vie sauvage, prennent au bout de deux ou trois générations les traits du chat sauvage et du sanglier.

Quant aux espèces sur lesquelles l'empire de l'homme s'est exercé d'une manière plus absolue, telles que le chien et le cheval, leur retour au type originel n'est point aussi complet. La couleur du poil, par exemple, varie encore souvent d'individu à individu chez les chiens et les chevaux redevenus sauvages. Peut-être même pourrions-nous, sans trop de témérité, conclure de là que ces animaux ont de tout temps été attachés à notre service, et que pour eux l'indépendance n'est pas un état primordial. L'on sait en effet que chez les espèces qui ont toujours joui de leur liberté, le pelage est généralement uniforme, sauf les différences résultant de l'âge ou du sexe. Il est néanmoins un fait que nous devons regarder comme constant, c'est que chez l'animal sauvage les extrémités sont toujours plus longues et plus grêles et le front plus déprimé que chez l'animal domestique.

L'homme, il est vrai manifeste moins de propension à revenir à un type uniforme ; ce qui ne pourrait avoir lieu en effet que par un retour à l'état de *pure nature*. Or cet état qui pour les animaux est l'indépendance absolue, n'existe réellement pas pour notre espèce. Nous sommes faits pour progresser sans

cesse dans la voie de la civilisation et ne jamais rester stationnaires. Il y a pour nous un type, un état primordial; il n'y a pas à proprement parler *d'état de nature*. Néanmoins, l'on s'est aperçu il y a longtemps déjà que l'état sauvage produit chez l'homme à peu près les mêmes effets que l'état d'indépendance native chez l'animal. Les indigènes de la Nouvelle-Hollande et les *Bushmans* des environs du Cap, les plus dégradés peut-être de tous les hommes, sont ceux aussi chez lesquels l'on rencontre les mâchoires les plus proéminentes, les extrémités les plus grêles, les bras les plus longs par rapport au corps. Il y a donc sous ce rapport parallélisme évident entre nous et les animaux. Toutefois la vie sauvage étant pour ces derniers l'état de perfection idéale, s'allie généralement à la plus grande somme de beauté plastique; combien en effet le coq des forêts de Java, le sanglier qui vit libre au sein de nos bois ne sont-ils pas supérieurs sous tous les rapports à leurs congénères abâtardis par l'esclavage.

Au contraire, l'homme qui a déserté la vie sociale s'offre le plus souvent à nos yeux aussi dégradé au physique qu'au moral. Enfin, ce qui est remarquable, le retour à la civilisation ne paraît plus être suffisant pour lui rendre la beauté physique qu'il a perdue. C'est ce que prouve l'exemple déjà cité des nègres de l'Amérique.

##### 5° *Persistence des caractères moraux.*

L'étude des mœurs et de la nature morale de chaque animal a une grande importance en histoire naturelle; souvent en effet elle nous fournit de bons caractères spécifiques qui nous échapperaient si nous nous en tenions à l'inspection des formes extérieures ou même aux recherches de l'anatomie. Le chien par exemple, offre physiquement assez d'analogie avec le loup pour que l'on puisse être tenté de ne faire qu'une seule et même espèce de ces deux animaux. Ce qui les sépare nettement l'un de l'autre c'est l'extrême dissemblance de leurs mœurs et de leurs instincts. De même, les aigles ne diffèrent pas plus des faucons par leur conformation matérielle que par leur esprit d'indépendance et leur inaptitude à se laisser dresser par l'homme.

L'identité de la nature morale chez tous les peuples, dans tous les siècles, sous les climats les plus opposés nous atteste victorieusement l'unité de l'espèce humaine. Les idées du beau, du juste, du vrai sont les mêmes partout. Partout l'homme jouit, et jouit seul entre toutes les créatures qui couvrent le globe, de la faculté de s'élever jusqu'aux notions abstraites. Les tribus mêmes les plus misérables et les plus abruties sont perfectibles et peuvent à l'aide de circonstances favorables parvenir jusqu'à la civilisation la plus raffinée.

Nos ancêtres n'étaient-ils pas il y a vingt-cinq siècles, tout aussi barbares que le sont aujourd'hui les Kirgises ou les habitants de la Côte d'Ivoire? Toutes les facultés, toutes les aptitudes ne sont pas, il est vrai, également développées chez tous les peuples, mais il n'y a rien là qui puisse être regardé comme constituant une différence spécifique. Cuvier était, dit-on, assez disposé à faire des Africains une race essentiellement différente des Blancs, parce qu'il avait essayé en vain de faire comprendre des problèmes de hautes mathématiques à plusieurs nègres. Eût-il mieux réussi auprès de beaucoup de Français?

#### 6° Traditions et données historiques et étymologiques.

Enfin, il nous reste à examiner un autre ordre de faits, lesquels eux aussi sont d'une importance capitale dans la question qui nous occupe. Chaque jour nous découvrons de nouvelles analogies entre les traditions, les mythologies, les langues des peuples qui cependant paraissent n'avoir eu entre eux aucune communication depuis le commencement de l'ère historique. M. Gustave d'Eichthal a signalé de nombreux points de contact entre la religion des peuples de la Polynésie et de ceux de l'antique Egypte, et cela est d'autant plus remarquable qu'ils ne se retrouvent qu'en minime partie dans la mythologie de l'Inde. On ne saurait donc voir là le fruit d'une importation étrangère; il faut remonter plus haut jusqu'à l'époque où la famille humaine ne s'était pas encore répandue en dehors du continent asiatique.

M. de Humboldt a été surpris de la quantité de traditions bi-

bliques mieux conservées souvent dans les mythologies américaines, que dans celles de l'Italie et de la Grèce. Les Mexicains avaient en effet un souvenir très-précis du déluge, de la tour de Babel, de la confusion des langues, et les travaux si intéressants de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg sur le livre sacré des Quichés nous prouvent qu'il en était tout de même au Guatémala.

Le déluge de *Taroa* chez les Polynésiens, celui de *Satyavartâ* chez les Indous, de *Xisuthrus* chez les Chaldéens, de *Deucalion* en Grèce nous rappellent jusque dans les plus petits détails le déluge de Noé.

Les récits des Indiens et des anciens Perses au sujet de l'innocence primordiale de l'homme et de sa chute; ceux des Etrusques sur les six époques de la création semblent empruntés mot pour mot au récit de la *Genèse*. Si ces traditions cependant n'avaient point été le patrimoine primitif, de la race humaine entière, tous les peuples seraient-ils tombés d'accord pour les aller chercher en Judée, chez la nation de toutes peut-être la moins communicative et qui d'ailleurs ne s'était jamais signalée ni par ses conquêtes ni par l'éclat extérieur de sa civilisation. Dans quelques compilations d'une époque postérieure, tels que les *Pouranas* ou le livre de *Sanchoniathon*, nous retrouvons bien il est vrai certains passages de la Bible travestis et défigurés; mais l'interpolation est alors facile à constater; on s'aperçoit tout de suite que le rédacteur a puisé à une époque relativement récente dans les récits des voyageurs ou dans quelque traduction plus ou moins infidèle, au lieu de s'en tenir à la tradition primitive<sup>1</sup>.

L'étude des langues elle aussi vient fournir de nombreux arguments à l'appui du système unitaire.

On a déjà reconnu l'affinité de certaines parties du discours, tels que le pronom et les adjectifs numéraux, dans les familles linguistiques les plus diverses; nous ne saurions entrer à ce sujet dans de bien longs développements; qu'il nous suffise de dire qu'elles paraissent identiques dans les souches *Indo-Euro-*

<sup>1</sup> Voir pour toutes ces traditions chez les anciens peuples, le tableau donné par les *Annales* à la fin du 20<sup>e</sup> volume de la 4<sup>e</sup> série.

*péenne, Sémitique, Atlantique, (Berber et Kopte), Touranienne, (Lapon, Turk, Mongol, Japonais) et même dans quelques dialectes du Nouveau-Monde. Depuis quelques années, divers savants se sont occupés non sans succès à rechercher les points de contact qu'offrent entre eux les lexiques de l'Hébreu et du Sanscrit. Nous-mêmes avons plus d'une fois été surpris dans le cours de nos études, du grand nombre de radicaux Touraniens qui semblent se retrouver soit en Sanscrit, soit en Hébreu, soit même en Kopte, surtout parmi ceux qui désignent diverses espèces d'animaux soit domestiques soit sauvages. Sans doute, les systèmes grammaticaux de chaque grand groupe de langues paraissent n'avoir pas entre eux à beaucoup près autant de ressemblance que les lexiques; mais la conclusion la plus naturelle à tirer de ce fait, ne serait-ce pas que les diverses fractions de l'espèce humaine ont possédé un seul langage primitif dont les mots se sont en partie du moins conservés jusqu'à nous, tandis que les formes de la grammaire ne datent que d'une époque relativement plus récente. Ainsi nous trouverions dans les découvertes de la linguistique une confirmation éclatante de ce que nous apprennent nos livres saints au sujet de la dispersion babélique.*

HYACINTHE DE CHARENCEY.



**Traditions primitives.**

## ÉTUDES

**SUR LE RITUEL FUNÉRAIRE DES ANCIENS ÉGYPTIENS,**

Par M. le vicomte EMMANUEL DE ROUGÉ.

Peu à peu les anciennes sociétés laissent percer les voiles épais qui les recouvraient jusqu'ici. Elles nous apparaissent, et elles nous apparaîtront de plus en plus, fort différentes de ce qu'on les croyait avoir été. Les traditions vraiment anciennes se confirment, les fables relativement modernes s'évanouissent, la vérité demeure, majestueuse et éclatante, et bientôt sans doute il suffira d'ouvrir les yeux pour que sa lumière arrive facilement à toute intelligence qui la cherche avec sincérité.

Ces réflexions se présentent naturellement à l'esprit quand on voit les découvertes sérieuses de la science moderne dans le domaine des sciences les plus antiques, les plus primitives; elles nous sont surtout suggérées par la dernière publication de M. le vicomte E. de Rougé.

L'Égypte nous a déjà donné beaucoup de monuments d'une importance majeure au point de vue de l'histoire aussi bien qu'à celui de la religion de ses premiers habitants. Le langage symbolique de ses figures mystérieuses a été en partie expliqué, et l'œil attentif et exercé a pu découvrir des doctrines élevées cachées sous des apparences parfois étranges au premier aspect. Déjà même des inscriptions précieuses ont été lues, et elles sont venues confirmer les notions indiquées par les symboles; plusieurs fois même elles les ont précisées d'une manière étonnante. Qu'il nous suffise de rappeler ici le beau *Mémoire sur une statuette naophore du Musée du Vatican* <sup>2</sup>, prou-

<sup>1</sup> Vol. in-8° de 83 pages, avec trois planches de vignettes, outre 15 vignettes dans le texte; à Paris, au bureau de la *Revue archéologique*, 35, quai des Augustins.

<sup>2</sup> Inséré dans les *Annales*, t. III, p. 342 (4<sup>e</sup> série).

vant que les anciens Égyptiens ont connu la génération éternelle du Fils de Dieu, pour ne citer qu'un des titres de l'auteur de ce Mémoire à la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité.

Toutefois, la littérature égyptienne proprement dite n'a pas encore payé à la science moderne le tribut qu'elle semble lui promettre et dont elle lui est depuis longtemps redevable. Et pourtant cette littérature a existé, elle était riche même et la liste des seuls livres égyptiens donnée par Clément d'Alexandrie <sup>1</sup> est assurément fort considérable.

C'est dans cet ordre d'idées que M. de Rougé vient encore de faire progresser la science ; c'est un de ces livres, et l'un des plus importants de ces livres, qu'il vient de nous faire connaître dans le travail dont nous commençons en ce moment le compte rendu.

On trouve souvent dans les tombeaux égyptiens des *rouleaux de papyrus* couverts d'écritures de différentes espèces et ornées de tableaux ou de dessins analogues aux scènes représentées sur les sarcophages eux-mêmes. On a pu comparer et rapprocher les uns des autres un assez grand nombre de ces volumes, et il a été facile de constater que c'est toujours le même ouvrage qui se trouve reproduit, d'une manière plus ou moins complète, aux diverses époques de l'histoire de l'Égypte, depuis les temps les plus reculés et antérieurs à Moïse, jusqu'à ceux de la domination romaine. Quel est ce livre mystérieux, toujours le même au milieu des vicissitudes du pays où on le trouve ? Que renferme-t-il ? qu'enseigne-t-il dans le silence des tombeaux ?

Telle est la question pleine d'une gravité sublime à laquelle M. de Rougé vient répondre. Ce livre, il nous en fait connaître explicitement, et avec les preuves à l'appui, une partie notable ; enfin il nous en donne maintenant le *texte collationné*, il nous le met entre les mains, et le ressuscite en quelque sorte, après vingt siècles de mort. On le voit, le sujet est d'une importance majeure et la découverte est une de ces grandes choses qui demeurent et fixent pour longtemps les idées des hommes.

Avec sa perspicacité étonnante et son coup d'œil d'aigle,

<sup>1</sup> *Stromates*, livre vi, c. 4, dans *Patrol. grecque*, t. ix, p. 251.

Champollion avait saisi l'importance capitale de ce livre. Sa vie si tôt usée aux rudes travaux de la science ne lui avait pas laissé le temps d'étudier les diverses parties de ce vaste ensemble, mais il en avait comme deviné les idées principales et fixé les grandes divisions. C'est lui qui a donné à ce livre le nom de *Rituel funéraire*. On en a contesté la justesse et M. Lepsius a proposé celui de *Todtenbuch; livre des morts*, mais le titre choisi par Champollion semble beaucoup mieux s'appliquer au texte et surtout à l'esprit du livre mystérieux, sorte de longue pièce *liturgique*, destinée à être lue, récitée, dans les cérémonies qui accompagnaient la déposition du corps dans le tombeau. Toutefois ce titre n'est pas le titre égyptien lui-même. Ce livre s'appelait proprement *Livre de la manifestation au jour*. « On entendait par ces mots l'ensemble des circonstances qui devaient amener la transformation lumineuse de » l'âme, proclamée juste par la sentence d'Osiris. » Le nom de *Rituel funéraire* exprime, d'une manière au moins aussi heureuse et plus nette peut-être, le caractère essentiellement religieux de ce livre et les circonstances spéciales dans lesquelles il est employé. Il a l'avantage de présenter immédiatement à l'esprit une idée claire, précise, et cet avantage est assez grand pour qu'on ait cru utile de conserver un titre aussi bien choisi par Champollion.

Il faut au savant qui se livre à ces difficiles travaux une bien rare réunion de qualités pour qu'il atteigne le but qui est assigné à ses efforts. Une grande sagacité, un coup d'œil plein de pénétration et de sûreté, une raison calme et toujours se possédant parfaitement, une intelligence nette, précise, assez forte pour ne pas se laisser prendre aux fausses lueurs qui tenteront de l'éblouir, et pour aller percevoir directement la lumière là où elle est en réalité; une persévérance à toute épreuve, un courage que rien ne rebute; telles sont les qualités requises tout d'abord pour ce rude labeur. Et quand on songe aux études préliminaires que suppose cette étude si sérieuse, seulement pour être abordée et suivie avec succès, quand on pense au temps qu'il faut employer, aux monuments à confronter, aux livres à compulser, quelle reconnaissance ne doit-on pas à l'homme dévoué qui s'est élancé dans une telle



carrière, et de quels remerciements chaleureux ne doit-on pas couronner ses résultats, lorsqu'il nous livre enfin le trésor que son génie et sa patience ont su conquérir !

Tels sont, et nous sommes heureux de le proclamer hautement dans cette Revue destinée à toutes les conquêtes sérieuses de la science, tels sont les mérites de M. le vicomte de Rougé ; l'étude qu'il vient de publier et le texte qu'il publie en ce moment s'élèvent à la hauteur d'un véritable service public, rendu à la religion aussi bien qu'à la France. Les qualités éminemment françaises, la clarté, l'ordre, la justesse d'exposition, la perspicacité dans l'idée comme le bonheur et la précision dans le mot, tout cela rend ce travail intéressant au plus haut point et utile au premier chef.

Essayons de le faire connaître assez pour que tous désirent le lire et l'étudier comme il en est digne.

Un des exemplaires principaux de ce livre, celui de Turin, lithographié sous la direction de M. Lepsius, contient 165 numéros ou chapitres ; M. de Rougé commence, comme c'était naturel et logique, par donner les titres traduits de ces nombreuses subdivisions.

L'idée générale est celle de la purification de l'âme et de son entrée définitive dans la possession de la Lumière incréée. Alors elle aura accompli son grand travail de la *Manifestation au jour* ou à la lumière ; elle sera en possession de Dieu, elle aura atteint son but. Rien de plus orthodoxe, on le voit ; mais si cette orthodoxie est évidente dans l'ensemble, il y a bien des choses à reprendre dans les détails, et c'est ici que le travail du savant égyptologue est vraiment énorme.

A ce propos on conçoit que saint Augustin, en plusieurs endroits de sa *Cité de Dieu*, ait traité avec une grande rigueur les livres attribués à *Hermès* ou *Toth* ; on conçoit d'autre part que Champollion ait soutenu la haute portée de ces mêmes livres dans ce qu'ils ont d'antique, dans ce qui forme, pour ainsi parler, leur substance, leur être. Tous deux ils avaient raison parce que leur point de vue était différent, ou plutôt ils voyaient deux livres réellement fort dissemblables. Saint Augustin considérant les fables idolâtriques et les doctrines monstrueuses ajoutées au texte primitif, et Champollion n'étant préoccupé

que de ce texte, qu'il voyait briller au milieu de l'enveloppe grossière et des accompagnements étranges que lui ont donnés des siècles de véritable barbarie. Les livres de *Toth* ont été interpolés d'une manière monstrueuse ; les livres de la *Chine* primitive ont été interpolés d'une manière moins grossière, mais toutefois panthéiste dans la tendance, ainsi que nous le démontrait récemment un travail de M. Paut hier ; le *rituel funéraire*, lui aussi, a été interpolé, entouré de *notes* qui sont passées dans le texte. C'est ce texte premier, ce fond de granit, qu'il s'agit de découvrir, de bien dégager de tout ce qu'on y a superposé, si l'on veut connaître la pensée intime de l'écrivain primitif. Or, c'est précisément là ce que M. de Rougé a toujours fait avec un rare bonheur aussi bien qu'avec une franchise et une modestie qui prouvent, une fois de plus, son vrai mérite. Là où la vérité est certaine, il le dit et l'affirme ; là où elle est douteuse, il le dit encore ; là même où la glose et le texte semblent empiéter l'un sur l'autre sans limites bien dessinées, il l'avoue et le fait remarquer lui-même tout le premier. On aime cette candeur, on suit avec confiance un guide si évidemment conduit par un pur et sincère amour de la vérité ! Donc, ainsi que nous le disions tout à l'heure, l'idée générale est celle de la purification de l'âme et de sa mise en possession finale de la lumière qui est Dieu. Voici maintenant les groupes principaux qui composent cet ensemble.

Les 15 *premiers chapitres* forment un sens général et assez complet ; c'est comme l'abrégé de tout le livre, une synthèse dont les diverses parties seront plus tard développées dans le plus grand détail. En effet, au 15<sup>e</sup> chapitre, l'âme est déjà en adoration devant le Soleil du monde futur, envisagé dans ses trois formes ou états successifs par rapport à nous, et pourtant le pèlerinage laborieux de cette âme va recommencer et se poursuivre avec des proportions tout autrement développées. Ceci est donc une synthèse première, une vue d'ensemble, une introduction.

Le *Chapitre 17<sup>e</sup>* forme à lui seul un tout fort complet ; « c'est » une sorte de formulaire d'initiation, une instruction préalable et nécessaire à l'âme du défunt pour la validité de ces in-

» vocations ». M. de Rougé l'a trouvé tellement important qu'il en a donné la traduction complète. Nous le ferons aussi connaître dans la suite de ce compte-rendu.

Les *trois chapitres* suivants contiennent en effet des invocations ; ils sont suivis de *cinq autres* dans lesquels il y a une sorte de préparation pour prononcer les paroles sacrées. De 26 à 30 le cœur est préparé pour les combats, et de 31 à 42 il y a ces combats que l'âme doit soutenir contre des animaux, symboles des vices et des erreurs, répandus dans l'espace. Il lui faut un *secours divin* pour qu'elle obtienne la victoire. Puis vient une assimilation de chacun des membres du défunt à ceux des divers dieux (primitivement il s'agissait des attributs d'un Dieu unique) ; on voit que c'est toujours la même idée de purification et d'union à Dieu, poursuivie à travers des *formes diverses*.

Un groupe de 11 chapitres, 43-53, réunit tout ce qui se rapporte aux maux qui attendent les méchants après la mort, et que l'âme justifiée doit au contraire éviter ; 14 autres chapitres décrivent les faveurs qui attendent les âmes vertueuses. On voit que dans tout cela il y a une doctrine bien précise de l'immortalité de l'âme, de sa survivance *personnelle*, de ses mérites et démérites, des récompenses et des peines. Le fond est très-orthodoxe assurément.

Les chapitres qui suivent, jusqu'au 75°, complètent les textes consacrés plus spécialement à la *manifestation au jour*, au voyage de l'âme et au couronnement de ses courses dans le ciel par sa transfiguration lumineuse. Les chapitres 76 à 88 mentionnent son pouvoir de choisir entre divers types et transformations, à son gré. N'y a-t-il pas les plus grands rapports entre ces idées et notre doctrine chrétienne des facultés nouvelles qui attendent l'homme ressuscité ?

« La série des chapitres suivants, dit M. de Rougé, me semble comprendre des sujets variés, et je ne vois pas clairement quel lien les rassemble en cet endroit du livre ». Notons ici que l'auteur nous promet une traduction complète du chapitre 64°, un des plus importants du Rituel, au point de vue de la transfiguration lumineuse de l'âme justifiée. C'est au chapitre 123° qu'est annexé le fameux tableau de la *Psychostasie*,

sur lequel on a déjà beaucoup écrit <sup>1</sup>. M. de Rougé nous promet aussi une traduction du texte entier de ce chapitre, « qui » contient toutes les bases du droit moral et civil des Egyptiens. »

Avec ce chapitre 125° se terminera la seconde des grandes divisions du *Rituel*. « Chacune des parties qui vont suivre sont » intitulées *livre*. Elles ont pour but d'instruire l'âme sur la » nature et les habitants des diverses régions célestes qu'elle » doit parcourir... »

« Les chapitres 144 à 150 forment une nouvelle division » que l'on trouve constamment placée vers la fin du livre, dès » les plus anciens manuscrits; elle renferme la description de » plusieurs séries de portes et de demeures célestes que l'âme » devait rencontrer ». Il y a ensuite des choses relatives aux rites propres à certains objets qui devaient être déposés avec la momie. Les trois derniers chapitres sont certainement d'une époque postérieure; leur titre même le prouve : « Chapitres » apportés pour (faire) un autre livre, ajouté au livre de la ma- » nifestation au jour. »

Ils renferment des noms mystiques empruntés à des langues étrangères; on y rencontre des mots sémitiques et d'autres des nègres de la Nubie.

En somme, c'est bien le livre de la *Manifestation au jour*, de l'arrivée devant la grande lumière, et c'est bien en même temps un *Rituel funéraire* ou le livre des rites pratiqués et des doctrines professées lors du départ d'une âme pour l'éternité. On le voit, l'objet de ce livre est de la plus haute gravité.

C'est surtout au chapitre 17° que se trouvent les enseignements dogmatiques, avons-nous dit plus haut; donnons ici le texte fondamental, primitif, de ce chapitre, en négligeant les gloses ou interpolations très-probablement postérieures; nous aurons ainsi une idée de cette composition mystérieuse, dont il fut facile d'abuser, à cause du symbolisme trop fréquent et parfois trop subtil dont elle est comme saturée.

Le travail de traduction de ce chapitre a été fait par M. de Rougé sur un texte établi par la confrontation de 12 manus-

<sup>1</sup> Voir surtout les premiers volumes de la *Revue archéologique*. — It. un travail de l'auteur de ce compte-rendu sur le *sarcophage de Boulogne*, etc., etc.

crits de diverses époques appartenant au Musée du Louvre et un grand nombre de variantes recueillies dans les autres collections européennes. Pour mieux faire ressortir les idées suivies dans ce texte important, nous mettrons sur une colonne le texte lui-même et, en regard du texte, les observations principales auxquelles il donne lieu.

Rien de grand et de dramatique comme le début. Bien qu'il soit précédé de cette formule : « l'Osiris (un tel) dit : » comme toute la pièce est certainement *liturgique*, rien n'empêche, ce me semble, d'y voir une sorte de drame, dans lequel parlent alternativement *l'être supérieur*, et *l'âme*, et le *défenseur de l'âme*.

Peut-être était-ce là d'abord le vrai sens de la composition, détourné plus tard jusqu'à l'identification avec le personnage humain déifié.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, voici ce texte précieux, moins les gloses, d'après la traduction de M. de Rougé.

#### TEXTE PRIMITIF.

» Je suis *Atoum* (celui qui) a fait le ciel, qui a créé tous les êtres, qui est apparu dans l'abîme céleste. Je suis *Ra* à son lever dans le commencement (celui) qui gouverne ce qu'il a fait.

» Je suis le grand Dieu qui s'engendre lui-même, je suis l'eau, je suis l'abyssus, père des dieux.

» Autrement, c'est *Ra* qui crée son nom de Seigneur de la société des dieux.

» Je suis celui (qu'on n'arrête pas?) parmi les dieux.

» Je suis hier et je connais le matin (le lendemain).

» Il a livré un grand combat avec les dieux, sur l'ordre d'Osiris, seigneur de la montagne d'*Amentî*.

» Je connais le grand dieu qui y réside (dans l'*Amentî*).

#### OBSERVATIONS.

*Atoum* semble désigner l'inaccessible, le caché.

*Ra* est le soleil, mais d'abord le soleil des esprits, la lumière incréée.

Cette expression est admirable de profondeur; elle est suivie pourtant de deux autres pensées moins claires et qui déjà semblent confondre la créature avec le créateur.

Ces dieux sont au nombre de neuf. Dans le texte, ils sont distincts de Dieu, dans la glose ils deviennent les membres mêmes de Dieu, c'est déjà du polythéisme et de l'altération des doctrines premières.

Belle expression qui rend bien l'idée de l'éternité de Dieu.

N'est-ce pas un souvenir des luttes célestes et de la prévarication d'une partie des anges?

» Je suis ce grand *Vennou* qui apparaît dans *An* (Héliopolis); je suis la loi de l'existence et des êtres.

» Je suis *Men* dans ses manifestations, celui à qui l'on met deux plumes sur la tête.

» Je suis du monde, je viens dans mon pays.

» Il efface les péchés, il détruit les souillures.

» Il enlève toutes les taches qui lui restaient.

» Dans le grand étang de la royale demeure de l'enfant; le jour des offrandes des hommes pieux au grand Dieu qui y réside.

» Je marche dans sa route, je sais que ma tête est dans le bassin de la double justice...

» Vous qui êtes en présence (du dieu ou qui émanez du dieu), tendez vers moi vos bras, car je deviens l'un de vous.

« L'osiriq N. accomplit l'*Outa*, lorsqu'elle (darde son regard?) au jour du combat des deux *Rehoui*.

» L'osiris N. (porte sa chevelure?) dans l'*Outa* à l'heure des tempêtes.

» L'osiris N. voit ce soleil, né hier sur la cuisse de la vache *Mehour*; l'*Outa* de l'osiris est son *outa* et réciproquement.

» Or, je suis un des dieux qui accompagnent Horus et qui parlent suivant la volonté de leur seigneur.

» Salut à vous, seigneurs du pays de la double justice; princes qui êtes derrière Osiris et vous qui enlevez les péchés, qui accompagnez *Hoteseschous*! Accordez-moi, quand j'arrive près de vous, la destruction des souillures que je conserve, ainsi que vous l'avez fait pour les sept esprits qui suivent leur seigneur, le dieu *Sapi*. C'est Anubis qui a fixé leur place, dans ce jour de *Viens à nous*!

Dieu apparaît ici comme source d'être et de beauté; la glose est toute panthéiste et contient formellement la doctrine de l'émanation et de la consubstantialité de Dieu et du monde.

Symbole très-difficile à expliquer; on observe ce même dualisme en beaucoup d'autres faits du culte égyptien.

Il y a là un mélange de symbolisme, d'allusions à des idées anciennes, d'affirmations d'innocence rendue par des purifications mystérieuses, mélange dans lequel il est difficile de discerner toujours le vrai du faux, mais dans lequel toutefois on aperçoit clairement les traces d'une doctrine profonde et vraie. L'allégorie a rendu obscur ce qui ne l'était pas.

On pense involontairement aux anges principaux, dont il est fait mention dans Tobie et dans Daniel.

M. de Rougé détermine savamment le sens de l'*outa*. C'est le point fixe d'une période. Pour l'homme c'est le moment de la mort ou de la naissance.

Il y a toujours une tendance à passer de l'idée de la justification par l'aide d'un être supérieur à l'idée d'identification avec cet être lui-même. On sent partout l'erreur qui lutte contre la vérité. La glose est beaucoup plus expresse et tend presque toujours au polythéisme et à l'émanation.

Cette allocution aux esprits supérieurs est d'une grande beauté. Le jour de *Viens à nous* « est l'instant de la » constitution du monde. Il est ici » défini par le moment où *Osiris* a » pelé le soleil, qui se présente à lui » dans la région inférieure, c'est-à- » dire avant son premier lever. » *Ra* est ici obéissant à *Osiris*. Ce texte est d'une rigoureuse orthodoxie. C'est la création. On croirait lire le célèbre

» Je suis une âme en ses deux ju-  
meaux.

» Je suis ce grand chat qui était à  
(l'allée?) du Persée dans *An* (Héliopolis),  
dans la nuit du grand combat; celui  
qui a gardé les impies dans le jour où  
les ennemis du Seigneur universel ont  
été écrasés.

» O! *Ra*, dans son œuf! qui rayonne  
par son disque, qui luit à son horizon,  
qui (nage sur sa matière?), qui a hor-  
reur du retard, qui marche sur les sup-  
ports du Dieu *Schou*! Celui qui n'a pas  
son second parmi les dieux, qui pro-  
duit les vents par les feux de sa bouche  
et qui éclaire le double monde par ses  
splendeurs! Sauve l'osiris N. de ce dieu  
dont la nature est un mystère et dont  
les sourcils sont les bras de la balance,  
dans la nuit où se fait le compte  
d'*Aouat*.

» Celui qui pousse les impies à la de-  
meure du billot pour détruire leurs âmes.

» Sauve l'osiris N. de ces gardiens  
qui amènent les bourreaux qui prépa-  
rent les supplices et l'immolation; on  
ne peut échapper à leur vigilance, ils  
accompagnent Osiris. Qu'ils ne s'empa-  
rent pas de moi, que je ne tombe pas  
dans leurs creusets. Car je le connais,  
je sais le nom du (*Matat*?) qui est par-  
mi eux, dans la demeure d'Osiris, le  
trait invisible qui sort de son œil, cir-  
cule dans le monde par le feu de sa  
bouche. Il donne ses ordres au Nil sans  
être visible. L'osiris N. a été juste dans  
le monde, il aborde heureusement au-  
près d'Osiris. Que ceux qui siègent sur  
leurs autels ne me fassent pas d'oppo-  
sition, car je suis un des serviteurs du  
Seigneur suprême (suivant les préceptes  
du scarabée?) L'osiris N. s'envole comme  
un épervier, il se nourrit comme (l'oie)  
*Smen*, il ne sera jamais détruit comme  
(le serpent) *Nahav-ka*.

» Qu'ils ne s'insurgent pas contre

passage où le prophète Baruch donne  
aux étoiles un langage pour répondre  
et obéir à l'appel du Créateur.

La glose nous dit ici que le *chat* ou  
*lion* est une expression allégorique, in-  
diquant l'action divine détruisant le  
mal. On retrouve toujours les mêmes  
souvenirs de luttes célestes.

Cette invocation est très-belle.

C'est la seconde mort dont les livres  
saints parlent souvent.

Toute cette prière remplie de sup-  
plications et d'accents déchirants est  
toute remplie de cette crainte de la  
double mort, de la seconde mort. Il y a  
beaucoup de suite, de liaison dans  
toute cette composition.

moi, que je ne tombe pas dans leurs creusets.

» Ah ! seigneur de la grande demeure, roi suprême des dieux, sauve l'osiris N. de ce dieu qui a le visage du *Tesem* et les sourcils d'un homme, et qui se repait des maudits; et (de) l'esprit du bassin de feu qui dévore les corps, (vomit?) les cœurs et les rejette en excréments.

» Ah, seigneur de la victoire dans les deux mondes ! seigneur du rouge (sang), qui commande à la demeure du billot, qui se repait des entrailles ! (sauve l'osiris N.).

» Celui qui a reçu la double couronne dans l'allégresse, à son arrivée dans (la demeure royale de l'enfant?).

» Celui qui a reçu l'ordre de régner sur les dieux, dans ce jour où le monde a été constitué par le Seigneur universel.

» Celui qui donne (les existences?) et qui détruit les maux, qui dispose le cours du temps.

» Sauve l'osiris N. de ce dieu qui saisit les âmes, qui avale les cœurs, qui se repait de cadavres... qui terrifie les faibles...

» O ! (dieu) scarabée dans sa barque ! celui dont la substance existe par elle-même, autrement dit, éternellement, sauve l'osiris N. de ces gardiens sages à qui le seigneur des esprits a confié la surveillance de ses ennemis, qu'il leur a livré pour les immoler (dans la place de l'annihilation?); à la garde desquels personne ne peut échapper. Que je ne tombe pas sous leurs glaives, que je n'entre pas dans leur boucherie, que je ne m'arrête pas dans (leurs demeures?), que je ne tombe pas sur leurs billots, que je ne me pose pas dans leurs (réseaux?), qu'il ne me soit rien fait de ce que détestent les dieux. Car je suis un prince dans la grande salle, l'osiris N. le justifié. Celui qui a passé pur dans

C'est une épouvantable description de la puissance de l'esprit du mal et de sa férocité.

C'est toujours le développement éloquent des mêmes idées.

Ce passage est très-important et M. de Rougé le signale comme une expression nouvelle de la génération éternelle en Dieu. La glose est ici toute panthéiste. Elle identifie Dieu et le soleil; elle transforme en outre la filiation divine en un dédoublement du soleil dans ces deux états, le lever et le coucher, et elle en fait le nom *Horem-Achou*, Horus dans les deux horizons. Les Grecs en ont fait *Ἀρμυξίς*!

Ces supplications sont pressantes et vives au plus haut degré; elles sont fort remarquables à ce point de vue et peu-



le *Mesek*, celui (qui a donné la matière? de la nuée?) dans *Ta-nen*.

• *Atoum* construit ta maison, les deux lions fondent ta demeure. Ils accourent, ils accourent; Horus te purifie, *Set* (te renouvelle?), tour à tour. L'osiris N. vient dans ce monde, il a repris ses jambes. Il est *Toum* et il est dans son pays. Arrière, lion lumineux qui es à l'extrémité? Recule devant la valeur de l'osiris N. le justifié, recule devant la valeur d'Osiris; il se garde avec soin et n'est pas aperçu des gardiens. L'osiris N. est lui-même Isis, tu observes qu'il a déployé ses cheveux sur lui. Il a (atteint la fin de?) sa route, autrement dit, son but.

• Isis l'a conçu, *Nephtys* (l'a nourri?) Isis a effacé ses souillures, *Nephtys* a retranché ses péchés. La victoire est à moi, la vaillance est dans mes mains, (je touche ceux dont les bras sont multiples?). Je m'approche des hommes pieux et je repousse les fils de tes ennemis. Je chasse ceux qui ont noirci leurs bras. Je reçois (les deux frères?) de la palme. (Je produis?) les habitants de *Ker* et d'*An* (Héliopolis). Tous les dieux sont saisis de crainte devant ma vaillance et mes grandes ardeurs. Je venge chaque dieu de celui qui l'insulte, mes traits le frappent aussitôt qu'il apparaît. Je vis suivant mes désirs. Je suis *Ouati*, seigneur du feu : quiconque s'élèvera contre moi, malheur à lui! •

vent être comparées aux beaux passages des prophètes.

Ici l'âme est exaucée, la justification est complète et le salut assuré. Ce qui suit est une description détaillée des diverses conditions de son bonheur. C'est en même temps un chant de victoire.

Encore une fois, ce langage est grand et digne, ces tableaux sont pleins de majesté. Il y a là les traces d'une doctrine vénérable, et certainement le travail de M. de Rougé, comme déjà nous l'avons dit, s'élève à la hauteur d'un véritable service public rendu à la religion et à la France. C'est avec une impatience vive que nous attendons la suite et le complément de ces savantes études, plus riches que nous n'avons pu le dire en un simple compte-rendu, dans lequel il ne nous a pas été possible de signaler tant de notes précieuses, de points de vue

nouveaux, d'aperçus féconds. Il aurait fallu pouvoir reproduire tout cet écrit où les idées se pressent, où les mots ne sont que la transparente et heureuse expression d'une science profonde, où il y a énormément à apprendre pour tout lecteur qui voudra sérieusement méditer ces graves enseignements.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.



## Enseignement.

## ÉLÉMENTS

## DE LA GRAMMAIRE LATINE, PAR LHOMOND,

ANNOTÉS PAR CH. HOPPE,

Ou principes de la langue latine facilement appris, à l'aide des prières usuelles de l'Église romaine;  
Méthode à l'usage des jeunes élèves et de tout catholique.

PRÉFACE. — GRAMMAIRE COMPLÈTE <sup>1</sup>.

Les *Annales de philosophie* ont toujours favorisé et recommandé à leurs lecteurs tout livre et toute méthode qui ont pour but de faciliter les moyens d'apprendre mieux et plus promptement la langue latine, qui est celle de nos livres saints, tels qu'ils sont en usage parmi nous; qui est celle de nos plus célèbres docteurs, qui est celle des offices de notre Eglise. Les méthodes suivies jusqu'à ce jour sont incomplètes, au dire de tous les professeurs. Quand on les a suivies pendant six, sept et huit ans, on a l'avantage de sortir du collège *sans savoir le latin*. « Si pendant sept ans on parlait latin à un perroquet, » nous disait un professeur, à coup sûr il parlerait mieux latin » que nos élèves les plus forts. » A quoi donc faut-il attribuer cet avortement de tant d'études? Il n'y a aucun doute : c'est à la méthode suivie; car ce n'est ni au savoir, ni aux soins du maître, ni à la paresse ou à la faiblesse d'esprit de l'élève qu'on peut l'attribuer. Il ne faut pas tant de temps aux jeunes Chinois pour apprendre à parler latin facilement, et même purement. Un missionnaire, qui est en ce moment de retour de Chine, nous disait : « Quand on nous amène un jeune Chinois, » nous le mettons au milieu de ses camarades, qui parlent » déjà latin, et nous lui imposons l'obligation de ne parler » que latin, sous peine de n'être pas assis à table avec ses » compagnons. Notre Chinois se résigne parfaitement, écoute,

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> édition, Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 14, et Marseille, chez Marius Olive, rue Paradis, 68. — 1 vol. in-8 de xvi-168 pages.

» compare, essaie, et il ne se passe pas huit jours qu'il sait déjà le nom de toutes les choses usuelles et nécessaires à la vie; puis il se hasarde à former des phrases, et, avant six mois, il peut passablement parler son latin. Alors viennent la grammaire et les bons exemples, et en peu de temps nos Chinois parlent et écrivent couramment le latin. »

Le fait est vrai, et nous en avons eu récemment la preuve dans les jeunes Chinois qui étaient venus en France; et l'on sait la réponse qu'un d'eux fit à un de nos professeurs, qui lui disait : *Studuisti-ne historiam?* — *Utique, Domine*, répondit-il; *studui historiae ecclesiae nostrae cum summo gaudio et profectu.*

Ainsi donc, apprendre le latin en l'entendant parler et au moyen des mots déjà connus, telle est la méthode la plus naturelle, et, par conséquent, la plus utile.

Or, le latin, nous le parlons ou nous l'entendons parler tous les jours depuis notre enfance, ou à la maison, dans nos prières, ou à l'église, dans nos offices; mais on néglige complètement ce secours, que nous pourrions dire naturel.

C'est une méthode pour utiliser ces données qu'offre la *Grammaire* que nous annonçons ici; et, pour offrir à nos lecteurs une idée nette de l'excellent travail de l'auteur, nous allons, selon notre habitude, donner différents exemples de l'application qu'il fait de sa méthode.

D'abord, dans une *introduction* très-bien faite, il montre et l'insuffisance des méthodes actuelles, et les plaintes des personnes toutes compétentes sur le peu d'efficacité des méthodes actuelles. Comme c'est là un des griefs dont bien des personnes doutent encore, nous allons citer quelques-uns de ces témoignages. Voici les paroles de l'auteur :

« On consacre à l'étude du latin, au minimum, cinq heures par jour, pendant au moins six ans, en d'autres termes au moins neuf mille heures! Mais trop souvent, il faut le reconnaître, les enfants qui ont donné ce temps énorme à un travail fort pénible, ne savent pas même les premiers principes de la langue!

» En effet, au sortir du collège, le tiers des élèves ne peut pas traduire d'une manière passable quinze lignes de latin peu

difficile. Tout le monde sait qu'en France un tiers des candidats au baccalauréat ès-lettres échoue à l'épreuve de la version. Cependant on ne demande pas une traduction instantanée : on accorde deux heures de réflexion et le secours d'un dictionnaire !

» Nous n'avons pas tout dit. Parmi les élèves qui ont obtenu le diplôme de bachelier ès-lettres, fort peu savent le latin. Pour nous en convaincre, voyons ce qui se passe à l'école de droit.

» La généralité des étudiants en droit ne peut pas comprendre les *Institutes* de Justinien et les *Commentaires* de Gaius sans traduction ; lorsque, à un examen, on demande au candidat la traduction d'un passage du *Digeste*, il n'est pas rare de voir l'étudiant dans l'impossibilité de donner une traduction passable.

» Rœderer a écrit : « Depuis longtemps je désirais m'exercer » à la langue latine, que j'ai mal apprise dans ma jeunesse. » (M. Sainte-Beuve.) Combien, sans avoir, il est vrai, le même désir que Rœderer, pourraient faire le même aveu !

» A l'appui de notre manière de voir, nous pouvons citer de hautes autorités.

« Le mal existe : des milliers de jeunes gens sortent tous les » ans des collèges de France, n'ayant rien appris du tout.... » (Est-il rare de trouver un élève) à qui on fait expliquer Virgile sans qu'il sache conjuguer un verbe. » (M. le prince de Broglie <sup>1</sup>.)

« Combien de jeunes gens après avoir fait toutes leurs clas- » ses, après avoir essuyé la poussière de tous les bancs, après » avoir traversé péniblement d'année en année ces salles clas- » siques sur la porte desquelles on lit : *Troisième, quatrième,* » *seconde, cinquième* ou *sixième*, sortent de rhétorique sans » avoir même appris les éléments les plus vulgaires de ce triste » latin, de ce triste grec sur lesquels on a condamné à pâlir » les dix plus belles années de leur vie. A Paris, on le sait, ce » n'est guère moins de 80 ou 90 sur 100.

« Voici ce que publiait, il y a peu de temps, sur le niveau

<sup>1</sup> *Études morales et littéraires. De l'instruction publique en France.*

» des études universitaires, le professeur de philosophie d'un  
 » des plus importants Lycées de France : *Ce niveau est présentement si bas que c'est une question de savoir s'il peut baisser encore...*; quant aux épreuves orales (pour le baccalauréat ès-  
 » lettres) je prie Dieu de toute mon âme qu'il n'y amène jamais  
 » un spectateur allemand ou anglais, ou du moins qu'il épargne  
 » à mon amour-propre national la douleur et l'humiliation de  
 » m'y trouver à côté de lui. Je n'ai pas le courage d'en dire davantage ; on peut aller voir. »

« Pourquoi s'étonnera-t-on maintenant que des études ainsi  
 » faites aient inspiré parmi nous à tant d'esprits distingués  
 » d'ailleurs un souverain mépris et une sorte d'horreur pour  
 » le grec et le latin ? Je ne dis pas assez ; chez plusieurs ce sentiment va jusqu'au mépris et à l'horreur des livres et de toute instruction littéraire. Je pourrais ici multiplier mes  
 » preuves <sup>1</sup>. »

» Cette perte du temps précieux de l'éducation est surtout déplorable de nos jours. A l'époque de Montaigne, on pouvait consacrer tout le temps de l'éducation à des études purement littéraires ; maintenant il faut en outre, montrer aux élèves quelques notions de ces sciences physiques, datant d'hier, pour ainsi dire, et cependant si fécondes.

» Il est donc reconnu qu'avec les méthodes actuelles, les élèves n'apprennent pas le latin et n'ont pas le temps d'étudier les sciences (p. III-IV). »

« Nous ne craignons pas de le dire : la méthode irrationnelle employée jusqu'à ce jour pour l'enseignement des principes de la langue latine est en grande partie la cause de l'affaiblissement des fortes études littéraires.

« Nous dédaignons les routes aisées de la nature et nous en sommes punis par la fatigue et la douleur » (Lemare). « Les instituteurs supposent dans l'enfance les développements qu'ils ont acquis par un long travail qui leur a coûté cher. Ils se donnent beaucoup de peines pour expliquer la métaphysique grammaticale, mais l'on aurait tort d'exiger que des enfants, tout habitués qu'ils sont aux réalités de la vie,

<sup>1</sup> Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. *De l'éducation*, t. 1, p. 48, 240, 241.

» saisissent de semblables abstractions et des subtilités pa-  
» reilles <sup>1</sup>. »

» On a remarqué que le plus souvent les progrès des élèves  
étaient en raison inverse de l'érudition que contenait la gram-  
maire qu'on leur mettait en main. Les grammaires trop sa-  
vantes ne sont pour les commençants qu'un docte chaos. « Le  
» mal est que, pendant longtemps, les abstractions et les gé-  
» néralités ont été présentées comme la source de nos con-  
» naissances, tandis qu'elles n'en sont que l'effet et le produit.  
» Que d'erreurs n'a-t-on pas vues sortir de cette première er-  
» reur <sup>2</sup> ! »

« Le vice de l'enseignement actuel est tel que nous pouvons  
dire avec Rousseau : « Depuis des temps infinis, il n'y a qu'un  
» cri contre la pratique établie <sup>3</sup>. » Mais nous n'ajouterons pas  
avec le même philosophe : « sans que personne s'avise d'en  
» proposer une meilleure <sup>4</sup> (p. v-vr). »

Ici l'auteur cite les différents auteurs qui ont essayé de cor-  
riger les anciennes méthodes; puis il expose ainsi les différents  
avantages de celle qu'il propose :

« Des philosophes de plus grand mérite appartenant à l'école  
catholique, de Bonald, de Maistre, ont soutenu, et non sans de  
bonnes raisons, que l'homme ne saurait pas parler s'il n'avait  
pas entendu parler. « L'ouïe, quoique isolée, et physiquement  
» indépendante de l'organe vocal, nous dit de Bonald, est ab-  
» solument nécessaire pour recevoir la connaissance du lan-  
» gage, puisque les hommes sont toujours muets ou peuvent  
» le devenir lorsqu'ils n'ont pas entendu ou qu'ils cessent d'en-  
» tendre la parole, faute du sens de l'ouïe ou faute de société.  
» Les langues, expressions des idées communes, confirment  
» cette vérité en faisant du mot *entendre* le synonyme de *com-*  
» *prendre*; et l'on dit indifféremment : Je n'entends pas ou je  
» ne comprends pas <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> *De l'enseignement de la langue maternelle*, par le P. Grégoire Girard, ou-  
vrage couronné par l'Académie française.

<sup>2</sup> Portalis. *De l'usage de l'esprit philosophique*.

<sup>3</sup> Rousseau, *Émile*.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> De Bonald. *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connais-*  
*sances morales*, p. 125.

» Il est reconnu d'autre part, que la *pratique* est la meilleure méthode pour apprendre une langue. Et d'une manière générale : « La meilleure de toutes les démonstrations, c'est sans doute l'expérience. » (Bacon.)

» Nous prétendons que le jeune catholique doit apprendre très-facilement les premiers principes du latin, qu'il les sait presque avant d'ouvrir une grammaire. En d'autres termes, la réciproque du théorème démontré par de Bonald est vraie comme le théorème lui-même. De Bonald a dit : *L'homme parle, donc il a entendu parler.* — Nous disons : *Le catholique a entendu parler latin* dans une certaine mesure ; *donc il doit aussi savoir le latin* dans une certaine mesure.

» En effet, à l'âge où l'on fait commencer le latin, l'enfant sait par cœur les *prières latines les plus usuelles de l'Eglise Romaine*. Depuis que le prêtre, le recevant à la porte de l'église, lors de son baptême, lui a demandé en latin ce qu'il voulait, il a toujours entendu et redit des paroles latines. Il a entendu ces prières encore *mystérieuses* (pour rappeler la belle expression de Châteaubriand) planer sur son berceau ; c'était sa mère qui les prononçait ; sa mère *qui les comprenait en partie* quoique dans une langue qu'elle n'avait jamais étudiée ! A l'âge où l'enfant commence l'étude du latin, il vient de faire ou se prépare à faire sa première communion ; il a mêlé sa voix à cet hymne commencé au siècle d'Auguste, toujours continué depuis, et qui maintenant retentit d'un pôle à l'autre. Nous pourrions donc dire avec Lamartine, parlant de l'instruction morale qu'il recevait de sa mère : « Il y avait là une instruction insensible » que nous recevions et qui n'était point une leçon ; c'était l'action même de vivre, de penser et de sentir que nous accomplissions sous ses yeux, avec elle, comme elle et par elle <sup>1</sup>. »

» Ces connaissances imparfaites sont un trésor précieux qu'il serait sage de ne pas laisser enfoui.

» On ne fait pas assez d'attention dans l'enseignement aux impressions premières de l'enfance et à leur influence sur l'avenir <sup>2</sup>. Que les impressions de ces premières années, que les habitudes prises à cet âge soient les plus fortes et les plus

<sup>1</sup> Lamartine. *Confidences*, t. IV, § VIII.

<sup>2</sup> Mgr d'Orléans. *De l'éducation*, p. 14.



» durables, c'est une vérité que personne n'a jamais contestée,  
 » mais dont on ne s'avise guère de tirer les conséquences pra-  
 » tiques <sup>1</sup>. »

» Si on veut que l'enfant retire bénéfice des connaissances déjà acquises par lui, il ne faut pas lui montrer le latin comme une langue nouvelle, tandis qu'elle lui est déjà familière : *Videntur omnia repentina graviora* <sup>2</sup>. « La mère, a dit le P. Girard, » est, dans la famille, la première maîtresse de langue. » L'Église, que nous appelons aussi notre mère, est dans l'univers entier la première maîtresse de cette langue admirable qu'on appelle le latin.

» Servons-nous des connaissances acquises sans peine par l'enfant; nous verrons qu'il est plus riche que nous ne croyons; dressons l'inventaire de ces connaissances, l'enfant sera agréablement surpris de voir que la grammaire latine lui est déjà connue.

Dans les sciences, il faut passer du connu à l'inconnu : « ce » que nous savons déjà doit nous servir comme d'une lumière » pour éclairer ce que nous ne savons pas. »

» Donnez à une personne qui commence l'étude de l'anglais les mots suivants à apprendre : *One, a, the, King, Queen, head, God, to love, to sove*, cette personne apprendrait ces mots avec une certaine difficulté. Mais faites-lui observer que la phrase : *God save the Queen*, phrase très-concue en France et qu'elle connaît elle-même, signifie : *Dieu sauve la reine*, dès lors cette personne apprendra très-facilement les mots : *the Queen, God, to save*; ou pour parler plus exactement, cette personne n'aura pas la peine de les apprendre, vous lui avez fait observer qu'elle les savait; ce dont elle ne se doutait pas.

» Il en sera de même pour le latin, avec la différence cependant que l'enfant connaît un grand nombre de phrases; or, « lorsque les faits abondent, la méthode est facile. » (Bacon.) Il nous faut donc mener les commençants *aux faits mêmes*, les analyser, et, en quelque manière, les disséquer.

» Donnez à un enfant les mots suivants à apprendre : *Panem, cæli, Dominus, regina, nostrum, quotidianum, nobis, da, dixit*; il

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>2</sup> *Cic.*, *Tuscul.*, l. III, n° 28.

les retiendra bien plus facilement si on lui fait observer qu'il les sait déjà : *Panem nostrum quotidianum da nobis. — Dixit Dominus. — Regina cœli.*

» Et ce qui est plus important, on pourra démontrer de cette manière l'organisme entier de la langue :

Ainsi pour la deuxième déclinaison :

EXEMPLE :		DÉCLINAISON CONNUE ET PRATIQUE :
N. <i>Domin us,</i>	Le seigneur.	<i>Dominus</i> (sit) <i>vobiscum.</i>
V. <i>Domin e,</i>	Seigneur.	<i>De profundis clamavi ad te, Domine, Domine.</i>
Ac. <i>Domin um,</i>	Le seigneur.	<i>Credo in filium ejus unicum Dominum nostrum.</i>
G. <i>Domin i,</i>	Du seigneur.	<i>Angelus Domini nuntiavit Mariæ.</i>
D. <i>Domin o,</i>	Au seigneur.	<i>Dixit Dominus Domino meo.</i>
Ab. <i>Domin o,</i>	De ou par le seigneur.	<i>Speravit anima mea in Domino.</i>

» La même méthode s'appliquera à toutes les espèces de mots (p. IX-X) »

Nous en avons assez dit pour montrer ce que la méthode doit avoir de nouveau et d'utile. Il nous reste à faire connaître aussi par quelques exemples l'application qu'en fait l'auteur. — Voici d'abord la division de la *grammaire* proprement dite.

1° Un *choix de prières latines*, que l'enfant sait ou qu'il peut facilement apprendre. 2° *Veni, Sancte Spiritus*, — extraits des *prières de la messe*, le *Confiteor*, le *Gloria*, le *Credo*, la *Préface*, les *litanies de la Vierge*, le psaume *De profundis*, etc. 3° Autres fragments appliqués aux déclinaisons et aux pronoms. — 4° Exemples usuels appliqués à la syntaxe. — Extraits de la *messe*, des *évangiles*; le tout traduit dans un strict mot-à-mot.

Voici maintenant un exemple de la méthode de l'auteur.

#### PREMIÈRE DÉCLINAISON.

« La première déclinaison a le génitif singulier en *œ* et le génitif pluriel en *arum*.

SINGULIER.		
Nominatif.	<i>Ros a, f.</i>	la rose.
Génitif.	<i>Ros œ,</i>	de la rose.
Datif.	<i>Ros œ,</i>	à la rose.
Accusatif.	<i>Ros am,</i>	la rose.

V° SÉRIE. TOME IV. — N° 21; 1861. (63° vol. de la coll.) 13

Vocatif.	o <i>Ros a,</i>	ô roses.
Ablatif.	<i>Ros d,</i>	de la rose ou par la rose.

## PLURIEL.

Nominatif.	<i>Ros æ,</i>	les roses.
Génitif.	<i>Ros ærum,</i>	des roses.
Datif.	<i>Ros is,</i>	aux roses.
Accusatif.	<i>Ros as,</i>	les roses.
Vocatif.	o <i>Ros æ,</i>	ô roses.
Ablatif.	<i>Ros is',</i>	des roses ou par les roses.

' Dans le texte de Lhomond, nous avons respecté l'ordre par lui adopté dans la série des cas. Dans les notes, nous avons rapproché d'une part le nominatif, le vocatif et l'accusatif, qui sont souvent semblables, et d'autre part, encore pour le même motif, le datif et l'ablatif :

## DÉCLINAISON CONNUE ET PRATIQUE.

SINGULIER.		PLURIEL.	
N. a	<i>Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.</i>	N. æ	<i>Gloria et divitiæ in domo ejus.</i>
V. a	<i>Rosa mystica, ora pro nobis.</i>	V. æ	<i>Omnes sancti apostoli et Evangelistæ.</i>
Ac. am	<i>Credo... sanctam Ecclesiam catholicam.</i>	Ac. as	<i>Deo gratias.</i>
G. æ	<i>Credo... in creatorem cæli et terræ.</i>	G. arum	<i>Regina patriarcharum.</i>
D. æ	<i>Angelus Domini nuntiavit Mariæ.</i>	D. is	
Ab. à	<i>Med culpâ, med culpâ, med maximâ culpâ.</i>	Ab. is	<i>Exortum est in tenebris lumen rectis.</i>

En traduisant en français les phrases latines, il ne faut pas toujours se servir des particules françaises que nous avons employées en traduisant les divers cas de *Rosa*. Par exemple, la phrase : *DEO GRATIAS* se traduira (*Rendons*) *grâces à Dieu*, et non pas : *les grâces à Dieu*; et la phrase *EXORTUM EST IN TENEBRIS LUMEN*, *la lumière s'est levée dans les ténèbres*, et non pas : *dans par les ténèbres*. La manière dont nous avons traduit les divers cas de *Rosa* est la plus usitée et celle qui représente généralement le mieux leur valeur.

Déclinez sur le mot *Rosa* les mots connus suivants :

*Terr a, æ — Mari a, æ — Baptist a, æ* (masc.) — *culp a, æ — vit a, æ — Indulgenti a, æ — glori a, æ — grati a, æ, — Ecclesi a, æ — Miss a, æ — justiti a, æ — sapienti a, æ — caus a, æ — lætiti a, æ — arc a, æ — janu a, æ — stell a, æ — regin a, æ — patriarch a, æ* (masculin) — *prophet a, æ* (masc.) — *custodi a, æ — misericordi a, æ.*

Mots qui se trouvent dans les fragments divers :

*Diviti æ* (n'a pas de singulier en latin) — *evangelist a, æ* (masc.) — *tenebr æ, arum* (n'a pas de singulier). — *Ir a, æ — hosti a, æ — vi a, æ — hor a, æ*

« Ainsi se déclinent tous les noms dont le génitif singulier est en *æ* et le génitif pluriel en *arum*, comme :

<i>Statu a, æ, f.</i>	la statue.	<i>Mens a, æ,</i>	la table.
<i>Hor a, æ,</i>	l'heure.	<i>Herb a, æ,</i>	l'herbe.
<i>Port a, æ,</i>	la porte	<i>Caud a, æ,</i>	la queue.
<i>Plum a, æ,</i>	la plume.	<i>Musc a, æ,</i>	la mouche. »

Et ainsi de suite pour les autres déclinaisons.

Voici un exemple pour les *adjectifs* :

## DEUXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### L'Adjectif <sup>1</sup>.

« 21. L'Adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère, *beau* livre, *belle* image. *Bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs <sup>2</sup>; ils se déclinent en latin, et ils ont les trois genres, masculin, féminin et neutre.

#### Première classe d'Adjectifs.

« 22. Il y a des adjectifs qui se rapportent à la première et à la deuxième déclinaison, comme *bonus*, *bona*, *bonum* : *niger*, *nigra*, *nigrum*. La terminaison en *us* ou en *er* est pour le masculin, et se décline sur *dominus* ou *puer*; *bona* est pour le féminin et se décline sur *rosa*; *bonum* est pour le neutre, et se décline sur *templum*.

#### 23. Adjectifs en *us*.

SINGULIER.		PLURIEL <sup>3</sup> .			
N. Bon <i>us, m.</i>	bon <i>a, f.</i>	bon <i>um, n.</i>	bon <i>us, m.</i>	bon <i>æ, f.</i>	bon <i>a, n.</i>
<i>Bon</i> ,	<i>bonne</i> ,	<i>bon.</i>	<i>bons,</i>	<i>bonnes,</i>	<i>bons.</i>

*confidenti a, æ* — *Insidi æ, arum* (le singulier est très-rare) — *femina a, æ* — *luna a, æ* — *port a, æ* — *Galile a, æ* — *scriba a, æ* (masc.) — *tristitia a, æ*.

<sup>1</sup> *Addicere, adjectum* (ajouter).

<sup>2</sup> On connaît un adjectif quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne*; ainsi *agréable*, *habile*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *chose* agréable, *personne* habile. — (Note de Lhom. nd.)

<sup>3</sup> Lorsque l'on sait les deux premières déclinaisons des substantifs, on sait également décliner les adjectifs des deux premiers modèles.

#### DÉCLINAISON CONNUE.

SINGULIER.	PLURIEL.
N. Sanctus, sanctus, sanctus <i>Do-</i>	N. <i>Ut digni efficiamur promissio-</i>

G. Bon i,	bon æ,	bon i.	bon orum,	bon arum,	bon orum.
D. Bon o,	bon æ,	bon o.	bon is,	bon is,	bon is.
Ac. Bon um,	bon am,	bon um.	bon os,	bon as,	bon a.
Vo. Bon e,	o bon a,	o bon um.	o bon i,	o bon æ,	o bon a.
Ab. Bon o,	bon à.	bon o.	bon is,	bon is,	bon is.

« Ainsi se déclinent :

<i>Sanct us, sanct a, sanct um,</i>	Saint, sainte, saint.
<i>Doct us, doct a, doct um,</i>	Savant, savante, savant.
<i>Magn us, magn a, magn um,</i>	Grand, grande, grand.
<i>Parv us, parv a, parv um.</i>	Petit, petite, petit. »

Voici un exemple pour les *pronoms* :

### TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

#### *Le Pronom* <sup>1</sup>.

« 29. *Le Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

<i>minus. — Benedicta tu in mulieribus. — Vere dignum et justum est, æquum et salutare.</i>	<i>nibus Christi. — (n.) Hæc sunt verba sacra.</i>
V. <i>Veni, sancte Spiritus. — Sancta Maria, ora pro nobis.</i>	V. <i>Omnes sancti apostoli et evangelistæ. — Omnes sanctæ virginæ et viduæ, orate pro nobis.</i>
Ac. <i>Panem nostrum quotidianum da nobis hodie — Requiem æternam dona eis, Domine. — Tantum ergo sacramentum veneremur cernui.</i>	Ac. <i>Ideo precor sanctos apostolos. — Justum deduxit Dominus per vias rectas. — Da nobis in eodem spiritu recta sapere.</i>
G. <i>In nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti. — Mater divinæ gratiæ, ora pro nobis. — Initium sancti Evangelii secundum...</i>	G. <i>Salus infirmorum.</i>
D. <i>Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto. — Confiteor beatæ Mariæ.</i>	D. <i>Confiteor sanctis apostolis.</i>
Ab. <i>Tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti. — Tertiâ die resurrexit. — Beati mundo corde.</i>	Ab. <i>Tunc Herodes, clam vocatis Magis. — (n.) Et dimissis precatis nostris.</i>

<sup>1</sup> *Pro-nom.* (*Pro* est une préposition signifiant : à la place du, pour le. *Pronom* signifie donc : à la place du nom, pour le nom).

## PRONOMS PERSONNELS.

« 30. Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle ; la deuxième est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

» 31. *Pronom de la première personne.*

	SINGULIER <sup>1</sup> .	PLURIEL.
Nom.	<i>Ego,</i> je ou moi.	<i>Nos,</i> nous.
Gén.	<i>Mei,</i> de moi.	<i>Nostram</i> ou <i>nostrî,</i> de nous.
Dat.	<i>Mihi,</i> à moi, me.	<i>Nobis,</i> à nous, nous
Acc.	<i>Me,</i> moi, me.	<i>Nos,</i> nous.
	<i>(Ce pronom n'a pas de vocatif.)</i>	
Abl.	<i>Me,</i> de moi.	<i>Nobis,</i> de nous.

« 32. *Pronom de la deuxième personne.*

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom.	<i>Tu,</i> tu ou toi.	<i>Vos,</i> vous.

2

## EXEMPLES CONNUS.

SINGULIER.

PLURIEL.

 *Première personne.*

N. <i>Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.</i>	N. <i>Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.</i>
Ac. <i>Et peccatum meum contra me est semper.</i>	Ac. <i>Et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos...</i>
G. <i>Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.</i>	G. <i>Misereatur nostri, omnipotens Deus.</i>
D. <i>Fiat mihi secundum verbum tuum.</i>	D. <i>Panem nostrum quotidianum, da nobis hodie.</i>
Ab. <i>Ideo precor beatam Mariam..... orare pro me.</i>	Ab. <i>Ora pro nobis.</i>

 *Deuxième personne.*

N. <i>Quoniam tu solus sanctus, tu solus altissimus.</i>	N. <i>Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis, dixit Dominus.</i>
V. <i>Tu autem, Domine, miserere nobis.</i>	V. ....
Ac. <i>Et dimissis peccatis tuis perducat te ad vitam æternam.</i>	Ac. <i>Et dimissis peccatis vestris perducat vos ad vitam æternam.</i>
G. <i>Misereatur tui omnipotens Deus.</i>	G. <i>Misereatur vestri omnipotens Deus.</i>
D. <i>Gratias agimus tibi. — Gloria tibi, Domine.</i>	D. <i>Absolutionem tribuat vobis omnipotens et misericors Dominus.</i>
Ab. <i>Dominus tecum.</i>	Ab. <i>Dominus vobiscum.</i>

Gén.	<i>Tu</i> ,	de toi.	<i>Vestrām</i> ou <i>vestri</i> ,	de vous.
Dat.	<i>Tibi</i> ,	à toi, te.	<i>Vobis</i> ,	à vous.
Acc.	<i>Te</i> ,	toi, te.	<i>Vos</i> ,	vous.
Voc.	o <i>Tu</i> ,	ô toi.	o <i>Vos</i> ,	ô vous.
Abl.	<i>Te</i> ,	de toi.	<i>Vobis</i> ,	de vous.

» 33. *Pronom de la troisième personne.*

» REMARQUE.— Il n'a pas de nominatif; il est de tout genre, et le même au pluriel qu'au singulier.

SINGULIER ET PLURIEL <sup>1</sup>.

Gén.	<i>Sui</i> ,	de soi, de lui-même, d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes.
Dat.	<i>Sibi</i> ,	à soi, à lui-même, à eux-mêmes, à elles-mêmes.
Acc.	<i>Se</i> ,	se, soi, lui-même, eux-mêmes, elles-mêmes.
Abl.	<i>Se</i> ,	de soi, d'eux-mêmes, d'elles-mêmes. »

Nous espérons que ces exemples feront assez comprendre quelle est la méthode et quel est l'avantage de cette méthode. Nous ne donnerons pas des exemples des autres *parties du discours*, ni du *verbe*; nous y ajouterons seulement un exemple de la deuxième règle de la syntaxe, celle que Lhormond appelle *Liber Petri*:

## RÉGIME DES NOMS.

I. *Liber Petri* <sup>2</sup>.

« 174. RÉGLE. — Lorsque *de*, *du*, *des*, entre deux noms, ne

## EXEMPLES CONNUS

Ac. *Se dat suis manibus.*

D. *Ut ad vitam, una cum grege sibi credito, perveniat.*

<sup>2</sup> *Liber Petri. — Mater Christi.*

En latin le régime d'un nom se met au génitif; — en français, il est ordinairement précédé de la préposition *de*.

Ex. CONNUS : *Reple tuorum corda fidelium.* — *Et tui amoris in eis ignem accende.* — *Et renovabis faciem terræ.* — *Sancti Spiritus illustratione docuisti.* — *Remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis.* — *Et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.* — *Agnus Dei.* — *Filius Patris.* — *Qui tollis peccata mundi.* — *Dexteram Patris.* — *Initium sancti Evangelii.* — *Creatorem cæli et terræ.* — *Sanctorum communionem.* — *Remissionem peccatorum.* — *Garnis resurrectionem.* — *Nomine Domini.* — *Pax Domini sit semper vobiscum.* — *Redemptor mundi.* — *Sancta Dei genitrix.* — *Virgo virginum.* — *Mater Christi.* — *Mater divinæ gratiæ.* — *Mater Creatoris.* — *Mater Salvatoris.* — *Speculum justitiæ.* — *Sedes sapientiæ.* — *Causa nostræ lætitiæ.* — *Fœderis arcus.* — *Janus*

peuvent pas se tourner par *qui s'appelle*, on met le second au génitif.

EXEMPLES : Le livre de Pierre,  
La bonté de Dieu,

*liber Petri.*  
*bonitas Dei.*

» 175. REMARQUES. — Souvent, au lieu du génitif, on se sert d'un adjectif qui a la même valeur.

La bonté de Dieu, *tournez*, la bonté divine, *bonitas divina* <sup>1</sup>.  
Le parlement de Paris, *tournez*, le parlement parisien, *senatus parisiensis*.

» Quand le nom qui suit *de* exprime une qualité bonne ou mauvaise, on peut mettre ce nom à l'ablatif ou au génitif.

*cœli*. — *Salus infirmorum*. — *Refugium peccatorum*. — *Consolatrix afflictorum*. — *Auxilium christianorum*. — *Regina angelorum*. — *Regina patriarcharum*. — *Regina apostolorum*. — *Regina martyrum*. — *Regina confessorum*. — *Regina sanctorum omnium*. — *Ut digni efficiamur promissionibus Christi*. — *Christi filii tui incarnationem cognovimus*. — *Per passionem ejus*. — *Ad resurrectionis gloriam*. — *Vocem deprecationis meæ*. — *Et in secula seculorum*. — *Angelus Domini* — *Jesu, magister apostolorum*. — *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*. — *Opera manuum ejus*, (*Opera manuum*. — *Manuum ejus*). — *Virtutem operum suorum annuntiabit populo suo*. — *Ut det illis hæreditatem gentium*. — *Dies iræ*. — *In dimidio dierum meorum*. — *Omnium fidelium pastor et rector*. — *Dominus ostendit illi regnum Dei*. — *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis*. — *Nunc et in hora mortis*. — *Ad te virgo, virginum mater, carro*. — *Noli, mater Verbi, verba mea despicerere*. — *Ab insidiis diaboli*. — *A spiritu fornicationis*. — *A neglectu inspirationum tuarum*. — *Te per orbem terrarum sancta confitetur ecclesia*. — *Alma redemptoris mater*. — *Vide, Domine, afflictionem populi tui*. — *Benedicite, stellæ cœli, Domino*. — *In domum Domini ibimus*. — *Et introibit rex gloriæ*. — *Ad laudem et gloriam nominis sui*. — *Ad utilitatem... totius Ecclesiæ suæ sanctæ*. — *Obsequium servitutis meæ*. — *Oculis tuæ majestatis*. — *In diebus Herodis regis*. — *In civitatem Galilææ*. — *Rex Judæorum*. — *Principes sacerdotum*. — *Et Scribas populi*. — *Qui mollibus vestiuntur in domibus Regum sunt*. — *Et soror matris ejus* (soror matris — matris ejus). — *Omnium fidelium pastor et rector*. — *Perpetuâ mentis et corporis sanitate gaudere*. — *Et gloriosæ Mariæ semper virginis intercessionem...*

<sup>1</sup> *Bonitas divina*. — *Divina institutio*.

Il en est de même en français :

Ex. connu : *Rex cœlestis* (ou *rex cœli*). — *Et divina institutione formati*, *audemus dicere* (ou *Dei institutione*). — *Turris Davidica* (ou *turris Davidis*). — *Stella matutina* (ou *Stella matutini*). — *A custodia matutina* (ou *a custodia matutini*). — *Mater dolorosa* (en français nous disons : *Vierge des sept douleurs*).



204 GRAMMAIRE LATINE A L'AIDE DES PRIÈRES COMMUNES.

Ex. : Un enfant d'un bon naturel,      *puer egregiâ indole, ou egregiâ indolis.*  
          d'un mauvais naturel,            *pravi indole, ou pravi indolis*<sup>1</sup>.

Que nos lecteurs jugent maintenant eux-mêmes de la bonté de cette méthode.

A. BONNETTY.

---

<sup>1</sup> *Puer egregiâ indole, ou egregiâ indolis — Homînibus bonæ voluntatis.  
Beati mundo corde.*

Ex. connus : Et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. — Te Deum....  
patrem *immensæ majestatis*. — Beati (homines) pacifici, beati mundo corde  
quoniam ipsi Deum videbunt. — Fortem virili pectore, laudemus omnes femi-  
nam.

## Découvertes historiques.

## NOTE

SUR LES PRINCIPAUX

## RÉSULTATS DES FOUILLES EXÉCUTÉES EN ÉGYPTÉ

PAR LES ORDRES DE S. A. LE VICE-ROI,

Par M. le vicomte de ROUGÉ, membre de l'Académie des inscriptions  
et belles-lettres <sup>1</sup>.

Les *Annales* ont toujours regardé comme un devoir de tenir leurs lecteurs au courant de toutes les découvertes, si grandes et si inespérées, qui ont eu lieu en Orient depuis quelques années <sup>2</sup>. Elles ne peuvent donc passer sous silence le beau discours que M. le vicomte de Rougé vient de prononcer, et où il annonce les nouvelles découvertes historiques qui ont eu lieu dans les deux dernières années en Égypte. On va voir qu'elles sont d'une grande importance pour la connaissance des antiquités bibliques. Nous sommes même étonnés que tous les grands journaux ne les aient pas fait connaître à leurs lecteurs. Ceci nous semble un peu plus intéressant que beaucoup d'autres discours académiques qu'ils enregistrent avec empressement.

A. B.

1. Ensemble des découvertes. — 2. Documents nouveaux sur l'invasion des Pasteurs, et sur leur domination en Égypte. — 3. L'alphabet phénicien retrouvé dans les caractères alphabétiques de l'écriture cursive des Égyptiens à l'époque des Pasteurs. — 4. Conquêtes des rois égyptiens en Asie et dans le monde connu. Liste de 230 peuples vaincus. — 5. Description des conquêtes de Toutmès III dans la bouche du dieu Ammon. — 6. Traduction d'un papyrus renfermant un recueil de préceptes moraux, de l'époque de Moïse.

1. — Il n'existe aucun pays qui ait été sillonné par de plus vastes et de plus nombreuses explorations que la vallée du Nil. Telle est, cependant, l'abondance des monuments que vingt siècles ont entassés dans cette contrée, et telle est la richesse des souvenirs historiques par lesquels notre attention s'y trouve invinciblement attirée, qu'on peut y signaler, chaque année, quelque découverte nouvelle.

<sup>1</sup> Lue dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 14 août 1861.

<sup>2</sup> Voir le *tableau* que nous avons publié à la fin du tome xx, p. 450, 456.

Le *Sérapéum* conquis par les investigations patientes et hardies de M. Mariette, sortait naguère du linceul épais des sables, et nous avons pu pénétrer, à la suite du savant archéologue français, dans la *tombe des Apis*<sup>1</sup>. De nouvelles recherches, secondées par la munificence de notre savant confrère, M. le duc de Luynes, rendirent bientôt à la lumière *le temple* construit auprès du grand sphynx et nous firent connaître un premier exemple de l'architecture sacrée sous les dynasties les plus anciennes.

L'heureux succès de ces fouilles conduites avec tant de persévérance et de sagacité, devint, pour le prince éclairé qui gouverne l'Égypte, une révélation des richesses que renfermait encore le sol de son pays. Le vice-roi comprit ce que pouvait devenir, sous la direction de notre habile compatriote, une exploration complète des monuments antiques. Aujourd'hui les vastes enceintes des temples sont fouillées méthodiquement, les cours et les salles comblées par les débris sont dégagées: les tableaux historiques apparaissent de nouveau sur les murailles, et les inscriptions, les bas-reliefs et les statues surgissent en foule au milieu des décombres.

Dans ce pays, où les monuments, chargés d'écriture, formaient comme de grandes annales sans cesse déroulées devant les yeux, il n'est pas une muraille qui n'apporte à l'histoire quelque témoignage précieux. Aussi toutes les périodes de la longue existence du peuple égyptien ont-elles reçu des éclaircissements depuis que M. Mariette préside aux travaux ordonnés par le vice-roi. Il est cependant deux époques spéciales sur lesquelles de plus vives lumières ont été jetées, et qui méritent d'attirer l'attention, tant par la grande place qu'elles occupent dans l'histoire antique, que par la nouveauté des conclusions qui découlent naturellement de ces documents inattendus. Je veux parler *des sphynx et des statues colossales* sortis récemment des fouilles de Tanis, et *des inscriptions ou des tableaux historiques* trouvés autour du sanctuaire de *Karnak*.

2. — De ces découvertes, les premières se rapportent particulièrement à la grande invasion des peuples *Pasteurs* et au

<sup>1</sup> La découverte et les résultats des tombeaux du Sérapéum ont été décrits par M. de Saulcy, de l'Institut, dans les *Annales*, t. xi, p. 224 (4<sup>e</sup> série).

royaume qu'ils avaient fondé dans la basse Egypte; les autres agrandissent nos connaissances sur l'époque qui suivit l'expulsion de ces envahisseurs, et qui fut la plus glorieuse de toutes pour la nation égyptienne.

Si rien n'est mieux attesté dans l'histoire ancienne que le fait même d'une invasion accomplie en Egypte, environ 2,000 ans avant notre ère, par des peuples auxquels tous les témoignages donnent le nom de *Pasteurs*, rien n'était plus obscur, jusqu'ici, que les circonstances de cette révolution et son véritable caractère. D'où venait cette migration guerrière qui put si facilement vaincre les forces d'un empire ancien et puissant? Était-ce une horde barbare, ne s'occupant que de piller ou de renverser les temples, comme les Egyptiens, leurs victimes, les en accusaient dans leurs annales? Jusqu'où s'étendit leur domination? Et devons-nous croire qu'elle ait violemment interrompu le cours de la civilisation et les traditions sacrées de la religion, des sciences et des arts? Quelle est enfin l'époque de leur arrivée et celle de leur expulsion, et à quel *Pharaon* revient la gloire d'en avoir délivré le pays? Toutes ces questions étaient restées sans réponse précise, même depuis que la découverte de Champollion eut vivifié les sources les plus authentiques de l'histoire. Toutes les difficultés se pressaient sur le même point et semblaient y serrer un nœud inextricable au milieu de la série des dynasties pharaoniques et des monuments qu'elles avaient élevés.

Les fouilles de Tanis permettent de répondre à presque toutes les questions que nous venons de poser; elles viennent de jeter une première lumière sur l'arrivée des *Pasteurs*. On a pu tout d'abord constater que les rois de cette race avaient fait graver leurs noms, en hiéroglyphes, sur des monuments élevés par les souverains indigènes de la 12<sup>e</sup> et de la 13<sup>e</sup> dynastie. Si ces faits se multiplient, comme on peut l'espérer, l'époque relative de l'invasion se précisera d'elle-même; mais nous pouvons affirmer, dès aujourd'hui, qu'elle est de beaucoup postérieure aux pharaons de la famille d'*Amménémès* qui compose la 12<sup>e</sup> dynastie, et dont les monuments attestent d'ailleurs, l'empire le plus florissant.

Les nouveaux conquérants étaient arrivés par l'isthme de

Suez, et les Egyptiens eux-mêmes les nomment, dans leurs inscriptions, *les pasteurs d'Asie*. Leur religion nous renseigne également sur la question de leur origine; ils adoraient le même Dieu que les fils de *Chet*, c'est-à-dire, ce peuple belliqueux que la Bible nous désigne un peu plus tard comme le plus important parmi les tribus *Chananéennes*. Ce dieu des Chananéens et des Pasteurs portait les noms de *Baal* et de *Soutekh*; il nous est représenté sous l'emblème d'un quadrupède féroce aux longues oreilles dressées. Les Egyptiens identifèrent le dieu de leurs ennemis avec leur *Typhon*, l'ennemi d'*Osiris*, le génie du désordre et de la violence. Rien de plus naturel que cette réaction, et c'est ainsi que les mêmes dieux *Chananéens* devinrent également des démons pour les *Israélites*.

Les rois Pasteurs avaient établi le siège de leur gouvernement dans une ville que les historiens grecs nomment *Avaris*. La véritable forme égyptienne de ce nom était *Ha-Ouar*. Sa lecture nous a été révélée par les papyrus historiques, et c'est ce même nom qu'on rencontre sur tous les monuments de *Tanis*, en sorte qu'il est aujourd'hui certain que les deux mots d'*Ha-Ouar* et de *Tanis*, l'un égyptien, l'autre emprunté aux langues chananéennes, appartinrent successivement à la même ville qui servit de capitale à des dynasties pharaoniques, après avoir été la forteresse des Pasteurs.

Les fouilles de *Tanis* ont fait apparaître une quantité de beaux monuments élevés par les pharaons du plus ancien empire. Les rois Pasteurs se les étaient, en quelque sorte, appropriés, en y faisant graver leurs légendes : on y reconnaît encore le nom d'*Apophis*, l'un de ces rois dont les historiens nous avaient conservé le souvenir, sur plusieurs statues et sur les sphynx de *Tanis*; on peut aussi distinguer les traces d'une légende semblable sur la base et sur l'épaule de droite de notre grand sphynx du musée du Louvre, qui provient lui-même de *Tanis*. Loin de détruire entièrement les temples, comme les annales égyptiennes semblent en accuser les Pasteurs, *Apophis* se montra plutôt amateur éclairé des monuments antiques : il ne fit même pas effacer les écussons des pharaons, suivant l'usage constamment suivi en Egypte après chaque révolution; il se bornait à placer son nom à côté de ceux de ses devanciers.

Les personnages qui apparaissent à Tanis comme de véritables Vandales, sont *Ramsés II* et son fils *Ménéphthah*, qui firent effacer partout les cartouches plus anciens pour y substituer leurs propres légendes.

Non-seulement les rois Pasteurs respectèrent les monuments de *Tanis*, mais on doit à leurs propres règnes des sphynx de la plus grande beauté, où l'art égyptien de l'ancienne école est conservé dans toute sa grandeur. Le corps de ces sphynx est entièrement semblable aux plus beaux morceaux de ce genre exécutés sous les pharaons ; mais les traits du visage, complètement différents du type égyptien, et l'ajustement de la tête royale, attestent un modèle choisi dans un peuple étranger à la race et aux costumes pharaoniques. Au-dessus de la face humaine apparaissent de véritables oreilles de lion, et la crinière est disposée de manière à former autour du visage comme une auréole lumineuse.

Ces beaux sphynx sont, sans aucun doute, l'œuvre des rois Pasteurs, et les cartouches d'*Apophis* se lisent encore sur leurs épaules, malgré le soin qu'on mit plus tard à les marteler. Il faut donc reconnaître qu'après les premiers désordres, suite inévitable de toute invasion étrangère, le vainqueur fut promptement pénétré par la civilisation supérieure de la nation qu'il avait subjuguée et que les arts égyptiens continuèrent à fleurir dans la basse Egypte, et surtout au sein même d'*Avaris*.

Nous ne savons pas si les rois Pasteurs possédaient une *écriture nationale*, mais les nouvelles découvertes montrent clairement qu'ils ont employé les hiéroglyphes, au moins comme écriture officielle et monumentale. Ils se firent attribuer les titres nationaux propres aux pharaons ; préluant ainsi à la politique que devaient suivre plus tard Cambyse, Darius, Alexandre, ainsi que les Ptolémées et les Césars, qui prirent le titre de *Fils du Soleil*, et se donnèrent pour les successeurs tous légitimes des anciens pharaons.

Les conquêtes de la civilisation et la pratique des arts ne subirent donc pas, du fait des Pasteurs, une de ces longues interruptions après lesquelles un peuple doit reconquérir lentement tous les degrés qu'il a perdus, et nous comprenons maintenant plus facilement comment les chefs-d'œuvre de l'art égypt-

rien purement éclore dès le règne de *Toutmès I<sup>er</sup>*, c'est-à-dire presque aussitôt après la restauration d'une dynastie nationale. Six *grands sphynx* de granit rose ont déjà été rencontrés à Tanis, et l'on ne doit pas douter que la suite des fouilles ne nous rapporte de nouveaux monuments de l'époque d'*Apophis*, car nous savons par un manuscrit égyptien, que ce roi s'occupait d'élever un temple au dieu *Soutekh*. Ce texte précieux, qui nous rappelle l'état de dépendance dans lequel *Apophis* tenait toutes les parties de l'Égypte, et les tributs qu'on lui payait, nous montre en même temps le roi Pasteur fidèle à son dieu et refusant tout hommage aux divinités égyptiennes. Quelques années après, une inscription gravée dans les tombeaux d'*Elithyia* nous apprend que la guerre s'était élevée entre les princes égyptiens et les pasteurs. *Amosis*, roi de la Thésbaïde, après divers combats sanglants, finit par réduire *Avaris* dans la 6<sup>e</sup> année de son règne, et il poursuivit les Pasteurs jusque dans la Palestine.

C'est ainsi que les monuments trouvés à *Tanis*, se joignant aux documents que nous venons de citer, nous permettent de tracer l'histoire générale de cette grande invasion, et de lui restituer sa véritable physionomie. Les Pasteurs, liés par leur patrie primitive et par la religion aux peuples *chananéens*, se présentent à nous comme une race guerrière, intelligente, et qui avait su employer à son profit les artistes égyptiens. Ils emportèrent certainement dans leur retraite les germes des progrès qu'avait déposés chez eux la culture supérieure d'une nation depuis longtemps exercée aux arts et à la littérature. Mais les leçons que les Pasteurs asiatiques ont reçues des Égyptiens se rattachent directement à une des questions les plus intéressantes de l'histoire, à la découverte à laquelle appartient le premier rang dans les moyens de progrès conquis par l'esprit humain : je veux parler de *l'invention de l'alphabet*.

3. — Les travaux persévérants de la science moderne ont rattaché solidement tous nos systèmes alphabétiques à ces lettres antiques en usage chez les peuples sémitiques, et dont la Grèce, dans la fidélité de ses souvenirs mythologiques, reportait le bienfait à *Cadmus le Phénicien*. Or, en comparant lettre à lettre les caractères alphabétiques usités *dans l'écriture*

*ursive* des Egyptiens vers l'époque des Pasteurs avec les plus anciennes lettres phéniciennes, nous avons trouvé une série de ressemblances tellement frappantes, qu'il est impossible de les considérer comme l'effet du hasard. Nous n'hésitons pas à croire que l'alphabet primitif des Sémites a été emprunté de toutes pièces aux Scribes égyptiens avec lesquels les Pasteurs étaient en rapports journaliers pour les affaires publiques ou commerciales. Laissant de côté tout l'appareil symbolique (et toutes les complications des hiéroglyphes qui eussent été inapplicables à un autre langage sans de profondes modifications), les *pasteurs chananéens* se bornèrent à emprunter à leurs voisins les éléments purement alphabétiques. Ces mêmes lettres, peu altérées, ont été transmises de peuple en peuple et d'âge en âge, avec les modifications successivement imposées par le génie des races et de leurs langages divers. C'est ainsi que l'invention et la diffusion des lettres, sans lesquelles on ne peut concevoir ni l'héritage intellectuel de l'homme, ni la perpétuité de ses conquêtes, se rattachent directement aux plus anciens rapports des Chananéens avec l'Égypte, et surtout à la grande invasion sur laquelle les monuments de Tanis viennent de jeter un jour inattendu.

4. — *Amonis*, après avoir délivré son pays des Pasteurs, dut encore porter ses armes du côté de l'*Éthiopie*, puis il dirigea tous ses soins vers la restauration des temples, qu'une longue guerre intérieure avait nécessairement laissés dans un état désastreux; c'est ce qu'attestent les inscriptions des dernières années de son règne.

Nous savons peu de chose d'*Aménophis I<sup>er</sup>*, son successeur; il s'attacha sans doute à ramener l'ordre et la richesse dans une contrée si longtemps soumise aux exactions des étrangers. Sa mémoire est surtout vénérée au point de vue religieux, mais on peut affirmer hardiment qu'il fut un sage administrateur. En effet, *Toutmès I<sup>er</sup>*, son successeur, trouva des ressources suffisantes pour conduire ses armées victorieuses jusque dans la *Mésopotamie*, inaugurant ainsi la série des grands guerriers qui assurèrent l'empire du monde aux *pharaons* durant plusieurs siècles. Toutefois, les conquêtes de *Toutmès I<sup>er</sup>* furent abandonnées pendant la minorité de ses



fil, et il était réservé à *Toutmès III* d'établir solidement les bases de la domination égyptienne en *Asie*.

Les succès éclatants du règne de *Toutmès III* sont consignés dans des *annales* dont la série couvrait toute l'enceinte intérieure du sanctuaire de Karnak. Nous devons aux investigations de M. Mariette des portions considérables de ces annales. En les rapprochant des fragments déjà connus, nous avons pu en coordonner tout l'ensemble et rendre aux faits partiels leur véritable place et toute leur importance. *Toutmès III*, retenu longtemps sous la dépendance d'une régente, nous apparaît, dans la 22<sup>e</sup> année de son règne, à la tête d'une armée qu'il a rassemblée sur les frontières de la Palestine. Il marchait contre les peuples *syriens*, qui, depuis l'Euphrate jusqu'aux limites de l'Égypte, s'étaient confédérés contre lui. L'armée asiatique fut défaite près de *Mageddo*, et tous les princes renfermés dans cette place furent forcés de se rendre au pharaon victorieux. Les révoltes successives ne firent qu'agrandir les conquêtes de *Toutmès III*, et, après un règne de 44 ans, occupé par quinze expéditions conduites par le pharaon lui-même jusqu'au cœur de l'Asie, il put léguer à ses successeurs un empire incontesté. Toute l'Asie occidentale lui payait de riches tributs; les annales énumèrent les noms des principaux chefs de ces contrées, parmi lesquels on voit apparaître *Babel*, *Ninive* et *Assour*. *Toutmès III* paraît avoir également établi sur la Méditerranée un empire très-étendu, qui précéda celui des Phéniciens, et dont l'histoire avait perdu le souvenir.

Une foule de monuments nouveaux élevés sous son règne sont sortis des fouilles de *Karnak*; mais il en est deux qui méritent une mention toute particulière de notre part. Le premier est un tableau où étaient retracées les images de 230 peuples vaincus. Chaque personnage y est figuré avec son costume, sa couleur et le trait caractéristique de sa race, que les artistes égyptiens, si exercés à copier la nature, ont toujours merveilleusement saisi. 115 noms forment une première liste, qui comprend les familles *éthiopiennes* et quelques nations situées vers l'*Arabie* ou vers les côtes *mauritaniennes*. La seconde liste, bien plus curieuse pour nous, est formée de toutes les tribus réunies dans l'armée vaincue à *Mageddo*. Nous y trou-

vons, d'une part, *Damas, Hamath* et les villes syriennes, depuis la vallée de l'Oronte jusqu'au sud du Liban, et de l'autre, *Mageddo, Hazor, Gérare, Taanak* et toutes les villes royales des Chananéens, célèbres par la lutte qu'elles soutinrent plus tard contre les Israélites. C'est ici que les *Livres saints* nous apportent un secours inestimable; et de ces textes antiques comparés aux monuments, jaillissent à chaque instant des lumières inattendues sur l'histoire et la géographie pendant l'âge des patriarches de la famille d'Abraham.

5. — Un second monument, trouvé également à *Karnak*, complète l'idée que nous pouvons nous faire de la puissance de *Toutmès III* après ses grandes campagnes d'Asie. Laissant de côté les listes partielles des peuples vaincus, cette nouvelle inscription s'attache à nous donner une vue d'ensemble sur l'immense domaine soumis au pharaon. La forme littéraire de ce document mérite une égale attention. L'auteur met dans la bouche d'*Ammon*, le dieu suprême de Thèbes, une sorte de description des conquêtes de *Toutmès*. Au milieu de son discours, écrit dans le style pompeux dont les inscriptions officielles nous ont apporté beaucoup d'exemples, on rencontre *dix vers* ou versets exactement appareillés, quant à la coupe des mots et la disposition des idées. On reconnaît facilement, dans les morceaux de cette espèce, le type primitif du parallélisme des idées et des oppositions qui forment l'essence du style poétique des Hébreux. La poésie primitive préludait, par ces recherches de langage, aux formes plus savantes et plus harmonieuses qu'elle a revêtues chez des nations arrivées plus tard à leurs âges littéraires.

Dans un tableau sculpté, au sommet du monument, *Toutmès III* offre l'encens et la libation au dieu *Ammon*, qui est censé lui adresser l'allocution suivante :

« *Paroles d'Ammon-ra, Seigneur des trônes du monde :*

« Viens à moi ; tressaille de joie en voyant mes faveurs, oh ! mon fils vengeur, *Ra-men Khéper*<sup>1</sup> (*Toutmès*), doué d'une vie éternelle. Je resplendis par ton amour, mon cœur se dilate, à

<sup>1</sup> Ces mots composent le nom divin que chaque roi prenait à son introduction et qui précédait son nom propre.

ton heureuse arrivée dans mon temple. Mes mains ont rempli tes membres des forces de la vie, tes grâces plaisent à... Tu m'as établi dans ma demeure, je t'apporte et je le donne la victoire et la puissance sur toutes les nations. J'ai répandu la crainte dans toutes les contrées et ta terreur s'étend jusqu'aux limites des supports du ciel. J'ai agrandi l'épouvante que tu jettes dans leurs flancs; j'ai fait retentir tes rugissements parmi tous les barbares; les princes de toutes les nations sont pressés dans ta main. J'ai moi-même étendu mon bras; j'ai lié pour toi et serré en un faisceau les peuples de *Nubie* en myriades et en milliers, les nations du *Nord* en millions (de captifs). J'ai précipité tes ennemis sous tes sandales et tu as écrasé les chefs au cœur obstiné. Ainsi que je l'ai ordonné, le monde, dans sa longueur et dans sa largeur, l'Occident et l'Orient te servent de demeure. Tu as pénétré chez tous les peuples, le cœur tranquille; aucun n'a pu résister à tes ordres, c'est moi-même qui t'ai conduit quand tu les approchais. Tu as traversé *les eaux* de la grande enceinte de la Mésopotamie <sup>1</sup>; dans ta force et ta puissance! Je t'ai ordonné de faire entendre tes rugissements jusque dans leurs cavernes et j'ai privé leurs narines des souffles de la vie. J'ai fait pénétrer tes victoires dans leurs cœurs; mon esprit divin, qui réside sur ton front, les a bouleversés, il a ramené captifs (les nomades) liés par leurs chevelures; il a dévoré dans ses flammes ceux qui résident (dans les ports?); il a tranché la tête des *Asiatiques* <sup>2</sup> sans qu'ils pussent résister, détruisant jusqu'à la race de ceux qu'il saisissait. J'ai donné à tes conquêtes le tour du monde entier. Mon diadème a répandu sa lumière sur les sujets, aucun rebelle ne s'élèvera contre toi sous la zone du ciel. Ils viennent tous, le dos chargé de leurs tributs, se courber devant ta majesté, comme je l'ai ordonné. J'ai énervé (les ennemis confédérés?) sous ton règne; leurs cœurs sont desséchés et leurs membres tremblants.

Verset 1. — « Je suis venu, je l'ai accordé de frapper les princes de *Tahî* (Syrie); je les ai jetés sous tes pieds à travers leurs contrées. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un sei-

<sup>1</sup> *Naharata*.

<sup>2</sup> *Aamou*, la voie jaune.

gneur radieux, projetant ta lumière sur leurs faces, comme mon image.

2. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habitants de l'Asie, tu as réduit en captivité les princes des *Rotennou* (Assyriens). Je leur ai fait voir ta majesté revêtue de ses ornements ; tu saisissais les armes et combattais sur ton char.

3. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples de l'Orient, tu as marché dans les provinces de la terre sacrée <sup>1</sup>. Je leur ai montré ta majesté semblable à l'astre <sup>2</sup> qui sème la chaleur de ses feux et répand sa rosée.

4. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples de l'Occident ; *Kefa* et *Asi* <sup>3</sup> sont sous ta terreur. Je leur ai fait voir ta majesté telle qu'un jeune taureau, au cœur ferme, aux cornes aiguës, auquel on ne peut résister.

5. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habitants (*des ports?*) ; les contrées de (*Maten?*) tremblent de crainte devant toi. Je leur ai fait voir ta majesté semblable au (crocodile?) maître terrible des eaux, qu'on ne peut approcher.

6. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habitants *des îles* ; ceux qui résident au milieu de la mer sont atteints par tes rugissements. Je leur ai montré ta majesté semblable à un vengeur qui se dresse sur le dos de sa victime.

7. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les *Libyens* <sup>4</sup>. Les îles des (*Tanau?*) sont en ton pouvoir ; je leur ai montré ta majesté semblable à un lion furieux se couchant sur leurs cadavres, à travers leurs vallées.

8. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les *extrémités de la mer*, le tour de la grande zone des eaux est serré dans ta main. Je leur ai montré ta majesté semblable à l'épervier qui plane et dont le regard saisit tout ce qu'il veut.

9. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper ceux qui résident dans leur.... ; tu as réduit en captivité les *habitants* (*des sables?*). Je leur ai fait voir ta majesté semblable au chalcidien du Midi, explorateur habile qui traverse les deux régions :

<sup>1</sup> *Tanouter.*

<sup>2</sup> *Seschet* (?).

<sup>3</sup> Les îles de *Chypre, Candie*, etc.

<sup>4</sup> *Tahennou*, peuples à l'ouest de l'Égypte.

10. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples de *Nubie*; ta puissance s'étend jusqu'à... Je leur ai fait voir ta majesté semblable à tes deux frères divins<sup>1</sup>; j'ai réuni leurs bras sur toi pour te donner leur puissance.

» Tes deux sœurs<sup>2</sup> je les ai placées derrière toi pour te secourir. Mes bras sont levés pour repousser de toi tous les maux. C'est moi qui te protège, ô mon fils chéri! *Horus*, taureau valeureux qui règne dans la *Thébaïde*, toi que j'ai engendré (en vérité?), *Toutmès*, doué d'une vie éternelle! (Tu as?) rempli tous mes désirs: tu as élevé mon temple en constructions éternelles, tu l'as rendu plus vaste qu'il n'en avait jamais existé. La porte principale... (lacune du monument)... plus magnifique qu'aucun des souverains tes prédécesseurs. Je t'ai ordonné de la faire et j'en suis satisfait. — Je suis établi sur le trône d'*Horus* pour des milliers d'années, étant ton image vivante... pour l'éternité. »

Ces derniers mots paraissent être la réponse du roi, car *Horus*, suivant les traditions mythologiques, avait régné en Egypte, après sa victoire sur Typhon.

En examinant avec soin les indications renfermées dans ces 10 *versets*, on s'aperçoit que l'auteur de cette allocution parcourt successivement les quatre points cardinaux, et qu'il a choisi les peuples les plus importants dans chaque direction. C'est bien le monde entier, autant du moins qu'il leur était connu, que les flatteurs de *Toutmès* prétendaient renfermer dans le cercle de son empire. Nous avons cependant de la peine à croire, même sur la parole d'*Ammon*, que les forces navales de l'Egypte eussent dès lors pénétré jusqu'à l'Océan: mais il faut reconnaître que des peuples tributaires assez nombreux étaient placés du côté du couchant, et ce fait est de nature à donner de la valeur aux récits mythologiques des Hellènes touchant les anciennes colonies venues d'Egypte sur divers points des côtes de la Méditerranée.

6. — Indépendamment de ces grands monuments historiques, les objets de toute nature que les fouilles ont accumulés dans

<sup>1</sup> *Set* et *Horus*, les deux dieux guerriers.

<sup>2</sup> Les déesses *Isis* et *Nephtys*, sœurs d'*Horus* et de *Set*.

le musée du vice-roi dépassent le nombre de 12,000, et cette riche collection pourra donner matière à de sérieuses études pendant bien des années. Nous avons dû nous borner à signaler à votre attention les points les plus saillants, mais nous ne pouvons néanmoins nous résoudre à passer sous silence les *papyrus nouvellement réunis au musée du Caire*. Les livres de l'Égypte antique, il y a quelques années, à peine osions-nous prononcer ces mots devant vous; mais aujourd'hui, grâce aux progrès de la science, nous pouvons l'affirmer, sans craindre les démentis de l'ignorance ou même les doutes raisonnés de la critique, oui, nous possédons *des manuscrits rédigés vers l'époque où Moïse recevait dans le palais du pharaon tous les éléments des lettres et des sciences de l'Égypte*. D'autres écrits, provenant d'un âge bien plus ancien encore, nous ont également été conservés. Une littérature abondante et variée, dont les tombeaux nous ont gardé de curieux échantillons, florissait en Égypte *au temps des Hébreux* : hymnes sacrés, fragments épiques, documents civils ou judiciaires, livres de recettes médicales ou de formules magiques, lettres privées, traités de morale, contes et légendes, ou compositions purement littéraires, telle est la variété des sujets que l'on rencontre dans l'ensemble des papyrus antiques. De ces vieux livres, nous pouvons traduire aujourd'hui des portions plus ou moins considérables, suivant la difficulté des sujets ou les obscurités du style. Permettez-nous, en terminant, de consacrer ici quelques lignes à l'un des nouveaux papyrus qui font partie de la collection du vice-roi.

Il s'agit d'un *recueil de préceptes* relatifs à la morale et à la conduite prudente, honorable et religieuse qui doit distinguer l'homme bien élevé. Nous connaissons déjà quelques modèles de ce genre d'ouvrages. Les conseils que contient le papyrus du musée du Caire sont adressés par un hiérogammate nommé *Ani*, à son fils *Chonshotep*. Voici la traduction d'un paragraphe qui ne nous a pas semblé indigne de l'estime accordée par les Grecs à nos sages Égyptiens.

« Le sein de l'homme est comme la salle du tribunal qui  
 » contient toutes sortes de réponses; fais un choix de paroles  
 » gracieuses et que le mal reste enfermé en toi. Celui qui ré-

» pond durement, repousse... ; l'homme à la parole douce est  
 » aimé. Garde-toi de donner une réponse frauduleuse à ce-  
 » lui qui t'interroge, Dieu discerne la vérité, et son châtement  
 » vient. En apportant tes offrandes à ton Dieu, garde-toi de  
 » faire ce qu'il défend !... Si tu le diriges en son nom, il  
 » donnera à tes esprits une condition élevée : car il agrandit  
 » ceux qui le glorifient. »

Dans le paragraphe suivant, l'auteur s'adresse au dieu *Schou*, ou la lumière du soleil. Ce symbole éclatant de l'action divine était depuis longtemps identifié avec le Dieu créateur lui-même, et l'Égyptien ne distinguait plus nettement, dans ses hommages, l'astre qu'il voyait chaque jour, du Dieu suprême, « unique, invisible, inaccessible, générateur éternel, » existant par lui-même et créateur de tous les êtres, » dont les hymnes antiques lui enseignaient cependant toutes ces sublimes définitions.

« *Schou* est le Dieu de ce monde, dit notre manuscrit, il est  
 » au-dessus des cieux, et de ses images sur la terre. L'encens  
 » leur est offert chaque jour, lorsqu'il éclate à son lever. C'est  
 » lui qui multiplie les pains, c'est lui qui l'a donné ta mère.  
 » Elle a porté de nombreux (enfants) et je n'en ai pas (perdu) ?  
 » Elle t'a enfanté lorsque les mois furent accomplis ; suspen-  
 » du à son col, elle a mis sa mamelle dans ta bouche pendant  
 » trois ans. (Les soins les plus rebutants n'ont pas dégoûté  
 » son cœur?). Et lorsque j'ai dit : Allons, il faut le mettre à  
 » l'école, lorsque tu apprenais les Écritures, chaque jour elle  
 » était chez ton maître, apportant les pains et les boissons de  
 » sa maison. Tu es (grandi?), tu t'es marié et tu as pris ta mai-  
 » son. Tourne tes yeux vers les enfants qui te sont nés ; agis  
 » en toute chose comme l'a fait ta mère et rends-leur (les  
 » soins) qu'elle t'a portés. Elle n'a pas levé ses mains vers le  
 » Dieu, que (déjà) ses prières sont exaucées. »

La condition élevée que les Égyptiens accordaient à la femme, à la *maîtresse de maison*, comme elle est habituellement qualifiée, se reconnaît facilement dans tous les monuments privés. L'épouse et la sœur sont constamment associées à tous les actes de la vie civile et religieuse, et le nom d'un personnage est presque toujours suivi du nom de sa mère.

Ces habitudes expliquent les sentiments délicats exprimés dans notre papyrus. Peut-être nos études favorites influencent-elles ici notre jugement; mais il nous semble retrouver, dans les conseils de notre hiérogamme, et dans cette peinture des sentiments de la famille prise au plus près de la nature, quelque chose de cette majesté douce et de ce sentiment profondément humain qui nous charme dans les récits de la *Genèse*.





## Origine des peuples.

**LES PEUPLES D'ÉTHIOPIE,**

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS GRECS.

La question de l'origine des peuples est toujours la grande question philosophique, et nous pouvons ajouter, chrétienne. Car le Christianisme est fondé sur la fraternité générale de l'humanité ayant un seul père, l'Adam de la Bible. Tout ce qui tend à prouver cette thèse doit intéresser nos lecteurs. Il y a des auteurs qui prétendent que toute la nation et la science égyptiennes viennent du midi de l'Afrique, de l'Éthiopie; en sorte que la civilisation ne serait pas venue du centre de l'Asie, mais on ne sait de quel centre de l'Afrique. Cette question a été traitée par un des rédacteurs des *Annales* dans un *Mémoire sur les connaissances des anciens dans la partie de l'Afrique comprise entre les tropiques*, adressé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui a accordé une mention honorable. M. Robiou, qui en est l'auteur, a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant de son *mémoire*, encore inédit. A. B.

## 1. — Hérodote. — Les émigrations égyptiennes en Éthiopie.

Le plus ancien des historiens grecs qui nous restent, parcourant les traditions des peuples divers qui devaient figurer dans son récit des guerres Médiques et se trouvant amené à propos des Egyptiens et des Perses à parler des races Éthiopiennes, montre là une fois de plus la sincérité de ses récits et la bonne foi de sa critique par l'extrême sobriété des détails qu'il offre sur ces contrées lointaines où l'inconnu tout à la fois excitait l'imagination et déjouait le contrôle de la science hellénique alors naissante. Il sait que, dans l'Éthiopie, le climat est brûlant, et que les hommes y sont noirs<sup>1</sup>. Il a ouï parler d'un grand marais ou étang dans lequel débouche le Nil et dont les bords sont occupés par des nomades<sup>2</sup>, et plus de cinquante journées au delà, en remontant le fleuve, on arrive, dit-il, à Méroé, capitale de tout l'empire, où Jupiter et Bacchus sont adorés<sup>3</sup>. Les Automoles ou Asmach, c'est-à-dire les guer-

<sup>1</sup> Hérodote, II-22.<sup>2</sup> *Ibid.*, II 29.<sup>3</sup> *Ibid.*, II-29.

riers égyptiens émigrés en Éthiopie au temps de Psammitichus et accueillis par le roi de ce pays<sup>1</sup>, habitaient au-dessus de Méroé, aussi loin de là que Meroé l'est elle-même d'Éléphantine, c'est-à-dire à quatre mois des frontières égyptiennes<sup>2</sup>, et avaient civilisé les Éthiopiens<sup>3</sup>. Enfin, lorsqu'il raconte l'expédition de Cambise, Hérodote place en Libye, sur la *mer méridionale* les Éthiopiens Macrobiens, que le roi de Perse voulait soumettre<sup>4</sup>; il les représente comme plus grands, plus forts et mieux faits que les autres hommes, comme élisant pour roi le plus robuste d'entre eux<sup>5</sup> et ne faisant point usage de céréales<sup>6</sup>; il donne aussi quelques détails sur les honneurs qu'ils rendaient aux morts<sup>7</sup>.

La position de l'île de Méroé est trop bien déterminée par les écrivains grecs des différentes époques pour laisser place au moindre doute: c'est bien certainement l'espace compris entre le Nil bleu, le Nil et le Tacarré. Il n'y a pas non plus de discussion possible sur l'emplacement de sa fameuse capitale au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, depuis que M. Caillaud et après lui l'expédition prussienne de Lepsius en ont clairement reconnu les ruines aux pyramides d'Assour. Il est moins certain que cette capitale fut, dès le temps d'Hérodote, dans l'emplacement qu'elle a occupé depuis: M. Roscher l'a contesté<sup>8</sup> et peut-être des détails fournis par le célèbre géographe Rillet ainsi que par M. Edouard Rüppel, dans son voyage en Nubie, confirment-ils l'opinion du docte et ingénieux écrivain. Mais, pour nous borner ici à la discussion des faits ethnographiques mentionnés par Hérodote, il en est deux surtout qui méritent une sérieuse attention.

Jupiter et Bacchus, dit-il, sont adorés à Méroé. Le fait n'est pas contestable, pourvu toutefois qu'on sache le comprendre; mais il faut tenir compte de la synonymie adoptée par l'hist-

<sup>1</sup> Hérodote, II-30.

<sup>2</sup> *Ibid.*, II-30, 31.

<sup>3</sup> *Ibid.*, II-30.

<sup>4</sup> *Ibid.*, III-17.

<sup>5</sup> *Ibid.*, III-20, 21, 23.

<sup>6</sup> *Ibid.*, III-22.

<sup>7</sup> *Ibid.*, III-24.

<sup>8</sup> *Ptolemaus und die Handelsstrassen in der central Africa.*

torien d'Halicarnasse <sup>1</sup> et, après lui, ce me semble par tous les Grecs. Le Jupiter égyptien c'est *Ammon*, comme Bacchus c'est *Osiris*. Les noms et les figures de ces deux divinités se retrouvent partout sur les monuments nubiens, aussi bien dans l'île de Méroé que dans les provinces autrefois possédées par les rois d'Égypte <sup>2</sup>. Il y a donc en un point important communauté de traditions entre les peuples du haut Nil et l'empire des pharaons; mais cette communauté d'où vient-elle? Sont-ce bien les Éthiopiens qui ont civilisé l'Égypte, ou en ont-ils reçu leurs arts et leurs doctrines, comme Hérodote le dit en racontant l'émigration des guerriers de Psammitichus?

Cette assertion du père de l'histoire grecque a été repoussée par une sorte de conspiration du silence, organisée en faveur de l'opinion contraire, émise par Diodore, ainsi que nous le verrons plus loin. Celle d'Hérodote n'a pas encore prévalu, et il n'est pas possible de l'accepter *à la lettre*. Les rapports intimes entre l'Égypte et l'Éthiopie ou du moins l'Éthiopie inférieure sont certainement très-antérieurs à la 26<sup>e</sup> *dynastie*, mais il s'agit ici d'examiner le fait général du mouvement de la civilisation égyptienne. Observons d'abord que la version d'Hérodote est, parmi les Grecs, la plus ancienne, la seule qui vienne de l'Égypte proprement dite et soit indépendante de tout système créé par l'imagination des Grecs durant la période alexandrine. Il est vrai que son origine même pourrait la rendre suspecte, puisqu'elle est à l'avantage des Égyptiens; mais l'absence totale de très-anciens monuments *nationaux* <sup>3</sup> dans toute la Nubie ne permet guère de croire qu'un empire florissant existât, ni vers le Nil bleu, ni vers le mont Barkal, antérieurement aux conquêtes de la 12<sup>e</sup> et de la 18<sup>e</sup> *dynastie* égyptiennes. M. Lepsius a très-naturellement expliqué comment l'opinion contraire put se former plus tard, précisément à l'époque où l'ancienne histoire de l'Égypte fut *plus* connue des Grecs sans l'être *mieux*, et où des

<sup>1</sup> Hérodote, II-42.

<sup>2</sup> V. Caillaud, ch. 30, 47, 48, 51, 52, et *l'Atlas*, pl. XVII, XVIII, LIX, LXII. — Lepsius, *Briefe aus Ägypten*, etc., p. 146, 163, 218, 240.

<sup>3</sup> V. Lepsius, *Briefe aus Ägypten*, etc., p. 147-8, 240 et passim. Je ne parle, bien entendu, que des points explorés jusqu'ici, mais ils sont nombreux.

récits plus nombreux, plus variés, mais très-confus sur ces temps reculés parvinrent à leurs oreilles.

Quant à une civilisation éthiopienne primitive (*von eimer aethiopischen Urbildung*), dit M. Lepsius, ou en général, à une civilisation nationale en Éthiopie, choses qui ont fait tant de bruit dans une science plus récente, il n'y a rien à en découvrir, car nous avons toute raison d'en nier pleinement l'existence (*wir allén Grund haben, eine solche vollig zu lenguen*). Ce qui dans les récits des anciens à ce sujet ne repose pas sur une erreur complète, provient de la civilisation et de l'art égyptien qui avaient fui en Éthiopie, au temps de la domination des Hyksos ou Pasteurs. L'expansion conquérante de la puissance égyptienne hors de l'Éthiopie, lors de la fondation du nouvel empire Égyptien, et ses progrès en Asie furent, dans les traditions des Asiatiques et des Grecs sur ce grand événement, transportées de la terre d'Éthiopie au peuple éthiopien, car il n'existait chez ces peuples aucune connaissance de cet empire d'Égypte<sup>1</sup>.

Il faut donc, pour rentrer dans le vrai, décomposer ainsi la tradition que mentionne Hérodote : des Égyptiens ont civilisé, à une époque fort ancienne, une partie de l'Éthiopie, et d'autres Égyptiens, à une époque comparativement récente, ont porté leurs institutions et leurs mœurs jusque dans le haut pays, jusqu'au delà de Dongola : les émigrés du 7<sup>e</sup> siècle y ont contribué notablement et ont bien pu se fixer au delà même de l'embouchure du Tacarré.

Rappelons-nous en effet d'abord le grand fait ethnologique, dont M. Lepsius a trouvé les traces dans son voyage<sup>2</sup> ; la distinction des types égyptiens suivant les époques, ce fait que, pour les temps qui précédèrent les Hyksos, la race égyptienne différait notablement des Nubiens, et que le rapprochement de leurs caractères physiques s'opéra par le mélange durant le séjour que de nombreux émigrés firent dans la région des cataractes. Il faut donc renoncer à faire peupler l'Égypte par un empire d'Éthiopie dont l'antiquité dépasserait toutes les limites d'une histoire sérieuse. J'ajouterai, quoique cette con-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 220-1. — Cf. 97-8.

sidération me paraisse secondaire, que le mélange avait dû se produire déjà, dans de bien plus faibles proportions, sous les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> *dynasties*, qui dominèrent jusqu'à l'île d'Argo<sup>1</sup>. Il dut aussi se prolonger et s'accroître par la domination égyptienne rétablie dans cette contrée dès la 18<sup>e</sup> *dynastie* et maintenue surtout par la 19<sup>e</sup><sup>2</sup>, omeltant, si l'on veut, l'émigration courte et limitée qu'amena la révolte des Impurs<sup>3</sup>.

Si donc l'analogie ou même la ressemblance des deux races est un fait certain, ce n'est pas un fait originaire, et l'Égypte ne fut pas progressivement peuplée, à la suite de la Nubie, par un mouvement du sud au nord; mais au contraire une race plus civilisée, qui dès la 4<sup>e</sup> *dynastie* avait une administration et des arts<sup>4</sup>, ou plutôt qui n'a jamais connu l'état sauvage, et qui très-longtemps maîtresse de la basse Nubie ne put manquer d'y introduire ses croyances et ses mœurs. Et quand, plusieurs siècles plus tard, la décadence de l'Égypte l'eut ouverte à son tour à l'invasion nubienne; quand la *dynastie de Sabacon* régna sur Thèbes et sur Memphis, les mœurs égyptiennes durent réagir sur les conquérants avec d'autant plus d'intensité, que ceux-ci tout en conservant un fond de doctrines semblables, avaient pu descendre graduellement vers la barbarie à mesure que la domination égyptienne s'affaiblissait et disparaissait chez eux.

M. Ruppel l'avait entrevu, malgré la connaissance si imparfaite qu'on avait alors de ces événements et de ces dates; il admettait il y a trente ans au moins, cette influence des vaincus sur leurs maîtres, et il ajoutait: « Un renversement de fortune rejeta les Ethiopiens dans leur pays, mais le lien formé par la religion continua à se resserrer surtout par la protection dont elle fit jouir le commerce. Les princes étaient alors, comme aujourd'hui, dans cette partie de l'Afrique, les principaux commerçants de leur pays; et l'on chercha peut-

<sup>1</sup> V. Lepsius, *Briefe*, p. 253-4, 259, 261, et *Revue archéol.*, xiv<sup>e</sup> vol., art. de M. Champollion-Figeac.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 113, 239, 254, 256-7, 259, 263 et *Lettres* 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, de Champollion-Figeac.

<sup>3</sup> Manéthon, ap. Joseph., *Ant.*, l. 1, cap. 26-7.

<sup>4</sup> Un savant allemand a dit que l'on pourrait faire l'almanach royal du temps de Chéops avec les inscriptions tumulaires de la plaine des Pyramides.

être à affermir une religion qui donnait de telles garanties en élevant en Nubie ces temples égyptiens, dans lesquels on ne voit pas une déférence servile pour les règles architectoniques des maîtres<sup>1</sup>. » Or quel est le nom le plus ancien trouvé à Barkal, abstraction faite d'*Aménophis* et de *Ramsès* ? C'est précisément celui de *Tharaka*, le dernier des rois éthiopiens en Egypte<sup>3</sup>. Ruppel fait aussi observer que les Nubiens, dont les traits rappellent ceux des anciens Egyptiens, se servent d'une langue appartenant aux idiomes nègres.

Mais, dans tout ceci, il n'est question d'aucun pays au delà des cataractes du Dâr Robâtat : l'île de Méroé tout entière reste en dehors. A-t-elle été, avant les temps classiques, comprise dans l'empire de Barkalon-Napata ? Il est permis d'en douter ; les antiquités d'Assour ou de la ville de Méroé étant tout à fait étrangères par leurs dates, non-seulement aux ruines pharaoniques, mais encore à celles de Barkal<sup>4</sup>. Qu'il y ait eu, plusieurs siècles avant les Césars, et même avant les Lagides, un empire florissant dans la presqu'île, on ne voit pas de raison pour le nier ; mais il serait un peu téméraire de le confondre avec les Etats éthiopiens de la 25<sup>e</sup> *dynastie*, et l'on peut très-bien admettre que la civilisation égyptienne ait été portée dans ce royaume du sud par les émigrés du règne de *Psammitichus*, émigrés que peut-être le roi de *Napata* ne jugea pas prudent de garder chez lui, quand le monarque Egyptien poussait jusqu'à *Panopolis* (Ibsamboul) ses postes militaires et y plaçait une garnison grecque<sup>5</sup>.

Qu'on me permette ici une observation philologique : Strabon nous dit expressément que *Napata* était la capitale τὸ βασιλεῖον de cette reine Candace qui fut vaincue par le général romain Pétronius. Or quel était, chez les Egyptiens, le nom profane de Thèbes ou du moins des quartiers de la rive droite ? C'était A P-T (*le trône*)<sup>6</sup>, *Napata*, dont la position aujourd'hui

<sup>1</sup> *Reisen in Nubien*, etc., ch. 11.

<sup>2</sup> V. Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 65-70 ; Leps. *Briefe*, p. 239-40.

<sup>3</sup> Leps. *Briefe*, p. 240.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 147-8, 240.

<sup>5</sup> *Corp. inscr. græc.*, n. 5126.

<sup>6</sup> V. de Rougé, *Inscript. du tombeau d'Ahmès*, analyse des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phrases.

certaine <sup>1</sup>, était au pied du mont Barkal, et rappelle la même racine; l'N qui précède AP sera l'article pluriel Ne AP ou Ne AP-OU. (*les trônes*), locution qui a bien pu s'employer pour la ville elle-même (comme en grec Θηβαί). Sans doute alors l'article T devait disparaître, mais il faut bien admettre aussi que ce nom, transporté dans un pays où la langue égyptienne était tout au plus celle de la cour, a bien pu subir une anomalie grammaticale. Cette étymologie pourrait même être confirmée par la variante Ταυάπα, dont fait usage Dion Cassius lorsqu'il raconte la même expédition <sup>2</sup>. Il est probable qu'il avait sous les yeux, non pas un texte hiéroglyphique, mais quelque récit dont l'auteur connaissait le nom de cette ville sous la forme Te eN AP, ou Ti eN AP, *la ville ou la résidence du trône*. Or, si le nom même de la ville indique une résidence royale, n'est-ce pas une raison de préjuger qu'elle était l'ancienne capitale de l'empire sur lequel régna *Sabacon*?

Je ne veux pas dire pour cela que cet empire ne fut jamais réuni à celui de *Méroé*. Outre que le nom d'*Ergamène*, qui détruisit la théocratie dans la presqu'île, se retrouve là et à *Déband*, près de l'Égypte <sup>3</sup>, la tradition du pouvoir politique des femmes qui a survécu dans cette région à plusieurs siècles d'Islamisme <sup>4</sup>, rappelle d'une manière assez frappante les reines *Candaces* mentionnées par le vieux Bion <sup>5</sup> et par Pline <sup>6</sup>, tandis que la Candace de Strabon régnait sur *Pselcis et Napata*. On trouve d'ailleurs, au bourg d'*Amara*, entre Semuels et Saleb des colonnes qui présentent l'image d'une reine de Méroé <sup>7</sup>. Je dis seulement que les mœurs égyptiennes ont pu être *progressivement* importées dans ces différentes régions.

Enfin la race des *Bârâbra*, quelquefois appelés *Nuba*, qui remplit au moins la basse Nubie, d'Assouan à Dengola, est formellement distinguée par M. Lepsius aussi bien des Ethio-

<sup>1</sup> Ce nom y a été trouvé par M. Lepsius, p. 240.

<sup>2</sup> Dion Cassius, Liv. 5.

<sup>3</sup> Leps. *Briefe*, p. 112, 205.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 180-1; Cf. 194, 218.

<sup>5</sup> *Fragm. Hist., grec.*, t. IV, p. 351.

<sup>6</sup> *Hist. natur.*, VI-35.

<sup>7</sup> Leps., *Briefe*, p. 257. Cf. 204-5.

piens de la presqu'île que des Égyptiens eux-mêmes. Il a cru reconnaître dans les *Bischari*, race caucasienne, celle des habitants de Méroé<sup>1</sup>, et il pense que celle-ci avait avec les Égyptiens une origine commune, tandis que les *Barâbra* seraient arrivés plus tard dans la vallée du Nil<sup>2</sup>. Mais cette opinion ne l'empêche pas d'être convaincu que l'art éthiopien est une branche comparativement récente de celui de l'Égypte<sup>3</sup>, et du moment que l'on abandonne l'idée qui fait descendre le cours du Nil à la civilisation elle-même, le système qui le fait descendre aux populations ne repose plus sur rien.

Du reste, sans toucher à une discussion philologique dont je ne possède pas les premiers éléments et dont M. Lepsius s'est contenté, dans ses *lettres*, d'exposer brièvement les résultats généraux<sup>4</sup>, j'avoue que l'assimilation même du sang égyptien à celui de Méroé ne me paraît pas démontrée, non plus que la séparation complète des vieux Éthiopiens et des *Barâbras*. L'auteur en effet doutait fort lui-même que le déchiffrement des inscriptions de Méroé dût établir des rapports sensibles entre l'égyptien et la langue de ce pays ; il incline à croire qu'il y a beaucoup de sang éthiopien chez les *Barâbras*, et ne désespère pas, malgré quelques apparences, de vérifier cette observation par la comparaison des langues. Et, en admettant même ce qu'on ne sait pas encore, ce me semble, que l'idiome des *Bischari* explique seul l'éthiopien des inscriptions d'Assour, en admettant qu'il ait quelques rapports éloignés avec le copte, je me demanderais encore si le docte allemand n'a pas été un peu timide dans une induction, un peu téméraire dans une autre. D'un côté, en effet, la ressemblance ou l'analogie signalée par lui entre le type égyptien et celui de Méroé, il la fonde principalement sur les figures de rois et de reines sculptées sur les monuments de la presqu'île<sup>5</sup>; or, est-il bien légitime d'établir sur celui des rois le caractère

<sup>1</sup> Lepsius, *Briefe*, p. 264, 267. Cf. 132.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 251. Cf. 116-7.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 219, 221, 251.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 220, Cf. 117.



physique d'une nation civilisée par des étrangers ? L'Éolien Codrus ne régnait-il pas sur les Ioniens de l'Attique ? les Incas n'avaient-ils pas un type étranger au Pérou ? et la Russie n'est-elle pas gouvernée par une famille allemande, issue de Pierre de Holstein et de Catherine d'Anhalt ? D'autre part un souvenir involontaire des théories de Diodore, si bien réfutées par lui, n'a-t-il pas empêché M. Lepsius de tirer de ses propres opinions tout ce qu'elles pouvaient lui fournir, lorsqu'il a supposé que les *Barâbras* sont venus du S.-O., au lieu d'admettre qu'ils s'y sont étendus plus tard ? Lorsqu'il nous dit que le type égyptien a beaucoup emprunté à celui-là pendant la période des Hyksos, il affirme très-clairement que l'existence des *Barâbras* dans la basse Nubie est extrêmement ancienne. Et, si le nom et le type *nuba* se trouve au S.-O. de ce pays <sup>1</sup>, ne les trouve-t-on pas aussi au S.-S.-E. encore <sup>2</sup> ? Aussi bien que ce nom de *Berber*, demeuré celui d'une province où la langue des Arabes a remplacé celle-là, mais où les noms de lieu s'expliquent, dit-on, par celle de la basse Nubie ; sans oublier que le nom de *barbar* ou *berber* est celui sous lequel l'antiquité classique et le moyen âge arabe connaissaient une partie de la côte orientale d'Afrique <sup>3</sup>. Si dans cette dernière contrée le type est fort altéré, cela s'explique facilement dans une contrée depuis si longtemps ouverte au commerce maritime et d'ailleurs exposée aux invasions des Gallas. Enfin, si M. Lepsius lui-même interprète au moyen de la langue berber le nom fameux de *Méroé*, comme celui de la *Meraoui* de Caillaud (la *Mérae* de Ptolémée) ; s'il croit reconnaître dans cette race beaucoup de sang éthiopien et ne désespère pas de voir établir cette parenté par l'étude des langues, ne suit-il pas de tout cela, comme conséquence vraisemblable que cette race, si différente des vieux Égyptiens, avait peuplé toute

<sup>1</sup> V. Rüppel, ch. 17-18, et Lepsius, p. 266.

<sup>2</sup> Carte générale de Caillaud et son chap. 43. Les *Nouba* de Ptolémée (iv-7 (8) § 30), sont à l'O. du golfe d'Avallis qui se trouve au delà du détroit. Cf. 7, § 10.

<sup>3</sup> V. *Périples de la mer Érythrée*, § 7-12. — Ptol. i-17, iv-9. — Edrisi 1<sup>er</sup> climat, 5<sup>e</sup>, 6, et 7<sup>e</sup> section (traduct. d'Amédée Jaubert). — Aboulféda, tables 19 (traduct. de Reinaud). — Masoudy (traduct. d'Et. Quatremère : *Mémoire sur les Zendjes.*)

l'Éthiopie, qu'aucune tribu de cette contrée ne s'était fixée au nord des cataractes d'Assouan?

2 — Agatharchide. — Les sauvages d'Éthiopie.

Quelques faits épars mentionnés par les écrivains grecs du 5<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, touchant les peuples d'Éthiopie ne nous arrêteront pas ici, et les lacunes de cette histoire ne commencent à se remplir qu'en pleine époque Alexandrine. Le docte éditeur des *Petits géographes grecs*<sup>1</sup>, M. Ch. Müller, a établi, par quelques lignes de Photius et de Suidas, qu'Agatharchide avait vécu, dans sa jeunesse, avec les contemporains et les ministres de Ptolémée Philometor, et par les paroles d'Agatharchide lui même qu'il a pris part à la tutelle d'un jeune souverain à qui il a donné des leçons de philosophie et pendant l'enfance duquel il a administré les affaires publiques. Un ensemble de faits soigneusement étudiés par cet écrivain prouve que ce Ptolémée est Soter II, fils de Ptolémée Physcon, et il en résulte encore que l'ouvrage fut composé après l'expulsion de la reine mère. Ce qu'on n'a pas encore remarqué, que je sache, c'est qu'Agatharchide fait probablement allusion au voyage et au récent retour d'Eudoxe<sup>2</sup>, quand il parle des découvertes faites récemment dans les îles et sur les côtes de la mer Erythrée, et qu'il s'excuse auprès du lecteur de ne pas les faire entrer dans son travail, à cause, dit-il, de sa débile vieillesse. Si l'on se rappelle qu'Eudoxe avait été envoyé sous Cléopâtre à son premier voyage de découvertes et avec quelle injustice il fut traité à son retour, on ne se demandera pas quel intérêt Agatharchide avait à être malade, dans cette occasion-là.

Agatharchide s'étendait beaucoup sur les mœurs des peuples et les curiosités naturelles des contrées dont il parlait. Il s'attachait, avec beaucoup de soin, à décrire l'état des populations ichthyophages de la mer Rouge et principalement les moyens de subsistance de ces tribus qui menaient, à l'en

<sup>1</sup> V. les *prolégomènes* du 1<sup>er</sup> volume (Ed. Didot).

<sup>2</sup> V. sur les voyages d'Eudoxe un autre extrait du présent mémoire (*Revue archéol.*, mars 1860).

croire, une vie tout animale : « Ils n'avaient point de villes, » dit-il, on ne voyait chez eux pour demeures que des cavernes étroites et sinueuses <sup>1</sup>; ils ne connaissaient pas les premiers éléments de la vie civilisée (οὐτ'αὐτέχνην κατασκευῆς ὑπογραφῆν <sup>2</sup>) et ne se faisaient pas même des engins de pêche, se bornant à recueillir les poissons que le reflux laissait dans le creux des rochers <sup>3</sup>. Ils les faisaient cuire au soleil, pour les fouler aux pieds après en avoir détaché les arêtes, et les réduire ainsi en pâte qu'ils faisaient sécher <sup>4</sup>. En cas de tempête, qui selon l'auteur, rendait impossible même cette sorte de pêche, ou plutôt quand une pêche si peu industrielle ne suffisait pas à les nourrir, ils vivaient de coquillages ou du suc des arêtes qu'ils avaient amassées <sup>5</sup>. Les voyageurs ajoutaient, mais nous sommes dispensés de les croire, que ces malheureux ne buvaient que tous les cinq jours et alors se remplissaient d'eau à tel point qu'ils restaient appesantis comme des gens ivres <sup>6</sup>. Enfin il leur attribue une ignorance radicale du bien et du mal qui les aurait exclusivement livrés à leurs appétits physiques <sup>7</sup>. »

Agatharchide racontait encore, qu'au delà du détroit de Babel-Mandel il se trouvait une tribu d'hommes insensibles à la menace du fer et à l'injure comme à la pitié, et qui par une anomalie physique non moins incroyable, passaient leur vie entière sans boire <sup>8</sup>. On le voit : malgré la grande extension donnée sous Philadelphie et sous Evergète aux découvertes et à la colonisation dans les contrées du sud, le *Somâl* était encore le pays des fables, un siècle avant l'ère chrétienne. C'était aussi dans cette contrée que le même écrivain plaçait un peuple ayant conclu avec les *phoques* une alliance fidèlement observée de part et d'autre <sup>9</sup>. D'autres encore, qui se creusaient des

<sup>1</sup> Agath., D. 31-32.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 31, Cf. 39.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 32, Cf. 43.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 34.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 35-6.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 37-9.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 31.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 40-1, Cf. Diod. III-11.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 42.

habitations dans des tas de mousse battus par la vague<sup>1</sup>, abandonnaient froidement les corps de leurs compatriotes à la marée et aux poissons<sup>2</sup>.

C'était encore dans ces contrées lointaines que les navigateurs avaient découvert une tribu entourée du côté de la terre de rochers inaccessibles, et ignorant (à cette époque) l'art de la navigation; d'où certains Grecs n'étaient pas éloignés de croire que ces bonnes gens vivaient là depuis l'éternité<sup>3</sup>.

Pour suivre l'ordre d'Agatharchide en parcourant avec lui l'*Ethiopie intérieure*, disons d'abord quelques mots de la manière dont il comprenait le cours du Nil. Il savait que le fleuve forme des sinuosités multipliées, mais il plaçait à droite le plus marqué de ces détours<sup>4</sup>; ce qui est vrai, en un sens, du coude d'Abou-Hamed, puisque c'est celui dont l'angle est le moins ouvert, mais non celui dont la courbe est la plus étendue. Il croyait que, vis-à-vis de cette courbe, un golfe de la mer Rouge, pénétrant dans l'intérieur, interrompait l'aspect du désert par un isthme limoneux<sup>5</sup>.

Agatharchide ne désigne les peuples sauvages de cet immense bassin que par des épithètes empruntées à leur genre de vie. Les *Rhinophages* ou mangeurs de raclnes et de roseaux, habitaient, dit-il, après les *Ichthyophages* de l'*Astaboras*<sup>6</sup>, mais sans ajouter du reste ni de quel côté ils les bornaient ni quelle partie du fleuve baignait le pays des premiers : en général les indications topographiques étaient, à en juger par les extraits qui nous sont parvenus, très-défectueuses dans cet ouvrage. Je ne connais aucun voyageur moderne qui ait attribué un genre de vie semblable à aucun peuple d'Abysinie, mais un passage de Ritter nous met sur la voie de l'explication la plus probable de ce texte; il permet de croire, qu'ici comme ailleurs sans doute, Agatharchide a indiqué un

<sup>1</sup> Agatharchide, n. 44.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 45, Cf. 49.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 46, Cf. Diod. III, 19.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 23.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 23.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 50. — L'*Astaboras*, c'est le Taccarré.

peuple par une circonstance qui lui a paru caractéristique, sans prétendre résumer ainsi un tableau complet de ses habitudes : les abrégiateurs ont omis le reste. Ritter dit en effet : « Les *Kyks*, peuple qui habite la rive gauche du Nil (vers le 7° degré de latitude) dans une contrée fort riante, ont des mœurs si douces qu'étant en possession de nombreux troupeaux ils ne tuent jamais un mouton, mais vivent seulement de poisson, de blé, de racines et de laitage <sup>1</sup>. » Et le missionnaire autrichien *Knoblecher* ajoute en parlant du même peuple et de leurs voisins les *Noers* et les *Schilluks* <sup>2</sup>, que ces sauvages font usage pour leur nourriture, à défaut d'autres aliments, d'une plante dont il vient de donner la description et qui a pu être assimilée au roseau par les Grecs qui écrivaient sur des rapports transmis par une voie fort indirecte. Deux pages plus loin, il parle d'un végétal semblable à une très-petite pomme de terre et dont les nègres se nourrissent.

Knoblecher reconnaît aussi <sup>3</sup> aux *Schilluks* cette extrême agilité attribuée par Agatharchide aux *Hylophages* ou *Spermatophages* <sup>4</sup>, c'est-à-dire mangeurs de semences, mot qui doit s'expliquer peut-être par le fait dont je parlais dans la phrase précédente; *Caillaud* parle aussi de l'agilité des nègres de l'*Agáro*, voisins du Nil bleu <sup>5</sup>. Étendre jusque-là et surtout jusqu'au 7° degré de latitude et vouloir reconnaître précisément les *Kyks* ou les *Schilluks* dans les tribus que mentionne l'auteur grec, ce serait avoir le fanatisme de la géographie comparée; mais on peut étendre jusqu'au Nil-Blanc les traces actuelles d'un état social que l'écrivain grec a désigné seulement par quelques traits généraux. Tenons compte aussi des migrations probables des tribus qu'un tel genre de vie devait peu attacher à leur sol natal, et du mouvement de recul qu'a pu subir l'état sauvage devant le christianisme des Abyssins depuis 15 siècles et même devant celui des Nubiens au moyen

<sup>1</sup> *Ein Blick in das Nilquelland*, p. 25.

<sup>2</sup> *Reise aus dem weissem Nil*, p. 20-1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>4</sup> *Agath. n. 51. — Diod., III, 24.*

<sup>5</sup> *Voyage à Méroé*, ch. 39.

âge <sup>1</sup>. Les Arabes aussi ont pu le faire, et il est probable que les Turcs d'Égypte ont semblé vouloir le faire à leur manière, par la peur qu'ils en avaient.

A plus forte raison les migrations des peuples à vie aventureuse et errante, et les chasses d'éléphants dont parle ensuite Ritter, est aujourd'hui une occupation fort commune dans le Nil supérieur <sup>2</sup>, bien que Ritter ignore de la pêche et les mœurs pastorales.

Il écrivait presque aussitôt après les Turcs, et malheureusement peu d'années après, *Al-Buhārī*, qui confirme en beaucoup de points son langage <sup>3</sup>; devait le corriger en disant: « Ces nègres ont été traités avec tant de barbarie qu'ils doivent mieux aimer vivre en guerre avec les bêtes féroces et se nourrir de leur chasse, que de cultiver la terre, pour abandonner à d'autres le fruit d'un pénible travail <sup>4</sup>. » Quant aux éléphants, il est impossible de nier qu'ils fussent assez nombreux pour servir de nourriture à des tribus entières, quand Salt a vu déposer devant un prince Abyssin 63 trompes de ces animaux tués dans une seule chasse <sup>5</sup> et quand M. Trémaux a vu défilér dans un même jour près du Tomnat, deux troupes l'une de 132 de ces animaux et l'autre de 24 au moins <sup>6</sup>.

Si j'avais besoin d'arguments pour écarter des faits rapportés par Agatharchide l'application exclusive qu'on en vaudrait faire à une tribu, j'en trouverais un dans l'expression de *Comus*, par laquelle il désigne un peuple vivant à l'ouest des chasseurs d'éléphants <sup>7</sup>. Evidemment, il s'agit de la race nègre, qui se trouve en effet à l'ouest des sources du Nil-Bleu. Remarquons cependant, et ceci n'est pas sans intérêt peut-être

<sup>1</sup> V. Abdallah d'Assouan, dans les *Mémoires sur la Nubie* de M. Quatremère. V. n. 52-6. — Diod., III, 25-7.

<sup>2</sup> Ritter, *Ein Blick*, etc., p. 16.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Cf. 24-6.

<sup>4</sup> *Reise auf weisem Nil*, p. 12, 17, 18, 25, 27, 30.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>6</sup> Salt, *Voyage en Abyss.*, ch. 7.

<sup>7</sup> *Bulletin de la Société de géographie*, année 1850.

<sup>8</sup> Agath., n. 57.

peuple p, sans la question de la mobilité des caractères de race, que les traits physiques de celle-ci sont répartis avec une grande variété de types chez les peuples riverains du haut Nil <sup>1</sup>, où ils établissent des transitions multipliées entre les habitants du Soudan et les Sémites d'Abyssinie. Le nez épaté ne se trouve point chez les *Hélyab*, non plus que le front déprimé, les cheveux courts ni les grosses lèvres <sup>2</sup>, tandis qu'en général, après le *Fazogl*, « on trouve la race nègre proprement dite, » avec les cheveux crépus, les pommettes et les lèvres saillantes » et le nez déprimé, » sans néanmoins avoir « le front bas et » fuyant <sup>3</sup>. » Agatharchide place encore à peu de distance de là, au sud des chasseurs d'éléphants, les Ethiopiens *mangeurs d'autruches* <sup>4</sup>. Salt nous apprend que l'autruche représentée d'ailleurs dans une ancienne sculpture égyptienne <sup>5</sup>, se trouve encore dans les terres basses situées au nord de l'Abyssinie <sup>6</sup>. Elle se trouve aussi en grande quantité au sud de cette dernière contrée, dans le royaume de *Choa* <sup>7</sup>.

Rien d'in vraisemblable donc dans ce fragment d'ethnographie éthiopienne; mais en est-il de même de ce que dit Agatharchide dans les paragraphes suivants? C'est d'abord un peuple de petite taille et de couleur noire à qui l'auteur donne le nom d'*Acridophages*, parce qu'ils vivaient de sauterelles <sup>8</sup>: Diodore <sup>9</sup> dit qu'ils habitaient loin de la mer, sans s'expliquer autrement sur le lieu de leur résidence. Que les sauterelles existent en quantité innombrable dans l'est de l'Afrique et y dévastent les campagnes, le fait est bien connu <sup>10</sup>; que les indigènes en usent comme aliment (d'une certaine espèce au moins) on le sait encore <sup>11</sup>; mais la pensée d'Agatharchide est

<sup>1</sup> Jacobs, *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1856.

<sup>2</sup> Knobler, p. 27.

<sup>3</sup> Trémaux, *ubi supra*.

<sup>4</sup> Agath., n. 57.

<sup>5</sup> A Beit-Oually, Cf. Callaud, ch. 24, 43.

<sup>6</sup> 2<sup>e</sup> vol., appendice, 11.

<sup>7</sup> *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1841.

<sup>8</sup> Agath., n. 58.

<sup>9</sup> Diod., III, 29.

<sup>10</sup> V. Salt, *ubi supra*.

<sup>11</sup> *Ibid.*, ch. 4. — Maltebrun, ch. 161 de l'édit. de 1845.

qu'elles sont le fond même de la nourriture de ce peuple, et il attribue à ce genre de nourriture la mort précoce et cruelle qui atteignait l'un après l'autre les habitants de ce pays. On ne concevrait pas qu'un pareil fait, une fois constaté, eût continué à se produire, et que les Acridophages n'eussent pas cherché s'il le fallait une autre patrie; on ne peut admettre que comme temporaire ce que l'auteur grec a pris pour un état constant. Le dernier peuple qu'il connût au midi, était celui des *Cynamolges*, se nourrissant du lait de leurs chiens <sup>1</sup>.

Il reste enfin à dire quelques mots de ces *Troglodytes* qu'Agatharchide dépeint comme descendus au dernier rang de l'abjection physique et morale, n'ayant pas même ce respect des morts qui survit à tant de sentiments sociaux et s'amusant à défigurer à coups de pierre les cadavres de leurs compatriotes <sup>2</sup>. Ces peuples étaient pasteurs, et se faisaient la guerre au sujet de leurs pâturages. On les reconnaîtra si l'on veut dans les *Chilos* et les *Hasortas* de la côte d'Abyssinie. « Comme » les anciens Troglodytes, dit Malte Brun <sup>3</sup>, ces peuples habitent le creux des rochers ou des cabanes faites en jonc et » en algues. Pasteurs, ils changent de demeure selon que les pluies font éclore un peu de verdure sur ce sol brûlé. » Quant Agatharchide raconte que ces Troglodytes ne connaissent pas le sommeil, il est bien permis de ne pas le croire; mais, si l'on rejette comme une odieuse absurdité le suicide forcé ou le meurtre de leurs vieillards et de leurs infirmes on devra compter avec le récit suivant que Lepsius <sup>4</sup> tenait d'Osman Bey, « fixé depuis seize ans déjà dans la Nubie » méridionale, qui connaissait à fond les limites les plus reculées de l'empire de Méhémet-Ali, et qui assurément n'avait » jamais lu Agatharchide.

» Osman avait le premier aboli l'usage qui existait dans le » pays du Fazogl d'enterrer vifs les vieillards, quand ils devenaient faibles. On creusait un puits, et, au fond une entrée

<sup>1</sup> Agath., n. 60.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n. 61, 63.

<sup>3</sup> Livre 161. — Cependant Salt (ch. 6), n'a pas trouvé sur les flancs de Taranta les habitations de Troglodytes que Bruce prétendait avoir vues, et ne croit pas à leur existence.

<sup>4</sup> *Briefe*, p. 212-3.



» horizontale, ou l'on mettait le corps enseveli comme celui  
 » d'un mort, avec une écuelle de merisa, boisson faite avec  
 » du doura fermenté, une pipe, une pioche et une ou deux  
 » onces d'or, suivant la fortune de chacun, pour payer le nau-  
 » tonnier qui conduit les morts sur le grand fleuve, entre le  
 » ciel et l'enfer... Cette coutume d'enterrer vifs les vieillards  
 » se trouve aussi, comme je l'appris plus tard, continue  
 » M. Lepsius, chez les nègres au sud du Kerdosan. Là on met  
 » aussi à mort, de la même façon, les malades, les infirmes,  
 » surtout ceux qui ont une maladie contagieuse. *La famille du*  
 » *malade* lui représente *que personne ne voudra approcher de*  
 » *lui*, qu'il est malheureux et que la mort sera pour lui-même  
 » un avantage; qu'il retrouvera ses parents dans l'autre monde,  
 » où il sera sain et joyeux. On le charge de saluer les morts  
 » et on l'enterre, comme dans le *Fazogl*, ou dans un puits  
 » vertical. »

Que vous semble de « l'état de nature? »

FÉLIX ROBIOU.



## Traditions primitives.

## TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS  
RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,  
PENDANT LES ANNÉES 1860 ET 1861.

## PREMIER ARTICLE.

Nous continuons ici le *Tableau*, commencé en 1839, de tous les travaux et de toutes les découvertes faites dans l'histoire, la poésie, la littérature, la philosophie, les religions des peuples de l'Orient. Nous n'avons pas besoin d'en faire sentir de nouveau l'importance. C'est une révélation continue, et on peut dire providentielle, du berceau de l'humanité. Les lecteurs des *Annales* peuvent se vanter d'avoir suivi pas à pas, et d'avoir comme assisté à ces découvertes, guidés par un de ces savants qui, sans passion et sans préjugés, avec une sagacité incontestable et une érudition universelle, les font passer toutes sous leurs yeux. Nous remercions de nouveau ici M. Mohl, qui veut bien continuer à nous permettre de les emprunter au *Journal asiatique de Paris*. A. B.

1. — Progrès dans l'étude de l'*Histoire* arabe. — Édition du Coran avec les commentaires. — Résumé de la vie de Muhammed. — Histoire du Coran. — Biographie de Muhammed. — Textes qui se rapportent à l'histoire de la Mecque. — Histoire de Médine. — Histoire du kalifat. — Okba, le conquérant du nord de l'Afrique. — Histoire des Arabes d'Espagne.

Les *commencements de l'islam* ont été et continuent à être l'objet des travaux les plus persévérants et les plus variés des savants, et il ne peut en être autrement. La naissance de cette religion est un événement si considérable; les causes qui l'ont produite étaient, en apparence, si inférieures aux résultats qu'elles ont amenés; l'influence de l'islam est encore aujourd'hui, après douze siècles, si étendue, et il est si important d'en bien comprendre la nature, que tout ce qui peut en éclaircir l'origine et en expliquer la marche restera un sujet d'étude et de réflexions inépuisables; car chaque époque considère naturellement les grands faits de l'histoire sous un

point de vue nouveau, et des côtés, qui auparavant n'avaient frappé personne, apparaissent tout à coup sous un jour inattendu.

Les études sur le *texte du Coran* continuent. Deux nouvelles traductions en hollandais viennent de paraître <sup>1</sup>, et le capitaine Lees a réussi à mener à bonne fin, à force de sacrifices, de soin et de savoir, son *édition du Coran* <sup>2</sup>, accompagnée du *commentaire complet de Zamakschari*...

Zamakschari s'attache, dans son commentaire, surtout à la partie historique du Coran et aux légendes auxquelles Muhammed fait allusion, et la publication de M. Lees est d'autant plus à propos aujourd'hui, que la critique historique s'occupe du Coran sous de nouveaux points de vue qui soulèvent une foule de questions à peine effleurées auparavant.

L'opinion du moyen âge sur Muhammed était très-simple : elle se résumait dans l'épithète de grand imposteur, et tout était dit; les nuances et les détails paraissaient superflus quand il s'agissait d'un réprouvé. Plus tard, et à mesure que la puissance des nations musulmanes cessait d'inspirer des craintes, les opinions changèrent, au point que, dans le dernier siècle, on voyait en lui un législateur presque philosophe. De notre temps nous pouvons le juger sans haine et sans faveur, et, grâce à une série de travaux savants et sérieux qui ont paru depuis une vingtaine d'années, nous le jugeons avec une connaissance infiniment plus exacte des faits. On peut voir dans un *résumé de la vie de Muhammed* <sup>3</sup> que vient de publier M. Reinaud, où en sont arrivés les travaux de la critique historique sur ce sujet, et quels points restent encore à préciser dans le rôle que cet homme a joué dans le monde. Aujourd'hui on aime à observer en lui une grande manifesta-

<sup>1</sup> *De Koran, voorafgegaan door het leven van Mahomet*, van Dr. S. Keyser. Harlem, 1860; in-8°. — *Mahomeds Koran*, gefolgt naar de fransche vertaaling van Kasimirski, etc. door L. S. A. Tollens. Batavia (LXIX et 666 pages), 1859; in-8°.

<sup>2</sup> *The Quran*, with the commentary of Al-Zamakshari, entitled the *Kashaf* edited by W. Nassau Lees. Calcutta, 1861; in-4° (en six parties, formant deux volumes).

<sup>3</sup> *Notice sur Mahomet*, par M. Reinaud. Extrait de la *Nouvelle biographie générale*, avec quelques additions. Paris, 1860; in-8° (92 pages).

tion, ou, si on l'aime mieux, une grande aberration de l'*instinct prophétique* de la race sémitique, instinct qui a produit, surtout parmi les Arabes et jusqu'à nos jours, un si grand nombre de réformateurs semi-politiques et semi-religieux. On veut étudier dans l'islam la plus récente des grandes religions du monde, que l'époque où elle a paru rend plus accessible à l'observation et à la critique historique que toute autre. On veut connaître l'homme et son temps, et s'expliquer son succès; on veut pénétrer dans ce caractère mystérieux, suivre ses incertitudes, ses variations et ses doutes sur lui-même et sur sa mission; on veut faire la part de son enthousiasme réel et de sa conviction honnête, et celle des fautes et des fraudes auxquelles ses passions et sa position l'ont entraîné. L'Académie des Inscriptions a voulu, il y a deux ans, appeler l'attention des savants sur ces études, en proposant un prix sur l'ordre dans lequel les différentes parties du Coran ont été originairement composées, et tous ceux qui connaissent l'état de cette question, en apparence si limitée, savaient qu'elle contenait une foule d'autres questions pleines d'intérêt.

L'Académie reçut trois mémoires par MM. *Amari*, *Nœldeke* et *Sprenger*, entre lesquels elle partagea le prix, et dont un vient de paraître sous le titre d'*Histoire du Coran*<sup>1</sup>, par M. Nœldeke. L'auteur avait été obligé par les règlements de l'Académie, qui n'admettent que des mémoires en latin ou en français, de composer son ouvrage en latin; mais il a très-bien fait de le publier en allemand, car le latin est un triste interprète d'idées modernes, et l'on ferait bien de renoncer à une habitude que le monde savant abandonne tous les jours de plus en plus. M. Nœldeke traite dans son ouvrage du rôle de Muhammed comme prophète, de sa doctrine et des variations qu'elle a subies; de l'ordre dans lequel les différentes prophéties ont été prononcées, et des changements que leur rédaction a éprouvés du vivant de leur auteur; de la manière dont le Coran a été formé après la mort du Prophète, et de l'histoire du livre depuis ce temps. Ce n'est pas ici le lieu

<sup>1</sup> *Geschichte des Corans*, von Theodor Nœldeke. Göttingue, 1860; in-8° (xxxii et 358 pages).

d'entrer dans des détails sur les points que l'auteur a traités avec le plus de succès, mais on lira avec intérêt et profit un travail fait avec beaucoup de savoir et la critique la plus saine. Je crois que nous verrons aussi le *mémoire* de M. Sprenger, incorporé dans la *biographie de Muhammed*, que le monde savant attend avec impatience de la main de cet auteur, car c'est M. Sprenger qui, par ses recherches sur les véritables sources de la vie de Muhammed et sur les traditionnistes arabes, a donné une direction aux travaux sur ce sujet dont l'influence se sent dans tout ce qui a été écrit sur cette matière depuis plusieurs années.

A côté de ces travaux de critique littéraire et historique se continue la publication des textes qui en fournissent la matière. M. Wüstenfeld a fait paraître la 4<sup>e</sup> et dernière partie de la *biographie de Muhammed* par Ibn Hischam <sup>1</sup>, qui est la source principale de tout ce que les Arabes ont écrit sur la vie de leur prophète. M. Wüstenfeld a accompagné le texte d'une longue et curieuse dissertation critique et l'a fait suivre d'une ample collection de variantes. J'ai annoncé déjà plusieurs fois cette excellente publication, et je ne voudrais pas répéter ce que j'en ai déjà dit; je me permets seulement d'exprimer l'espoir que l'éditeur lui-même, ou, si ses nombreux travaux ne lui en laissent pas le loisir, un autre savant nous donne une traduction de cet ouvrage important.

M. Wüstenfeld a terminé, en même temps que la vie de Muhammed, une collection qui a une étroite liaison avec ce sujet, et qui comprend la *réunion des textes qui se rapportent à l'histoire de la Mecque* <sup>2</sup>. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> volume de cette collection avaient déjà paru antérieurement; l'éditeur a maintenant rempli la lacune qui restait, en réunissant dans le 3<sup>e</sup> volume un certain nombre d'extraits qui forment, en partie le complément, en partie la continuation des ouvrages com-

<sup>1</sup> *Das Leben Muhammeds nach Muhammed Ibn Ishak überliefert von Abd el Melik Ibn Hischam, herausgegeben von Ferdinand Wüstenfeld, 2 vol. in-8°. Göttingue, 1851.*

<sup>2</sup> *Die Chroniken der Stadt Mekka gessammelt und herausgegeben von E. Wüstenfeld. Vol. II, contenant des extraits des historiens El-Fakihi, El-Fasi et Ibn Dhuheira, et des tables de matières pour les trois volumes. Leipzig, 1859; in-8° (xxiii et 391 pages).*

plets d'*Azraki* et de *Cutbeddin* qui occupent les autres volumes. Il est bien connu que les Arabes sont les plagiaires les plus naïfs qu'on ait jamais vus; ils copient tout simplement leurs prédécesseurs, heureusement sans déguiser, quoique sans avouer leurs emprunts. Il est donc nécessaire et facile, quand on possède, comme dans le cas présent, les auteurs originaux, de les compléter; en tirant de leurs copistes, plagiaires et continuateurs, les faits nouveaux qu'ils ont pu ajouter; et c'est ainsi que M. Wüstenfeld a procédé et qu'il est parvenu à épargner bien des pertes de temps aux savants qui veulent étudier l'histoire de la Mecque. Il a ajouté à son travail un complément presque indispensable : c'est l'*histoire de Médine*, d'après *Samhoudi*<sup>1</sup>, auteur égyptien du 13<sup>e</sup> siècle, qui a composé un ouvrage très-détaillé sur cette ville pour intéresser le monde musulman à la reconstruction de la grande mosquée de Médine, qui avait été détruite par un incendie. M. Wüstenfeld en donne une analyse qui laisse seulement à regretter qu'elle ne soit pas plus détaillée, car l'histoire des deux villes saintes est des plus intéressantes; elle est indispensable pour l'histoire du khalifat, à cause du grand rôle que ces deux villes y ont joué, surtout dans les premiers temps de l'islam, et très-curieuse par le nombre de traits singuliers de caractère qu'elle nous révèle relativement à Mohammed, à sa famille et à ses successeurs.

Quiconque a étudié l'arabe connaît l'extrait d'une *histoire du khalifat*, intitulé *Al-Fakhri*, par lequel M. de Sacy commence sa Chrestomathie arabe, et l'on se rappelle certainement avec plaisir la manière aisée, élégante et agréable de raconter de l'auteur, dont on sait maintenant le nom, qui était *Ibn el-Thikthaka*. Depuis M. de Sacy, MM. Freitag, Cherbonneau et Reinaud ont contribué à mieux faire connaître l'auteur, qui était oublié en Orient, et dont l'ouvrage ne s'est conservé que dans un seul exemplaire, copié pour lui-même et corrigé de sa main, et se trouvant aujourd'hui à la Bibliothèque de Paris. On pourrait s'étonner qu'un auteur aussi distingué, et qui avait une si grande envie de se faire con-

<sup>1</sup> *Geschichte der Stadt Medina*, im Auszuge aus dem-arabischen des Samhudl, von Wüstenfeld. Göttingue, 1860; in-4° (162 pages).

naitre, ait été si négligée par ses compatriotes, si l'on ne voyait pas par son ouvrage qu'il était partisan passionné d'Ali, ce qui a dû le rendre odieux dans un pays généralement sunnite. Nous avons aujourd'hui une édition correcte de l'ouvrage entier, par M. *Ahlwardt*<sup>1</sup>, à Greifswalde. Le but de l'auteur est de faire un exposé des devoirs des princes, suivi d'une histoire du khalifat, depuis le commencement jusqu'à la fin, laquelle occupe de beaucoup la plus grande partie du volume, et paraît destinée à appuyer, par les enseignements qu'elle contient, les recommandations énoncées dans la première partie. Aussi l'auteur ne se contente-t-il pas de donner un résumé des faits, mais il montre une certaine liberté de jugement et entre quelquefois dans des détails qu'on ne rencontre pas ailleurs et qu'on ne pouvait espérer trouver dans un récit généralement aussi concis. C'est là que réside pour nous l'intérêt du livre, et M. Ahlwardt en a fait ressortir les traits caractéristiques avec beaucoup de grâce, et a réuni et discuté le peu qu'on sait de la vie de l'auteur.

JULES MOHL,  
de l'Institut.

<sup>1</sup> *El-Fachri*. Geschichte der islamischen Reiche vom Anfang bis zum Ende des Chalfats, von Ibn Etthiqthaqa. Arabisch herausgegeben nach der Pariser Handschrift von W. Ahlwardt. Gotha, 1866; in-8° (LXVI et 390 pages).

**BIBLIOGRAPHIE.**

**CATÉCHISME DU CODE NAPOLEON**, ouvrage destiné, par la forme nette, claire et saisissante des principes de la religion, à vulgariser la connaissance des lois françaises, par J. B. C. PICOR, docteur en droit, avocat à la Cour impériale de Paris, in-12, de 268 pag. — Prix 1 fr. — Paris, chez Eug. Pick, éditeur, rue du Pont-de-Lodi, 5.

La connaissance des lois qui nous régissent dans tous les actes de notre vie, est non-seulement d'une utilité, mais encore d'une nécessité indispensable. Combien de désagrémens, combien de pertes, combien de procès, combien d'injustices seraient évités si chacun connaissait exactement les droits et les devoirs que la loi lui donne ou lui impose ! Nous ne saurions trop recommander l'ouvrage de M. Picor, qui, en peu de pages et d'une manière concise, nette, l'on peut ajouter agréable, enseigne à chacun comment il peut légalement remplir ses fonctions de fils, de père, d'époux, de commerçant, etc. Les notions légales ordinairement un peu confuses, sont ici exposées sous forme de demandes et de réponses, d'où résulte une clarté qui les met à la portée de tout le monde.

**Étude des Langues, par S.-H. POSSIEN,**

1 volume in-8°.

AUGUSTE DURAND, ÉDITEUR, 7, RUE DES GRÈS.

Que de traités pour abrégé l'étude des langues ! et certes on fait bien de l'abrégé. Que de méthodes, ou plutôt que d'essais de méthodes pour simplifier ce travail ! Quel catalogue on pourrait en dresser ! depuis la méthode universitaire qui renferme toutes les autres, et n'est pas plus une méthode qu'une bibliothèque n'est un ouvrage, jusqu'à ces honnêtes gens qui, dans de belles affiches placardées sur les murs de Paris, promettent de nous apprendre à fond l'anglais ou l'allemand en 10 leçons dont ils voudront bien porter le nombre à 15 pour les intelligences les plus rebelles. Mais quoi ! pour acquérir l'usage d'un idiome ancien ou étranger, pour obtenir, non pas la science ou la pensée, mais le moyen d'y parvenir, faudra-t-il toujours s'enfoncer dans de longues et pénibles études, ou se livrer pieds et poings liés au charlatanisme ? Faudra-t-il suivre l'éternelle route tant de fois battue ou s'élançer en ballon ? N'est-il pas de chemin de fer qui *augmente la force et diminue la résistance* ?

M. S. H. Possien, professeur au collège Louis-Napoléon, de Compiègne, a essayé de tracer ce chemin de fer, d'en poser les rails, de l'affermir sur ses bases, et aujourd'hui, dans une *étude* publiée chez M. Auguste Durand, il cherche à en émettre les actions. Pour apprendre une langue, nous dit M. Possien, ayez un bon maître, un bon livre, une bonne traduction ; que le maître vous explique votre livre, de manière à ne vous laisser l'embarras d'aucune difficulté ; prenant ensuite vos deux textes, exercez-vous sur eux avec persistance ;



traduisez-le de toute manière, littéralement, librement, etc. ? Livrez-vous en quelque sorte à la fantaisie sur ce texte, sachez-le de mémoire, sans l'avoir appris par cœur :

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Quand vous aurez lu ainsi deux ou trois auteurs de la langue que vous voulez apprendre, vous serez étonné vous-même de la savoir presque entièrement. Oui, nous le croyons facilement, et nous voilà, grâce au système proposé par M. Possien, délivrés de tout ce fatras de dictionnaires et de grammaires, fléau de notre enfance, supplice de notre première jeunesse. Avec l'aide de son auteur et de son maître, l'élève apprendra la langue étrangère comme nous apprenons tous notre langue maternelle, grâce à notre mère, et l'élève aura sur le nouveau-né l'avantage de n'avoir à exercer son intelligence que sur des idées qu'il a déjà, du moins en partie, tandis que l'enfant doit se former à la fois et les idées et le langage qui les exprime.

Nous avons à combattre une prétention de M. Possien et une observation à lui soumettre. M. Possien a la prétention de mal écrire et nous lui disons : Quand on écrit avec chaleur, conviction, bon sens et esprit, quand on y joint une bonne dose de cette verve que les Anglais appellent *humour*, on ne peut encourir de reproche.

Voici notre observation : M. Possien pense qu'avec sa méthode on apprendrait mieux et plus rapidement les langues que par les méthodes actuellement en usage. — Nous sommes prêt à le reconnaître, mais les études classiques n'ont-elles pour but que d'arriver à balbutier quelques mots de latin ou de grec ? Non sans doute; il s'agit d'enseigner à l'élève à travailler, et aucun travail plus que la version telle qu'on la fait aujourd'hui n'est capable. . . . . Mais nous nous engageons témérairement dans la route déjà parcourue par Fénelon, Rollin, Bergasse et Mgr Gaume; ce sont là de bien grandes autorités; M. Possien est un homme de talent et d'expérience; qui décidera entre eux ? à coup sûr, ce ne sera pas nous.

E. C. DE L'HERVILLIERS.

**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**  
 Numéro 22. — Octobre 1861.

---

*Histoire de l'Église.*

**RECUEIL DE DOCUMENTS**

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU GOUVERNEMENT TEMPOREL DES  
 ÉTATS DU SAINT-SIÈGE,

Extrait des Archives du Vatican;

ou **CODEX DIPLOMATICUS DOMINII TEMPORALIS S. SEDIS** <sup>1</sup>.

---

Les *Annales*, comme on le sait, ont pour but principal de rectifier les jugements historiques portés sur toute l'antiquité, et principalement sur l'histoire de l'Église. Cette histoire a été falsifiée, calomniée, défigurée à plaisir. De là la fausse idée que l'on s'en fait, de là le plus grand nombre de ses ennemis. Mais voilà que les rectifications arrivent en grand nombre. Tous les jours on en voit apparaître ; il n'y a presque pas de cahier de nos *Annales* qui n'en contienne quelqu'une, et encore il s'en faut de beaucoup que nous puissions les enregistrer toutes. Mais nous ne saurions passer sous silence le grand travail du R. P. *Theiner* et le volume qu'il vient de faire paraître. C'est là de l'histoire pure et vraie, sans passion, sans système ; il raconte et en racontant il donne les pièces.

Ce travail appartient donc de droit aux *Annales*, et elles doivent le consigner dans leurs pages. Et pour faire comprendre la portée et l'importance des documents nouveaux introduits dans l'histoire de l'Église, nous ne pouvons mieux faire que de citer l'*introduction* mise en tête par le P. *Theiner* lui-même. On verra là, sinon les pièces elles-mêmes, ce qui est impossible à notre Revue, au moins la matière de ces pièces,

<sup>1</sup> Ce recueil n'aura pas moins de six volumes grand in-folio. Le tome premier, qui va de l'année 736 à 1334, vient de sortir de l'imprimerie du Vatican, et n'a pas moins de 632 pages à deux colonnes. On le trouve à Paris, chez Didot et chez de Michellis.

et l'on saura où les trouver quand on aura besoin de les consulter. Nous recommandons ce travail à toute l'attention de nos lecteurs.

A. BONNETTY.

« Dans la grande question qui de nos jours agite si profondément l'univers catholique au sujet du gouvernement temporel des Etats de l'Eglise, il se rencontre des hommes, même sérieux, qui croient pouvoir affirmer que les Papes, depuis la fameuse donation faite par Pepin au Saint-Siège, n'ont pas exercé, pendant les sept siècles suivants, un pouvoir réel sur les Etats qui leur furent assignés, ou pour mieux dire restitués, par cet acte célèbre. Ils proclament bien haut que le gouvernement temporel des Papes ne date que du commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Jules II et Clément VII, selon ces orateurs et ces publicistes, seraient les vrais et seuls fondateurs du gouvernement temporel des Etats du Saint-Siège.

» Pour excuser en quelque sorte l'erreur de ces savants, que par un scrupule de conscience nous ne voudrions pas accuser de mauvaise foi, il faut supposer qu'ils y ont été induits par l'ignorance des documents historiques relatifs aux actes gouvernementaux que les Papes ont exercés sur leurs Etats. Et cependant ces hommes instruits auraient pu avec facilité éviter cet étrange écueil, s'ils eussent seulement pris en considération que tous les empereurs d'Occident qui succédèrent à Charlemagne avaient confirmé aux Papes la donation de Pepin. Après ce roi, et surtout après la translation de la dignité impériale de la maison de France à celle d'Allemagne, il s'était formé entre le Saint-Siège et les Empereurs des rapports intimes, dont la première condition était qu'aucun empereur d'Allemagne, en prenant en même temps le titre d'Empereur romain, ne pût être reconnu comme tel et recevoir des mains du Pape la couronne impériale, s'il n'avait pas, avant son couronnement, confirmé par serment au Saint-Siège la donation de Pepin et renouvelé les confirmations de cette même donation, faites par les empereurs ses prédécesseurs. Dans ces confirmations, les empereurs ne reconnaissaient pas seulement la donation de Pepin, mais ils juraient aussi de conserver aux Papes leurs Etats et de les défendre dans la possession

légitime et pacifique de leurs droits contre tous ceux qui tenteraient de les leur contester.

» Des actes si solennels et tant de fois renouvelés de la part des empereurs romains, soit de la maison de France, soit de celle d'Allemagne, ne devaient-ils point mettre hors de doute que les Papes, à dater de cette époque, ont été souverains véritables des Etats qui leur étaient garantis par les empereurs?

» Les hommes de bonne foi peuvent, sans beaucoup de peine, se procurer les documents qui renferment les titres authentiques en vertu desquels les Papes possèdent leurs Etats. Le protestant *Lunig* a eu le premier la pensée de réunir le texte des différentes confirmations des empereurs relatives aux Etats du Saint-Siège <sup>1</sup>. L'abbé *Gaetan Cenni* les a reproduites en les enrichissant de commentaires érudits et de plusieurs documents historiques assez précieux <sup>2</sup>. Il leur suffirait au surplus, pour être édifiés sur la question, d'ouvrir les *Annales de l'Eglise*, rédigées par l'immortel cardinal *Baronius*, de la Congrégation de l'Oratoire, et continuées par son digne confrère *Odoric Raynaldi*.

» La souveraineté temporelle des Papes étant donc constatée dans les formes les plus solennelles, il ne peut s'agir désormais que de prouver par des faits que les Papes, à partir de Pepin et de Charlemagne, ont réellement exercé le pouvoir. Or, ils l'exerçaient avec la même autorité et les mêmes prérogatives que les autres souverains. C'est ce qui apparaît de la manière la plus lumineuse, dès le moment que nous possédons les *Registres des Papes*, c'est-à-dire depuis Innocent III.

» Ces *Registres*, comme on le sait, contiennent, d'une manière plus ou moins complète, les actes officiels émanés des Papes sur les affaires religieuses de l'univers entier, et aussi les actes principaux relatifs au gouvernement de leurs propres Etats. Les pièces sont rangées dans un ordre plus ou moins chronologique, généralement à dater du jour du couronnement, point de départ du règne.

<sup>1</sup> *Codex Italiae diplomaticus*. Francofurti et Lipsiæ, 1726. In-fol. Tom. II, pag. 665 et seq.

<sup>2</sup> *Monumenta Dominationis Pontificiæ*, etc. Romæ, 1760. In-4, 2 vol.

» Les *Registres des Papes* sont la source la plus féconde et la plus véridique pour l'étude du Moyen Age; les historiens ne peuvent se dispenser de les consulter.

» Quand, au sortir de cette époque, on commença à dégager l'histoire des fables et des mythes qui la défiguraient et à l'asseoir sur ses bases véritables, à l'aide des documents authentiques et contemporains, seuls propres à dissiper les nuages qui l'obscurcissaient, on reconnut vite l'immense importance de ces *Registres*. Il s'ensuivit une grande révolution intellectuelle, qui se fit d'abord sentir de la manière la plus heureuse dans l'histoire de l'Eglise, et le monde savant est redevable de ce bienfait au cardinal Baronius et à son continuateur: Car, en vérité, qui parle encore aujourd'hui de ces fameuses *Centuries de Magdebourg*, rédigées cependant par les hommes les plus éminents de la Réforme, qui se promettaient, avec l'esprit d'orgueil propre à l'erreur, de pouvoir ainsi renverser la Papauté et l'Eglise catholique? Les volumes des *Annales* de Baronius réduisirent ces centuriateurs à un éternel silence, en les couvrant en même temps d'une honte ineffaçable.

» Aujourd'hui, comme aux jours de la Réforme, et plus encore peut-être qu'à cette triste époque, c'est à l'aide des *Registres des Papes* qu'il convient de poursuivre la haute mission de rétablir la vérité dans les faits de l'histoire. La philosophie impure du dernier siècle, dont malheureusement nous ressentons encore la funeste influence, cette philosophie, fille naturelle de la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle, a surtout porté ses ravages et sa profanation dans le sanctuaire immaculé de l'histoire. Et certes il convient de se réjouir en voyant que de nos jours, par une disposition bien admirable de la divine Providence, ce soient les protestants eux-mêmes qui aient fait les plus nobles efforts pour ramener l'histoire du Moyen Age à ses sources vraies, et que ce soit précisément aux *Registres des Papes*, jadis traités par eux avec un souverain mépris, qu'ils donnaient la plus grande attention pour les produire dans leurs magnifiques recueils historiques.

» Deux grandes nations, l'Allemagne et l'Angleterre, à peine remises de l'ébranlement produit par la terrible catastrophe de 1793, ont frayé les premières la route pour cette réforme de

l'histoire. La *Société historique de Francfort-sur-le-Mein*, fondée par les savants avec le concours des gouvernements d'Allemagne, a donné le plus grand élan aux fortes études historiques, élan qui a été suivi en même temps par l'Angleterre. Les *Scriptores Rerum Germanicarum*, publiées par *Pertz*, et les nouvelles éditions du *Monasticum anglicanum* et des *Acta et Fœdera Magnæ Britannicæ*, en portent le témoignage, car ils contiennent des milliers de lettres inédites des Papes, extraites, par une faveur insigne de Pie VII, de Léon XII et de Grégoire XVI, de leurs *Registres* conservés dans les archives du Vatican.

» Depuis Innocent III, les documents relatifs aux affaires générales de l'Eglise et même au gouvernement temporel du Saint-Siège sont nombreux. Ils le sont beaucoup moins avant cette époque, surtout ceux qui concernent les actes gouvernementaux et administratifs. En effet, les *Registres* des anciens Papes antérieurs à Adrien I<sup>er</sup> ont tous péri, à l'exception de ceux de saint Léon I<sup>er</sup> et de saint Grégoire I<sup>er</sup>, qui ont porté également le nom de Grand. Depuis Adrien I<sup>er</sup> jusqu'à Innocent III, nous ne possédons que les *Registres* de Jean VIII et de Grégoire VII, et encore ces *Registres* ne contiennent-ils exclusivement que les actes purement ecclésiastiques : ainsi, dans le *Registre* de Grégoire VII, on ne trouve pas même une trace de la fameuse donation faite à ce Pape par la comtesse *Mathilde* et renouvelée par cette princesse en 1102 à Pascal II, donation cependant si incontestée, qui, nous le monterons dans une autre occasion, a été le sujet des plus terribles controverses entre les Papes et les empereurs de la Maison de Souabe. Naturellement on attachait un prix tout particulier à conserver les actes des Papes relatifs au gouvernement de l'Eglise, et combien de lacunes l'historien n'a-t-il pas encore à déplorer !

» C'est donc seulement par hasard que jusqu'à Innocent III, à la fin du 12<sup>e</sup> siècle, on découvre çà et là épars des documents prouvant l'exercice pratique du pouvoir temporel des Papes sur leurs Etats <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons été nous-même assez heureux pour rencontrer dans les *Registres des Papes* postérieurs des pièces relatives à cette époque primitive, par

» Pour remplir en quelque manière la lacune qui existe sur ce point, nous avons compulsé les recueils bien connus, l'un sous le nom de *Cencius Camerarius*, l'autre sous le titre de

exemple deux inféodations faites par Benoit X, en 1058, dans le duché de Ferme et dans le Ferrarais. (Voyez N. VIII et IX, p. 8, etc.) Ces pièces sont encore, sous le rapport ecclésiastique, d'un grand intérêt, puisqu'elles prouvent que le Pape Benoit X a été considéré par ses successeurs comme vrai Pontife romain, ce que les historiens de l'Eglise mettent en doute. Ce sont aussi les seuls documents qui émanent de ce Pape. Par une autre inféodation de Nicolas II, de 1060, conservée dans les *Registres de Grégoire XI* († 1378), nous apprenons que ce Pape avait acheté la terre de *Rocca Antiqua* avec toutes ses appartenances dans la Sabine, près de Rieti, pour l'incorporer aux possessions de l'Eglise de Rome, et qu'il l'a conférée ensuite *en fief*, au nom de cette même Eglise, à certaines familles nobles, sous des conditions assez généreuses. Voici cette intéressante pièce :

*Nicolaus Episcopus Servus Servorum Dei, Grimaldo Johanni presbitero, Benedicto Lupo presbitero, Uberto presbitero, Benedicto Dativo Judici, Martino filio Sabini, Hiito de Raymerio, Johanni de Albiza, Martino de Jehanne, Petro de Urro, Leoni de Lupo, Petro de Erlo, Omo de Martino, seu filiis et heredibus eorum atque consortibus quibuscumque ab eis advocatis in se inferius legenda in perpetuum.*

Cum officii nostri sit omnium ecclesiarum Dei utilitatibus invigilare, Romane tamen et Apostolice Sedis, cui auctore Deo presidemus, oportet nos commodis sollicitius studere. Quapropter Castellum, quod vocatur *Rocca de Antiqua*, quam a Grimaldo filio Benedicti de Obaldo cum omnibus appendiciis et pertinentiis suis sancto Petro perpetuo jure acquisimus, tibi et ipsis consortibus, et hiis atque aliis in eadem re advocatis a vobis, seu filiis et heredibus vestris per hujusmodi nostri privilegii paginam concedimus et confirmamus, atque imperpetuum eo modo ac tenore corroboramus, ut eam cum appendiciis ejus domibus pro posse reedificetis, et habitatores ibi, quantos potestis, advocetis, et singuli vestrum per domos et familias, quique secundum quantitatem possibilitatis sue annualiter persolvatis pensionis nomine in Pascha resurrectionis Domini beato Petro, et nobis ac successoribus nostris vos et heredes ac successores vestri, majores scilicet, denarios duodecim, inferiores autem retrogradu octo denarios, tercio denarios sex, quarto denarios duos, necnon et fodrum facietis et placita fideliter observetis nobis et successoribus ac nunciis nostris.

Et pro ipsis rebus sitis in Territorio Sabinensi statuimus quoque et apostolica auctoritate sancimus, ut sitis sub apostolice defensionis protectione quieti et ab omni molestatione et infestatione securi, nec alicui Imperatori, Ducl, Marchioni vel Comiti subditi, sed ut amodo Romane et Apostolice Sedis vel vicario ac nunciis suis subiecti.

Si qua igitur persona magna aut parva contra hujusmodi privilegii paginam ire presumpserit, sciat se anathematis vinculo innodandum. Et insuper, si quis vestrum aut successorum vestrorum, aut aliquis vestrum seu heredum, successorumve aut consortium vestrorum hec omnia, que pacta et statuta sunt, non observaret, noverit se compositurum per unamquamque domum aut familiam

*Liber privilegiorum S. Romanæ Ecclesiæ.* Le premier de ces recueils, selon l'opinion reçue des savants, date du 13<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il ait été continué postérieurement et à plusieurs reprises, et le second a été écrit à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. C'est en effet le grand pontife Sixte IV qui a le premier conçu la pensée de réunir en un seul corps tous les documents qui concernaient les droits imprescriptibles que les Papes avaient non-seulement sur leurs propres Etats, mais encore sur les Etats des autres souverains, principalement en matière ecclésiastique. Le célèbre *Platina*, bibliothécaire du Saint-Siège, a rédigé ce précieux recueil; mais on doit regretter qu'on y ait mis si peu d'ordre et que les originaux aient été copiés avec une si grande inexactitude. Ces détails se font encore sentir davantage dans l'informe recueil de *Cencius Camerarius*. Aussi, chaque fois qu'ils existaient, nous sommes-nous attachés à reproduire les originaux.

» Une autre source bien importante et riche en détails très-curieux sur l'administration temporelle des Etats du Saint-Siège, sont les *actes des syndics des communes et des grands feudataires*, dont plusieurs se sont conservés, ainsi que les livres qui contiennent un *compte rendu assez exact et parfois minutieux des dépenses et des revenus de la Chambre apostolique*. Dans ces documents on trouve encore des détails relatifs aux impôts publics, soit en argent, soit en nature, fondés plus ou moins sur le système des dîmes ecclésiastiques. Le plus ancien de ces comptes rendus, fort incomplet cependant, *date de Boniface VIII*, en l'année 1299.

» Ces livres, appelés *Liber exituum et introituum*, se multiplient sous les Papes d'Avignon. C'est aussi à dater de cette époque que nous possédons sur le gouvernement et l'admi-

auri optimi libram unam: qui vero pia devotione observator esse studuerit, precibus apostolorum principum Petri et Pauli peccatorum suorum omnium ab omnipotenti Deo veniam eterne retributionis consequatur et gloriam.

Scriptum per manum Octaviani scriniarii et notarii sacri Palatii in mense Aprilis, Indictione XIII. Datum Rome XIII Kalendas Martii, Anno ab Incarnatione Domini nostri Jhesu Christi M LX, per manus Humberti sancte Ecclesie Silvecandide episcopi et Apostolice Sedis Bibliothecarii, Anno secundo Pontificatus Domini Pape Nicolai secundi, Indictione XIII.

*Ex Reg. orig. Gregorii PP. XI. Tom. XXIX, Cod. Chartac. fol. 158.*



nistration des Etats-Pontificaux une abondance de documents bien plus grande que sous les Papes résidant à Rome. Cette circonstance s'explique aisément, par la raison que les Papes d'Avignon ne pouvaient, comme ceux résidant à Rome, décider les petites contestations qui s'élevaient assez souvent entre les communes et les feudataires. L'accès de la Cour de Rome étant facile et commode, une quantité d'affaires s'arrangeaient verbalement avec le Pape, en présence des parties. Lorsqu'au contraire la Cour de Rome se tint à Avignon, tout dut se faire par écrit, et on ne recourut personnellement à son audience que dans les affaires d'un intérêt majeur, à cause du peu de sûreté des routes dans ces temps de discorde civile, et des grands frais, conséquence naturelle de ces voyages.

» Une autre source de documents appelés *Condemnationes et Compositiones*, n'est pas moins intéressante pour le sujet qui nous occupe. Ces *Condemnationes et Compositiones* sont des actes judiciaires émanant des légats du Saint-Siège et des recteurs ou présidents des différentes provinces des Etats du Pape, sorte de Code pénal pratique qui nous découvre l'état moral de la société.

» Plusieurs autres documents nous ont fourni des renseignements curieux et tout nouveaux *sur la composition et la solde des troupes au service des Papes*, troupes nécessaires pour maintenir l'ordre public et pour abaisser l'orgueil des communes, qui tantôt refusaient de payer le cens dû, ou les condamnations subies, et tantôt faisaient la guerre entre elles pour des territoires qu'elles prétendaient leur appartenir ; troupes nécessaires encore pour abattre l'audace des grands feudataires qui, trop souvent, comme il arrivait de même dans les autres gouvernements séculiers, ne cherchaient qu'à se soustraire à la souveraineté du Saint-Siège et à se rendre indépendants en invoquant le plus ordinairement la faveur des empereurs d'Allemagne.

» Telles sont les sources où nous avons puisé les documents que nous publions dans ce volume, qui sera bientôt suivi d'un *second*, embrassant les pontificats de Benoît XII, de Clément VI, d'Innocent VI, d'Urbain V et de Grégoire XI, jusqu'au grand schisme d'Occident. Toute cette longue époque,

qui commence à la *donation de Pepin* et qui dure pendant *sept siècles entiers*, forme un ensemble qui ne peut être séparé, à cause de la nature des rapports sociaux développés sous le système féodal dans le cours de ces siècles. Aussi aurions-nous souhaité pouvoir renfermer les documents de toute cette époque dans un seul volume, mais bien que nous nous soyons restreints aux choses les plus essentielles, les matériaux se sont tellement accrus que nous nous sommes vus obligés d'en faire deux volumes séparés.

» Nous aurions désiré également présenter dès à présent un juste développement sur tous les sujets que nous venons à peine d'indiquer. Nous le ferons d'une manière plus convenable au commencement du second volume.

» Dans ce *discours préliminaire*, nous jetterons d'abord un coup d'œil rapide sur l'origine de la puissance temporelle des Papes, du moment où l'Eglise, à peine sortie des catacombes, eut acquis une existence publique. Nous montrerons comment cette puissance s'est formée, par un concours de circonstances merveilleuses, par une sorte de loi invisible, et, disons-le hautement, par une admirable disposition de la divine Providence, pour le plus grand bienfait de la religion, de la société, et aussi pour le salut et la gloire de l'Italie. Ce temps peut se nommer la *première époque* de la puissance temporelle des Papes.

» Nous examinerons ensuite les *donations* de Pepin, de Charlemagne et de leurs successeurs jusqu'à Henri III, depuis 756 jusqu'à 1040. Ce temps est la *seconde époque* de la puissance temporelle des Papes, lorsque cette puissance encore incertaine était souvent contestée par les grandes familles de Rome et des provinces appuyées malheureusement par les Empereurs. On reconnaîtra que la donation de Pepin doit se dire plus justement une *restitution*, mot employé au surplus par l'empereur Louis le Débonnaire <sup>1</sup>. C'est une donation, en ce sens seulement que les Papes, impuissants à défendre les Etats qu'ils possédaient, se firent mettre dans la possession légale de ces

<sup>1</sup> Exarchatum, quem.... Pipinus rex... et genitor meus Carolus imperator B. Petro et predecessibus vestris jamdudum per donationis paginam restituerunt, etc. (Voir la pièce N. 3 de notre *Cod. diplom.*, p. 3.)

mêmes Etats, qui, dès ce moment, pour nous servir du langage de nos publicistes, se trouvèrent placés sous la sauvegarde du droit public. Par un juste sentiment de reconnaissance, les Papes se plurent à donner à cet acte de justice le nom de *donation*, et les empereurs s'empressèrent d'accepter un titre qu'ils devaient opposer aux Papes, pour leur rappeler les services rendus, pour leur en demander et en exiger, même parfois au détriment de l'Eglise, de tristes et douloureuses récompenses.

» Heureux les empereurs, si l'esprit généreux de *Pepin* se fût transmis et perpétué en eux ! On admirera toujours la réponse de ce roi à l'ambassadeur de l'empereur grec, qui tentait par tous les moyens, par promesse et par ruse, de lui persuader de rendre à son maître, le souverain de Bysance, les provinces restituées au Pape.

« *Aucune raison*, lui disait-il, entouré dans le camp de Pavie » de la noble phalange de ses guerriers victorieux, *aucune* » *raison ne sera capable de me faire enlever de nouveau ces provinces* au pouvoir du Bienheureux Pierre et au droit de l'Eglise de Rome et au Saint-Siège apostolique. Je l'assure par » serment : je n'ai pas entrepris si souvent ces combats pour » la *restitution* des Etats au Pape en vue de quelque faveur » humaine, mais par mon seul amour envers le Bienheureux » Pierre et par le désir d'obtenir ainsi le pardon de mes péchés. » *Aucun trésor du monde ne pourra donc m'engager à enlever* » au Bienheureux Pierre ce qu'une fois je lui ai offert. »

» La dignité du patriciat des Romains, conférée par *Adrien I<sup>r</sup>* à Charlemagne, toute sublime qu'elle fût dans son origine, apporta bientôt des conséquences funestes pour la Papauté, en entravant malheureusement, du vivant même de Charlemagne, le libre exercice de son pouvoir temporel.

» Par un égal malheur, les empereurs s'attribuèrent, dans leurs confirmations des donations de *Pepin*, les mêmes droits sur l'élection et la confirmation des Papes, que les empereurs de Bysance avaient déjà exercés. Les Papes durent fléchir sous cette nécessité, en attendant des temps plus propices, qui leur ménageassent la possibilité de briser cette chaîne aussi pesante que dangereuse.

» La confirmation des Papes, revendiquée par les empereurs, était un reste, sans doute, de l'ancienne coutume de l'Eglise des premiers siècles, où les évêques furent élus presque généralement par le concours du clergé et du peuple. Tout vénérable que fût ce principe, il n'en a pas moins apporté les plus grands maux à l'Eglise au sortir même des catacombes. Nous l'avons déjà montré dans une autre occasion <sup>1</sup>. C'est par une application de ce principe que l'Eglise a été amenée insensiblement à son plus grand avilissement, venu à son comble dans le 11<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle fut envahie par la simonie et le concubinage de ses ministres. Le Siège suprême de Rome a, lui aussi, subi les mêmes phases que tous les autres sièges épiscopaux d'Occident; ils étaient, dans ces tristes jours, au pouvoir des souverains et des nobles, qui, pour s'enrichir des biens de l'Eglise, mirent, à peu d'exceptions près, les hommes les plus indignes sur les vénérables trônes de la chrétienté.

» Les grands papes du 11<sup>e</sup> siècle connurent ce triste état de choses et tentèrent d'y porter remède. *Clément II* (28 déc. 1046, — 9 oct. 1047), saint *Léon IX* (déc. 1048, — 19 avril 1054), *Victor II* (19 avril 1055, — 28 juillet 1057), et *Etienne IX* (2 août 1057, — 29 mars 1058), firent les plus généreux efforts, demeurés cependant inutiles, tant le mal était général et profondément enraciné!

» Mais c'est surtout *Nicolas II* qui, inspiré déjà par l'incomparable cardinal Hildebrand, depuis *Grégoire VII*, auquel il dut en grande partie son élection, fit le premier pas vers l'affranchissement de l'Eglise, en attribuant pour toujours aux cardinaux presque exclusivement l'élection du Pape. C'était attaquer le mal dans sa racine. La libre élection du Pape faite par le plus haut clergé de l'Eglise, par son sénat, le Sacré-Collège des Cardinaux, devait nécessairement conduire à la libre élection des Evêques par leurs Chapitres: œuvre sainte et gigantesque, qui sauva l'Eglise, et qui, entreprise par l'intrépide *Grégoire VII*, fut consommée par *Callixte II*, en 1123, dans

<sup>1</sup> *Lettere storico-critiche intorno alle cinque piaghe della Santa Chiesa del chiar. sacerdote D. Antonio de Rosmini-Serbatl. Napoli, 1849. Version française de M. l'abbé P. de Geslin, etc. Avignon, 1851.*

le fameux Concordat de Worms, fruit de la célèbre lutte soutenue par les Papes contre les Empereurs, communément appelée guerre des investitures.

» Les Papes ayant une fois repris leur liberté d'action, retrouvèrent dès ce moment leur légitime position, non-seulement vis-à-vis de l'Eglise universelle, mais aussi vis-à-vis de leurs propres Etats temporels. Chefs indépendants de l'Eglise, ils le devenaient sur leurs domaines par la marche irrésistible des événements. *Alexandre III*, le libérateur de l'Italie, consumma presque cette œuvre de l'indépendance des Etats du Saint-Siège, bien que les deux *Frédéric* de la maison de Souabe, tout en la reconnaissant et la confirmant dans les formes les plus solennelles, la contestèrent néanmoins souvent, mais toujours en vain. Les Papes sortirent victorieux encore de cette lutte orageuse, qui, pour le bonheur de l'Eglise et de la chrétienté, se termina à l'avènement de *Rodolphe de Habsbourg* au trône impérial d'Allemagne. Ce grand empereur, digne émule de *Pepin*, renonça entièrement et sans arrière-pensée à toutes les anciennes prétentions des empereurs ses prédécesseurs sur le gouvernement temporel du Saint-Siège, en le reconnaissant dans la forme la plus entière, comme aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait.

» Pour donner à cet acte la solennité la plus grande, et même plus de force légale, il le fit confirmer en 1279 par les princes de l'empire <sup>1</sup>, ce que d'ailleurs *Frédéric II de Hohens-*

<sup>1</sup> Qu'il est beau, le langage de ce temps ! Laissons parler ces hommes de foi :

« *Nous, princes électeurs du Saint-Empire romain, à tous ceux qui verront la présente :*

La mère Eglise de Rome embrassant depuis longtemps l'Allemagne d'un amour quasi fraternel, l'a honorée d'une dignité terrestre, dont le nom est au-dessus de tout nom, parmi les pouvoirs temporels. Elle y a établi des princes comme des arbres choisis, a répandu sur eux des grâces particulières, et leur a ainsi donné cet accroissement d'une admirable puissance, afin que soutenus par l'autorité de cette Eglise, ils fissent germer par leur élection comme une semence précieuse celui qui devait tenir les rênes de l'Empire romain. C'est lui qui, à la volonté de ce dernier, prend et dépose le glaive matériel, afin qu'aidé par son secours, le Pasteur des pasteurs donne la paix et la vie aux brebis qui lui sont confiées, en les protégeant de son glaive spirituel, et qu'avec le glaive temporel il réprime et corrige, punissant les coupables, honorant les bons et les croyants.

Afin donc que toute cause de dissension et de scandale ou même toute occa-

*tauffen* avait fait aussi, quoique moins solennellement, dans la grande Diète de Francfort-sur-le-Mein, en 1220. Dès ce moment, l'intégrité et l'inviolabilité des Etats du Saint-Siège devenaient une loi sacrée de l'empire et même de la chrétienté tout entière, puisque les empereurs allemands résumaient en eux, selon l'idée sublime du Moyen Age, la suprême advocatie de l'Eglise et la protection de tous les royaumes chrétiens, idée que la mesquine et aride réforme du 16<sup>e</sup> siècle a détruite.

» L'exemple de *Rodolphe de Habsbourg* fut suivi par ses successeurs. La dernière et malheureuse lutte de *Louis de Bavière* sion de froideur disparaisse entre cette Eglise et l'Empire, et que ces deux glaives établis dans la maison du Seigneur, unis par une juste alliance, puissent concourir à l'utile direction du gouvernement du monde, et afin que notre volonté et nos actes montrent que nous sommes des fils dévoués et pacifiques nous qui sommes tenus à défendre ensemble dans notre amour l'Eglise et l'Empire, tout ce qu'à notre très-saint Père et seigneur le pape *Nicolas III* et à ses successeurs et à l'Eglise romaine, notre seigneur *Rodolphe*, par la grâce de Dieu roi des Romains, toujours auguste, a reconnu, confirmé, ratifié, innové, donné de nouveau, déclaré ou concédé, juré, fait ou accompli par acte spécial ou par quelque autre écrit, en quelque terme que ce soit, au sujet des reconnaissances, ratifications, approbations, innovations, confirmations, donations, concessions, faits ou gestes, tant des autres empereurs et rois des Romains ses prédécesseurs que de ce roi lui-même, et spécialement au sujet de la fidélité, obéissance, honneur, révérence que les empereurs et rois des Romains doivent rendre aux Pontifes de l'Eglise de Rome et à l'Eglise elle-même, comme aussi au sujet des possessions, prérogatives et droits de cette Eglise, notamment sur toute la terre qui s'étend de Radicofani à Ceprano, la Marche d'Ancône, le duché de Spolète, la terre de la comtesse Matilde, la ville de Ravenne et l'Emilie, Bobbio, Cesene, Forlimpopoli, Forli, Faenze, Imola, Bologne, Ferrare, Commachio, Adria, Gabello, Rimini, Urbin, Montfeltre, le territoire de Bagno, le comté de Bretinore, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, Massa Trabaria avec les terres adjacentes et toutes autres appartenant à la susdite Eglise, avec tous les domaines, territoires et îles sur terre et sur mer, qui appartiennent en quelque manière que ce soit aux provinces, villes, territoires et lieux susdits, et aussi sur la ville de Rome et le royaume de Sicile, avec toutes les possessions de l'Eglise tant en deçà qu'au delà du cap de Faro, et aussi la Corse et la Sardaigne et les autres terres et droits appartenant à la susdite Eglise.

Nous..... approuvons et ratifions et à toutes et chacune des choses faites et à faire dans l'avenir par ledit roi, tous ensemble et d'une voix unanime, nous donnons notre assentiment et consentement, et nous promettons qu'en aucun temps nous ne viendrons contre toutes ou quelqu'une des choses susdites, mais que, selon notre pouvoir, nous ferons en sorte que toutes et chacune soient inviolablement observées. Et afin que notre volonté, etc. (Voir la pièce N<sup>o</sup> 393, page 247.)

ne put porter atteinte à la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

» Cette heureuse pacification entre le sacerdoce et l'empire, consommée par Rodolphe, est due aux sages et magnanimes efforts des papes *Grégoire X*, *Innocent V*, *Adrien V*, *Jean XXI*, et surtout *Nicolas III*.

» Nous appellerons alors les temps écoulés dans cette grande lutte, depuis *Henri III* jusqu'à *Rodolphe de Habsbourg*, la *troisième et dernière époque* des luttes pour l'indépendance du Saint-Siège, puisque depuis ce temps cette indépendance ne devait plus être contestée.

» Depuis ce moment, les Papes ont gouverné leurs Etats sans restriction, dans toute la plénitude de leur autorité. Pour s'en convaincre, il suffira de lire nos documents, à commencer de *Martin IV* (22 février 1281 — 28 mars 1285). Les papes d'Avignon, chose étrange, mais expliquée par les circonstances déjà indiquées, gouvernèrent avec bien plus d'autorité leurs Etats que ne le firent les Papes leurs prédécesseurs à Rome. *Jean XXII* fut bien plus souverain dans ses Etats qu'aucun des princes temporels de son siècle.

» Qu'on ne nous dise donc plus que *Jules II* et *Clément VII* ont été les fondateurs du pouvoir temporel des Papes. Ces tissus de mensonges historiques disparaissent comme un nuage léger devant l'éclat de nos documents. Que diront, par exemple, pour ne citer qu'un fait, les Ancônitaïns et les Bolonais, comme en général les Romagnols, auxquels, par d'insidieux mensonges, on persuade, comme on le fait accepter encore à l'Europe étourdie et crédule, que leurs provinces ne sont sous la puissance du Saint-Siège que depuis le 16<sup>e</sup> siècle, quand ils verront qu'elles lui ont déjà été soumises au temps d'*Innocent III*, sans parler des époques plus reculées encore? Les Bolonais surtout, malgré leur esprit remuant, qui les poussait souvent à usurper les terres des autres communes appartenant au Saint-Siège ou placées sous sa protection, étaient cependant si jaloux de demeurer sous le doux et paternel gouvernement des Papes, qu'en 1332 ils envoyèrent à Avignon leurs ambassadeurs conjurer *Jean XXII* de ne vouloir jamais permettre qu'ils passassent sous la domination d'aucun autre

prince séculier, et lui demander son appui contre les tentatives semblables à celles fomentées, comme ils s'en plaignaient, par les Visconti de Milan? Que diront-ils encore lorsqu'ils liront, qu'afin d'avoir un gage plus sûr pour l'accomplissement de leurs vœux ardents, leurs pères ont supplié en même temps le Pontife de quitter Avignon et d'établir son siège dans leur capitale?

» Avec la pacification du monde chrétien par l'extinction du schisme opérée au *Concile de Constance*, commence un nouvel ordre social. L'ancienne société va se dissoudre peu à peu, jusqu'à ce qu'elle vienne se briser en grande partie par la terrible révolution religieuse et politique du 16<sup>e</sup> siècle, qui reçut son complément dans la révolution de 1789. Cette époque formera un 3<sup>e</sup> volume déjà préparé, et qui paraîtra immédiatement après le 2<sup>e</sup>. Il sera de même accompagné d'un *discours préliminaire* où nous ferons voir comment et par quelles voies s'était aussi opérée dans les Etats pontificaux cette transformation sociale.

» Nous nous limitons dans ce *recueil* aux seuls Etats qui forment actuellement les possessions territoriales du Saint-Siège. Si Dieu nous donne la force et nous fournit les moyens pour exécuter cette entreprise, si honorable à l'Église et si utile à la science historique, nous traiterons dans des volumes successifs des autres Etats sur lesquels le Saint-Siège exerçait jadis la souveraineté, comme sur Parme et Plaisance, sur Avignon et le Comtat Venaissin, sur la Corse, la Sardaigne et sur le royaume des Deux-Siciles. Bien que dans les investitures faites par les Papes de ce royaume, ils en exceptassent toujours Bénévent et Ponte-Corvo, qui s'y trouvaient enclavés, et sont encore aujourd'hui possédés par le Saint-Siège, nous n'avons pas cru devoir détacher la question de ces duchés de celle du royaume des Deux-Siciles, et nous la traiterons dans le volume qui y sera relatif.

» La *publication de ces documents* détruira, nous l'espérons, bien des préjugés nourris et répandus jusqu'à présent, par l'ignorance ou par la mauvaise foi au sujet des Papes et du gouvernement temporel du Saint-Siège, préjugés terribles dont le célèbre *Muratori* lui-même n'a pas su s'affranchir, car,



après avoir cité ce grand nom, comment pourrions-nous descendre jusqu'à cette troupe innombrable d'écrivains dont l'ignorance n'a d'égale que l'audace, et qui ont pour principe honteux de calomnier, partout et toujours, le Saint-Siège apostolique ?

» Il est donc à désirer que les hommes sérieux fassent de ces documents une étude attentive, pour démasquer les calomnieux de profession, et surtout pour détromper ceux qui, peut-être involontairement, ont conçu de fâcheuses impressions contre le gouvernement temporel des Papes. C'est un beau service à rendre, fût-il encore seulement entrepris dans le but de la science, de la justice et de la vérité. Nous-mêmes nous aurions voulu prendre cette tâche si nous n'étions pas engagés dans d'autres travaux historiques considérables, dont le prompt achèvement est devenu pour nous un devoir de conscience. Nous sommes donc heureux de pouvoir annoncer en terminant que M. *Henri de l'Épinois*, ancien élève de l'École des Chartres de Paris, qui (nous soit-il permis de le dire sans blesser sa modestie), réunit à un parfait goût historique une science solide, un grand amour pour la vérité et une foi vive et ardente, veut bien se charger de cette noble tâche, qui ne peut que lui concilier la reconnaissance de l'Église et l'approbation de tous les amis de la vérité et de l'histoire.

» Aujourd'hui que le nombre des hommes généreux qui favorisent encore les lettres devient si minime en comparaison des siècles passés, il nous est bien doux de nous acquitter d'une dette de reconnaissance envers S. Ex. sérénissime Mgr le *landgrave de Furstemberg*, prince-archevêque d'Olmütz, qui, animé d'un noble amour pour l'Église, a voulu nous aider dans notre entreprise en nous fournissant pour l'impression de l'ouvrage les beaux caractères fondus à Prague par MM. Haase et fils.

» Rome, jour de l'octave de la fête des princes des Apôtres, 1861.

» Le P. AUG. THEINER, »

Prêtre de l'Oratoire.

---

**Ethnographie catholique.**


---

**DE L'UNITÉ D'ORIGINE DU GENRE HUMAIN**

EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE DE MM. NOTT ET GLIDDON

 (*Types of Mankind.*)
 

---

 QUATRIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

 CHAP. II. — *Des causes qui ont présidé à la formation des diverses races humaines.*

Nous nous sommes efforcé jusqu'à présent de démontrer que les différences qui séparent l'une de l'autre chacune des principales Familles humaines ne sont pas assez considérables pour nous permettre de leur attribuer une origine spéciale; il nous reste maintenant à rechercher à quoi tiennent ces différences et surtout pour quel motif nous ne voyons plus aujourd'hui se former de nouvelles races d'hommes. Serait-ce que les organes de l'homme plus souples dans ces premiers temps et doués d'une sensibilité extrêmement vive, se prêtaient plus facilement qu'aujourd'hui à toutes les modifications que tendent à leur faire subir l'action des agents extérieurs, ou bien devrions-nous voir ici, comme l'ont pensé certains auteurs, le résultat d'une intervention directe de la Divinité qui s'était plu à noircir la peau du nègre et marquer sa face du sceau de la bestialité en châtimement du crime de ses premiers ancêtres? C'est ce que nous proposons d'examiner dans le cours de ce présent chapitre.

On a longtemps cherché dans le climat, et dans le climat tout seul, l'explication des différences physiques qui séparent l'une de l'autre les races humaines. Cette explication est évidemment insuffisante et donne lieu aux plus graves objections. Ne retrouvons-nous pas en effet chez les Indous des rives du Gange des traits presque parfaitement Européens, et d'un au-

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article au numéro de septembre ci-dessus, p. 165.

tre côté, les naturels de Vandiémen, confinés dans une île aussi froide que le nord de la France, n'ont-ils pas gardé leur type Ethiopien et jusqu'à la couleur noire de leur peau, plus fidèlement que certaines tribus de l'Afrique centrale? Sans doute l'action exercée par une température extrême, par l'état atmosphérique, par l'air extérieur sur le corps de l'homme est considérable, mais pour qu'elle se puisse manifester dans toute sa force, il faut que d'autres causes d'un ordre tout différent viennent se joindre à elle et pour ainsi dire lui servir d'appui.

1° *Du genre de vie.* — Le premier et le plus puissant des agents modificateurs fut sans aucun doute le genre de vie adopté par chaque peuple, son état relatif de barbarie ou de civilisation, ses habitudes nomades ou sédentaires. Mais d'un autre côté, il est bien difficile d'admettre, malgré l'assertion de Buffon à ce sujet, que ce genre de vie lui-même ait été exclusivement subordonné à l'influence du climat. Partout, sous toutes les latitudes, nous rencontrons à côté l'un de l'autre des empires florissants et des tribus incultes et bruties, et d'ailleurs la même nation s'offre souvent à nous suivant les différentes phases de son existence, tour à tour ignorante, savante, grossière ou policée. Quoi qu'il en soit, examinons d'abord l'influence qu'a pu et dû exercer le genre de vie adopté par chaque peuple sur sa manière d'être, soit morale, soit physique; nous rechercherons ensuite quels motifs ont ensuite dû porter telle ou telle nation en particulier, à choisir tel genre de vie plutôt que tel autre. Le lecteur pourra se faire ainsi une idée des causes qui ont amené au sein de notre espèce ces profondes différences de mœurs, de traits physiques que nous y remarquons aujourd'hui.

Trois régimes principaux, trois états de société ont depuis les plus anciens temps partagé la race humaine, ce sont : 1° l'état purement nomade dans lequel l'homme ne possédant presque rien en propre et n'ayant aucune idée ni des travaux de la terre, ni de l'élevé des troupeaux, trouve dans la pêche ou la chasse tous les moyens de subsistance; 2° l'état pastoral dans lequel l'homme n'a point encore pris possession définitive du sol par l'agriculture, mais bien que nomade encore,

a déjà commencé cependant à faire quelques progrès dans la voie de la civilisation; 3° l'état sédentaire qui, à la vérité, peut se trouver uni comme chez les insulaires de la Polynésie ou quelques tribus américaines, à une organisation sociale fort rudimentaire, mais n'en est pas moins éminemment favorable au développement de l'industrie et aux progrès de la vie politique.

Nous prendrons comme type du premier de ces états sociaux, les misérables populations de la *Nouvelle-Galles*. Errants par bandes d'une cinquantaine d'individus, les *Australiens* des environs de Sidney semblaient dépourvus de presque tous les arts qui élèvent l'homme au-dessus de la brute. Également ignorants et de l'art de se loger et de celui de se vêtir, ils restaient constamment exposés aux intempéries des saisons et ne connaissaient d'autre abri que celui que leur fournissaient les arbres de leurs forêts. Chaque tribu possédait sa langue à part qui différait souvent beaucoup de toutes celles des tribus voisines. Toute l'industrie de ces malheureux sauvages consistait dans la fabrication de leurs instruments de chasse et de pêche. Chez eux, la dégradation physique marchait de pair avec la dégradation morale, leur crâne était à peine plus développé que celui de l'orang-outang; et ils étaient les plus laids de tous les hommes comme ils en étaient les plus grossiers.

Chez les peuples adonnés exclusivement à l'élevé du bétail, comme les *Tartares* et un grand nombre de tribus nègres, les modifications du type primitif sont souvent considérables. Le pasteur en effet ne saurait être sédentaire. Toujours en quête de nouveaux pâturages ou de sources d'eau douce, sans cesse contraint de regagner la montagne pour descendre ensuite dans la plaine, sa vie n'est plus pour ainsi dire qu'une émigration perpétuelle, et suivant les saisons, il lui faut changer de patrie, de climat, d'occupations, de nourriture; on conçoit sans peine les prodigieuses altérations de traits physiques et de conformation extérieure qui au bout d'un très-petit nombre de générations se doivent produire chez des hommes soumis à un pareil régime. Mais ce n'est pas tout encore. L'état pastoral est de plus un état d'isolement; entouré de ses enfants et de ses serviteurs, le possesseur de nombreux trou-

peaux n'entretient presque aucune relation avec le reste du genre humain. Surtout, il ne se marie guère que dans sa famille; or, les unions entre personnes unies par des liens de parenté même éloignés, de l'avis de plusieurs médecins expérimentés, sont une des causes les plus puissantes de dégradation soit physique, soit morale. Les infirmités de tout genre dont sont affectées certaines aristocraties du midi de l'Europe tiennent, assure-t-on, à ce que leurs membres, peu nombreux, ne s'allient jamais qu'entre eux. Nous devons attribuer à la même cause, la fréquence des épilepsies chez les anciennes familles patriciennes de la république de Raguse, et leur laideur proverbiale qui contrastait d'une manière frappante avec la beauté du reste de la population. Il résulte d'un travail statistique fait en Prusse que la folie y est moins commune parmi les Chrétiens que parmi les Juifs, parce que chez ces derniers les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs ne sont pas défendus.

Au contraire, les *Boranas* qui sont les nobles parmi les *Gallas* doivent, nous assure M. d'Abbadie, la supériorité de leur force musculaire, au soin extrême qu'ils apportent à ne jamais choisir leurs épouses dans leur propre famille. Enfin il n'est pas de fermier qui ne sache que les croisements entre animaux issus d'auteurs communs sont souvent inféconds.

Nous prendrons pour exemple de cet état mixte qui unit la vie du chasseur à celle de l'homme sédentaire, celui dans lequel nous trouvons aujourd'hui encore plusieurs des tribus de *Peaux Rouges*. Elles ont généralement conservé plus de beauté physique et de régularité dans leurs traits que les peuplades pastorales de l'extrême Orient. La vie du chasseur n'est pas aussi retirée ni aussi indolente que celle du pasteur; la nécessité de courir après sa proie, de la prendre à la piste ou de l'attendre aux lieux où elle doit passer, exige de l'Indien un effort perpétuel du corps aussi bien que de l'intelligence. La plupart des tribus américaines se livrent d'ailleurs à la culture de quelques plantes qui ne réclament ni trop de soin ni trop de travail, et résident à poste fixe dans de grands villages palissadés dont elles ne s'éloignent qu'au moment de leurs expéditions de pêche ou de chasse.

Enfin l'influence d'une civilisation avancée, bien qu'en général favorable à la conservation des types nationaux, n'en est pas moins quelquefois, elle aussi, un agent de modification actif et puissant. Il n'est pas besoin de rappeler ici les effets désastreux du travail des manufactures ou de l'excès des boissons alcooliques. Quelques médecins attribuent à cette dernière cause le changement qui s'opère dans le teint d'une partie des populations de l'Angleterre et de la France. Aujourd'hui dans toute la haute Normandie, les cheveux blonds et les yeux bleus deviennent, assure-t-on, aussi rares qu'ils étaient communs il y a un demi-siècle.

2° *De l'influence du climat.* — Nous venons de voir quelle est l'influence exercée sur le physique de l'homme par son genre de vie, ses habitudes et son état social. C'est par toutes ces causes réunies qu'il faut à notre avis expliquer le prognathisme des Nègres, la longueur démesurée des membres par rapport au corps, le développement de la face et celui de la masse encéphalique qui forment, à vrai dire, le caractère distinctif de toutes les races dégénérées. Le climat au contraire n'opère que d'une manière secondaire et toute passive. Son action a besoin, comme nous l'avons fait observer plus haut, d'être soutenue par des influences d'un ordre tout différent. Sans doute, c'est la chaleur intolérable des régions tropicales qui a donné au Nègre ses cheveux courts et crépus, ses grosses lèvres, son expression de figure comparée par un naturaliste à la grimace d'un homme qui regarde le soleil. On remarque en effet chez les peuples méridionaux appartenant à la race blanche comme une légère tendance à se rapprocher du type éthiopien. Les Andalous, les Kabyles, ont les lèvres un peu plus charnues, la peau plus foncée, les cheveux plus courts et plus frisés que les nations du nord de l'Europe, mais il y a bien loin encore de ces faibles indices d'altération à un changement total de race, et si le Nègre n'avait pas été prédisposé par son genre de vie, ses habitudes sauvages, à céder presque sans résistance à toutes les influences physiques auxquelles il a pu être soumis, il ne différerait pas plus aujourd'hui de nous que n'en diffèrent l'Indou et le Sémite d'Abyssinie.

De même que le type nègre est le type propre aux races

tropicales, de même le *type Mongolique* semble s'être formé sous l'influence d'une température extrêmement basse. C'est une chose bien connue de nos paysans que le vent d'hiver a pour effet de resserrer et de relever l'angle externe de la paupière. Or, les tribus altaïques qui vivent le plus au nord sont celles aussi qui offrent les traits mongoliques les plus prononcés, par exemple les Lapons et les Samoyèdes du nord de la Russie, chez lesquels le type de race jaune est infiniment plus prononcé que chez les Finnois et les Tatars de la Russie centrale. Enfin les Esquimaux, bien qu'appartenant par leur langue à la même race que leurs voisins du sud, les Peaux-Rouges, doivent cependant à leur séjour au milieu des glaces polaires, cette structure pyramidale du crâne, ces yeux bridés, cette chevelure raide et cassante qui les rapprochent d'une manière si frappante des peuples de l'extrême Orient.

Il est à remarquer, en effet, que les traits du Mongol diffèrent encore plus des traits du Nègre que de ceux de l'Européen. Les seuls caractères communs aux deux premières races que nous venons de citer, à savoir le prognathisme et la rareté de la barbe, tiennent à des causes toutes spéciales, telles que le retour à la barbarie ou l'affaiblissement du système pileux qui se manifeste également sous les climats brûlants et dans les régions polaires. Au contraire, les différences abondent. Tandis qu'elles sont médiocrement développées chez l'Européen, les arcades zygomatiques sont très-écartées chez le Tatars, rétrécies chez le Nègre; la chevelure de l'habitant de la haute Asie est raide et longue, celle de l'Africain est au contraire courte et crépue. L'Européen a l'angle externe de la paupière parfaitement droit; chez le Mongol, cet angle se relève pour s'abaisser chez l'homme de race noire. L'on sait d'ailleurs que les mulâtres de Blancs et de Noirs ont toujours les cheveux crépus; au contraire, ceux de Nègres et de Mongols ou même d'Américains, possèdent une chevelure longue et frisée. La conclusion la plus naturelle à tirer de ces faits, c'est que si les habitants des régions tempérées ont gardé leur type primordial, le type caucasien, les races mongole et éthiopienne se sont formées chacune de son côté sous l'influence de climats opposés et extrêmes.

Enfin le voisinage de la mer paraît avoir eu pour effet de prévenir les écarts trop considérables du type primitif en mettant obstacle aux variations extrêmes de la température. (On sait que dans tous les ports de mer, le thermomètre marque une moyenne beaucoup plus constante qu'il ne le fait dans l'intérieur des terres.) D'ailleurs il offrait une ressource à l'industrie de l'homme, facilitait les relations commerciales et atténuait ainsi en partie du moins les désastreux effets du retour à la barbarie.

On remarque en effet que les Chinois qui habitent les rives de l'Océan Indien sont moins éloignés du type Européen que ne le sont les pasteurs de la Mongolie. Les Polynésiens, bien qu'apparentés de très-près aux hideux habitants des grandes îles de la Malaisie, n'en offrent pas moins des traits d'une beauté, d'une régularité remarquables. Au contraire, c'est sur les plateaux de la Tartarie ou de l'Afrique centrale que nous voyons les populations les plus parfaitement noires ou mongoles. Enfin, l'état électrique de l'atmosphère, la sécheresse ou l'humidité de l'air sont aussi des agents modificateurs d'une importance incontestable. C'est leur concours qui aujourd'hui encore contribue si rapidement à modifier les traits de ces descendants de colons anglais qui peuplent les États-Unis. On distingue sans peine aujourd'hui à ses cheveux noirs et cassants comme ceux de l'Indien, à ses gros yeux ronds, à la pâleur de son teint, le *Yankee* de New-York ou de Philadelphie, de l'homme né sur les rives de la Seine ou de la Tamise. Rien n'est plus favorable en effet à la délicatesse et à la blancheur du teint qu'un ciel doux et humide. C'est lui qui donne aux femmes anglaises cette brillante carnation, ce teint rose et transparent que l'on chercherait vainement en Russie, en Pologne, dans le nord de l'Asie, régions soumises à l'influence d'un climat sec et extrême.

La chaleur n'est donc pas le seul, ni même le principal agent qui contribue à donner une teinte plus foncée à la peau de l'homme. Les Nègres les plus noirs ne sont pas ceux qui vivent sous la ligne, mais bien ceux qui habitent le Sénégal, pays dont le climat est généralement plus sec que celui de la Guinée. Les Esquimaux sont d'autant plus basanés qu'ils se



rapprochent plus près du pôle, parce qu'alors ils se trouvent soumis à des variations de température moyenne de plus en plus considérables. M. d'Orbigny a rencontré dans les forêts humides du Bas-Pérou, une race presque aussi blanche que les races de l'Europe, ce sont les *Yurakarés*. Au contraire, le teint des montagnards des Andes devient d'autant plus foncé qu'ils habitent plus haut dans la montagne, parce qu'alors si la température tend à se refroidir, elle ne tend pas moins à acquérir un plus haut degré de sécheresse. Certaines tribus de l'Indo-Chine confinées dans des plaines boisées et humides se font également remarquer par un teint très-clair qui contraste avec celui des populations voisines. Les descendants des noirs africains transportés aux Antilles, perdent généralement au bout d'une seule génération, cette belle teinte bleue et luisante, que donnait à leurs ancêtres le climat brûlant de la Négritie et prennent une teinte d'un jaune foncé qui rappelle quelque parcelle des noirs d'Océanie.

La raréfaction de l'air dans les chaînes de montagnes d'une élévation considérable, a, comme nous l'avons dit, pour résultat de développer outre mesure l'appareil thoracique. Quant aux habitants des contrées plates ou marécageuses, ils se font généralement remarquer par des traits de visage peu saillants et une tendance marquée à l'obésité. Les habitants des grandes plaines de la Russie méridionale ou de la Pologne, ont en général les arcades maxillaires très-développées, et cela dans une foule de localités où cependant leur sang s'est évidemment maintenu pur de tout mélange étranger. Au reste l'aplatissement de la face chez les Mongols, ne doit-il pas être regardé comme une preuve de la formation primitive de leur race au sein de ces grandes plaines monotones et sablonneuses qui s'étendent depuis la Caspienne jusqu'à l'Océan Glacial?

Les effets du climat sur l'organisme humain sont d'ailleurs trop nombreux pour que nous puissions les énumérer tous, et ne s'en trouvent pas toujours plus faciles à expliquer. Qui dira, par exemple, pourquoi le ciel de l'Australie est si contraire au développement de certaines parties charnues du corps humain et notamment du mollet? Les descendants des colons anglais qui y sont établis depuis un siècle à peine se

rapprochent chaque jour sensiblement, sous le rapport de la diminution du volume de cet organe, des populations indigènes.

3° *Des causes qui ont pu amener le retour à l'état sauvage.*—

On pourrait être tenté peut-être de nous faire l'objection suivante : L'on ne voit guère d'exemples, depuis le commencement de l'ère historique, de ces retours à l'état sauvage que nous regardons comme la cause la plus efficace des principales modifications de type, et comme le disait le célèbre Robertson, qu'un peuple soumis à l'influence de causes défavorables perde tous les arts d'agrément, qu'il ne conserve plus ni artistes, ni poètes, ni littérateurs, cela se conçoit sans peine; c'est précisément ce qui a eu lieu pour l'empire romain à la suite de l'invasion des barbares. Mais ce qu'on ne saurait s'expliquer en aucune façon, c'est que ce même peuple en vienne à perdre les arts les plus indispensables à la vie, tels que l'usage des métaux ou la pratique de l'agriculture.

Nous répondrons ici à l'historien anglais que son assertion vraie en général n'est peut-être pas d'une exactitude rigoureuse. Le docteur Yvon n'a-t-il pas visité dans les forêts de Malacca, des villages entiers de colons espagnols qui, grâce à la difficulté des communications avec leurs compatriotes, en sont venus à être presque aussi sauvages que les populations nègres dont ils se trouvent environnés ? Et qui oserait affirmer que si l'adoption d'un genre de vie nomade fût venue joindre son influence désastreuse à celle de l'absence de la civilisation, ces malheureux débris d'une race européenne n'eussent vu leur type subir des modifications analogues à celles qui se sont manifestées chez le Malai ou le Papoua ?

Est-il bien prudent d'ailleurs de toujours juger du temps passé par le temps actuel ? Que l'on se figure le genre humain réduit à une seule tribu, à une seule famille ; et environné de toutes parts d'affreux déserts, d'une profonde solitude ! Les premiers hommes qui se séparèrent de la société commune durent immédiatement entrer en lutte contre une nature impitoyable et rebelle à tous leurs efforts, qui cherchait dans la satisfaction de ses passions animales l'oubli des souffrances dont elle était accablée. *L'homme ne put prendre*, suivant l'expression

de M. Mollard, *possession du champ de bataille qu'affaibli et demi-vaincu, et portant dans sa chair l'empreinte ineffaçable non de l'effort qu'il a fait, mais de la main puissante qui s'est appesantie sur lui.*

Ce fut bien pis encore pour ces tribus primitives qui sur de frêles embarcations traversèrent les immenses étendues d'eau séparant l'Ancien et le Nouveau-Monde, l'Asie et le continent austral. Ne pouvant plus emporter avec lui, même ces animaux domestiques qui l'aidaient dans son duel inégal contre les puissances du monde physique, l'homme ne tarda pas à retomber au dernier échelon de la barbarie, et de là on le vit adonné à l'anthropophagie, aux vices les plus affreux et s'abaisser au-dessous du niveau même des brutes.

On peut prévoir, par tout ce que nous venons de dire, que l'altération du type primitif doit être d'autant plus considérable que les hommes se sont davantage écartés de ce séjour regardé par la Bible comme le berceau de la race des fils de Noé et que leur migration remonte à une époque plus ancienne; et c'est en effet ce qui a lieu le plus généralement.

Les régions de l'Asie occidentale regardées par les Aryens et les Sémites comme le berceau de l'humanité sont aussi celles où le type Caucasién s'est maintenu avec le plus de persistance. Plus au contraire nous nous éloignons de cette contrée, plus le type tend à s'altérer; chez les Italiens par exemple, il n'est plus aussi pur que chez les Syriens, les Persans ou les Grecs. Enfin la dégénérescence s'accroît encore chez les peuples de l'ouest et du nord de l'Europe. Si maintenant nous portons nos regards vers les races mongole et nègre, nous verrons le même fait se reproduire.

Les Finnois, les Esthoniens et les Ostyaks, que l'étude de leur langue nous oblige à regarder comme les ancêtres de la grande famille Altaïque, ont encore des traits presque caucasiens. Nous retrouvons parmi eux, cette teinte rosée, ces yeux bleus, ces cheveux clairs dont on s'est habitué à faire un des caractères de la race blanche; plus au contraire on s'avance vers le nord et l'est, plus le type mongol tend à prédominer. Enfin il atteint son apogée chez les Kalmouks, les Samoyèdes et les Japonais. De même les Caffres, les Gallas, les

Foullahs originaires du Soudan oriental ne sont guère encore qu'à moitié nègres. Il faut aller au Congo, sur la côte de Guinée, sur le plateau de l'Afrique centrale pour voir le type éthiopien à son maximum de développement. Quant aux tribus Américaines, nous remarquerons en général qu'elles offrent le type mongol d'autant plus prononcé que l'on va de l'est à l'ouest. Au contraire les peuples qui habitent les rives de l'Atlantique se rapprochent beaucoup des Européens. C'est ce qui nous porte à attribuer une origine orientale aux races du Nouveau-Monde, et nous verrons tout à l'heure que sur ce point, leurs propres traditions semblent confirmer les données fournies par la science physiologique.

A l'éloignement du séjour originel, il convient, comme nous l'avons déjà dit, d'ajouter une seconde cause de modification, c'est l'époque à laquelle chaque famille s'est séparée du tronc commun; en règle générale, plus l'époque de cette séparation est ancienne et plus le type primordial s'est altéré. Les *Endamènes*, les plus laids des hommes, semblent avoir fourni sa première couche de population à la plus grande partie de l'ancien monde; ensuite apparaissent les Nègres proprement dits, les Alfourous ou noirs de race Papoua, puis les Malais, les peuples Finnois et Mongols; enfin les Sémites et les Indo-Européens qui presque seuls ont conservé leur type primordial, apparaissent en dernier lieu.

Il dut arriver assez souvent qu'une tribu descendit presque sans aucun mélange étranger, d'une famille unique, et vraisemblablement certaines difformités d'abord purement accidentelles ont pu se perpétuer ainsi de manière à devenir caractéristiques de toute une nation. Peut-être est-ce à quelque cause de ce genre qu'ils convient d'attribuer le singulier développement du système pileux chez les Aïnos ou la perforation si fréquente de l'olécrâne dans les momies Guanches.

Il n'est pas nécessaire au reste de croire que la nature humaine fut dans ces premiers âges plus souple, plus capable de modifications qu'elle ne le serait aujourd'hui. Cela peut être, mais cela est à coup sûr fort loin d'être prouvé. Je doute fort que si nous nous trouvions aujourd'hui soumis à l'influence des agents extérieurs qui ont fait le Nègre ou le Mongol ce

que nous les voyons actuellement, notre type caucasien se conservât parfaitement pur. N'avons-nous pas vu de nos jours les malheureux Irlandais des districts de *Sligo*, d'*Antrim* et de *Mayo*, poursuivis jusque dans les gorges les plus retirées des montagnes par les baïonnettes anglaises et réduits à vivre d'herbes et de racines sauvages, perdre entièrement ce vieux type celtique si remarquable par sa beauté et sa vigueur. Aujourd'hui, leurs ventres ballonnés, leurs extrémités grêles, l'aplatissement de leur crâne les font ressembler bien plutôt à des Australiens qu'à des Européens; seule la couleur de la peau n'a pas subi d'importantes variations et décèle leur parenté avec les autres races de notre continent.

Au reste l'étude des couches les plus récentes de notre globe nous révèle l'antique existence en Europe même, sur les bords du Rhin et en Belgique, de races d'hommes plus dégradés encore que ne le sont les plus misérables des sauvages d'à présent. Les hommes dont les débris ont été retrouvés à Springfield unissaient à la taille la plus exiguë des hyperboréens du Groenland et de la Sibérie, un prognathisme encore plus prononcé que celui des nègres Pélagiens. Qu'est-il resté de cette première couche de population européenne? rien que quelques ossements. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les races les plus avancées en civilisation se sont arrogé le droit d'exterminer les populations auxquelles leur ignorance et leur faiblesse ne permettaient point la résistance.

Quoi qu'il en soit, en vertu d'une loi secrète, mais qui ne paraît guère trouver son application en dehors de notre espèce, l'homme, une fois qu'il a perdu son type primitif, semble ne plus pouvoir le recouvrer à moins de mélange étranger, quelles que soient d'ailleurs les bénignes influences auxquelles il se trouve soumis. Nous avons déjà cité et avec assez de détail, l'exemple des Chinois, des Japonais, celui des noirs d'Amérique auxquels des milliers de siècle de civilisation ne pourront peut-être pas enlever ce cachet d'infériorité et de laideur physique qu'un très-petit nombre de générations dut suffire à leur faire prendre.

HYACINTHE DE CHARENCEY.

## Origine des peuples.

## LES PEUPLES D'ÉTHIOPIE,

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS GRECS.

DEUXIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.

## 3. — Diodore. — L'empire de Méroé.

Le fait capital sur lequel Diodore insiste, en parlant de la région du haut Nil, c'est celui d'une ressemblance très-marquée entre les Ethiopiens de Méroé et les Egyptiens. Je ne parle pas ici de ressemblance anatomique : il ne paraît pas s'en être préoccupé, mais d'institutions semblables ; et les Ethiopiens, selon lui, le proclamaient eux-mêmes en disant que les Egyptiens avaient en général *des coutumes éthiopiennes*<sup>2</sup> : c'est l'hypothèse dont j'ai parlé au premier paragraphe, de la civilisation descendant le Nil au lieu de le remonter. « Ces Ethiopiens, continue Diodore, ressemblent aux Egyptiens en ce qu'ils considèrent les rois comme des dieux ; ils ressemblent aussi par le soin extrême qu'ils prennent des sépultures et par beaucoup d'autres usages, aussi bien que par la forme de leurs images et par leur écriture. » Il ajoute que, chez les Egyptiens, les caractères *démotiques* ou populaires sont connus de tout le monde et les caractères *hiéroglyphiques* des prêtres seuls, tandis qu'en Ethiopie les hiéroglyphes sont accessibles à tous ; que les prêtres ont les mêmes doctrines (ou la même organisation *συστηματα*) dans les deux pays ; qu'ils sont rasés et vêtus de la même manière pour la purification des objets sacrés ; que les sceptres en forme de charrue portés par leurs rois et les hautes coiffures royales environnées d'aspics se trouvent également en Egypte et en Ethiopie<sup>3</sup>.

Nous en savons assez maintenant sur l'ancienne Egypte et même, depuis les voyages de *Caillaud* et de *Lepsius*, sur l'ancienne Ethiopie, pour reconnaître que cet exposé est généra-

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 220.<sup>2</sup> Diod., III, 3.<sup>3</sup> Diod., *ibid.*

que nous l-  
conservât p-  
les malheu-  
de Mayo, p-  
des monta-  
d'herbes et  
type celtiq-  
jourd'hui,  
l'aplatissen-  
à des Aust-  
peau n'a  
parenté av-

Au reste  
nous révè-  
du Rhin  
encore qu-  
présent. L-  
Springfiel-  
boréens  
encore pl-  
resté de  
rien que  
lement q-  
arrogé le  
ignoranc-

Quoi c-  
paraît gu-  
l'homme  
plus pou-  
que soie  
trouve s-  
l'exemp-  
rique a  
peu

en forme de pyra-  
par conséquent,  
à Méroé seulement  
monuments funèbres de  
un nombre considérable  
i regarde comme la  
Nuri, sur  
une autre ville an-  
vingtaine d'assez  
à Kurru, sur la  
débris de la

la connaissance  
se reconnaissent  
assez durement les  
siècle, c'est  
forte, fort novices  
qu'ils em-  
écriture démo-  
semblable à celle de  
ses signes.  
egyptiens; or  
egyptique dont  
supposer  
une autre  
serait tout

les différentes  
que l'on adorait en

et s.  
même des idées  
d'état d'en lire  
phonétique: la  
Cepen-  
dit que cer-  
objets.

Égypte depuis bien des siècles<sup>1</sup>. Les costumes des personnages Égyptiens se ressemblent assez, sans être toujours absolument les mêmes, et dans les ornements royaux dont parle Diodore on reconnaît sans peine ceux qui figurent partout sur les monuments égyptiens. Diodore nous apprend ensuite<sup>2</sup> que les rois étaient à peu près électifs chez les Éthiopiens; un certain nombre de candidats étaient désignés aux prêtres et une preuve superstitieuse décidait entre eux du choix d'un souverain, qui était alors adoré comme un dieu. Les rois d'ailleurs étaient tenus à l'observation de certaines coutumes, même dans leur vie privée, ce qui nous rappelle les anciennes mœurs de l'Égypte, telles que les décrit Hérodote; ils ne pouvaient ni récompenser ni punir arbitrairement. Leur subordination envers l'ordre sacerdotal avait même été poussée beaucoup plus loin qu'elle ne le fut jamais en Égypte, puisque Diodore raconte comme un fait constant à une époque encore peu éloignée de la sienne, que les prêtres de Méroé pouvaient envoyer au souverain l'ordre de mourir, en vertu d'un oracle, et que celui-ci, abattu par la superstition, s'y soumettait sans résistance. Ce fut seulement au temps de Ptolémée Philadelphe que le roi *Ergamène* (celui dont Evergète continua les constructions à Pselcis) étant instruit dans la philosophie des Grecs, se révolta contre la condition qui était faite à la monarchie, et, pénétrant avec des soldats dans le sanctuaire où étaient réunis les prêtres, les égorga tous et mit fin à cette coutume.

Il faut avouer d'une part qu'une obéissance si longue et si absolue des rois aux prêtres a eu ici quelque chose de peu vraisemblable; et de l'autre qu'elle s'accorde peu avec l'apothéose permanente des souverains vivants. Il faut ajouter d'ailleurs que l'archéologie nous a jusqu'ici appris peu de chose sur l'histoire intérieure de ce pays du 7<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. « Cependant elle n'a pas été stérile. « J'ai trouvé, écrivait Lepsius, une trentaine de noms distincts de rois et de reines d'Éthiopie. Je n'ai pu les ranger par ordre chronologique; mais par le rapprochement d'inscriptions

Callaud, ch. 30, 47, 48, 50, 52. — Lepsius, pages 147, 149, 152, 163, 164, dans Callaud, planche x, 2, xiv, xvi, xvii, xviii, xlvii, lxix.



» différentes, j'ai appris beaucoup sur le mode de succession  
 » et la forme du gouvernement. Le roi de Méroé était en  
 » même temps grand prêtre d'Ammon; quand son épouse lui  
 » survivait, elle succédait à son pouvoir, et l'héritier masculin  
 » du trône n'occupait que la deuxième place; d'autres fois, à  
 » ce qu'il paraît, le fils héritait, et déjà du vivant de son père,  
 » il portait les cartouches et titres royaux; il était deuxième  
 » grand prêtre d'Ammon <sup>1</sup> »

Tout ceci est postérieur à *Ergamène*, et montre, entre le sacerdoce et la royauté, une transaction dont celle-ci a dicté les termes. Nous voyons ici la royauté transmise par voie héréditaire : il n'est plus question d'élection sacerdotale. Le texte, cité plus haut, du vieux voyageur grec *Bion*, disait, au contraire, que les Ethiopiens ne faisaient pas connaître le nom du père de leur roi; mais il se rapporte à une époque antérieure. Quant à l'apothéose des rois vivants, il y a lieu de croire qu'elle se rapporte plutôt à l'époque de Diodore qu'à celle de la souveraineté si absolue et si redoutable des prêtres de Méroé; d'autant plus qu'en Egypte même cette apothéose des rois vivants, du moins comme permanente, ne paraît dater que de la fin du 3<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ <sup>2</sup>.

Mais quelque découverte de la science moderne est-elle venue confirmer le récit de Diodore sur ce droit de vie et de mort jadis exercé sur les rois? Ici encore ce fait est confirmé par un récit étrange de M. Lepsius, qui l'emprunte à *Osman-Bey*, et que l'on peut lire dans son livre <sup>3</sup>.

*Brun Rollet* raconte aussi que, dans ce même pays, les rois étaient soumis, chaque année, à un jugement régulier qui décidait de leur vie ou de leur mort, et que cet usage a duré jusqu'en 1838 <sup>4</sup>.

Diodore cite encore une coutume bizarre de la cour de Méroé, d'après laquelle, si un roi subissait une mutilation quelconque, il fallait que ses familiers la subissent de même; on disait même que ce zèle pour ressembler au souverain

<sup>1</sup> *Briefe*, p. 217-8.

<sup>2</sup> J'ai insisté sur ce fait que je crois avoir mis en lumière dans ma thèse latine pour le doctorat.

<sup>3</sup> *Leps.*, *Briefe*, p. 212. — Cf. 214.

<sup>4</sup> *Le Nil Blanc*, p. 248-9.

allait jusqu'à mourir avec lui<sup>1</sup>. De là, difficulté fort grande pour le succès des complots dirigés contre une vie qui avait tant d'hommes intéressés à la défendre; et cette observation rend plus croyable une coutume introduite peut-être par la politique, puis acceptée et maintenue par la crédulité du point d'honneur.

Je ne reviendrai pas sur les sauvages d'Ethiopie, dont Diodore décrit les mœurs, surtout d'après Agatharchide, si ce n'est pour dire qu'il attribue les caractères de la race Nègre à la plupart des peuples qui habitaient le voisinage du Nil, et qu'il parle de leurs occupations agricoles et pastorales (occupations qu'il semble attribuer respectivement à diverses tribus), si je n'avais à reproduire quelques détails donnés par lui sur leur religion. Le soleil, la lune et l'ensemble du monde étaient éternels dans la pensée des peuples qui habitaient au-dessus de Méroé : d'autres dieux avaient, selon eux, partagé la condition humaine et obtenu l'apothéose pour leurs bienfaits, tels que *Jupiter, Pan, Isis, Hercule*<sup>2</sup>. Il est évident, d'ailleurs, qu'il faut reconnaître ici la confusion si ordinaire aux Grecs entre les dieux de leur Olympe et ceux des diverses nations étrangères, bizarrement mêlés ici aux idées d'Evhémère, qui, certes, n'appartiennent point aux peuples sauvages. Peut-être *Ammon*, chez qui l'on peut reconnaître à certains égards *Jupiter* et *Pan*; peut-être *Isis*, adorée à Méroé, recevaient-ils les hommages des peuples du sud. Le culte des astres n'a pas disparu de ces contrées<sup>3</sup>, et il y a toujours un peu du panthéisme accusé par Diodore dans le fétichisme dont ils ne sont pas exempts<sup>4</sup>. Enfin l'écrivain grec montre quelques-uns d'entre eux

Insultant par leurs cris sauvages  
L'astre éclatant de l'univers,

dont les rayons les dévorent, et considérés comme athées<sup>5</sup>.

FÉLIX ROBIOT.

<sup>1</sup> Diod., III, 7.

<sup>2</sup> Diod., III, 9.

<sup>3</sup> Caillaud, ch. 41, 44. — Ritter, p. 21.

<sup>4</sup> *Ibid.*, ch. 41. — Ritter, p. 22. — Knoblecher, p. 17.

<sup>5</sup> *Ubi supra.*

## Traditions primitives.

## TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS  
RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,  
PENDANT LES ANNÉES 1860 ET 1861.

DEUXIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.

La conquête du nord de l'Afrique par les Musulmans est une des parties les plus obscures de l'histoire du khalifat. Les traditions sur ce sujet sont contradictoires, et les dates, même des faits les plus notables, sont inconciliables. M. *Weil*, M. *Jones*, M. *Fournel* et M. de *Slane* ont, chacun de son côté, essayé de résoudre ces difficultés, sans qu'il en soit résulté une opinion généralement admise. Un jeune savant de Göttingue, M. *Roth* a entrepris de nouveau la solution de ce problème dans une dissertation inaugurale, intitulée *Okba, le conquérant du nord de l'Afrique*<sup>2</sup>. Je ne sais si l'auteur est parvenu à élucider tous les points douteux de cette période épineuse, mais on ne peut pas lire sans plaisir ce petit travail, qui prouve les progrès que la critique a faits dans la manière de traiter les questions de l'histoire des Arabes. Il n'y a pas très-longtemps encore que l'on suivait, sans aucune défiance, la version que fournissaient des compilateurs comparativement modernes; mais aujourd'hui on remonte aux plus anciennes sources, et l'on scrute les traditions avec un soin infini, en faisant entrer, parmi les éléments de la critique, jusqu'aux *isnads*, ces longues listes généalogi-

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 237.

<sup>2</sup> *Oqba Ibn Naf el-Fihri, der Eroberer Nordafricas. Ein Beitrag zur Geschichte des arabischen Historiographie*, von W. Roth. Göttingue, 1859; in-8° (vi et 70 pages).

ques des traditionnistes que chaque fait, raconté par un historien arabe de la bonne époque, porte à sa tête. Les Arabes les regardent, avec une sorte de superstition, comme les seuls éléments de la critique historique ; les Européens les négligeaient comme des hors-d'œuvre presque ridicules ; mais, depuis les travaux de M. Sprenger, on s'en sert, non pas avec la confiance illimitée que leur accordent les Musulmans, mais on y voit des indices et des moyens d'arriver à la vérité.

M. Dozy, qui a étudié les Arabes d'Espagne comme on ne les avait jamais étudiés avant lui, et qui a publié tant et de si variés travaux sur eux, nous donne aujourd'hui les résultats de vingt ans d'études, dans une *Histoire des Arabes d'Espagne* depuis la première invasion musulmane jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides<sup>1</sup>. L'ouvrage entier se composera de quatre volumes, dont les deux premiers ont paru. L'auteur ne nous donne ni une chronique, ni un tableau complet de l'Espagne sous les Arabes, mais une histoire politique de leur domination. Il veut déterminer et rendre intelligibles les grands faits de cette histoire, et en expliquer les causes ; il s'attache exclusivement à ce qui a influencé le sort politique de l'empire arabe, et passe sous silence tout ce qui est en dehors de ce cercle. Ainsi l'on ne trouve dans son livre rien sur la littérature, le savoir et les écoles, ni sur l'agriculture et la statistique, rien sur l'architecture et les arts, peu sur l'administration ou les finances, et aucune liste ou chronologie des princes arabes de l'Espagne. Tout cela est hors-d'œuvre pour lui ; il en parlera peut-être à la fin dans un appendice ; mais dans le corps de l'ouvrage rien ne le détourne de l'exposé des faits purement politiques, auxquels il donne tout le développement qu'ils demandent. Pour expliquer les profondes dissensions qui ont régné entre les partis arabes en Espagne, affaibli constamment le gouvernement maure et sauvé probablement le centre de l'Europe d'une conquête musulmane, il remonte à la haine immémoriale entre les tribus yéménites et maadites ;

<sup>1</sup> *Histoire des Musulmans d'Espagne, jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides (711-1110)*, par R. Dozy vol. I et II. Leyde, 1861 ; in-8° (292 et 356 pages).

il montre comment ces passions anciennes se sont compliquées par les partis qu'ont fait naître la succession de Muhammad et les intérêts des différentes dynasties de khalifes; comment la conquête de l'Afrique du nord et la conversion des Berbers y ont ajouté de nouvelles haines, et comment ces intérêts et ces passions y ont amené la conquête de l'Espagne et se sont combattus sur ce nouveau terrain. Il étudie avec beaucoup de soin la position des chrétiens vaincus, des convertis et des renégats, et l'influence qu'ils ont exercée sur les événements; il rend compte de la position de la noblesse arabe en Espagne et de sa lutte infructueuse contre l'esprit centralisateur des princes; enfin il met à nu toutes les fibres qui font agir ce corps politique si turbulent. C'est un récit animé, suivi et vivant, dans lequel l'auteur met de côté tout appareil d'érudition; il suppose connus tous les matériaux que lui et d'autres ont amassés sur ce sujet, et s'en sert librement, comme de chose acquise, en renvoyant brièvement aux sources et en négligeant tout ce dont il n'a pas besoin pour son plan, étant bien sûr qu'on ne l'accusera pas d'avoir ignoré ce dont il ne parle pas. C'est la première fois que l'histoire des Arabes d'Espagne est exposée avec une entière connaissance du sujet et de manière à satisfaire un esprit cultivé.

C'est ici que se place le plus naturellement la mention du progrès qu'a fait la publication du texte de l'*Histoire des Arabes d'Espagne*, par Makkari<sup>1</sup>. Vous savez que MM. Dozy, Krehl, Dugat et Wright s'étaient réunis pour publier le texte de cet historien important, qui était déjà connu par la traduction de M. Gayangos. La 4<sup>e</sup> et dernière partie du texte, dont la publication était échue à M. Dugat, a paru, de sorte qu'il ne reste aux éditeurs réunis que de nous donner les tables, qui sont, je crois, sous presse, et qui termineront cette courageuse entreprise.

Avant de quitter les travaux sur l'histoire des Arabes, je devrais dire quelques mots de la collection d'inscriptions ara-

<sup>1</sup> *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Al-Makkari; publiés par MM. M. R. Dozy, G. Dugat, L. Krehl et W. Wright. Tome II, part. 2, publiés par M. Gustave Dugat. Leyde, 1859; in 8° (pages 391-835).

bes d'Espagne, publiée à Madrid par M. Alcantara<sup>1</sup>. Malheureusement, je ne puis qu'en annoncer le titre, car il m'a été impossible de me procurer l'ouvrage lui-même.

2. — Progrès dans l'étude de la *géographie arabe*. — Dictionnaire géographique de Yakout, articles relatifs à la Perse et à l'Afghanistan. — Traité de géographie. — Description de l'Afrique du nord.

Je passe aux ouvrages sur la *géographie arabe*. M. Juynboll, à Leyde, avait publié, il y a quelques années, en trois volumes, le texte du *Merásid al itthila*, abrégé du grand *Dictionnaire géographique de Yakout*, qu'il avait accompagné de variantes et de notes succinctes. Depuis il a fait paraître un 1<sup>er</sup> volume d'*additions* et de *commentaires*<sup>2</sup>, précédé d'une *introduction*, dans laquelle il discute l'origine du livre et le nom de l'auteur.....

Plus la publication du *Merásid* a été utile, plus elle augmente le désir des savants d'être mis en possession de l'ouvrage entier de Yakout, dont la réputation a bien grandi en Europe depuis que Fraenh en a publié les premiers extraits. M. Rawlinson avait conçu l'idée d'en publier une traduction complète, mais d'autres travaux et d'autres devoirs ne lui ont pas laissé assez de loisir pour une entreprise de si longue haleine, et l'on ne s'en étonne pas en voyant la nature et l'étendue de l'ouvrage. Yakout était né, vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle, d'une famille grecque; mais vendu encore enfant et mis en esclavage, il fut élevé dans les lettres et les sciences arabes, et devint un musulman pieux, qui ne laisse percer nulle part un souvenir ou une influence quelconque de son origine. Il devint libraire et auteur, et composa beaucoup d'ouvrages, dont aucun ne lui valut de la réputation, excepté son *Dictionnaire de Géographie*. Frappé, pendant une discussion littéraire, de la difficulté de trouver des renseignements sur un lieu donné, il entreprit de réunir par

<sup>1</sup> *Inscripciones arabes de Granada*, precedidas de una resenna historica y de la genealogia detallada de los reyes Alahmares, par D. Emilio Lafuente Alcantara. Madrid, 1860; in-4° (244 pages).

<sup>2</sup> *Lexicon geographicum*, cui nomen est *Merásid el itthila*. Nonum fasciculum, continentem introductionem in hunc librum et adnotationem ad duos priores fasciculos, scripsit M. G. J. Juynboll. Leyde, 1859; in-8° (cvm et 588 pages).

ordre alphabétique tout ce qui se trouvait dans les géographes et les historiens sur toutes les parties du monde connues aux Arabes. Il exécuta ce plan à Merv, et, heureusement pour lui et pour nous, immédiatement avant que la plus grande partie des bibliothèques de l'Orient disparût dans l'invasion de Djinguis-khan. C'est alors que périt la plus ancienne et la meilleure partie de la littérature arabe, dans le sac des grandes villes et leur destruction par le feu. Il est vrai que ce fléau n'atteignit pas tous les pays musulmans, mais il diminua prodigieusement le nombre des livres, et laissa ceux qui furent sauvés d'autant plus exposés à toutes les chances de destruction qui menacent toujours les manuscrits dont il n'existe pas un grand nombre d'exemplaires dispersés sur une foule de points. Pour ne donner qu'un exemple des pertes que la littérature a faites alors, on connaît les titres de douze ouvrages sur la ville de Bactres, antérieurs à Djinguis-khan; mais aucun de ces livres ne s'est retrouvé depuis. Aujourd'hui les savants, en Europe, travaillent à rétablir, pour le monde musulman, son ancienne littérature avec les débris des grandes bibliothèques orientales que le hasard et le zèle des collecteurs ont fait arriver dans les nôtres, où ils sont soustraits aux chances de destruction qui les menacent incessamment en Asie. Mais c'est une œuvre qui ne peut se faire qu'incomplètement, et Yakout devait avoir à son service des ouvrages en abondance qui ont aujourd'hui entièrement disparu. Son *Dictionnaire universel de géographie* forme quatre gros volumes et contient un trésor de notices historiques, géographiques et littéraires, que Yakout parait avoir tirées des livres, sans y ajouter beaucoup de ses propres observations de voyageur. La traduction de l'ouvrage entier paraissant une entreprise excessive, M. *Barbier de Meynard* a pensé qu'on pouvait fractionner le travail, et il s'est décidé à prendre dans Yakout les articles relatifs à la *Perse* et à l'*Afghanistan*, et à recomposer ainsi un dictionnaire, partiel, il est vrai, mais complet pour le rayon qu'il embrasse<sup>1</sup>; il a

<sup>1</sup> *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, extrait du *Modjem el-Bouldan* de Yaqout, et complété, à l'aide de documents arabes et persans, pour la plupart inédits, par C. Barbier de Meynard. Paris, 1861; in-8° (xxi et 640 pages).

conservé en entier tous les articles, à l'exclusion de certains détails sur l'horoscope des localités, sur la généalogie des saints, et quelques autres points qui ne peuvent intéresser qu'un musulman. Comme il ne donne pas le texte, il reproduit en original les nombreuses poésies citées par Yakout, et il complète les descriptions géographiques par des extraits empruntés à d'autres géographes orientaux. Il a composé de cette façon un livre plus complet que ceux que nous possédions sur la géographie de la Perse et des pays environnants, et qui sera d'un grand secours pour les recherches sur l'histoire de la Perse et des pays en deçà de l'Indus.

La géographie arabe s'est encore enrichie d'un autre ouvrage fort important. On savait qu'un auteur du 3<sup>e</sup> siècle de l'hégire, *Ahmed ben Abi Yakoub*, avait composé un *traité de géographie*. Masoudi en fait mention et beaucoup d'auteurs en parlent; mais on n'en connaissait aucun manuscrit, jusqu'à ce que M. Muchlinski, professeur de turc à Saint-Petersbourg, en eût apporté un d'Orient. Deux jeunes savants hollandais se sont partagé le travail de la publication de ce volume. M. de Goeje <sup>1</sup> a choisi la *description de l'Afrique du nord*, et M. Juynboll fils <sup>2</sup> a publié le reste de l'ouvrage. M. de Goeje a accompagné son texte d'une traduction et d'une introduction, dans laquelle il discute, avec beaucoup de soin, tout ce que l'on sait de l'auteur, et il indique les plagats commis par les géographes postérieurs. Il aurait pu augmenter ces plagiaires, par exemple, par Bekri, qui me paraît avoir pillé Yakoub d'une façon impitoyable. M. Juynboll s'est contenté de donner le texte de l'ouvrage, mais il paraît préparer un travail supplémentaire sur cet auteur. Il y a là une véritable satisfaction à voir retrouver et remettre en lumière un de ces anciens auteurs arabes qui passaient pour perdus, et qui sont, en général, bien plus précis que les compilateurs postérieurs, auxquels on est trop souvent réduit. Malheu-

<sup>1</sup> *Specimen e litteris orientalibus exhibens descriptionem al Magribi*, sumptam e Libro regionum al Yaqubil, edidit, vertit et commentario instruxit J. de Goeje. Leyde, 1860; in-8° (170 et 29 pages).

<sup>2</sup> *Specimen e litteris orientalibus exhibens Kitabo'l Boldan*, sive Librum regionum, auctore Ahmen Ibn Abi Yaqub, noto nomine al Yaqubil, nunc primum arabice edidit A. W. Th. Juynboll. Leyde, 1861; in-8° (154 pages).



sement le manuscrit de Yakoub est incomplet au milieu, mais il est probable que, l'attention étant maintenant éveillée sur ce sujet, on retrouvera d'autres manuscrits cachés dans quelque coin de l'Orient, comme cela s'est vu si souvent dans des cas semblables.

3. — Progrès dans l'étude de la poésie arabe. — Le *divan* de Motenabbi, avec commentaire. — Chansons à boire de Abou-Nowas.

J'arrive à la *poésie des Arabes* et j'ai le plaisir de pouvoir annoncer que M. Dieterici a terminé son édition du *Divan de Motenabbi*<sup>1</sup>, accompagné du *commentaire de Wahidi*, et terminé par une série de tables qui faciliteront l'usage de l'ouvrage. Le commentaire de Wahidi est d'une incontestable utilité pour l'étude de la poésie arabe et restera, avec le commentaire de Hariri, par M. de Sacy, et les scholies de Trebezi sur la *Hamasa*, publiées par M. Freitag, une ressource perpétuelle pour ceux qui s'occupent de cette branche difficile du savoir oriental. Quant à la valeur de Motenabbi comme poète, elle a été l'objet de discussions infinies en Orient et même en Europe; je n'y reviendrai pas, car, quelque opinion qu'on se fasse sur ce poète, il a joui d'une trop grande réputation dans sa nation pour qu'on puisse le négliger. Il a, je crois, contribué plus que tout autre à faire revivre, ou au moins à conserver l'ancienne *kassidé* arabe, qui avait commencé longtemps avant lui à céder à des formes poétiques plus en rapport avec les mœurs nouvelles; mais il avait lui-même quelque chose de l'esprit des Bédouins, quoique affaibli et corrompu par les vices des cours, de sorte que les formes anciennes lui vont mieux qu'à ses successeurs et imitateurs, pour lesquels ce cadre vieilli n'est devenu qu'une lisière qui les a empêchés d'essayer l'expression naturelle de leurs sentiments.

Les habitudes de la cour des khalifes avaient suggéré depuis longtemps à la poésie des formes plus appropriées aux mœurs nouvelles que celles qui avaient suffi à l'austérité et à l'uni-

<sup>1</sup> *Mutenabbi Carmina cum commentario Wahidi, ex libris manuscriptis qui Vindobonæ, Gothæ, Lugduni Batavorum atque Berolini asservantur, edidit Fr. Dieterici. Berlin, 1861; in-4° (xiii et 880 pages).*

formité de la vie du désert, et M. Ahlwardt nous montre un de ces novateurs dans *Abou Nowas*<sup>1</sup>, poète du temps et un peu de la cour de Haroun al-Raschid. C'était un homme de mœurs dissolues, d'une foi plus que suspecte, dont on évitait la société par convenance, et dont on lisait et on chantait par plaisir les chansons licencieuses. Il menait ce qu'on appellerait aujourd'hui une vie de bohémien ; scandalisait les fidèles au point que son esprit vif et impudent seul put le sauver de la peine de mort ; mais il charmait le monde élégant de cette cour par la grâce et la légèreté de ses poésies. M. Ahlwardt a commencé par le *texte de ses chansons à boire*, au nombre de 74 ; il l'a fait suivre d'une collection de variantes, et je pense qu'il publiera une traduction quand le texte des poésies sera complet. Il a fait précéder le premier cahier d'une introduction contenant un tableau de la cour littéraire de Haroun, qui est écrit avec une verve et une précision remarquables, et qui donne un excellent spécimen de l'histoire de la poésie arabe qu'il nous promet, et pour laquelle personne n'est aussi bien préparé que lui. Il en a indiqué le plan dans un ouvrage dont j'aurai à parler plus tard, et l'on ne peut qu'approuver les principes qu'il établit.

4. — Progrès dans l'étude de la jurisprudence arabe. — Traité sur la jurisprudence de la secte des Schaféites, avec commentaires arabes et malais.

Les *sciences arabes* ont été l'objet d'un assez grand nombre de publications. La première de toutes les sciences à leurs yeux est la jurisprudence, à tel point que leurs sectes sont bien moins, comme chez les autres peuples, des sectes théologiques que des écoles de législation. Tout ce que nous savons sur ce sujet nous le devons aux besoins des gouvernements européens ; les Anglais dans l'Inde, les Français en Afrique, les Russes dans le Caucase, ont été obligés de s'occuper de la législation des indigènes, et ont fait connaître, plus ou moins complètement, les ouvrages principaux des sectes qui prédominent dans les possessions de chacun de ces em-

<sup>1</sup> *Divan des Abu Nowas*, herausgegeben von W. Ahlwardt. I. Die Weinlieder. Greifswald, 1861 ; in-4° (32 et 51 pages).

pires. Nous devons à la même cause la publication récente d'un *traité original sur la jurisprudence de la secte des Schaféites*, celle des quatre grandes sectes qui avait été la plus négligée jusqu'ici. Comme elle prédomine à Java, le gouvernement hollandais a compris l'étude de cette législation dans le plan du collège de Delft, où il fait élever ses employés pour l'Inde, et M. Keijzer a publié dans ce but le texte et la traduction du manuel d'*Abou Khodja* <sup>1</sup>, d'après lequel on enseigne le droit, selon le rite schaféite, dans la mosquée *al Azhar*, au Caire. Ce texte est très-court et écrit avec la précision technique qui convient au sujet et qui ne permet d'autre traduction qu'une paraphrase. M. Keijzer en a donc fait une en français, et l'a accompagnée des notes et des éclaircissements les plus indispensables, tirés des commentaires arabes et malais de l'ouvrage.....

5. — Progrès dans l'étude de la *philosophie* arabe. — Mémoire sur la philosophie de Ghazzali. — Dissertations sur les sciences physiques des Frères de la pureté.

Nous manquons encore d'une histoire suffisante de la *philosophie* chez les Arabes. Elle ne sera peut-être pas d'une grande importance pour l'histoire du développement de l'esprit humain en général, mais elle est nécessaire pour l'étude de la civilisation des Arabes, et comme parallèle de la philosophie chrétienne du moyen âge, parallèle dans lequel les Arabes ne perdront pas à la comparaison avec l'Occident, et elle fournira à l'histoire de l'influence que les *idées grecques* ont exercée sur le monde un élément indispensable. Du reste, les philosophes arabes n'ont pas été exclusivement les disciples des Grecs; quelques-uns ont suivi un courant d'idées *venu de l'Inde*, idées qui ont produit des effets bien plus généraux en Perse que parmi les Arabes, où la plus grande rigueur de l'islam et, probablement, la tendance naturelle de la race leur ont été moins favorables. M. *Gosche*, à Berlin, a publié un *mémoire* étendu sur un des philosophes les plus

<sup>1</sup> *Précis de jurisprudence musulmane*, selon le rite schaféite, par Abou Khodja, publication du texte arabe avec traduction et annotations par S. Keijzer. Leyde, 1859; in-8° (xxxii, 48 et 117 pages).

distingués, et comparativement les plus connus de cette classe, sur *Ghazzali* <sup>1</sup>. Il était né près de Thous, en Perse, l'an 451 de l'hégire, dans le temps où la philosophie et la théologie se livraient leur dernier grand combat dans le monde musulman. Il fut l'ami du célèbre visir Nizam el-Moulk, qui le nomma professeur à l'université qu'il avait fondée à Nischapour, et le persuada plus tard de le suivre à Bagdad et d'y professer. Ensuite il se retira à la Mecque et à Jérusalem, enseigna pendant quelque temps à Damas et à Alexandrie, fit une retraite religieuse à Thous, se laissa persuader de reprendre encore sa chaire à Nischapour, et finit par mourir dans une dernière retraite à Thous. Cette vie agitée, que nous trouvons chez tous les docteurs musulmans de ce temps, répondait à l'agitation des esprits à cette époque, dont on peut voir les traces profondes dans les œuvres de Ghazzali, où l'orthodoxie, l'influence de la philosophie et la tendance naturelle de l'auteur vers le soufisme se combattent et triomphent tour à tour. M. Gosche ne nous donne pas un exposé de la philosophie de Ghazzali, mais un *traité biographique et bibliographique sur lui*, préliminaire indispensable d'une exposition complète du système de cet esprit distingué, que nous obtiendrons sans doute dans quelque temps, et que les travaux dont il a été l'objet jusqu'ici ont préparé et provoqué.

*Dieterici* nous donne de nouveau la traduction d'une partie des traités des *Frères de la pureté*. J'ai déjà eu l'occasion de parler de la position et de l'importance de cette curieuse académie philosophique, qui a essayé, au 10<sup>e</sup> siècle, de faire prévaloir la philosophie grecque sur la théologie de l'islam, et qui avait réuni en 51 *dissertations* un système complet des sciences, telles qu'on les connaissait de leur temps. Les Frères de la pureté étaient néo-platoniciens dans la métaphysique, et aristotéliens dans les sciences physiques, mais avec un mélange considérable de néo-platonisme même dans cette partie. Ce sont les *huit dissertations* qui comprennent ces der-

<sup>1</sup> *Ueber Ghazzali's Leben und Werke*, von Gosche. Berlin, 1859; in-4° (72 p.).  
Tré des Mémoires de l'Académie de Berlin pour l'année 1858.

nières sciences que M. Dieterici vient de traduire<sup>1</sup>. Elles traitent de la matière et de ses formes, des phénomènes de l'air, des minéraux, des plantes et des animaux. On sait que la tentative de l'école des Frères ne réussit pas, et que l'orthodoxie musulmane parvint à l'étouffer et, avec elle, tout esprit de recherche libre; et il est dans la nature des choses qu'il en soit ainsi, quand une théologie savante et systématique n'a devant elle qu'une philosophie abstraite. Je n'ai pas le temps de m'étendre sur ce sujet, mais celui qui voudra réfléchir et étudier l'histoire dans les nombreuses luttes de ce genre qui ont eu lieu dans le monde se convaincra aisément de la probabilité de ce résultat. Si les philosophes arabes avaient mieux suivi l'esprit d'Aristote et créé de véritables sciences, fondées sur des observations et des expériences, ils auraient probablement mieux résisté au pouvoir théologique qui les opprimait; mais ils avaient trop de confiance dans les théories néo-platoniciennes qui leur fournissaient des explications fantastiques, mais toutes prêtes, et ils ont dû succomber. Au reste, ils n'avaient pas tout à fait négligé la voie indiquée par l'exemple d'Aristote, et il n'y a peut-être aucune science à laquelle ils n'aient ajouté quelque chose par l'observation. On peut trouver dans les traités des Frères de la pureté mêmes quelques indices d'expériences qu'ils ont faites, et les historiens des sciences aimeront à rechercher dans le travail de M. Dieterici ces traces d'un esprit d'observation qui n'a pas pu se développer.

6. — Progrès dans l'étude des *sciences arabes*. — De l'origine et de l'usage de nos chiffres arabes. — Dictionnaire des termes techniques des sciences. — Traité d'hippiatrique.

Mais c'est avant tout *dans les mathématiques* qu'ils ont fait faire à la science, telle qu'ils l'avaient empruntée aux Grecs, des progrès très-réels et très-nombreux. On sait que ce sont les Italiens du 13<sup>e</sup> siècle, et surtout Léonard de Pise, qui sont les restaurateurs des mathématiques en Europe, et pendant

*Die Naturanschauung und Naturphilosophie der Araber in zehnten Jahrhundert*, aus den Schriften der lautern Brüder, übersetzt von Dr. Fr. Dieterici. Berlin, 1861; in-8° (xvi et 216 pages).

des siècles on leur a attribué la découverte des méthodes introduites par eux ; et même, quand on se remit à l'étude des mathématiciens grecs, et qu'on y retrouva la source de la plus grande partie de ces théories, on n'en resta pas moins étonné de voir que Léonard de Pise était, sous certains rapports, plus avancé que Diophante et le reste des mathématiciens les plus illustres de l'antiquité. On savait que Léonard de Pise avait fait un séjour dans le Maghreb, mais ce n'est que de notre temps, et très-graduellement, que l'on a obtenu la preuve que beaucoup de ses prétendues découvertes appartenaient réellement aux Arabes. Cette lacune dans l'histoire des mathématiques est comblée graduellement par les travaux de quelques hommes qui réunissent, ce qui se trouve rarement ensemble, le savoir mathématique et la connaissance des langues orientales. M. Wœpcke, qui paraît avoir voué sa vie à ces travaux difficiles, a successivement mis en évidence un certain nombre de points, où il est parvenu à fixer avec certitude la part des Grecs<sup>1</sup> et des Arabes, et dernièrement encore il a prouvé que le célèbre problème des *nombre congruents*, que Diophante n'avait fait qu'entrevoir, et que le prince Buoncompagni a retrouvé récemment dans un ouvrage de Léonard de Pise<sup>2</sup>, avait été traité déjà, au 10<sup>e</sup> siècle, systématiquement par les Arabes, et que c'est à eux que les Italiens l'ont emprunté.

Je suis hors d'état de mettre dans leur vrai jour des découvertes de ce genre, mais je ne puis passer tout à fait sous silence un autre *mémoire* de M. Wœpcke<sup>3</sup>, qui traite d'un sujet familier à tous, et bien obscur pourtant historiquement,

<sup>1</sup> *Sopra la teorica dei numeri congrui*. Nota di E. Wœpcke. Rome, 1860 ; in-4° (12 pages).

<sup>2</sup> *Recherches sur plusieurs ouvrages de Léonard de Pise, découverts et publiés par le prince B. Buoncompagni, et sur les rapports qui existent entre ces ouvrages et les travaux mathématiques des Arabes, par M. F. Wœpcke*. Première partie. Extraits et traductions d'ouvrages arabes. III. Traduction d'un fragment anonyme sur la formation des triangles en nombres entiers et d'un traité sur le même sujet, par Abou Djafer Mohammend ben Alhoçain. Rome, 1861 ; in-4° (64 pages).

<sup>3</sup> *Sur l'introduction de l'arithmétique indienne en Occident, et sur deux documents importants publiés par M. le prince B. Buoncompagni, par M. Wœpcke*. Rome, 1859 ; in-4° (72 pages).

*l'usage de nos chiffres arabes, et notre méthode d'arithmétique vulgaire.* Quand nous faisons l'opération d'arithmétique la plus élémentaire, nous réfléchissons rarement qu'il a fallu plusieurs emprunts successifs faits aux Indiens par les Arabes, et aux Arabes par les Européens, pour amener cette opération au degré de simplicité qu'elle a aujourd'hui. D'abord Gerbert, qui avait étudié chez les Arabes d'Espagne, fait revivre, au 10<sup>e</sup> siècle, la méthode arithmétique, qu'il intitule *Abacus*, et dont on trouve un exposé assez obscur dans Boèce; les Arabes, à leur tour, empruntèrent un peu plus tard aux Indiens une méthode perfectionnée, qui pénétra en Europe, au 12<sup>e</sup> siècle, par les traducteurs de *Moussa* le Khorasmien, et fut, à cause de cela, appelée l'*algorisme*; enfin, un siècle plus tard, Planude et Léonard de Pise introduisirent, chacun de son côté, une troisième méthode, celle qui est aujourd'hui universelle. M. Wœpcke s'applique à prouver que cette dernière méthode est encore un perfectionnement trouvé par les Indiens, postérieurement à *Moussa*, transmis par eux aux Arabes, et emprunté à ceux-ci par Léonard de Pise. A la fin de son *mémoire*, il essaie de déterminer dans quelle mesure les Arabes eux-mêmes se servaient, dans la pratique, des chiffres qui portent leur nom. Ce sont des travaux longs et patients, qui ont besoin d'une précision et d'une conscience extrême, et qui, par leur nature, ne peuvent pas jouir de la faveur publique, mais qui édifient lentement et sûrement la science, et auxquels est due la reconnaissance des savants.

M. *Sprenger* avait conçu, il y a bien des années, l'idée de publier un *dictionnaire des termes techniques des sciences des Arabes*, pour faciliter leurs études aux élèves musulmans des grands collèges dans l'Inde, et leur épargner une partie de la perte énorme de temps que l'ancienne routine indigène entraîne; il désirait les mettre en état de traverser plus rapidement l'ancien enseignement, pour qu'ils pussent passer aux perfectionnements européens. L'ouvrage fut compilé sous sa direction par des savants indigènes, et le premier volume et quelques appendices étaient imprimés dans la *Bibliotheca indica* de la Société asiatique de Calcutta, lorsque M. Wilson fit

interrompre l'impression d'ouvrages arabes, en se plaignant particulièrement de ce dictionnaire, qui est pourtant un livre fort méritoire. C'est une *encyclopédie des sciences des Arabes dans l'ordre alphabétique*, contenant les définitions de tous les termes techniques de droit, de médecine, de mathématique et même d'astrologie, accompagnées de quelques développements scientifiques. L'ouvrage est d'une utilité évidente, non-seulement pour les écoles en Orient, mais pour les savants en Europe, auxquels les dictionnaires et l'étymologie offrent de si faibles ressources pour le sens exact des termes techniques des Arabes. Le dictionnaire se continue maintenant sous la direction du capitaine *Lees*<sup>1</sup> et par les soins des anciens rédacteurs, les Mulavis *Abd el-Hakk* et *Gholam Kadir*.

Il y a une science pratique pour laquelle les Arabes ont toujours été renommés, mais qui vient d'être exposée pour la première fois en détail par M. *Perron* : c'est l'*hippiatrique*. On connaît l'amour des Arabes pour leurs chevaux : leurs poésies anciennes et modernes sont remplies de descriptions de chevaux de guerre et de course, et leur conduite envers ces animaux est bien faite pour faire rougir de leur brutalité des nations qui s'estiment bien plus haut dans l'échelle de l'humanité. Il est naturel que l'observation constante leur ait fourni sur l'élevage, le traitement et les maladies des chevaux, des théories et des pratiques qui valent la peine d'être connues, et M. Perron, que le long séjour en Orient et ses connaissances médicales rendaient particulièrement propre à cette tâche, s'est appliqué à la remplir. Le corps de son ouvrage consiste dans la traduction du *Naceri*<sup>2</sup>, composé au 14<sup>e</sup> siècle par *Abou Bekr*, écuyer et vétérinaire du sultan d'Égypte Nacir, fils de Kalaoun. Abou Bekr expose dans la première partie de son livre ses observations sur la conformation, le caractère, l'éducation, les signes, la couleur, les races,

<sup>1</sup> *A dictionary of the technical terms used in the sciences of the Musulmans.* Edited by Mawlawies Abd al Haqq and Gholam Kadir, under the superintendance of Captain W. Nassau Lees. P. II, fasc. 16. Calcutta, 1860 ; in-4° (p. 1261-1340).

<sup>2</sup> *Le Naceri*, la perfection des deux arts, ou traité complet d'hippologie et d'hippiatrie arabe, traduit de l'arabe d'Abou Bekr ibn Bedr, par M. Perron. Paris, 1859 ; in 8°. 3 vol. (612, 509 et 527 pages).



la nourriture, les défauts des chevaux; dans la seconde partie il traite de leurs maladies et des remèdes à employer. M. Perron donne la traduction entière de ce texte, et le complète par des additions tirées de quelques autres auteurs arabes et par un supplément extrait de l'ouvrage d'un prince du Yémen sur les autres animaux qui peuvent servir de monture. Il fait précéder sa traduction d'une introduction qui remplit le premier volume en entier et dans laquelle il s'occupe de l'histoire du cheval chez les Arabes, de ses différentes espèces, des races qu'il a formées par l'exportation dans d'autres pays, du régime du cheval dans le désert, de l'histoire de coursiers célèbres, des courses, des généalogies et de la noblesse des chevaux arabes. C'est un travail plein de renseignements et d'intérêt, même pour les lecteurs auxquels l'ouvrage n'est pas destiné spécialement.

7. — Progrès dans l'étude de la langue arabe. — Introduction à cette étude jusqu'à l'époque de Muhammed. — Sur la poésie arabe. — Prononciation des lettres. — Dictionnaires arabes-français. — Grammaires. — Transcription des alphabets orientaux en caractères latins. — Le livre de l'agriculture des Nabathéens.

J'arrive aux ouvrages dont le but est de faciliter sous différentes formes l'acquisition de la langue arabe. M. Freytag a publié un volume sous le titre d'*Introduction à l'étude de la langue arabe jusqu'à l'époque de Muhammed*<sup>1</sup>. Ce livre ne contient qu'une partie des notes que l'auteur avait réunies depuis longtemps pour un ouvrage plus considérable et qui devait embrasser l'histoire entière de la langue arabe. L'état de sa santé ne lui permettant malheureusement pas d'exécuter le plan complet, il nous offre ce volume, qui ne contient pas exactement ce qu'on supposerait d'après le titre; il y a bien quelques études linguistiques, des chapitres sur les changements de lettres dans les racines, sur les mots himyarites cités par les Arabes, et d'autres; mais, en général, l'ouvrage présente plutôt une description de l'Arabie avant et au temps de Muhammed; il traite des tribus, de la culture, du caractère, des coutumes, des animaux domestiques et de la religion des Arabes, et se termine par une dissertation sur Muham-

<sup>1</sup> *Einleitung in das studium der arabischen Sprache bis Mohammed und zum Theil später*, von G. W. Freytag. Bonn. 1861; in-8° (xii et 511 pages).

med et le Coran. Le tout forme un résumé de connaissances nécessaires à ceux qui veulent s'occuper de l'Arabie, et contient une foule d'indications utiles et quelquefois neuves.

M. Ahlwardt a fait paraître sous le titre de *la Kassidé de Khalef al-Ahmar*<sup>1</sup>, un volume destiné à enseigner à ceux qui s'occupent de la *poésie arabe* comment il faut s'y prendre pour pénétrer dans le sens d'un poème et surtout comment il ne faut pas s'y prendre. Dans ce double but, il choisit une *kassidé* que M. de Hammer a eu le malheur de publier en texte et en traduction, et s'applique à corriger ce texte et à l'interpréter, en donnant ses raisons avec beaucoup de savoir et de verve; et puis il prend à chaque vers le texte et la traduction de M. de Hammer pour prouver comment, pourquoi et combien il s'était trompé. Je crois qu'il n'y aura pas un lecteur à qui cette réfutation posthume, infiniment prolongée, ne soit pénible. On la comprendrait si M. de Hammer avait été le chef d'une école pour les traductions de l'arabe; mais tout le monde sait que c'était son côté le plus faible, et personne ne l'a jamais proposé pour modèle en ce genre.....

M. l'abbé Leguest a publié sous une nouvelle forme sa *théorie des racines arabes*<sup>2</sup>. Son idée est double. Frappé de la diversité des sens qu'offre si souvent un même mot, surtout dans ses dérivés grammaticaux, il essaye de les ramener à une idée fondamentale, généralement physique, dont il déduit alors les nuances morales auxquelles le mot s'applique par analogie et comparaison, par exemple la chaleur, qui, appliquée au moral, produit le sens de la colère. Toutes les langues sont pleines de ces sens dérivés et de ces applications du physique au moral, et leur recherche est non-seulement légitime, mais très-utile pour bien pénétrer dans l'intelligence de la langue. La seconde idée de M. Leguest s'attache, non plus à l'explication des nuances dérivées d'une racine,

<sup>1</sup> *Chalef el Ahmar's Qasside*, berichtigter arabischer Text, Uebersetzung und Commentar, mit Benutzung vieler handschriftlichen Quellen, nebst Vürdigung Josef von Hammer's als Arabisten, von W. Ahlwardt. Greifswald, 1859; in-8° (viii et 456 pages).

<sup>2</sup> *Moyen de rechercher la signification primitive des racines arabes*, et, par suite, des racines sémitiques, par M. l'abbé Leguest. Paris, 1860; in-8° (xii et 148 pages).

mais à la formation de la racine elle-même. Il croit qu'une grande partie des racines de la langue arabe, telles que nous les voyons aujourd'hui, sont le produit de la fusion par agglutination de deux racines plus anciennes. Il avait indiqué dans ses traités antérieurs les différentes classes de mots auxquelles, selon lui, cette formation s'appliquait, et les règles par lesquelles il en opérerait l'analyse. Dans le traité actuel il insiste peu sur cette théorie, mais il en fait l'application comme d'une chose prouvée. Je ne pense pourtant pas que ce système soit admis ou qu'il soit admissible, et que le procédé indiqué ait jamais pu servir à la formation d'une partie notable des racines d'une langue quelconque, et je crains qu'il ne sorte de son application que des jeux d'esprit.

M. *Barb*, à Vienne, a fait paraître une suite à son travail sur le *hamza*<sup>1</sup>. Il avait établi dans son premier traité la théorie du *hamza* selon les grammairiens arabes, et maintenant il en déduit les conséquences pour son emploi dans l'orthographe, et il fixe les règles qui doivent déterminer l'application de ce signe.

M. *Brücke* a lu à l'Académie de Vienne un mémoire sur la *prononciation des lettres arabes*<sup>2</sup>; son travail consiste dans la description des procédés physiologiques par lesquels la nuance de la prononciation de chaque lettre arabe est produite; c'est un traité de physiologie plutôt que de linguistique.

Les communications plus fréquentes de jour en jour, sinon plus intimes, des Européens avec les peuples musulmans, exigent de nouveaux secours pour répondre à des besoins de plus en plus variés; aussi voyons-nous se multiplier les dictionnaires, les vocabulaires et les grammaires arabes. M. *Kazimirski* de Biberstein a terminé son *dictionnaire arabe-français* en deux gros volumes<sup>3</sup>; M. *Paulmier* en a publié un

<sup>1</sup> *Das System der Hamze-Orthographie in der arabischen Schrift*, von H. A. Barb. Vienne, 1860; in-8° (37 pages).

<sup>2</sup> *Beiträge zur Lautlehre der arabischen Sprache*, von Ernst Brücke. Vienne, 1860; in-8° (53 pages).

<sup>3</sup> *Dictionnaire arabe-français* contenant toutes les racines de la langue arabe, leurs dérivés, tant dans l'idiome vulgaire que dans l'idiome littéral, ainsi que les dialectes d'Alger et de Maroc, par M. Kazimirski de Biberstein. Paris, 2 vol. in-8°, 1860 (1638 pages).

pour le dialecte d'Alger<sup>1</sup>; M. *Catafago* a terminé son *dictionnaire anglais-arabe et arabe-anglais* en 2 volumes<sup>2</sup>, et publié un spécimen d'un dictionnaire anglais-arabe infiniment plus détaillé.

M. *Caspari*<sup>3</sup> a publié la deuxième édition de sa grammaire arabe, et M. *Wright*, à Londres, l'a traduite en anglais<sup>4</sup>; M. *Bellemare* a fait paraître une grammaire d'arabe algérien<sup>5</sup>; M. l'abbé *Glaire* vient de mettre au jour les *Principes de la grammaire arabe*, auxquels il a travaillé depuis longtemps<sup>6</sup>, mais dont je ne connais encore que le titre. D'autres travaux de ce genre ont probablement paru, sans arriver à ma connaissance<sup>7</sup>; mais un petit livre, destiné à venir au secours des commençants et à faciliter l'enseignement de l'arabe, exige une mention un peu détaillée : c'est le système de transcription de l'arabe en caractères latins, par M. Barb<sup>8</sup>.

Depuis le temps de Sir W. Jones, qui, le premier, établit des règles pour la *transcription uniforme des alphabets orientaux en caractères latins*, on a senti de plus en plus l'importance d'un alphabet harmonique qui permit de reproduire avec les caractères latins, plus ou moins modifiés, les lettres des principales écritures orientales. Plus les études se perfectionnaient et s'étendaient, plus on sentait les inconvénients de la variété et de l'inexactitude des reproductions de noms et de mots orientaux. Les principes de Sir W. Jones, qui avaient paru devoir se répandre, et qui certainement étaient rationnels, furent, après quelque temps, écartés dans l'Inde

<sup>1</sup> *Dictionnaire français-arabe*, par M. A. Paulmier. Paris, 1860; in-18 (xx et 911 pages).

<sup>2</sup> *An arabic-english and english-arabic dictionary*, by Josef Catafago. 2 vol. in-8°. Londres, 1858 (xii et 316; viii et 744 pages en doubles colonnes).

<sup>3</sup> *Grammatik der arabischen Sprache*, von C. P. Caspari; 2<sup>e</sup> édit. Leipzig, 1859; in-8° (xxv et 442 pages).

<sup>4</sup> *Arabic Grammar* founded on the German work of Caspari, with many corrections and additions, by W. Wright, vol. 1. Londres, 1860; in-8°.

<sup>5</sup> *Grammaire arabe*, idiole d'Algérie, à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie. 4<sup>e</sup> édition. Paris, 1860; in-8° (vii et 210 pages).

<sup>6</sup> *Principes de grammaire arabe*, par M. J. B. Glaire. Paris, 1861; in-8°.

<sup>7</sup> Je sais, par exemple, que M. Fares Schidiak a fait paraître une *Grammaire arabe-algérienne*, et qu'il a paru à Madrid des *Dialogues espagnols-marocains*, mais je n'ai pas réussi à voir ces livres, ni probablement d'autres du même genre.

<sup>8</sup> *Die Transcription des arabischen Alphabets*, von H. A. Barb. Vienne, 1860; n-8° (89 pages).

pour des systèmes bien plus imparfaits. Volney fonda alors son prix pour la découverte d'un alphabet harmonique qui pût satisfaire les besoins de la science et de l'usage ordinaire. Ce prix a provoqué un nombre considérable d'essais; il a été décerné, si ma mémoire est exacte, treize fois, sans qu'aucune de ces tentatives ait réussi à se faire accepter généralement, et, à la fin, la commission a été amenée à décerner le prix à des travaux sur la grammaire comparée, plutôt que d'encourager de nouveaux travaux qui paraissaient destinés à rester infructueux. Les essais n'ont pas cessé pour cela; on s'est attaché généralement à diminuer la difficulté en se restreignant à une seule classe d'écritures et en créant des alphabets harmoniques, soit latino-sémitiques, soit latino-indiens. Je vais suivre le même ordre. On a proposé et appliqué un assez grand nombre de systèmes de transcriptions arabes-latines, et, en général, on a suivi la même méthode que les Arabes eux-mêmes avaient appliquée lorsqu'ils eurent à employer leur alphabet pour écrire du persan, de l'hindoustan ou du malais, c'est-à-dire en multipliant le nombre des lettres par l'application de points ajoutés aux lettres d'une prononciation similaire. L'avantage de cette méthode est de permettre au public de lire les noms ainsi rendus sans difficulté et en négligeant les points supplémentaires, pendant que les savants y trouvent l'indication exacte de la lettre qu'on veut rendre; mais il y a l'inconvénient d'erreurs et d'inexactitudes faciles dans cette multiplicité de marques particulières. Un autre inconvénient de ces transcriptions est qu'elles ne rendent pas un certain nombre de signes orthographiques arabes qui sont destinés à exprimer des particularités d'étymologie et de grammaire, mais sans influencer sur le son. Ce défaut n'est point sensible dans la transcription des noms, mais il devient une source de doutes et d'incertitudes quand il s'agit de reproduire un texte arabe. M. Barb a entrepris de vaincre ces deux difficultés et il y a réussi, car il n'emploie dans son *alphabet latin-arabe* aucun signe modifié par des points, et il rend les signes étymologiques et grammaticaux avec assez de précision pour pouvoir transcrire un texte de façon à ce qu'on puisse le retranscrire en

arabe ; mais il n'obtient ces avantages qu'en adoptant ou en créant un certain nombre de signes inconnus au latin, et en donnant par là un air étranger à la transcription et obligeant le lecteur d'étudier son alphabet avant de pouvoir lire. On se rend facilement compte de ces signes additionnels, mais ils suffisent pour empêcher l'emploi habituel de ce système, et M. Barb lui-même paraît vouloir le recommander moins à l'usage général qu'à l'enseignement de l'arabe dans les écoles. Il a appliqué plus récemment son idée et sa méthode à la transcription du persan <sup>1</sup>, avec les modifications qu'exigent la prononciation et la grammaire de cette langue, et l'a aussi introduit dans l'enseignement. Je reviendrai sur ce point.

Pendant ce temps les indianistes avaient de leur côté publié de nombreux *alphabets de transcription du sanscrit*. Ils se servent tous de caractères distingués et multipliés par des points supplémentaires, et il paraît difficile de faire autrement que de suivre ce système avec ses avantages et ses inconvénients. MM. Bopp, Brockhaus, Lepsius et autres ont élaboré successivement leurs systèmes, et il y en a aujourd'hui un assez grand nombre avec chacun desquels on peut reproduire un texte sanscrit, sans aucune chance d'erreur, si les points sont placés avec soin, comme on peut le voir dans les ouvrages sanscrits et hindis que MM. Brockhaus, Fausboll, M. Williams, l'abbé Bertrand et autres ont fait paraître. Aucun pourtant de ces alphabets n'a été généralement accepté, sans doute parce que la multiplicité des points diacritiques ajoutés aux lettres latines, provoque toujours de nouveaux essais d'arrangements plus simples ou plus logiques. Aujourd'hui M. le baron *Guerrier de Dumast* a publié le sien <sup>2</sup>, et vous avez vu, par le *mémoire* qu'il a bien voulu vous distribuer, avec quel soin il a été combiné. M. Dumast a trouvé autour de lui, à Nancy, un

<sup>1</sup> *Die Transcription des persischen Alphabets*, von H. A. Barb. Vienne, 1861 ; in-8° (76 pages).

<sup>2</sup> *Des alphabets européens appliqués au sanscrit, ou recherche du meilleur moyen de vulgarisation de la langue et de la littérature classique de l'Inde ancienne*, par un des membres fondateurs de la Société asiatique. Nancy et Paris, 1860 ; in-8° (cvin pages). L'auteur ne se nomme pas, mais je ne crois pas commettre une grande indiscretion en mettant son nom sur son œuvre.

noyau d'hommes actifs et à l'esprit ouvert; l'académie de Nancy s'est pourvue de types dévanagaris; MM. É. Burnouf et Leupol ont ouvert des cours de sanscrit, dans lesquels ils emploient la transcription de M. Dumast. M. É. Burnouf a publié avec ces caractères nouveaux une Grammaire sanscrite et en prépare une deuxième édition; il vient de faire paraître le *Bhagavat-gita*<sup>1</sup> en transcription et en traduction, et prépare un *dictionnaire* aussi en transcription. Le but de l'école de Nancy n'est pas de remplacer l'écriture dévanagari par la transcription, mais d'écarter du chemin des commençants cet obstacle d'un alphabet nouveau à apprendre, et de les attirer à l'étude par la facilité de l'entrée, convaincue qu'une fois la curiosité éveillée et les formes grammaticales apprises, on ne reculera plus devant l'alphabet original, qui devient indispensable pour les progrès ultérieurs. L'école de Nancy espère attirer ainsi l'université à l'étude du sanscrit, soit pour elle-même, soit comme un complément des études grecques et latines, et elle assure que le succès répond jusqu'ici à toutes ses espérances. M. Barb, qui applique à Vienne son système de transcription arabe et persane à l'enseignement, m'a assuré, de même, qu'il avait observé que, délivrés des premiers obstacles de l'alphabet étranger, les élèves se décidaient plus facilement à commencer ces langues, faisaient des progrès plus rapides et s'accoutumaient un peu plus tard avec une grande facilité aux caractères originaux. S'il en est ainsi, on ne pourra qu'applaudir à une méthode qui faciliterait le commencement des études orientales; je ne crois pourtant pas que l'expérience soit déjà suffisante pour prononcer si cette facilité ne mène pas seulement à des études superficielles. Le temps décidera cette question.

Il y a une école anglaise dans l'Inde qui va beaucoup au delà dans l'application de l'alphabet harmonique. La variété des écritures et les difficultés administratives qu'elle occasionne ont fait concevoir l'idée de les remplacer toutes par l'alphabet latin modifié, qu'on est convenu d'appeler l'alphabet

<sup>1</sup> *Le Bhagavad-gita*, ou le Chant du bienheureux, poème indien, publié par l'académie de Stanislas, traduit par M. Emile Burnouf. Nancy et Paris, 1861; in-8° (xxii, 235 pages).

*roman*. Il y a une vingtaine d'années, il se forma dans ce but une école à Delhi, qui sous l'impulsion de Sir Ch. Trevelyan, fit imprimer plusieurs centaines de volumes *romanisés*. Je ne sais ce que cet effort a produit depuis ce temps, mais aujourd'hui ce système se réveille avec une nouvelle ardeur. M. Monier Williams, à Oxford, a fait réimprimer les discussions qui ont eu lieu dans l'Inde à l'occasion du premier essai <sup>1</sup>, et a fait paraître le premier volume d'une série d'ouvrages en caractères *romans*, et destinée à en faciliter l'introduction <sup>2</sup>. Cette école ne demande pas au gouvernement indien l'emploi officiel de son alphabet, mais seulement la permission pour les administrations et les tribunaux d'admettre les pièces dans lesquelles il serait employé; elle a assez de confiance dans son idée pour croire qu'elle sera acceptée graduellement par les populations.

On peut en douter : mais il ne s'agit plus ici de science pure, et je m'abstiens d'entrer dans cette controverse, pour revenir à la littérature arabe, pour laquelle il ne me reste plus à mentionner qu'un dernier ouvrage, qui n'a d'affinité avec aucun de ceux qui précèdent : le *mémoire de M. Chwolson sur les restes de la littérature ancienne de la Babylonie*, conservés dans des traductions arabes <sup>3</sup>. Lorsque M. Chwolson annonça, dans son ouvrage sur les Sabiens, une traduction complète de *l'Agriculture nabatéenne*, que l'on ne connaissait qu'imparfaitement par une *notice* de M. Quatremère <sup>4</sup>, et lorsqu'on vit qu'il portait l'antiquité de ce livre plus haut même que M. Quatremère, cette annonce fit naître beaucoup d'espérances et beaucoup de doutes. Pour répondre à la curiosité qu'il avait excitée, M. Chwolson publia le mémoire dont je parle en ce mo-

<sup>1</sup> *Original papers* illustrating the history of the application of the roman alphabet to the languages of India. London, 1859; in-8° (xix, 276 pages).

<sup>2</sup> *Bagh-o-Bahar*. The hindustani text of Mir Amman, edited in roman type and an introductory chapitre on the use of the roman character in Oriental writing, by Monier Williams. London, 1859; in-8° (xxvii et 240 pages).

<sup>3</sup> *Ueber die Ueberreste der altbabylonischen Literatur in arabischen Uebersetzungen*, von D. Chwolson. Saint-Pétersbourg, 1859; in-4° (195 pages). Tiré du vol. viii des *Mémoires des savants étrangers* de l'Académie de Saint-Pétersbourg. — (Voir le compte détaillé qui a été fait sur cet ouvrage dans les *Annales*, t. xvi, p. 336, 4<sup>e</sup> série).

<sup>4</sup> Voir cette notice, reproduite dans les *Annales*, t. i, p. 405 (5<sup>e</sup> série).



ment. Il y discute tout ce que les Arabes rapportent sur les restes de l'ancienne littérature babylonienne, et il analyse les ouvrages de cette classe qui existent en traduction arabe, surtout le principal d'entre eux, l'Agriculture des Nabatéens. Il fixe par une longue et savante déduction l'âge de l'auteur chaldéen, *Koutami*, à environ 1300 ans avant notre ère, et assigne aux auteurs que cite Koutami, et dont il donne de nombreux extraits, différentes époques jusqu'à 2500 ans avant notre ère. Rien ne pouvait être plus agréable que cet espoir de retrouver des monuments littéraires aussi anciens, même par parties et par fragments, dont chaque ligne devait porter des lumières inattendues dans l'histoire de la civilisation antique. Ces dates elles-mêmes n'étaient pas un obstacle réel, car assez de faits indiquent la nécessité de réformer notre chronologie vulgaire, évidemment trop restreinte. Mais la lecture des détails de l'argumentation de M. Chwolson a réveillé d'autres questions et de nouvelles difficultés de la nature la plus grave. Les noms propres de l'Agriculture Nabatéenne, les faits positifs qu'elle énonce, la chronologie qu'elle suppose, l'état religieux qu'elle laisse entrevoir, font naître des doutes extrêmement sérieux, et jusqu'ici la théorie de M. Chwolson n'a trouvé que des contradicteurs<sup>1</sup>. L'auteur a publié plus récemment un *mémoire sur le culte de Thammuz*<sup>2</sup> chez les Babyloniens : je n'en connais que le titre, de sorte que j'ignore s'il y défend ses théories; dans tous les cas il faut attendre la réponse qu'il ne manquera pas d'opposer à ses contradicteurs, et surtout la publication de l'ouvrage même qui fournira à la critique les moyens de discuter, avec la connaissance entière des éléments de la cause, la date réelle du livre et la composition de ses parties, et l'on verra alors s'il faut abandonner tout espoir d'y trouver au moins des fragments authentiques de ces temps anciens, ou s'il ne faut y voir qu'une fraude plus ou moins moderne. C'est avec bien

<sup>1</sup> Voyez M. Renan, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, V. xxiv; M. de Rougemont dans les *Annales de la philosophie chrétienne*, série V, vol. I, 1860, et M. de Gutschmid, dans le *Journal de la société orientale-allemande*, vol. xv, cah. I, 1860.

<sup>2</sup> *Ueber Tammuz und die Menschenverehrung bei den alten Babyloniern*. Saint-Petersbourg, 1860; in-8° (112 pages). Les *Annales* ont aussi rendu un compte détaillé de ce mémoire, t. III, p. 46 (5<sup>e</sup> série).

du regret que beaucoup de personnes, et j'avoue que je suis du nombre, abandonneraient l'espoir de pouvoir admettre, au moins partiellement, l'authenticité des matériaux dont est composé cet ouvrage; mais il faut avouer que pour le moment, la thèse de M. Chwolson paraît bien compromise.

8. — Progrès dans l'étude des littératures sémitiques. — Littérature syriaque. — Lettre de saint Ignace. — Histoire des martyrs d'Eusèbe. — Récognitions de saint Clément. — Dogme de l'Eucharistie de Jean de Tela et de Jacques d'Edesse. — Fragments syriaques des Septante. — Livres des Juges et de Ruth. — Le Syntipas. — Pasteur d'Hermas. — Grammaire éthiopienne. — Guerres de l'Arménie. — Grammaire de la langue des Touareks.

Un changement considérable qui a eu lieu dans la *théologie savante* depuis une trentaine d'années, et qui va en grandissant tous les jours, a donné une importance nouvelle à *toutes les littératures sémitiques secondaires*. Au dernier siècle la théologie orthodoxe de toutes les Eglises chrétiennes avait à se défendre principalement contre des attaques philosophiques; aujourd'hui l'activité théologique s'est portée avant tout sur la critique historique des livres saints et de la tradition des premiers temps de l'Eglise, et ces questions ont acquis une gravité qu'il est impossible de méconnaître. Les littératures des églises syriennes, coptes, éthiopiennes et arméniennes, fournissent, par des traductions anciennes des livres de la Bible et d'ouvrages des premiers Pères grecs de l'Eglise perdus dans l'original, des matériaux indispensables pour ces recherches. On se rend aisément compte de la curiosité avec laquelle on recherche les traductions de livres perdus des temps apostoliques, quand on pense au petit nombre de ces écrits qui sont parvenus jusqu'à nous, à l'influence qu'ils ont exercée sur le développement du christianisme et aux indications qu'ils contiennent sur les idées de cette époque. Mais il serait difficile de rendre compte ici de l'intérêt qui s'attache à chacun de ces livres et des raisons qui les rendent aujourd'hui l'objet d'un examen sérieux; je me contenterai donc d'annoncer ces ouvrages très-brièvement en commençant par ceux qui sont tirés de la *littérature syriaque*.

M. Cureton avait publié en 1845 une traduction syriaque

de *trois lettres de saint Ignace*, et cette publication a depuis donné lieu à une série très-considérable de travaux d'érudition. On possédait auparavant deux rédactions grecques des lettres de saint Ignace, dont l'une consistait en 7 et l'autre en 13 lettres, et dont la première passait pour authentique; on a pensé, depuis la publication des trois lettres en syriaque, que celles-ci étaient les seules authentiques et avaient été, par différentes raisons dogmatiques, amplifiées, puis converties, d'abord en 7, puis en 13, pendant que les défenseurs de l'authenticité des sept lettres grecques essayent de prouver que les trois lettres en syriaque ne sont qu'une abréviation des sept lettres originales. Cette controverse a fait naître une douzaine de volumes et de mémoires, et n'est pas encore épuisée. M. Lipsius <sup>1</sup> vient de reproduire les *trois lettres en grec et en syriaque* pour servir de pièces justificatives à un long et savant mémoire, dans lequel il établit, par des raisons de critique intérieure et extérieure, qu'il n'y a de lettres authentiques que celles qui sont contenues dans la traduction syriaque. Il faut s'attendre à ce que les théologiens catholiques continuent à contredire cette thèse <sup>2</sup>.

M. Cureton a découvert dans les manuscrits que le Musée britannique a eu le bonheur de tirer des monastères de Thébaïde, et qui nous ont déjà fourni tant de monuments patristiques, la traduction syriaque d'un ouvrage perdu d'Eusèbe de Césarée <sup>3</sup>. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, parle d'une *histoire des martyrs* qu'il avait connus, composée par lui; ce livre était perdu, et M. Cureton l'a retrouvé dans un très-ancien manuscrit syriaque. Il le publie aujourd'hui avec une traduction et des notes; il prouve qu'Eusèbe a composé cet ouvrage avant son *Histoire ecclésiastique*, et que plus tard il en a inséré un extrait dans une rédaction postérieure de

<sup>1</sup> *Ueber das Verhältniss des Textes der drei syrischen Briefe des Ignatius zu den übrigen Recensionen der ignatianischen Literatur* von R. A. Lipsius. Leipzig, 1859; in-8° (203 pages).

<sup>2</sup> Voyez *L'Église d'Orient et son histoire d'après les monuments syriaques*, par F. Nève. Paris, 1860; in-8° (62 pages).

<sup>3</sup> *History of the martyrs in Palestine*, by Eusebius, Bishop of Cesarea, discovered in a very ancient syriac manuscript, edited and translated into english by W. Cureton. Londres, 1861; in-8° (xi, 86 et 53 pages).

son grand ouvrage, en faisant quelques changements, parce que l'apaisement des persécutions lui permettait une plus grande liberté d'expression.

M. *Lagarde*, à Leipzig, a tiré du même manuscrit une traduction syriaque des *Recognitiones* de saint Clément de Rome <sup>1</sup>, et en a publié le texte; il a fait paraître de même le texte syriaque du traité de *Titus de Bostra contre les Manichéens* <sup>2</sup>.

M. *Lamy*, à Louvain, a publié le texte syriaque et la traduction latine des *exposés du dogme de l'Eucharistie selon l'Eglise de Syrie*, par *Jean de Tela* et *Jacques d'Édesse*, accompagnés de commentaires et précédés d'une dissertation historique <sup>3</sup>. L'exposé de Jacques d'Édesse avait déjà été publié par M. de Lagarde, d'après le même manuscrit de Paris, mais il ne l'avait pas traduit.

Les Docteurs de la bibliothèque Ambrosienne de Milan ont commencé l'œuvre très-méritoire d'une collection de documents tirés des littératures sacrée et profane, d'après les manuscrits de leur bibliothèque. Le premier cahier de cette collection a paru par les soins de M. l'abbé *Ceriani* <sup>4</sup>. Il contient des *fragments latins, surtout de livres apocryphes* et un spécimen d'une édition de la *traduction syriaque de la Septante*, faite au 7<sup>e</sup> siècle par *Paul de Tela*. Le but de la publication future de cette traduction est de fournir des matériaux à la critique du texte de la Septante.

<sup>1</sup> *Clementis Romani Recognitiones*, syriace edidit Paulus Antonius de Lagarde. Leipzig, 1860; in-8°.

<sup>2</sup> *Titii Bostrensis contra Manichæos libri quatuor*; syriace edidit P. A. de Lagarde. Berlin, 1859; in-8°. Je ne connais que les titres de ces deux ouvrages, que je n'ai pas réussi à me procurer.

<sup>3</sup> *Dissertatio de Syrorum fide et disciplina in re eucharistica*; accedunt veteris Ecclesiæ syriacæ monumenta duo; unum Joannis Telensis Resolutiones canonicæ, syriace nunc primum editæ ac latine redditæ; alterum, Jacobi Edesseni Resolutiones canonicæ, syriace cum versione latina nunc primum elaborata; scripsit Th. S. Lamy. Louvain, 1859; in-8° (xvi, 273 pages).

<sup>4</sup> *Monumenta sacra et profana e codicibus præsertim Bibliothecæ Ambrosianæ, opera collegii doctorum ejusdem*. T. I, fasc. I. Fragmenta latina Evangelii S. Lucæ, parvæ Genesis et Assumptionis Mosis, Baruch, Threni et Epistola Jeremiæ, versionis syriacæ Pauli Telensis cum notis et initio prolegomenon in integram ejusdem versionis editionem edidit Sac. Obl. Antonius Maria Ceriani. Milan, 1861; in-4° (xvi, 63, viii et 72 pages).

Un autre travail du même genre et sur la même traduction de la Septante, en syriaque, a paru à Copenhague, où M. Rordam a commencé à publier les *livres des Juges et de Ruth*<sup>1</sup>, qui n'avaient pas encore été imprimés, et qu'il a trouvés dans les manuscrits de la Thébaïde nouvellement acquis par le Musée britannique. Il n'a fait paraître jusqu'ici que les cinq premiers chapitres des Juges, auxquels il a joint un commentaire et même une retraduction en grec, tel qu'il suppose avoir été le texte de la Septante que Paul de Tela devait avoir sous les yeux. On finira de cette manière par avoir en entier cette traduction syriaque de la Septante, dont on ne possède jusqu'ici qu'à peu près la moitié.

En dehors de ces ouvrages syriaques, qui appartiennent à la patristique, il me reste à en mentionner un d'un genre tout autre : c'est une rédaction syriaque du roman connu sous le titre de *Syntipas*. M. Goldberg avait déjà découvert cette rédaction et l'avait publiée. Aujourd'hui M. Landsberger<sup>2</sup>, à Darmstadt, en a fait paraître une nouvelle édition plus complète, accompagnée d'un glossaire et d'une introduction historique et littéraire. C'est un travail fait avec beaucoup de soin et de savoir. M. Landsberger pense que cette rédaction, qui est écrite dans un langage populaire, date du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, point assez délicat à déterminer et qui, s'il peut être prouvé, ferait de cette rédaction la plus ancienne que nous ayons de ce livre, que l'on possède dans des formes si nombreuses et dans des langues si différentes. M. Landsberger va plus loin et trouve non-seulement dans le texte syriaque l'original du texte grec, mais il attribue aux Hébreux l'invention de la fable comme forme de littérature. Je ne crois pas que cette théorie soit acceptée; on rencontre la fable partout;

<sup>1</sup> *Libri Judicum et Ruth secundum versionem syriaco-hexaplaem ex codice Musel britannici nunc primum editi, græce translati notisque illustrati, fasciculus prior. Specimen philologicum quod defendere conabitur Thomas Sht Rordam. Copenhague, 1859; in-4° (viii et 94 pages).*

<sup>2</sup> *Die Fabeln des Sophos, syrisches Original der griechischen Fabeln des Syntipas, in herichtigtem Text zum ersten Male vollständig mit einem Glossar herausgegeben, nebst literarischem Vorbemerkungen und einer einleitenden Untersuchung über das Vaterland der Fabel von Fr. Julius Landsberger. Posen, 1859; in-8° (cxliv et 186 pages).*

mais, s'il y a un peuple qui lui ait donné dans les temps les plus reculés une forme littéraire et en ait fait un genre distinct de littérature, ce sont les Hindous; et comme nous savons que Masoudi attribue l'origine du *Sendabad* aux Hindous, que les Parthes possédaient un livre de ce titre, et que l'auteur du *Syntipas* grec dit qu'il l'a traduit du persan, nous avons une généalogie, au moins vraisemblable, de ces contes qu'il sera difficile d'ébranler. Mais cela n'empêche pas que la publication de M. Landsberger ne forme une addition très-importante à l'histoire compliquée du roman de *Syntipas*.

M. d'Abbadie nous a donné une édition complète du *Pasteur d'Hermas*<sup>1</sup>, en éthiopien, seule langue dans laquelle on connaît jusqu'ici ce singulier livre des temps apostoliques, dont on ne possédait qu'une traduction latine et des fragments en grec, cités par les Pères de l'Eglise. Il paraît que M. Tischendorf a retrouvé le texte original en grec, mais il ne l'a pas encore rendu public. M. d'Abbadie s'est procuré une copie de ce livre fort rare dans le couvent de Guala, dans le Tigré, et la Société orientale d'Allemagne s'offrant de le faire imprimer, il l'a accompagné d'une traduction latine, et M. Dillmann, à Kiel, qui s'est chargé des soins de la publication, a ajouté au texte et à la traduction ses notes et ses corrections.

M. Schrader, à Brunswick, a fait paraître un *mémoire sur la grammaire éthiopienne, comparée aux autres dialectes sémitiques*, qui avait obtenu un prix de l'Université de Göttingue<sup>2</sup>. La parenté étroite qui lie l'éthiopien aux autres langues sémitiques a toujours été reconnue, de sorte que le sujet n'admettait pas de grandes découvertes nouvelles. Mais l'Université a cru qu'il était bon de faire examiner en détail cette question, et les lecteurs du mémoire partageront son avis. M. Schrader traite successivement de l'alphabet, de la prononciation, des racines, des formes grammaticales et de la construction, en comparant en chaque point les habitudes de la langue éthio-

<sup>1</sup> *Hermæ Pastor*, æthiopicæ nunc primum edidit et æthiopicæ latine vertit Antonius d'Abbadie. Leipzig, 1860; in-8°, vii, 183. (Ce cahier est le premier du deuxième volume des *Abhandlungen* de la société orientale d'Allemagne.)

<sup>2</sup> *De linguæ æthiopicæ cum cognatis linguis comparatæ indole universa*, scripsit Evehr. Schrader. Göttingue, 1860; in-4° (104 pages).

pienne avec celles de l'arabe, de l'hébreu et du syriaque, et en seconde ligne avec celles de l'himyarite, du copte et les dialectes nabatéens, autant que ces derniers nous sont accessibles.

M. Meier, à Tubingue<sup>1</sup>, soumet les *inscriptions phéniciennes* à un nouvel examen et publie ses remarques sur celles qui ont été trouvées à Chypre, à Malte et en Sicile, rectifiant, où il croit pouvoir le faire, les anciennes lectures et les interprétations données avant lui. Quand on pense au petit nombre des inscriptions phéniciennes que nous possédons et à la manière négligée dont la plupart sont gravées, on doit admirer les progrès que leur interprétation a faits, grâce aux progrès des études de tous les dialectes sémitiques et à la rigueur des méthodes employées. Tout ce qu'il faudrait à cette branche d'études serait un plus grand nombre d'inscriptions longues et bien gravées, et l'on devait naturellement s'attendre à ce que les belles fouilles que M. Renan fait dans ce moment encore en Phénicie nous auraient fourni une abondance de monuments gravés, recueillis dans les centres mêmes de la civilisation phénicienne. Le malheur veut que ces fouilles, qui ont mis à jour tant de restes intéressants de la grandeur ancienne de Tyr et de Sidon, aient trompé toutes les espérances relatives aux inscriptions, et il faut se résoudre à n'attendre que du hasard une augmentation lente de nos ressources dans ce genre, car les Phéniciens et les Juifs paraissent être de tous les peuples de l'antiquité, ceux qui avaient le moins l'habitude de graver des inscriptions sur leurs monuments. Dans cette occasion ce n'est ni le zèle, ni le savoir, ni les-moyens d'exploration qui ont manqué, c'est la matière qui a fait défaut.

M. Nève, à Louvain, nous a fait connaître, il y a quelques années, dans le *Journal asiatique*, un historien arménien inédit, *Thomas de Medzoph*, dont il prépare une édition. Il nous donne aujourd'hui la traduction des chapitres de cet auteur qui se rapporte aux *guerres de Timour et de Schah-Rokh*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Erklärung phoenikischer Sprachdenkmale, die man auf Cypren, Malta und Sicilica gefunden, von D. E. Meier. Tubingue, 1860; in-4° (53 p. et 1 planche).*

<sup>2</sup> *Exposé des guerres de Tamerlan et de Schah-Rokh dans l'Asie occidentale,*

dont l'Arménie a eu à souffrir. Thomas était contemporain de ces événements, et il raconte les faits dont il a été témoin, ou qu'il a pu recueillir de la bouche de témoins oculaires, avec toute l'exactitude qu'admet le style passionné et lamentable des Arméniens, dont toute l'histoire ne paraît qu'un cri de douleur et d'angoisse. En général nous n'avons que les annales des vainqueurs, et il est bon de trouver quelquefois aussi celles des vaincus, pour voir ce que les conquêtes et leur gloire coûtent à l'humanité. Les Arméniens nous offrent sous ce rapport tout ce qu'on peut souhaiter, car ils ont été presque toujours les vaincus, quoique ce fût une vaillante nation. M. Nève a pris soin de lier et d'éclaircir le récit de son auteur par les renseignements fournis par d'autres auteurs, et a produit ainsi un tableau saisissant d'une époque épouvantable.

Il me reste à annoncer un livre que je ne saurais rattacher à aucune classe et que je ne dois pourtant pas laisser passer sans mention, c'est la *grammaire de la langue des Touareks* par M. Hanotau<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas d'une langue orientale dans la rigueur du terme ; mais l'Afrique du nord fait virtuellement partie de l'Orient depuis l'époque des Carthaginois. M. Hanotau avait déjà publié une grammaire de la langue kabyle, c'est-à-dire de la langue des tribus sédentaires de la même race dont les Touareks forment la partie nomade. Le Tamachek, nom que les tribus du désert donnent à leur langue, n'est que la langue berbère dans toute sa pureté ; elle s'est défendue dans le désert des innombrables additions que le contact avec les Arabes lui a fait adopter dans les pays kabyles, et elle a conservé sa propre écriture, qui est reproduite dans l'ouvrage de M. Hanotau pour la première fois par l'imprimerie. L'auteur a voulu donner dans un appendice une dizaine de pages lithographiées, représentant les originaux mêmes écrits par les Touareks, et l'on y verra qu'on a pu réduire cette


d'après la chronique arménienne inédite de Thomas de Medzoph, par F. Nève. Bruxelles, 1860 ; in-8° (158 pages).

<sup>1</sup> *Essai de grammaire de la langue tamachek*, renfermant les principes du langage parlé par les Imouchar ou Touareg, des conversations en tamachek, des *fac-simile* en caractère tiffinar, et une carte indiquant les parties de l'Algérie où la langue berbère est encore en usage, par A. Hanotau, chef de bataillon du génie. Paris, 1860 ; in-8° (xxx1 et 294 pages, 6 planches et une carte).



écriture à la régularité qu'exige l'impression, sans lui faire aucune violence. M. Hanotau, qui possède la langue des Kabyles, a pu facilement s'entendre avec les gens du désert avec lesquels il était en contact, et qui paraissent avoir été flattés de l'attention que l'on faisait à leur langue; ils se sont prêtés à lui donner toutes les explications dont il avait besoin et à écrire pour lui les textes en prose et en vers qu'il désirait recueillir. On sait quelle difficulté il y a de retrouver, par les conversations et les explications de gens très-illettrés, le système grammatical d'une langue, et quelle méthode ferme et quelle persévérance il faut pour y réussir; il est probable que de nouvelles facilités et des études prolongées fourniront à l'auteur lui-même, et à d'autres, des suppléments aux formes qu'il a observées; mais il est certain que nous possédons, grâce à lui, la charpente de cette langue, qui, outre son importance pratique, offrira à la grammaire comparée de nouveaux matériaux, et donnera sans aucun doute des résultats ethnologiques sur la population de l'Afrique dans toute la zone qui s'étend de la mer Rouge jusqu'à l'Atlantique, entre les pays du bord de la Méditerranée et le Soudan.

Jules MOHL, *de l'Institut.*



---

 Histoire ecclésiastique.
 

---

**ORIGINES DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES**

O U

DISSERTATION SUR L'ÉPISCOPAT DE SAINT GEORGES,

Premier évêque du Velay <sup>1</sup>.

Comme tous nos abonnés le savent, les *Annales* sont spécialement destinées à rectifier les erreurs historiques, d'après les recherches nouvelles, et plus consciencieuses que celles du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle, qui se font de toutes parts en France; c'est pour cela qu'elles tiennent surtout à mentionner, et autant que possible, à enregistrer dans leurs pages, le résultat de tous les travaux qui ont pour but de prouver que nos Eglises doivent leur origine aux Apôtres ou à leurs disciples immédiats. Dans notre précédent volume <sup>2</sup>, nous avons fait connaître la *dissertation* de M. l'abbé Arbellot, ayant pour but de prouver que saint Martial, 1<sup>er</sup> évêque de Limoges, était bien un disciple de saint Pierre, et qu'il en avait reçu la mission d'évangéliser cette partie de notre Gaule; et nous avons publié le texte du Monument nouveau découvert par cet infatigable investigateur de nos origines. Or, voilà que nous venons de recevoir la Dissertation dont nous avons donné le titre, et dans laquelle nous trouvons des recherches nouvelles sur les origines des Eglises de France, et sur celle du Velay en particulier. Nous ne pouvons que féliciter M. de Fages de ce travail. La réfutation du passage où Grégoire de Tours renvoie au 3<sup>e</sup> siècle l'évangélisation de la Gaule, est solide, et nous pouvons dire décisive; et l'épiscopat de saint Georges est entouré de preuves telles qu'il est difficile de ne pas croire à sa mission apostolique. C'est de l'érudition sobre, ferme, allant au

<sup>1</sup> Par Gabriel de Fages de Chauvnes, de la Société académique du Puy, de celle de la Lozère, et de la Société française d'archéologie. Brochure in-12 de 49 pages; au Puy, imprimerie de Marcheson, 1861.

<sup>2</sup> Voir le cahier de mars dernier, t. III, p. 165.

but, et comprenant, dans un petit nombre de pages, la réfutation d'un grand nombre de gros volumes. C'est ce qui nous décide à la consigner dans nos *Annales*, en ayant soin de rectifier quelques citations et d'ajouter les textes des auteurs, qui ne sont le plus souvent qu'indiqués. Car on sait que les *Annales* sont destinées à remplacer les auteurs mêmes qui ne se trouvent que dans les grandes collections, et que les travailleurs ne peuvent consulter qu'avec de grands frais et de grandes peines.

La Dissertation se divise en deux parties bien distinctes : dans la 1<sup>re</sup>, l'auteur réfute Grégoire de Tours, et donne les preuves de la prédication apostolique dans les Gaules. — Dans la 2<sup>e</sup>, il établit la mission de saint Georges dans le Velay. Nous donnons aujourd'hui la 1<sup>re</sup> partie.

Après un court préliminaire, l'auteur entre ainsi en matière :

## I

« La question de l'évangélisation des Gaules a donné naissance à deux écoles principales ; l'une que l'on est convenu d'appeler *légalitaire*, parce qu'elle soutient les légendes et admet la fondation de quelques Eglises dans les Gaules par les envoyés des Apôtres ; les principaux écrivains de cette école sont :

De Marca <sup>1</sup>, Dom Lirem <sup>2</sup>, Jean Bou- | Millet <sup>3</sup>, André du Saussay <sup>4</sup>, Dudin  
domet <sup>5</sup>, Chiffet <sup>6</sup>, René Ouvrard <sup>7</sup>, | d'Hauteserre <sup>8</sup>, François Pagi <sup>9</sup>, Jean

<sup>1</sup> *Epistol. ad Henr. Valesium de tempore quo primum in Galliis suscepta Christi fides*, 1658, in-8°.

<sup>2</sup> *Singularités historiques*, t. iv, p. 60.

<sup>3</sup> *Réfutation des trois dissertations de M. Launoy touchant la mission apostolique dans les Gaules.*

<sup>4</sup> *Dissertatio de uno Dyonisio primum Areopagita et episcopo Athenensi, deinde Parisiorum apostolo et martyre*, 1676, in-8°.

<sup>5</sup> *Défense de l'ancienne tradition des Eglises de France en la mission des premiers prédicateurs dans les Gaules du temps des Apôtres.*

<sup>6</sup> *Vindicata Ecclesie Gallie de suo Dionysio gloria*, p. 34. 1638, in-4°.

<sup>7</sup> *De Myster. Gall. scrip.*, p. 302.

<sup>8</sup> *Rerum Aquitan. lib. ix, cap. 9.*

<sup>9</sup> *De temp. prædicat. primum in Galliis* (act. SS. tomo v junii).

Smith<sup>1</sup>, Bossuet<sup>2</sup>, l'abbé Nadaux<sup>3</sup>, Rorhbacher<sup>11</sup>, l'abbé Faillon<sup>12</sup>, l'abbé Oroux<sup>4</sup>, le chanoine Devoyon<sup>5</sup>, Dom Arbelot<sup>13</sup>, le Père Gaydon<sup>11</sup>, l'abbé Ptolin<sup>6</sup>, l'abbé Darras<sup>7</sup>, l'abbé Blanc<sup>8</sup>, Charbonnel.  
l'abbé Chaussier<sup>9</sup>, Ravenez<sup>10</sup>, l'abbé

L'autre école ne veut admettre la prédication de l'Évangile dans les Gaules que vers l'an 250, c'est-à-dire sous l'empire de Déce. A la tête de cette école, que l'on a surnommée *historique*, il faut placer le célèbre Launoy, surnommé le dénicheur de saints. Après Launoy on peut citer :

Descordes, Ruinart, Bosquet, Elles | the, Moreri, l'abbé Vely, le cardinal  
du Pin, Baillet, Denys de Sainte-Mar- | Orsi.

Pour être complet, nous devons dire qu'une *troisième opinion* a surgi entre ces deux écoles; elle a pris de l'école légendaire la prédication dans les Gaules au 1<sup>er</sup> siècle, et de l'école historique l'envoi des sept évêques sous Déce; les principaux adeptes de cette opinion conciliatrice sont :

Abaddie, chanoine de Saint-Gau- | lemont, Fleury, l'abbé Lebœuf et le  
doux, de Comminges, Le Nain de Til- | Père Longueval.

Ces préliminaires exposés, occupons-nous de l'école *historique*.

Les partisans de cette école fixent à l'année 250, sous l'empire de Déce, l'époque de la venue des premiers missionnaires

<sup>1</sup> Notes au Martyrologe de Bède. *Patrol. latine*, t. 94, p. 961.

<sup>2</sup> *Sermon sur l'unité de l'Église*.

<sup>3</sup> *Mém. MSS.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 228.

<sup>4</sup> *Légende sur le Bréviaire de 1783*.

<sup>5</sup> *Rituel de 1774*, Catalogue des évêques de Limoges.

<sup>6</sup> *Études sur le Mans*.

<sup>7</sup> *Histoire générale de l'Église*.

<sup>8</sup> *Histoire ecclésiastique*.

<sup>9</sup> *Études sur Metz*.

<sup>10</sup> *Études sur Reims*.

<sup>11</sup> *Histoire de l'Église*.

<sup>12</sup> *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine*, etc. 2 vol. in-4°, chez Migne.

<sup>13</sup> *Apostolat de saint Martial*, etc.—Inséré presque en entier dans les *Annales*, t. III, p. 165 (5<sup>e</sup> série).

<sup>14</sup> *Origine de l'Église de Mende et de ses premiers évêques et sur saint Séverin*

dans les Gaules ; leurs grands arguments sont deux passages d'historiens anciens.

La première citation est de l'évêque saint *Grégoire de Tours*, qui vivait en 539.

La seconde est de *Sulpice Sévère*, qui vivait en 429.

L'évêque de Tours s'exprime en ces termes :

« Du temps de Dèce... sept personnages ordonnés évêques » furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le raconte l'histoire du martyr de saint Saturnin ; car elle dit : » Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on s'en souvient par une tradition fidèle, la ville de Toulouse commença à avoir saint Saturnin pour premier évêque. Voici donc ceux qui furent envoyés : aux habitants de Tours, » l'évêque Gatien ; à ceux d'Arles, l'évêque Trophime ; à Narbonne, l'évêque Paul ; à Toulouse, l'évêque Saturnin ; à » Paris, l'évêque Denys ; aux Arvernes, l'évêque Austremonie ; » à Limoges, l'évêque Martial <sup>1</sup>. »

Nous regrettons ici d'être en contradiction avec un auteur de mérite, qui vient d'inaugurer sa bienvenue dans notre pays par un ouvrage de circonstance aussi élégamment écrit que bien pensé ; je veux parler de M. Roselat, qui place l'épiscopat de saint Martial au 4<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. Il nous est encore plus pénible de ne pas adopter l'opinion d'un savant compatriote qui vient de rendre un service signalé à l'archéologie velaisienne en rééditant l'*Histoire du Velay* <sup>3</sup> ; mais, malgré les arguments de ces deux écrivains estimables, nous sommes forcé d'affirmer que le passage de Grégoire de Tours n'a pas l'autorité qu'on lui attribue, et ne doit être accepté que sous bénéfice d'inventaire, parce que :

<sup>1</sup> Hujus tempore septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione detinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. Hi ergo missi sunt : Turronicis, Gatianus episcopus ; Arelatensibus, Trophimus episcopus ; Narbonæ, Paulus episcopus ; Tolosæ, Saturninus episcopus ; Parisiacis, Dionysius episcopus ; Arvernensibus, Stremonius episcopus ; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus. (*Hist. Francorum*, l. 1, c. 18 ; dans *Patrol. latine*, t. 71, p. 175).

<sup>2</sup> *Notre-Dame de France*, p. 12.

<sup>3</sup> Mandet, *Histoire du Velay*, 2<sup>e</sup> vol. p. 55.

1° Grégoire de Tours est en contradiction avec lui-même;

2° Parce qu'il est contredit par des écrivains antérieurs ou contemporains, dont le témoignage a plus de valeur que le sien;

3° Parce qu'il s'appuie sur une citation inexacte;

4° Parce qu'il se trouve dans ce passage des faits dont on démontre historiquement la fausseté;

5° Parce que les partisans de cet auteur reconnaissent eux-mêmes que ce passage est défectueux.

Comme préliminaire de cette démonstration, il est bon de s'édifier de l'opinion de Dom Ruinat sur cette citation. L'avis de ce bénédictin est d'autant plus précieux qu'il appartient à un adversaire de notre opinion.

« En écrivant, dit Ruinat, que les sept évêques sont arrivés sous l'empire de Déce, saint Grégoire n'a pas prétendu dire qu'avant ces prélats il n'est pas venu chez nous d'autres prédicateurs de l'Évangile, et je ne crains pas de l'affirmer, ceux qui lui supposent un sentiment contraire sont dans l'erreur <sup>1</sup>. »

Revenant sur les propositions énoncées, nous disons :

1° Que Grégoire de Tours, dans un autre de ses ouvrages, dément l'opinion de l'apostolat sous Déce.

En effet, Grégoire de Tours, dans son livre *De la gloire des Martyrs*, dit, en parlant de saint Saturnin :

« Ordonné, dit-on, par les disciples des Apôtres, il fut envoyé à Toulouse <sup>2</sup>. »

Et ailleurs, dans le même livre, parlant de saint Eutrope, évêque de Saintes, il le fait ordonner évêque et envoyer dans les Gaules, par le pape saint Clément, vers la fin du premier siècle <sup>3</sup>.

Enfin parlant de saint Martial, dans son livre de la *Gloire des Confesseurs*, il dit : « Envoyé par les évêques de Rome, il vint

<sup>1</sup> Ruinat, *Préfac.* n° 61. *Ibid.* p. 53.

<sup>2</sup> Saturninus verò martyr, ut fertur ab Apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus (*De gloriâ martyrum*, c. 48; *Patrol. lat.*, t. 71, p. 749.

<sup>3</sup> Eutropius quoque martyr Santicæ urbis, à beato Clemente episcopo fertur directus in Gallias. (*Ibid.*, c. 56, p. 756.)

» à Limoges avec deux prêtres qu'il avait amenés d'Orient <sup>1</sup>. »

L'évêque de Tours n'est pas moins explicite au livre IX de son *Histoire des Francs* ; il nous rapporte une lettre adressée à Radegonde par sept évêques des Gaules, Enfranc de Tours, Prétextat de Rouen, Germain de Paris, Félix de Nantes, Dominique d'Angers, Victorius de Rhedon, et Domnolus du Mans, dans laquelle ces prélats affirment que les premières semences de la religion furent jetées en France, à la naissance du Christianisme <sup>2</sup>.

Enfin dans le livre de la *Gloire des Confesseurs*, il dit : que saint Ursin, évêque de Bourges, fut envoyé par les disciples des Apôtres <sup>3</sup>.

Nous disons :

2° Que l'évêque de Tours est contredit par des historiens qui sont antérieurs ou contemporains.

Sainte Irénée, de Lyon, qui vivait en 100, dans son ouvrage *contre les hérésies*, déclare que de son temps, il y avait plusieurs Églises chrétiennes établies dans les Germanies, c'est-à-dire dans les deux provinces de la Gaule belgique, dans les Ibéries, c'est-à-dire en Espagne, et chez les Celtes (ἐν Κελτοῖς). Ici le mot de *Celtes* signifie évidemment les *Gaulois* <sup>4</sup>. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à ouvrir l'ouvrage d'un homme que l'on ne peut accuser de partialité ; Jules César, dans ses *Commentaires*, livre I<sup>er</sup>, chapitre 1<sup>er</sup>, s'exprime ainsi :  
 » La Gaule est divisée en trois parties, habitées, l'une par les  
 » Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par des peuples qui, dans leurs propres langues, portent le nom de  
 » Celtes, et auxquels, dans la nôtre, nous donnons le nom de  
 » Gaulois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la  
 » Garonne, et des Belges par la Marne et la Seine. » Si les

<sup>1</sup> Igitur sanctus Martialis episcopus à Romanis missus Episcopis, in urbe Lemovicenâ prædicare exorsus est (*De gloriâ confessorum*, c. 27. *Ibid.*, p. 849.)

<sup>2</sup> Itaque cum ipso Catholice religionis exortu, cœpissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare (*Hist. Franc.*, l. ix, ch. 39. *Ibid.*, p. 516.)

<sup>3</sup> Bituriga verò urbs primùm à sancto Ursino, qui à discipulis Apostolorum episcopus ordinatus in Gallias destinatus est, verbum salutis accepit. (*De gloriâ confessorum*, c. 80. *Ibid.* p. 886.)

<sup>4</sup> *Hæreses*, liv. I, chap. 10, édit. Massuet, p. 49, dans *Patrol. grecque*, t. 7, p. 553.

géographes anciens ne suffisent pas, les étrangers viennent encore appuyer notre opinion :

« Celtae a people, dit un auteur anglais, of Gaul between » the R. Garonne and the Seine <sup>1</sup>.

Tertullien, dans son livre écrit *contre les Juifs* l'an 220, énumérant les nations qui croient en Jésus-Christ, cite les Gétules et les Maures d'Afrique, tous les confins des Espagnes, et les diverses nations des Gaules (*Galliarum diversa nationes*) <sup>2</sup>. Or, quiconque jette un coup d'œil sur la carte de l'empire romain à cette époque, voit que les diverses nations des Gaules étaient les peuples de la Belgique, de l'Aquitaine, de la Lyonnaise et de la Narbonnaise <sup>3</sup>.

Eusèbe nous raconte que saint Irénée rassembla des conciles <sup>4</sup>, et le père Sirmond lui-même, qui est notre adversaire, admet l'existence de deux conciles à Lyon, présidés par saint Irénée ; dans le premier, douze évêques condamnent les hérésiarques Valentin et Marcien ; dans le second, treize évêques décident qu'on célébrera la Pâque le 14<sup>e</sup> jour de la lune de mars <sup>5</sup>. La réunion de ces évêques prouve évidemment la diffusion de l'Évangile avant l'an 250 ; à moins que ces évêques fussent, comme le dit fort spirituellement l'abbé Charbonnel, des évêques *in partibus* <sup>6</sup>.

« L'Église, dit Lactance, au 4<sup>e</sup> siècle, devint plus illustre et » plus florissante ; elle étendit ses bras à l'Orient et à l'Occi- » dent, de sorte qu'il n'y avait aucun coin de la terre si re- » culé où la religion n'eût pénétré ; mais, dans la suite, cette » longue paix fut troublée ; car longtemps après, Dèce s'éleva » pour persécuter l'Église <sup>7</sup>. »

<sup>1</sup> *Classical geographical Dictionary* by Laurence et Chard. London, 1705.

<sup>2</sup> *Patrol. lat.*, t. II, pag. 610.

<sup>3</sup> *Atlas de Lamarche*.

<sup>4</sup> *Histoire ecclésiastique*, liv. V, c. 23 et 24 ; *Patrol. grecque*, t. 20, p. 494 et 507.

<sup>5</sup> Sirmond, *Concil. antiq. Gallix*, p. 42 et 43.

<sup>6</sup> *Origine et histoire abrégée de l'Église de Mende*, p. 10.

<sup>7</sup> *Ecclesia..... manus suas in orientem occidentemque porrexit, ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset, nulla denique natio, tam feris moribus vivens ut non suscepto Dei cultu, ad justitiae opera mitesceret. Sed enim postea longa pax rupta est. (De morte persecut., c. III ; et *Patrol. lat.*, t. 6, p. 200.)*



L'épigraphie vient même à l'appui de notre système. Le père Longueval nous affirme qu'une ancienne inscription, trouvée en Espagne, prouvaît que le Christianisme y avait pénétré du temps de Néron (68) ; elle est conçue en ces termes :

« A Néron César Auguste, pour avoir purgé la province des brigands et de ceux qui enseignaient aux hommes une nouvelle superstition <sup>1</sup>. »

Saint Isidore, qui vivait au 6<sup>e</sup> siècle, confirme cette opinion au chapitre 74, d'après de Marca :

« Philippe (l'apôtre) prêcha le Christ dans les Gaules, et conduisit à la lumière de la science et dans le port du salut, les nations barbares, voisines des ténèbres, et touchant à l'orageux océan <sup>2</sup>. »

M. de Fages cite ici à l'appui de sa thèse les textes qui prouvent le voyage de saint Paul en Espagne. Comme nous devons bientôt donner un mémoire complet sur ce voyage, nous passons ces textes sous silence, pour ne citer que le suivant de saint Epiphane, qui s'exprime ainsi :

« Luc prêcha d'abord dans la Dalmatie, la Gaule, l'Italie, et la Macédoine, mais principalement dans la Gaule. Comme saint Paul l'atteste aussi de quelques-uns de ses compagnons dans ses Épîtres, où il dit : *Crescent, dans la Gaule.* Car il ne faut pas lire dans la Galatie, comme quelques-uns lisent à tort, mais dans la Gaule <sup>3</sup>. »

Neremi Cl. Cæsar. Avg. Pontif. max.

Ob provin. latronib. et his

qui novam generi hvm.

Superstitionem inveciar. purgatam.

Dans Baronius, *Annal.* ad ann. 304, n° 4. D'après Aldus Manutius, *post schol. in comm. Cæsaris*; in *descriptione provinciarum Hispaniarum ex ruinis pagi Maricæ*).

<sup>1</sup> Philippus... Gallis prædicat Christum, barbarasque gentes vicinasque tembris, et tumentis Oceano conjunctas, ad scientiæ lumen fideique portum deducit (*De ortu et obitu Patrum*, c. 73; *Patrol. lat.*, t. 83, p. 152).

<sup>2</sup> Καὶ κηρύσσει πρῶτον ἐν Δαλματίας, καὶ Γαλλίᾳ, καὶ ἐν Ἰταλίᾳ, καὶ Μακεδονίᾳ. Ἀρχὴ δὲ ἐν τῇ Γαλλίᾳ· ὡς καὶ περὶ τινῶν τῶν αὐτοῦ ἀκολούθῳν λέγει ἐν ταῖς αὐτοῦ Ἐπιστολαῖς ὁ αὐτὸς Παῦλος· Κρίστος, φησὶν, ἐν τῇ Γαλλίᾳ. Οὐ γὰρ ἐν τῇ Γαλατίας, ὡς τινες πλανηθῆναι νομίζουσιν, ἀλλὰ ἐν τῇ Γαλλίᾳ (*Hérésie* 51, c. 11; *Patr. grecque*, t. 41, p. 809).

La leçon défendue par saint Epiphane n'a pas prévalu, et tous les textes de saint Paul portent la Galatie ; nous la donnons cependant ici parce qu'elle avait été soutenue avant saint Epiphane, par Eusèbe, qui s'exprime ainsi :

« Parmi les autres compagnons de Paul, Crescent fut envoyé » par lui dans les Gaules, comme on le sait par le témoignage » de Paul lui-même <sup>1</sup>. »

Théodoret, au 5<sup>e</sup> siècle, connaissait déjà le texte parlant de Galatie, mais il ajoute :

« Saint Paul appela ainsi les Gaules ; c'est ainsi qu'on les ap- » pelait anciennement ; c'est encore ainsi que les nom- » ment en ce moment ceux qui sont participants de la doctrine » du dehors <sup>2</sup>.

Ceux de la doctrine du dehors sont les auteurs païens. Or c'est précisément ce que nous apprend Ammien Marcellin : « Quel- » ques auteurs nous disent que les premiers aborigènes de » ces régions sont les Celtes, appelés ainsi du nom d'un de » leurs rois, et du nom de sa mère Galates : c'est ainsi que » les Grecs appellent les Gaulois <sup>3</sup>. »

Mais, déjà saint Jérôme, au 4<sup>e</sup> siècle, ou au moins la version grecque que Sophronius a faite de ses *Vies des apôtres*, dit également que Crescent « prêcha l'Évangile dans les Gaules, et » mourut <sup>4</sup>. »

La chronique d'Alexandrie en fait mention, sous l'an 104, en des termes semblables :

« Crescent, ayant prêché l'Évangile de Notre Seigneur Jé- » sus-Christ dans les Gaules, sous le règne de Néron, y » mourut et y est enseveli <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Τῶν δὲ λοιπῶν ἀκολούθῳ τοῦ Παύλου, Κρήσης μὲν ἐπὶ τὰς Γαλλίας ἐπελελάμενος ἢ π' αὐτοῦ μαρτυρεῖται (Hist. eccl., l. III, c. 4 ; Patr. grecq., t. 20, p. 220).

<sup>2</sup> Τὰς Γαλλίας οὕτως ἐκάλεσαν, οὕτως γὰρ ἐκαλούετο πάλαι. Οὕτως δὲ καὶ νῦν αὐτὰς ἐνομάζουσιν οἱ τῆς ἕξου παιδείας μεταληγόντες. (Comm. sur II Timot., c. 4, v. 10 ; Patr. grecq., t. 82, p. 853.)

<sup>3</sup> Aborigines primos in his regionibus quidam viros esse firmarunt Celto, nomine regis amabilis, et matris ejus vocabulo Galatas dictos : ita enim Gallos sermo græcus appellat. (Amm. Marcell., l. xv, c. 23).

<sup>4</sup> Κρήσης ἐν Γαλλίαις ἐκήρυξε τὸ Εὐαγγέλιον, καὶ ἐκεῖ ἐπέφη. (A la fin de De viris illustribus, c. 10 ; Patrol. latine, t. 23, p. 722.)

<sup>5</sup> Κρήσης κηρύξας τὸ Εὐαγγέλιον τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐν Γαλλίαις,

De plus, au 9<sup>e</sup> siècle, Adon atteste dans son *martyrologe*<sup>1</sup>, 27 juin, et dans sa *chronique*<sup>2</sup>, que Crescent fut l'apôtre des Gaules et de la Galatie.

La plupart des auteurs donnent saint Crescent pour évêque à Vienne dans les Gaules, mais l'abbé Rupert, au 12<sup>e</sup> siècle, avait trouvé la tradition « que Crescent, disciple de Paul, avait » en outre prêché à Mayence<sup>3</sup>. »

Enfin le martyrologe romain confirme et résume toutes les traditions, en y ajoutant que c'est sous Trajan que Crescent souffrit le martyre<sup>4</sup>.

3<sup>o</sup> *Grégoire de Tours s'appuie sur une citation inexacte.*

En effet, la légende de saint Saturnin ne parle *nullement* des 7 évêques qui furent envoyés dans les Gaules, elle se borne à fixer la mort de saint Saturnin sous l'empire de Dèce ; mais le légendaire n'aurait-il pas pris Saturnin l'envoyé des Apôtres pour un évêque martyrisé sous Dèce ? Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'au temps de Grégoire de Tours, malgré les actes de saint Saturnin, on persistait à soutenir qu'un saint Saturnin avait été envoyé de Rome. D'ailleurs, l'évêque

*ἐν τῇ Νέπωρος, ἀποδηύει, καὶ ἐκεῖσε θάπτεται. (Chronique pascals; Patrol. grec., t. 92, p. 609.)*

<sup>1</sup> Apud Galatiam B. Crescentis, discipuli sancti Pauli apostoli, qui ad Gallias transitum faciens, verbo prædicationis multos ad fidem Christi convertit; Viennæ civitate Galliarum per aliquot annos sedit, ibique Zachariam discipulum pro se episcopum ordinavit. Rediens verò ad gentem, cui specialiter fuerat episcopus datus, Galatas usque ad beatum finem vitæ suæ in opere Domini confortavit. (*Martyr.* du 27 juin. *Patrol. lat.*, t. 123, p. 293).

<sup>2</sup> Quo tempore (Neronis), creditur Paulus ad Hispanias pervenisse, et Arelate Trophimum, Viennæ Crescentem, discipulos suos ad prædicandum reliquisse. (*Chronicon*, ætas sexta, ad annum 59. *Ibid.* p. 79).

<sup>3</sup> Moguntinæ Crescens, apostoli Pauli discipulus, prædicavit (*De divinis officiis*, l. 1, c. 27. *Patrol. lat.*, t. 170, p. 26). — Le martyrologe romain cite à l'appui de l'opinion de Rupert : Petrus Cluniacensis, *epist.* l. II, 1. — Trithemius, *vita sancti Maximi* episc. Moguntini. — Demochares, *tabulæ episcoporum Mogunt.* — Voir aussi Serrarius, *Antiquitates Moguntinæ*, l. II.

<sup>4</sup> In Galatiâ sancti Crescentis, discipuli beati Pauli apostoli, qui in Gallias transitum faciens, verbo prædicationis multos ad fidem Christi convertit; rediens verò ad gentem, cui specialiter datus erat episcopus, cum Galatas ipsos usque ad finem vitæ suæ in opere Domini confirmasset, demum sub Trajano martyrium consummavit. (*Martyr. rom.* au 27 juin. — Les martyrologes de Bède et d'Usuard font la même mention.

de Tours, dans son passage, a rapproché la légende de saint Saturnin de celle de saint Ursin, mais cette dernière, que l'on peut lire dans l'abbé Faillon <sup>1</sup>, ne se contente pas de citer le nom des évêques, elle ajoute ce qu'a omis de faire Grégoire de Tours, « qu'ils avaient été envoyés par les Apôtres. » Voici en quels termes s'exprime le légendaire :

« Sanctissimus igitur ac de septuaginta Domini Jesu Christi discipulis Ursinus, Biturige urbis primus fuit episcopus, qui a sanctis Apostolis ab urbe »  
 » Roma, cum pretiosissimo protomartyris Christi Stephani sanguine, comitibusque, qui sunt sanctus Dionysius, Parisiacensis; sanctus Saturninus, Tholosensis; Trophimus, Arelatensis; Paulus, Narbonensis. »

Le nom de saint Martial avait été raturé dans le manuscrit, ajoute l'abbé Faillon <sup>2</sup>.

Il peut paraître extraordinaire à nos lecteurs que nous accusions saint Grégoire d'inexactitude, mais qu'on nous pardonne cette hardiesse par les explications suivantes.

Saint Grégoire de Tours raconte <sup>3</sup> que les martyrs d'Anay, à Lyon, souffrirent après saint Irénée; Ruinart prétend, au contraire, que saint Irénée fut martyrisé sous Sévère (160), et que les martyrs périrent sous saint Pothin. Grégoire de Tours prétend que sous Dèce parut l'hérésie de Valentin; mais Valentin fut réfuté par saint Irénée et Tertullien qui vécurent longtemps avant Dèce.

Le même historien rapporte à l'empire de Dèce les martyres de saint Sixte, saint Laurent et saint Hippolyte; mais saint Sixte, contemporain de saint Laurent et de saint Hippolyte, succéda à saint Étienne en 257, et Dèce était mort en 255.

4<sup>o</sup> Nous affirmons que dans le passage de saint Grégoire de Tours on trouve des faits dont on démontre historiquement la fausseté.

Voici nos preuves :

Grégoire de Tours raconte que, sous Dèce, Trophime fut envoyé à Arles. Erreur; sous Dèce il y avait à Arles un évêque hérétique nommé Marcien, qui fut dénoncé au pape saint

<sup>1</sup> Histoire de sainte Magdeleine, tome II, p. 423.

<sup>2</sup> Id., t. II, p. 419.

<sup>3</sup> Hist. Franc. liv. 1<sup>er</sup>, c. 27. Patrol. lat., t. 71, p. 174.

Étienne et à saint Cyprien de Carthage par les évêques de la province de Lyon. « Il faut, dit le grand évêque d'Afrique, » s'adressant au Pape, que vous écriviez à nos collègues dans » l'épiscopat qui sont établis dans les Gaules, de ne plus » souffrir les insultes de cet orgueilleux et opiniâtre Marcien <sup>1</sup>. »

Du reste, une lettre écrite au pape saint Léon (420) vient encore corroborer cette opinion; il faut, écrivent dix-neuf évêques de la province d'Arles « que l'on sache que toutes les » provinces de la Gaule reconnaissent que la cité d'Arles est » la première qui ait mérité de recevoir saint Trophime pour » pontife, envoyé par le bienheureux apôtre saint Pierre <sup>2</sup>. »

5° Enfin, nous sommes obligé d'affirmer que plusieurs partisans de Grégoire de Tours reconnaissent que ce passage est défectueux.

Longueval et Denys de Sainte-Marthe sont forcés d'avouer que Grégoire de Tours s'est trompé à l'égard de saint Trophime <sup>3</sup>. Fleury soutient que saint Trophime et saint Paul de Narbonne sont venus dans les Gaules au 1<sup>er</sup> siècle.

Tillemont soutient que les sept évêques ont pu évangéliser la Gaule sous le règne de Philippe.

Longueval est du même avis.

Bosquet, dans son *Histoire ecclésiastique des Gaules*, croit que les sept évêques ont pu être envoyés séparément et à diverses reprises.

La conclusion finale à tirer de toutes ces démonstrations, c'est que saint Grégoire de Tours a pu se tromper. Dieu nous garde cependant de vouloir attaquer la bonne foi, les admirables qualités et les vertus de ce grand évêque. N'oublions pas le courage qu'il a montré dans de graves circonstances;

<sup>1</sup> Quapropter facere te oportet plenissimas litteras ad episcopos nostros in Gallis constitutos, ne ultra Marcianum pervicacem et superbum... collegio nostro insultare patiantur. (*Epist.* 67, dont le texte est parmi celles du pape Etienne. *Patrol. lat.*, t. III, p. 993).

<sup>2</sup> Omnibus etenim regionibus Gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Ecclesiæ Romanæ habetur incognitum, quod prima intra Gallias Arelatensis civitas, missum à beatissimo Petro apostolo sanctum Trophimum habere meruit sacerdotem. (S. Leonis *Epist.* 65, dans *Patrol. lat.*, t. 54, p. 830).

<sup>3</sup> *Histoire de l'église Gallicane*. Dissert. prélim. 1<sup>re</sup> propos.

n'oublions pas non plus cependant, que s'il est le père de notre histoire de France, il n'en est pas le modèle, ajoute un biographe; il n'a mis de choix ni dans les faits, ni dans les expressions. Et d'ailleurs, à l'époque où il vivait, la critique historique était une science inconnue. Aussi répéterons-nous avec l'abbé Faillon « qu'on ne doit point être étonné si saint » Grégoire de Tours n'a pas connu l'histoire des fondateurs de » nos Eglises, dans un temps surtout où il n'y avait encore » rien d'écrit là-dessus et où les communications étaient » bien plus difficiles et bien plus rares qu'elles ne sont au- » jourd'hui <sup>1</sup>. »

## II

L'opinion de Grégoire de Tours réfutée, examinons si celle de *Sulpice Sévère* a plus de valeur.

Cet historien s'exprime ainsi :

« Sub Aurelio deinde Antonini filio persecutio quinta agi-  
nata. Ac tum primum intra Gallias martyria visa, serius  
» trans Alpes Dei religione suscepta <sup>2</sup>. »

Le passage de cet écrivain a besoin d'être commenté dans ses moindres expressions :

1<sup>o</sup> Il dit que sous *Marc Aurèle*, en 177, on vit pour la première fois des martyres dans les Gaules. Nous voilà déjà bien loin de l'empire de Dèce et de l'année 250 ;

2<sup>o</sup> Remarquons l'expression *martyria* au lieu de *martyres*, c'est-à-dire des persécutions en masse, au lieu d'exécutions isolées ;

3<sup>o</sup> L'expression *suscepta* veut dire que l'Évangile fut *embrassé, accepté et non prêché* ; c'est ce que nous expliquent très-bien *Orose*, contemporain de Grégoire de Tours. Pour en finir avec cet auteur, nous citerons l'opinion qu'en avait le célèbre *Baronius*, un des plus grands critiques dont s'honore l'Eglise :

« Cet auteur, dit-il, était peu exact et contrariait sans fonde-  
» ment Tertullien et Eusèbe; on voit dans la bibliothèque des

<sup>1</sup> Abbé Faillon, tome II, p. 382.

<sup>2</sup> *Histor. sac.*, I. II, c. 32. *Patrol. lat.*, t. 20, p. 147.

» Pères qu'une partie de ses œuvres a été rejetée comme apo-  
» cryphe. »

Nous avons traité l'évêque de Tours et Sulpice Sévère un peu rudement. Que faut-il en conclure? Les partisans *quand même* de ces deux historiens crieront au scandale, et allégueront comme *circonstances atténuantes* : la sainteté de l'évêque de Tours, son caractère épiscopal, ses connaissances variées et extraordinaires dans le siècle tout barbare où il a vécu. Mais toutes ces raisons sont déplacées dans la thèse historique que nous traitons. Dieu nous garde de contester à l'évêque de Tours le caractère de sainteté que lui reconnaît l'Église catholique. Nous savons, tout aussi bien que ses admirateurs, que plusieurs fois il fit entendre aux rois de la terre un langage qui n'était pas précisément celui du courtisan. Mais on peut être un savant et un saint prélat, et n'être qu'un médiocre historien : « *Sum sine litteris rhetoricis et sine arte grammatica,* » s'écrie le grand évêque en mauvais latin. Si le style défectueux était son seul défaut, nous adopterions ses opinions; mais dans ses ouvrages on ne trouve ni choix de matières, ni arrangement; c'est une confusion perpétuelle entre l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane; les faits de peu d'importance y sont relevés avec une attention puérile; la science des dates, la chronologie, était, du reste, dans l'enfance au 6<sup>e</sup> siècle. Quant à la géographie, M. Jacobs, dans sa dissertation *sur la géographie des ouvrages de Grégoire de Tours*, nous prouve que ce saint évêque est tombé souvent dans des erreurs notoires. A qui la faute? aux temps barbares où a vécu notre historien, à la difficulté de contrôler les manuscrits les uns par les autres. La part faite aux défauts de l'auteur, l'*Histoire des Francs* de l'évêque de Tours n'en restera pas moins comme le plus précieux monument que nous ayons sur nos origines; l'auteur nous initie à une foule d'usages que nous aurions ignorés : parfois, lorsqu'il déplore les malheurs du temps et de son pays, son style acquiert une vigueur extraordinaire, et sa voix devient éloquente. Voilà Grégoire de Tours tel qu'il doit être jugé. Il est aussi imprudent d'admettre sans contrôle ses appréciations que de les rejeter avec dédain. Du reste, nous renvoyons les hommes

désireux de s'édifier sur cet écrivain à la *préface* de Dom Ruinart, et au troisième volume de *l'Histoire littéraire de la France*; on trouvera les Bénédictins beaucoup plus rigides que nous, après avoir fait toutefois des réserves auxquelles nous nous associons entièrement.

Grégoire de Tours et Sulpice Sévère sont jugés : leur autorité est suspecte. Passons à la seconde partie de notre travail. »

Telle est la première partie du travail de M. de Fages ; dans un prochain cahier, nous citerons les preuves qu'il donne à l'appui de l'épiscopat de saint Georges dans le Velay.

A. BONNETTY.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

### ITALIE. ROME. — *Ouvrages condamnés par la Congrégation de l'Index.*

Par décrets en date des 12 juin, 24 juillet, 7 août et 9 octobre derniers, approuvés par le Saint-Père le 9 du mois d'octobre, la S. Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

*Défense des principales propositions de la thèse soutenue dans l'Université de Gênes, le 19 juillet 1860, par VOUTHIER.* — Gênes (décret du 9 octobre).

*Della Costituzione civile del clero, e dell' incameramento de' beni ecclesiastici, Discorso di Francesco DINI.* — Firenze, tipografia delle Murate. — (*De la Constitution civile du clergé, et de l'incamération des biens ecclésiastiques, Discours de François DINI.*) — Florence, (même décret).

*Pro causa italica ad episcopos catholicos, actore (sic) PRESBYTERO CATHOLICO.* — Florentiæ, typis Felcisi Lemonnier, 1861. — (*Aux évêques catholiques, pour la cause italienne, par un PRÊTRE CATHOLIQUE (le père Passaglia).* — Florence).

*Il Pontifice e le armi temporali a difesa dello spirituale, come pretende la Civiltà cattolica di Roma, Lettere politico-morali d'un parroco piemontese ad un Monsignore romano.* — Tipografia Guglielmini, 1861. — (*Le Pape et les armes temporelles à la défense du spirituel, comme le prétend la Civiltà cattolica de Rome, Lettres politico-morales d'un curé piémontais* (décret du 12 juin).

*Apologia dell' opuscolo intitolato : Il Pontifice e le armi temporali a difesa*

<sup>1</sup> Nous ne savons pourquoi cet ouvrage du P. Passaglia ne figure pas dans la liste des livres condamnés donnée par la *Civiltà cattolica*, n° 279, p. 363.



dello spirituale, come pretende la *Civiltà cattolica* di Roma, *Lettere politico morali ad un Monsignore romano*, del sacerdote Pietro MONGINI, parroco di Oggebio (Lago Maggiore), intra 1861. Tipografia et litografia Contini et Bertolotti, successori a L. Gaetini. — (*Défense de l'opuscule intitulé Le Pape et les armes temporelles à la défense du spirituel, comme le prétend la Civiltà cattolica* de Rome, *Lettres politico-morales d'un curé piémontais à un Monsignor romain*, par l'abbé Pierre MONGINI, curé d'Oggebio (décret du 24 juillet).

*Della Libertà di coscienza nelle sue attinenze col potere temporali dei papi*, per Eusebio REALI. Vol. unico in-8°, Torino, 1861. — *De la liberté de conscience dans ses rapports avec le pouvoir temporel des papes*, par Eusebio REALI. — (Même décret.)

*Neuer Versuch, etc.*, seu : *Novum Tentamen antiquæ in veritate factorum fundatæ philosophiæ historia*, auctore ERNESTO DE LASAULX. Monachii, 1857. — (*Nouvel essai d'histoire de la philosophie ancienne basée sur la vérité des faits*. Ernest de LASAULX. — Munich, 1857.)

*Ueber die Theologische, etc.*, seu : *De Theologico fundamento omnium systematum philosophicorum, Oratio habita ad inaugurationem suscepti rectoratus Universitatis Ludovici et Maximiliani, die 29 novembris 1856*, ab ERNESTO DE LASAULX, rectore. Monachii, 1856. — (*Du fondement théologique de tous les systèmes philosophiques, Discours prononcé à son installation comme recteur de l'Université de Louis et Maximilien, le 29 novembre 1856*, par Ernest de LASAULX, recteur.

*Die prophetische Kraft, etc.*, seu : *Vis prophetica animæ humanæ in poetis et philosophis*, AUCTORE EODEM. Monachii, 1858. — (*La puissance prophétique de l'âme humaine dans les poètes et les philosophes*, par LE MÊME.)

*Des Sokrates Leben, etc.*, seu : *Socratis vita, doctrina et mors ex veterum testimoniis descripta*, ab EODEM. Monachii, 1857. Auctor ante mortem laudabiliter se subiecit iudicio Ecclesiæ. — (*Vie, doctrine et mort de Socrate d'après les témoignages des anciens*, par LE MÊME. — L'auteur, avant sa mort, s'est soumis d'une manière digne d'éloge au jugement de l'Église.) (Décret du 7 août 1861.)



# ANNALES

## DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 23. — Novembre 1861.

### Histoire ecclésiastique.

## ORIGINES DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES

OU

DISSERTATION SUR L'ÉPISCOPAT DE SAINT GEORGES,

Premier évêque du Velay.

#### DEUXIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.

*Saint Georges a été envoyé par saint Pierre dans le Velay.*

Cette proposition est difficile à prouver ; les documents historiques sont rares ; il a fallu glaner çà et là, chercher dans les ouvrages liturgiques les traces de cette tradition légendaire tristement interrompue au 18<sup>e</sup> siècle ; il a fallu s'adresser à des auteurs étrangers au pays ; mais enfin, à force de recherches, à force de compulsations, la vérité s'est fait jour. Le terrible Launoy disait à ses adversaires : « *Montrez-moi des documents plus anciens que le 12<sup>e</sup> siècle, et je me rends.* » Ces documents, le savant abbé Faillon les a découverts, et pour notre part nous pouvons apporter une citation du 12<sup>e</sup> siècle, extraite d'un *Bréviaire* manuscrit. C'est à l'aide de ces témoignages que nous essayerons de prouver la venue de saint Georges dès le 1<sup>er</sup> siècle.

Pour que l'on saisisse mieux l'ensemble de nos preuves, nous les diviserons en deux classes : 1<sup>o</sup> documents et auteurs étrangers ; 2<sup>o</sup> documents et auteurs locaux.

#### 1<sup>o</sup> Documents et auteurs étrangers.

Dans la première catégorie nous plaçons :

Raban-Maur (776).

Saint Adon (858).

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au n<sup>o</sup> précédent, ci-dessus, p. 309.

Usuard (875).

Pierre le Vénérable (1130).

Notker (912).

Ribadaneira (1611).

Flodoard (966).

Dans la seconde classe nous mentionnons :

*Au 14<sup>e</sup> siècle*, un Bréviaire manuscrit (extrait d'un Bréviaire du 12<sup>e</sup> siècle).

*Au 16<sup>e</sup> siècle*, Médicis et dom Branche.

*Au 17<sup>e</sup> siècle*, Théodore de Bergame, Odo de Gissej, Jacmon, Hugues d'Avignon, le chanoine Bernard, le frère Théodore, un sanctoral de M. de Maupas.

*Raban-Maur admet l'envoi de saint Georges dans le Velay par saint Pierre.*

Un mot sur cet auteur et sur la valeur de son témoignage :

- Raban-Maur est né à Mayence en 776<sup>1</sup> ; il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fuld (dans l'électorat de Hesse-Cassel), fondée en 744 par saint Boniface, et fut envoyé à Tours pour étudier sous Alcuin, qui lui donna le nom de Maur. Elu abbé de Fuld en 832, il devint l'oracle de tout l'empire français. Les empereurs, les rois, les évêques se montraient empressés à profiter de ses lumières. C'est ce que nous prouvent les épîtres mises à la tête de ses ouvrages. On y voit figurer les noms de Louis le Débonnaire, Lothaire et Louis, son fils ; les archevêques de Mayence, Otgaire et Histulfe, Hincmar de Reims, Ferculfe de Lisieux, Héribold d'Auxerre, Friduric d'Utrecht, Humbert de Vitzbourg. Cet historien mourut archevêque de Mayence en 856.

Raban a écrit une vie de sainte Magdeleine, à laquelle nous emprunterons deux citations. Cette vie a été peinte, disent les paléographes anglais, sur une charte beaucoup plus ancienne ; elle a été copiée par les soins du docteur Bloxam d'Oxford, et apportée en France par l'abbé Martin de Noirliou, qui l'a remise à M. l'abbé Faillon. Je sais bien que M. le comte de Résie a des doutes sur l'authenticité de cette pièce ; mais, malgré la science de l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise d'Auvergne*, nous croyons M. l'abbé Faillon lorsqu'il nous donne un document.

D'ailleurs, avouons-le, M. le comte de Résie ne nous inspire

<sup>1</sup> Comte de Résie, *Histoire de l'Eglise d'Auvergne*, t. 1, p. 182, 183.

qu'une demi-confiance. L'amour du *clocher* par moment l'emporte sur l'exactitude. Où a-t-il vu, par exemple, que l'Eglise du Velay fut régie pendant quelque temps par des *co-évêques* dépendant des évêques de Clermont? Où a-t-il vu que les nobles du pays s'adressèrent au pape pour avoir un pontife, et que c'est depuis cette époque que le siège du Velay fut transféré dans la ville d'Anis et n'a relevé que de Rome, et n'avait pas autrefois d'autre métropolitain que le pape. En vérité, c'est écrire l'histoire d'un pays trop légèrement! A propos de l'immédiatité du siège, M. de Résie oublie sans doute que le pallium, signe constitutif du métropolitain, fut donné à Etienne de Merceœur par Léon IX en 1032<sup>1</sup>. Mais revenons à Raban-Maur.

L'abbé de Fuld, parlant des évêques envoyés par les apôtres dans les Gaules, dans sa *Vie de sainte Magdeleine*, s'exprime ainsi :

« Les autres docteurs ne prêchèrent point à sept autres provinces de la Gaule, mais à sept villes de provinces diverses : » Eutrope à Orange, ville de la province de Vienne; Front à » Périgueux, dans la seconde Aquitaine; GEORGES A VELIA- » CUM, dans la première, etc.<sup>2</sup>. »

Au chapitre 44 du même ouvrage, Raban est aussi formel :

« Vers le même temps, dit-il; il s'éleva dans la province » d'Aquitaine une cruelle persécution de la part des gentils; » un grand nombre de chrétiens furent envoyés en exil; » parmi eux Frontin, évêque de Périgueux, et GEORGES, » EVÊQUE DE VELIACUM, se réfugièrent à Tharascon auprès » de sainte Marthe<sup>3</sup>. » Il ne faut pas oublier que cette sainte Marthe, d'après l'avis de Raban, est la contemporaine de Jésus-Christ.

<sup>1</sup> *Patrologie*, tome 123, col. 384.

<sup>2</sup> Cæteri doctores, non reliquis septem provinciis, sed septem civitatibus provinciarum, prædicaverunt; Eutropius apud Aurasicum, civitatem provinciæ Viennensis; Frontinus apud Petragoras, urbem Aquitanicæ secundæ; Georgius, apud Veliacum, urbem Aquitanicæ primæ (dans *Vie de sainte Madeleine*, c. 37, de M. l'abbé Faillon; et dans *Patrol. latine*, t. 112, p. 1493).

<sup>3</sup> Inolevit per idem tempus, in provinciâ Aquitanicâ, persecutio sæva gentilium, multique christianorum truci sunt in exilium. Inter quos Frontinus Petragoracensis episcopus, et Georgius Veliacensis, Tharasconam ad beatissimam Martham confugerunt (*Ibid.*, p. 1501).

Saint Adon, en 858, vient confirmer l'opinion émise par Raban ; ce saint prélat avait été élevé à l'abbaye de Ferrare, et fut archevêque de Vienne. Il a laissé une réputation de sainteté et de savoir, et a composé un *Martyrologe* dont le P. Rosweide donna une édition très-estimée en 1613. C'est dans cette édition que nous puisons le passage suivant :

« Saint Front, évêque de Périgueux, ordonné à Rome par » saint Pierre, fut envoyé avec le *prêtre Georges* pour prêcher » l'Évangile <sup>1</sup>. »

Usuard (875) s'exprime dans les mêmes termes à propos de saint Georges, au 25 octobre de son *Martyrologe* <sup>2</sup>. Ce savant bénédictin fit un recueil de vies de Saints fort célèbre, qu'il dédia à Charles le Chauve ; aussi verrons-nous plus bas le cas que les souverains pontifes ont fait de ce martyrologe, qui avait été copié sur celui de saint Jérôme (380) et sur celui du vénérable Bède (672).

Saint Notker le Bègue raconte les mêmes détails sur saint Georges. Ce moine de Saint-Gal, mort le 6 avril 912, se rendit fort habile dans la théologie, la littérature et la musique ; il s'occupa beaucoup de la transcription des manuscrits, et composa un *Martyrologe* qui ne nous est point parvenu en entier ; les manuscrits les plus complets finissent au 26 octobre. Ce martyrologe a été publié par Canisius <sup>3</sup>.

Flodoard, chanoine de Reims, qui vivait en 966, généralement estimé des savants, s'exprime en ces termes :

Isthinc beati et gloriosi principes  
Plures leguntur ordinasse præsules,  
Ad prædicanda clara Christi insignia  
Diversa mundi destinandos per loca.

<sup>1</sup> Eodem die (25 octobre), Petragoricas civitate, natalis sancti Frontonis episcopi, qui Romæ à beato Petro ordinatus, cum Georgio presbytero ad prædicandum evangelium missus est (Adonis *martyrol.*, dans *Patrol. latine*, t. 123, p. 384).

<sup>2</sup> Sancti Frontonis, qui Romæ, à beato Petro episcopus ordinatus, cum Georgio presbytero, quem per apostoli baculum in itinere socium de morte recepit, etc. (*Patrol. lat.*, t. 124, col. 617).

<sup>3</sup> Sancti Frontonis, qui à beato Petro apostolo episcopus ordinatus cum Gregorio (pour *Georgio*) presbytero ad prædicationem evangelii mittitur (*Patrol. lat.*, t. 131, p. 1163).

Quorum profecti competunt hi Gallias :  
Trophimus, Sabinianus, ejus et comes  
Potentianus, *Fronto cum Georgio*<sup>1</sup>.

Cet auteur fouilla avec une patience singulière des archives immenses, compulsa les lettres des pontifes, les actes des conciles, les martyrologes antérieurs. Baronius, Papire-Masson, Pithou et le cardinal Grimani en font le plus grand éloge.

Pierre le Vénérable (1130), de la famille de Montboissier d'Auvergne, aussi célèbre par ses écrits que par ses disputes avec saint Bernard, et son amitié pour le célèbre Abeilard, s'exprime ainsi à propos de saint Georges :

« Cum et ipse (Fronto) ab eodem sæpæ dicendo Petro apostolo ad partes Aquitanicas mitteretur, GEORGIUM SOCIUM... per ipsius apostoli baculum de morte recepit<sup>2</sup>. »

Au 13<sup>e</sup> siècle, Vincent de Beauvais<sup>3</sup>; au 14<sup>e</sup> siècle, Bernard Guidonis<sup>4</sup> et Pierre de Natalibus<sup>5</sup>; au 15<sup>e</sup>, saint Antonin de Florence, ont adopté cette tradition<sup>6</sup>.

L'opinion de Ribadaneira vient corroborer tous ces témoignages. Nous n'ignorons pas que des hommes fort instruits et profondément religieux ont traité avec une pitié moqueuse cet auteur espagnol. Mais, pouvons-nous dire aussi avec M. Guignard, ancien élève de l'École des Chartes et bibliothécaire de la ville de Dijon, « que l'édit de proscription lancé contre la » *Fleur des Saints* du P. de Ribadaneira, par les hypercritiques » du 18<sup>e</sup> siècle, nous paraît être ou le produit d'une légèreté » impardonnable chez des hommes qui s'érigeaient fièrement » en arbitres suprêmes de la certitude, ou l'injuste sentence » de juges iniques qui d'avance ont déjà condamné l'innocent<sup>7</sup>. »

Le P. Ribadaneira, à la vie de saint Front, dit : « que les » deux apôtres se rendirent dans le Velay où ils se séparèrent ;

<sup>1</sup> *De Christi triumphis apud Italianam*, l. 1, c. 9 : *De Discipulis apostolorum* (*Patrol. lat.*, t. 135, p. 610).

<sup>2</sup> *Tract. contra Petrosianos* ; dans *Patr. lat.*, t. 189, p. 835.

<sup>3</sup> *Specul. histor.*, liv. x, c. 43.

<sup>4</sup> *Specul. Sanctorale*, part. II. *Biblioth. roy. Supplem. lat.*, 159, fol. 213.

<sup>5</sup> *Catalog.*, l. IX, c. 109.

<sup>6</sup> *Hist. pars. prim.*, tit. VI, c. 20.

<sup>7</sup> *Univers*, 22 janvier 1857.

» saint Georges resta dans ce pays dont il fut premier évêque<sup>1</sup>. »

En fait d'hagiographie, celle qui doit mériter le plus de confiance est sans contredit le *Martyrologe romain*.

Cet ouvrage, composé au 8<sup>e</sup> siècle avec celui d'*Ussard*, fut refait par Grégoire XIII, qui nomma une commission dans laquelle se trouvaient Bellarmin, Baronius, Gavantia; dans ce nouveau travail, les hagiographes complétèrent Ussard. Voici en quels termes le *Martyrologe romain* parle de saint Georges :

« A Périgueux, fête de saint Front, qui fut ordonné évêque » par saint Pierre avec le prêtre Georges, et envoyé pour » prêcher l'Évangile<sup>2</sup>. »

A propos des liturgies étrangères, M. Mandet nous dit que les *Bréviaires* de Périgueux, de Limoges, de Viviers et de Brioude, rapportent que saint Georges fut envoyé par saint Pierre.

Tous les légendaires donnent saint Georges pour compagnon à saint Front; du moment donc où nous établissons la venue de saint Front au 1<sup>er</sup> siècle, nous pouvons en conclure par analogie que saint Georges est également venu dès le 1<sup>er</sup> siècle; or, voici une preuve que nous fournit l'épigraphie :

L'abbé Brugière, dans des documents qu'il a envoyés à l'abbé Daras pour sa *Vie des Saints*, cite le mandement suivant de Mgr Saint-Astier, en 1261, à propos de la levée du corps de saint Front :

« Pierre, par la grâce de Dieu, évêque de Périgueux, aux » abbés, prieurs, recteurs, au clergé et aux fidèles de Péri- » gueux, à qui ces présentes parviendront, salut en Notre Sei- » gneur Jésus-Christ. »

(Suivent des détails sur la levée du corps.)

» Ayant fini notre discours en exposant tous les détails ci- » dessus mentionnés, nous avons montré une lame de plomb » sur laquelle étaient gravés ces mots :

**HIC JACET CORPUS BEATI FRONTONIS JESU-CHRISTI DISCIPULI ET**

<sup>1</sup> Voy. *Vie des Saints* de Ribadaneira, trad. de l'abbé Daras, vol. d'oct., p. 416.

<sup>2</sup> Petragoricis in Galliâ, S. Frontinus, qui à beato Petro apostolo episcopus ordinatus, cum Georgio presbytero, magnam illius gentis multitudinem ad Christum convertit (le 25 octobre).

BEATI PETRI IN BAPTISMATE DILECTI FILII... ORIT OCTAVO KALENDAS  
NOVEMBRIS ANNO QUADRAGESIMO SECONDO POST PASSIONEM DOMINI  
JESU.

M. l'abbé Brugière croit que cette inscription remonte au moins au 6<sup>e</sup> siècle.

La conclusion que nous tirons de cette inscription, c'est que si saint Front est mort 42 ans après Jésus-Christ, son compagnon saint Georges, notre premier évêque, n'a pas pu venir sous Dèce en 250.

### 2<sup>o</sup> Documents et auteurs locaux.

Exilé sur les rivages barbares du Pont-Euxin, écrit l'abbé Dehaisnes, Ovide dit à son livre de ne point se parer des couleurs purpurines de l'hyacinthe, de ne pas orner son titre avec le cinabre, et de ne point parfumer son papyrus avec l'huile de cèdre :

Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in urbem ;  
Hei mihi ! quo domino non licet ire tuo...  
Nec te purpureo velent vaccinia fuco ;  
Non est conveniens luctibus ille color ;  
Nec titulus minio, nec cedro charta notetur !

Ces vers nous apprennent ce qu'était un manuscrit chez les Romains. Si les païens copiaient avec tant de soin et de patience leurs poètes et leurs orateurs, la vénération que les chrétiens portaient aux livres saints dut les porter à rivaliser de zèle pour peindre et orner leurs missels et leurs bréviaires. D'ailleurs, les règles de saint Benoît, de saint Césaire et de plusieurs fondateurs d'ordres imposaient aux religieux, non-seulement la prière, la lecture, mais encore la *Calligraphie* ; ne nous étonnons donc pas si, dans sa cellule tranquille et pieuse, en ornant son travail de riches initiales, le moine rend parfois ses vélin depositaires de pensées ascétiques et de pieuses aspirations, ainsi que nous le démontre le *manuscrit* 291 de la bibliothèque de Douai où l'on peut lire ce vers :

Poscunt scriptores copulæ celestis amores.

Mais le temps, la guerre et l'homme vont détruisant peu à

<sup>1</sup> Ovide ; *Tristium*, liber 1, Elegia 1.



peu les œuvres du passé ; après quelques siècles écoulés, nous retrouvons à peine des vestiges de ceux qui ont travaillé au pénible enfantement de notre civilisation et de notre nationalité. Aussi l'historien, l'antiquaire dont la mission est de glaner éternellement sur des ruines, s'estiment heureux quand ils découvrent, conservés par un respect religieux ou par le hasard, un monument, un manuscrit, une peinture qui leur parlent de ce que furent nos pères ; c'est ce sentiment que j'ai éprouvé en étudiant un *manuscrit* faisant partie des archives de l'évêché du Puy, et que je crois copié au 13<sup>e</sup> ou au 14<sup>e</sup> siècle.

Pour fixer une date aussi précise, nous avons examiné avec une scrupuleuse attention les caractères généraux de l'écriture du manuscrit. C'est une gothique minuscule du 13<sup>e</sup> ou du 14<sup>e</sup> siècle. Cette écriture a été confrontée avec le *fac simile* portant le n<sup>o</sup> 5 de la planche du savant ouvrage de M. Natalis de Vailly, intitulé : *Éléments de paléographie*. Ce spécimen d'écriture du 14<sup>e</sup> siècle nous donne quelques lignes d'un manuscrit intitulé : le *Miroir du monde*, composé en 1373 par un frère prêcheur, à la requête du roi de France. Nous avons également confronté notre Bréviaire avec le *fac simile* n<sup>o</sup> 4, de la table 15, de la *Diplomatique* de Mabillon. Nous avons trouvé dans ces trois écritures une grande similitude. En général, les lettres sont parfaitement formées ; les *hastes* de ces lettres vont de droite à gauche ; la *panse* est formée par des lignes brisées dont la partie supérieure se dirige vers le côté gauche, et la partie inférieure vers le côté droit. Le bleu et le rouge sont les deux seules couleurs qui aient été employées. Tantôt c'est le vermillon que l'enlumineur a employé dans le corps de la lettre, et le bleu qui a servi pour les ornements ; tantôt au contraire, c'est le bleu qui domine dans le corps de la lettre, et le rouge qui a été employé pour dessiner ces bizarres et capricieuses arabesques. L'emploi de ces deux couleurs, suivant M. Natalis de Vailly, indique qu'un manuscrit a été peint entre le 11<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle. *Les lettres grises* sont en marquerie, mais d'une ornementation sévère, les abréviations sont nombreuses et sont les abréviations du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle.

Le caractère paléographique du manuscrit étudié, passons à la légende. Ce volume, écrit sur un vélin assez fort, se compose de 172 feuillets : chaque page a deux colonnes ; 8 feuillets précèdent le *sanctoral* et renferment des psaumes ou des leçons de l'office usuel ; les autres 166 feuillets sont consacrés au *sanctoral* du diocèse du Puy.

A l'office de saint Martial, on a gratté quelques mots dans une oraison pour y substituer le mot *Apostolo tuo* ; il semble qu'on peut encore lire les mots grattés : *Confessore tuo* ; le est conservé, *tuo* conservé.

Pourquoi ce grattage ? Pourquoi ce changement du mot *Confessore* pour le mot *Apostolo tuo* ? Nous croyons que l'on peut sans trop de hardiesse expliquer ainsi ces corrections :

Dans le 11<sup>e</sup> siècle, il se tint quatre conciles pour savoir si on devait se contenter de donner à saint Martial, évêque de Limoges, le titre de *Confesseur*, ainsi que cela se pratiquait dans la cathédrale de Limoges, ou bien si on devait le qualifier du titre d'*Apôtre*. Ces assemblées ecclésiastiques eurent lieu à Paris en 1023, à Poitiers en 1024, à Limoges en 1028, et une deuxième fois à Limoges et à Bourges en 1031. Les quatre conciles se prononcèrent pour le titre d'*Apôtre*. Engelrie, chanoine de la cathédrale du Puy, soutint à Limoges en 1031 l'apostolat de saint Martial avec beaucoup d'éloquence. Ceci établi, ne pourrions-nous pas en conclure que le manuscrit de l'évêché aurait été copié sur un Bréviaire antérieur au 11<sup>e</sup> siècle, époque où saint Martial était honoré à Limoges comme *Confesseur*, et que le copiste du 14<sup>e</sup> siècle, ignorant le titre restitué à saint Martial par les conciles, aurait copié judaïquement le mot *confessore*, et que cette erreur aurait été rectifiée par un ecclésiastique plus instruit que le copiste ? Cette opinion, que nous ne donnons que sous toute réserve, se justifierait par la suppression de l'office de saint Severien, remplacé par l'office de saint Projet.

D'après cette explication, le *sanctoral* écrit au 13<sup>e</sup> siècle ou au 15<sup>e</sup>, serait copié sur un manuscrit du 11<sup>e</sup> siècle, et la nomenclature de saint *Georges*, comme disciple de saint Pierre, serait le plus précieux et le plus ancien document local à l'appui de notre thèse. Voici en quels termes s'exprime le *sanctoral* :

« Insignis Georgii p̄tris n̄tri et p̄sulis annue venerab.ia ce-  
 » lebremus solemnia. Ps Ferialis. An. Electus e Georgius ab  
 » ipo epo duo et in discipulu. assu.ptus celestis ubi ministeri.  
 » inter septuaginta duos discipulos electus est. An. post Re-  
 » demptoris ad cœlos ascensu. domini. spec. grave linguis  
 » igneis illapsu sibi imbutus amplius in diversas regiones  
 » directus primum celes. pastor Petrus Georgii venerabile.  
 » roma. secu. adducit et eu. ministerii spiritalis gratis doc-  
 » trinæ constituit. Advertens virtutem beati Georgii et agnos-  
 » cens illius ciam Valavensi p̄plo tunc agenti in tenebris di-  
 » rexit antistites et ipsius vigili solertia infidelitatis et mortis  
 » repulit caliginem. »

Le premier auteur connu du pays qui vient appuyer l'opinion légendaire est *Médicis*, qui a laissé deux volumes manuscrits de Mémoires, « afin de conserver à la postérité les noms » et les actes de ces progéniteurs, considérant que ce ne peut » être que par l'histoire écrite qu'on éternise la mémoire des » hommes et des événements. » Dans cette chronique se trouve relaté un mystère en trois grandes journées, intitulé : *L'Histoire de la fondation d'Anis*, avec la mention de la légende. Sans doute que nous ne devons consulter des auteurs semblables qu'avec une certaine prudence. Néanmoins le naïf chroniqueur, dans son œuvre dramatique, n'a fait que reproduire l'opinion généralement admise dans sa ville natale; à ce point de vue, son témoignage mérite nos respects.

Si les ultra-critiques rejettent l'opinion de *Médicis*, nous espérons qu'ils feront un meilleur accueil à celle de dom *Branche*. Ce moine, aussi instruit qu'intelligent, a composé un ouvrage intitulé : *la Vie des Saints et Saintes de l'Auvergne et du Velay*. Dans ce livre, qui annonce chez son auteur des recherches immenses, nous trouvons le passage suivant :

« Les anciennes mémoires écrites à la main de l'église col-  
 » légiale de Saint-Paulian, qui fut jadis la cathédrale du pais  
 » du Velay, l'office des festes particulières et les panchartes  
 » anciennes et manuscrits de l'église cathédrale de Nostre-  
 » Dame du Puy, font foy comme saint Georges, qui fut juif de  
 » nation, bien que son nom fût emprunté du grec, au l'hon-  
 » neur d'estre reçu au nombre des disciples de Notre Sei-

» gneur, l'eut pour précepteur, apprit de sa bouche les prin-  
 » cipaux secrets des écritures saintes et les articles de la  
 » foi. »

Après l'abbé de Pebrac, *Théodose de Bergame* vient appuyer la légende; l'opinion de cet auteur est précieuse à recueillir; il a écrit son *Histoire admirable de l'Eglise Notre-Dame du Puy*, en 1620, quelques années avant Giséy; elle est remplie de détails précieux et a servi beaucoup au P. de Giséy. Voici comment s'exprime ce capucin dans son petit volume :

« Saint Georges, apôtre et premier évêque du Velay, fut  
 » un des septante-deux disciples de notre Sauveur et Rédemp-  
 » teur Jésus-Christ... fut baptisé par saint Pierre..., lequel,  
 » après l'avoir ordonné évêque l'envoya avec saint Front  
 » en France... Ils arrivèrent enfin au Velay, province de  
 » France, etc. »

Le père Odo de Giséy, dans son discours de la dévotion de *Notre-Dame du Puy en Velay*, 1644, s'établit le défenseur de notre légende avec une érudition remarquable. Nous renvoyons nos lecteurs au premier chapitre de son ouvrage.

François-Théodore Bochart de Sarron de Champigny, ermite au Puy, a écrit en 1693 un volume intitulé : *Histoire de l'Eglise angélique du Puy*, qui n'est pour ainsi dire que la répétition de l'ouvrage d'Odo de Giséy, sauf quelques nouvelles preuves que l'auteur ajoute à propos des légendes.

Hugues d'Avignon, seigneur du Monteil, avocat en la sénéchaussée du Puy, dans son ouvrage intitulé : *la Veleyade ou délicateuse merveille de l'image de Notre-Dame du Puy en Velay*, 1630, décrite en vers, s'exprime ainsi :

Saint Georges et saint Fronton, en l'an 48,  
 Auquel saint Pierre fut par J.-C. assis  
 Au degré triomphant du trône de l'Eglise  
 De Romé, ces deux saints, droit en leur route prise  
 Au pays du Velay, du paganisme pleint,

A toutes ces indications, qu'on me permette d'ajouter trois documents inédits relatés par le Père Cathary. A la bibliothèque impériale : *Extraits divers. Languedoc*, n° 98, en tête de plusieurs pièces tirées *ex Hagiologio manuscripto, quod fuit olim canobii sti Georgii aniciensis*, sur les anciens évêques du

Puy jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle, on trouve le narré de toutes nos légendes.

Dans le *manuscrit* désigné sous le n<sup>o</sup> 8002 (ancien fonds de la Bibliothèque impériale), un auteur anonyme, que M. Louis de Vinols pense être Pierre Oudin, chanoine de la cathédrale et abbé de Saint-Vozy, raconte à la reine Charlotte de Savoie toutes nos légendes.

Enfin, M. l'abbé Sauzet, chanoine de la cathédrale du Puy, possède un manuscrit où il est parlé de saint Georges, *disciple de saint Pierre*. Ce manuscrit se termine ainsi :

« Extrait mot pour mot d'un vieux parchemin, dont l'écriture paraît être du siècle 1300 (sic), effacé et déchiré en plusieurs endroits, écrit en lettres rouges et noires. — Les lettres capitales de chaque article estant en miniature, et à la première, qui est un P, y ayant une sainte Vierge peinte. » Et en note : « *Led. parchemin est (17<sup>e</sup> siècle) à la sacristie, dont l'original, en latin et en français, est aux archives du chapitre.* »

Verneruc le chartreux, auteur de la *Brève chronique*, vulgairement appelée *Fascicula temporis*, au dénombrement qu'il fait des premiers évêques de la chrétienté et contemporains des apôtres, met parmi eux *saint Georges*, sous l'an 84, l'appellant *Georgium bellacensem* au lieu de *Vellacensem*.

Comme complément de ces citations, nous pouvons ajouter l'opinion de l'abbé Bernard. Cet écrivain, qui appartenait au chapitre de la cathédrale du Puy, a composé un ouvrage intitulé : *Le chanoine*, dans lequel il fait allusion à saint Georges, envoyé par les apôtres.

Enfin nous lisons dans un *sanctoral* imprimé par ordre de Just de Serres, évêque du Puy en 1624, et copié sur le *sanctoral* de Mgr de Maupas, le passage suivant :

« Beatissimus Georgius unus è septuaginta duobus Christi »  
 » Jesu discipulis, Romæ post ascensionem Domini, Petro »  
 » apostolo adhæsit : à quo ad Velaunos episcopus missus »  
 » est. »

Notre travail touche à sa fin ; il ne nous reste plus qu'à résoudre quelques objections assez spécieuses. La première se rapporte au petit nombre d'évêques énumérés entre saint

Georges (46) et Aurèle (891, date donnée par Grégoire de Tours). Sans doute que cette nomenclature n'est pas suffisante. Les premiers chrétiens écrivaient les noms de leurs évêques sur des dyptiques en ivoire; ces dyptiques ne nous sont pas parvenus, et par conséquent les noms de plusieurs prélats sont restés dans l'oubli. Dom Liron assure qu'à l'exception des quatre principales Eglises de la chrétienté, personne peut-être, avant Eusèbe, n'avait songé à donner le catalogue des évêques.

Une seconde objection nous a été faite dernièrement par un homme aussi érudit que consciencieux, la voici :

« Il est impossible de supposer que l'Eglise de Lyon, ville la plus importante des Gaules, ait reçu l'Évangile sous saint Pothin, en 470, si notre petite contrée du Velay a été évangélisée par un envoyé de saint Pierre, en 46. »

De Marca répond à cette objection en disant que saint Pothin dut trouver dans la ville de Lyon une communauté chrétienne, formée par les soins des premiers missionnaires des Gaules, par exemple par saint Crescent, de Vienne, ou par saint Trophime, d'Arles. C'est ce que nous confirme le pape Innocent I<sup>er</sup> (401), écrivant à Decentius :

« Il est manifeste que dans toute l'Italie, les Gaules, les » Espagnes, personne n'a fondé des Eglises, excepté ceux qui » ont été institués évêques par le vénérable Pierre ou ses suc- » cesseurs <sup>1</sup>. »

On trouvera étrange que nous n'acceptons que sous bénéfice d'inventaire l'opinion du savant Launoy. Cet auteur, qui écrit des réquisitoires plutôt que des dissertations historiques, est apprécié à sa juste valeur au 19<sup>e</sup> siècle; cet homme, que l'illustre abbé Emery appelait un *écrivain décrié*, a une série de 29 ouvrages condamnés par la cour de Rome, et lorsqu'on étudie avec attention sa vie et sa correspondance, on est bientôt convaincu qu'un amour-propre désordonné présida à sa fameuse controverse contre l'apostolat de sainte Magdeleine.

<sup>1</sup> Præsertim cum sit manifestum, in omnem Italiam, Gallias, Hispanias, Africam atque Siciliam, et insulas interjacentes, nullum instituisse ecclesias, nisi eos quos venerabilis apostolus Petrus, aut ejus successores constituerint sacerdotes (Innocentii I *epist.* 25, n<sup>o</sup> 2; dans *Patrol. lat.*, t. 20, p. 552).

M. l'abbé Faillon, dans sa *Vie de sainte Magdeleine*, cite un arrêt du parlement d'Aix et une sentence de la faculté de Théologie de la même ville, rendue contre cet auteur. Enfin, une *dissertation* très-savante sur Urbain V, par M. le docteur Roussel, insérée dans les *Annales de la Société d'agriculture de Mendé*, du mois de mars 1860, nous prouve que cet auteur était très-systématique et bien peu respectueux pour son premier supérieur ecclésiastique.

M. le comte de Résie avance que l'opinion de Grégoire de Tours est celle généralement admise par le clergé français et par la cour romaine. Cette opinion n'est pas tout à fait exacte, en voici la preuve :

L'abbé Bulat, dans son *Tableau statistique religieux de la ville de Limoges*, 1825, p. 195, se prononce pour l'apostolat de saint Martial.

Mgr Gerbet, dans son *Esquisse de Rome chrétienne*, 1841, tome I, page 452, adopte les idées de l'école légendaire.

L'abbé Blanc, dans son cours *d'histoire ecclésiastique*, 1847, tome I, page 68, se prononce en faveur de l'opinion traditionnelle.

L'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, 1850, 2<sup>e</sup> édit., tome IV, p. 485, fait remonter à saint Pierre la mission de saint Martial.

L'abbé Parenty, chanoine d'Arras, dans sa *traduction de la vie de saint Eloi* par saint Ouen, p. 53, est du même avis.

Mgr Bertaud, évêque de Tulle, dans un *discours* prononcé à Limoges le 21 juillet 1853, représente saint Martial répandant dans toute l'Aquitaine la doctrine céleste qu'il avait recueillie de J.-C.

Mgr Pie adopte l'opinion de son éloquent confrère dans un *mandement* du 15 janvier 1857, à l'occasion de la translation des reliques de saint Latuin, 1<sup>er</sup> évêque de Séz.

La cour romaine est loin de désavouer les tendances de l'école légendaire. La sacrée congrégation des Rites, dans sa séance tenue au Vatican le 8 avril 1854, où siégeaient 15 cardinaux, a rendu la décision suivante :

« On doit confirmer le privilège dont l'Eglise de Limoges » jouit de temps immémorial, en vertu des constitutions

» apostoliques, d'honorer saint Martial, son premier évêque,  
 » du culte et du titre d'*apôtre*. »

Nous apportons comme dernier complément de nos preuves l'auguste suffrage de Pie IX. Ce Souverain Pontife a rendu, le 18 mai 1854, un décret dans lequel, rappelant l'opinion du tribunal de la sacrée congrégation des Rites, il reconnaît et autorise le titre et le culte d'*apôtre* dans le fondateur de l'Eglise de Limoges.

Qu'on ne nous accuse pas de traiter légèrement l'opinion des Bollandistes ; sans doute le savant Papebrok avait cru devoir se montrer sévère contre les légendes, mais les pères Salméron, Barradas, Delrio, Gretzer, Gaultier, Cornelius à Lapede ont cru pouvoir différer d'opinion avec leur illustre confrère, et je suis autorisé à affirmer que les Bollandistes du 19<sup>e</sup> siècle ne suivent pas les errements du père Papebrok.

Notre dissertation est terminée. Qu'on nous pardonne d'avoir négligé la forme. Ne pourrions-nous pas dire avec beaucoup plus de justesse que le savant évêque de Tours : *sum sine litteris*? D'ailleurs notre but n'était pas d'écrire une dissertation purement littéraire. Nous voulions éclaircir un point d'histoire. Pour arriver à ce but, nous avons employé une année entière à feuilleter des livres qu'on ne lit plus, nous avons interrogé cette immense collection des Bollandistes, nous avons demandé au célèbre Baronius l'explication des faits et des dates. Le père Sirmond et une foule d'autres savants auteurs nous ont servi pour la rédaction de ce modeste travail. Toutefois, pour être juste, les auteurs modernes qui se sont courageusement placés à la tête du mouvement historique religieux, ces auteurs, dis-je, nous ont beaucoup aidé, et les abbés Arbellot et Faillon trouveraient dans notre dissertation de nombreux emprunts faits à leurs propres ouvrages. Ils nous pardonneront en faveur du but qui nous a fait agir. Nous voulions, dans la limite de nos forces, réhabiliter la légende velaisienne et par là même glorifier le sanctuaire de Notre-Dame du Puy, au pied duquel nous avons vu le jour.

Chaque fois que nos regards se portaient sur la statue colossale de Notre-Dame de France, qui bénit la ville et protège la patrie, nous pensions au glorieux fondateur du siège épisco-



pal du Velay, si dignement représenté par son 95<sup>e</sup> successeur, dans la personne de Mgr de Morlhon.

Chaque fois aussi que nous étudions les origines velaisiennes, un nuage épais planait devant nous. Nous avons, d'une main tremblante et novice essayé de lever le voile, et nous serions bien récompensé si ces modestes études inspiraient à quelque intelligence d'élite le pieux désir d'écrire l'histoire impartiale de l'Eglise d'Anis. Dans tous les cas, aux esprits superficiels ou prévenus qui désapprouveraient ce travail, nous répéterons, avec l'abbé Arbellot, ces paroles du grand apôtre : « *Tenete traditiones quas didicistis.* »

GAB. DE FAGES DE CHAULNES.



## Traditions primitives.

## TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS  
RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,  
PENDANT LES ANNÉES 1860 ET 1861.

TROISIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.

9. — Progrès dans l'étude des *cunéiformes* babyloniens et assyriens. — Grammaire assyrienne de M. Oppert. — Traduction des inscriptions de Borsippa, du caillou, de Michaud, du cylindre de Bellino. — Traduction des inscriptions des briques de Babylone, par M. Ménant. — Polyphones assyriens, *id.* — Noms propres assyriens, *id.* — Formation des expressions idéographiques, *id.* — Publication des inscriptions cunéiformes, par le Musée britannique.

Je passe à la Mésopotamie et aux progrès qu'a faits l'étude des *cunéiformes babyloniens et assyriens*. Vous connaissez tous les *Éléments de la grammaire assyrienne*<sup>2</sup>, publiés par M. Oppert dans le *Journal asiatique*, dans lesquels il a exposé, le premier, systématiquement, et réuni en tableaux les formes grammaticales déterminées jusqu'ici, soit par lui-même, soit par d'autres, et dont il regarde la presque totalité comme certaine. Sir H. Rawlinson et M. Fox Talbot ont publié de *nouvelles traductions de l'inscription de Borsippa*, que M. Oppert avait discutée dans votre *Journal*<sup>3</sup> il y a quelques années, et M. Talbot a ajouté à son travail une traduction du monument connu sous le nom du *caillou de Michaud* et du *cylindre de Bellino*<sup>4</sup>. Le

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> précédent ci-dessus, p. 278.

<sup>2</sup> *Éléments de la grammaire assyrienne*, par M. Oppert, *Journal asiatique*, 1860 (février-mars).

<sup>3</sup> Voyez *Journal asiatique*, année 1857, cah. de juin et d'août-septembre.

<sup>4</sup> Voyez le *Journal of the Asiatic Society of Great Britain and Ireland* vol. xviii, cah. I.

Ces deux inscriptions avaient déjà été traduites par M. Oppert dans les *Annales*, t. xiv, p. 162 et 351 (4<sup>e</sup> série).

plus actif de tous les assyriologues, s'il m'est permis de forger un nom pour une école qui n'en a pas encore, a été pendant ce temps M. *Ménant*, à Lisieux. Au commencement il ne faisait qu'exposer les résultats obtenus par M. Oppert, surtout dans la lecture des inscriptions; peu à peu il ajouta ses propres idées à celles qu'il adoptait des autres. Je n'ose pas trop préciser ce qui lui appartient en propre, car je crains de me tromper dans une matière aussi délicate, et de m'exposer à des réclamations de priorité; mais il me semble que déjà, dans ses *inscriptions assyriennes sur briques*<sup>1</sup> et dans ses *observations sur les polyphones assyriens*<sup>2</sup>, il y a quelque chose de nouveau. Ce dernier traité était tiré d'un travail beaucoup plus étendu et qui a paru un peu plus tard sous le titre de *Écritures cunéiformes*<sup>3</sup>. C'est une histoire des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie, dans laquelle l'auteur explique avec beaucoup de clarté la voie qu'on a suivie pour résoudre ces problèmes, la part que chacun y a prise, et les résultats principaux auxquels on est arrivé dans la lecture. Il a fait suivre cet ouvrage d'un *traité sur les noms propres assyriens*<sup>4</sup> et de *recherches sur la formation des expressions idéographiques* qui rendent si difficile la lecture des noms propres en caractères cunéiformes assyriens ou babyloniens. Il espère donner dans ce Mémoire la preuve que l'on peut lire avec certitude les noms assyriens, même ceux pour lesquels on n'a d'autre secours que les inscriptions mêmes. Enfin il vient de faire paraître le commencement de ses principes élémentaires de la lecture des textes assyriens<sup>5</sup>.

M. Ménant a la grande vertu de toujours s'attacher, dans ses publications, aux premiers éléments, de la lecture si difficile

<sup>1</sup> *Inscriptions assyriennes des briques de Babylone*, essai de lecture et d'interprétation, par J. Ménant. Paris, 1859; in-8° (55 pages avec deux planches).

<sup>2</sup> *Observations sur les polyphones assyriens*, par M. Ménant. Lisieux, 1859; in-8° (15 pages autographiées).

<sup>3</sup> *Les écritures cunéiformes*, exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie, par M. Joachim Ménant. Paris, 1860; in-8°.

<sup>4</sup> *Les noms propres assyriens*, recherches sur la formation des expressions idéographiques, par M. J. Ménant. Paris, 1861; in-8° (64 pages).

<sup>5</sup> Voyez la *Revue archéologique*, année 1861, au mois de juin.

des cunéiformes, de prendre une peine infinie à faire comprendre, même aux hommes les plus étrangers à cette étude, les méthodes qu'on a suivies, les difficultés qu'on a rencontrées, les moyens qu'on a employés pour les résoudre ou les tourner, et les ressources que l'on a pour faire de nouveaux progrès. Il s'efforce toujours d'être clair et de se mettre à la place du lecteur, et c'est avec lui qu'on pourra plus facilement discuter les principes et les méthodes de l'école qu'il suit ; car il n'est jamais facile de discuter une science nouvelle qui est en train de se fonder, et qui est naturellement sujette à beaucoup de changements. Les esprits inventeurs tiennent généralement plus à aller en avant qu'à s'arrêter pour avertir ceux qui suivent, de sorte que, quand on s'attache à un point pour le discuter, on est toujours exposé à trouver qu'on est déjà dépassé, que peut-être, une nouvelle solution a fait abandonner la première, et qu'il faut de nouveau se mettre au courant. Il en a été ainsi des hiéroglyphes égyptiens, et c'est dans la nature des choses ; aussi voyons-nous très-peu de discussions sur les cunéiformes assyriens, sujet qui devrait pourtant les provoquer, et qui en a besoin pour se fortifier et pour lever les doutes qui obsèdent le public savant. Je n'en connais de récentes que deux, une de M. Renan <sup>1</sup>, et l'autre de M. Schoebel<sup>2</sup>. M. Oppert a, je crois, publié une réponse à M. Renan, mais je ne la connais pas, et il est possible qu'il y ait eu des discussions en Allemagne ou en Angleterre qui m'auront échappé. Mais, si l'on trouve peu de discussions, on rencontre d'autant plus de scepticisme passif, et ce n'est pas étonnant, car les difficultés tant de la lecture que de l'interprétation de ces textes sont grandes et multiples, et réagissent les unes sur les autres de la manière la plus embarrassante. Si l'on savait la langue, on se rendrait certainement compte des excentricités apparentes du système d'écriture, ou si l'on était sûr de la lecture, on procéderait avec plus de sécurité à l'interprétation. La seule base certaine que l'on ait sont les *inscriptions trilingues* ; elles ont ouvert une voie que les assyriologues ont suivie avec une sagacité remarquable et souvent avec un talent de combinaison ad-

<sup>1</sup> Voyez *Journal des Savants*, année 1859 (cah. de février et suiv.).

<sup>2</sup> Voyez *Revue orientale et américaine*, 1860 (n° 27).

mirable; mais malheureusement elles ne sont pas assez nombreuses pour nous donner la solution des complications de l'écriture et de l'interprétation qu'elles font entrevoir. Elles ont conduit à l'admission des idéographes et des polyphones, et le premier mouvement de tout lecteur est de se récrier contre la possibilité d'admettre une écriture dans laquelle on ne saurait jamais si une syllabe est idéographique ou phonétique, et, quand elle est phonétique, s'il n'y pas deux ou même trois sons et sens différents qui répondent au même signe.

Il serait certainement désirable qu'une idée nouvelle permît de mettre plus de simplicité dans la lecture, et il est possible que les progrès de l'étude amènent de nouvelles observations, comme celles de M. Oppert sur les signes complémentaires et indicatifs de l'emploi idéographique des signes, de façon à diminuer les difficultés de la lecture et à la préciser davantage. Mais je ne crois pas que des bizarreries et des irrégularités, si grandes qu'elles soient, suffisent pour faire rejeter, comme impossible *à priori*, un système d'écriture; car il est difficile d'imaginer tout ce à quoi les hommes se sont soumis en fait d'écriture, par suite de circonstances historiques, ou seulement de l'arbitraire, et combien l'habitude leur a rendu tolérable ce qui, au premier aspect, paraît inadmissible. Le système des hiéroglyphes égyptiens est bien compliqué et bien difficile; le système chinois n'est pas simple, et quand les Japonais l'ont appliqué à leur langue, ils ont produit un mélange qui, à la première vue, paraît inextricable, et doit toujours rester difficile. Il est vraiment incompréhensible que les Perses aient pu adopter l'écriture pehlewie, qui était pourtant facile à corriger et à préciser, mais qu'on n'a évidemment pas trouvée assez embarrassante pour prendre ce soin; enfin, quand on voit une lettre arabe écrite sans points diacritiques, ou une page en *schikesté* persan ou hindoustani, on dirait, en théorie, que la lecture en est impossible, pendant que la pratique nous prouve que la connaissance parfaite de la langue suffit pour vaincre les difficultés de l'écriture. Ainsi la complication du système assyrien, tel qu'on nous l'explique aujourd'hui, peut être un grand embarras, mais je ne pense pas qu'on puisse le rejeter comme impossible.

Cet embarras dans lequel on se trouve en face des irrégularités du système graphique des Babyloniens et des Assyriens provient de notre ignorance de l'histoire de cette écriture. Pourra-t-on la reconstituer avec les éléments mêmes que nous fournissent les inscriptions? Les interprètes des inscriptions l'ont essayé et ont expliqué l'*emploi idéographique* des syllabes par l'origine hiéroglyphique de l'écriture, idée naturelle, et qui a été adoptée d'autant plus facilement que l'étude des *tablettes de Nimroud* a fait retrouver quelques signes hiéroglyphiques réels. Pour rendre compte des *polyphones*, ils ont pensé que cette écriture avait été inventée par les Scythes, et introduite plus tard en Babylonie, où l'on aurait conservé partiellement le sens ou la prononciation scythique des syllabes, et que cela expliquerait les significations et prononciations doubles ou triples d'un même signe. Cette hypothèse n'a pas trouvé beaucoup de faveur en dehors de l'école, et a, je crois, contribué à faire hésiter le public sur la valeur du système en entier; mais, quoi qu'il en soit, ce n'est qu'une conjecture, qui ne touche pas au fond du débat.

Cependant si l'on admet que les Assyriens aient pu se contenter d'une écriture aussi imparfaite, et que l'enseignement, l'habitude et la connaissance de la langue leur aient rendu intelligible ce syllabaire, la difficulté n'est que déplacée, et nous la retrouvons tout entière dans l'interprétation; car s'il est déjà bien difficile de reconstituer une langue quelconque avec le seul secours des dialectes de la même famille, quelle difficulté ne doit-il pas y avoir quand il s'agit d'une langue qui emploie un syllabaire assez imparfait pour qu'on puisse hésiter entre deux ou trois prononciations différentes de chaque syllabe, et quand il s'agit d'une langue sémitique, que l'on a à retrouver dans les dictionnaires arabes et hébreux, qui se prêtent si facilement à des étymologies hasardées? Il est vrai que le nombre énorme des textes que l'on possède donne la possibilité d'obtenir le même mot dans beaucoup de positions, et que l'on a un grand nombre de textes répétés plusieurs fois, ce qui permet, dans bien des cas, d'arriver à un résultat qu'on pouvait à peine espérer; mais je crains,

néanmoins, qu'aussi longtemps que la prononciation ne sera pas invariablement déterminée, on ne soit livré à un arbitraire inquiétant.

Dans tous les cas, il est important que des documents nombreux soient publiés, surtout les célèbres tablettes de Nimroud. J'en ai vu une partie, très-soigneusement copiée par M. Norris, et lithographiée sous la direction et avec la révision de Sir H. Rawlinson, aux frais du Musée britannique. Ces planches faisaient partie d'un choix de documents assyriens que Sir Rawlinson publie; et je ne sais pourquoi la première livraison, qui était presque terminée il y a trois ans, n'a pas encore paru<sup>1</sup>.

Les *inscriptions cunéiformes perses* n'ont donné lieu à aucune publication récente, et il est malheureusement peu probable qu'on en retrouve de nouvelles; mais la littérature ancienne de la Perse a reçu quelques contributions importantes.

<sup>1</sup> Depuis que ce rapport a été lu, ces documents ont été publiés sous le titre : *The cuneiform inscriptions of western Asia*, vol. 1. *Inscriptions from Chaldæa, Assyria and Babylonia, prepared for publication by Major General Sir H. C. Rawlinson, assisted by E. Norris*. London, 1861; in-fol. (70 planches gravées sur pierre).

Les inscriptions qu'a choisies Sir H. Rawlinson proviennent de toutes les parties de la Mésopotamie, depuis Ninive jusqu'à Mogheir. Elles sont publiées avec tout le soin que l'on exige aujourd'hui en pareille matière, avec indication minutieuse des parties effacées ou imparfaites; avec l'indication des variantes, quand il existe plusieurs exemplaires d'une même inscription; avec l'indication du lieu où elles ont été trouvées, et du roi ou du sujet auxquels elles se rapportent. Elles sont de nature très-variée: briques, sceaux, cylindres en pierre fine ou en terre cuite, etc. La gravure est parfaitement nette et d'une grandeur suffisante pour l'œil: je crois que c'est généralement celle de l'original même. La publication est faite avec toute l'économie que comporte le but: pas de marges monumentales, et les planches entièrement remplies. A Paris, on aurait trouvé moyen d'en faire 300 planches. La seule chose qu'on puisse regretter est peut-être qu'on n'ait pas choisi un format moins haut, car la lecture du commencement des pages doit être fatigante pour les yeux. Les textes ne sont accompagnés d'aucune traduction, ni de notes, ni de commentaires. Le Musée britannique a jugé que son rôle était de publier les textes, et celui des savants, d'en tirer le parti qu'ils pouvaient; mais il a remis à Sir H. Rawlinson la moitié de l'édition, pour lui faciliter la publication d'une traduction et de commentaires; tout cela a été fait sagement et libéralement, et fait grand honneur au Musée.

10. Progrès dans l'étude des ouvrages perses. Le *Zendavesta*. — Littérature traditionnelle des Parsis. — Vocabulaire Pehlewi. — Œuvres des Hafs. — Matière médicale. — Théorie du verbe persan. — Dialectes. — Manuscrits. — Histoire des rois de Delhi et des Kurdes.

M. *Martin Haug* a terminé, par un second volume, son traité sur les *Gathas de Zoroastre*<sup>1</sup>. Ce sont cinq petites collections de chants religieux qui font partie de Yaçna et se distinguent du reste des documents dont est composé ce livre de liturgie par un dialecte légèrement différent et plus antique que le reste. M. Haug a publié ces chants en transcription latine, avec une traduction latine verbale, une traduction allemande un peu paraphrasée, et un ample et savant commentaire. Il pense que Zoroastre lui-même est auteur d'une partie de ces chants, et que le reste est l'œuvre de ses disciples. Il croit que Zoroastre était un brahmane qui a vécu à peu près 2,000 ans avant notre ère, a été persécuté parce qu'il voulait réformer le culte idolâtre du son temps, et a prêché et fondé sa religion à Bactres. La langue dont il se sert serait le dialecte bactrien du sanscrit. M. Haug est allé continuer ses études dans l'Inde; il est aujourd'hui, très-heureusement pour la science, directeur du collège sanscrit de Poona, où il vient de faire imprimer un discours sur l'origine de la religion zoroastrienne<sup>2</sup>, dans lequel il rappelle et confirme les principes qui l'ont guidé dans l'interprétation des *Gathas*. M. Haug fait peu de cas de la tradition des Parsis; les traductions et les gloses en pehlewî, la traduction sanscrite de *Neriosengh*, et les livres persans des *Guèbres* ne sont pour lui que l'œuvre d'hommes qui avaient perdu la connaissance de la langue ancienne et de la véritable tradition; la seule ressource qu'il admet est la comparaison des textes, et lorsque les différents passages du *Zendavesta*, dans lesquels un mot se trouve, ne suffisent pas pour en fixer le sens, il a recours aux *Védas*,

<sup>1</sup> *Die Gathas des Zarathustra*, herausgegeben, übersetzt und erläutert von Dr. Martin Haug. 2<sup>e</sup> partie. Leipzig, 1860; in-8° (xvi et 259 pages). Ce cahier forme le numéro 2 du vol. II des *Abhandlungen*, publiées par la Société orientale allemande.

<sup>2</sup> *Lecture on the origin of the Parsee religion*, delivered on the first of march 1861 at the United service institution by M. Haug. Poona, 1861; in-8° (18 pages).



dont il applique la langue et les idées comme étant du même temps et de la même race. Ce sont des moyens indiqués par la nature des choses, mais qui ne devraient pas dispenser de s'enquérir de ce que les Zoroastriens du temps des Sassanides disaient sur le sens de leurs livres antiques, sauf à contrôler leur dire par tous les moyens que la critique historique et linguistique peut nous fournir. Nous n'aurons certainement pas trop de toutes les lumières, de quelque part qu'elles puissent venir, pour arriver à l'intelligence certaine du *Zendavesta*. Je conçois à peine que cela puisse faire question, et je suis heureux, pour ma part, de voir que M. Spiegel, à Erlangen <sup>1</sup>, continue à nous fournir les matériaux nécessaires pour l'étude de la tradition guèbre. Il fait la part de la valeur de cette tradition dans un volume intitulé : *la littérature traditionnelle des Parsis* <sup>2</sup>, qui forme la suite et le complément de la grammaire pehlewie de l'auteur. M. Spiegel y traite d'abord des traductions pehlewies des livres zends; il établit avec beaucoup de soin le système dans lequel elles sont conçues, l'usage qu'on peut en faire pour la critique et l'interprétation du texte, et le degré de confiance que mérite la tradition dont elles sont l'expression. Ensuite il analyse les autres ouvrages pehlewis, comme le *Bundehesch*, le *Minokhired* et autres, puis il passe à la littérature persane des Parsis, surtout les *ravaéts*, dont il donne quelques extraits. Cette dernière partie est la moins complète de l'ouvrage, parce qu'elle s'éloigne déjà un peu plus du but direct de l'auteur. Le volume se termine par plusieurs appendices fort utiles. Le premier contient la liste de tous les passages en pehlewis cités dans la grammaire, transcrits ici en caractères hébreux munis de voyelles pour indiquer la prononciation. On sait combien l'écriture pehlewie est imparfaite et laisse de doutes, même sur les consonnes;

<sup>1</sup> Je m'aperçois que, dans un rapport antérieur, j'ai oublié de donner le titre du deuxième volume de la traduction du *Zendavesta*, par M. Spiegel. Le voici : *Avesta, die heiligen Schriften der Parsen, aus dem Grundtexte übersetzt, mit bestandiger Rücksicht auf die Tradition von F. Spiegel*. Vol. II, Erlangen, 1859; in-8° (xxiv et 224 pages).

<sup>2</sup> *Die traditionelle Literatur der Parsen, in ihrem Zusammenhang mit den angränzenden Literaturen dargestellt von Fr. Spiegel*. Vienne, 1860 (xii et 472 pages).

M. Spiegel n'a pas voulu, dans sa grammaire, prendre sur lui de fixer la prononciation, à la grande incommodité du lecteur, qui devait désirer avoir l'opinion de l'auteur de la grammaire, quand même elle serait entourée de toutes les protestations possibles sur l'incertitude de la prononciation assignée aux mots. M. Spiegel a cédé à ce désir, et a remédié, autant qu'il a pu, à la lacune de la grammaire. Ensuite viennent quelques textes zends, pehlewis et persans, et à la fin un *vocabulaire* de mots pehlewis, transcrits en hébreu. Ce vocabulaire est tiré des passages cités dans l'ouvrage; il contient à peu près 2,000 mots, et est le premier qu'on ait publié sur les textes mêmes. Le volume entier forme un recueil curieux de matériaux sur un sujet important et encore trop peu étudié; il n'est pas complet et ne prétend pas l'être, mais il est plein de renseignements nouveaux.

M. Spiegel a publié plus récemment encore un autre volume qui doit contribuer, à son tour, à faire connaître la tradition guèbre. Tous ceux qui se sont occupés du Zendavesta savent qu'un Parsi, nommé *Neriosengh*, a traduit en sanscrit la traduction pehlewie du *Yaçna*. Anquetil avait rapporté ce livre, et M. Burnouf en a fait grand usage dans ses travaux sur le zend. La traduction est littérale, au point de rendre barbare le sanscrit, mais elle est d'autant plus utile pour l'intelligence du pehlewi. M. Spiegel publie ce texte en *caractères latins*<sup>1</sup> et le fait précéder d'une dissertation sur la nature et la valeur de l'ouvrage.

En énumérant les ouvrages persans qui ont paru depuis quelques années, je dois avant tout faire amende honorable pour n'avoir pas annoncé plus tôt un livre qui a été imprimé il y a déjà quelques années, mais qui m'était resté inconnu, comme tant d'autres ouvrages dont je n'apprends la publication que quand il est trop tard pour en parler ici; c'est le premier volume de l'édition et de la traduction allemande de *Hafiz*<sup>2</sup> par M. de *Rosenzweig*, à Vienne. Hafiz est un des plus

<sup>1</sup> *Neriosengh's Sanscrit-Uebersetzung des Yaçna*, herausgegeben und erlautert von F. Spiegel. Leipzig, 1861; in-8 (249 pages).

<sup>2</sup> *Der Diwan des grossen lyrischen Dichters Hafiz*, im persischen Original herausgegeben, ins Deutsche metrisch übersetzt und mit Anmerkungen versehen

grands poètes lyriques que le monde ait produits, parce qu'on trouve en lui l'expression sincère et parfaitement gracieuse de sentiments humains ; il a une certaine liberté et une hardiesse dans sa manière de voir le monde, qui charme les esprits les plus divers malgré la différence des époques et du langage ; mais, d'un autre côté, il nous présente une énigme psychologique perpétuelle et difficile à deviner. Si nous avions plus de renseignements sur sa vie, ou si nous possédions seulement la collection de ses odes en ordre chronologique, bien des points deviendraient clairs pour nous ; mais nous n'avons ses poésies que dans l'absurde ordre alphabétique qu'il plaît aux Persans de donner à leurs *Divans*, et il ne nous reste sur sa vie qu'un assez petit nombre de données et d'anecdotes provenant en partie de sources assez incertaines. Mais quand même nous serions mieux renseignés sur sa vie, il resterait toujours pour nous le singulier spectacle d'un homme qui célèbre tantôt *l'absorption de l'âme dans l'essence de Dieu*, tantôt chante le vin et l'amour, sans grossièreté il est vrai, mais avec un laisser-aller et un naturel qui exclut toute idée de symbolisme, et qui généralement glisse de l'une dans l'autre de ces deux manières de sentir, qui nous paraissent si différentes, sans s'apercevoir lui-même qu'il change de sujet. Les Orientaux ont cherché la solution de cette difficulté dans une interprétation mystique de toutes ses poésies ; mais les textes s'y refusent. Des critiques européens ont voulu l'expliquer en supposant une hypocrisie de l'auteur, qui lui aurait fait mêler une certaine dose de piété mystique à ses vers plus légers pour les faire passer ; mais ce calcul paraît étranger à la nature de l'homme. Je crois qu'il faut trouver le mot de l'énigme dans l'état général des esprits et de la culture de son temps, et la difficulté pour nous est seulement de nous représenter assez vivement l'état des esprits à cette époque en Perse, et la nature de l'influence que le *soufisme* y exerçait depuis des siècles sur toutes les classes cultivées de la nation. Mais c'est un thème que je ne puis pas traiter ici, et je reviens au travail que j'ai à annoncer. M. de Rosenzweig a adopté la rédaction qui est gé-

von Vincenz Ritter v. Rosenzweig-Schwannau. Vienne, 1858 ; in-8° (xii et 834 pages).

néralement admise en Turquie, où le commentaire de Soudi lui a donné de l'autorité. On n'a jamais examiné avec soin les différentes rédactions du Diwan de Hafiz que présentent les manuscrits. Le nombre des odes, leur arrangement alphabétique, l'ordre et le nombre des vers dans les odes varient considérablement, et il serait possible qu'une critique sérieuse nous rapprochât du texte original; en attendant il est aussi naturel de suivre la rédaction de Soudi que toute autre. M. de Rosenzweig, autant que j'ai pu m'en assurer, la suit entièrement dans son texte, et il approuve en général l'interprétation de Soudi. La traduction en vers allemands est faite avec beaucoup de soin et de goût; assez littérale pour pouvoir servir de commentaire perpétuel, et assez élégante pour être lue avec plaisir; il est rare de trouver une traduction en vers aussi fidèle, et il est très à désirer que la fin de l'ouvrage paraisse.

M. Brockhaus continue de son côté son édition des œuvres de Hafiz, qui est une reproduction de celle de Soudi, à laquelle l'éditeur ajoute les voyelles du texte, l'indication du mètre et un choix de variantes <sup>1</sup>.

J'ai annoncé, il y a quelques années, l'impression d'un ouvrage d'Abou Mansour, de Hérat, sur la matière médicale, composé au milieu du 4<sup>e</sup> siècle de l'hégire (entre 966 et 978 de notre ère). L'ouvrage n'était pas encore publié à cette époque, et je n'avais en main qu'un exemplaire incomplet. M. Seligmann a depuis ce temps fait paraître le volume qui contient le texte, et y a ajouté une introduction <sup>2</sup>, dans laquelle il fait ressortir avec beaucoup de savoir et de sagacité l'intérêt que ce livre nous offre. Il s'étend sur les rapports qui ont eu lieu entre la médecine grecque et la médecine indienne, et les précise autant que le permet l'état actuel de la science; il parle de la rivalité de ces deux médecines à la cour des kha-

<sup>1</sup> *Die Lieder von Hafiz*, persisch mit dem Commentar des Sudi, herausgegeben von H. Brockhaus; vol III, cah. 1. Leipzig, 1860; in-4° (80 pages par cahier).

<sup>2</sup> *Prolegomena in codicem Vindobonensem, sive medici Abu Mansur Muwaffak bin Ali Heratensis librum fundamentorum pharmacologiæ, linguæ et scripturæ persicæ specimen antiquissimum, nuper editum, scripsit D<sup>r</sup> F. R. Seligmann*, Vienne, 1859; in-8° (LV pages).

lifes, et nous montre Abou Mansour, qui paraît avoir été médecin de Mansour ben Nouh le Samanide, comme partisan de la pratique indienne; il indique les renseignements que l'histoire de la médecine et de la pharmacologie peut en tirer, puis il passe à l'examen critique du manuscrit unique dont il s'est servi, et qui en effet est bien curieux. Il a été copié de la main du fils du poète Asadi, l'ami de Firdousi, vers l'an 1033 de notre ère, et il est, je crois, le plus ancien manuscrit persan connu. Il offre plusieurs particularités très-curieuses pour l'histoire de l'orthographe persane, dont quelques-unes se trouvent dans d'autres manuscrits anciens, mais d'autres étaient tout à fait inconnues et paraissent destinées à rendre des nuances de prononciation aujourd'hui oubliées. M. Seligmann a traité ce sujet avec beaucoup de soin, et il a non-seulement conservé dans l'édition du texte tous les signes orthographiques du manuscrit, mais il a ajouté à l'édition six pages de *fac-simile*, dont deux sont d'une main autre que celle du reste du manuscrit, et proviennent, selon l'opinion de l'éditeur, d'un fragment d'un manuscrit plus ancien conservé par le copiste. M. Seligmann annonce une traduction et un commentaire de l'ouvrage, et il est extrêmement désirable qu'il trouve le loisir de les publier, car personne ne pourra aussi bien que lui interpréter un ouvrage tout technique, et en déduire les conséquences pour l'histoire et peut-être pour la pratique de la médecine.

M. Barb a publié une *théorie du verbe persan*<sup>1</sup>. La formation du verbe dans cette langue est extrêmement simple, mais elle est embarrassée par une grande quantité d'irrégularités apparentes dans les dérivations. On a obvié dans les grammaires à cet inconvénient en formant, d'après les désinences de l'*infinitif*, un assez grand nombre de classes de verbes irréguliers. C'était un arrangement plutôt mécanique que scientifique, et M. Barb veut y remédier en prenant l'*impératif* comme racine du mot, et en partant de là pour donner les règles, euphoniques et autres, qui ont influé sur la formation des dérivés. Il s'en est tenu, de propos délibéré, aux ressources

<sup>1</sup> *Ueber den Organismus des persischen Verbums*, von H. A. Barb. Vienne, 1860; in-8° (96 pages).

ue lui fournissait la langue elle-même, et a renoncé à toute aide qu'il pouvait tirer des autres idiomes de la même race. Il est bon que cet essai soit fait, qu'on explique la langue par elle-même et par ses propres usages, et qu'on acquière par là une base certaine pour le problème à résoudre, et M. Barb s'y est pris avec beaucoup de savoir et de finesse d'analyse grammaticale. Mais je ne pense pas, et l'auteur ne le croit pas non plus, que ces recherches puissent aboutir définitivement sans qu'on ait recours aux lumières que fournissent les autres langues de la même souche. Il est certain que des règles euphoniques particulières à chaque peuple ont influé puissamment sur les langues, et certainement chez les Persans autant que chez tout autre peuple, car on peut voir, dans les délicatesses de l'application du mètre dans leurs poésies, combien leur oreille est exigeante; mais toute langue a subi des influences historiques que la comparaison des dialectes seule peut nous indiquer, et qui donnent l'explication de bien des phénomènes que la langue isolée n'offre aucun moyen de faire comprendre. Il est inutile de rappeler combien la formation du verbe grec est devenue plus intelligible par l'étude du sanscrit, et il est évident que la comparaison des langues de la même origine doit fournir des indications plus certaines sur les racines que l'adoption simple de l'impératif comme expression de la racine; mais, encore une fois, je ne pense pas que ces remarques soient contraires à la manière de penser de M. Barb. Il a voulu rendre un compte plus scientifique de la formation du verbe, et gagner, par une méthode rationnelle, un terrain solide, avant d'essayer de concilier les formes persanes avec celles des autres langues ariennes, et, comme il indique lui-même un certain nombre de questions qu'il se propose de traiter plus tard, nous verrons graduellement les développements, les applications et peut-être les modifications de sa théorie.

Les travaux sur les *dialectes persans*, qui ont été presque négligés jusqu'ici, mais qui commencent depuis quelque temps à occuper les savants, contribueront, sans doute, à résoudre une partie des difficultés que la formation grammaticale du persan peut encore offrir. M. *Dorn* a été amené par

son grand travail sur les historiens du Ghilan et du Mazenderan à s'occuper du *dialecte mazenderani*. Il publie aujourd'hui le premier cahier <sup>1</sup> d'un recueil de pièces dans cette langue, qui a à peine d'autre littérature propre que des poésies populaires. Les pièces en prose que fait paraître M. Dorn ne sont que des traductions faites sur le persan ; les pièces en vers sont originales et publiées à l'aide de Mirza Muhammed Schafy, originaire lui-même du Mazenderan, ce qui offre une certaine garantie pour l'exactitude de la reproduction. Néanmoins, il est heureux que M. Dorn soit, dans ce moment, lui-même dans le Mazenderan, dans le but d'y recueillir des matériaux historiques et linguistiques, et se trouve ainsi en position d'observer ce dialecte dans la bouche de gens qui n'ont pas passé par des écoles savantes et ne sont donc pas tentés de régulariser leur langage et de l'assimiler au persan ; car, en pareil cas, ce qu'un homme lettré du pays rejetterait comme trop barbare est précisément ce qu'il y a de plus curieux pour nous.

M. Pertsch a publié le *catalogue des manuscrits persans de la bibliothèque de Gotha* <sup>2</sup>. On sait que cette bibliothèque possède près de 3,000 manuscrits orientaux, qui proviennent, pour la plus grande partie, des envois que Seetzen avait faits. Le plus grand nombre de ces manuscrits est en arabe ; mais M. Pertsch n'a pas voulu négliger une 100<sup>e</sup> de manuscrits persans qui s'y trouvent et en a donné un catalogue, fait avec le plus grand soin et avec une excellente méthode ; il indique le titre, le rétablit ou le corrige souvent, quand il se trouve omis ou faux ; il donne l'époque de l'auteur, quand on la sait ; il marque s'il y a d'autres manuscrits connus de l'ouvrage, il indique les auteurs qui en ont parlé, enfin il fournit tous les renseignements qu'on peut désirer pour savoir si un manuscrit serait utile à consulter pour la matière dont on s'occupe. Il serait bon que toutes les bibliothèques publiques

<sup>1</sup> *Beitrag zur Kenntniss der iranischen Sprachen*, I Theil. Masanderanische Sprache, herausgegeben von Dorn und Miraa Muhamed Schafy. Saint-Pétersbourg, 1860 ; in-8° (vii et 164 pages).

<sup>2</sup> *Die persischen Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Gotha*, verzeichnet von Dr W. Pertsch. Vienne, 1859 ; in-8° (viii et 143 pages).

qui possèdent des manuscrits, même en petit nombre, fissent autant pour les faire connaître, surtout aujourd'hui que les bibliothèques ont adopté l'habitude d'une noble libéralité en fait de prêt de manuscrits <sup>1</sup>.

La Société asiatique de Calcutta paraît avoir repris le magnifique plan de Sir H. Elliot, de publier *un corps d'historiens musulmans de l'Inde*. M. Elliot l'avait préparé, et, s'il avait vécu, l'exécution serait probablement aujourd'hui très-avancée. Il avait désigné comme fondamentaux 28 ouvrages, dont le texte d'un seul, je crois, était publié, et dont cinq ou six étaient connus par des traductions ou des extraits suffisants. Aujourd'hui la Société fait paraître le texte d'un de ces ouvrages, *l'Histoire des rois Khildjis de Dehli*, par *Zia ed-din Barni* <sup>2</sup>. Les deux premiers cahiers de l'édition viennent d'arriver, mais si récemment que je n'ai pas eu le temps de les lire, et je ne puis rien dire de cet auteur, si ce n'est qu'il a terminé son livre en 1357, pendant le règne de Firouz-Schah; que c'était une des sources dans lesquelles Ferischta a puisé, et que l'ouvrage embrasse l'histoire des rois de Dehli depuis Gaiath ed-din (ann. 1266) jusqu'au temps de l'auteur. On m'écrit tout récemment que l'édition de Zia ed-din est terminée et que la Société a fait commencer celle de *Baihaki*, un des meilleurs chroniqueurs des Ghaznévides, dont M. Morley avait annoncé une édition. Cette entreprise sera favorablement accueillie par les savants, car Baihaki est un des chroniqueurs les plus intelligents de son époque et de sa nation.

M. *Veliaminof*, à Saint-Pétersbourg, a fait paraître le *pre-*

<sup>1</sup> Pendant que cette feuille s'imprime, j'apprends avec grand plaisir que la Bibliothèque de Berlin a fait l'acquisition de la belle collection de manuscrits arabes de M. Weizstein, consul à Damas. J'ai eu communication du catalogue, il y a quelque temps, et j'ai été frappé de la richesse de cette collection, et de l'âge et de la qualité des manuscrits qu'elle contient. On ne saurait trop répéter que c'est maintenant l'époque où l'on doit sauver ce qui reste d'anciens manuscrits en Orient, car ils ne sont en sûreté que dans les bibliothèques d'Europe. Qui peut dire combien des manuscrits de la collection de M. Wetzstein auraient péri à Damas, s'il ne les avait achetés avant les troubles de Syrie ?

<sup>2</sup> *The Tarikhi Feroz-Shahi*, of Ziaa al-Din Barni, commonly called Ziaa-i-Barni, edited by Saiyid Ahmad Khan under the supervision of Capt. N. Lees. Calcutta, 1860; in-8°, fasc. 1 et 2 (192 pages).



*mier volume de l'histoire des Kurdes par Scherif*, prince kurde de Bidlis<sup>1</sup>. L'auteur, né en 1543, d'une grande famille kurde, fut élevé à la cour de Perse, et passa sa vie dans les armes et dans l'administration de plusieurs provinces persanes. Relégué, à l'âge de quarante ans, dans la petite ville de Nakhtchewan, il noua des intelligences avec la cour de Constantinople, qui lui rendit son ancien rang et lui octroya la principauté de Bidlis, dans le Kurdistan turc. C'est là qu'il composa en persan son ouvrage sur l'histoire de sa race, en se servant des renseignements que pouvaient lui fournir les chroniques arabes et les traditions du pays. Ses matériaux sur l'ancienne histoire du pays sont extrêmement maigres; ce qu'il tire des chroniques arabes, nous pouvons l'en tirer nous-mêmes avec plus d'exactitude et de critique, et l'intérêt de l'ouvrage consiste dans l'histoire locale des tribus nombreuses des Kurdes, ainsi que dans le récit des événements contemporains ou peu antérieurs à lui-même. La tradition, chez un peuple aussi illettré, se perd ou se dénature rapidement, et il est peu probable que nous connaissions jamais sur l'ancienne histoire des Kurdes plus que les traces qu'un contact avec eux a laissées dans les annales grecques, persanes, arabes ou arméniennes. Mais l'ouvrage d'un historien indigène de cette race n'est pas pour cela sans valeur, parce que lui seul peut classer les tribus, expliquer leurs intérêts et leurs relations mutuelles, suivre leur histoire et mettre de l'ordre dans les renseignements que nous possédons sur elles. M. de Veliaminof a eu à sa disposition des manuscrits d'une qualité telle, qu'ils lui ont donné le moyen de produire le texte le plus exact possible; le premier volume contient le texte de l'ouvrage, sauf un appendice sur les tribus, qui fera partie du second, et sera suivi d'une traduction française et d'un commentaire. Ce livre avait attiré depuis longtemps la curiosité des savants; M. Charmoy devait le publier pour le Comité de traductions de la société de Londres; l'état de sa santé l'a fait renoncer à

<sup>1</sup> *Scherif-Nameh* ou histoire des Kourdes, par Scheref, prince de Bidlis, publiée pour la première fois, traduite et annotée par V. Veliaminof-Zernof. T. 1, texte persan, première partie. Saint-Petersbourg, 1860; in-8° (xxx et 459 pages).

son plan, dont l'exécution est aujourd'hui dans des mains parfaitement compétentes.

Le seul espoir que nous ayons d'apprendre davantage sur les origines des Kurdes repose sur l'examen de leur langue, qui a été plusieurs fois l'objet de l'étude des orientalistes, mais avec des matériaux insuffisants. M. *Jaba*, consul de Russie à Erzeroum, s'est chargé de nous en fournir de plus amples ; il a envoyé, depuis quelques années, une série de travaux à l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui a confié le soin d'en publier un choix à M. Lerch, que ses propres travaux sur cette langue mettaient mieux que personne en état de s'acquitter de cette commission <sup>1</sup>. M. Lerch a choisi un *recueil de récits kurdes*, précédé de quelques notes sur les tribus et sur le petit nombre d'écrivains kurdes dont M. Jaba a pu réunir les productions. Les récits sont au nombre de 40 ; ils sont en prose et contiennent en général des histoires de brigandage, curieuses pour la peinture des mœurs de ce peuple, mais assez modernes, et leur intérêt principal consiste dans le spécimen authentique de la langue qu'elles nous fournissent. M. Jaba prépare les textes de quelques poètes kurdes, et une grammaire et un dictionnaire détaillés de la langue.

11. Progrès dans l'étude de l'histoire *turque*. — Histoire d'une campagne en Hongrie. — Exposé des figures de numération chez les peuples orientaux.

Les *livres turcs* qui ont paru à Constantinople et à Boulak ont été énumérés <sup>2</sup>, par M. Bianchi, dans votre Journal, et je n'ai rien à ajouter à sa liste ; mais j'ai à mentionner le seul ouvrage de cette littérature qui, à ma connaissance, ait paru en Europe, c'est l'*Histoire de la campagne de Mohacz*, par *Kemal Pacha Zadeh*, publiée et traduite par M. *Pavet de Courteille* <sup>3</sup>. Ahmed, fils de Kemal Pacha, était un des plus grands

<sup>1</sup> *Recueil de notices et récits kourdes*, servant à la connaissance de la langue, de la littérature et des tribus du Kourdistan, réunis et traduits en français par M. Alexandre Jaba. Saint-Pétersbourg, 1860 ; in-8° (111 et 128 pages).

<sup>2</sup> *Bibliographie ottomane*, par M. Bianchi, dans le *Journal asiatique*, juin et oct.-nov. 1859.

<sup>3</sup> *Histoire de la campagne de Mohacz*, par Kemal Pacha Zadeh, publiée pour la première fois, avec la traduction française et des notes, par M. Pavet de Courteille. Paris, 1859 ; in-8° (vii, 109 et 165 pages).


jurisconsultes, savants et poètes de l'époque la plus brillante de l'empire turc. Après une carrière rapide dans l'enseignement et à la cour, il fut nommé mufti en 1525, et laissé, par Soliman, à Constantinople pendant la campagne de Hongrie de l'année suivante. Il composa l'histoire de cette campagne, désastreuse pour les chrétiens; il avait en main tous les documents les plus authentiques, et l'on ne peut qu'être curieux de comparer avec le récit des historiens hongrois et allemands la relation d'un Turc qui était en aussi bonne position pour tout savoir. Malheureusement Kemal Pacha Zadeh partageait le goût général des Turcs pour la rhétorique; il voulut faire, et il fit réellement de son livre, aux yeux de sa nation, un chef-d'œuvre de style; mais le résultat est qu'il couvrit des fleurs de sa poésie les faits prosaïques de sa narration, de façon à la rendre bien moins instructive pour nous qu'on ne devait l'espérer. Il y a pourtant des parties dans lesquelles il complète les récits occidentaux que nous avons, comme, par exemple, dans l'histoire du siège de Peterwardein; mais sa valeur réelle est celle d'un ouvrage de littérature où se déploie tout ce que le style turc a de plus fleuri, et il n'y a peut-être aucun livre dans lequel on puisse mieux apprendre tous les raffinements de la langue. La correction de l'édition et l'excellente traduction de M. Pavet garantissent à l'étudiant l'intelligence du texte, et l'on ne saurait trop recommander ce volume pour l'enseignement de la langue et du style.

Avant de quitter les littératures musulmanes, je dois dire quelques mots d'un ouvrage qui ne se rapporte à aucune langue en particulier, parce que l'auteur s'occupe de toutes sous le rapport des signes numériques qu'elles emploient: c'est l'*Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux*, par M. Pihan.<sup>1</sup> Ce livre traite des signes qui ont été employés comme chiffres, de leur origine et de leur filiation. M. Pihan les représente tous dans leur forme la mieux constatée, et ne néglige pas même les plus cursives, comme les chiffres de compte persans et les chiffres de l'administration turque. C'est un travail fait avec beaucoup de soin et qui sera

<sup>1</sup> *Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes*, par M. A. P. Pihan. Paris, 1860; in-8° (xxiv et 271 pages).

commode à bien des savants, parce qu'il n'existe aucune collection qui comprenne ce qui a été réuni dans celle-ci. L'exécution typographique fait le plus grand honneur à l'imprimerie impériale et à l'auteur, qui a lui-même composé les parties difficiles de l'ouvrage.

Jules MOHL, *de l'Institut.*



---

**Biographie catholique.**


---

**NOTICE**
**SUR LA VIE, LES ÉCRITS ET LA MORT**
**DU R. P. VENTURA DE RAULICA.**


---

Le vendredi 2 du mois d'août dernier, est mort à Versailles le R. P. G. D. Joachim Ventura, baron de Raulica, l'un des hommes éminents de l'Italie, et nous pouvons dire celui qui, parmi ses compatriotes, comprenait le mieux le malaise de la société actuelle, en signalait les causes avec le plus de persévérance et en indiquait le remède avec le plus de précision. Le mal, disait-il avec raison, est dans l'enseignement tel qu'on le donne à la jeunesse; le remède dans un enseignement plus intelligent et plus chrétien. Les politiques, les philosophes, les théologiens, auront beau chercher d'autres remèdes; aucun n'aboutira.

**1. — Naissance et éducation du P. Ventura.**

Le P. Ventura naquit à Palerme, en Sicile, le 8 décembre 1792, de D. Paul Ventura, baron de Raulica, et de D. Catherine Gatinelli. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études qu'il termina à l'âge de 15 ans. Peu de temps après, par déférence pour le désir de sa mère, il entra chez les PP. Jésuites de Palerme, qui lui confièrent aussitôt leur chaire de rhétorique.

Cette maison ayant cessé d'exister, il entra, en 1817, dans la Congrégation des *Clercs* réguliers, appelés communément *Théatins*, alors qu'il était âgé de 25 ans.

Le 6 juillet 1818, il fut ordonné prêtre, et s'adonna tout d'abord à la prédication.

En 1819, ses supérieurs, qui avaient reconnu tout le mérite du jeune religieux, le firent passer de Palerme à Naples, où il continua à prêcher dans les différentes églises. C'est là qu'il

composa son premier écrit qui a pour titre : *La causa dei regolari al tribunale del buon senso*, et où il révéla une grande aptitude pour la polémique.

2. — Le P. Ventura réforme la philosophie, qu'on lui a enseignée.

C'est ici qu'il convient de placer le changement qui se fit dans son esprit et la voie nouvelle dans laquelle il entra, et qu'il suivit constamment toute sa vie. C'est lui-même qui va nous l'apprendre. Voici donc ce que nous lisons dans la *Préface* d'un ouvrage publié en 1828, et dédié à un apologiste nouveau, Châteaubriand :

« Quoique ayant étudié la Philosophie sous les maîtres les  
 » plus pieux, cependant, sous leur conduite et leur autorité,  
 » j'avais été imbu des axiomes de la philosophie de Locke et de  
 » Condillac, avec une sorte de téméraire tranquillité, comme  
 » cela arrive au premier âge. Pendant que je tenais à cette mé-  
 » thode avec opiniâtreté, avec sécurité et presque avec une  
 » sorte de fureur, je lus par hasard, ou plutôt par une protec-  
 » tion toute divine, les écrits des récents philosophes français,  
 » et principalement ceux du très-docte vicomte de Bonald.  
 » Après les avoir étudiés avec le soin qu'ils méritent, je com-  
 » pris la cause de toutes les inepties, tromperies, délires,  
 » crimes philosophiques du dernier siècle, et, effrayé du dan-  
 » ger et de la difformité de si grandes erreurs, je compris  
 » aussi qu'il me fallait renoncer aux principes que l'on m'avait  
 » donnés. C'est alors que je me mis à passer en revue les der-  
 » nières siècles de la Philosophie et à examiner tous les sys-  
 » tèmes récents, et, ne trouvant aucun principe sur lequel je  
 » pusse me reposer, je me réfugiai vers la méthode de l'école,  
 » et je m'y reposai. J'entrepris d'expliquer et de perfectionner,  
 » non les *paroles* et les *mots*, mais les *principes* et la *théorie* de  
 » cette école <sup>1</sup>. »

Telle fut la conversion opérée dans l'esprit du P. Ventura. Ce même changement se fera chez toutes les personnes qui, non aveuglées par un enseignement reçu de confiance, examineront attentivement la société actuelle, et dans quel moule elle a été coulée.

Le premier volume où se fit sentir l'influence de sa nou-

<sup>1</sup> *De methodo philosophandi; dedicatio*, p. II, Pars 1<sup>a</sup>; in-8°, Rome, 1828.

velle philosophie fut un *Essai sur l'influence du 16<sup>e</sup> siècle*, volume qui n'a pas été traduit en français.

Plusieurs autres ouvrages sortirent alors de sa plume; il créa, encouragea et soutint diverses Revues, par des articles qui tous annonçaient un apologiste nouveau et solide des doctrines chrétiennes et sociales. Aussi fut-il nommé censeur de la presse et membre du conseil royal de l'instruction publique. On comprend que son influence dut être grande dans ces diverses fonctions.

Les nouveaux principes, exposés en chaire, avec l'éloquence et la force naturelle du prédicateur, durent impressionner les peuples et appeler sur lui l'attention du gouvernement et de ses supérieurs.

Aussi, dès la fin de 1824, ceux-ci l'envoyèrent à Rome, comme Procureur général de leur ordre. C'est ici que l'attendaient de nouveaux succès.

### 3. — Le P. Ventura est appelé à Rome. — Son influence.

Pie VII venait de mourir le 22 août 1823, après un pontificat de 23 ans, 5 mois et 8 jours, et Léon XII était monté sur la chaire de saint Pierre, le 27 septembre suivant. Le nouveau pontife voulut faire célébrer un service pour son prédécesseur, et une oraison funèbre devait être prononcée. C'était un sujet délicat et difficile, à cause des diverses phases de la vie de Pie VII. Le P. Ventura fut choisi pour cette œuvre difficile. C'est là que, faisant l'application des vues nouvelles que ses études lui avaient données pour la compréhension des grands événements qui s'étaient passés sous le pontificat de Pie VII, il montra le doigt de la Providence guidant le saint pontife dans tous les actes de sa longue carrière.

Nos lecteurs aimeront à connaître ce discours par le jugement qu'en porte un homme qui, fidèle à toutes les bonnes causes, a aussi lui-même contribué à changer la direction funeste donnée trop longtemps à l'enseignement. Voici comment s'exprime M. Laurentie dans un hommage rendu à la mémoire du P. Ventura, son ami :

« Le Pape Pie VII venait de mourir : le P. Ventura fut appelé » à prononcer son *Oraison funèbre*, magnifique sujet d'élo-

» quence, par la variété de fortunes qu'avait traversées le doux  
 » Pontife; sujet délicat par quelques-unes des circonstances  
 » dont les opinions du temps étaient encore tout émues. Le  
 » P. Ventura traita avec liberté ce qui était grand, et avec  
 » dextérité ce qui était difficile; et ce n'est pas aujourd'hui un  
 » médiocre sujet de méditation que d'étudier avec l'orateur ce  
 » grand événement du *Concordat*, où l'on avait vu l'Eglise  
 » gallicane, accoutumée à restreindre le pouvoir de la Pa-  
 » pauté, tomber tout entière et disparaître sous la décision  
 » souveraine du Pape, mystérieux démenti donné à des théo-  
 » riques d'école, mais touchant exemple de soumission et éter-  
 » nel honneur du clergé de France. Ce n'était pas la seule  
 » question qui s'offrait à l'apologiste; le *couronnement de l'Em-  
 » pereur* était une question plus délicate encore. Le P. Ventura  
 » s'en fit une force philosophique pour mettre en relief la  
 » puissance de l'Eglise, sans laquelle Napoléon semblait dou-  
 » ter de la sienne; et ainsi le jeune Théatin ramenait les  
 » grandes révolutions de pouvoir que le siècle avait vues, aux  
 » thèses catholiques que ces révolutions avaient voulu ren-  
 » verser pour tout soumettre aux lois de la force <sup>1</sup>.

» Ce discours du P. Ventura est une de ses belles œuvres.  
 » Il excita à Paris quelque plainte. L'abbé de *la Neuville* <sup>2</sup>, un  
 » des rares prêtres restés rebelles au Concordat, le dénonça au  
 » roi dans un écrit qui ne fut guère aperçu. Alors le bon sens  
 » régnait dans la politique, et le regret du passé cédait à la  
 » pratique des choses, ce qui n'empêchait pas les partis de  
 » faire du regret le plus grand des crimes et un motif suffi-  
 » sant de révolte et de révolution nouvelle <sup>3</sup>. »

Léon XII voulut s'attacher plus intimement l'homme émi-  
 nent dont les principes et l'éloquence faisaient une si profonde  
 impression sur les esprits, et il le nomma, en octobre 1825,

<sup>1</sup> Cet éloge publié à part à un grand nombre d'exemplaires se trouve aussi dans le volume ayant pour titre : *Elogi funebri del P. Ventura, teatino*; Rome, 1827. On y voit de plus l'*Eloge* du mathématicien *Nicolas Fergola*.

<sup>2</sup> Voir la *Lettre à S. M. Charles X, roi de France, contre le couronnement de Buonaparte*, par Lequen de la Neuville; in-8° de 40 p. Paris, 1827. C'était un prêtre rebelle au Pape, et grand adversaire de l'apparition de la croix de Migné.

<sup>3</sup> *Union*, du 11 août 1861.



professeur de Droit public ecclésiastique à l'Université romaine.

Ce cours fut publié en 1826 sous le titre : *de Jure publico ecclesiastico*, en 3 vol. in-8°. Voici comme en parle M. Laurentie :

« Ouvrage d'une logique ferme et savante, où le P. Ventura » montait à l'origine du Droit et broyait les sophismes qui dans » nos temps modernes en ont faussé la notion. Jamais, depuis » Bossuet, la doctrine de la souveraineté du peuple n'avait été » discutée avec cet éclat et cette énergie. La langue de Cicéron » retrouvait son ampleur et sa clarté ; on eût dit un vieur » patricien luttant contre les plébécoles du Forum, mais avec » une autorité doctrinale que le paganisme n'avait pas connue <sup>1</sup>. »

C'est vers cette époque que le P. Ventura comprenant l'importance de l'enseignement de la philosophie, étude qui en réalité donne le moule aux générations présentes, et comprenant comment les principes de Descartes, de Locke et de Condillac, qui dominaient alors, mènent directement, ou à l'illumination en faisant croire que Dieu se communique directement et naturellement à l'esprit de l'homme, ou au panthéisme en identifiant la raison de l'homme à la raison de Dieu, s'occupa de composer un nouveau *Cours de philosophie*.

Il s'y était préparé par la traduction de la *législation primitive* de M. de Bonald, du livre *du Pape* de M. de Maistre, et en encourageant celle de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de M. de Lamennais.

Son ouvrage parut en 1828 sous le titre : *De Methodo philosophandi; Pars I<sup>a</sup>, de philosophia et methodo philosophandi in genere* <sup>2</sup>.

Dans ce volume le P. Ventura montrait principalement combien la méthode suivie s'éloignait de celle des Pères et des docteurs de l'Eglise. Il ne suivait pas tous les principes de M. l'abbé de Lamennais, hésitait sur quelques points qu'il a

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Vol. in-8° de CXLII-542 pages. Rome, 1828.

complétées depuis, rappelait fortement la nécessité d'une première communication faite par Dieu à l'homme, et battait en brèche le système de philosophie de Descartes.

Sa réputation était alors si grande et sa personne tellement vénérée en Italie, que le duc de Modène en reconnaissance de ses bons offices dans l'affaire du Concordat avec le Pape, le présenta, en 1829, à S. S. Pie VIII, pour l'archevêché de Modène. Mais Pie VIII ne voulut pas priver la ville de Rome du professeur qui en était un des principaux ornements, et le P. Ventura ne put se résoudre à quitter une ville qui, étant le centre de la catholicité, donnait plus de poids à son enseignement et le rendait plus profitable.

Au reste, son Ordre voulut le récompenser de son sacrifice et lui prouver l'estime qu'il avait pour ses talents. En effet, le Général de l'ordre étant mort au mois de novembre 1829, le Chapitre général, réuni par anticipation à l'époque ordinaire de ses séances, le nomma Général de l'Ordre, le 25 février 1830, poste qu'il occupa jusqu'au mois d'avril 1833, où il le résigna, après les 3 ans d'exercice prescrits par les règlements.

#### 4. — Le P. Ventura répudie les principes de M. l'abbé de Lamennais.

Nous avons dit que le P. Ventura fut loin d'accepter tous les principes de M. l'abbé de Lamennais. En effet, dès le mois de février 1831, il écrivit au rédacteur de *l'Avenir* une lettre <sup>1</sup>, où il critiquait vertement les tendances de cette feuille. En effet, il lui disait :

« ..... Votre tort devient encore d'autant plus grand, que vous paraissez prêcher la Révolution au nom de la Religion, et que depuis un mois vous en faites l'expression d'une pensée catholique. En cela vous tombez dans l'excès contraire à celui que vous avez reproché aux Gallicans, car s'ils font de la religion, dites-vous, l'alliée du despotisme, vous en faites l'alliée de la révolution ; ils soulèvent les peuples contre le catholicisme, vous le rendez suspect, odieux aux rois.

» Je ne saurais pardonner à *l'Avenir* l'article intitulé : *La souveraineté de Dieu exclut-elle la souveraineté du peuple* ? » Cet article me paraît renfer-

<sup>1</sup> Voir *l'Avenir* du 9 février, où cette lettre fut publiée.

<sup>2</sup> *Avenir* du 14 décembre 1830.

mer tous les principes subversifs des trônes et de la société, de la religion même que vous défendez, car de la souveraineté du peuple en politique, à la souveraineté des fidèles en religion, il n'y a qu'un pas bien glissant et bien facile à faire. Aussi ces deux principes marchent toujours ensemble, et *conjurant amicalement*; je ne m'arrête pas à relever tout ce que cet article contient de faux, d'absurde, de ruineux.....

» Je veux rappeler que de ce que le patriarcat peut et doit même dans certains cas désigner le souverain, il ne s'ensuit pas que la souveraineté soit à lui. Ainsi, dans le cas d'un schisme, les évêques réunis, et pendant le siège vacant les cardinaux désignent ou choisissent le Pape, sans être pour ces papes eux-mêmes, et il en est de même de l'exemple du Portugal cité dans l'article. Enfin je prie l'auteur de ce même article de se souvenir que la souveraineté n'est pas et ne peut être comme la liberté, le partage de tous; que la placer dans la multitude, c'est la tuer; que le peuple n'est pas plus souverain dans l'Etat, que les enfants le sont dans la famille, les fidèles dans l'Eglise, et que la théorie de la souveraineté du peuple dans les temps anciens n'a été invoquée et exploitée qu'au profit des ambitieux, des intrigants, et au préjudice du peuple; et dans les temps modernes, ainsi que l'avoue l'article, elle a inondé l'Europe de crimes et de calamités.....

» Je sais que parmi ceux qu'en France on appelle libéraux, il y a des hommes de cœur, des hommes de foi, des hommes de bien qui désirent sincèrement la liberté, l'ordre, l'empire des lois, le bien du pays, et qui au moins ne songent pas à entraver la liberté de la religion catholique. Avec ces gens-là une alliance est possible, est à désirer, et je ne puis qu'applaudir au zèle de l'*Avenir*. Mais avec la révolution proprement dite, toute alliance, tout traité de paix, toute trêve seulement est impossible. Elle ne peut pas même tolérer la religion sans se détruire elle-même, car son principe constitutif est la haine de cette religion. Jugez donc par là combien il est choquant, il est absurde de voir des catholiques qui en parlent le langage, qui en partagent les vœux politiques, et qui, avec une joie féroce, applaudissent à la chute des trônes et aux malheurs des rois.

M. l'abbé de Lamennais lui répondit par une lettre publiée par l'*Avenir*, le 12 février. Nous n'avons pas à exposer ici sa justification, mais ce que nos lecteurs aimeront à connaître, c'est le témoignage que rendit au caractère et au talent du P. Ventura, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* lorsqu'il réimprima sa réponse dans ses *Troisièmes mélanges*, publiés en 1835. Alors il était encore catholique, et son jugement a conservé son prix.

Nous ne pouvons publier de nouveau cette défense de l'*Avenir* sans éprouver le besoin d'y joindre l'expression de nos sentiments à l'égard du P. Ventura. Les relations intimes que nous avons eues avec cet homme qui honore le nom d'homme, nous ont mieux que personne mis à même de connaître tout ce qu'il y a de pur, de noble, de généreux en lui; et nous sommes sûr de n'être

que le simple interprète de quiconque l'a vu de près, en disant que, par l'étendue de ses lumières, par l'élevation de son esprit, et par les qualités plus hautes encore et plus rares qui tiennent de l'âme et que l'âme apprécie, nul n'est plus digne de tous les respects des gens de bien. Il nous est d'autant plus permis de lui rendre ce juste hommage, qu'il n'est certes, sous aucun rapport, solidaire de nos opinions <sup>1</sup>.

Le P. Ventura ayant quitté le généralat en 1833, comme nous l'avons dit, se livra tout entier à l'étude et à la prédication. Les principales de ses Stations furent celles de l'Octave de l'Épiphanie, à St-André della Valle, qu'il continua de 1837 à 1848, et qui ont été traduites et publiées à Paris sous le titre de *l'Épiphanie de Notre Seigneur* <sup>2</sup>, et les *Beautés de la Foi*, ou le *Bonheur de croire en Jésus-Christ et d'appartenir à la véritable Église* <sup>3</sup>. De plus, il prêcha successivement à Saint-Pierre de Rome, les Carêmes de 1841, 1843, 1845 et 1847, des conférences traduites et publiées en partie à Paris <sup>4</sup>. Puis nous trouvons :

*La Mère de Dieu mère des hommes*, ou explication du mystère de la sainte Vierge au pied de la Croix <sup>5</sup>.

*Le Modèle des veuves*, où Vie de Virginie Bruni; 1 vol. in-12, 1846.

*Conférences sur la Passion*, 2 vol. in-12, 1848.

*Le Modèle du prêtre*, in-18, 1848.

Outre ses conférences, le P. Ventura, dès cette époque, chercha à atténuer le scandale, qu'offrent les Ecoles chrétiennes, lesquelles ne présentent à l'étude des jeunes gens que l'exemple presque exclusif des auteurs païens, infiltrant par cette étude insensiblement, mais nécessairement, les idées païennes, et ont ainsi à peu près paganisé toutes les branches de la science humaine. Pour obvier à ce grave inconvénient, il publia un choix des Pères grecs et latins sous le titre de : *Bibliotheca parva seu graciosa et elegantiora opera veterum SS. Ecclesie patrum, ad usum juventutis christianarum litterarum studiosæ Romæ*, 1839.

<sup>1</sup> *Troisièmes mélanges*, p. 210. Paris 1885.

<sup>2</sup> 1 vol. in-18, 1841; chez Gaume, libraire.

<sup>3</sup> 2 vol. in-12, 1841; chez Olivier Fulgence.

<sup>4</sup> Dans ces 4 stations il improvisa 140 homélies dont 75 ont été imprimées.

<sup>5</sup> 1 vol. in-12, 1845; chez Poussielgue.

Ici nous devons mentionner une preuve que les principes qu'il avait empruntés à M. de Lamennais n'avaient altéré en rien ni sa foi, ni son dévouement au Pontife suprême. Nous voulons parler des efforts qu'il fit alors pour faire rentrer dans le giron de l'Eglise ce prêtre infortuné, qui avait été son ami. Les *Annales* ont publié la lettre qu'il lui écrivit le 10 août 1847, où il le pressait au nom de Pie IX, de venir à Rome, se jeter dans les bras de ce pontife qui l'appelait affectueusement. Elles ont aussi publié le récit des efforts qu'en diverses circonstances, et principalement au moment de la mort de l'ancien apologiste, le P. Ventura fit, 10 ans plus tard, pour ramener à Dieu cet enfant prodigue qui mourut obstiné et impénitent <sup>1</sup>.

Mais ici nous touchons à une des époques les plus critiques de la vie du P. Ventura. Grégoire XVI était mort le 1<sup>er</sup> juin 1846, et Pie IX montait sur la chaire de saint Pierre le 16 juin de la même année. Nous savons que l'éminent Pontife eut dès lors une grande confiance dans la science et la vaste érudition du P. Ventura, et que plus d'une fois il l'appela dans ses conseils, où à raison de ses fonctions de Consulteur de la sacrée congrégation des Rites, et d'Examineur des Evêques et du Clergé romain, il rendit les plus grands services. Nous savons aussi que dès lors le P. Ventura signala au Pontife les grandes lacunes de l'enseignement, et les funestes conséquences de certaines méthodes.

Avec son approbation, il essaya diverses réformes, qui toutes ont produit d'heureux fruits, mais qui malheureusement furent paralysées par d'autres systèmes déjà en vigueur, et qui ont continué à prévaloir. Des détails plus précis et plus circonstanciés seront connus si l'on publie ses *mémoires*, ou l'*esquisse de sa vie* qu'il a dictée lui-même. Mais en ce moment il nous suffit d'exposer quelques traits de sa conduite pendant la célèbre et malheureuse République romaine.

5. — Le P. Ventura pendant la République romaine. — Extrait de son Testament.

Le 15 du mois de mars 1848, le Pape Pie IX avait donné aux

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. xvi, p. 390 et 391 (4<sup>e</sup> série).

Romains une Constitution ou Statut en 67 articles. — Le 18 septembre, le comte Rossi fut nommé ministre de l'intérieur et de la police, et le 15 novembre il était assassiné, dans le vestibule même de la Chambre des députés qui ne s'en émuèrent aucunement. Le Pape, après s'être vu assiégé au Quirinal, où un prélat de sa maison fut assassiné, quitta secrètement Rome le 26, et se retira à Gaëte, dans les Etats du roi de Naples.

Le 9 février de l'année 1849, l'Assemblée constituante romaine déclara la déchéance de la Papauté, et décida « que la » forme du gouvernement de l'Etat romain sera la Démocratie » pure, et prendra le glorieux nom de *République romaine*. »

Mais dès le 25 avril, une escadre française arrive à Civita-Vecchia, et le 30 elle est sous les murs de Rome. — Après divers combats et un siège long et difficile, Rome est occupée par les troupes françaises, le 3 juillet, et le 12 avril 1850, Pie IX rentre à Rome pour y reprendre son autorité.

Lé P. Ventura par ses talents, par son éloquence, par son influence ne pouvait pas ne pas prendre part à toutes ces différentes péripéties subies par la Papauté, et le gouvernement romain. Nous ne voulons ni ne pouvons dans les *Annales*, les raconter en détail; nous signalerons seulement quelques ouvrages publiés alors :

1° *L'Oraison funèbre de Daniel O'Connell*, prononcée à Rome les 28 et 30 juin 1847;

2° *Le Discours funèbre pour les morts de Vienne*, prononcé le 28 novembre 1848, dans l'église de Saint-André della Valle.

3° *Mémoire sur l'indépendance de la Sicile*;

4° *Mémoire sur la légitimité des actes du parlement sicilien*;

5° *Mensonges diplomatiques*, gros vol. in-8.

Le discours pour les morts de Vienne fut mis à l'index par un décret du 30 mai, approuvé à Gaëte le 1<sup>er</sup> juin 1849, et le P. Ventura s'y soumit entièrement par une lettre du 8 septembre 1849, que nous avons publiée dans les *Annales* <sup>1</sup>.

Nous n'avons pas à raconter ici la part, plus ou moins di-

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. xx, p. 286 (3<sup>e</sup> série).

recte, que le P. Ventura prit à ces divers événements. Mais nous allons offrir à nos lecteurs un document important, publié en partie, le 2 novembre, dans le journal officiel de Rome, *l'Osservatore romano*, sous le titre de *Testament du P. Ventura*. Cette pièce avait été laissée à Paris, avec prière de la publier. Nous en avons une copie entre les mains, et nous allons la donner en entier.

Voici d'abord le préambule du journal de Rome :

« Le P. D. Joachim Ventura de Raulica, ex-général des Clercs réguliers Théatins, mort à Versailles le 2 du mois d'août dernier, parmi les papiers recommandés aux soins spéciaux de ses confrères, a laissé un document qui prouve combien il avait à cœur de se montrer attaché à la foi catholique et fidèle obéissant de l'Eglise. Cet écrit élographé, dans lequel l'illustre Théatin a consigné sa dernière volonté, contient, en huit paragraphes, une exposition claire de ses sentiments, faite de manière à les manifester si nettement, qu'elle ôte à ses ennemis les plus soupçonneux, tout prétexte de douter désormais de la rectitude de ses intentions et de l'entière et humble soumission qu'il professait pour l'autorité de l'Eglise.

« Nous croyons donc faire une chose agréable à nos lecteurs en leur faisant connaître les principaux passages de cet écrit, et en faisant remarquer que le célèbre défunt l'a composé, non pas quand il se trouvait brisé par la maladie, mais au mois d'octobre 1854, alors qu'il était à Paris, entouré de l'aurore la plus brillante qu'il soit donné à un étranger d'acquiescer sur la terre qui lui a donné l'hospitalité. »

Ainsi s'expriment les journaux romains ; voici maintenant les articles de la pièce dont ils viennent de parler et que tous les lecteurs liront avec le plus grand intérêt.

« Moi, sousigné, P. D. Joachim Ventura de Raulica, ancien général des Clercs réguliers, natif de Palerme, etc.

#### ART. 1<sup>er</sup>.

« Je déclare d'abord que je suis catholique, par la grâce de Dieu ; que je l'ai toujours été, et que je désire l'être jusqu'au dernier souffle de ma vie ; que j'accepte volontiers et sans restriction tous et chacun des dogmes, doctrines, décisions de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, en particulier la profession de foi du Pape Pie IV, que j'entends prononcer intérieurement en mourant, si je n'ai pas le temps de la prononcer de vive voix.

« Je dois aussi, à la gloire du Catholicisme, déclarer ici qu'ayant, depuis quarante ans, cherché à approfondir les dogmes, les constitutions, les lois et même les simples pratiques de cette religion, je les ai trouvés parfaitement conformes à la Raison, quoique supérieurs bien des fois à sa courte portée, et ayant de profondes racines dans la nature de Dieu et de l'homme, et dans leurs rapports

intimes, nécessaires, naturels, dont ils sont la simple et légitime expression ; et, que, par conséquent, la Religion catholique, apostolique, romaine est la seule Révélation légitime que Dieu a faite aux hommes, la seule Religion véritable, hors de laquelle il n'y a point de salut.

## ART. 2.

» Je demande sincèrement pardon à Dieu de tous mes péchés, que je déteste de toutes les forces de mon âme ; je demande aussi pardon à ma Communauté religieuse du scandale que je lui ai donné en m'exemptant bien des fois et pendant longtemps, et pour des raisons qui n'étaient pas solides, de toute observance régulière, quoique je n'y aie jamais manqué par mépris de la règle. Je prie mes Confrères de me vouloir bien pardonner, de prier Dieu pour mon âme, et d'oublier les mauvais exemples que je regrette de leur avoir donnés, et je les exhorte tous à vivre en bons Religieux. Je regrette aussi d'avoir trop négligé l'étude de ma perfection, à laquelle j'étais obligé en vertu de ma profession religieuse, pour m'appliquer avec trop d'empressement aux études, et je rappelle à mes Confrères que quoique la règle de notre ordre n'oblige pas sous peine de péché, même véniel, pendant la première étude d'un Religieux est celle de s'appliquer à se perfectionner, et je les supplie de ne pas s'autoriser de mes exemples pour négliger ce grand et important devoir.

## ART. 3.

» En 1848, après le départ du Pape de Rome, j'ai publié dans cette ville un discours sur les morts de Vienne, que la Sacrée-Congrégation de l'Index a cru devoir condamner. J'entends renouveler ici l'acte par lequel j'ai accepté cette condamnation, et je m'y suis soumis aussitôt qu'elle m'a été communiquée. Je condamne moi-même aussi ce qui, dans le susdit discours, se trouve erroné. Mais, pour l'amour de la vérité et pour atténuer autant qu'il est possible de ma part le scandale que j'ai pu donner par la susdite publication, je déclare qu'ayant soumis ce discours (mais non pas sa préface) à la censure ecclésiastique, j'en eus pour réponse : qu'il n'y avait rien à censurer, et que si on m'avait signalé la moindre erreur comme contenue dans le même discours, je l'aurais retranchée, et qu'ainsi je me suis trompé, mais de bonne foi aussi bien que moi Censeur, et que je n'ai pas eu, grâce à Dieu, la moindre intention de m'éloigner, le moins du monde, des vues de l'enseignement catholique.

## ART. 4.

» J'ai publié encore plusieurs ouvrages, par lesquels j'ai voulu faire du bien à mon prochain, dans la mesure des talents que Dieu m'a donnés, et pour expliquer et défendre la science et la foi catholique. Mais comme j'ai pu aussi me tromper dans quelques-uns ou dans tous ces ouvrages, je les soumetts tous au jugement du Saint Siège, et j'entends condamner tout ce qu'il condamne et professer tout ce qu'il professe ; et je prie mes confrères et mes amis de faire connaître à tout le monde, par la voie de la presse, que ce sont les sentiments dans lesquels j'ai vécu et dans lesquels je suis mort, devant ce témoignage à l'Eglise et à l'édification des âmes.



## ART. 5.

« Dans deux de mes écrits publiés à Rome dans les années 1848 et 1849, j'ai parlé avec fort peu d'égards de S. M. le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II. J'y ai formulé des faits injurieux à la bonté de son caractère et à la dignité de sa personne. Pour l'amour de la vérité encore, je dois dire que je n'ai pas inventé ces faits-là, n'ayant jamais eu, par la grâce de Dieu, l'intention de calomnier personne et moins encore ce roi, mais que je les avais appris par des personnes qui me les ont affirmés comme en ayant été témoins oculaires, et que je croyais dignes de toute confiance, mais que dans la suite j'ai dû me convaincre que c'étaient des personnes aimant la calomnie et le mensonge. Je rétracte donc les susdites affirmations comme étant entièrement controuvées, et je regrette de les avoir publiées, quoique dans l'intention que leur publication pouvait être utile à la cause de mon pays, que je voulais soutenir et défendre. J'aurais fait plus tôt cette rétractation à la décharge de ma conscience, si des raisons de haute convenance ne m'en avaient empêché, raisons sur lesquelles je me suis expliqué dans une lettre à Sa Majesté, au mois de mars 1853, et dont Sa Majesté parut satisfaite. Mes Confrères peuvent, s'ils le jugent à propos, publier cette lettre, qu'on trouvera jointe à ce testament.

## ART. 6.

« Afin que mes Confrères n'aient pas à rougir de moi à cause des événements de 1849, auxquels j'ai paru prendre part, je dois déclarer encore que je n'ai rien fait, dans ces circonstances difficiles, en opposition de mes sentiments de dévotion envers le Saint-Siège, de la sainteté de mon caractère et de la dignité de ma personne. Je n'ai jamais trempé dans une société secrète, je ne suis jamais intervenu dans aucun club, je n'ai jamais harangué le peuple, si ce n'est une seule fois, le 19 juillet 1847, lorsqu'il s'agit d'apaiser une émeute et d'épargner à la ville de Rome l'incendie d'un de ses quartiers, résultat dont le Pape lui-même m'a remercié le lendemain ; et encore je n'ai fait cela que pressé par le gouverneur de Rome lui-même, et après un commandement formel *en vertu de la sainte obéissance*, de la part du Révérendissime Père Vaccaro, supérieur de mon Ordre. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'est pas vrai que, comme on l'a dit, j'aie célébré la messe à l'autel du Pape et béni le peuple du haut du perron de Saint-Pierre, le jour de Pâques 1849. Car Rome entière est témoin que cette affirmation est une calomnie, ainsi que d'autres affirmations du même genre, par lesquelles des personnes malveillantes ont voulu noircir ma réputation. Je leur pardonne de tout mon cœur. On a imprimé et colporté une *Lettre* que j'aurais écrite de Civita-Vecchia en France ; je déclare que bien des passages de cette lettre injurieuse au Pape et contraire à mes sentiments catholiques, n'ont pas été écrits par moi, mais ajoutés et altérés. Dans ces cas, je désavoue et rétracte cette lettre, et je désire qu'on ne la regarde pas comme ayant été écrite par moi.

## ART. 7.

« Quant à la représentation diplomatique du gouvernement sicilien auprès du Saint-Siège, sans m'arrêter à la considération que ce gouvernement fut au

commencement reconnu par le roi de Naples lui-même, je dois à la vérité de déclarer que je n'ai accepté cette représentation qu'après en avoir parlé avec le Pape lui-même, et m'être aperçu, ou cru apercevoir, que l'intention de Sa Sainteté était que j'acceptasse, pour empêcher des scandales qui pourraient avoir lieu, si cette représentation avait été confiée à un laïque. En un mot, je puis déclarer en conscience que dans tout ce que je fis alors, j'ai pu me tromper sur le choix des moyens, mais quant à mes intentions, j'ai toujours voulu les vrais avantages du Saint-Siège, du Pape, du peuple romain et de mon pays, auxquels j'ai toujours été sincèrement et profondément dévoué.

## ART. 8.

« Je pardonne de tout mon cœur à tous mes ennemis la persécution tout à fait gratuite qu'ils m'ont faite pendant de longues années, et les calomnies par lesquelles ils ont cherché à me déprécier sous tous les rapports, même par la voie de la publicité, et je prie Dieu qu'il leur pardonne à son tour, *parce qu'ils n'ont pas su ce qu'ils faisaient*, et qu'il les comble de toutes les grâces que je lui demande pour moi-même. »

Après l'analyse de ces articles, les journaux de Rome continuent :

« Dans le paragraphe 9 et dernier, qui précède quelques dispositions particulières, le P. Ventura recommande son âme à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, ses protecteurs. Le Ciel a exaucé ses vœux, car il a pu rendre son dernier soupir au milieu des consolations religieuses, fortifié par le Général de son Ordre, accouru de Rome, et rendre son âme précieuse dans le baiser du Seigneur, qui, nous en avons la confiance, l'aura déjà introduit dans le repos éternel des justes. Il est certain que des exemples d'une si mâle vertu, tels que les a donnés le P. Ventura, ne peuvent être privés de la récompense promise de Dieu à ses serviteurs fidèles.

» Pour nous, il nous sera permis d'affirmer que ce ne sera pas un des moindres titres des mérites du grand Théatin auprès de Dieu, que d'avoir légué, par ce Document, à notre siècle, rempli d'un si prodigieux orgueil, un tel exemple d'humilité chrétienne à imiter. Le P. Ventura, qui a laissé un si grand nombre de monuments d'éloquence dans ses écrits, et de vertu dans ses actions, a fini sa course mortelle en en laissant un autre, efficace sous les deux rapports, par les dernières déclarations que nous venons de publier. »

La belle âme du P. Ventura a dû être consolée par le témoignage rendu à sa mémoire dans le journal officiel du Saint-Siège ; ses amis s'en réjouissent avec lui. Nous pouvons ajouter en outre que le Saint-Père avait déjà pleinement rendu justice à son affection et à son dévouement au Saint-Siège apostolique. En effet, dès qu'Elle eut reçu son acte de soumission au décret de l'Index, Sa Sainteté lui répondit par une lettre qui commençait ainsi :

« Vere utique paterno cordi Nostro consolationi fuit publica

» declaratio subjectionis tuæ, etc. Datum Neapoli, in suburbano Portici, die 6 octobris anno 1849. PIUS, PP. IX. »

De plus, nous pouvons dire que le P. Ventura n'est resté en France qu'avec une permission spéciale du Saint-Siège, renouvelée souvent, et qu'aussi, durant son séjour à Paris, il a reçu plusieurs brefs et rescrits pour indulgences, et autres faveurs du Saint-Siège, quelques-uns signés de la main du Saint-Père. Sa Sainteté a toujours reçu très-favorablement les exemplaires de tous ses ouvrages, et l'en a fait remercier par son secrétaire, Mgr Pacifici. Enfin, sous la date du 31 mars 1859, Elle lui adressait une lettre signée de sa main. Si l'on joint à toutes ces marques de bonté la dernière Bénédiction apostolique qu'Elle lui a envoyée par dépêche télégraphique sur son lit de mort, on peut dire qu'aucun auteur n'est mort dans une communion plus intime avec le Saint-Siège.

6. — Le P. Ventura en France. — Séjour à Montpellier.

Le P. Ventura arriva à Marseille le 30 juillet 1849, et se rendit à Montpellier, auprès de Mgr Thibault, qui l'honorait d'une amitié particulière. Bien qu'arrivé malade le 2 août, dès le 1<sup>r</sup> il reprenait la plume pour professer la plus entière soumission à l'Eglise et au Pape. Il repoussa loin de lui les avances que lui avait faites un ministre protestant. Celui-ci avait lu dans le *National* les deux lettres datées de Civitta-Vecchia, le 6 et le 12 juin, dans lesquelles étaient exprimées avec beaucoup trop de vivacité des plaintes contre le Saint-Père et la politique qui avait été suivie à Rome. On a vu que le P. Ventura renie ces lettres et accuse ceux qui les avaient publiées contre son intention de les avoir falsifiées. Mais elles avaient été accueillies par tous les journaux anti-chrétiens ou anti-romains ; les journaux catholiques en avaient pris occasion de censurer vivement l'auteur, et par surcroît quelques prêtres isolés et malintentionnés pour le Pape lui avaient prodigué leurs éloges <sup>1</sup>. Le P. Ventura avait vu tous ses projets échouer à Rome, et en ce moment il parlait pour l'exil ; le ministre protestant crut le P. Ventura irrité contre l'Eglise et son Chef,

<sup>1</sup> Voir ce qu'en dit l'abbé Chantome dans sa *Revue des réformes et du progrès*, t. 1, p. 112.

et jugea le moment opportun pour le tenter ; il lui conseilla de passer au Protestantisme. C'est dans cet espoir qu'il lui envoya, avec une lettre, une brochure destinée à prouver *que saint Pierre n'était jamais allé à Rome*.

Cette proposition émut profondément le P. Ventura, et malgré son état de souffrance, il adressa au confiant ministre une *lettre* dans laquelle il fait la plus haute profession d'amour, de croyance et de soumission à l'Église romaine et à son Chef. Voici quelques extraits de cette *lettre* dont les journaux catholiques ne firent presque pas mention à cette époque <sup>1</sup> :

J'ai eu lieu d'être étonné et désolé en même temps, que vous ayez pu penser, un seul instant, que ma foi dans la *Sainte Église Catholique, Apostolique, Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises*, ait subi la moindre altération, la moindre secousse par les derniers événements de Rome, et que je fusse le moins du monde disposé à faire la guerre à cette Église, en attaquant les privilèges de son auguste Chef.

Non, Monsieur, telles n'ont jamais été, telles ne sont pas, et, avec le secours de Dieu, telles ne seront jamais mes dispositions et mes sentiments. Je suis prêt à tout souffrir, à mourir même mille fois, avant de me rendre coupable d'une pareille impiété (p. 5).

Quant aux insinuations de se tourner vers le Protestantisme, il disait :

Le Protestantisme bien compris n'est pas autre chose, à mon avis, que l'éloignement, la défiance, la haine, la négation de l'action de l'Église. C'est l'homme réduit à de prétendues communications immédiates, à l'action directe de Dieu sur l'âme sans l'intermédiaire du prêtre. C'est l'homme qui seul se suffit en tout et pour tout à lui-même par rapport au salut...

Car pour moi, la plus grande gloire, comme le plus grand bonheur de l'Italie c'est d'avoir toujours repoussé l'hérésie ; c'est d'avoir toujours gardé la virginité de la foi que les Princes des Apôtres y ont prêchée et qu'ils y ont scellée de leur sang ; c'est d'être restée fidèle, depuis dix-huit siècles, à la vraie Église malgré les affreux mystères d'iniquité, les artifices diaboliques de tout genre que, dans tous les temps, le génie de l'erreur, appuyé par les gouvernements humains, a mis en œuvre pour l'en détacher...

Pour moi donc ceux qui travaillent à *protestantiser* l'Italie, sont en même temps et les plus grands impies et les politiques les plus stupides, les plus insensés ; ce sont les véritables ennemis, les véritables traîtres, les véritables

<sup>1</sup> L'ouvrage a pour titre : *Lettres du R. P. Ventura à M. L. T. ministre protestant*, août 1849. Vol. in-18 de 120 pages ; à Montpellier, chez Seguin, libraire. — Cette première lettre est suivie de trois autres, où est prouvé solidement le séjour de saint Pierre à Rome. Les *Annales* en ont donné une annonce détaillée, t. v., p. 84 (4<sup>e</sup> série).

bourreaux de l'Italie, qui la tueraient en lui faisant perdre tous ses biens, tous ses avantages, toutes ses grandeurs, toutes ses gloires morales, intellectuelles, scientifiques, littéraires, artistiques, politiques et civiles, qui en ont fait toujours un pays unique, et qui, malgré ses divisions et ses malheurs, n'en font pas moins, même à présent, l'une des premières contrées civilisées du monde...

Mais quand même on n'arriverait pas à reconduire dans l'Église quelques malheureux que les artifices les plus perfides, dans des vues les plus ignobles, lui ont enlevés, n'allez pas vous flatter pour cela, Monsieur, de voir jamais le *Protestantisme* érigé en culte public dans aucun pays de l'Italie. Cela pourrait arriver si, à l'aide de nouveaux bouleversements, on proclamait la liberté des cultes. Cela pourrait arriver moyennant l'or et l'intrigue de la propagande protestante. Cela pourrait arriver surtout par l'apostasie de quelques ecclésiastiques, ainsi que je l'ai dit dans ma lettre du 6 juin ; car ce sont toujours des ecclésiastiques qui font les hérésies et les schismes : les gouvernements les appuient et les imposent, les grands en profitent, et le peuple en fait les frais et en est la victime. Mais tout cela en Italie ne saurait être sérieux, ne saurait être durable, et finirait par le ridicule...

Pour mon compte, je vous répète, Monsieur, qu'aussitôt qu'un ordre politique quelconque sera rétabli en Italie et que les circonstances me permettront de m'y rendre, j'y recommencerai mon action catholique ; j'y combattrai, par tous les moyens que Dieu aura mis à ma disposition, toute idée, tout projet de schisme qui fermentent déjà dans quelques esprits faux, dans quelques cœurs corrompus, et qui menacent d'entraîner hors des voies catholiques une portion de la jeunesse et du peuple...

Par rapport à mes relations avec le Pape, c'est une affaire qui ne vous regarde pas. Pie IX sait trop bien que je l'ai vénéré, que je l'ai aimé toujours, et que je le vénère et que je l'aime encore. Si de faux rapports m'ont fait perdre d'anciens titres à son indulgence et à ses bontés, Dieu et le temps y remédieront. Quand on pourra lui tout dire, il verra bien que j'ai fait tout pour lui et rien contre lui, et que je n'ai pas fait défaut à ce qu'un ecclésiastique doit à l'Église et au peuple. J'ai pu me tromper dans le choix des moyens ; mais, par rapport au but, mon cœur, grâce à Dieu, ne s'est jamais trompé. J'ai été malheureux dans mes efforts, parce que j'aurais été laissé seul. Mais, devant Dieu, je ne suis coupable de rien, dans mon action politico-religieuse ; car j'ai voulu le bien de tous, même de ceux qui m'ont toujours persécuté et qui me persécutent encore. En se convainquant de tout cela, le Saint-Père, dans la justice et la bonté de son âme, toute charité, tout amour, me rendra, j'en suis sûr, son ancienne affection. Relativement à mes lettres de juin, en lisant celle-ci, il saura bien à quoi s'en tenir. Mais, dussé-je me faire illusion là-dessus, ce sera toujours une question de famille, une question entre père et enfant, à laquelle n'ont rien à voir les hommes du dehors (p. 8-22).

Tels étaient les sentiments du P. Ventura au moment où nous pouvons dire que son âme était le plus froissée, et joignant l'action à la promesse, dès le 29 septembre suivant, il publiait son adhésion au décret qui condamnait son *discours sur les*

*morts de Vienne*, bien différent de ces fanfarons qui prêchent la soumission aux autres, et qui, dès qu'ils sont condamnés, éludent la condamnation, ou bien lèvent le masque et écrivent contre l'Eglise et son chef.

7. — Le P. Ventura à Paris. — Ses conférences à l'Assomption.

Le P. Ventura quitta Montpellier et arriva à Paris vers janvier 1851. Depuis longues années il était en relation de lettres et d'amitié avec Mgr Sibour qui occupait ce siège. On était alors en pleine République française, et on connaît l'affection de Mgr Sibour et de plusieurs personnes de son entourage pour cette forme de gouvernement. Quant à la question philosophique, ou pour parler plus spécialement, quant à la philosophie traditionnelle, elle était très-peu en faveur. Ses principaux adversaires étaient revêtus de dignités ecclésiastiques, et quand on en parlait, on la défigurait de telle manière qu'elle était complètement méconnaissable. Descartes, Malebranche y régnaient; Cousin et Gioberti y étaient très-estimés. Depuis longtemps nous avons cessé de fréquenter ces salons.

C'est au milieu de ce monde qu'apparut le P. Ventura. La part qu'il avait prise aux événements de la République romaine avait grandi sa réputation, et disposé tous les esprits en sa faveur. On craignait bien un peu son activité et son initiative incessante, mais on espérait se l'attacher complètement par le bon accueil qu'on voulait lui faire. Mais on peut dire ici qu'on avait compté sans son hôte.

La République du P. Ventura, toute modelée sur celles du moyen âge, appuyée sur les théories des docteurs chrétiens, était loin, bien loin de celle des Républicains improvisés, docteurs de Paris, toute formée des lambeaux du *Contrat social* et de la fraternité Saint-Simonienne. De plus, l'étude attentive des sources de l'incrédulité moderne avait convaincu depuis longtemps le P. Ventura qu'il fallait en chercher l'origine dans l'enseignement classique et philosophique qu'on donnait à toute la génération actuelle, et l'avait porté tout naturellement à reconnaître la nécessité de revenir à la tradition et à la révélation.

Il arriva donc que dès que l'on se mit à parler politique ou philosophie, on trouva le plus terrible jôuteur, le plus décidé critique de tout ce que pensaient ces républicains et ces philosophes. Ceux-ci essayèrent d'abord de défendre leurs théories. Mais le P. Ventura les écrasait par la force de ses citations empruntées aux Pères, aux docteurs et aux philosophes anciens et modernes. Il les déconcertait par ses raisonnements, par ses railleries, par l'éclat de sa voix, et, on peut dire, la majesté de sa parole. Il disait aux uns : « Vous croyez être » des Républicains, et moi je vous dis que vous n'êtes que » des Révolutionnaires. » Aux autres : « Mes amis, vous pré- » tendez faire de la philosophie, et vous n'en connaissez pas » même les termes; vous ne savez ce que c'est que matière, » forme, habitude; vous ne comprenez pas les termes de rai- » son, foi, révélation, émanation, panthéisme, etc. » Ces discussions prolongées dans toutes les réunions, dans les salons, à table, dans des conférences particulières eurent pour résultat, d'un côté qu'on fut moins affirmatif, moins tranchant, qu'on n'osa plus discuter avec le P. Ventura, et de l'autre que celui-ci, peu soucieux de parler à des gens qui *n'entendaient pas et ne comprenaient pas*, selon ses expressions, se retira peu à peu des réunions de l'archevêché, et n'y reparut qu'à de rares intervalles.

Mais l'influence du P. Ventura fut encore bien plus grande dans le public par l'éclat, la nouveauté et la solidité de ses prédications.

Dès l'abord, Mgr Sibour avait hésité à le laisser monter en chaire; puis il lui permit d'ouvrir un cours de *conférences* dans la petite église de l'Assomption. On était au printemps; la prédication avait lieu tous les dimanches à 8 heures et demie du matin, et les hommes seuls y étaient admis. Dès les premières conférences on s'aperçut qu'il y avait là un émule des Lacordaire et des Ravignan. Ce n'était plus un sermoniste ordinaire, c'était un apôtre s'attaquant corps à corps avec la philosophie régnante et enseignante, et la terrassant avec les armes, non pas de Descartes ou de Bossuet, mais avec l'autorité de la Révélation divine, conservée par la méthode traditionnelle. C'était nouveau et saisissant; la *Gazette de France*

seule donna une analyse assez négligée de ses discours, et cependant bientôt les professeurs de la Sorbonne, les ecclésiastiques, les politiques, nos plus célèbres avocats, les jeunes gens de toutes les croyances se pressèrent en foule autour de sa chaire.

Pour nous, depuis son livre *De Methodo philosophandi*, publié en 1828, nous n'avions connu aucune publication philosophique du P. Ventura. Nous ne le connaissions que par la mise à l'index de son *discours sur les morts de Vienne*, et par ce qu'en avaient dit récemment les journaux catholiques qui lui étaient peu favorables. Nous ne cherchions ni à le connaître ni à suivre ses conférences, quand quelques-uns de nos amis nous dirent : « Mais allez donc entendre le P. Ventura ; il expose à l'Assomption toute la théorie philosophique des *Annales*. » Nous allâmes à sa 5<sup>e</sup> conférence. Dès le début nous l'entendîmes poser nettement la question à l'inverse précisément de ce qu'on enseigne communément, et couper ainsi le Rationalisme à sa racine.

« On entend souvent, disait-il, des imbéciles répéter : Je m'en tiens à la Religion *naturelle* ; je ne veux pas de la religion *révélée*. En parlant ainsi, ils croient se poser comme des esprits forts et sérieux, et ils ne sont qu'absurdes et ridicules. Ce langage supposerait que la Religion qu'ils appellent *naturelle* n'est pas *révélée*. La Religion qu'on appelle *naturelle* n'est que la Religion primitive que l'homme n'a pas inventée, que l'homme n'a pas retrouvée par lui-même, mais que, comme on l'a vu <sup>1</sup>, Dieu lui a *apprise* dès le premier instant de sa création, et qui, transmise par le langage et la tradition, s'est répandue et s'est établie dans toute l'humanité <sup>2</sup>.

Nous avouons que nous fûmes étonné et charmé de ce langage, et nous nous expliquâmes la grande affluence et la qualité des auditeurs. En effet, on leur apprenait des choses nouvelles, d'une vérité palpable, et qui s'adressaient aux besoins actuels de tous les esprits. Cette apologétique sortait des voies battues, montrait dans les enseignements précédents, et dans celui que l'on donne encore, l'origine des erreurs de la philosophie actuelle. La parole de l'orateur était à peine française ; mais le nombre et la qualité des citations, la vigueur de l'argumentation, la gravité de la voix, la majesté du geste, tout jus-

<sup>1</sup> Conférence première, n° 4, p. 8

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 316.



qu'aux négligences du style étonnait et soulevait les applaudissements de son auditoire. Nous nous souvenons encore de l'impression profonde produite par la comparaison qu'il fit du Dieu de la philosophie et du Dieu de la tradition.

Le Dieu de la philosophie, mes Frères, est un Dieu que l'on tire pour son usage de l'on ne sait quelles profondeurs, ou quelles prémisses au bout desquelles chacun prétend trouver son Dieu : Dieu qui ne parle pas, n'agit pas, n'ordonne rien, ne promet rien. — Le véritable Dieu, mes Frères, est le Dieu de votre mère, le Dieu de la tradition. Celui-là est le vrai Dieu qui vous a créés, qui vous a parlé, qui vous a donné sa loi, qui vous récompensera ou vous punira. Voilà le Dieu réel et historique. — Le Dieu de la philosophie est un *Dieu rien du tout* <sup>1</sup>.

Nous ne saurions dire le mouvement qui se fit dans l'auditoire. Il y avait là les Cousin, les Guizot, les Berryer et la plupart des philosophes éclectiques. Nous les vîmes se regarder entre eux avec des signes non équivoques d'assentiment. C'est en sortant d'une de ces conférences que M. Berryer disait : « Je » viens d'entendre Paul prêchant devant l'aréopage et remuant » avec son accent étranger tous les esprits et tous les cœurs. »

*Ces Conférences* parurent en 1831, t. I (3<sup>e</sup> édition, 1856); — en 1833, t. II, en deux parties, ou volumes (2<sup>e</sup> édition 1856); — en 1855, t. III, chez Gaume.

C'est un cours complet et très-savant d'apologétique chrétienne d'après les principes de la philosophie traditionnelle.

<sup>1</sup> Nous croyons rendre ici la pensée et les expressions du P. Ventura, que nous notâmes avec soin. Dans le texte imprimé, il a corrigé et poli son expression en en diminuant la force. Voici le texte :

« Oh ! qu'il est pauvre, qu'il est pitoyable, qu'il est indigne de nos hommages » le Dieu de la raison philosophique, de la raison protestante ! C'est un Dieu » imaginaire, un Dieu fantastique, un Dieu faux, ou au moins un Dieu incom- » plet, un Dieu imparfait. Oh ! qu'il est grand, sublime, digne de nos adora- » tions et de notre culte, le Dieu de la raison catholique, le Dieu de la foi ! C'est » le Dieu vrai, le Dieu pontife, le Dieu complet, le Dieu parfait. Oh ! malheu- » reux, vous qui êtes hors de l'Eglise ; vous adorez donc le Dieu erreur, le Dieu » défaut, le Dieu néant, un Dieu que vous ne connaissez pas, que vous ne pou- » vez pas connaître, puisqu'il n'existe pas tel que vous vous l'êtes formé : *Vos » adoratis quod nescitis* » (p. 352).

## 3. — Polémique avec les semi-rationalistes.

Un autre ouvrage philosophique parut en 1852. Dans une des notes nombreuses ajoutées à ses *Conférences*, le P. Ventura avait parlé de M. de Bonald en termes que nous regrettons. M. de Bonald est un de ces esprits d'élite qui ont réagi fortement contre le matérialisme du siècle dernier. Par ses *Considérations sur la parole*, il a ouvert une voie nouvelle à l'apologétique chrétienne; toutes ses théories ne sont pas complètes; il les a élaborées, et même changées quelquefois; il est facile donc de trouver des points attaquables; mais c'est une besogne qu'il faut laisser faire aux adversaires de la Révélation. Nous regrettons les traits dirigés contre lui par le P. Ventura, et déplorons les attaques générales qu'a accumulées le P. Chastel contre cet apologiste de l'Eglise et des Jésuites<sup>1</sup>.

M. de Bonald fils voulut venger la mémoire de son père; il écrivit contre le père Ventura une *lettre* à laquelle celui-ci répondit par les deux ouvrages suivants :

1852. *De la vraie et de la fausse philosophie*, en réponse à une *lettre* de M. le vic. de Bonald; chez Gaume.

1854. *Essai sur l'origine des idées et le fondement de la certitude*, suivi de nouvelles observations sur le Cartésianisme, à l'occasion d'un *nouvel écrit* de M. le vic. de Bonald, in-8°, chez Vatou.

Cette polémique eut cela de fâcheux, qu'elle fit revivre le Cartésianisme que personne n'osait plus défendre depuis longtemps. Le P. Ventura prétend, avec quelque raison dit-on, que ces attaques n'étaient pas du fait de M. de Bonald, mais qu'un ancien cartésien, M. l'abbé Flottes, de Montpellier, se cacha sous ce nom. Le *Correspondant*, livré alors à M. Lenormant, qui connaissait peu la question philosophique, accueillit cette défense et implanta la philosophie cartésienne dans cette revue, fondée et rédigée en grande partie par des anti-cartésiens.

L'année 1854 fut consacrée à des *conférences* qui produisirent les *Femmes de l'Évangile, homélies prêchées à Paris, à Saint-Louis d'Antin*, in-8°, chez Gaume.

<sup>1</sup> Voir son livre : *De la valeur de la raison humaine, ou ce que peut la raison par elle seule*; Paris, 1854.

En 1855, le P. Ventura publia : *les Femmes catholiques*, faisant suite aux *Femmes de l'Évangile*, 2 vol. in-8°, chez Gaume.

En 1856, il fit paraître : *La Tradition, ou les Semi-pélagiens de la philosophie, ou le Semi-rationalisme dévoilé, ouvrage renfermant, en dehors de la réfutation de ce système, de nouveaux et amples développements sur la valeur et les forces de la Raison ; sur les principes des connaissances humaines ; sur la Loi naturelle ; sur la nécessité de la Tradition et de la Révélation divine ; et sur les funestes effets de l'Enseignement philosophique actuel, dans les établissements dirigés par des rationalistes soi-disant Catholiques*, 1 vol. in-8° ; chez Gaume.

Cet ouvrage est celui où le P. Ventura attaque avec le plus de force les méthodes philosophiques en usage dans tous les cours de philosophie laïques ou ecclésiastiques ; il y réfute principalement les productions philosophiques de M. l'abbé Maret et du P. Chastel. Les principes émis par les *Annales de Philosophie* y sont exposés et presque tous adoptés et appuyés de nouvelles preuves. C'est un travail solide, profond, où le Traditionalisme véritable est entouré de toutes les preuves scholastiques, et les aberrations des Semi-rationalistes exposées dans tout leur jour. On y fait toucher du doigt les funestes conséquences qui en ont découlé ; on y prouve que c'est là qu'il faut chercher la cause immédiate de ce Rationalisme qui déborde et menace en ce moment d'anéantir la Révélation divine, extérieure, historique, traditionnelle, c'est-à-dire l'Église, pour y substituer la Révélation dite naturelle, secrète, directe, personnelle, c'est-à-dire le Rationalisme.

Comme les *Annales* l'ont dit si souvent, le P. Ventura dit aux professeurs de philosophie : Vous enseignez que, sans le Christ, sans sa Révélation, sans Église et sans Pape, on peut :

Connaître Dieu et ses attributs ;

L'homme et ses devoirs :

Etablir la société civile et la société domestique ;

Et vous vous étonnez que l'on regarde le Christ, sa Révélation, l'Église et le Pape comme inutiles ? Mais c'est la conséquence directe de votre enseignement. Aveugle est celui qui ne le voit pas.

L'irritation fut grande parmi tous les partisans du Semi-ra-

tionalisme. Parce que au milieu des preuves nombreuses, fortes, profondes, dignes de l'examen de tous les philosophes et de tous les théologiens, et faites dans un style grave, rivalisant avec celui de Descartes et de Malebranche, il y a quelques réflexions, quelques traits d'un goût équivoque et d'une politesse peu mesurée, c'est sur ces incidents que la presse s'arrêta. Les amis gardèrent le silence, les adversaires cherchèrent à attirer toute l'attention sur ces hors-d'œuvre, et à couvrir de ridicule l'auteur et l'ouvrage.

Les *Annales* ont donné la *table analytique* du volume, comme la seule réponse à faire à ces caricatures calculées <sup>1</sup>.

Pendant un grand nombre d'adhésions de la part des hommes les plus compétents, prélats, professeurs et laïques éminents, vinrent consoler et fortifier l'éminent écrivain. Nous avons lu les lettres autographes de tous ces personnages, et nous pouvons certifier qu'il n'y en avait pas une qui ne confessât que, dans cet ouvrage, le P. Ventura avait indiqué la véritable cause de cette perte de la foi, que l'Eglise subit en ce moment, et qu'il en avait indiqué le seul remède possible. Malheureusement toutes ces adhésions étaient personnelles et déclinaient le jour de la publicité. Une seule donnait au P. Ventura le droit de la rendre publique, c'était celle de Mgr Thibault, évêque de Montpellier, récemment décédé. Cette lettre fut imprimée et adressée à un grand nombre d'évêques et de professeurs. Nous allions la publier nous-même, et d'autres journaux l'auraient publiée aussi, lorsqu'un incident changea la pensée de Mgr de Montpellier.

En réponse aux articles publiés contre son livre par l'*Ami de la Religion*, le P. Ventura se borna à demander l'insertion de cette lettre. Nous ne savons quelles raisons furent offertes au prélat par la rédaction de ce journal; le fait est qu'un des vicaires généraux de Monseigneur se présenta un jour chez nous, et nous pria, au nom de Sa Grandeur, de ne pas publier cette lettre. En faisant cette demande, M. le vicaire général nous fit bien comprendre que Mgr Thibault ne rétractait aucun des éloges donnés à l'ensemble de l'ouvrage, ne changeait aucunement d'opinion, mais qu'il se réservait de donner un jugement plus

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. xv, p. 187 (4<sup>e</sup> série).

motivé et dans une forme plus grave que celle d'une lettre. Nous dûmes nous rendre à ces raisons. Mais maintenant que la mort a empêché Mgr Thibault de donner suite à sa promesse, comme d'ailleurs cette lettre est imprimée et publique, nous croyons devoir la consigner ici, comme une preuve de ce que pensent quelques-uns de nos évêques sur l'amélioration à introduire dans les méthodes des cours de philosophie, enseignés dans nos établissements ecclésiastiques.

LETTRE DE MGR THIBAUT, ÉVÊQUE DE MONTPELLIER,  
AU P. VENTURA.

Montpellier, 3 décembre 1856.

Très-révérend Père,

• Commencée le 19 du mois dernier, à mon retour de ma visite pastorale, la lecture de votre livre sur la *Tradition* a pris fin le 30 du même mois. C'est vous dire le plaisir qu'elle m'a fait éprouver. Je n'ai pas su, je n'ai pas pu m'en distraire. C'est que je prends toujours très-au sérieux votre Révérence illustrissime, lorsque, du haut de sa science et de la connaissance intime qu'elle a de l'ennemi qui cherche à nuire à l'Église, elle vient nous dire, à nous autres évêques : « Sentinelles d'Israël, prenez garde à vous ! » !

• Personne, Père, ne pouvait faire, avec une autorité égale à la vôtre, cet appel à la vigilance de l'Épiscopat et du Saint-Siège. La *Tradition* est tout un savant ouvrage opposé à des productions d'une bien mince valeur, philosophiquement parlant, et dont le danger est d'autant plus réel que, contre l'intention de leurs auteurs assurément, elles compromettent la vérité au lieu de la défendre, quand elles ne l'attaquent pas elles-mêmes avec la plus triste imprévoyance.

• Je ne sais pas, Père, si vous avez jamais été plus saisissant que dans ces 450 pages, *petit texte*, où vous démolissez l'erreur avec une puissance d'argumentation que je ne vous ai jamais vue plus nette et plus vigoureuse.

• Je ne vous dis rien de la malice pleine de grâce avec laquelle l'ironie est maniée dans la *Tradition* ; ce sont là des fleurs qui disparaissent sous l'avalanche d'une dialectique des plus désespérantes pour vos adversaires. L'entrain, la verve, tout y est, et avec un ton, une forme qui rappellent Pascal, moins sa triste école. C'est un beau travail, et de plus un service de premier ordre, de l'ordre le plus pratiquement élevé qui ait été rendu à l'Église.

• Bossuet n'avait devant lui que des Protestants à combattre, dans ses *Variations*. Vous aviez, vous, des Philosophes à éclairer et à vaincre. Or ces gens-là ne sont pas faciles à se rendre. Mais les Semi-rationalistes verront les prêtres, saintement dévoués à notre mère, la sainte Église, les quitter sous la force étonnante de votre logique, leur disant où est, à cette heure, le danger vrai de la religion. Pour ce faire, il nous faut prier. Prions donc !...

• J'ai lu avec le plus vif intérêt ce que vous dites dans votre livre touchant les

Quatre propositions <sup>1</sup>. *Je n'avais jamais pu comprendre qu'elles fussent la condamnation du Traditionalisme; mais on l'y voyait si obstinément, qu'en vérité je doutais de mes yeux et de mon intelligence, jusqu'à un certain point, devant les affirmations si carrées de tout ce monde-là et de ses journaux. A la manière si nette et si simple dont vous les expliquez, l'évidence s'est parfaitement faite pour moi. Du reste, ces assembleurs de nuages sont montrés si souvent pour ce qu'ils sont, dans leur haine de la Tradition, qu'ils sont aujourd'hui impuissants à frauder de nouveau.*

» Il y a bien, par ci par là, dans votre ouvrage, quelques coups de boutoir que vous auriez pu rendre moins rudes, diront ceux qui veulent que les chique-naudes remplacent les coups de fouet sur le dos *des ennemis de la vérité*. Quoique je sois pour les formes adoucies, sans préjudice des *haines vigoureuses* qui sont dues à des écoles, à mon sens, *aujourd'hui infiniment trop ménagées*, je m'explique parfaitement que vous n'avez pas pu vous défendre d'être fort souvent l'Alceste de tout ce monde-là, si violent et si *injuste* pour la Tradition.

» Vos 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chapitres, Père, vulgariseront parmi nous saint Thomas, et, en le rendant accessible aux esprits les plus lents, ils le feront aimer même par les plus paresseux.

» Le 4<sup>e</sup> est toute une magnificence qui brise dans les mains de vos adversaires des textes scripturaires, à l'occasion desquels ils s'étaient crus, jusqu'à présent, inattaquables.

» Le 5<sup>e</sup> ajoute à leur confusion, et jette au vent l'histoire de la philosophie, telle qu'on s'était habitué à la faire depuis longtemps, et surtout de nos jours. Vous y êtes superbe de dédain mérité contre cet imberbe de... et de fustigation sanglante du... Ce genre de correction exigeait une main comme la vôtre. L'un et l'autre seront difficiles, s'ils ne sont pas contents. J'aurais voulu vous trouver des verges aussi justement sévères contre cette espèce de... qu'on révère presque à l'égal d'une divinité, et qui ne paraît être qu'un petit présomptueux, se faisant docteur alors qu'il est un mince écolier devant à nos enseignements le peu de sens commun qui lui reste.

» Peut-être encore eût-il mieux valu ne pas faire à ce... venant nous dire que... l'honneur de le citer. C'est oublier, Père, qu'une attention de votre part rend ces gens-là par trop célèbres, et que votre silence les laisserait certainement dormir dans une obscurité parfaite, dont votre parole a le tort de les tirer.

» Vos 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> chapitres sont une marche de triomphateur, brisant sous les roues de son char tous ces divers porteurs de *méchantes doctrines*. Puisse la terre leur être à tous à jamais légère !...

» La conclusion pratique de la Tradition, Père, devra être de chasser de nos séminaires le faux, le nuis et dangereux enseignement qui y a fait fortune depuis, hélas ! si longtemps. Je vais, pour ma part, y aviser sérieusement. La chose ne sera pas facile ; car il y a là des préjugés bien enracinés. La Tradition aidera à les combattre, et avec le temps elle finira par les vaincre. Il n'est pas possible que l'obstination s'en mêle jusqu'à fermer hermétiquement des esprits et des cœurs chrétiens, à toute la lumière si éclatante que vous venez de faire autour de ces grandes questions.

<sup>1</sup> Celles souscrites par M. Bonnetty.

» Cette façon avec laquelle vous revenez, sous tant de formes différentes, à rendre le danger d'un enseignement pareil évident, portera ses fruits, Dieu aidant. J'ai aimé à vous y voir insister, à tous les points de vue. Un autre que vous, Père, aurait fatigué par ses redites; avec vous elles plaisent au lieu d'en-nuyer : car elles sont réellement le clou qui entre sous le marteau, quelque dur que soit le corps qu'il a à percer, et elles attestent que vous êtes maître souverain en ce genre de travaux.

» Merci donc, très-révérend Père, merci, pour ma part, de l'éminent service, j'aime à le répéter, que vous venez de rendre à l'Église de Dieu. *Il était temps, je le comprends à cette heure, d'en finir avec des erreurs enseignées au clergé comme des vérités.* Elles étaient dans notre France, et pour l'ordre sacerdotal surtout, comme la robe de Déjanire, qui décorait nos chairs, sans qu'il nous fût possible de nous en débarrasser; et si notre sainte religion n'y a pas succombé, c'est uniquement parce que sa force, à elle, est de meilleur aloi que celle de l'Hercule païen.

» Sauriez-vous m'indiquer, mon très-révérend Père, une philosophie élémentaire que je puisse mettre, en toute confiance, aux mains de mes élèves dans mes séminaires? J'ai oui dire qu'un des professeurs de Louvain en avait écrit une, et Bouvier une autre. Je crains que celle de Bouvier n'ait quelque affinité avec celle de Lyon, de si triste facture! Veuillez me fixer là-dessus aussi vite que possible, afin que je puisse mettre promptement ordre à tout ceci... Je veux, s'il le faut, briser toutes les résistances. *C'est en ces choses que nous devons nous rappeler que nous sommes évêques.*

» Soignez bien votre santé, mon très-révérend Père, car vous venez d'en faire un bien profitable usage. Ne m'oubliez pas dans vos saints Sacrifices, et croyez à la haute considération et estime de votre dévoué serviteur.

† CHARLES, évêque de Montpellier.

» P. S. — Ce n'est pas dans des matières de cette importance, Père, que je ne dirais pas franchement ce que je pense, et par conséquent je n'ai aucune difficulté à ce qu'on fasse de mes lettres l'usage qu'on croit devoir en faire, dans l'intérêt de la sainte Église. C'est donc entièrement que je vous autorise à faire, quant à ce, ce qui vous paraîtra le plus convenable, le plus prudent et le plus utile. »

Cette lettre, comme on le voit, émanée d'un évêque, est d'une importance majeure pour la question de la réforme des études. Il est à regretter que son auteur n'ait pas permis de lui donner toute la publicité qu'elle méritait.

Le P. Ventura fut sur le point de subir une censure pour son livre. Comme il y expliquait la portée des 4 propositions émanées en 1855 de la Congrégation de l'Index; et soutenait que la Congrégation n'ayant ni nommé ni condamné le Traditionalisme, car la lettre jointe aux propositions disait

en termes exprès, « qu'elle n'entend prononcer aucune condamnation », il s'ensuivait qu'on était libre de soutenir le Traditionalisme. Mais Mgr Sibour qui, avec une audace qu'on n'aurait pas tolérée dans une autre circonstance, avait, dans une *Circulaire*<sup>1</sup> adressée à son clergé, décidé que le Traditionalisme était condamné, fut choqué de la fermeté du P. Ventura. Aussitôt il avait nommé pour lui faire un *rapport*, une de ces commissions de théologiens anonymes, qui déjà lui avaient fait un *rapport* contre les *Annales*, les mêmes aussi sans doute qui lui avaient fait un autre *rapport*, pour prouver, par 36 raisons, que l'Eglise non-seulement ne devait pas proclamer le dogme de l'Immaculée-Conception, mais encore qu'elle n'en avait pas le droit<sup>2</sup>. Ce rapport était prêt, et la censure allait suivre; et le P. Ventura, qui en était instruit, se préparait à y répondre par toutes les voies de droit canon, quand l'infortuné prélat fut assassiné d'une manière si lamentable. Plus ne fut question de censure, ni même de rapport.

Poursuivons la liste des publications du P. Ventura.

En 1857, *Nouvelles Homélie*s sur les Femmes de l'Evangile, in-8°, chez Gaume.

En 1858, *Le Pouvoir politique chrétien, discours prononcés aux Tuileries*, en 1857, vol. in-8°, chez Gaume.

La station du P. Ventura aux Tuileries fit une certaine sensation à Paris. Jamais à coup sûr paroles plus libres et plus directes n'avaient été adressées aux rois et aux empereurs. Les défauts de l'éducation actuelle y étaient dévoilés dans leurs principes et dans leurs conséquences. Nous en avons donné dans les *Annales* l'analyse complète<sup>3</sup>. Mais les circonstances de cette prédication la rendaient plus étonnante. Le P. Ventura n'était pas préparé à ce travail ni à cet honneur. Il relevait à peine d'une attaque de congestion cérébrale qui l'empêchait

<sup>1</sup> Voir cette *circulaire* dans les *Annales*, jointe aux véritables pièces émanées de la Sacrée Congrégation.

<sup>2</sup> Voir ce curieux rapport publié dans la grande collection éditée à Rome par ordre du Pape, de toutes les réponses de l'épiscopat catholique, et ayant pour titre : *Pareri dell' Episcopato cattolico, di capitoli, di congregazioni, de universita, etc., sulla definizione dogmatica del Immacolato Concepimento della B. V. Maria, etc.* Roma, 10 vol. in-8°.

<sup>3</sup> Voir *Annales*, t. xvii, p. 302 et 325.



de lire et d'écrire. C'est donc étendu sur une chaise longue qu'il dictait ces conférences si remplies de citations, sans avoir aucun livre, mais avec le seul secours de sa prodigieuse mémoire. C'est ainsi que chaque semaine il composait la conférence du dimanche suivant. Aussi ses amis, en le voyant monter en chaire, craignaient à chaque instant de le voir tomber en défaillance. Il put cependant arriver jusqu'à la fin, tant les forces de sa constitution et de sa volonté le soutenaient.

En 1859, il termina ce cours de politique par le volume : *Essai sur le pouvoir public, ou Exposition des lois naturelles de l'ordre social*, pour faire suite à l'ouvrage : *Le pouvoir politique chrétien*, 1 vol. in-8° ; chez Gaume.

Nous osons dire que ces deux ouvrages sont plus fortement pensés, plus pratiques, c'est-à-dire incomparablement plus chrétiens, que les traités sur le droit naturel de Grotius, de Puffendorff et tous les ouvrages qui les ont suivis ou copiés. Nous regrettons que la presse catholique n'ait pas fait plus d'attention à un semblable travail tout à fait neuf, s'appuyant sur le droit chrétien, et non sur l'ancien droit romain, essentiellement païen.

Ces hautes matières politiques n'empêchèrent pas le P. Ventura de composer des ouvrages de piété pour lesquels il avait un goût tout particulier.

Ainsi fit-il encore paraître :

En 1859 : *Gloires nouvelles du Catholicisme, ou Eloges funèbres, vies et exemples de quelques grands catholiques qui ont vécu dans la première moitié de ce siècle*; traduit de l'italien par le R. P. Fragueys ; in-8° ; chez Gaume.

En 1859 : *les Délices de la Piété.—Traité sur le culte de la sainte Vierge*, — Vol. in-8° ; chez Camus.

En 1860 : 2<sup>e</sup> édition du même ouvrage augmenté de : *la Sponsalice de la très-sainte Vierge avec saint Joseph, et sur le prodige des noces de Cana*; suivi d'une *Notice sur le scapulaire bleu*, et de *la petite couronne de l'Immaculée Conception*; in-12, chez Camus.

Enfin, nous trouvons encore :

En 1859 : *le Mariage chrétien*, discours prononcé le 5 octobre 1858, à l'occasion de la bénédiction du mariage de

M. Eug. Veuillot avec Mlle Louise d'Aquin. — In-8°, chez Gaume.

En 1859 : *Lettre* formant préface au livre de *l'Inspiration des Camisards*. — In-8°, chez Plon.

En 1861, *Lettre* formant préface au livre : *la Magie au 19<sup>e</sup> siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges*, par M. Gougenot, in-8°, chez Plon.

Mais ce ne sont pas les seuls travaux du P. Ventura pendant les dernières années de sa vie. Depuis plus d'un an il travaillait à un grand ouvrage où, prenant pour base la philosophie de saint Thomas, il traitait de toutes les sciences humaines, et voulait montrer que, dans leurs bases essentielles, elles n'ont guère gagné à changer la constitution de la science, toutes les fois au contraire qu'elles n'ont pas perdu. Deux volumes sont achevés et imprimés; il ne manque que *l'Introduction*, qui était grandement avancée, et que la mort l'a empêché d'achever. On s'occupe de coordonner ce que le Père en avait écrit, et l'ouvrage paraîtra dans quelques semaines. Tant il est vrai que le généreux athlète a combattu le bon combat jusqu'à la mort!

Nous ne devons pas oublier ici la satisfaction légitime que goûta le P. Ventura en lisant à cette époque le savant *programme chrétien*, formulé par Mgr d'Avanzo, évêque de Castellaneta, et mis en pratique dans son séminaire et dans celui de plusieurs évêques du royaume de Naples. Ce programme annonçait courageusement que les cours de philosophie et de théologie seraient faits d'après les principes de Mgr de Langres, de Mgr Gaume, du P. Ventura et de M. Bonnetty, principes compris dans leur véritable signification et appliqués dans leur juste mesure. Bien que ce programme publié par les *Annales*<sup>1</sup> n'ait été signalé par aucun autre journal catholique, le P. Ventura sut qu'il avait fait une sensation profonde, et que bien des professeurs en France et en Italie y conformaient leur enseignement.

#### 9. — Maladie et mort du P. Ventura.

Malheureusement, la fin de tant de travaux approchait, et le

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. xx, p. 285 (4<sup>e</sup> série).

juste Juge l'appelait pour lui donner la récompense due au serviteur fidèle. Comme nous l'avons dit, la santé du P. Ventura avait toujours été précaire et chancelante depuis l'attaque de congestion cérébrale qu'il avait eue en 1836. Vers le mois de juillet 1861, il quitta son habitation de la rue Duphot, à Paris, pour aller passer l'été et se fixer définitivement à Versailles. Il pensait y être plus tranquille, et surtout il y était attiré par la tendre affection que lui témoignait Mgr Mabile qui estimait sa grande science, sa piété et les services qu'il rendait à l'Eglise. C'est là que se développa le mal qui devait le conduire au tombeau. C'était un cancer à l'estomac qui fut rebelle à toute la science des nombreux médecins, ses admirateurs et ses amis. L'auguste vieillard était admirable de foi et de résignation. Nous nous souviendrons toujours de cette noble figure étendue sur un petit lit blanc, et tenant couchée sur sa poitrine et serrée dans ses bras une grande croix en ébène, dont il baisait de temps à autre affectueusement le crucifix. Nous lui dîmes que nous espérions que Dieu lui rendrait la santé pour achever son dernier ouvrage, et travailler encore pour la défense de son Eglise. « Que Dieu fasse de moi ce qu'il » voudra, » nous dit-il d'une voix éteinte. Et quand nous nous retirâmes, il nous tendit ses deux bras, et comme nous nous contentions de lui serrer les mains, il fit un effort pour se mettre sur son séant, et nous embrassa avec une effusion que nous n'oublierons jamais.

Dès que l'auguste malade vit que la maladie faisait des progrès, il demanda lui-même à recevoir le saint Viatique. Mgr Mabile ne voulut pas confier à d'autres la pieuse mission de l'assister à ce moment solennel. Aussi le jeudi 18 juillet il vint lui-même lui apporter le pain des forts. En l'attendant le P. Ventura pria le Père Gardien des capucins, qui l'assistait, de lui réciter les sept psaumes de la Pénitence. Pendant cette lecture, ses soupirs, ses gestes, témoignaient de ses sentiments d'humilité, de contrition, de foi, d'amour; et au moment où l'on prononçait ces paroles : *Ad te, Domine, expandi manus meas*, ses bras se levèrent vers le ciel.

En entrant dans sa chambre, Monseigneur le trouva dans l'attitude du plus profond recueillement, tenant le Crucifix qu'il baisait avec une tendre affection; il lui adressa ces paroles :

« Mon Révérend Père,

« Voici votre Dieu, votre Sauveur, qui vient vous consoler, vous encourager. C'est le Dieu que vous avez si bien connu, que vous avez fait si bien connaître au monde par vos éloquents prédications et vos savants écrits. Renouvelez en vous les sentiments de contrition, répétant avec le Roi-Prophète : *Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me... Asperges me hyssopo et mundabor; lavabis me et super nivem dealbabor...* Recevez votre Dieu avec la foi la plus vive, la charité la plus ardente, et surtout avec la plus grande confiance : *Deus meus et omnia*, mon Dieu et mon tout; soyez ma force, ma consolation et ma vie ! *In te Domine speravi, non confundar in æternum... Fiat voluntas tua.* »

Immédiatement après on lui lut la profession de foi de S. Pie V, et l'auguste malade, du geste et de sa voix affaiblie, donnait son assentiment à chacun des paragraphes de cette charte du prêtre chrétien.

« Je reconnais la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine comme la mère et la maîtresse de toutes les Eglises. — Je jure complète, entière obéissance au Pontife romain, successeur du bienheureux Pierre, prince des apôtres et vicaire de Jésus-Christ. — Je crois et je professe infaillibles toutes les décisions des sacrés canons, des conciles œcuméniques, et principalement tout ce qu'a décrété le saint Concile de Trente. — Je condamne, repousse et anathématise ce qui leur est contraire, et toutes les hérésies, quelles qu'elles soient, condamnées, repoussées, anathématisées par l'Eglise ! »

Quand cette lecture fut finie, l'auguste malade réunissant toutes ses forces, ajouta distinctement :

« Je veux que l'on sache que je meurs dans la foi de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, que j'ai tous jours tendrement aimée. »

Cependant le mal empira de plus en plus, et le vendredi 20 juillet, à 5 heures du soir, Mgr Mabile vint lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction. Ici encore une scène touchante eut lieu et une bien belle parole fut prononcée. Quand la cérémonie fut achevée, le P. Ventura fit un effort pour attirer à lui sa Grandeur, et il l'embrassa en disant : « Vous êtes l'Eglise, Monseigneur, et vous embrassant j'embrasse l'Eglise, et je meurs dans l'amour de l'Eglise. »

Ces paroles sont en effet l'expression de toute sa vie.

Alors une dernière pensée occupa le P. Ventura, la pensée du successeur de Pierre, du chef suprême de l'Eglise. Il désira recevoir sa bénédiction. Mgr de Versailles adressa à Rome la dépêche suivante :

« Evêché de Versailles, 20 juillet.

» Le B. P. Ventura est très-malade; il a été administré le 18 juillet; il désire recevoir la bénédiction du Saint-Père.

» † PIERRE,

» *Evêque de Versailles.* »

Le 22 juillet, Monseigneur recevait cette réponse :

« Rome, 22 juillet, 10 h. 50 m. matin.

» Monseigneur l'Evêque de Versailles,

» Le Saint Père est bien fâché d'apprendre l'état dangereux du P. Ventura de Raulica; il lui accorde la Bénédiction qu'il a sollicitée.

» Signé : Cardinal ANTONELLI. »

Une autre consolation lui vint encore de Rome; le Général de son Ordre, le P. Cirino, son ami, arriva à Paris lui apportant avec les preuves de l'affection de tout son Ordre, de nouvelles assurances des vœux et des bénédictions du Souverain Pontife.

C'est au milieu de ces preuves touchantes de l'affection et de la grande estime de tous ses amis, que s'éteignit le P. Ventura, le vendredi 2 août, à 10 heures du matin.

Ses obsèques eurent lieu le lundi 6. Mgr de Versailles voulut donner une dernière preuve de son estime et de son affection au grand homme que l'Eglise venait de perdre. Il vint lui-même, la mitre en tête, recevoir le corps à la porte de son église cathédrale, célébra le saint sacrifice et fit l'absoute, entouré de son Chapitre. Puis un second service fut célébré solennellement à l'Eglise des PP. Capucins. L'Internonce de Sa Sainteté, Mgr Meglia, était venu de Paris, pour montrer officiellement l'estime que le Saint-Siège faisait du

P. Ventura. Un grand nombre de prêtres et de laïques étaient venus aussi pour rendre leurs derniers devoirs au défunt. Un journal, la *Gazette de France*, a remarqué que l'on regrettait de n'y voir aucun représentant de l'Archevêché, ni de MM. les curés de Paris.

Le R. P. Cirino a ramené le corps de son ami, à Rome, où il attend un service solennel digne de lui.

A. BONNETTY.



## Enseignement catholique.

## LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

POUR FAIRE SUITE A LA TRADITION

PAR LE P. VENTURA DE RAULICA <sup>1</sup>.

## PREMIER ARTICLE.

Cet ouvrage que nous annonçons dans la Notice qui précède, comme étant le dernier composé par le P. Ventura, vient de paraître. Tous ceux qui le liront avec quelque attention, et sans un parti pris d'avance, reconnaîtront qu'il n'y en pas de plus important dans les circonstances présentes. L'anarchie et la confusion la plus complète règnent dans l'enseignement philosophique, même ~~ecclésiastique~~. Nos lecteurs ont déjà vu qu'un enseignement donné par l'Université catholique belge a été déclaré dangereux, erroné, contraire aux décisions de l'Eglise, par des évêques belges, et par celui des pères jésuites que l'on disait le *premier théologien* du temps présent; puis ils ont vu que ce même enseignement a été déclaré inoffensif par la sacrée Congrégation de l'*Index*. Nous donnerons de nouveaux détails sur cette décision, à laquelle les théologiens désapprouvés ne se sont pas soumis. Le P. Ventura traite ces mêmes questions avec une hauteur de vues, et une abondance de preuves qui, nous l'espérons, feront quelque sensation.

Pour que nos lecteurs puissent juger de cette œuvre par eux-mêmes, en la connaissant dans son ensemble, nous allons mettre sous leurs yeux la *Table analytique*, composée par le R. P. Ventura lui-même, comme nous l'avons déjà fait pour les principaux de ses autres ouvrages.

L'ouvrage forme trois volumes, mais comme les éditeurs en préviennent en tête de leur 1<sup>er</sup> volume, le 3<sup>e</sup> volume doit être regardé comme le 1<sup>er</sup>; car le P. Ventura s'apercevant que

<sup>1</sup> 3 vol. in-8°, chez Gaume frères et Desprez, éditeurs, rue Cassette, 4.  
Prix : 15 fr.

l'avant-propos de cxxv pages, mis en tête de son 1<sup>er</sup> volume, n'indiquait pas suffisamment le plan, le but et l'utilité de son livre, et surtout n'exposait pas assez le danger des systèmes philosophiques qui ont prévalu dans l'enseignement, se décida à donner un volume ayant pour titre : *Traité des préambules de la philosophie*. C'est à la 3<sup>e</sup> partie de ce traité qu'il travaillait encore quand la mort l'a surpris. Imprimé après les autres, il doit pourtant être le premier. C'est pour cela que c'est par l'analyse de ce 3<sup>e</sup> volume que nous allons commencer.

A. B.

**TOME III.****TRAITÉ DES PRÉAMBULES DE LA PHILOSOPHIE.***Introduction.*

1. — Ignorance de notre siècle concernant la Vérité, la Raison et la Philosophie. — Pitoyables définitions de la Philosophie, données par l'école Cartésienne.

2. — Selon les Rationalistes, l'homme philosophe n'est sorti que de l'homme-bête. — Horace et Cicéron, témoins de cette tradition de l'école rationaliste ancienne. — Vico et Descartes ont professé la même doctrine. — L'homme-bête et la bête-philosophe de M. Cousin. — Dégradation du siècle, applaudissant de tels hommes.

3. — La science moderne de la vérité est la science ennemie de la vérité. — Nécessité de ce traité sur les Préambules de la philosophie. — Plan et division du même Traité. — On y trouvera la solution des quatre grandes questions du jour, sur la science. — Sans ressembler en rien aux *cours* ordinaires de Logique, il peut assurément en tenir lieu.

**I<sup>re</sup> PARTIE. — De la Vérité et de la question du Naturel et du Surnaturel.****CHAP. 1<sup>er</sup>. — De la vérité et de ses différentes espèces.**

1. — Qu'est-ce que la Vérité? — La vérité *objective* et *métaphysique*, et la vérité *subjective* et *logique*. — Dans ce Traité, il ne s'agit que de la vérité de cette dernière espèce.

2. — Les vérités de l'ordre *spirituel* et les vérités de l'ordre *corporel*. — Preuves que, pouvant être utiles, celles-ci ne sont nullement importantes, et que, seules, celles-là sont né-



cessaires à l'homme et à la société. — D'après le langage des philosophes, sous le nom *vérité*, au sens absolu, on n'entend que les vérités religieuses, métaphysiques et morales.

3. — Les Êtres de *Nature*, et les Êtres de *Raison*. — Ce que sont les vérités *générales* et les vérités *particulières*.

CHAP. II. — *Des différents états de nature, et du Naturel et du Surnaturel dans leurs rapports avec la vérité et avec la nature de l'homme.*

4. — Les quatre états de Nature de l'homme. — Qu'est-ce que sont le Naturel et l'*État de pure nature* de l'homme? — Cet état était possible, quoiqu'il n'ait jamais existé. — Ce que, dans l'état de pure nature, aurait été l'homme, par rapport à l'âme, au corps, et à sa dernière fin.

5. — Qu'est-ce que l'Etat de *Nature intègre*, et de *Nature innocente*? — Le premier homme a été créé dans ce double état. — Quelle aurait été dans cet état, la condition de l'homme dans ce monde et dans l'autre?

6. — Etat de la *nature déchue et réparée par le Christ*. — Ses inconvénients et ses avantages.

7. — Ce qu'est le *Naturel* et le *Surnaturel* pour l'homme. — La Révélation primitive et la Révélation évangélique.

8. — Les vérités *naturelles* et les vérités *surnaturelles*. — Dans quel sens les vérités, dites *naturelles*, sont révélées, aussi bien que les vérités dites *révélées*, et vice versa. — Résumé de cette discussion sur la *Vérité*.

### 3<sup>e</sup> PARTIE. — De la Certitude, et de la question du Dogmatisme et du Sens commun.

CHAP. I<sup>er</sup>. — *De la nature de la certitude, de ses degrés, de ses criteriums; du dogmatisme, de l'acatalepsie et de leurs nuances, en général.*

1. — Importance de la question de la *Certitude*. — Ce qu'est la Certitude. Elle est *Subjective* et *Objective*. — La première est ou *Intuitive*, ou *Discursive*, ou *d'Autorité*. — Le *Doute* et l'*Opinion*. — La *Foi* divine et la foi humaine. — L'une et l'autre produisent une certitude vraie et inébranlable. — La Certitude *objective* est ou *métaphysique*, ou *physique*, ou *morale*.

2. — Le Scepticisme *absolu* et le Scepticisme *académique*. — Nécessité des *criteriums* de la certitude. — Comme il n'y a que

trois espèces d'être, il n'y a que trois espèces de criteriums de leur vérité. — L'Evidence *intellective*, l'Evidence *sensible* et l'Evidence *historique*. — Témoin infaillible de ce qui se passe en nous, le *Sens intime* n'est pas un criterium de la vérité logique. — Il en est de même de ce qu'on appelle le *Sens commun de la Nature*. — En quoi ce Sens commun diffère du *Sens commun des Scolastiques*.

3. — L'évidence que produisent les trois criteriums susindiqués, pouvant être trompeuse, un dernier criterium est nécessaire pour distinguer la vraie de la fausse évidence. — Qu'est-ce que le *Dogmatisme* et l'*Acatalepsie* ou le système académique sur la Certitude? — Le premier établit le criterium dernier de l'évidence dans l'homme *individuel*; le second le place dans l'homme *social*. — Les Dogmatistes sont ou *Idéalistes*, ou *Fanatiques*, ou *Sensualistes*. — Les Acatalepsiens sont ou *Civils*, ou *Religieux*, ou *Humanitaires*. — Les six différentes écoles formées par ces six différentes opinions, et leurs fondateurs, dans les temps anciens, et dans les temps modernes.

CHAP. II. — *Du dogmatisme, et de ses criteriums additionnels en particulier. École française.*

4. — Le dogmatisme rationnel admet des criteriums *additionnels* au dernier criterium de l'évidence individuelle. — En voulant établir ce criterium additionnel, à lui, Descartes a commencé par insulter tous les philosophes et le genre humain tout entier.

5. — Premier criterium additionnel du dogmatisme : *La perception claire et distincte de Descartes*. — Fausse base sur laquelle ce criterium a été assis par son auteur.

6. — Même sujet. Descartes lui-même reconnaissant l'insuffisance de son criterium de *la perception claire et distincte*. — L'argument tiré de la véracité de Dieu, en faveur de ce criterium, n'est qu'un paralogisme; Descartes y confond pitoyablement la faculté que Dieu a donnée à l'homme, avec les actes de cette faculté qui appartiennent à l'homme, et fait de l'homme une marionnette dans les mains de Dieu. L'argument par lequel *la philosophie de Lyon* soutient la compétence

du criterium de *la perception claire et distincte*, est encore plus pitoyable que celui de Descartes.

7. — Encore le même sujet. En quel cas *la perception claire et distincte* peut être admise comme un criterium. — Preuves historiques que, le plus souvent, ce criterium est fallacieux. — Erreur de Descartes de n'attribuer qu'à la volonté de l'homme toutes ses erreurs. — Cercle vicieux de l'argumentation de Descartes en faveur de son criterium. — Descartes lui-même finissant par le déclarer trompeur, et l'abandonner.

8. — Deuxième criterium additionnel du dogmatisme : *La peine intérieure de l'âme*, de Malebranche. Preuves que ce criterium n'est qu'un délire et la sanction de tous les délires.

9. — Troisième criterium additionnel du dogmatisme : *L'attention médiocre* de Nicole. — Le ridicule et la fausseté de ce criterium, prouvés par ce même criterium.

10. — Quatrième criterium additionnel du dogmatisme : *L'attention profonde* de la philosophie de Lyon. — Impossibilité, en cas de contestation, de savoir par ce criterium de quel côté est la vérité. — Combien est petite la *grande* philosophie de l'école cartésienne.

11. — Cinquième criterium additionnel du dogmatisme : *L'intégrité du moyen de la connaissance*, et son application dans ses limites naturelles. — Vanité de ce criterium, et impossibilité d'en obtenir la certitude.

12. — Sixième criterium du dogmatisme additionnel : *La stabilité et la constance de la perception claire et distincte*. — Sa futilité.

13. — Septième criterium du dogmatisme : *La conformité de la chose évidemment perçue, avec les principes, ou les vérités très-certaines*. — Loin d'être un moyen d'atteindre la vérité, ce criterium n'est qu'un motif de persister dans l'erreur. — Conclusion sur la vanité des criteriums de l'école cartésienne.

CHAP. III. — *Du criterium imposé par le dogmatisme allemand, et consistant dans l'usage de la logique.*

14. — Leibnitz, fondateur du dogmatisme allemand. — Manière imposante dont Wolff, son disciple, s'y est pris pour établir la *Logique* comme la source de toute certitude. — Le

nombre et la puérité des règles de sa logique ne prouvent que l'impossibilité d'atteindre la vérité par la *Logique*.

15. — Comment et pourquoi la Logique de Wolff a été adoptée partout. — *Genovesi*, le Wolff de l'Italie. — Sa Logique est le code le plus complet du dogmatisme rationnel. — C'est pourquoi on l'a choisie pour règle dans l'examen de ce système. — Multiplicité désespérante des causes d'erreurs, pour l'intellect humain, avouée par le dogmatisme. — Contradictions, absurdités et extravagances de ses quinze canons médicaux contre toute erreur.

16. — Autres innombrables canons, proposés par le dogmatisme comme remèdes contre l'erreur, également vains et absurdes. Ils ne prouvent que l'impuissance du dogmatisme, impuissance reconnue par lui-même, à guérir l'homme des préjugés.

17. — Huitième criterium additionnel du dogmatisme : *Le raisonnement*. — Le dogmatisme, donnant ce criterium comme infailible, le reconnaît impossible à pratiquer. — La raison déclarée par lui en même temps *toute-puissante* est tout à fait *impuissante* à constater la vérité.

18. — Deux règles générales du dogmatisme pour bien démontrer, convaincues de contradiction et d'absurdité, et reconnues, par le dogmatisme lui-même, ineptes et inefficaces, par la démonstration.

19. — Deux raisons par lesquelles tous les criteriums assignés par le dogmatisme sont, en général, et seront toujours inutiles et inefficaces. — On développe la première de ces raisons, qui est l'*impossibilité* dans laquelle le dogmatisme place l'homme, *de s'apercevoir de ses erreurs et de vouloir y remédier par l'usage des mêmes criteriums*.

20. — Deuxième raison pour laquelle les criteriums du dogmatisme sont et seront toujours vains et ineptes, savoir : *parce que l'homme du dogmatisme peut toujours se tromper sur l'usage qu'il aurait fait de ces criteriums, autant que sur la vérité de ses propres évidences*. — Par ses criteriums, le dogmatisme ne fait que compliquer davantage la question de la certitude, mais il ne la résout pas.

21. — Une dernière preuve de l'inutilité et de la fausseté du dogmatisme avec tous ses criteriums additionnels, c'est la contradiction perpétuelle dans laquelle il tombe et sa parenté avec le Protestantisme, qui est le plus grand système d'erreur.

**3<sup>e</sup> PARTIE** (manque).

**4<sup>e</sup> PARTIE.** — *De la vraie et de la fausse philosophie.*

CHAP. I<sup>er</sup>. — *De ce que la philosophie n'est pas ; du tort qu'on a de définir la philosophie la connaissance rationnelle de la vérité, et, à cette occasion, de ce qu'est la connaissance et de ce qu'est la raison, et du mécanisme du raisonnement.*

1. — Fausses définitions de la Philosophie. — Dangers qu'elles renferment. — Différentes manières de connaître. — L'intellect et les premiers principes. — Opérations de l'intellect.

2. — Autres opérations de l'intellect. — Les vérités conséquences. — Le vrai moyen de les connaître.

3. — Le Raisonnement ou la Philosophie n'est pas le moyen naturel de connaître Dieu, ni les autres vérités nécessaires au genre humain. — Absurdités, aveux et contradictions des philosophes anciens et modernes.

CHAP. II. — *De ce qu'est vraiment la Philosophie, de ses parties et de son but véritable et légitime.*

1. — Utilité et définition de la Philosophie. — Elle diffère de la Théologie. — Objet de la philosophie. — Divisions de la philosophie. — Vrai but de la philosophie.

2. — Des *facultés* de l'homme et des *dignités* de l'humanité. — Leur différence et leur nombre. — Dignités nécessaires. — Missions de la Philosophie. — Idées qu'il faut en donner à la jeunesse.

## TOME I.

Avant-propos.

**I<sup>re</sup> PARTIE.** — *Saint Augustin.*

INTRODUCTION. — *Les trois plus grands génies du monde.*

1. — Dieu est l'auteur de toute science. — Saint Paul, saint Augustin et saint Thomas forment une merveilleuse trinité humaine. — Tableau comparatif de la grandeur de leur génie

et de leur portée scientifique. — Importance de leurs travaux. — Comment ont-ils été appréciés par le Semi-rationalisme. — La philosophie de saint Augustin, sujet de la première partie de cet ouvrage.

CHAP. I<sup>er</sup>. — *Parallèle de saint Augustin avec Platon.*

2. — *L'esprit moderne.* — Le Semi-rationalisme y a puisé la triste pensée d'amoinrir les plus grands hommes du Christianisme. — Manière indigne dont il a apprécié le génie de saint Augustin en particulier. — Supériorité incontestable de ce sublime docteur par rapport à Platon. — *L'esprit grec.* — Ce qui a fait la fortune de Platon chez les anciens. — Divinisé par les païens, il a été constamment repoussé par les savants chrétiens. — Platon réhabilité par la Renaissance. — Engouement coupable et ridicule des philosophes du jour pour Platon.

3. — Réfutation de la manière dont le Semi-rationalisme a apprécié le génie philosophique de saint Augustin. — Platon n'a pas été un philosophe. — Les caractères du génie; nul philosophe païen ne les a possédés. — Témoignage de saint Paul. — Le Semi-rationalisme lui-même reconnaît que Platon n'a rien compris à la première de toutes les vérités, DIEU, et qu'il n'était ni un génie ni un philosophe. — Différence entre l'esprit et le génie. — Parallèle entre saint Augustin et Platon. Grandeur et utilité des travaux de l'un, misère et vanité des travaux de l'autre. — La qualité de *grand philosophe* et d'*homme de génie* ne convient qu'à saint Augustin et aux grands génies du Christianisme, y compris Bossuet. Les païens de notre époque n'en conviendront pas, mais la chose n'en est pas moins certaine.

CHAP. II. — *Des criteriums de la vérité et de la méthode de saint Augustin, comparés aux criteriums et à la méthode de Platon.*

4. — Encore une fausse et injurieuse appréciation de la philosophie de saint Augustin par le Semi-rationalisme. — L'ouvrage du saint docteur des 83 *Questions*. — Il est faux que, dans cet ouvrage, il ait refusé toute certitude au témoignage des sens, et que, à l'exemple et à la suite de Platon, il ait voulu fonder la science de la *Vérité*, de l'*Universel* et de l'*Absolu*. — Il s'est occupé moins de la vérité à connaître que

de la vérité connue. — On fait justice de ce paradoxe : que saint Augustin soit resté au-dessous de Platon dans la distinction du *sensible* et de l'*intelligible*. — Vraie doctrine de saint Augustin touchant les criteriums de la vérité.

5. — Autres énormités prononcées contre saint Augustin, dans ses rapports avec Platon. — Quelle est la *vraie gloire* de Platon ? — Unique avantage que la religion peut tirer de sa philosophie. Ce qu'il a dit de vrai et de beau, il l'a puisé aux traditions. Ses doctrines *propres* à lui, aussi bien que sa méthode et sa théorie des idées, sont fausses, absurdes et funestes. Ce sont les titres de sa honte. — On réfute l'assertion : *que saint Augustin ait continué et fait progresser la méthode de Platon*. — Preuves que saint Augustin n'a pas fait de méthode philosophique, mais s'est contenté de placer l'ordre de foi avant l'ordre de raison.

CHAP. III. — *De la doctrine de saint Augustin sur l'origine des idées, et de l'opposition radicale de cette doctrine avec celle de Platon sur le même sujet.*

6.—Importance du sujet qu'on va aborder.—Saint Augustin réfutant lui-même la calomnie d'avoir suivi l'Idéologie impie de Platon, et établissant sa propre doctrine sur le même point. — Saint Thomas démontrant, lui aussi, que la doctrine de saint Augustin n'a rien de commun avec la doctrine de Platon sur les idées. — Psychologie de saint Augustin, tout à fait différente, elle encore, de celle du philosophe grec.—Résumé de la philosophie du grand Docteur chrétien.

7. — Saint Augustin a formellement rejeté la philosophie de Platon. — Réponse à une objection, tirée des éloges que saint Augustin aurait faits plusieurs fois de Platon. Le saint évêque s'est repenti de ces éloges, et les a rétractés. — Grande portée de ces rétractations ; preuve frappante qui en résulte en faveur de ce fait : Qu'il n'a nullement été le continuateur de la philosophie de Platon, et que lui attribuer cela, c'est l'outrager.

CHAP. IV. — *De la philosophie de saint Augustin dans ses rapports avec le dogme chrétien.*

8. — Autres passages importants, dans lesquels saint Augustin a énoncé sa doctrine touchant les idées. Pour ce grand

docteur, l'intelligence créée engendre son verbe, comme l'Intelligence increée engendre le sien, et les idées ne sont ni *innées* ni *vues en Dieu*, mais formées par l'intellect lui-même. Cette doctrine est partagée par les Pères de l'Église. — Autres sublimes analogies que saint Augustin a aperçues entre le Verbe de Dieu et le verbe de l'homme. — Encore un beau passage, écrit par lui, dans lequel il confirme le système chrétien sur les idées.

Le P. VENTURA DE RAULICA.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. *Découverte de la basilique primitive de Saint-Clément et de peintures chrétiennes du 5<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> siècles.*

On lit dans la *Correspondance de Rome* :

« Il y avait plus de mille ans qu'on ne connaissait plus les restes de la basilique de Saint-Clément, ensevelis sous un amas de décombres, lorsque le P. Joseph Mulooly, prêtre des Dominicains qui desservent l'église moderne de Saint-Clément depuis le pontificat d'Innocent X, en annonça la découverte en 1857. Le manque de ressources contraignit ce religieux à réclamer l'assistance de la commission d'Archéologie sacrée, et l'on acheva alors le déblaiement de la nef gauche, où les fouilles mirent à jour cinq colonnes, dont une de vert antique, et l'autre en marbre appelé *breccia di sette basi*, ainsi que des fragments du pavé et plusieurs figures peintes à fresque. Les travaux ayant été suspendus en février 1860, on en était réduit à des conjectures sur l'état de l'autre nef, et ce contre-temps surexcitait au plus haut point l'impatience des artistes et des archéologues.

» La semaine dernière, le P. prêtre, dont l'activité et le désintéressement ont bien mérité de la science dans cette précieuse découverte, fit déblayer un espace d'environ dix mètres de long sur autant d'élévation, dans la direction de la nef, encore obstruée de terre et de débris. On heurta contre un pilier massif du 5<sup>e</sup> ou du 6<sup>e</sup> siècle, selon toute apparence, et entièrement *peint à fresque*.

» Cette peinture paraît remonter à la même époque et se divise en trois sujets divers et superposés horizontalement, dont celui du milieu occupe la plus grande place et offre un intérêt tout particulier. Il représente l'intérieur d'un temple à colonnes avec des candélabres suspendus aux pleins-cintres. Au milieu de la grande nef se tient debout le *saint martyr Clément*, les bras élevés, comme le célébrant lorsqu'il prononce *Dominus vobiscum*, et revêtu des ornements pontificaux, y compris le *pallium*, tel qu'on le portait alors. A sa droite sont deux acolytes tenant des cierges, un troisième porte un encensoir, et der-



rière eux, sur un plan plus élevé, quatre personnages tonsurés, probablement le diacre, le sous-diacre et deux évêques appuyés sur le bâton pastoral. Près de saint Clément est représenté l'autel recouvert d'une nappe et supportant un calice avec la patène et un livre ouvert. Une des pages porte ces mots très-distincts : *Dominus vobiscum*, et l'autre : *Pax Domini sit semper vobiscum*. Sept fidèles assistent au sacrifice ; deux d'entre eux sont désignés par les noms SISINIUS et THEODORA, en gros caractères. On sait que ces deux personnages appartenaient à la famille de l'empereur Nerva (96-98), et furent convertis au christianisme par saint Clément.

» Au-dessous se lit l'inscription suivante, que nous avons fidèlement copiée :

+ EGO MENODRAPIZA CV MARI UXOR MEA  
P. AMORE DEI ET BEATI CLEMENTIS.

» Les deux autres sujets occupent moins d'espace, et semblent servir d'encadrement à celui que nous venons de décrire. Celui d'en haut nous offre les portraits des premiers Papes dans l'ordre suivant :

LINUS S. PETRU S. CLEMENS PP. CLETUS.

Malheureusement les têtes ont été effacées, probablement dans la construction de l'église moderne, bâtie sur les ruines de l'ancienne.

» La peinture inférieure représente quatre personnages, dont trois soulèvent une colonne à côté d'un quatrième, dans l'attitude du commandement, et désigné par le mot SISINIUM. Une inscription assez lisible contient ces trois mots : *saxa trahere meruisti* ; d'autres, placées entre les figures, ne sont point encore complètement déchiffrées. Elles sont en langue grecque, mais les caractères sont romains. Il est évident que le peintre a voulu représenter saint Clément, exilé dans le Pont par Trajan (98-117) et condamné à scier des blocs de marbre en compagnie des chrétiens.

» Nous reviendrons plus tard sur cette déconverte, lorsqu'elle aura été mieux étudiée. Rome ne possède point de peinture chrétienne plus ancienne. La simplicité du dessin et des attitudes trahit la main d'un grec. De plus, nous y trouvons les noms des premiers Papes et la forme des vêtements sacrés et profanes de cette époque. Les hérétiques peuvent se convaincre, une fois de plus, que l'Eglise employait déjà, au 5<sup>e</sup> ou au 6<sup>e</sup> siècle, les objets liturgiques dont elle se sert encore. »

# ANNALES

## DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 24. — Décembre 1861.

### Histoire.

## ÉTUDE SUR LA PAIX ET LA TRÊVE DE DIEU.

### TROISIÈME ARTICLE.

#### IV.

Nous avons conduit jusqu'à son terme, au 13<sup>e</sup> siècle, l'histoire chronologique de *la paix et de la trêve de Dieu*; nous avons vu quelle large part y prirent l'Eglise et la Papauté, nous savons quelles règles et quelle procédure furent suivies pour l'accomplissement du principal objet de cette institution; comment elle substitua le procès et la lutte pacifique à la guerre privée pour le jugement des différends; nous avons vu le roi se plaçant à la tête du mouvement, comme protecteur suprême des associations de la paix. Dès lors, tout changea bientôt de face. Quand les juridictions royales, au 13<sup>e</sup> siècle, obtinrent une pleine obéissance, l'institution perdit son caractère de nécessité sociale, recula peu à peu, puis disparut entièrement. Mais elle avait porté des fruits qui lui survécurent.

L'organisation sociale qui apparaît aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles est, en grande partie, le résultat des efforts de l'Eglise et le produit des associations dont nous avons esquissé l'histoire. Notre tâche semble donc terminée; cependant il n'en est pas ainsi, et nous avons encore à parler des *coutumes*, des *communes*, des *bourgeoisies*, et à montrer le lien direct qui les unit et les rattache par leur origine et leur conservation, à la double institution qui a fait l'objet de ces études.

Occupons-nous d'abord des *coutumes*. Devant l'insuffisance de la royauté au 11<sup>e</sup> siècle, l'Eglise fut l'unique pouvoir qui,

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au cahier de juin dernier, t. III, p. 432.

en présence de la féodalité, osa défendre l'ordre, la paix et le progrès. Au fléau des guerres privées, issues des difficultés entre particuliers, l'Eglise substitua le procès régulier et le jugement. Elle ressuscita, si nous pouvons le dire, la loi civile et l'usage des coutumes, bases sociales de tout peuple; et nous ajouterons qu'elle contribua singulièrement à leur développement pratique.

« Un fait général se produit dans notre histoire nationale et la domine, dit M. Semichon. Jamais les institutions ne périssent entièrement pour faire place à de nouvelles lois. Elles s'altèrent, se modifient, mais laissent toujours leurs traces dans les lois et les usages des siècles suivants.

» Cet empire des traditions orales était la vie de la nation; le roi lui-même, quand sa puissance, à la fin du 13<sup>e</sup> siècle ou au 14<sup>e</sup>, atteignit ses dernières limites, ne se croyait pas maître absolu; il reconnaissait, après Dieu, un maître, la coutume, la possession, l'usage ancien; là était le droit; à cet égard, le droit du roi avait la même base, la même origine que le droit des sujets.

» Lorsque les souverains portaient une loi nouvelle, lorsque les peuples se plaignaient des actes de l'autorité, peuples et souverains ne manquaient jamais d'invoquer les anciens usages comme fondement de leurs droits et de leurs plaintes.

» Ce règne des traditions s'est perpétué presque jusqu'à nos jours; nous voulons dire jusqu'à la Révolution de 1789. Le style des remontrances de nos Etats-Généraux et de nos Parlements en témoigne assez. Le roi est le maître, le maître respecté; mais il faut, à chaque époque, qu'il entende la voix de notre vieille France, la voix de nos vieux usages, lui rappeler que notre droit antique, c'est la tradition et la coutume: et qui peut dire que la royauté ait été réellement plus forte, quand elle se crut assez puissante pour faire taire même cette voix qui ne commandait point, mais qui avertissait? Le respect de la nation pour ces traditions, ces coutumes, ces usages, prenait sa source dans les temps où ils tenaient lieu des lois qui n'étaient pas écrites, et des institutions qui n'étaient point nettement définies.

» La coutume avait ainsi une force que nous ne savons pas

comprendre aujourd'hui; tout le monde, même les plus grands, s'inclinaient devant elle.

» Dans cette société réglée à l'imitation de la société religieuse (sauf ce qui était soumis au droit romain ou barbare), à l'imitation de l'Église, le respect des traditions était donc la loi suprême qui liait à la fois les souverains, les seigneurs et les peuples entr'eux, et qui unissait le passé, le présent et l'avenir<sup>1</sup>.»

A l'appui des considérations si vraies, et si remarquablement exprimées par M. Semichon, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs la *Charte de commune du village de Bulles*, dans le département de l'Oise. Outre l'intérêt qu'il offre dans la question, ce document a encore le mérite d'être entièrement inédit; nous en donnerons la traduction :

« Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité, sachent tous, présents et à venir, que nous, seigneurs de Bulles : moi Guillaume de Mello, ma femme Ermentrude et Raynald mon fils, et moi Robert de Conti, autre seigneur de Bulles, et mes neveux, Manasserus et Jean, nous donnons et confirmons par ces présentes à perpétuité, sauf la fidélité qui nous est due et nos droits comme auparavant, et sauf le droit de nos vassaux<sup>2</sup>, aux habitants de Bulles, à tous ceux qui sont présentement et à tous ceux qui entreront dans la commune, gardant fidèlement les bons us et les bonnes coutumes, et éloignant les mauvaises coutumes, la commune et la liberté selon les anciennes coutumes des habitants de Chambly. Faisant toutefois abstraction de ce que nous nous sommes réservé, savoir : nos provisions à notre volonté, le droit de connaître des vols et délits dans nos bois, ainsi que cela avait lieu avant la cession et gratification de ladite commune. Et si quelqu'habitant divise sa terre en plusieurs parties, de façon qu'il en

<sup>1</sup> *La paix et la trêve de Dieu*, p. 225-226.

<sup>2</sup> Les vassaux ou hommes francs tiennent, d'après Beaumanoir, leur condition de leur mère; ils sont libres de toutes leurs actions, et leur liberté n'est limitée que par la religion chrétienne et par l'intérêt commun. A l'époque dont nous nous occupons, ils tenaient du seigneur des terres plus ou moins étendues, à raison desquelles ils étaient soumis à différentes obligations, telles que le paiement d'une reate, l'assistance aux plaids le labour d'une partie des terres restées dans les mains du seigneur, la fourniture d'un cheval pour les transports.

résulte des biens distincts, soit qu'une partie de la terre soit donnée en héritage ou vendue à un étranger, nous percevrons cinq sous de rente sur chaque bien <sup>1</sup>. Nous consentons, sous la foi du serment néanmoins, que nos hommes pour le reste suivent les coutumes du territoire de Chambly <sup>2</sup>, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus; ces coutumes, que nous avons juré d'observer, sont les suivantes :

I. Dans cette commune ils admettront tous ceux qui viendront du dehors et qui seront des hommes libres, excepté nos hôtes et leurs fils, excepté les hôtes de nos fils et les fils des hôtes <sup>3</sup>.

II. Les pairs de la commune quels qu'ils soient prêteront serment tous les ans de ne cacher aucuns crimes dont la plainte ou la clameur doit venir jusqu'à nous.

III. Ces crimes sont les suivants : Si quelqu'un verse le sang d'un autre et que la plainte ou clameur en soit parvenue à notre mayeur ou aux pairs, il nous sera payé une amende de 7 sols et demi. Pour ce qui regarde les délits moins importants, comme de battre quelqu'un, de le prendre aux cheveux, de le traiter ignominieusement, de lui déchirer ses habits, si la plainte ou la clameur en est parvenue à notre mayeur ou aux pairs, et que la preuve en soit faite, il nous paiera l'amende de 5 sols et non davantage. Or, pour que la preuve soit valable, il faut qu'il y ait deux hommes qui puis-

<sup>1</sup> On voit qu'ici le droit de mutation est fixe et non proportionnel, ainsi que cela a lieu dans notre législation française moderne.

<sup>2</sup> « Le mot *villa* est bien embarrassant à traduire, dit M. Léopold Delisle; il désigne évidemment le même territoire que la paroisse, mais il s'applique aux rapports civils et féodaux par opposition aux rapports religieux. » — *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*. 1 vol. in-8°, Evreux, 1851.

<sup>3</sup> *Hospes* s'entend ici d'espèces de fermiers qui n'avaient que l'usufruit du terrain et de l'habitation qu'ils occupaient, pour lesquels ils devaient des rentes et des services, et que le propriétaire pouvait, à moins de stipulations contraires, congédier à volonté. « Les hôtes, dit le savant académicien déjà cité, ne devaient jouir que d'un terrement assez restreint : une petite cabane, une our et un jardin (p. 8). » — « Dans certains cas, dit plus loin le même auteur (p. 11-12), l'état des choses se rapprochait un peu de celui des vasseurs, avec lesquels, cependant, ils ne peuvent être confondus, puisqu'on les oppose aux hommes libres. »

sent le prouver. S'il n'y a point de témoins, et que par hasard on dise qu'un homme de la commune a vu, ils exigeront de lui le serment de dire la vérité sur le fait; s'il est constaté, il sera tenu de nous payer 3 sols et pas davantage. Si au contraire il jure n'avoir rien vu, l'affaire tombera à néant, auquel cas l'accusé sera absous sous serment, parce que la plainte aura été portée sans témoins.

IV. Quand nous irons à la guerre, nos vassaux seront tenus de nous fournir 15 sols, pour les sièges 30, et à la fin de la dite guerre 67 sols et demi, et pas davantage.

V. Si quelqu'un viole une femme et que preuve en soit faite en justice, soit que le coupable en fasse l'aveu, soit qu'il épouse la femme, il paiera 67 sols et demi d'amende, et pas davantage. Que si n'ayant pas payé l'amende les pairs se saisissent de lui, ils devront nous le rendre, et si par hasard il s'est enfui, nous prendrons tout ce qu'il possède, à l'exception de sa maison qui restera aux pairs sous toutes réserves de nos droits. S'il ne nous paie pas notre amende entière, les hommes de la commune ne le recevront point avant qu'il ait satisfait.

VI. Si quelqu'un est coupable de trahison, de meurtre ou d'incendie, et qu'il puisse en être convaincu, sa personne et ses biens seront à notre discrétion, excepté sa maison qui restera aux pairs, sauf réserve de nos droits.

VII. Si quelqu'un est accusé de vendre à fausse mesure, et ne peut assurer par serment que le mayer la lui a donnée telle, il sera condamné à 7 sols et demi d'amende à notre profit. Si au contraire il peut affirmer sous serment que le mayer<sup>1</sup> la lui a donnée telle, il sera absous sur son affirmation. Toutes les mesures légales seront et resteront telles qu'elles étaient avant la concession de la commune.

VIII. Quant aux animaux de la commune de Bulles, qui sont gardés sur le territoire du village, à quelque ferme qu'ils appartiennent, s'ils sont pris commettant quelque dégât, leurs maîtres donneront pour un cheval 6 deniers, pour une vache

<sup>1</sup> Il résulte de ce texte que les mayeurs contrôlaient les mesures-types comme le font aujourd'hui les Vérificateurs des poids et mesures.

6, pour un âne 6, pour une chèvre 2, pour un bœuf 1, pour un porc 1, pour un homme pris 6 sols; de ces sommes le preneur aura 12 deniers, nous aurons 5 sols; tous les deniers provenant de l'amende seront en monnaie.

IX. Quant aux animaux qui seraient donnés à cheptel simple<sup>1</sup> à des habitants de nos terres, que leur maître dise au métayer de les bien garder, parce que s'ils commettent quelques dégâts ils n'en répondent pas personnellement, et pour le dégât qu'ils feront ils ne seront pas tenus vis-à-vis de nous ou de nos clients, mais nous nous en prendrons au gardien.

X. Nous donnons à ceux-ci une banlieue qui s'étendra jusqu'à la vallée de Roke, du côté de Saint-Rimault jusqu'aux sources du Renoq, du côté de la vallée Dorcine jusqu'au monastère de Nourard et de là jusqu'à Fournival, en delà jusqu'à la vallée du Plaisant, en revenant par Baisi jusqu'à la vallée susdite de Roke, sous réserve des droits des chevaliers, et de tous les crimes commis dans cette banlieue. Ces faits seront soumis aux mêmes lois que les crimes commis dans la commune de Bulles. Les crimes commis hors de cette banlieue sont : si quelqu'un cherche sciemment à faire tomber un homme dans une embuche et l'attaque, s'il y a eu effusion de sang, soit avec des armes tranchantes ou des bâtons; si le coupable peut en être convaincu, il paiera une amende de 67 sols, et pas davantage.

XI. S'il arrive qu'on verse le sang dans nos domaines avec des armes tranchantes et que le coupable en soit convaincu, il nous paiera une amende de 6 sols, et pas davantage. Si le malfaiteur a pris la fuite, nous prendrons tout ce qu'il possède excepté sa maison qui restera aux pairs; tant qu'il n'aura pas satisfait complètement à la réparation qui nous est due, les hommes de la commune ne pourront le recevoir jusqu'à ce qu'il se soit acquitté envers nous.

XII. De quelque manière qu'un homme soit tué, il nous sera payé une amende de 10 livres et pas davantage.

XIII. Les hommes de la commune pourront saisir leurs dé-

<sup>1</sup> Nous avons rendu *ad medietatem* par cheptel simple, attendu que cette expression a le sens : terre qu'on cultive à moitié fruits. — C'est aussi la définition que donne du cheptel simple l'article 1804 du *Code civil*.

biteurs en tous lieux, excepté le jour du marché de Bulles, et après qu'on aura exposé l'affaire à nous ou à notre représentant en notre absence, si le débiteur ne satisfait pas son créancier en l'espace de quinze jours, les créanciers pourront s'en saisir sur le lieu de la foire ou en dehors.

XIV. Celui qui sera convaincu d'avoir laissé passer le terme du paiement de nos cens et rente, paiera 3 sols d'amende, et rien de plus.

XV. Quant aux plaintes déferées à notre mayeur, s'il n'y a point appel de son jugement, tout sera terminé, sinon elles seront jugées par les pairs.

XVI. Nous conduirons les hommes de la commune de Bulles sans solde, à pied ou à cheval, à la défense de nos domaines ; si quelqu'un reste chez lui, ne tenant aucun compte de notre assignation, ou sans avoir donné une compensation convenable en argent, le coupable nous paiera 3 sols d'amende et rien de plus, mais s'il peut affirmer par serment qu'il n'a pas eu connaissance de l'assignation, on examinera le cas.

XVII. Que tous les hommes de la commune ne remettent pas de venir au jour marqué à la guerre que nous soutenons, même sous prétexte d'un plaïd qu'ils tiendraient sur nos terres, mais ils devront contremander le plaïd et le reprendre dans les quinze jours qui suivront leur retour, au même point où ils l'avaient laissé.

XVIII. Les pains du four seront pesés et ils auront toujours le même poids<sup>1</sup>.

XIX. Pour la mouture de deux mines, nous aurons un boisseau<sup>2</sup>.

XX. Nous aurons chaque année un mois de banvin dans notre château de Bulles, savoir quinze jours entre Noël et Pâques, et quinze jours entre Pâques et la Saint-Remi, mais huit jours avant nous en préviendrons les pairs<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> On payait un droit par tel poids de pain que l'on faisait cuire dans le four du Seigneur.

<sup>2</sup> Le droit de *mouage* est un droit que le seigneur prélevait sur le blé qu'on allait moudre à ses moulins. Ce droit était très-variable : on prenait le 12<sup>e</sup>, le 16<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et même le 25<sup>e</sup> du blé à moudre.

<sup>3</sup> Le *banvin*, droit qu'un seigneur avait de vendre le vin de son cru à l'arbitre



XXI. Les hommes de la commune et ceux de tous nos domaines qui seraient entrés dans la commune, iront à notre four et à notre moulin <sup>1</sup>.

XXII. Quant à la rente qu'ils doivent nous payer chaque année pour la commune et la liberté, s'ils ne l'ont point acquittée au jour de la fête de saint Remi, les retardataires nous paieront 5 sols pour chaque jour de retard et par chaque vingt livres.

XXIII. Les hommes de la commune qui ne seront point d'un autre territoire et qui auraient des vignes hors de nos domaines, iront à notre pressoir et seront tenus d'y laisser quatre mesures de vin.

XXIV. Si nous ou nos héritiers revendiquons un de nos gens de poeste, homme ou femme, étranger à la commune, que les hommes de la commune le forcent à s'en aller, s'il ne nous a pas donné satisfaction <sup>2</sup>. Si quelqu'un d'eux était de poeste avant le jour de la concession de cette commune, il demeurera serf comme avant.

XXV. Les habitations des hommes de la commune resteront aux mêmes cens et rente qu'elles étaient avant cette commune; pour les habitations qui seraient concédées plus tard, elles paieront 12 deniers, cet impôt établi ne pourra être élevé, diminué ou supprimé <sup>3</sup>.

sion de tout autre, durant le temps marqué par la coutume ou la charte de commune. Le banvin se disait aussi de la proclamation qui marquait le jour où les particuliers pourraient vendre leur vin nouveau.

<sup>1</sup> « Une règle qui ne subissait, pour ainsi dire, aucune exception, suivant M. Delisle, c'est que chaque moulin avait dans sa dépendance une certaine étendue de terrain; c'était ce qu'on appelait son *ban*; dans les limites de cette circonscription, nul ne pouvait établir un moulin sans la permission du seigneur. Les hommes qui habitaient dans le ban, et auxquels on donnait la qualification de *banniers* ou *moutiers*, ne pouvaient se dispenser d'aller moudre leur pain au moulin banal. En cas d'infraction, le blé, la farine, le pain et quelquefois le cheval et la voiture étaient confisqués sans préjudice d'une amende plus ou moins rigoureuse. » — Ouvr. déjà cité, p. 220-221.

<sup>2</sup> Voici le sens de cet article. Si un serf appartenant au seigneur s'est retiré au milieu des hommes de la commune pour être soustrait à la juridiction du seigneur, celui-ci plaçant sous celle de la commune, les hommes de la commune s'engagent à le livrer à son maître dès qu'ils en seront requis. Pour jouir des bénéfices de la commune il aurait fallu qu'il eût été admis à la jurer.

<sup>3</sup> *Mantura, manura, masagium, mesagium, mamagium*, n'a point le sens

XXVI. Partout où l'on tracera un chemin, la terre du chemin nous appartiendra, en échange nous donnerons une autre terre ou une somme d'argent de la valeur de la terre, et si nous prenons de l'ouche<sup>1</sup> de la commune nous rendrons un équivalent en terre ou en argent<sup>2</sup>.

XXVII. Toute atteinte portée à nos droits étant réservée, les pairs feront justice de tous les délits, selon leur délibération, et si quelqu'un de la commune résiste à la sentence portée par les pairs, que ceux-ci se rendent eux-mêmes justice sur le corps et les biens du coupable; ils vendront ses biens, tout en réservant le cens qui nous est dû; et relativement aux délits ressortissant de leur compétence, qu'ils emploient à la fortification du village<sup>3</sup>, les sommes qu'ils recevraient à titre de dommages-intérêts à nous dus.

XXVIII. Quiconque aura commis une injustice<sup>4</sup> envers les hommes de la commune ou ceux qui entreraient dans cette commune, nous deux seigneurs de Bulles et nos héritiers, nous ferons rendre justice<sup>5</sup> à ceux qui ont juré cette commune et à ceux qui la jureraient par la suite.

XXIX. Moi Guillaume de Mello, Raynald mon fils, et Ermentrude ma femme, moi Robert de Conti, Manasserus et Jean mes neveux, nous avons fait serment de défendre cette

d'une tenure particulière. « C'était plutôt, dit M. Léop. Delisle, l'indication de l'habitation du paysan avec ses dépendances » Oavr. déjà cité, p. 36.

<sup>1</sup> L'ouche était une sorte de jardin, de place où les habitants se promenaient et se livraient à divers jeux.

<sup>2</sup> Certains seigneurs n'avaient que la juridiction des chemins d'intérêt purement local, d'autres étaient propriétaires de ces chemins et d'autres voies plus importantes qui traversaient un grand nombre de fiefs.

<sup>3</sup> Ce petit village a été fortifié de temps immémorial; son mur de ceinture se voyait il y a peu d'années et subsiste peut-être encore aujourd'hui.

<sup>4</sup> En latin, dans le langage juridique, *injuria* a toujours eu le sens de *faire du tort, causer un préjudice à quelqu'un, de dommage même civil*, d'injustice en un mot. On peut facilement s'assurer de l'exactitude de notre assertion en consultant, dans le *Digeste*, la loi des douze tables, Cicéron, Ulpien, Gaius, le code théodosien et Justinien. Voici le texte de la loi des 12 tables, que les Romains nommaient à juste titre *lex*, puisque, contrairement aux autres codes qui avaient été modifiés ou abrogés, celui-ci était resté intact en droit sinon en fait. *TABULA OCTAVA*. 2. « Si injuriam faxit alteri, viginti quinque aeris pœnæ sunt. » — Pellat, *Manuale juris synopticum*, p. 705. Paris, 1858.

<sup>5</sup> *Rectum*, au 12<sup>e</sup> siècle, avait en droit le sens de *justice, droit*.

commune, ces franchises et ces coutumes; que ceux qui deviendraient seigneurs de Bulles gardent intacte aux hommes de la commune cette foi jurée.

XXX. Pour chacune des habitations qui sont maintenant sur tous les points de nos domaines, pour la taille, le caruage<sup>1</sup>, les augmentations de biens de chacun, pour tout autre droit la commune sera tenue envers nous à une redevance annuelle de 8 sols. Nous avons reconnu d'une manière stable et fait serment de ne nous approprier rien de ce qui appartient aux hommes de la commune, sauf nos droits de rente, sauf les forfaitures spécifiées dans cette charte.

XXXI. Que les hommes de la commune fassent serment, ainsi que ceux qui entreraient plus tard fassent serment, de se soutenir les uns les autres contre quiconque voudra attenter à cette franchise et à ces coutumes jusqu'à la perte de la vie et des biens de l'infracteur, si celui-ci ne vient à résipiscence.

XXXII. Et afin que ces choses demeurent fermes et inviolables nous les confirmons, et nous les avons corroborées en y apposant chacun notre sceau. Fait publiquement à Bulles en présence des nobles dont voici les noms : Raoul de Cengle, Renaud de Hermencourt, Goderan de Caisnel et son fils Alberic, Beaudoin de Busderaine, Renaud de Castillon, Ives de Saily, Ives de Henu, Gérard de Bontenangle, Hugues de Braicel, l'an de l'Incarnation du Seigneur, 1187<sup>2</sup>.

Cette charte qui offre le plus grand intérêt, puisqu'en nous présentant le code qui régissait un village et son territoire, elle nous donne l'idée de celui des autres bourgades, nous montre à presque chacun de ces articles combien était grand le respect qu'on portait aux coutumes : on jure de les garder et de les défendre jusqu'au sang. Mais ces résultats n'avaient pas été l'œuvre d'un moment, et l'on peut en conclure avec

<sup>1</sup> Le caruage ou charruage était une redevance perçue par le seigneur sur le cultivateur, comme compensation à la prestation en nature à laquelle ce dernier était autrefois tenu. Les corvées de charruées s'acquittaient à trois époques différentes : pour les guérets, les blés d'hiver et les blés de mars.

<sup>2</sup> Voir le texte latin, *Biblioth. Impér.*, des manuscrits. *Collection de Dom Grenier*, t. 296, f<sup>o</sup> 229 à 232.

raison, qu'au moyen âge le progrès s'opérait par des transformations lentes, ménagées, successives. Une idée nouvelle pouvait pénétrer le corps social, sans déchirements, sans secousses, comme ces liqueurs que la chimie moderne verse au pied des grands arbres, et qui, se confondant avec la sève sans compromettre la vie, leur communiquent peu à peu cependant une couleur, une solidité et une beauté nouvelle.

L'Eglise s'efforça d'accroître la puissance de la coutume, surtout en l'absence d'une loi écrite contemporaine ; son but était d'arriver à l'équité et à l'égalité pratiques.

Qu'on nous permette ici d'en donner une preuve saillante, et de venger en même temps l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine des accusations odieuses dont elle a été l'objet au dernier siècle, et qu'ont renouvelées de nos jours ses ennemis en ce qui touche l'esclavage. On a dit et répété à satiété ; que l'Eglise avait favorisé et maintenu le servage en France, et que la royauté seule avait accompli l'œuvre de la délivrance de cette classe sociale. Ceci est une double erreur, qui accuse hautement l'ignorance et la mauvaise foi de ses auteurs. L'Eglise fondée par Jésus-Christ, mort sur la croix pour rendre l'homme libre, s'est toujours efforcée de le ramener à l'état dans lequel il avait été placé avant le péché originel ; l'Eglise a toujours défendu et protégé l'esclave contre l'oppression de son maître ; l'Eglise a toujours proclamé le principe de l'égalité entre les hommes. L'étude que nous venons de faire de la double institution de la Paix et de la Trêve de Dieu en est une démonstration et une grande preuve. Au point de vue de la doctrine nous en donnerons un exemple entre mille, que nous avons sous les yeux ; ce sont deux lettres de *saint Yves de Chartres*. Ces documents, qui se lient intimement à la question, sembleront une déclaration de principes bien nette et bien assurée pour le 11<sup>e</sup> siècle.

*Guillaume*, archidiaque de Paris, lui avait demandé son sentiment sur les preuves que l'on devait admettre relativement aux promesses de mariage.

« A l'occasion du chevalier qui aurait fait une promesse à un autre chevalier relativement à sa fille, je vous réponds, mon cher frère, selon mon appréciation. Si le demandeur pro-

doit contre lui des témoins qui auraient été présents aux fiançailles, ou d'autres témoins qui attesteraient avoir entendu le père avouer qu'il avait la promesse et qui appuieraient cette attestation par le serment il doit réussir; car, selon les lois, la preuve incombe à celui qui demande et non à celui qui se défend. Je crois que vous pensez comme moi, que devant le Christ, il n'y a ni serf, ni homme libre, ni homme, ni femme, pour tous les contrats des hommes libres avec les serfs et des personnes de toute condition; s'il s'élève des difficultés, on doit admettre comme témoins toutes personnes d'une vie honorable et dignes de foi, et il ne faut faire acception de personnes que dans les causes civiles et criminelles. Dans ces causes le combat ne doit en aucune façon être admis, parce que, selon saint Augustin, l'homme ne doit pas tenter Dieu. La promesse d'argent, tenue ou violée, ne doit pas empêcher le mariage, si les fiançailles ont eu lieu du consentement des contractants. Je confie ces brèves réflexions à votre prudence, vous priant de faire ce que nous avons demandé, mon cher frère, par le moine Gauthier; portez-vous bien !»

On le voit, la connaissance du droit romain était familière à l'évêque de Chartres; il distingue entre les causes civiles, les causes criminelles et les causes ecclésiastiques, les premières sont jugées suivant le droit barbare ou féodal, les autres sont réservées à l'Eglise comme les mariages etc.; il revendique les principes d'équité et d'égalité pratiques, et repousse encore ici le duel, comme nous l'avons déjà vu plus haut. Il semble admettre que les maximes développées par lui sont reçues généralement et servent de base aux jugements.

Voici la seconde lettre du même saint touchant l'interprétation et l'application des lois en faveur de la liberté et de l'égalité évangéliques :

« A Jean, par la grâce de Dieu, évêque d'Orléans, Yves, par la même grâce, évêque de Chartres, salut.

» A l'occasion de l'homme libre qui, sans le savoir, a épousé une femme de condition serve, et après avoir connu la vérité, l'a renvoyée, et qui maintenant veut épouser une autre

<sup>1</sup> Ivo Carnot. *Epist.* 183; dans *Patrol. lat.*, t. 162, p. 184.

femme, en obtenant toutefois la permission de vous ; je réponds ce que je pense à votre amitié. Si nous voulons, à cet égard, consulter les décrets des Pères et les lois du monde, nous trouvons que les mariages légitimes ne peuvent avoir lieu qu'entre personnes libres et égales ; et que si, par ignorance, il en arrive autrement, le divorce est licite. Si nous consultons, au contraire, les préceptes divins et les lois de la nature, d'après lesquels il n'y a ni serf ni libre, il ne sera pas facile de me persuader que, pour des inégalités qui n'existent pas dans le droit naturel, et à l'occasion desquelles la loi divine n'a fait aucune exception pour le mariage, la loi humaine, établie postérieurement, puisse briser le sacrement de l'union qui a été confirmé par l'ancienne loi évangélique. Si le mari ne veut pas subir la servitude en faveur du lien qu'il a contracté, et si cette union ne peut avoir la force de faire acquérir la liberté à la femme, voici le tempérament que je propose : que, si nous permettons par quelque dispense que les rapports conjugaux cessent entre les époux, cependant nous ne pouvons admettre que le lien conjugal, le sacrement, soit anéanti. De cette manière, nous ne violerons pas la loi de l'Évangile, et nous ne mépriserons pas les lois humaines. Voilà ma réponse sur la question posée. Mais je suis prêt à me ranger à un avis meilleur, s'il est conforme à la doctrine de l'Évangile et des apôtres <sup>1</sup>. »

Cette fermeté dans la déclaration des principes est bien honorable pour saint Yves, quant surtout on se souvient que deux siècles après <sup>2</sup>, Beaumanoir écrivait encore que les *sires* avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs. Le clergé seul ne discontinua pas la lutte en faveur de l'égalité, et ne faillit pas aux principes sacrés.

Quant aux coutumes en elles-mêmes, leur importance était si grande, qu'en France et en Angleterre, c'est sur la réunion des coutumes constatées par écrit qu'une partie de la législation fut établie. Les *Etablissements* <sup>3</sup> dits de saint Louis, qui ne furent publiés qu'en 1270, après sa mort, reposent presque en-

<sup>1</sup> *Epist.* 221; dans *Patrolog. lat.* t. 262, p. 226.

<sup>2</sup> *Coutume du Beauvoisis*, ch. 45.

<sup>3</sup> Selon quelques auteurs, cette publication n'appartient pas même à S. Louis.

tièrement sur les coutumes. L'honneur de la conservation de ces dernières aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles revient tout entier à l'Eglise; aussi contribua-t-elle à préserver la liberté des villes, et ce qu'on peut appeler les bourgs et les bourgeoises. C'est ce qu'on voit, en étudiant l'histoire des villes de Laon, de Reims, de Beauvais, d'Amiens, de Tournay, d'Orléans, Meaux, Dijon, Noyon et Bourges. Ainsi, indépendamment du mouvement communal et en dehors de lui, nous constatons un fait général : à travers la féodalité, les villes, sans être communes proprement dites, sans avoir les privilèges quasi-républicains de la commune, conservèrent des franchises, des libertés, des privilèges, la plupart du temps sous le nom de bourgs et bourgades. C'est ce qui ressort d'un grand nombre de documents contemporains, et notamment de la charte de Bulles.

C'est à la bienfaisante et chrétienne influence des institutions de la Paix et de la Trêve de Dieu qu'est dû le maintien et la confirmation de ces coutumes qui, aux siècles suivants, furent consacrées sous le nom d'usages locaux.

Qu'on ne vienne donc plus jeter à la face de l'Eglise et de la Papauté du moyen âge les mots de servilité, d'oppression, d'obscurantisme; et si de notre temps au milieu de cette défaillance presque générale des esprits et de l'abaissement du niveau du sens moral, l'on vient à nous poser cette question : A quoi sert le Pape ? nous répondrons avec un pieux et savant prélat : « Le Pape sert à conserver la liberté. Le bien dont l'homme d'aujourd'hui se montre le plus jaloux (et le moins fier), dit Mgr Gaume, c'est la liberté. Les devoirs de tous sont les remparts de la liberté de chacun. Sans Pape, point d'Eglise; et sans Eglise, qui enseignera les devoirs des rois envers les peuples, les devoirs des peuples envers les rois, des pères envers les enfants, des riches envers les pauvres, des forts envers les faibles, et réciproquement ? Personne.

» Qui en tracera les limites avec certitude ? Personne.

» Qui, avec une autorité souveraine, arrêtera le téméraire qui veut les franchir ? Personne.

» Qui, avec la même autorité, le reprendra lorsqu'il les aura franchies, en lui disant, fût-il souverain : Cela n'est pas permis, non licet ? Personne.

» Avec le Pape tombent toutes les barrières protectrices de la liberté. A sa place, qu'aurez-vous ? Ce que l'humanité sans le Pape a eu toujours et partout : licence et despotisme <sup>1</sup>. »

C'est contre ce double désastre social que la Papauté s'est efforcée de combattre depuis son institution ; ses succès dans cette pénible lutte sont un de ces plus beaux titres de gloire qu'elle n'a cessé et qu'elle ne cessera de mériter. Car la Papauté ne passera pas, elle survivra à tous les pouvoirs et à toutes les choses d'ici-bas ; elle continuera à chanter au milieu du monde la cantique de sa royale immortalité : *Et portæ inferi non prævalerunt adversus eam.*

EDMOND DE L'HERVILLIERS.

<sup>1</sup> *A quoi sert le Pape?* broch. in-18, 2<sup>e</sup> édit. Paris, 1861, p. 13-14. Cette excellente publication, ainsi que celle dont nous avons eu plus haut l'occasion de citer un passage, *La Situation*, ont été traduites en italien par S. Ex. Rev.<sup>me</sup> Mgr Filippi, évêque d'Aquila. Ces versions italiennes ont obtenu un très-grand et très-légitime succès à Rome.



## Critique catholique.

### QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE DERNIER OUVRAGE DE M. GUIZOT, L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

L'ouvrage de M. Guizot : *l'Église et la Société Chrétienne*, sera bien diversement apprécié, mais à tout prendre et sauf des réserves importantes que nous allons signaler, il doit réjouir tous les gens de bien qui dans les graves circonstances où nous nous trouvons sont effrayés des coups si violents que l'on porte au principe chrétien, de notre civilisation, c'est-à-dire au cœur même de la civilisation européenne.

J'ai peut-être un droit particulier à m'occuper de ce nouvel écrit de l'illustre écrivain. En 1831, dans mes *Études critiques sur les travaux historiques de M. Guizot*<sup>1</sup>, je signalais comme des erreurs un certain nombre d'appréciations de ses leçons sur l'histoire; je vois avec bonheur que dans son dernier ouvrage plusieurs de ces faux jugements sont rectifiés. La méditation, le temps, l'expérience, le péril même du moment présent devaient apporter des lumières nouvelles à un esprit déjà si éclairé, et nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il ne s'arrête pas dans ces heureux progrès.

C'est un spectacle bien nouveau que M. Guizot, protestant, soit appelé à réprimander des gouvernements catholiques sur les injustes agressions dont ils se rendent coupables envers la Papauté et l'Église catholique. Il faut convenir que la leçon est donnée avec vigueur. Nous n'avons point à nous occuper de cette partie de l'ouvrage, mais nous pouvons examiner les assertions émises sur l'action de l'Église dans la civilisation moderne.

M. Guizot apparaît tout à coup au milieu du public agité, au milieu d'un grand débat de l'opinion fortement émue,

<sup>1</sup> Voir le compte-rendu que les *Annales* ont publié sur cet ouvrage, épuisé en ce moment, dans le cahier de juillet dernier, ci-dessus p. 69.

comme un témoin à décharge envers la Papauté. Mais il glisse dans son témoignage même des lieux communs irritants contre la Papauté et contre l'Église, qu'il est facile de faire accepter aujourd'hui par des esprits superficiels et prévenus, mais que repoussent ceux qui se sont donné la peine d'étudier l'histoire.

De l'aveu de l'auteur le Christianisme tout entier est en péril, les communions dissidentes comme l'Église mère. Pourquoi se livrer contre celle-ci à des déclamations qui devaient paraître au moins imprudentes et intempestives ?

Ce n'est cependant pas sans une vive satisfaction que nous avons remarqué de sérieuses modifications dans son dernier écrit comparé aux deux *cours d'histoire*. A la Sorbonne le professeur appelait notre civilisation *européenne, moderne* ; il n'avait pas encore trouvé son vrai nom, qui vit son origine et sa grandeur. A ses yeux, l'Église était un des éléments de la civilisation ; mais un de ces éléments dont les heureux effets étaient balancés par l'élément barbare, par l'élément romain et païen. Le professeur prenait alors de grands obstacles pour de grands moyens. Cette faute a été courageusement réparée. Aujourd'hui il appelle notre civilisation *la civilisation chrétienne*. Il dit hautement que le Christianisme est la cause et la raison de nos progrès.

Il a fait plus ; il a fait une vigoureuse sortie contre ces libres penseurs qui nient le Surnaturel. Sans épuiser la question, sans doute, il établit la réalité du surnaturel sur deux faits. Le premier est la croyance universelle du genre humain au Surnaturel. Cette croyance embrasse tous les temps comme tous les lieux. Quelques philosophes qui ont rarement le triste courage de porter leurs négations jusqu'au tombeau ne font pas une exception sensible. Cette généralité donne à cette foi au surnaturel, le caractère d'une loi de la nature.

L'autre fait est la Création de l'homme. La création est le premier grand fait du surnaturel. Sans lui il faut admettre les générations spontanées, qu'on ne découvre nulle part ; il faut aussi admettre spécialement pour notre espèce la génération spontanée d'un couple d'adultes, puisqu'un couple d'enfants ne pouvait que succomber quelques heures après sa

naissance. Ce chapitre n'est pas sans reproche, sans nuage, comme on l'a déjà remarqué, mais la protestation contre ces libres penseurs reste : et c'est une bonne action. Il faut faire honneur à M. Guizot de l'appel qu'il fait à tous les chrétiens sincères. Il les convie à soutenir l'édifice du Christianisme, qui nous abrite tous. Nous verrons bientôt qu'il n'a pas tout ce qu'il faut pour être écouté; mais on aime à voir ce remarquable penseur, s'émouvoir au péril que court la religion chrétienne tout entière qu'il déclare énergiquement être une œuvre divine. Autrefois l'auteur portait la timidité ou l'incertitude des croyances jusqu'à ne pas nommer Jésus-Christ. Aujourd'hui, il dit avec un vrai sentiment de foi : « C'est Jésus-Christ qui a rendu au genre humain ses titres; Jésus-Christ est venu relever l'homme sur la terre, en même temps qu'il le racheter pour l'éternité. »

Nous avons confiance que si M. Guizot fait une nouvelle édition de ses œuvres, il réparera aussi une étrange omission commise dans son histoire du *Moyen Âge*. Saint Thomas, le docteur angélique, n'est pas même nommé. Ce puissant génie qui est notre supérieur et notre guide à tous, n'a pas trouvé même une petite place sous la plume savante de M. Guizot. Est-ce la gloire du docteur de l'Église qui en souffre ou celle de M. Guizot? Les générations futures oublieront-elles cet incomparable génie, parce qu'il aurait plu à un professeur de Sorbonne de ne point parler de lui? Jean Scot Erigène, Roscellin, Abailard, ces hommes d'une réputation mauvaise ou suspecte pour tout le monde, puisqu'ils professaient le Panthéisme, ou d'autres doctrines qui y conduisent, ont toutes les faveurs de M. Guizot. Sa main d'artiste passe avec amour sur ces physionomies privilégiées; et saint Thomas n'apparaît pas même dans le fond du tableau. Le jugement de l'auteur s'est mûri, nous en avons des preuves nombreuses. Il ne voudrait plus laisser subsister de pareils renversements.

La plus grave erreur dont nous ayons à nous plaindre est celle d'accuser les Papes d'être hostiles à la liberté. Nous lisons à la page 96 : « C'est un lieu commun historique, et ce lieu commun est fondé que, depuis le 16<sup>e</sup> siècle, le Catholicisme a été en général hostile à la liberté..... Le pouvoir de l'Église

» s'est presque partout allié au pouvoir absolu, et l'a soutenu pour s'y appuyer. Là où cette alliance s'est accomplie, la liberté religieuse et la liberté politique en ont également souffert; la société et la conscience ont vécu sous le joug.»

Hostile à la liberté! mais de quelle liberté parlez-vous? Est-ce de la liberté sociale? Non sans doute, puisque vous dites dans la même page, que pendant plusieurs siècles le pouvoir spirituel catholique avait souvent et efficacement protégé, contre le despotisme temporel, les libertés sociales. Voilà un passé qui n'est pas bien menaçant pour l'avenir. Dans son *Histoire de la civilisation en Europe* (p. 328), il avait dit : « Il n'est pas vrai qu'au 16<sup>e</sup> siècle la cour de Rome ait été très-tyrannique : il n'est pas vrai que les abus proprement dits, y fussent plus nombreux, plus criants qu'ils n'avaient été dans d'autres temps. Jamais peut-être, au contraire, le gouvernement n'avait été plus facile, plus tolérant..... » Voilà des concessions qui ne disposent guère le lecteur à accepter les graves reproches qu'il lance si gratuitement contre la Papauté.

*Là où cette alliance s'est accomplie, la liberté religieuse et la liberté politique en ont également souffert!* Nous n'avons pas à répondre pour le 16<sup>e</sup> siècle, M. Guizot a répondu pour nous, et nous pourrions d'ailleurs, le renvoyer aux pièces officielles de l'histoire du Concile de Trente, pour lui faire voir que l'Église dans son mouvement de réformes intérieures avait à lutter contre toutes ces puissances, bien loin d'avoir du loisir pour faire des alliances, des pratiques, si peu de son goût et si peu dans son habitude. C'est donc au 17<sup>e</sup> siècle qu'il faut chercher cette funeste alliance entre le pape et les princes absolus. Est-ce en France, où Louis XIV, le seul prince absolu de ce siècle, a été un si redoutable adversaire des Papes, qu'il a fallu toute l'habileté de Bossuet pour échapper à un schisme? car il est clair aujourd'hui qu'on a couru le danger d'un schisme. Non, ce n'est pas à cette cour que les influences de Rome ont prévalu. Son influence n'était pas plus puissante dans le reste de l'Europe. Rien de suivi n'y fut fait dans ce siècle, par le moyen des influences. On y voit une succession interminable de brouilleries, de ruptures et de raccommodements.

ments; et politiquement, partout le Pape à eu plus à se défendre qu'à faire prévaloir son influence. Nous ne disons rien du siècle de Joseph II, de Louis XV et de Pombal. Au reste nous ne prendrons pas le change dans ce débat. On attribue à la cour de Rome tous les méfaits qui sont imputables à la Réforme; et ici c'est encore M. Guizot lui-même qui parle pour nous.

Dans son cours de *l'Histoire de la civilisation en Europe*, il avoue bien franchement : « Que la Réforme était aristocratique par sa nature, qu'elle avait peu de soucis de la liberté du peuple; qu'elle était sans scrupule pour s'associer aux gouvernements absolus, elle savait très-bien s'y associer pour se fortifier. » Qu'avons-nous besoin après cela, de citer tous les attentats dont elle s'est chargée envers la liberté des personnes, depuis sa naissance? Son caractère ne s'est pas modifié avec le temps : voyez le traitement de l'Irlande, la tardive liberté des catholiques d'Angleterre. Comparez la situation des protestants dans le midi de l'Europe, avec celle des catholiques dans le Nord, depuis la Prusse rhénane jusqu'en Suède, en passant par la Pologne. Il suffit d'établir ces comparaisons pour sentir qu'elles tournent à une conséquence contraire à la prétention de M. Guizot.

Ainsi, quant au respect dû aux personnes, les reproches des réformés non-seulement tombent à faux, mais se retournent contre eux. En est-il de même quant à la tolérance des doctrines? Ici les rôles sont changés. Nous en convenons, l'Église est intolérante pour l'erreur. Mais c'est là sa grandeur et sa force. Elle sait ce qu'elle enseigne, au nom de qui elle l'enseigne, et cet enseignement est immuable comme Dieu, parce qu'il vient de lui. L'univers le connaît, et jamais il n'a varié pas même sur un seul point. Et cette persistance au milieu de la mobilité des opinions de l'homme et de l'inconsistance de la doctrine des sectaires est un miracle perpétuel. C'est le seul exemple qui en ait été donné au monde. Pour cela l'Église est-elle intolérante? Oui intolérante comme un axiome de mathématique; comme la vérité qui exclut son contradictoire. Mais remarquez bien que l'Église ne chasse personne. C'est l'erreur qui se détache elle-même du tronc et

qui devient branche morte. Est-ce de l'intolérance? Non : c'est de la dignité dans sa conservation. L'Église excommuniant ceux qui se séparent d'elle, n'est point dure pour ces errants, d'abord parce qu'elle ne fait que déclarer un fait accompli par le dissident lui-même; ensuite et surtout parce qu'elle reste immobile comme un phare sauveur qui indique la route à celui qui au milieu des orages de l'erreur aurait la pensée de revenir au port.

Revenons à la Réforme, à qui M. Guizot veut faire les honneurs du respect pour la liberté, en matière de croyance. La Réforme tolérante en matière de doctrine; mais c'est un contre-sens. Pour être tolérant en doctrine, il faut en avoir une. Cette tolérance est-elle un mérite? Mais le néant ne gêne rien. Il est sans puissance. Et au nom de qui et au nom de quoi la Réforme pourrait-elle juger une proposition doctrinale, une croyance quelconque?

Aussi, voyez-le, la prophétie de Bossuet et des docteurs catholiques de ce temps est accomplie. La Réforme, à force de varier dans sa formule de foi, est tombée si bas, dans un vide si complet, qu'il lui est impossible de produire une confession de foi, qui réunisse quelques têtes pensantes. Vous viendrez ensuite vous vanter d'être tolérants! Mais vous exhibez votre nullité et votre abaissement. Quoi, même sous la main habile de M. Guizot, une profession de foi est impossible lorsque lui-même en sent le besoin pour mettre un peu d'union *dans cette mêlée confuse*. Sans doute, il voudrait cacher cette misère sous le couvert de la prudence, mais le vrai motif se fait jour. Il est plus fort que tous les détours sous lesquels on veut le déguiser : c'est l'irremédiable anarchie de la société protestante. On ne peut plus, on ne doit plus l'appeler une société. Il n'y a de société qu'entre les intelligences, et les intelligences ne sont unies que là où il y a des croyances et des pensées communes; c'est M. Guizot lui-même qui l'a dit quelque part. Hé bien, écoutez-le dire tout bas à ses coreligionnaires, s'il en a encore : *Si on faisait une profession de foi, l'Église protestante courrait risque de voir ses rangs éclaircis*. Le voilà donc fait ce terrible aveu. Voilà de ces paroles qui tuent une secte en en révélant toute la faiblesse. L'anarchie a donc si fort

désuni les Réformés, que ceux-là même qui se croient orthodoxes et qui ont un homme comme M. Guizot à leur tête, ne peuvent plus être unis par aucun lien sérieux de doctrine, se rencontrer dans le sein de quelques vérités clairement définies.

Voilà bien le châtement que mérite la révolte du 16<sup>e</sup> siècle. Voilà où elle conduit. Ils se disent encore une Eglise, mais ils ne sont plus une Eglise. Ils sont des éléments isolés allant à l'aventure dans le sombre domaine d'un doute sans limite et sans issue. Nous pouvons dire aux Réformés : Vous avez peut-être des opinions particulières mais pas de doctrines sociales qui constituent une Eglise; vous n'êtes plus une armée; vous n'avez plus de drapeau. Vous ne méritez plus d'être combattus. Un docteur sans doctrine pose les armes et se rend.

Lorsque M. Guizot convie ses coreligionnaires à réunir leurs efforts pour s'opposer aux attaques violentes dont le Christianisme est l'objet, nous reconnaissons son bon sens pratique, mais nous lui faisons remarquer que les libres penseurs contemporains sont les fils de la Réforme. En 1834, je disais à l'auteur : « Fixez votre regard sur le protestantisme; » descendez de deux degrés et vous trouverez le socialisme. » Le premier fruit de la Réforme a été la philosophie des libres penseurs; de celle-ci est né le socialisme. On a dit que la philosophie était incrédule en haut et socialiste en bas. Le socialisme, en effet, n'est que la philosophie sensualiste appliquée à la société de la vie. Voyez ces deux physiologies, le protestantisme et le socialisme; quelle frappante ressemblance! C'est bien le même sang qui coule dans leurs veines. Ces barbares qui campent au milieu des nations civilisées ce sont bien les fils de Luther et de Calvin.»

Ces divers noms : Luther, Voltaire, Fourier, Proudhon, ne sont que des dates qui marquent l'évolution de la même doctrine qui à chaque siècle tire une conséquence. Les Réformés honnêtes du 19<sup>e</sup> siècle doivent comprendre les motifs qui les pressent de revenir sur leurs pas et de porter secours à la vraie religion. M. Guizot a confiance cependant que le Christianisme ne périra pas. Non, l'Eglise de Jésus-Christ ne périra

pas. Mais tout ce qui, dans les séctes qui sont sous nos yeux, entre en pleine décomposition et ne se rattache pas à l'Église mère, périra infailliblement. Il y a quinze ans, un grand prédicateur catholique disait que l'arianisme avait duré trois cents ans et que le protestantisme avait aussi parcouru son troisième siècle, mais que les signes de décadence devenaient tels que l'on pouvait annoncer sa ruine prochaine.

En effet, pour un observateur attentif, la Réforme se divise en deux portions profondément séparées. L'une qui se laisse aller à la pente perverse de notre nature. Elle a parcouru tout le cercle des négations. Elle n'a plus rien à nier, puisqu'elle a nié Jésus-Christ. Elle a pour représentants *Straus* et ses complices, qui sont nombreux même parmi les ministres du saint Évangile. Ceux-là ont dévoré la vérité chrétienne tout entière. Ils n'ont pas même reculé devant le plus énorme paradoxe historique en niant Jésus-Christ non-seulement comme Dieu, mais même comme fait humain. Ils ont mieux aimé à passer pour fous qu'à passer pour chrétiens.

Le ministre qui pense comme *Straus* doit du moins à sa conscience et à son honneur d'homme de se démettre de ses fonctions. Quand la population aura bien compris ce mensonge, et cela doit bientôt arriver, il n'est pas aisé de dire ce que l'on verra. Mais à coup sûr il faudra retomber dans la nuit de la superstition, ou revenir à l'Église immaculée dans sa doctrine.

Une autre portion dans la Réforme a vu ces tristes conséquences et s'en effraye, et *M. Guizot* est de ce nombre, son dernier écrit en fournit des preuves nombreuses. De ce côté on revient à la vérité, et ce retour se manifeste en Angleterre par le Puseysme, en Allemagne par des déclarations d'un heureux augure qui ont été entendues il y a quelque temps. Non-seulement le regard perçant de quelques hommes de génie, mais aussi un certain pressentiment parmi les catholiques annoncent une époque heureuse pour l'Église par le retour de plusieurs de ses enfants égarés.

*M. Guizot* fait une supposition ; « personne, dit-il, ne saurait » mesurer d'avance l'effet que produirait dans le monde civilisé la ferme et franche introduction du principe de la liberté,



» (c'est-à-dire de tolérance universelle en matière doctrinale)  
 » dans l'Église catholique. Elle retrouverait beaucoup de force ;  
 » car sans cesser d'être elle-même, elle rentrerait en harmonie  
 » sociale avec le temps présent et l'avenir. »

Otons les erreurs historiques de cette page et les périphrases inutiles, cela voudra dire : Que serait-il arrivé si le Pape et l'Église catholique s'étaient faits protestants ? Ce qui serait arrivé ? Cela est bien simple : l'anarchie, au lieu d'exister sur quelques points serait aujourd'hui la reine du monde, ou plutôt, le fanatisme et la superstition couvriraient déjà de son voile épais tout le ciel religieux de l'Europe.

Hypothèse pour hypothèse : supposons à notre tour ce qui serait arrivé si la Réforme n'avait pas divisé l'Europe. Demandez-le à tous les bons esprits, même à quelques-uns des vôtres. Vous faites d'un seul coup disparaître de l'histoire moderne, la hideuse révolution d'Angleterre, les guerres civiles d'Allemagne et de France, la guerre de trente ans, les antipathies profondes entre des gouvernements qui se sont peu compris depuis qu'ils ont si diversement pensé en matière de religion. Mais le grand malheur a été au point de vue de la civilisation, d'arrêter le mouvement commun et uniforme de toutes les parties de l'Europe vers un même but ; toutes les réformes se faisaient d'après un même plan ; la Réforme protestante est venue tout briser, et sous prétexte de hâter ces réformes, elle les a rendues impossibles. Le Socialisme qui n'a pas encore dit son dernier mot est la dernière expression pratique de ses lamentables utopies.

En résumé la pensée principale de M. Guizot dans son livre est une noble et vigoureuse protestation contre les iniquités politiques de notre temps. Les questions religieuses et morales qu'il y traite comme par incidence et qui y tiennent trop de place sont en général moins chargées d'erreurs que ses précédents écrits ; mais ces erreurs sont encore bien nombreuses et quelques-unes fort considérables. Le nom et la gravité de l'auteur appelaient naturellement la discussion.

L'abbé GARNET.

Histoire de l'humanité.

ESSAI  
SUR LES SACRIFICES HUMAINS

DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

« Comment les hommes auraient-ils pu connaître  
» toutes ces choses, si les démons eux-mêmes ne  
» les leur eussent enseignées? »

Πόθεν γὰρ ἀνθρώποις ταῦτα παρῆν εἰδέναι, ἢ  
τῶν δαιμόνων αὐτῶν τὰ περὶ ἐαυτῶν ἐξει-  
πύτων;

(Eusèbe, *Prépar. évang.*, l. V, ch. 40.)

QUATRIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

11. — Des sacrifices humains en Epire.

Si quittant Thèbes nous remontons vers le nord de la Grèce, nous trouvons en Epire, sur les bords même de la Méditerranée, Pyrrhus le conquérant malheureux, imbu des mêmes croyances homicides. En effet, pour venger la mort de son fils Ptolémée, tué dans un combat contre les Lacédémoniens, il fait un grand carnage des ennemis, et, ajoute Plutarque, « il » fit ainsi un sacrifice à son fils, et livra cette bataille, comme » des jeux funèbres célébrés en son honneur <sup>2</sup>. »

12. — Des sacrifices humains chez les Achéens.

Xerxès étant entré en Grèce, vers l'an 480 avant notre ère, traversait l'Achaïe supérieure; or voici ce qu'Hérodote nous dit qu'on lui raconta sur le lieu consacré à Jupiter Iaphystien :

« Athamas, fils d'Éole, trama avec Ino la perte de Phrixus ;  
» mais voici la récompense qu'en reçurent ses descendants  
» par l'ordre d'un oracle. Les Achéens interdirent à l'ainé de  
» cette maison l'entrée de leur Prytanée, qu'ils appellent

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article, numéro de Juillet, ci-dessus, p. 45.

<sup>2</sup> Ὁ δὲ Πύρρος ὡσπερ ἐναγιαζόμεν τινὰ τῶν παιδῶν τελέσας, καὶ λαμπρὸν ἐπιταφρον ἀγωνισάμενος.

(Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, c. 31.)

» Léilius. Ils veillent eux-mêmes à l'exécution de cette loi. Si  
 » cet aîné y entre, il ne peut en sortir *quē pour être immolé...*  
 » Les descendants de Cytissore, fils de Phrixus, sont exposés à  
 » ce traitement..., parce quē Cytissore, revenant d'Œea, ville  
 » de Colchide, *délivra Athamas des mains des Achéens, qui*  
 » *étaient sur le point de l'immoler, pour expier le pays, suivant*  
 » *l'ordre qu'ils en avaient reçu d'un Oracle*<sup>1</sup>. »

Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes « assure que cet usage  
 » existait encore de son temps<sup>2</sup>. »

Dans la ville de Patra, en Achaïe, on adorait Diane sur-  
 nommée *Triclaria*. Là encore nous trouvons le sang humain  
 coulant sur les autels, sur la demande des Oracles.

La prêtresse ayant violé son vœu de chasteté dans le temple  
 même, la stérilité et les maladies affligèrent toute la contrée,  
 et le peuple ayant eu recours à l'*oracle de Delphes*, la Pythie  
 lui apprit... « que le seul moyen d'apaiser la déesse était de  
 » lui sacrifier à l'avenir, tous les ans, un jeune garçon et une  
 » jeune fille qui surpassent en beauté tous les autres<sup>3</sup>. » Ce  
 n'est qu'après la guerre de Troie que cette immolation fut  
 interrompue.

### 13. — Des sacrifices humains chez les Taulentiens.

A côté de l'Épire se trouvent les *Taulentiens*, peuple chez  
 lequel Arrien nous raconte le sacrifice suivant, qui avait lieu  
 en l'année 335 avant Jésus-Christ :

« Se voyant menacés par Alexandre, les ennemis après  
 » avoir immolé trois adolescents, trois jeunes filles et trois  
 » béliers noirs, font un mouvement comme pour en venir  
 » aux mains avec les Macédoniens ; mais, lorsqu'ils se furent  
 » approchés, ils abandonnèrent les lieux qu'ils avaient occu-

<sup>1</sup> Μετὰ δὲ, ὡς ἐκ Θεοπροπίου Ἀχαιοὶ προτιθεῖται τοῖσι ταύτου ἀπογόνουσι ἀέθλους τοιούτους... ἦν δὲ ἐτέλθη, οὐκ ἔστι ὅπως ἕξεισι, πρὶν ἢ θύσασθαι μέλλη... Διότι καθαρμὸν τῆς χώρας ποιεῦμενων Ἀχαιῶν ἐκ Θεοπροπίου Ἀθάμαντα τῶν Διῶλου, καὶ μελλόντων μὲν θύειν, etc. (Hérodote, I. VII, c. 197.)

<sup>2</sup> Ἐν τῶν Φρίξου ἀπογόνων ἐστίνετι εἰς τὸ πρυγνεῖον καὶ θύειν τῶ ἐρημίῳ Δι. (Apollonius, II, 655 ; dans l'Hérodote de Wesseling, in-fol., p. 597.)

<sup>3</sup> Καταφυγόντων δὲ αὐτῶν ἐπὶ χρηστέριον τὸ ἐν Δελφοῖς, ἤλαγχεν ἡ Πυθία... ταύτους τὸ αὐτοῦς μάντευμα ἀρίτετο θύσαι τῇ Ἀρτέμιδι, καὶ ἀνὰ πᾶν ἔτος παρθέτων καὶ παῖδα, οὗ τὸ εἶδος εἴτε πᾶλλοινοὶ τῇ Θεῷ θύειν. (Pausanias, I. VII, Achaïe, c. 19.)

» pès, quelque âpres et fortifiés qu'ils fussent, et l'on y trouva  
» encore les restes des victimes <sup>1</sup>. »

14. — Des sacrifices humains chez les Leucadiens.

Strabon note encore l'usage d'un sacrifice humain dans cette même contrée du nord de la Grèce :

« Il y avait, dit-il, chez les *Leucadiens*, la coutume léguée  
» par leurs ancêtres, de jeter tous les ans un criminel du  
» haut d'un rocher, comme sacrifice à Apollon et pour dé-  
» tourner sa colère. On entourait ce criminel de toutes sortes  
» de plumes et d'oiseaux dont le vol devait aider le saut. Au-  
» dessous, on disposait en rond un grand nombre de petites  
» barques, dans lesquelles il était reçu autant que cela pouvait  
» se faire, puis on l'envoyait hors du pays <sup>2</sup>. »

15. — Des sacrifices humains chez les Thessaliens.

Si de chez les Leucadiens nous nous transportons en *Thessalie*, nous trouvons encore la tradition d'un Oracle demandant des victimes humaines. « Le roi Admète avait épousé  
» Alceste. Mais dans ses noces, ayant oublié de sacrifier à Diane,  
» quand il ouvrit sa chambre nuptiale, il la trouva pleine de  
» serpents. Apollon (qui avait servi sous ce roi), après lui  
» avoir conseillé d'apaiser la déesse irritée, avait demandé aux  
» Parques qu'au moment où Admète serait sur le point de  
» mourir, il pourrait se racheter de la mort, si son père, sa  
» mère ou sa femme la subissaient volontairement. Lors donc  
» qu'il fut sur le point de mourir, comme ni son père, ni sa  
» mère ne voulaient mourir pour lui, Alceste mourut à sa  
» place. *Koré* (Proserpine) la renvoya de nouveau en ce monde;  
» ou, comme d'autres le disent, ce fut *Hercule* après avoir  
» combattu *Adès* (Pluton) <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Οἱ δὲ πολέμοι σφαγιασάμενοι παύσας τρεῖς καὶ κόρας ἴσας τὸν ἀριθμὸν καὶ κριτοῦς μέλας τρεῖς, etc. (Arrien, *Expéd. d'Alexandre*, l. 1, c. 5, n. 7.)

<sup>2</sup> Ἦν δὲ καὶ πάτριον τοῖς Λευκαδίοις κατ' ἐνικαυτὸν ἐν τῇ θυσίᾳ τοῦ Ἀπόλλωνος, ἀπὸ τῆς σκοπῆς ῥιπτεῖσθαι τινα τῶν ἐν αἰτίας ἐντ.ων, etc. (Strabon, *Géographie*, l. x, c. 3, p. 694, Amster., 1707, in-fol.)

<sup>3</sup> Ἄν ἱκανοὶς τις ὑπὲρ αὐτοῦ θυθήκεν ἔλαται, πατήρ ἢ μήτηρ, ἢ γυνὴ etc. (Apollodore, *Biblioth.* l. 1, c. 3, n. 15; voir en outre Euripide, *Alceste*, p. 17, 152, Pausanias, *Élide*, 17, et Hygin, *fabl.* 251.)

## 16. — Des sacrifices humains dans les îles de la Grèce. — Chio. — Ténédos.

Faisons maintenant une visite rapide dans ces îles de la Grèce si policées, et qu'on nous représente comme toutes peuplées de divinités et de nymphes douces et riantes. En commençant par le nord, nous trouvons d'abord *Chio* et *Ténédos*, île de si grande réputation, *notissima famâ*, comme le dit Virgile. — Nous en avons déjà fait mention, d'après Porphyre, et nous en donnons ici le texte :

« A Chio, on mettait un homme en morceaux qu'on offrait en sacrifice à Bacchus Omadios (mangeur de chair crue) ; on faisait de même à Ténédos, comme le rapporte Euelpis de Caryste <sup>1</sup>. »

## 17. — Des sacrifices humains dans les îles de Lesbos et de Rhodes.

Les Lesbiens aussi immolaient à Bacchus des victimes humaines.

« L'athénien Anticlède, dans son livre des *Retours*, parlant de Gra qui, de concert avec d'autres chefs, envoya une colonie dans l'île de Lesbos, assure qu'un oracle avait demandé, que dans la traversée ils jetteraient à la mer une jeune fille à Neptune <sup>2</sup>. »

« Aussi Dosiades dit que les Lesbiens immolaient à Bacchus un homme que l'on mettait en pièces <sup>3</sup>. »

Nous avons déjà dit, d'après Porphyre, qu'à Rhodes on immolait un homme à Saturne le 6 du metageitnion (août), et que c'était à peu près une répétition des Thargelies, avec cette différence que la victime était sacrifiée à la déesse du bon conseil <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ἔθρον δὲ καὶ ἐν Χίῳ τῷ Ὀμαδίῳ Διονύσιον ἀνθρώπου διασπῶντες, καὶ ἐν Τενέδοις, ὅς φησιν Εὐελπίς ὁ Καρύστιος (Porphyre, *De l'abstinence*, II, n. 55, et dans Eusèbe, *Prép. Evang.*, IV, c. 16 : *Patr. grecque*, t. 21, p. 271).

<sup>2</sup> Περὶ Γρά διηγούμενος, τοῦ τὴν ἀποικίαν εἰς Δέσβον στείλαντος σὺν ἄλλοις βασιλεύσει, καὶ ὅτι χρημὸς ἦν αὐτοῖς, δηλώσας καθέσθαι διακλόντας τῷ Ποσειδῶνι εἰς τὸ πέλαγος παρθίνου, etc. (Athénée, *Deipn.*, l. XI, p. 466; et *Fragm. hist.*, d'Alexandre, p. 148, dans l'Arrien de Didot.)

<sup>3</sup> Καὶ Δοσιῶς Διονύσιον τὴν ἄμολαν προσάγειν θυσίαν Δωσιῶς λέγει. (Clément d'Al., *Protrep.*, c. 3; et dans Eusèbe, *ibid.*, p. 274.)

<sup>4</sup> Voir *Annales*, t. III, p. 300; Théodoret en fait aussi mention dans son *Protreptique*, l. VII; dans *Patrol. grecque*, t. 83, p. 103.

## 18. — Des sacrifices humains dans les îles de Crète et de Salamine.

Porphyre nous a déjà dit <sup>1</sup> que, d'après l'historien Ister, les Curètes immolaient des enfants à Saturne <sup>2</sup>.

Anticlide ajoute que les Lyctiens (peuple de l'île de Crète), immolaient des hommes à Jupiter <sup>3</sup>.

On connaît aussi le fameux vœu d'Idoménée, à la suite duquel il sacrifia son fils, vœu que Servius raconte en ces termes :

« Voici quelle est cette histoire. Comme Idoménée, fils de » Deucalion, roi de Crète, retournait dans son pays après la » ruine de Troie, il fut surpris par une tempête, et fit vœu » aux dieux de sacrifier la première chose qui se présenterait » à lui. Ce fut son fils qui s'offrit le premier à lui, et il l'im- » mola. Peu après, une peste ayant ravagé le pays, il fut dé- » pouillé de son trône et chassé par ses sujets ; il aborda au » promontoire de Salente, dans la Calabre, et y bâtit la ville » de ce nom <sup>4</sup>. »

Quant à Salamine, nous avons déjà cité le témoignage de Porphyre, qui nous apprend « qu'on y immolait un homme à » Aglaure, puis à Diomède, et qui nous décrit les cérémonies » de ce sacrifice <sup>5</sup>. »

Nous avons parcouru toute la Grèce, et nous avons trouvé partout établi le funeste usage des sacrifices humains offerts aux dieux ; nous pouvons donc demander de nouveau comment Platon a pu dire avec tant d'assurance : « Ainsi parmi » nous il n'y a pas de loi qui prescrive les sacrifices hu-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 301. *Fragm. hist. sur Alexandre*, p. 149 ; dans l'*Arrien* de Didot ; et dans Clément d'Alex., et Eusèbe *ubi supra*.

<sup>2</sup> Ἴστρος... φησὶ, τοὺς Κούρητας τὸ παλαιὸν τῷ Κρόνῳ θύειν παῖδας. (*Ister, frag.* 47 dans *frag. hist. græc.* de Didot, t. 1, p. 424 ; et dans Eusèbe, d'après Porphyre.)

<sup>3</sup> Δικτεῖους γὰρ (Κρητῶν δὲ ἔθνος εἰσὶν οὗτοι) ἀνθρώπους ἀποσφάττειν τῷ Διὶ. *Frag. hist. sur Alexandre*, p. 149 ; dans l'*Arrien* de Didot ; et dans Clément d'Alex. et Eusèbe, *ubi supra*.

<sup>4</sup> Sed talis historia est : Idomeneus de semine Deucalionis natus, Cretensium rex, cum post eversam Trojam reverteretur, in tempestate devovit diis sacrificaturum, sed de re quæ primum occurrisset. Contigit ut filius ejus primum occurreret. Quem cum immolasset, ut alii verò immolare voluisset, et post orta esset pestilentia, à civibus pulsus est regno, Sallentium Calabriae promontorium tenuit, juxta quod condidit civitatem. (Servius, sur l'*Énéide*, III, 122.)

<sup>5</sup> Voir *Annales*, t. III, p. 300 et Porphyre, de l'*Abstinence*.

» mains ; » et comment Plutarque a pu tant blâmer pour cet usage les Gaulois, les Scythes et les Carthaginois <sup>1</sup>. On s'explique aussi difficilement comment Sophocle a pu l'attribuer seulement aux barbares. Voici ses expressions :

« On choisit une vierge pour la sacrifier pour le salut de la ville, car c'est une ancienne coutume chez les barbares » d'offrir une offrande humaine à Kronos <sup>2</sup>. »

19. — Des sacrifices humains en Asie. — Les Bassares et les Syriens.

Après avoir parcouru la Grèce dans tous les sens, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur l'Asie orientale, et là encore nous allons retrouver l'usage constant des sacrifices humains offerts aux dieux.

Les Bassares sont un petit peuple de la Lydie. Voici ce que nous en dit Porphyre :

« Quant aux *Bassares*, qui jadis avaient imité non-seulement » les sacrifices des Tauriens, mais qui encore mangeaient la » chair des hommes sacrifiés... qui ignore que, entrant en fu- » reur contre eux-mêmes et se mordant mutuellement, ils ne » cessèrent de se nourrir de sang, que quand ceux qui, les » premiers, avaient introduit ces sortes de sacrifices, eurent » détruit leur race <sup>3</sup>. »

En avançant vers l'orient, nous trouvons, en Syrie, Laodicée et Pergame, et Porphyre nous dit encore :

« Une vierge, à Laodicée de Syrie, était sacrifiée tous les » ans à Minerve ; maintenant on lui a substitué une biche <sup>4</sup>. »

Cette malheureuse coutume persistait encore, en ces con-

<sup>1</sup> Voir *Annales*, t. III, p. 461-462.

<sup>2</sup> Διμορβέν τὸ κάριον ἤρθη πάλει·

Νόμος γάρ ἐστι τοῖσι βαρβάροις Κρόνου

Θνηπολείν βρότειον ἀρχήθεν γέρας.

(Soph., frag. 457, édit. Didot, p. 332.)

<sup>3</sup> Βασσάρων δὲ δὴ τῶν τὸ πάλαι τὰς Ταύρων θυσίας οὐ μόνον ζηλωσάντων, ἀλλὰ καὶ τῆ τῶν ἀνθρωποθυσιῶν βαρβαρὰ βροταύτων προσθεμίκων, etc. (Porphyre, *De l'abstinence de la chair des animaux*, l. II, c. 8 ; édit. Didot, p. 26.)

<sup>4</sup> Ἐθίετο γάρ καὶ ἐν Λαοδικείᾳ τῇ κερὰς Ἐυρίκου τῇ Ἀθηνῆ κατ' ἔτος παρθένος, νῦν δὲ ἔλαφος (Porphyre, *De l'abstinence, etc.*, l. II, c. 56 ; édit. Didot, p. 45 ; et dans Eusèbe.)

trées, même au 8<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voici en effet ce que rapporte Cedrenus :

« Les habitants de Pergame, à l'instigation d'un certain mage, avaient coupé en morceaux une femme enceinte, et, l'ayant fait bouillir dans un vase, ils obligèrent tous ceux qui voulaient combattre, de tremper le gantelet de leur main droite dans la victime. C'est pour cela que, par un juste jugement de Dieu, ils furent livrés à leurs ennemis <sup>1</sup>. »

#### 20. — Des sacrifices humains chez les Perses.

Abordons maintenant les célèbres adorateurs du feu et les sectateurs de Zoroastre ; là encore nous trouvons les sacrifices humains.

Dans la route de Xerxès (478 ans avant Jésus-Christ) pour entrer dans la Grèce, l'armée étant arrivée en Macédoine, dans un endroit appelé les *Neuf voies*, les Perses y firent un sacrifice humain qu'Hérodote raconte en ces termes :

« Ayant appris que ce lieu s'appelait les *Neuf voies*, les Perses y enterrèrent vivants neuf jeunes hommes et neuf jeunes filles choisis parmi les habitants du pays. » A ce propos, Hérodote ajoute « qu'Amestris, femme de Xerxès, fit enterrer vivants quatorze des fils des Perses les plus illustres, comme une offrande agréable au dieu qui habite sous terre <sup>2</sup>. »

Plutarque confirme ce fait en changeant seulement le nombre des victimes humaines.

« Amestris, dit-il, femme de Xerxès, dans l'espoir de prolonger sa vie, fit enterrer douze hommes tout vivants, qu'elle offrit à Pluton, ce dieu qui, suivant Platon, a été nommé *Adès*, pour son humanité, sa sagesse, son opulence et le

<sup>1</sup> Εισηγησάει γάρ τις Μάγος ἐνεγκαντες οἱ τῆς πόλεως ἔγκουον γυναῖκα, ταύτην ἀντίμου, καὶ τὰ βρέφη ἐν κακάῃσιν ἐψήσαντες, εἰς τὴν τοιαύτην θεοβδελύκτου θυσίαν πάντες αἱ πόλισμῶν βουλόμενοι, τὰ μανικία τῆς δεξιᾶς χειρὸς αὐτῶν ἔβαψαν, etc. (Cedrenus, abrégé d'histoire, in-fol., t. 1, p. 450, Paris, 1647.)

<sup>2</sup> Ἐνία δὲ ὁδοῦς πυθανόμενοι τὸν χώρον τοῦτον καλεῖσθαι, τοσούτους ἐν αὐτῷ παιδάς τε καὶ παρθένους ἀνδρῶν τῶν ἐπιχωρίων ζώοντας κατάρυσσον. Περσικῶν δὲ τὰ ζώοντες κατάρυσσαν. Ἐπει καὶ Ἀμηστριν τὴν Πέρσης γυναῖκα πυθνόμεναι γηρῆσσαν δις ἑπτὰ λόγῳ ἐπιφανέως Περσικῶν παιδῶν ἑπτὰ ἑκατῆς πρὸς ὑπὸ γῆν λεγόμεναι εἶναι θεῶν ἀντιχαρίζεσθαι κατάρυσσασαν (Hérodote, l. VII, c. 114).



» charme persuasif de la parole qui retient les âmes près de  
» lui<sup>1</sup>. »

21. — Des sacrifices humains chez les Gètes, les Scythes et les Massagètes.

Remontons maintenant vers le nord, et là nous trouvons encore la continuelle pratique de l'homme dévoyé par une puissance mystérieuse et incompréhensible à sacrifier ses semblables.

« Les Gètes, dit Hérodote, se croient immortels, et pensent  
» que celui qui meurt va trouver leur dieu Zalmoxis, que quel-  
» ques-uns d'entre eux croient le même que Gébéléizis. *Tous*  
» *les cinq ans, ils désignent par la voie du sort quelqu'un de leur*  
» *nation, et l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec*  
» *ordre de lui représenter leurs besoins*<sup>2</sup>. Voici comment se fait  
» la députation. Trois d'entre eux sont chargés de tenir une  
» javeline la pointe en haut, tandis que d'autres prennent par  
» les pieds et par les mains, celui qu'on envoie à Zalmoxis. Ils  
» le mettent en branle, et le lancent en l'air, de façon qu'il  
» retombe sur la pointe des javelines. S'il meurt de ses blessu-  
» res, ils croient que leur Dieu leur est propice; s'il n'en meurt  
» pas, ils l'accusent d'être un méchant. Quand ils ont cessé de  
» l'accuser, ils en députent un autre en lui donnant aussi  
» leurs ordres, tandis qu'il est encore en vie. »

Quant aux Scythes, voici ce que nous en dit le même his-  
torien.

Sur un grand autel formé de sarments, les Scythes placent un vieux *Cimeterre* en fer. C'est le simulacre de *Mars*, auquel ils offrent tous les ans des sacrifices de chevaux, et lui immolent plus de victimes qu'au reste des dieux. « Ils lui sacrifient » aussi la 100<sup>e</sup> partie de tous les prisonniers qu'ils font sur » leurs ennemis, mais non de la même manière que les ani-

<sup>1</sup> Ἀμηστρις δὲ ἡ Ξέρξου γυνὴ δώδεκα κατάρυξεν ἀνθρώπους ζῶντας ὑπὲρ αὐτῆς τῶν Ἀθῆναιων, ἐν ᾧ Πλάτων φησὶ φιλέθρωπον ὄντα, καὶ σοφόν, καὶ πλούσιον, πειθεῖ καὶ λόγῳ κατέχοντα τὰς Ψυχὰς, Ἀθῆναι ἄνομάσθαι. (*De la superstition*, n. 13.) Voir en core Aristide, t. II, p. 414, et Hyde, *de Religione persarum*, c. 2; et Brisson, lib. III, *de Regibus persarum*.

<sup>2</sup> Διὰ πινυτετηρίδος δὲ τὸν πάλῃ λαχόντα αἰεὶ σφραγίσαντες αὐτῶν ἀποπέμπουσι ἄγγελον παρὰ τὸν Ζάλμοξι, ἐπιτελλόμενοι τῶν ἂν ἐκάστοτε δέονται, etc. (Hérodote, I, IV, c. 94).

» maux; la cérémonie diffère beaucoup. Ils font d'abord  
 » des libations avec du vin sur la tête de ces victimes humai-  
 » nes, les égorgent ensuite sur un vase, portent ce vase au  
 » haut de la pile, et en répandent le sang sur le Cimetierre.  
 » Pendant qu'on porte ce sang au haut de la pile, ceux qui  
 » sont au bas coupent le bras droit avec l'épaule à tous ceux  
 » qu'ils ont immolés et les jettent en l'air. Après avoir achevé  
 » le sacrifice de toutes les autres victimes, ils se retirent; le  
 » bras reste où il tombe, et le corps demeure étendu dans un  
 » autre endroit. Tels sont les sacrifices établis parmi ces peup-  
 » les; *mais ils n'immolent jamais de porceaux* et ne veulent  
 » pas même en nourrir dans leurs pays <sup>1</sup>. »

Cette remarque qu'ils s'abstiennent complètement de pour-  
 ceaux est significative pour le sens moral, après que le père de  
 l'histoire a raconté sans un mot de blâme ces sacrifices d'êtres  
 humains. Voici ce qu'il nous dit encore des Massagètes :

« Ils ne prescrivent point de bornes à la vie; mais lorsqu'un  
 » homme est cassé de vieillesse, ses parents s'assemblent, et  
 » l'immolent avec du bétail. Ils en font cuire la chair et s'en  
 » régalent. Ce genre de mort passe chez ces peuples pour très-  
 » heureux <sup>2</sup>. »

Nous citerons encore le trait suivant des mœurs des peup-  
 les scythes, parce qu'il peut servir à faire connaître l'origine de  
 coutumes semblables chez d'autres peuples antiques.

« Les tombeaux de leurs rois sont dans le pays des *Gerrhes*,  
 » où le Borysthène commence à être navigable. Quand le roi  
 » vient à mourir, ils font en cet endroit une grande fosse  
 » carrée. Cette fosse achevée, ils enduisent le corps de cire,  
 » lui fendent le ventre; et après l'avoir nettoyé et rempli de  
 » souchet broyé, de parfums, de grains d'ache et d'anis, ils le  
 » recousent. On porte ensuite le corps sur un char, dans une  
 » autre province, dont les habitants se coupent, comme les  
 » Scythes royaux, une partie de l'oreille, se rasent les cheveux  
 » autour de la tête, se font des incisions au bras, se déchirent

<sup>1</sup> Θυσίαι μὲν νυν αὐταὶ ἐπι καταστῆσαι ἕσι δὲ οὗτοι οὐδὲν νομιζοῦσι, οὐδὲ τρέφειν τοπαράπαν ἐν τῇ χώρῃ θέλουσι. (Hérodote, l. iv, c. 63.)

<sup>2</sup> Ἐπειὸν δὲ γέροντων γίνονται κάρτα, οἱ προσήκοντες οἱ πάντες συνελθόντες θύουσι μιν, καὶ ἄλλα πρόβατα ἅμα αὐτῶν. (Hérodote, l. i, c. 216.)

» le front et le nez, et se passent des flèches à travers la main  
 » gauche. De là on porte le corps du roi sur un char, dans une  
 » autre province de ses Etats, et les habitants de celle où il a  
 » été porté d'abord suivent le convoi. Quand on lui a fait par-  
 » courir toutes les provinces et toutes les nations soumises à  
 » son obéissance, il arrive dans le pays des Gerrhes, à l'extré-  
 » mité de la Scythie, et on le place dans le lieu de sa sépul-  
 » ture, sur un lit de verdure et de feuilles entassées. On plante  
 » ensuite des piques autour du corps, et on pose par-dessus  
 » des pièces de bois, qu'on couvre de branches de saule. On  
 » met dans l'espace vide de cette fosse une des concubines du roi,  
 » qu'on a étranglée auparavant, son échanson, son cuisinier, son  
 » écuyer, son ministre, un de ses serviteurs<sup>1</sup>, des chevaux, en  
 » un mot, les prémices du reste de toutes les choses à son  
 » usage, et des coupes d'or : ils ne connaissent en effet ni l'ar-  
 » gent ni le cuivre. Cela fait, ils remplissent la fosse de terre,  
 » et travaillent tous, à l'envi l'un de l'autre, à élever sur le  
 » lieu de sa sépulture un tertre très-haut.

» L'année révolue, ils prennent parmi le reste des servi-  
 » teurs du roi, ceux qui lui étaient le plus utiles. Ces serviteurs  
 » sont tous Scythes de nation, le roi n'ayant pas d'esclaves  
 » achetés à prix d'argent, et se faisant servir par ceux de ses  
 » sujets à qui il l'ordonne. *Ils étranglent une cinquantaine de*  
 » *ces serviteurs*<sup>2</sup>, avec un pareil nombre de ses plus beaux  
 » chevaux..... Cela fait, ils prennent les cinquante jeunes gens  
 » qu'ils ont étranglés, les placent chacun sur un cheval, après  
 » leur avoir fait passer, le long de l'épine du dos jusqu'au col,  
 » une perche, dont l'extrémité inférieure s'emboîte dans le  
 » pieu qui traverse le cheval. Enfin, lorsqu'ils ont arrangé  
 » ces cinquante cavaliers autour du tombeau, ils se reti-  
 » rent<sup>3</sup>. »

#### 22. — Des sacrifices humains chez les Indiens.

Tout le monde connaît l'abominable coutume, en usage dans

<sup>1</sup> Ἐν δὲ τῇ λοιπῇ εὐρυχωρίᾳ τῆς θύρας, τῶν πολλοτάτων τε μίση ἀποκαίονται θύρανοι, καὶ τὸς εὐνοχθεῖς, καὶ μάγιστρος, καὶ ἱεροπόμοι, καὶ δούλους, καὶ ἀγγελοφόρους, etc. (Hérodote, l. iv, c. 71.)

<sup>2</sup> Τριακῶν δὲ τῶν δούλων ἰσότης ἀποκαίεται κτετακένων, etc. (Ib. c. 72.)

<sup>3</sup> Ibid.

l'Inde, qui oblige la femme veuve à se faire brûler sur le bûcher de son époux. Le nombre des victimes est très-considérable, et un auteur porte à 1,000 celles qui se font ainsi brûler dans le seul pays soumis aux Anglais. Toute la question est de savoir si cet usage est fondé sur les prescriptions des livres sacrés antiques, ou si c'est une invention des Brahmes, auteurs des livres religieux subséquents. La question est difficile à résoudre. Les *Annales de philosophie* ont cité le livre d'un récent brahme ayant pour titre : *Empiètements modernes sur les anciens droits des femmes indiennes*, lequel prouvait que cette coutume n'avait aucun fondement dans les anciens livres<sup>1</sup>. Nous y ajoutons les extraits suivants des livres sacrés des Hindous. Voici quelques textes des *Lois de Manou*, livre V<sup>o</sup>, qui sont explicites contre cette barbare coutume.

« 148. Pendant son enfance, une femme doit dépendre de son père; pendant sa jeunesse, elle dépend de son mari, son mari étant mort, de ses fils.

» 151. Celui auquel elle a été donnée par son père, ou par son frère, avec l'assentiment paternel, elle doit le servir avec respect pendant sa vie, et ne point lui manquer après sa mort.

» 156. Une femme vertueuse, qui désire obtenir le même séjour de félicité que son mari, ne doit rien faire qui puisse lui déplaire, soit pendant sa vie, soit après sa mort.

» 157. Qu'elle amaigrisse son corps volontairement en vivant de fleurs, de racines et de fruits purs; mais, après avoir perdu son époux, qu'elle ne prononce même pas le nom d'un autre homme.

» 158. Que jusqu'à la mort elle se maintienne patiente et résignée.....

» 160. La femme vertueuse qui, après la mort de son mari, se conserve parfaitement chaste, va droit au ciel, quoiqu'elle n'ait pas d'enfants<sup>2</sup>. »

Ces textes sont parfaitement clairs, mais les commentaires postérieurs des Brahmes ne sont pas moins clairs, pour l'immolation de la femme, et ce sont ceux qui ont prévalu.

<sup>1</sup> Par Rammohum Roy, imprimé en 1830 au Bengale. Voir *Annales*, t. 1, p. 424 (1<sup>re</sup> série).

<sup>2</sup> *Lois de Manou*, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, par M. Pauthier, p. 386.

Nous nous contenterons de citer le texte suivant du *Traité sur les lois d'Angiras*, un des sept Richis que l'on dit fils de Brahma.

« La femme qui monte sur le bûcher de son mari s'égale » elle-même à Aroundhouti, l'épouse de Vashishtha, et jouit » du bonheur dans le ciel avec son époux. En l'accompagnant » dans l'autre monde, elle habite au ciel pendant trois cōti et » demi (33,000,000) d'années, autant qu'il y a de poils sur le » corps de l'homme... *Celle qui va avec son mari dans l'autre » monde* purifie trois générations, savoir : celle du côté de sa » mère, celle du côté de son père et celle du côté de son mari. » Elle est aussi reconnue pour la plus pure et la mieux famée » de son sexe. Après la mort de son mari, une femme chaste » n'a rien de mieux à faire que de se jeter dans les flammes<sup>1</sup>. »

Colebrooke, si connu par ses travaux sur l'histoire des Indiens, cite dans un article spécial sur *les devoirs d'une fidèle veuve indienne*<sup>2</sup> un grand nombre d'autres textes extraits du Rig-véda, de Gotama, de Vyasa, etc. Mais comme il n'indique pas dans quel livre sont ces textes, nous nous contenterons de renvoyer à son article.

#### 24. — Des sacrifices humains chez les Chinois.

Les Chinois passent pour un des peuples les plus policés de l'Orient. Dans leurs livres sacrés on ne trouve, il est vrai, aucun texte qui prescrive l'immolation des victimes humaines ; et cependant, comme celle des autres peuples de l'Orient, son histoire nous offre plusieurs exemples de ces exécutions. Voici en effet ce que nous lisons dans *l'histoire de la Chine* de M. Pauthier, qui cite le texte des livres chinois :

« Le dernier chapitre du *Livre sacré des Annales* rapporte un discours sur la bataille que *Mou-koung*, prince de *Thsin*, dans le Chen-si (occident frontière), perdit contre le prince de *Tsi*, dans le Chan-si (occident montagneux). Cette bataille fut livrée au commencement de l'année 624 avant notre ère<sup>3</sup> et *Mou-*

<sup>1</sup> Dans *Mélanges asiatiques* d'Abel Rémusat (t. 1, p. 393), analysant le *Mémoire* d'un brahme indien.

<sup>2</sup> Voir *Recherches asiatiques*, t. iv, p. 209, et ses *Miscellaneous essays*, t. 1, p. 114.

<sup>3</sup> C'est l'époque à peu près des lois de Dracon chez les Athéniens.

*koung* mourut trois ans après. C'est à son enterrement qu'eut lieu un événement inconnu jusque-là dans l'histoire chinoise, et qui prouve, à lui seul, de la manière la plus évidente, qu'un élément étranger de civilisation, ou plutôt de barbarie, s'était introduit dans les contrées occidentales de la Chine. A l'enterrement de *Mou-koung*, 177 personnes se donnèrent la mort. Plusieurs eurent ordre de se tuer, afin d'accompagner le prince dans l'autre monde. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans les grands *Tableaux chronologiques*, souvent cités :

« Année cyclique *Keng-tseu*, 33<sup>e</sup> du règne de *Siang-wang*, 39<sup>e</sup> de celui de *Mou*, prince de Thsin (621 avant notre ère), en été,  
 » *Mou-koung* (le prince *Mou*) meurt. Son fils *Ying* lui succède.  
 » C'est lui qui est (nommé) *Kang-koung* (le prince *Kang*). Un  
 » fils du prince décédé, son char, trois enfants de sa famille,  
 » des tigres enchaînés, qui marchaient à la suite furent ense-  
 » velis avec lui. Les habitants du royaume gémirent sur eux.  
 » L'oiseau jaune fit naître des terreurs. »

» Il est dit dans le *Sse-ki* (histoire générale chinoise de *Sse-ma-thsian*, composée plus de 100 ans avant notre ère) :

« On ensevelit avec le mort 177 personnes qui avaient suivi  
 » e convoi. »

« *Tchou-tseu* a dit : Le gouvernement royal n'avait point  
 » de contrôle (sur ces actions). Les vassaux n'avaient point  
 » d'autorité les uns sur les autres, on ne craignait pas de faire  
 » mourir des hommes. Cette coutume était regardée comme  
 » usuelle. Aucun roi éclairé, aucun prince vassal sage ne  
 » l'avait poursuivie par des châtimens ; on ne pouvait qu'en  
 » gémir. » (*Li-taï-ki-sse* ; *Kiouan* 10, f. 49.)

M. Pauthier ajoute à ces textes les considérations suivantes :

« Le P. Gaubil <sup>1</sup> dit que cette coutume barbare venait des *Tartares occidentaux*, et que l'histoire chinoise en parle, pour la première fois, en 621 avant notre ère ; nous n'en avons trouvé effectivement aucune mention antérieure. Ces *Tartares*

<sup>1</sup> Voir son *Traité de la Chronologie chinoise*, p. 46. Le P. Mailla, dans sa *grande Histoire de la Chine*, ne dit pas un mot de cette cérémonie barbare, en rapportant la mort de *Mou-Kong*, t. II, p. 145.

*occidentaux* sont donc des peuples différents des *Tartares* ou *Joung du Nord*, que nous avons déjà vus si souvent faire des excursions en Chine. Leur dénomination placerait leur séjour dans les contrées visitées par *Mou-wang*, 400 ans plus tôt. La nature de cette coutume ferait penser qu'elle venait des peuples *scythes*, que l'on sait avoir observé, dès la plus haute antiquité, un semblable usage<sup>1</sup>. »

La même cérémonie homicide se renouvelait encore 411 ans après, 210 ans avant notre ère<sup>2</sup>.

« Le premier soin de *Eul-chi-hoang-ti*, après être monté sur le trône, fut d'ordonner un deuil général et de pourvoir aux funérailles de son père *Tsin-chi-hoang-ti* (le brûleur des livres sacrés). La pompe de cette cérémonie devait surpasser tout ce qui s'était fait jusqu'alors en ce genre. La montagne de Li-chan fut choisie pour être le lieu de sa sépulture. Le jeune empereur y fit construire un magnifique tombeau qu'il enrichit de tout ce qu'il trouva de plus précieux parmi les trésors de son père. Il ordonna que toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe qui avaient servi aux plaisirs et aux amusements de celui qu'il pleurait eussent à accompagner le convoi. Arrivé à Li-chan, il fit ranger cette troupe de femmes, d'enuques et de jeunes efféminés autour du sépulcre, et lorsque le corps y eut été déposé, il ordonna aux soldats de sa suite de percer de leurs traits ces infortunées victimes, pour les envoyer servir encore son père dans le séjour des morts<sup>3</sup>. »

#### 25. — Des sacrifices humains chez les Japonais.

Il ne nous reste plus qu'une contrée à visiter dans l'extrême Orient, c'est le Japon. Ici encore nous voyons des êtres humains offerts en holocauste aux divinités. Nous allons citer

<sup>1</sup> Voir *La Chine*, p. 109, par M. Pauthier, dans *l'Univers pittoresque* de M. Didot.

<sup>2</sup> C'est l'époque d'Annibal en Italie et d'Antiochus le Grand en Syrie.

<sup>3</sup> *Mémoires chinois*, t. III, p. 298. — Voir aussi M. Pauthier, ouvrage cité, p. 229, et le P. Gaubil, *ibid.* Le P. Mailla n'en fait aucune mention, t. II, p. 404.

un auteur, qui a réuni en un seul tableau, ce que disent les divers historiens et missionnaires sur ces pratiques.

« Divers voyageurs racontent qu'au Japon les adorateurs du dieu Amida s'imaginent qu'en se suicidant en l'honneur de cette divinité, ils sont certains d'obtenir une béatitude immense dans l'autre monde. Il n'est donc pas rare qu'un dévot se noie pour donner un témoignage éclatant de sa piété. Il veut donner de l'éclat à l'accomplissement de sa résolution, et il s'efforce de réunir des prosélytes décidés à l'accompagner dans l'autre monde. Il prêche dans tous les carrefours qu'il fait retentir de ses invectives contre la corruption du siècle et les faux biens du monde ; il retrace éloquemment les misères qui affligent l'existence de l'homme ; il fait un tableau séduisant des récompenses magnifiques réservées à ceux qui meurent pour Amida. Il arrive souvent que l'orateur trouve quelque fanatique dégoûté de la vie et disposé à saisir cette occasion de mourir avec gloire. Les victimes volontaires se dirigent vers un fleuve ou vers la mer ; leurs parents et leurs amis les escortent ; un grand nombre de bonzes grossissent le cortège. On monte sur une barque réservée pour cet usage : elle est dorée et ornée d'étoffes de soie. L'adorateur d'Amida témoigne sa joie en dansant au son des instruments de musique peu harmonieux en usage dans le pays ; il s'attache ensuite de grosses pierres au cou, à la ceinture et aux jambes, et il se précipite dans les flots tête baissée, en récitant certaines prières. — Il existe aussi une autre manière de s'immoler en l'honneur d'Amida : elle consiste à s'enterrer tout vivant. La victime choisit une grotte ayant à peu près la forme d'un tombeau, et si étroite qu'il est impossible de s'y asseoir. Elle s'y enferme ; on en mure l'ouverture, en n'y laissant qu'un petit soupirail. Ajoutons que le dieu qu'on pense honorer par de semblables pratiques est habituellement représenté avec la tête d'un chien et monté sur un cheval à sept têtes ; elles sont l'emblème de sept mille siècles <sup>1</sup>. »

Tel est le tableau que nous offre l'ancien monde dans tout

<sup>1</sup> *Curiosités théologiques* par un bibliophile, in-8°. Paris, 1861. Voir de plus : *Epistolæ japonicæ* d'Aloysius Froes, dans Kircher, *Œdipus ægyptiacus*, t. II, p. 337, et *Alphabetum Tibetanum*, p. 132.



l'Orient. Comme nous l'avons dit en commençant, quel qu'ait été le degré de civilisation de tous ces peuples, il n'y a qu'aux adorateurs de Jéhovah qu'il ait été défendu d'immoler des victimes humaines.

Dr BOUDIN.

## Traditions primitives.

## TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS  
RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,  
PENDANT LES ANNÉES 1860 ET 1861.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE<sup>1</sup>.

12. Progrès dans l'histoire de l'Inde. — Histoire de l'ancienne littérature sanscrite. — Antiquités indiennes. — Drames et fables traduits. — Publication de textes sanscrits. — Catalogue de manuscrits. — Manuel de l'astronomie indienne. — Traduction du *Sura siddhanta*. — Grammaire et dictionnaire sanscrits.

Je passe aux travaux sur l'Inde et je commence par celui qui remonte le plus haut dans l'histoire de cette littérature : c'est l'ouvrage de *M. Max Müller*, qui prend l'Inde au commencement de son histoire par les monuments écrits<sup>2</sup>. Ce travail est une introduction aux *Védas* et traite de toutes les parties, ou plutôt des couches successives de la littérature védique. Il va du connu à l'inconnu ; il commence par les poèmes épiques et prouve qu'ils présupposent, dans la forme sous laquelle nous les avons, l'existence du système Brahmanique tel qu'il est sorti des dernières époques de la littérature Védique, puis il remonte à l'époque la plus récente de cette littérature, celle des *Sutras*, qui supposent l'existence des *Brahmanas*, lesquels dépendent de l'existence préalable des hymnes qui forment les *Védas* proprement dits, et qui eux-mêmes sont d'époques essentiellement différentes. En remontant ainsi d'époque en époque, il donne les caractères littéraires des ouvrages qui font partie de chacune, montre leurs subdivisions, leur but et leur contenu, leur forme littéraire

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article au N<sup>o</sup> précédent ci-dessus, p. 341.

<sup>2</sup> *A History of ancient sanskrit literature, so far as it illustrates the primitive religion of the Brahmans, by Max Müller. Londres, 1859; in-8° (xix, 607 pages).*

et l'état religieux et social auxquels ils répondent ; il discute la manière de voir des commentateurs indiens sur tous ces points, et indique l'âge approximatif qu'il croit pouvoir assigner aux différentes époques. C'est là que gît la grande difficulté pour tout ce qui est indien, l'absence de dates fixes faisant qu'on est réduit, comme dans la géologie, à établir la série des couches successives et à ne pouvoir leur assigner qu'une durée vague et conjecturale. Pendant toute la *période de la littérature védique à ses différents âges*, nous ne trouvons que des dates comparatives et aucune donnée précise ; la première date certaine reste toujours celle de *Sandracottus*, du temps de l'invasion d'Alexandre ; au delà tout est incertain ; la date même de *Bouddha*, que l'on était à peu près convenu de placer dans le 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère, est douteuse pour M. Müller. Mais si son ouvrage montre que la *chronologie absolue de l'époque védique n'a pas fait beaucoup de progrès*, il prouve aussi que la chronologie relative, le classement des époques, quant à leur antiquité comparative, en a fait de très-grands, grâce à l'étude plus étendue et plus attentive de toutes les classes de la littérature védique. Le but de l'auteur est de donner un tableau de cette littérature multiple, dont la formation a occupé l'Inde pendant de longues périodes successives ; il ne traite du contenu de ces livres qu'autant que cela est nécessaire pour montrer à quel état des esprits et de la civilisation dans l'Inde ils correspondent, et quelle influence cet état a exercée sur la forme et la matière des ouvrages qu'il a produits. Les observations de M. Müller sur ces sujets sont pleines de finesse et d'un savoir qui ne se montre qu'autant qu'il est indispensable pour l'argumentation, et le résultat est un *tableau du développement de la littérature sacrée chez les Indous*, qui produit dans l'esprit l'impression, que les choses, à les prendre d'ensemble, ont dû se passer ainsi. Il n'est pas douteux que l'étude continuée de ces textes, dont la plupart sont encore inédits, ne doive donner de nouvelles lumières, remplir des lacunes, et remplacer, par des faits positifs, des parties encore conjecturales. Ainsi on voit déjà, par quelques observations de M. Müller, comment peut s'être fait le passage entre les hymnes et le développement philosophique que l'on

trouve dans les *Upansichads*. L'étude de la littérature védique sera encore longue et laborieuse, et occupera des générations entières de savants; mais rien n'est plus intéressant que ce développement spontané et unique, chez les Hindous, de la pensée à laquelle l'humanité doit les premières origines de toute la philosophie qu'elle ait jamais possédée.

M. Lassen a publié la première moitié du quatrième volume des *Antiquités indiennes*<sup>1</sup>. Jamais historien n'a eu, je crois, devant lui une tâche plus laborieuse que M. Lassen, lorsqu'il a entrepris de reconstruire l'histoire de l'Inde jusqu'à la conquête des musulmans. Le nombre des siècles qu'embrasse cette histoire, l'étendue du pays, la diversité des langues et des races, la multiplicité des dynasties, l'absence presque entière d'historiens indigènes; la masse énorme de matériaux de toute nature, souvent très-mal préparés; la nécessité de tirer les faits des documents les plus variés, d'inscriptions, de sceaux, de monnaies, d'actes de donations, de monuments d'architecture, de chroniques étrangères de toutes sortes, d'indices cachés dans la littérature indigène, de rapports de voyageurs ou de conquérants, paraissaient rendre une histoire de l'Inde une entreprise désespérée; et pourtant le problème a été résolu, autant que cela est possible aujourd'hui, par le savoir, la saine critique et le travail infatigable de M. Lassen, qui est parvenu à élever cet édifice de mosaïque. La première partie du IV<sup>e</sup> volume contient l'*histoire du Deccan, de Ceylan, de l'Inde au delà du Gange et de Java*, à partir du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il me serait impossible d'entrer dans des détails sur les faits relatifs à l'histoire et à la civilisation de l'Inde, que contient cette partie de l'ouvrage; je n'ai qu'à souhaiter que la santé de l'auteur lui permette de terminer ce magnifique travail.

La littérature proprement dite de l'Inde a gagné, dans ces derniers temps, moins en étendue, par la publication d'ouvrages auparavant inédits, qu'en popularité, par de nouvelles traductions destinées à en faire connaître les œuvres les plus importantes à des lecteurs de plus en plus nombreux, et à les faire

<sup>1</sup> *Indische Alterthumskunde*, von Ch. Lassen, vol. IV, part. 1. Bonn, 1861; in-8° (vi et 528 pages).

entrer dans le cercle restreint de chefs-d'œuvre de l'esprit humain, que doit connaître tout homme cultivé, de quelque nation qu'il soit. Chaque littérature ne peut naturellement présenter que très-peu de noms pour une liste aussi choisie ; et si l'Inde peut prétendre y entrer, c'est surtout par quelques-uns de ses drames. Aussi le nombre des traductions des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique des Hindous augmente-t-il tous les ans. M. Foucaux vient de traduire le drame de *Vicramorvasi* attribué à Kalidasa <sup>1</sup>, et le même drame a trouvé sa place dans la traduction complète des Œuvres de Kalidasa publiée par M. Fauche <sup>2</sup>, à Juilly. M. Fauche est un traducteur infatigable. Après nous avoir donné la première version française du *Ramayana* entier <sup>3</sup>, il publie une traduction de tous les ouvrages attribués à l'auteur de *Sacountala* ; il doute lui-même de l'authenticité de quelques-unes de ces poésies, et, parmi elles, je crois qu'on ne peut attribuer, avec vraisemblance, au véritable Kalidasa que certains drames ; mais M. Fauche, qui s'adresse avant tout au public lecteur, n'entre pas dans le détail de ces questions de critique, et se contente de revendiquer pour les Hindous, avec de très-bonnes raisons, l'originalité de leur littérature dramatique. Il a fait suivre ce travail par le premier volume d'une collection qu'il intitule *Une tétrade* <sup>4</sup>, parce qu'elle doit réunir la traduction de quatre ouvrages. Le premier volume contient le drame du *Chariot d'argile*, qui est peut-être le plus parfait des drames indiens, et un hymne d'une origine inconnue. J'ai déjà cité plus haut la traduction française, par M. Burnouf, à Nancy, du célèbre épisode du *Mahabharat*, la *Bhagavatguita*, et M. Foucaux a publié une version d'une épisode du *Mahabharat* qui n'avait

<sup>1</sup> *Vicramorvasi*, ouvrage donné pour prix de l'héroïsme, drame en cinq actes, par Kalidasa, traduit du sanscrit par Ph. É. Foucaux. Paris, 1861 ; in-8° (96 pages).

<sup>2</sup> *Œuvres complètes de Kalidasa*, traduites du sanscrit en français pour la première fois par M. Hippolyte Fauche. Paris, 1859-1860 ; 2 vol. in-8° (483, xxxi et 429 pages).

<sup>3</sup> *Ramayana*, poème sanscrit de Valmiki, traduit complètement pour la première fois en français par M. H. Fauche. Paris, 1854-1858 ; 9 vol. in-12.

<sup>4</sup> *Une tétrade*, ou drame, hymne, roman et poème, traduits pour la première fois du sanscrit en français par M. Fauche. Vol. in-8°, Paris, 1861 (LXXVI et 372 pages).

pas encore été traduit, la légende d'*Ilwala et Vatapi*<sup>1</sup>. M. Schütz a fait paraître une nouvelle traduction allemande de l'élegie du *Meghadouta*, attribuée à Kalidasa, et M. Arnold vient de publier une traduction anglaise de l'*Hitopadesa*.

Tous ces ouvrages sont écrits en vue du public lettré, et destinés à lui donner du goût pour la littérature indienne et à satisfaire sa curiosité. L'ouvrage de M. Benfey sur les *fables indiennes* s'adresse au contraire, avant tout, aux savants : c'est une traduction du *Pantchatantra*, accompagnée de notes et d'une introduction critique et historique, qui remplit le premier volume tout entier<sup>2</sup>. De toutes les productions de l'esprit humain, ce sont probablement les fables que nous avons aujourd'hui sous la forme du *Pantchatantra* qui ont eu le plus grand succès et se sont répandues le plus. Elles ont été traduites en Perse, transmises de là aux Arabes et aux Juifs, répandues en Europe, où elles ont été imitées dans toutes les langues et sous toutes les formes ; les Bouddhistes les ont portées en Chine et chez les Mongols ; elles ont été adoptées par les Turcs et les Grecs, et sont devenues un bien commun à toutes les nations. La simplicité de leur forme, la facilité avec laquelle on pouvait y adapter des moralités, des conseils ou des satires calculées pour tous les degrés de l'intelligence, leur ont donné cette popularité universelle, mais les ont exposées en même temps à des changements, des remaniements et des augmentations à l'infini. Rien n'est plus facile que de les trouver et de les reconnaître partout, mais rien de plus difficile que d'en suivre la transmission. M. de Sacy en a fait l'histoire en parlant de la rédaction arabe de *Dimna et Kalila* ; aujourd'hui M. Benfey la reprend de plus haut par le *Pantchatantra*. Les origines d'un livre de cette nature sont nécessairement obscures, et l'absence entière de chronologie dans l'Inde ne laisse que peu d'espoir d'arriver à des dates certaines ; aussi M. Benfey n'ose-t-il pas en donner. Il croit pouvoir

<sup>1</sup> *Légende d'Ilwala et Vatapi*, épisode du *Mahabharata*, traduit pour la première fois du sanscrit en français par M. É. Foucaux, Paris, 1861 (16 pages).

<sup>2</sup> *Pantchatantra*, fünf Bücher indischer Fabeln, Märchen und Erzählungen, aus dem Sanscrit übersetzt, mit Einleitung und Anmerkungen von Th. Benfey, 2 vol. Leipzig. 1859 ; in-8° (XLIII, 611 et 556 pages).

prouver que ces contes sont d'origine bouddhique, et il prouve certainement qu'ils ont été de bonne heure employés par les Bouddhistes ; reste à savoir s'ils les ont inventés ou seulement adoptés. Mais aussitôt que M. Benfey touche à l'époque où l'on trouve des données historiques, il suit le développement de ces contes, leurs rédactions diverses, leurs migrations perpétuelles, avec un soin infini et une érudition dont il me serait impossible de donner ici une idée, même approximative ; il faut lire le livre et l'étudier, si l'on s'intéresse à la curieuse histoire de cette très-curieuse littérature de fables.

M. J. Muir a continué la publication de ses *textes sanscrits*, dont il a fait paraître deux nouveaux volumes <sup>1</sup>. Il appartient à une école, encore beaucoup trop peu nombreuse, qui sent que la réforme des esprits en Orient est impossible aussi longtemps que les superstitions et les préjugés de la multitude s'appuieront sur les convictions des classes cultivées, qui sont en possession d'un système, théologique, philosophique et historique en apparence complet, et qu'ils savent défendre avec toutes les ressources de la dialectique que l'on enseigne dans leurs écoles. C'est à l'esprit des savants qu'il faut s'adresser ; quand ils seront convaincus, ils transmettront la lumière nouvelle à la masse ignorante, qui n'accepte l'enseignement que de leurs mains. M. Muir a eu l'idée de leur fournir matière à réfléchir sur les points fondamentaux de leur système ; il ne les attaque pas en opposant à leur système un système étranger, qui serait repoussé pour son origine même et sans examen, mais en tirant de leurs propres livres les matériaux d'une enquête à faire par eux-mêmes sur les sujets qui doivent les intéresser le plus. Il avait publié, dans son 1<sup>er</sup> volume, tous les passages de leurs livres sacrés qui se rapportent à l'origine et à l'histoire des Castes, parce que c'est toujours la première

<sup>1</sup> *Original sanscrit texts on the origin and history of the people of India, their religion and institutions, collected, translated into english, and illustrated by remarks chiefly for the use of students and others of India by J. Muir. Part second : the transhimalayan origin of the Hindus and their affinity with the western branches of the arian race. Londres, 1860 ; in-8° (xxvi et 495 pages). — Part third. The Vedas, opinions of their authors and of later indian writers, in regard to their origin, inspiration and authority. Londres, 1861 ; in-8° (xxvi et 240 pages).*

question qui s'élève quand il s'agit d'une innovation quelconque dans l'Inde. Dans le 2<sup>e</sup> volume il traite de la *question de la race Arienne*, pour battre en brèche le préjugé des Hindous sur leur origine distincte et supérieure à celle des autres hommes, et sur la nature sacrée de la langue sanscrite. Il y montre, par l'état des langues indiennes d'aujourd'hui, qu'elles proviennent de changements graduels qu'a subis le sanscrit, et il remonte à celui-ci par le hindi, le pracrit et le pali ; il indique les nuances qui distinguent le sanscrit classique et la langue des *Védas* ; il prouve par les langues du midi de l'Inde et par le témoignage des *Védas* et des poèmes épiques, que la race indoue est originaire des pays à l'ouest de l'Indus, et, par la comparaison des langues ariennes, qu'elle appartient à cette famille. Dans le 3<sup>e</sup> volume, il *traite de l'origine et de l'autorité des Védas*, employant la même méthode, c'est-à-dire imprimant et commentant successivement les passages qui s'y rapportent dans les livres des sectes philosophiques, les *Pouranas*, les *Brahmanas* et les hymnes des *Védas* eux-mêmes. Ces volumes sont d'une incontestable utilité pour les savants en Europe, mais leur public propre, ce sont les Hindous qui ont passé par les écoles de Calcutta, de Dehli, de Bénarès et de Pouna, qui y ont appris l'anglais et se sont accoutumés à nos méthodes scientifiques. Personne ne peut dire si la terre est assez préparée pour le grain que M. Muir y jette, mais on ne peut que se réjouir de voir faire une tentative pareille. La renaissance de l'Orient ne peut sortir que d'essais de ce genre, et la question est uniquement de savoir si le temps en est venu.

M. Roth, à Tubingue, a écrit une dissertation sur le *mythe des cinq âges chez Hésiode et la doctrine indienne des quatre âges du monde*<sup>1</sup>. Il démontre que ces deux croyances reposent sur une même idée fondamentale, mais qu'elles se sont développées chez les Grecs et les Hindous d'une façon tout à fait indépendante.

M. A. Kuhn<sup>2</sup> a publié une étude bien plus détaillée sur le

<sup>1</sup> *Ueber den Mythos von den fünf Menschengeschlechtern bei Hesiod, und die indische Lehre von den vier Weltaltern*, von Dr R. Roth. Tubingue, 1860, in-4° (23 pages).

<sup>2</sup> *Die Herabkunft des Feuers und des Göttertranks*, ein Beitrag zur verglei-



*mythe de la découverte du feu*, qu'il suit en détail dans les littératures indienne et germanique, pour montrer, par un exemple bien étudié, le fonds commun d'idées sur lesquelles ont vécu les races anciennes.

M. Goldstücker a fait reproduire un *fac-simile* d'un manuscrit de la bibliothèque de la Compagnie des Indes, contenant une partie d'un *ancien ouvrage védique relatif aux rites*, accompagné d'un commentaire<sup>1</sup>. Cet ouvrage est si rare, que M. Goldstücker a pensé qu'il fallait, avant tout, en assurer la conservation, et le seul manuscrit connu est si défectueux, qu'un *fac-simile* a paru le meilleur moyen de le multiplier. Le volume commence par une très-longue préface, sur laquelle je reviendrai un peu plus tard.

M. Aufrecht a commencé la publication du *catalogue des manuscrits sanscrits*<sup>2</sup> de la bibliothèque Bodléienne à Oxford, qui s'est beaucoup enrichie, dans ces dernières années, par l'achat de plusieurs collections de manuscrits. Le 1<sup>er</sup> cahier du travail de M. Aufrecht contient la description détaillée de 483 manuscrits, classés d'après les sujets; l'auteur donne le commencement et la fin de chaque volume, les titres des chapitres, et souvent des indications plus spéciales sur le contenu. C'est un travail fait avec le plus grand soin et qui fournit au lecteur tout ce qu'il est en droit d'attendre d'un catalogue bien fait.

L'étude de l'*astronomie indienne* a fait depuis deux ans de très-grands progrès. Pendant que M. Biot discutait dans le *Journal des Savants*<sup>3</sup>, à l'occasion du *Manuel de l'astronomie indienne*, par Hoisington, tout le système de cette astronomie,

chenden Mythologie der Indogermanen, von A. Kuhn. Berlin, 1859; in-8° (viii, 266 pages).

<sup>1</sup> *Manava-Kalpa-Sutra*, being a portion of this ancient work on vaidik rites, together with the Commentary of Kumarita-Swamin; a facsimile of the ms. n° 17, of the library of H. Majesty's Home Government of India, with a préface by Theodor Goldstücker. Londres, 1861; in-fol. oblong (268 et 241 pages).

<sup>2</sup> *Catalogus codicum manuscriptorum postvedicorum*, quotquot in bibliotheca Bodleiana adservantur, auctore Th. Aufrecht, part. I, Oxford, 1859; in-4° (203 pages).

<sup>3</sup> *Études sur l'astronomie indienne*, par M. Biot. Paris, 1859; in-4° (96 pages et 1 planche). Extrait du *Journal des Savants* pour 1859.

et démontrait qu'il reposait entièrement sur les observations faites par les Grecs avant Ptolémée et sur le système des *Sieou* chinois, que les Hindous avaient emprunté et greffé sur leur astronomie, M. Hall publiait dans l'Inde le texte complet du *Surya Siddhanta*<sup>1</sup>, et il paraissait en Amérique une traduction et un commentaire de ce même ouvrage classique. Cette traduction avait été faite originairement dans l'Inde par M. Burgess, et renvoyée par la Société orientale américaine à MM. Whitney et Newton, qui l'ont corrigée et, pour ainsi dire, refaite en entier, en l'accompagnant d'un Commentaire perpétuel philologique et mathématique<sup>2</sup>. Il ne paraît être resté du travail de M. Burgess qu'une introduction et un appendice, dans lequel il défend l'originalité de l'astronomie indienne, pendant que MM. Whitney et Newton prouvent dans leur Commentaire que cette astronomie dérive des Grecs avant Ptolémée, et ne repose pas sur des observations faites dans l'Inde. Ils sont arrivés de leur côté, et d'une manière tout à fait indépendante, aux mêmes résultats que M. Biot<sup>3</sup>, à l'exception d'un seul point, celui des Nakschatras, qu'ils ne dérivent pas, comme lui, des *Sieou* chinois. D'un autre côté, M. Weber a repris la thèse de l'originalité de l'Astronomie indienne, et a publié sur ce sujet, un premier *mémoire*<sup>4</sup>, dans lequel il émet des doutes sur la certitude de l'argumentation de M. Biot quand elle s'appuie sur l'histoire de l'astronomie chinoise. M. Biot a commencé à répondre à cet argument par une *His-*

<sup>1</sup> *The Surya Siddhanta*, an ancient system of hindu astronomy, with Raganatha's exposition, edited by Fitz Edward Hall and Pandit Babu Deva Sastria. Calcutta, 1859; in-8° (viii, 368 et 13 pages).

<sup>2</sup> *Translation of the Surya Siddhanta*, a text book of hindu astronomy, with notes and an appendix by Rev. E. Burgess, assisted by the committee of publication. Dans le *Journal de la Société orientale américaine*, vol. vi, 1, et vol. vi, 2. New-Haven, 1835 et 1860. Ce travail a aussi paru en un volume (395 pages) tiré à part du Journal, et sous le même titre.

<sup>3</sup> Voyez les articles de M. Biot, dans le *Journal des Savants*, en août, octobre, novembre et décembre 1860.

<sup>4</sup> *Die vedischen Nachrichten von den Nazatras* (Mondstationen), von A. Weber. Berlin, 1860; in-4° (52 pages). Tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin. Ce mémoire forme l'introduction historique du travail entier, qui n'a pas encore paru.

*toire critique de l'astronomie chinoise* <sup>1</sup> ; elle n'a pas encore entièrement paru, mais elle terminera probablement ce débat, qui aura certainement été pour la science un des plus fructueux parmi ceux auxquels la littérature orientale a fourni les matériaux.

Je ne puis passer aux travaux sur la *grammaire sanscrite* sans dire un mot de la *Grammaire comparée* de M. Bopp ; mais cet ouvrage est trop célèbre pour qu'il ait besoin d'autre chose que de l'indication du degré d'avancement où est parvenue la deuxième édition <sup>2</sup>. Il forme le centre d'où partent toutes les recherches sur cette science, aujourd'hui cultivée avec tant de zèle, et qui donne lieu à une foule de travaux spéciaux qui s'étendent sur toutes les parties de la grammaire comparée des langues ariennes. Ces travaux, qu'il faut rechercher dans les recueils périodiques allemands, sont beaucoup trop nombreux pour que je puisse songer à les annoncer en détail, mais on les trouvera dans le *Journal pour la linguistique comparée* de M. Kuhn <sup>3</sup>, dans les *Contributions à la grammaire comparée* par MM. Kuhn et Schleicher <sup>4</sup>, dans l'*Orient et l'Occident* de M. Benfey, dont j'ai parlé plus haut, à propos des Comptes rendus de l'Académie de Vienne <sup>5</sup>, et dans d'autres ouvrages. On y verra quel jour le sanscrit a jeté sur le grec, les langues italiques, celtiques, slavones et germaniques, et combien il en a rajeuni l'étude. Le nombre de grammaires

<sup>1</sup> Voyez le *Journal des Savants* pour 1861.

<sup>2</sup> *Vergleichende Grammatik* des sanscrit, send, armenischen, griechischen, lateinischen, lithauischen, altalavischen, gothischen and deutschen, von F. Bopp. 2<sup>e</sup> édition. Berlin 1860 ; in-8° vol. III, part. 1 (272 pages). M. Bopp fait paraître, en même temps, une troisième édition de sa grammaire sanscrite en allemand ; en voici le titre : *Kritische Grammatik der Sanskrit Sprache*, in kürzerer Fassung, von F. Bopp. Berlin, 1861 ; in-8° (première moitié, 192 pages).

<sup>3</sup> *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, auf dem Gebiete des deutschen, griechischen und lateinischen, herausgegeben von A. Kuhn, vol. I. Berlin, 1860 ; in-8°.

<sup>4</sup> *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der arischen, celtischen and slavischen Sprachen*, herausgegeben von A. Kuhn und A. Schleicher. vol. II. Berlin, 1861 ; in-8°.

<sup>5</sup> *Sitzungsberichte der K. K. Academie der Wissenschaften*, vol. XXV. Vienne, 1860 ; in-8°.

sanscrites élémentaires qui paraissent en France prouve qu'on y comprend de plus en plus l'importance de cette langue. M. *Oppert* a fait paraître une *grammaire à l'usage des élèves de son cours* à l'École des langues orientales et vivantes <sup>1</sup>; M. *Rodet*, à Lille, a publié une *grammaire abrégée*, dans laquelle il se conforme, autant que la matière le permet, à l'ordre suivi dans la grammaire grecque, pour en faciliter l'étude aux membres de l'Université; enfin M. *Burnouf* imprime, dans ce moment, une deuxième édition de sa *grammaire sanscrite en caractères latins*, pour servir à ses cours, à Nancy.

Le *dictionnaire sanscrit* de MM. Boehtlingk et Roth, que publie l'Académie de Saint-Petersbourg, avance régulièrement <sup>2</sup>, et la nouvelle édition de M. *Wilson*, dont s'est chargé M. Goldstücker <sup>3</sup>, a atteint sa quatrième livraison. C'est, de fait, un travail tout nouveau et sur un plan infiniment plus étendu, mais qui encore ne suffit pas aux matériaux immenses que l'auteur a accumulés. On sent que ces matériaux dépassent les limites assignées à l'ouvrage, et l'on ne peut que regretter qu'un gouvernement, ou un corps savant, ne prenne pas en main cette entreprise, pour donner à M. Goldstücker toute facilité pour sa publication. Nous trouvons ici encore le conflit entre les deux écoles, dont l'une s'attache à la tradition, estime les travaux des grammairiens indigènes, et veut qu'on les regarde toujours comme des témoins dont on ne doit s'écarter que par des raisons bien pesées, pendant que l'autre veut, avant tout, rechercher le sens et les nuances des mots dans les ouvrages mêmes et les déduire de l'emploi qu'en ont fait les auteurs, pour retrouver ainsi l'histoire de la langue et de chaque mot dans la succession des auteurs qui s'en sont servis. M. Goldstücker répond à quelques attaques auxquelles il a été exposé; il attaque à son tour les principes et la pratique de l'école opposée, et revendique avec beaucoup de force et un

<sup>1</sup> *Grammaire sanscrite*, par Jules Oppert. Berlin et Paris, 1857; in-8° (viii et 224).

<sup>2</sup> *Sanskrit Wörterbuch* von O. Boehtlingk und R. Roth, herausgegeben von der Kaiserlichen Academie. Saint-Petersbourg, 1860; in-4°, vol. III, part. 1-2.

<sup>3</sup> *A Dictionary sanskrit and english*, extended and improved from the second edition of the dictionary of professor H. H. Wilson, with his sanction and concurrence, by Th. Goldstücker. Berlin, 1860; in-4° (pages 241-320).

grand savoir, les droits des anciens grammairiens indiens. Il s'étend à cette occasion sur un grand nombre de points relatifs à l'histoire de la littérature védique; il discute l'opinion de M. Max Müller sur l'époque de l'introduction de l'écriture chez les Hindous; il établit l'époque relative et l'importance de Panini, et il développe les conséquences qui en découlent pour la critique et pour le degré de considération que méritent les anciens commentateurs des *Védas*, et il montre la nécessité de les consulter. Cette discussion, qui s'élève entre les hommes les plus savants dans la matière, ne peut que tourner au profit de la science; il faut seulement leur demander de la conduire avec le moins d'âpreté possible, pour qu'elle puisse produire tout son fruit<sup>1</sup>.

13. Progrès dans l'étude du *bouddhisme*. — De Bouddha et sa religion. — Littérature bouddhique dans les traductions chinoises et tibétaines. — Vie de Bouddha. — Méthode pour lire les noms sanscrits écrits en chinois.

J'arrive aux travaux *sur le bouddhisme*, qui forment une transition naturelle de l'Inde à la Chine, car, par un effet bizarre des circonstances, les études sur cette religion toute hindoue ont passé presque entièrement entre les mains des Sinologues, auxquels la quantité de traductions chinoises de livres bouddhiques donne des facilités que les Indianistes ne posséderont que lorsque les sources indiennes que M. Hodgson a découvertes et les richesses du bouddhisme du midi, qui se cachent encore dans les manuscrits palis, seront accessibles. Pour les dernières, nous pouvons espérer que le zèle et le savoir de M. Grimblot, agent consulaire de France à Colombo, nous en fera jouir; il est en admirable position pour cela, tant par ses études antérieures que par la position qu'il a su acquérir à Ceylan. En attendant, nous devons reconnaître les services que les Sinologues ne cessent de rendre à cette étude, qui effraye par l'étendue des sources, par la confusion qui règne dans la chronologie, par le nombre des écoles bouddhiques et le danger dans lequel on est de prendre une partie de la doctrine pour le tout, et de travailler sur une hérésie,

<sup>1</sup> Je vois que M. Weber vient de répondre à M. Goldstücker dans un mémoire fort étendu, intitulé *Frage über das Zeitalter des Panini*, dans les *Indische Studien*, vol. v, cah. 3, pages 1-176.

peut-être insignifiante, quand on croit tenir la doctrine réelle de cette religion. Tous les travaux qu'on a faits sur ce sujet étaient indispensables, et bien d'autres encore sont nécessaires et se feront certainement, car la science ne sera satisfaite que quand elle aura débrouillé ce chaos, quand elle sera remontée jusqu'aux sources les plus anciennes et aura compris entièrement ce grand mouvement religieux qui, dans ses phases variées, a tantôt vivifié, tantôt amorti l'intelligence d'une grande partie de l'humanité.

M. Barthélemy Saint-Hilaire <sup>1</sup> a réuni dans un volume les différents *travaux sur le bouddhisme* qu'il avait publiés pendant une série d'années dans le *Journal des Savants*. Il les a dépoüillés de l'appareil d'érudition dont ils étaient accompagnés dans leur première forme, pour en faire un ensemble comprenant les résultats généraux sur le bouddhisme et son histoire, tels que les donne l'état actuel de la science, et pour en juger la portée religieuse, morale et philosophique. Il traite de la vie de Bouddha, d'après le *Lalita Vistara*; de la morale et de la métaphysique, d'après les documents publiés par M. Burnouf; du bouddhisme de l'Inde, d'après Hiouentsang, et de celui de Ceylan, d'après le *Mahavamsa* et les observations de M. Hardy. Son jugement sur la valeur de la doctrine est bien sévère, parce qu'il admet que le *nihilisme*, que nous trouvons abondamment répandu dans les sectes bouddhiques, était la doctrine de Bouddha. Il est vrai que cette manière de voir est celle de presque tous les savants qui s'occupent aujourd'hui de cette matière; mais ce dogme paraît si peu conciliable avec la doctrine morale du bouddhisme, qu'on peut toujours en appeler à de nouvelles études, à la publication d'ouvrages plus anciens et plus authentiques que ceux qui sont actuellement à notre disposition. Que des sectes postérieures aient abusé d'images et d'expressions dont s'était servi le fondateur et aient bâti sur leur interprétation des systèmes contraires à la doctrine primitive, ce n'est pas un phénomène si rare dans l'histoire des religions pour qu'on ne puisse s'attendre à le retrouver dans ce cas; et il est bien plus

<sup>1</sup> *Le Bouddha et sa religion*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, 1860, in-8° (xxiv et 441 pages).

difficile d'admettre qu'un grand homme comme Bouddha Sakyamouni ait prêché une métaphysique qui aurait contredit sa théorie de morale.

M. *Wassiljew* a étudié pendant son séjour de dix ans à Pékin la littérature bouddhique dans les traductions chinoises et tibétaines, et il vient de terminer le premier volume de ses recherches, qui en forme l'introduction historique <sup>1</sup>. Ce travail a été publié d'abord en russe par l'Académie de Saint-Pétersbourg, puis traduit par son ordre en allemand, pour qu'il fût rendu plus généralement accessible. M. *Wassiljew* a composé un ouvrage sur Pékin, d'après les sources abondantes qu'il avait à sa disposition, et sans avoir égard aux travaux des savants de l'Europe sur le même sujet. Cette méthode ajoute incontestablement à la valeur du livre, quand même elle le rendrait un peu plus incomplet, car, dans l'état actuel de cette étude, il vaut mieux chercher son chemin que de suivre la route des autres; on est sûr alors de trouver des choses nouvelles, et quand on se rencontre avec ses devanciers, on leur donne une confirmation d'autant plus efficace. Dans cette introduction, l'auteur traite de la vie de *Bouddha*, qu'il réduit à peu de chose, en élaguant, avec une critique peut-être un peu sévère, ce qu'il trouve de légendaire ou d'in vraisemblable *a priori*; ensuite il passe à la doctrine des premiers siècles du bouddhisme, puis à l'origine et au développement des doctrines mystiques, et il termine par la traduction de pièces justificatives sur la vie des mystiques et sur les sectes mystiques et philosophiques dans le bouddhisme. Son ouvrage n'embrasse pas le bouddhisme entier, mais seulement celui du Nord; il est néanmoins d'une grande valeur par la classification de tant d'écoles, de doctrines et de livres différents, classification par laquelle l'auteur s'efforce de mettre chaque manifestation individuelle ou sectaire à sa place dans le cadre général de l'histoire de la religion, et d'indiquer par là le degré d'importance qu'elle peut avoir pour l'histoire de l'ensemble.

<sup>1</sup> *Der Buddhismus, seine Dogmen, Geschichte und Literatur*, von W. *Wassiljew*. Erster Theil : allgemeine Uebersicht. Aus dem russischen übersetzt. Saint-Pétersbourg, 1860; in-18 (xv et 381 pages).

Enfin, M. Stanislas Julien a publié sa *méthode pour lire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres bouddhiques chinois*, travail annoncé depuis longtemps et attendu impatientement<sup>1</sup>. La difficulté du problème gît dans la nature même des deux langues et des deux écritures. Le sanscrit est une des langues les plus riches en combinaisons de lettres pour former des syllabes, pendant que le chinois est très-pauvre en sons et très-riche en formes écrites pour les mêmes sons, en même temps que son écriture résiste à de nouvelles combinaisons de sons pour imiter des syllabes qui ne se trouvent pas dans son syllabaire propre. L'embarras de faire correspondre ces deux langues eût donc été fort grand, même si les Chinois avaient pris le seul moyen de le diminuer, en adoptant un syllabaire harmonique, dans lequel chaque son sanscrit aurait trouvé un seul signe chinois qui lui aurait correspondu conventionnellement; on aurait imité ainsi médiocrement les sons sanscrits, mais on aurait eu une règle infaillible pour se reconnaître. Au lieu de cela, les traducteurs chinois, qui avaient à rendre des mots sanscrits, ont choisi arbitrairement, dans le nombre considérable de signes qui correspondent à chaque son chinois, tantôt l'un, tantôt l'autre pour rendre un son sanscrit; de plus, ils ont appliqué le même signe chinois à plusieurs sons sanscrits, et ils ont même souvent choisi des signes chinois dont la prononciation paraît très-éloignée du son sanscrit qu'il devait rendre. Je reviendrai plus tard sur cette dernière complication qui, telle qu'elle se présentait, était en apparence un obstacle invincible au rétablissement du mot primitif. Dans cet état de choses, on parvenait bien en Europe à identifier un certain nombre de mots sanscrits, mais on n'avait aucune règle, et, dans une grande partie des cas, la divination la plus sagace ne pouvait produire qu'un résultat incertain. Les Chinois avaient publié quelques *alphabets harmoniques*, mais ils étaient très-insuffisants, parce qu'ils ne contenaient que les lettres de l'alphabet sanscrit et non pas les syllabes composées, qui, précisément, formaient la difficulté. Heureusement les traducteurs

<sup>1</sup> *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*, par M. Stanislas Julien. Paris, 1861; in-8° (285 pages).



chinois de livres bouddhistes avaient l'habitude de donner en général, à côté de la transcription chinoise d'un mot sanscrit, la traduction de ce mot, et M. Julien y vit le moyen unique de s'y reconnaître. Il tira des ouvrages chinois plusieurs milliers de mots sanscrits, transcrits et traduits en chinois, reconstitua le mot sanscrit d'après le sens, et analysa alors la transcription pour se rendre compte de la manière dont les Chinois avaient rendu les sons. Il a dû souvent se tromper dans la première reconstitution du mot sanscrit d'après la traduction, mais comme la plupart de ces mots sont des noms propres et des termes techniques, qui étaient d'un emploi fréquent dans les textes bouddhiques sanscrits, il a pu former à force de travail, une liste considérable de mots dont la lecture était certaine et dont la transcription donnait alors le moyen de rectifier ceux qui pouvaient laisser des doutes. Il est parvenu ainsi à former, par un travail dont on peut à peine se faire une idée, un *vocabulaire chinois* avec l'emploi de chaque signe dans les transcriptions du sanscrit, vocabulaire qu'il a porté à 2,300 syllabes. Il est probable qu'il n'aura pas épuisé le nombre des signes employés par tous les traducteurs chinois, et que sa liste sera complétée, par lui ou par d'autres, pour des emplois plus rares de signes chinois; mais elle n'en est pas moins suffisante pour rétablir avec certitude tous les mots sanscrits dont on trouvera la transcription et la traduction, avec probabilité ceux dont on ne trouvera que la transcription. Il y a un point qui peut étonner dans les listes de M. Julien: c'est qu'un certain nombre de signes chinois sont employés dans les transcriptions pour exprimer des sons sensiblement différents de leur prononciation en chinois. En cherchant la solution de cette difficulté, on pense naturellement qu'elle doit se trouver dans l'histoire d'une des deux langues, et, le chinois se prêtant plus facilement aux changements de prononciation, on est porté à lui attribuer ces changements. On peut espérer que l'étude des poésies de l'époque où les traductions ont été faites, ou des indications dans les dictionnaires sur le changement des prononciations, fourniront des renseignements suffisants; mais il paraît qu'il y a une ressource plus sûre et plus prompte. Vous avez pu en-

tendre M. de Rosny, dans une de vos séances hebdomadaires, établir la thèse que la *prononciation japonaise des signes chinois correspondait avec celle que les traducteurs bouddhistes employaient*, et comme l'introduction du chinois au Japon date à peu près de la même époque, on peut être convaincu que ce fait, s'il est bien établi, contient la solution de la difficulté. La même idée a frappé M. Pauthier, comme vous le verrez dans un *rapport* qu'il a fait à la Société asiatique et qui va paraître dans ce *Journal*. Ce supplément d'information va donc corroborer l'exactitude des observations de M. Julien, en donnant la raison d'un phénomène qui pouvait embarrasser le lecteur. Il est probable qu'on trouvera dans l'application d'autres difficultés, parce que cette multitude de traducteurs aura suivi parfois des voies nouvelles ou se sera permis des irrégularités; on aura d'autres mécomptes, mais il n'en est pas moins certain que la littérature bouddhique-chinoise peut être abordée aujourd'hui avec plus de sécurité et est accessible à l'étude avec infiniment plus de facilité qu'avant ces découvertes de M. Julien.

14. Progrès dans l'étude de la littérature *chinoise*. — Les deux jeunes filles lettrées. — Traductions chinoises de l'algèbre de Morgan et de l'astronomie d'Herschel. — Manuel de géographie, éléments de botanique. — Cérémonial de la réception des ambassadeurs étrangers. — Deux décrets annonçant la tolérance de la religion chrétienne. — Mémoire à l'Empereur. — Manuel du dialecte de Pékin.

J'ai peu de renseignements à donner sur les *travaux dont la littérature chinoise* peut avoir été l'objet depuis deux ans. Il est probable que l'état de guerre n'a pas été favorable aux études des Européens en Chine, qui, d'ailleurs, ne nous arrivent qu'accidentellement, car il paraît impossible d'amener les sociétés littéraires de Hong-Kong et de Shanghai à faire des dépôts de leurs journaux en Europe, et je n'ai pu me procurer un seul numéro de leurs publications. Cette indifférence est inexplicable dans un temps où les communications sont si rapides et où les événements qui pressent la Chine doivent donner en Europe de l'intérêt à tout ce qui nous éclaire sur ce pays.

M. Stanislas Julien a publié, sous le titre des *Deux jeunes*

*filles lettrées*<sup>1</sup>, la traduction d'un roman qui fait, depuis deux siècles, les délices des âmes délicates en Chine et qui est un des dix romans classiques que les Chinois regardent comme des chefs-d'œuvre, et dont la plus grande partie est aujourd'hui accessible aux lecteurs européens dans des traductions anglaises ou françaises. M. Julien, à qui l'avancement des études chinoises tient à cœur avant tout, a voulu donner une traduction de ce livre, et ce qui a déterminé son choix, c'est que le style ordinaire des romans y est interrompu par de nombreux morceaux en vers, qui ne sont pas des hors-d'œuvre et des ornements, mais qui se lient intimement à l'action du roman, et dont la traduction et l'interprétation exactes étaient donc aussi indispensables qu'elles étaient difficiles. Ce sont, en effet, les productions les plus raffinées du temps le plus raffiné de la littérature, de véritables bulles de savon, légères, impalpables, pleines d'allusions insaisissables, mais qui font le charme de ces petits chefs-d'œuvre tant admirés en Chine. On peut traduire ces choses, on ne peut pas les rendre; on peut les commenter, montrer les allusions, nous faire entrevoir le genre de leur mérite, mais à peine le faire sentir, et c'est ce qu'a fait M. Julien, avec beaucoup de peines et de recherches, donnant ainsi aux étudiants un exemple de la manière dont il faut s'y prendre pour vaincre les difficultés de la langue. D'autres lecteurs profiteront de ce travail; ils y chercheront et y verront un tableau de mœurs infiniment curieux. Il y a des personnes qui trouvent ce roman et les mœurs qu'il peint parfaitement insipides, et je m'étonne de cette impression, car ce livre m'a paru plein de charme et d'enseignements, non pas par les événements qui en forment la trame, car ils s'approchent, je crois, de la limite de l'impossible, même en Chine, mais par la grâce parfaite du récit, par la peinture de la société lettrée, par les sentiments qu'on y rencontre comme mobiles de l'ambition des hommes, par l'expression naïve de l'admiration pour le talent littéraire, qui fait la gloire et la faiblesse de la Chine. Le culte exclusif du talent et du savoir, qui forme en Chine l'idéal national,

<sup>1</sup> *Ping-chan-ling-yen. Les deux jeunes filles lettrées, roman chinois traduit par Stanislas Julien. Paris, 1860; 2 vol. in-8° (xviii, 361 et 330 pages).*

est certainement le trait qui honore le plus sa civilisation, quand on le compare à l'estime qu'on accorde dans d'autres pays au rang héréditaire ou à l'argent; mais malheureusement les Chinois ont appliqué au savoir une mesure factice et infiniment trop restreinte, en le faisant consister exclusivement dans l'étude de leur propre littérature. Leur séclusion du reste du monde les a entraînés là, et leur grande faute a été d'exclure la science et de n'honorer que les lettres; le résultat a été pour eux, comme il l'a été pour les peuples musulmans, un appauvrissement et un amollissement de l'esprit, dont ils portent aujourd'hui la peine dans leur rude contact avec l'Europe.

C'est d'autant plus à regretter que les Chinois ont montré une aptitude singulière pour les mathématiques, et que sans aucun doute les sciences naturelles auraient fleuri également si cet amour exclusif des lettres ne les avait fait négliger. M. Wylie, à Shanghai, s'est mis en communication avec les mathématiciens du pays et travaille avec eux, et c'est par lui que nous recevons de temps en temps quelques données sur l'histoire, mal connue, des mathématiques chinoises anciennes et modernes. Il a trouvé une école de mathématiciens, qui, depuis l'invasion des Mantchous, s'est tenue éloignée des affaires, a refusé d'adopter les méthodes importées par les Jésuites; elle a travaillé sur son vieux fonds de savoir, le perfectionnant par des méthodes à elle et restant quelquefois en arrière des découvertes européennes, quelquefois les devançant. Une autre école a accepté l'enseignement des Jésuites, mais a cherché depuis à les perfectionner par son propre travail et avec une certaine jalousie nationale contre les étrangers. Je vois dans une *notice sur des ouvrages chinois tout récents*, que M. Wylie a insérée dans un journal à Shanghai, que le libraire qui publie un ouvrage qui contient une méthode nouvelle en Chine pour calculer les logarithmes, dit dans une note que, « si ce livre arrive à la connaissance des » disciples de Napier, ils gémiront de n'avoir pas fait cette » découverte. » On lit dans une autre *notice*, que M. Wylie a mise à la tête de sa *traduction chinoise de l'algèbre de Morgan*<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> *Tai-sou-hio*, Sanghai, 1859; in-8°. Ce volume est imprimé sur papier de

qu'en algèbre les Chinois avaient été en avance sur nous pendant plusieurs siècles et jusqu'aux quarante dernières années, mais que leur notation était plus incommode que la nôtre. C'est pour leur enseigner celle-ci qu'il a publié sa traduction de Morgan, et il ne doute pas que ce nouvel instrument ne devienne l'objet de l'examen le plus sérieux de la part des mathématiciens indigènes. Il a publié de même une *traduction de l'astronomie d'Herschel*<sup>1</sup>, pour faire connaître aux Chinois l'état actuel de cette science en Europe. Ces ouvrages appartiennent à une série dont une partie a été imprimée par des Européens à l'aide d'une souscription, et l'autre partie par des mathématiciens chinois, à leurs frais<sup>2</sup>. C'est une association qui fait honneur aux deux parties. Déjà en 1854 M. Muirhead avait publié à Shanghai, un *Manuel de géographie physique et politique* en chinois, en deux volumes avec des cartes : ce livre a eu un très-grand succès en Chine. En 1858, M. Williamson a fait imprimer des *éléments de botanique et de physiologie végétale*, qui se sont répandus rapidement dans l'empire et ont été traduits et réimprimés au Japon. Ce sont là des tentatives vraiment civilisatrices, qui, si elles étaient plus nombreuses et s'étendaient à plus grand nombre d'hommes et de choses, seraient plus propres à faire de l'impression sur l'esprit des Chinois que l'incendie de tous leurs palais.

M. Pauthier, de son côté, tâche d'éclairer l'Europe sur les idées des Chinois et de nous expliquer leurs principes et leurs préjugés pour leur gagner quelques sympathies, s'attachant à démontrer qu'il existe au-dessous de ce gouvernement débile une opinion nationale que blessent les concessions qu'il est obligé de faire, de sorte qu'il y a des exigences auxquelles

Chine, mais avec des types en métal. Il a environ 400 pages, d'une impression serrée et remplie de formules algébriques. L'édition, à cinq cents exemplaires, n'a coûté que 149 taels d'argent.

<sup>1</sup> *Herschel's outlines of astronomy*, Shanghai, 1859; 3 vol. in-8°. Ces trois volumes sont imprimés en beaux caractères chinois, sur blocs de bois, avec quelques planches gravées en cuivre; l'ouvrage forme 1,000 à 1,100 pages; l'édition, à mille exemplaires, a coûté 622 taels d'argent.

<sup>2</sup> Ainsi la traduction des livres VII-XV d'*Euclide*, par M. Wylie, a été imprimée, en 1857, aux frais de Hang-ying-pé, licencié à Soung-Kiang.

l'Europe doit renoncer, parce que la Chine ne saurait s'y soumettre. M. Pauthier a publié, d'après les documents chinois officiels, le *Cérémonial de la réception des ambassadeurs étrangers*<sup>1</sup>; il a donné la traduction d'un *décret de deux vice-rois chinois*, annonçant au peuple l'édit de tolérance de la religion chrétienne<sup>2</sup>; enfin il a traduit une pièce curieuse, *La remontrance d'un lettré* à l'empereur actuel sur sa mauvaise administration et sur les conséquences déplorables qu'elle a produites. Il donne cette pièce<sup>3</sup> comme un exemple de la manière dont l'opinion publique sait se faire entendre en Chine en dehors de toute hiérarchie administrative, même en dehors des censeurs officiels, dont le devoir propre est de représenter auprès de l'empereur cette opinion, devoir qu'ils ont rempli souvent bien courageusement, mais auquel ils ne suffisent pas dans les grandes crises de l'empire. M. *Pfitzmaier*, à Vienne<sup>4</sup>, a publié, de son côté, la traduction de plusieurs pièces analogues, remontant au 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère, pièces qui contiennent des *remontrances* très-fortes adressées par des particuliers aux empereurs, et qui ont été conservées dans les livres des historiens officiels; elles prouvent que cette habitude d'opposition privée date des temps les plus anciens, qu'elle a été respectée par le pouvoir et regardée comme le droit constitutionnel du peuple en Chine.

M. *Wade*, secrétaire chinois du gouvernement anglais à Hong-kong, a publié un *Manuel du dialecte de Pékin* pour les jeunes Anglais en Chine<sup>5</sup>. Le dialecte et la pronon-

<sup>1</sup> *Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales*, suivie du cérémonial observé à la cour de Pékin pour la réception des ambassadeurs, traduite pour la première fois dans une langue étrangère par G. Pauthier. Paris, 1859; in-8° (xx-239 pages).

<sup>2</sup> *Proclamations du mandarin Ye et du vice-roi Ho*, ordonnant la liberté du culte catholique en Chine, traduites sur les originaux chinois par G. Pauthier. Paris, 1860; in-8° (12 pages).

<sup>3</sup> *Mémoire secret adressé à l'empereur Hien-Foung*, actuellement régnant, par un lettré chinois, sur la conduite à suivre avec les puissances européennes, traduit du chinois par G. Pauthier. Paris, 1860; in-8° (32 pages).

<sup>4</sup> *Worte des Tadeln in dem Reiche der Han*, von Dr. A. Pfitzmaier. Dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne, volume xxxv, cahiers 3 et 4. Vienne, 1860; in-8°.

<sup>5</sup> *The Hsin Ching Lu*, or book of experiments, being the first of a series of

ciation de Pékin prenant de plus en plus le dessus en Chine, surtout parmi les employés du gouvernement, M. Wade a pensé que les élèves consuls devaient avant tout s'y accoutumer, et a composé cet ouvrage d'exercices de différentes espèces et d'un *Vocabulaire des prononciations de Pékin*, arrangé alphabétiquement et d'après les quatre tons. M. Wade s'excuse de la hâte avec laquelle le livre a été exécuté; il paraît pourtant assez bien calculé pour son but; mais il n'offre pas à l'étudiant, en Europe, des ressources pour apprendre la langue, car son usage suppose nécessairement la présence d'un maître chinois.

15. Progrès dans l'étude de la littérature japonaise. — Bibliographie des ouvrages sur le Japon. — Grammaire japonaise. — Vocabulaires — Autre grammaire, manuel de lecture.

Les travaux sur la littérature chinoise m'amènent naturellement à ceux qui'ont été faits *sur le Japon*, et qui, sans aucun doute, formeront d'année en année un contingent plus considérable dans la littérature orientale en Europe, parce que les communications suivies auxquelles les Japonais se sont vus forcés d'admettre les étrangers appellent nécessairement l'intérêt et l'activité sur cette branche presque intacte des lettres orientales. Ce n'est pas qu'on n'ait pas beaucoup écrit sur le Japon, comme on peut aisément s'en convaincre par la *bibliographie* des ouvrages qui ont été publiés sur ce pays, rédigée par M. Léon Pagès<sup>1</sup>. L'auteur, qui se prépare à écrire une histoire détaillée du Japon, a voulu se rendre compte de toutes les sources qui étaient à sa disposition, et il rend service à la science en publiant cette liste, faite au prix de grandes recherches et de voyages, et aussi complète qu'on peut l'espérer en pareille matière. Il est vrai que la plus grande partie de ces ouvrages et opuscules se rapporte aux affaires des anciennes missions catholiques au Japon, et a par conséquent perdu beaucoup de son intérêt pour nous, outre qu'on ne peut s'en

contributions to the study of Chinese, by Thomas Francis Wade. Hong-Kong 1859; in-fol. en trois parties (viii, 86, 84, iv et 84 pages).

<sup>1</sup> *Bibliographie Japonaise*, ou catalogue des ouvrages relatifs au Japon qui ont été publiés depuis le 15<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, rédigé par M. Léon Pagès. Paris, 1859; in-4° (ii et 60 pages).

servir qu'avec une certaine précaution, quand il s'agit d'en tirer des matériaux pour l'histoire du Japon; mais il y en a un certain nombre écrit par des hommes moins préoccupés, et dont le but était uniquement de nous rapporter ce qu'ils avaient vu dans le pays. Aujourd'hui nous ne manquerons pas de rapports sur tous les sujets qui peuvent nous intéresser dans le Japon; mais la première chose pour l'étudier est évidemment d'en apprendre la langue, et beaucoup d'hommes s'y préparent.

Pour les y aider, M. Pagès a entrepris la *Traduction*<sup>1</sup> de la *grammaire japonaise* publiée en hollandais par MM. Donker Curtius et Hoffmann. Ce travail avait été fait au Japon par M. Donker Curtius, soumis par le gouvernement hollandais à M. Hoffmann, qui est la première autorité pour cette langue en Europe, et publié par lui avec beaucoup d'additions, qui souvent étaient assez peu en harmonie avec le fond de l'ouvrage. M. Pagès s'est efforcé de donner plus d'unité à ce livre et l'a fait avec beaucoup de ménagements et, je crois, un bon résultat pour le lecteur. Il annonce de plus une reproduction en français<sup>2</sup> du *Dictionnaire japonais-portugais* publié par les Jésuites à Nangasaki en 1603, ouvrage qui ne s'est conservé qu'en un très-petit nombre d'exemplaires. Les Jésuites n'avaient donné les mots japonais qu'en transcription latine; M. Pagès se propose de rétablir les mots japonais en caractère katakana, et de rendre en français les explications fournies en portugais par les auteurs.

Les Japonais eux-mêmes, qui sont un peuple très-intelli-

<sup>1</sup> *Essai de grammaire japonaise*, composé par M. J. H. Donker Curtius, enrichi d'éclaircissements et d'additions nombreuses par M. J. Hoffman, publié en 1857, à Leyde, traduit du hollandais, avec de nouvelles notes extraites des grammairres des PP. Rodriguez et Collado, par Léon Pagès. Paris, 1861; in-8° (xv et 271).

<sup>2</sup> Voyez le prospectus, qui porte le titre suivant : *Dictionnaire japonais-français*, publié par Léon Pagès, contenant : 1° la transcription des mots et exemples japonais; 2° les caractères japonais; 3° l'interprétation, d'après le dictionnaire japonais-portugais, composé par les missionnaires de la compagnie de Jésus; pour paraître en quatre livraisons d'environ 200 pages chacune, à Paris, chez Benjamin Duprat. (Le prospectus est accompagné d'un spécimen de 3 pages.)



gent, tâchent de faciliter leurs communications avec les Européens par des secours littéraires. Jusqu'ici ils n'avaient étudié que le hollandais; mais aujourd'hui ils se préparent à apprendre l'anglais. Ils ont imprimé à Yeddo le *Vocabulaire anglo-japonais et japonais-anglais* que M. Medhurst avait publié à Batavia, et un Japonais a composé, pour les besoins des marchands, un *Manuel anglais-japonais*, qu'il a fait imprimer en 1839. Ce manuel a été republié en japonais-hollandais et anglais à Leyde, par M. Hoffmann, sous le titre de *Dialogues de l'acheteur et du vendeur*<sup>1</sup>. Dans tous ces ouvrages élémentaires, on se sert nécessairement du caractère japonais *katakana*, parce qu'il est distinct et facile à lire; mais les Japonais ne s'en servent pas dans l'impression ordinaire, qui se fait toujours en caractères *hirakana*, qu'il est indispensable d'apprendre aussitôt qu'on veut passer de l'étude des éléments de la langue à celle des livres. M. de Rosny, dans sa *grammaire japonaise*, a été le premier à analyser ce caractère, qui est cursif, et où les syllabes et les mots sont liés ensemble, de sorte qu'il exige beaucoup d'habitude pour être lu avec une certaine assurance. Il a publié, plus tard, en Hollande, un *Manuel de cette lecture*<sup>2</sup>; mais, par des raisons que j'ignore, le libraire ne l'a pas mis en vente et M. de Rosny en est réduit à en publier une autre édition à Paris. Cependant, comme le japonais s'est incorporé une infinité de mots chinois, qui, écrits en chinois carré, produiraient une grande disparate dans les livres japonais, on a adopté pour les mots chinois aussi une écriture cursive, le *tsao*, qui réduit les traits plus ou moins nombreux du signe chinois en un seul trait arrondi, qui représente vaguement la forme originaire du signe. Pour lever cette nouvelle difficulté, deux élèves de M. Hoffmann, MM. de Saint-Aulaire et W. Gnoeneveldt, viennent de faire paraître un *Manuel de l'écriture chinoise cursive*, telle qu'elle est employée au Japon. Les auteurs ont pris les formes dans

<sup>1</sup> *Shopping-dialogues in dutch, english and japanese*, published by J. Hoffman. La Haye, 1861; in-8° oblong (xiii et 44 pages).

<sup>2</sup> *Manuel de la lecture japonaise, à l'usage des voyageurs et des personnes qui veulent s'occuper de l'étude du japonais*, par Léon de Rosny. Amsterdam, 1850; in-8° (80 pages).

des dictionnaires populaires japonais, les ont accompagnées des formes chinoises régulières, et les ont classées en deux séries, l'une d'après le nombre des traits chinois, l'autre d'après l'aspect que donne à chaque signe le pinceau des Japonais<sup>1</sup>. On s'orientera avec plus ou moins de facilité dans cette écriture, selon que l'on a fait des études plus ou moins solides en chinois, études indispensables à ceux qui veulent acquérir une connaissance profonde de la langue et de la littérature du Japon.

JULES MOHL, *de l'Institut.*

<sup>1</sup> *A Manual of chinese running-head writing*, especially as it is used in Japan compiled from original sources by R. J. de Saint-Aulaire and W. P. Groeneveldt. Amsterdam, 1861; in-4° (iv-1 13 et 60 pages lithographiées).

## Compte rendu à nos abonnés.

Importante décision de la Congrégation du Saint-Office, condamnant sept propositions de philosophie Ontologique.

Nous allons, selon notre coutume, résumer ici les travaux insérés dans ce volume, lorsque nous avons reçu la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, recueil dirigé par M. l'abbé *Bouix*, sous le patronage de *Mgr l'évêque d'Arras*, dans laquelle nous avons lu une décision d'une importance majeure pour la question philosophique qui se débat à notre époque, entre les *Traditionalistes* et les *Rationalistes chrétiens*, comme ils s'appellent eux-mêmes. Cette décision a pour but la condamnation de diverses propositions Ontologiques, concernant la connaissance immédiate de Dieu, les idées innées, l'être, les universaux, la création, etc.; toutes questions souvent traitées dans les *Annales*. En voici le texte et la traduction :

Décision du Saint-Office romain.

« Il a été demandé à la Congrégation de la Sainte-Inquisition Romaine et Universelle d'inquisition, si les propositions suivantes pouvaient être enseignées en sûreté.

I<sup>re</sup> Proposition.

» La connaissance immédiate de Dieu, au moins habituelle, est essentielle à l'intellect humain, de telle manière que, sans elle, on ne peut rien connaître, puisqu'elle est la lumière intellectuelle elle-même.

II<sup>e</sup> Proposition.

» Cet Être qui est en tous et sans lequel nous ne comprenons rien, est l'Être divin.

A Sanctæ Romanæ et Universalis Inquisitionis Congregatione postulatum est, utrum sequentes propositiones tuto tradi possint :

*Propositio I.* Immediata Dei cognitio, habitualis saltem, intellectui humano essentialis est, ita ut sine ea nihil cognoscere possit : siquidem est ipsum lumen intellectuale.

*Propositio II.* Esse illud, quod in omnibus et sine quo nihil intelligimus, est Esse divinum.

III<sup>e</sup> Proposition.

- » Les universaux, considérés à *parte rei*, ne sont point distingués réellement de Dieu.

IV<sup>e</sup> Proposition.

- » La notion innée de Dieu, en tant que simplement Être,
- » renferme d'une manière éminente toute autre connaissance,
- » de manière que, par elle, tout Être nous est implicitement
- » connu, sous quelque aspect qu'il soit connaissable.

V<sup>e</sup> Proposition.

- » Toutes les autres idées ne sont que des modifications de
- » l'idée, par laquelle Dieu est compris simplement comme
- » Être.

VI<sup>e</sup> Proposition.

- » Les choses créées sont en Dieu comme la partie dans le
- » tout, non point dans un tout formel, mais dans un tout in-
- » fini, très-simple, qu'il pose hors de soi comme ses parties,
- » sans aucune division ou diminution de lui-même.

VII<sup>e</sup> Proposition.

- » La création peut s'expliquer ainsi : Dieu, par l'acte même
- » spécial, par lequel il se comprend et se veut, comme dis-
- » tinct d'une créature déterminée, par exemple l'homme,
- » produit la créature.

*Propositio III<sup>a</sup>.* Universalia, a parte rei considerata, a Deo realiter non distinguuntur.

*Propositio IV<sup>a</sup>.* Congenita Dei, tanquam entis simpliciter, notitia omnem aliam cognitionem eminenti modo involvit, ita ut per eam omne Ens, sub quocumque respectu cognoscibile est, implicite cognitum habeamus.

*Propositio V<sup>a</sup>.* Omnes aliæ ideas non sunt nisi modificationes idem, qua Deus tanquam Ens simpliciter intelligitur.

*Propositio VI<sup>a</sup>.* Res creatæ sunt in Deo tanquam pars in toto, non quidem in toto formali, sed in toto infinito, simplicissimo, quod suas quasi partes absque ulla sui divisione et diminutione extra se ponit.

*Propositio VII<sup>a</sup>.* Creatio sic explicari potest : Deus ipso actu speciali, quo se intelligit et vult tanquam distinctum a determinata creatura, homine v. g., creaturam producit.

Férie 4<sup>e</sup>, le 18 septembre 1861.

» Dans la Congrégation générale qui a eu lieu dans le cou-  
 » vent de Sainte-Marie-sur-Minerve, devant les EE. et RR. Car-  
 » dinaux de la sainte Eglise romaine, Inquisiteurs généraux  
 » dans toute la république chrétienne contre la perversité hé-  
 » rétique, ces mêmes EE. et RR. Cardinaux, après le vote des  
 » Consultants, et après avoir mûrement pesé toutes et cha-  
 » cune des propositions sus-énoncées, ont répondu au doute  
 » proposé : — NÉGATIVEMENT.

» ANGELUS ARGENTI. »

Maintenant quelles sont les philosophies atteintes par cette solennelle décision? Cela n'est pas bien difficile à deviner. Mais, pour le moment, nous ferons seulement observer que les *Annales de philosophie* ont toujours combattu l'Ontologisme, sous quelque forme qu'il se présentât. C'est sur ce point qu'elles ont fait expressément leurs réserves, en ce qui touche la philosophie de M. l'abbé Rosmini <sup>1</sup> et la philosophie de MM. les professeurs de Louvain, dans les observations <sup>2</sup> jointes à l'exposé qu'ils ont soumis à la sacrée Congrégation de l'Index. C'est sur ce point qu'elles se sont jointes à la *Civiltà cattolica*, qui, elle aussi, a constamment combattu l'Ontologisme <sup>3</sup>.

Nous pouvons ajouter encore que tous nos adversaires en France, tous les Semi-Rationalistes, tous ceux qui attaquent

Feria IV, die 18 septembris 1861.

In Congregatione Generali habita in Conventu S. M. supra Minervam coram EE. et RR. DD. S. R. E. Cardinalibus contra hæreticam pravitatem in tota Republica christiana Inquisitoribus Generalibus, fidem EE. et RR. DD. præhabito voto DD. Consultorum, omnibus et singulis propositionibus superius enunciatis mature perpensis, proposito dubio responderunt : — Negative.

Angelus Argenti S. R. et U. I. Notarius.

L. S.

<sup>1</sup> Voir l'article : *Quelques détails sur le sort de la philosophie de M. l'abbé Rosmini, en France, et sur le décret de l'Index qui refuse de la censurer*, t. II, p. 71, et surtout p. 76 (5<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Voir l'exposé de la philosophie traditionnelle de MM. les professeurs de Louvain, t. I, p. 276, et nos réserves, p. 286 (5<sup>e</sup> série).

<sup>3</sup> Voir le mot *Civiltà Cattolica* dans la *Table générale* du xx<sup>e</sup> volume (4<sup>e</sup> série), et en particulier le t. IX, p. 153, 174, et le t. XIX, p. 262.

le Traditionalisme, et tous les Rationalistes, sont Ontologistes à divers degrés. Nous verrons comment tous ces auteurs recevront cette décision.

Et puisque nous avons parlé des décisions philosophiques venues de Rome, nos abonnés seront bien aises sans doute de savoir où en sont restées les discussions entre MM. les professeurs de l'*Université catholique de Louvain* et leurs adversaires belges.

Après avoir publié la décision de la Congrégation de l'Index, la *Revue catholique* a gardé le plus profond silence sur cette question. Son adversaire, le *Journal historique de M. Kersten*, avait fait de même jusqu'à son dernier cahier, celui de décembre; mais, dans ce cahier, éclate tout à coup la déclaration suivante :

« Pour la première fois, le *Journal historique* éprouve un retard d'une couple de jours. Ce retard a été occasionné par la suppression de deux articles, dont le premier, fort long et occupant la plus grande partie de la 2<sup>e</sup> feuille, était prêt à être mis sous presse, quand des raisons graves nous ont engagé à le retirer. Cet article était destiné à réfuter un nouveau livre de M. Labis, chanoine honoraire et professeur au séminaire à Tournai, livre intitulé : *Réponse au R. P. De-champs, ou trois chapitres sur la démonstration de la religion*. Pour nous faire mieux comprendre, nous citons les premières lignes de cet article :

« C'est à regret que nous nous occupons de cette nouvelle publication. A la prière d'une autorité que nous sommes toujours empressé d'écouter, nous nous étions engagé, il y a environ trois mois, à ne point rouvrir la controverse relative au *Traditionalisme*. On nous garantissait en retour le *silence des Traditionalistes*. M. Labis ayant rompu la trêve, nous nous croyons dé gagé de notre promesse. D'ailleurs, c'est la seconde fois qu'après un *campromis* de ce genre, M. Labis recommence la lutte. »

« Le second article concerne une brochure italienne qui vient d'être publiée à Florence, sous le titre : *La Curia romana en Geruiti (Les jours de Rome et les Jésuites)*, contenant entre autres deux lettres de S. E. le cardinal d'Andrea et une lettre de S. E. le cardinal Antonelli.

« La publication de ces deux articles nous semblait utile et en quelque sorte nécessaire. Mais notre Révérendissime Evêque (Mgr de Montpellier), mû par des raisons supérieures qu'il a eu la bonté de nous communiquer, nous ayant invité, au moment même de la mise sous presse, à prolonger notre silence sur cette matière, nous nous sommes fait un devoir de retirer ledits articles et de les tenir en réserve. »

Plusieurs remarques sont à faire sur cette déclaration :

1° On y voit que la décision de Rome sur le Traditionalisme de MM. les professeurs de Louvain n'a été acceptée par leurs

adversaires qu'à la condition que MM. de Louvain ne parleraient plus de leur Traditionalisme, et c'est ce qui nous expliquerait le silence de leur *Revue*.

2° L'on voit que bien loin de se soumettre purement et simplement à cette décision, leurs adversaires les ont obligés au silence. Qu'auraient-ils exigé de plus si la décision de la sacrée Congrégation de l'Index avait été rendue en leur faveur ?

3° Mais ils ne s'en sont pas tenus là ; ils ont protesté à Rome contre cette décision et en ont appelé à un autre Tribunal. L'histoire de cet appel et de la démission du cardinal d'*Andréa*, préfet de la Congrégation de l'Index, qui en a été la suite, est donnée dans ces lettres, dont M. *Herston* a suspendu la publication, mais qu'il tient en réserve. Nous connaissons ces lettres, et nous en parlerons aussi, comme de pièces essentielles à cette discussion.

4° Nous laissons à M. l'abbé Labis, neveu et secrétaire de Mgr l'évêque de Tournai, le soin de se disculper de l'accusation d'avoir manqué deux fois à un compromis qui lui imposait le silence.

Au reste, c'est un silence de ce genre qu'ont obtenu les adversaires du Traditionalisme en France. A l'exception de la *Revue des sciences ecclésiastiques* de M. l'abbé Bouix, qui nous a fourni le document que nous publions ici, aucun journal, aucune revue n'ose plus parler ni de la réforme des auteurs Païens, ni du Traditionalisme. Quoique cette décision du Saint-Office ait été publiée depuis plus d'une semaine, aucun journal n'en a encore parlé, à l'exception du *Monde* qui, dans son n° du 30 décembre, l'a insérée parmi les faits divers et sans traduction.

Mais la cause du vrai Traditionalisme n'est pas abandonnée pour cela. Nous avons appris, indirectement, mais d'une manière certaine, qu'un évêque qui s'est déjà plus d'une fois expliqué sur cette question, prépare un ouvrage où elle sera traitée de nouveau *ex professo*. La *philosophie chrétienne* du P. *Ventura*, dont nous avons commencé l'analyse dans le dernier cahier, est faite complètement pour en exposer la défense, et M. l'abbé Peltier va faire paraître, sous peu de jours, des lettres au R. P. *Dechamps*, et autres pièces relatives à la question du Traditionalisme.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toutes ces publications; nous devons aussi leur faire connaître quelques faits qui se passent dans la presse ennemie du Traditionalisme. En Belgique, les journaux catholiques accusent M. Kersten d'avoir fait cause commune avec les adversaires de la Papauté; et en France, l'*Ami de la Religion*, le grand adversaire du Traditionalisme, a subi une révolution intérieure que l'on est encore à s'expliquer. Neuf de ses rédacteurs, tous laïques, ont abandonné sa rédaction.

Pour nous, nous sommes peu étonné de toutes ces péripéties, et nous en prévoyons de plus grandes encore, car il nous paraît tout à fait impossible, d'une impossibilité logique, la plus forte de toutes, qu'un esprit qui croit que Dieu lui a parlé directement, personnellement, intérieurement, puisse, lorsqu'une grave circonstance se présente, abandonner cette révélation intérieure pour la révélation extérieure faite à l'Eglise, et conservée par le Pape. Voilà pourquoi, en outre des propositions ontologiques et métaphysiques, nous désirerions que les Congrégations romaines s'occupassent de cette question pratique que nous avons si souvent posée :

« Peut-on soutenir que, sans révélation positive, et extérieure de Dieu, on peut connaître, comme on le prétend dans nos philosophies :

» Dieu et ses attributs,  
 » L'homme, son origine et sa fin,  
 » Ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même,

» Les règles de la société civile et de la société domestique. »

Voilà ce qu'il s'agit de savoir, car nos philosophies enseignent qu'elles peuvent tout cela; et voilà sur quelles raisons la société civile se fonde pour déclarer qu'elle peut se passer du Pape, et même du Christianisme.

Telle est pour nous la question principale, unique, immédiate.

On voit quelles matières importantes il nous incombe de traiter; nous espérons que nos lecteurs tiendront à les connaître, et qu'ils nous continueront un concours déjà si longtemps et si gracieusement accordé.

*Le Directeur, seul propriétaire : A. BONNETTY.*



## TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)

## A

- Achéens; pratiquaient les sacrifices humains. 429  
 Agassis (M.); réfutation de son traité contre l'origine unique du genre humain. 28  
 Agatharchide, sur les sauvages d'Ethiopia. 229  
 Age d'or, confondu avec l'état sauvage, d'après les auteurs païens. 18  
 Alphabet phénicien; son origine égyptienne. 210  
 Anacréon; sur l'intelligence humaine. 104  
 Angras, Richi Indien; ordonne le sacrifice des veuves. 440  
 Apollodore; sur les sacrifices humains chez les Thébains, 65; chez les Thesaliens. 431  
 Arcadiens; pratiquaient les sacrifices humains. 62  
 Aristophane; sur les sacrifices humains, chez les Athéniens. 45  
 Aristote; sur l'homme né pour la société. 104  
 Arrien; sur les sacrifices humains chez les Taulentiens. 430  
 Athénée; sur les sacrifices humains chez les Lesbiens. 432  
 Athéniens; pratiquent les sacrifices humains, 45. Hommes immolés tous les ans aux Thargétiés. 46  
 Augustin (S.); s'il a cru aux hommes sans tête, et aux centaures 115  
 Aulide; en y pratiquait les sacrifices humains. 52  
 Ausone; sur l'état primitif bestial de l'homme. 105
- B**
- Bassares; pratiquaient les sacrifices humains. 434  
 Bonnetty (M.), directeur des *Annales*; sur les *Principes de grammaire arabe* de M. l'abbé Glairé, 22; sur la *Grammaire comparée des langues bibliques* de M. l'abbé Van Drival, 39; sur l'*art chrétien* de M. Rio, 117; analyse du *discours sur l'art*, de Mgr Mabile, 144;
- sur la *Grammaire latine* de M. Hoppe, 190; sur le *Codex diplomaticus domini temporalis S. Sedis* du P. Theiner, 245; sur l'origine du christianisme dans les Gaules et la *dissertation sur l'épiscopat de S. Georges dans le Velay* de M. de Fages de Chaulnes, 309; notice sur la vie, les écrits et la mort du P. Ventura de Raulica, 360; sur le traité: *La philosophie chrétienne* du P. Ventura, 394; sur la décision du Saint-Office condamnant sept propositions Ontologiques. 470  
 Boudin (M. le D.); *Essai sur les sacrifices humains dans l'antiquité*, excepté chez les adorateurs de Jéhovah (3<sup>e</sup> article) chez les Athéniens, 45; en Aulide, 52; en Tauride, 57; chez les Spartiates, 58; chez les Messéniens, 61; chez les Arcadiens, 62; chez les Thébains, 65; (4<sup>e</sup> article) en Epire, 429; en Achaïe, *ib.*; chez les Taulantiens, 430; chez les Leucadiens, 431; chez les Thessaliens, *ib.*; à Chio et Ténédos, 432; à Lesbos et Rhodes, *ib.*; à Crète et Salamine, 433; chez les Bassares et les Syriens, 434; chez les Perses, 435; chez les Gètes, chez les Scythes et les Massagètes, 436; chez les Indiens, 438; chez les Chinois, 440; chez les Japonais. 442  
 Bouquet (dom); réimpression de ses *historiens de France*. 164
- C**
- Codrenus; sur les sacrifices humains à Pergame. 435  
 Charency (M. Hyac. de); sur l'unité d'origine du genre humain; réfutation de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon: *types of mankind* (1<sup>er</sup> art.) 27; (2<sup>e</sup> art.) 136; (3<sup>e</sup> art.) 165; (4<sup>e</sup> art.) 261  
 Charte de la commune de Balle, au 13<sup>e</sup> siècle. 407  
 Chinois; pratiquaient les sacrifices humains, 440  
 Chio; on y pratiquait les sacrifices humains. 432

Crète; on y pratiquait les sacrifices humains.	433
Cicéron; origine animale de l'homme, 14; sur les sacrifices humains en Aulide, 55; à Sparte, 59; à Thèbes. 66	
Claudien; sur l'état primitif de l'homme.	113
Clément (Saint-); découverte de cette église primitive à Rome.	405
<i>Codex diplomaticus domini temporalis sanctæ Sedis.</i>	245
Cortambert (M.); analyse de son livre sur la chevelure des différents peuples.	159
Création de l'homme; opinion des anciens philosophes.	85
Création; proposition condamnée par le Saint-Office.	470
Crescent (S.), disciple de S. Paul, prêche dans les Gaules.	316

## D

Deidier (M. l'abbé); analyse du livre de M. l'abbé Duclos : <i>Le christianisme et la vie pratique.</i>	128
Dini (Fran.); mis à l'index.	323
Diodore; sur les sacrifices humains en Tauride, 57; sur les peuples de l'Ethiopie; l'empire de Méroé.	273
Drach (M. le chev.); des époques et des jours de la Bible.	154
Duclos (M. l'abbé); analyse de son livre <i>Le christianisme, etc.</i>	128
Dumont (M. Ed.); les philosophes avant le christianisme, (5 <sup>e</sup> art.) 7; création niée, 11; origine bestiale du genre humain, 13; (6 <sup>e</sup> art.) confusion de l'âge d'or avec l'état sauvage, 104; panthéisme universel, 109; réponse à une critique de M. Huot.	113
Dupanloup (Mgr); sur l'imperfection de nos études du latin.	192, 195

## E

Egyptiens; analyse et extraits de leur <i>rituel funéraire</i> , 177; principales découvertes dues aux fouilles, 205; leurs conquêtes en Asie, 211; conquêtes de Toutmès III, 213; préceptes moraux du temps de Moïse.	216
Epiphane (S.); sur l'apostolat de S. Crescent dans les Gaules.	316
Epire; on y pratiquait les sacrifices humains.	429
Ethiopie; peuples qui l'ont habitée, d'après Hérodote, 220; d'après Agatharchide, 229; d'après Diodore.	273
Etre; propositions condamnées par le Saint-Office.	470
Euripide; sur les sacrifices humains	

en Aulide, 52, 56; chez les Thébains: 66

## F

Fages de Chaulne (M.); origines du christianisme dans les Gaules, ou dissertation sur l'épiscopat de saint Georges dans le Velay (1 <sup>er</sup> art.), 309; (2 <sup>e</sup> art.).	325
Flodoard; sur l'épiscopat de saint Georges dans le Velay.	328
Fossiles; découverte d'un animal inconnu, en Algérie, 83; les fossiles ont été créés avec la terre.	156
Fulgentius Planciades; sur les sacrifices humains chez les Athéniens,	52

## G

Gainet (M. l'abbé); analyse de ses <i>Etudes critiques</i> sur les travaux historiques de M. Guizot, 69; observations critiques sur le livre de M. Guizot : <i>L'Eglise et la société moderne.</i>	420
Gaules; origines du christianisme dans ce pays (1 <sup>er</sup> art.), 309; (2 <sup>e</sup> art.), 325.	
Georges (S.); preuves qu'il a été envoyé par saint Pierre comme 1 <sup>er</sup> évêque du Velay (1 <sup>er</sup> art.), 309; (2 <sup>e</sup> art.).	325
Gètes; pratiquaient les sacrifices humains.	436
Glaire (M. l'abbé); préface de sa <i>grammaire arabe.</i>	22
<i>Grammaire arabe</i> ; voir Glaire.	
<i>Grammaire comparée des langues bibliques</i> ; voir Van Drival.	
<i>Grammaire latine</i> ; voir Hoppe.	
Gratius Fallscus; sur la bestialité primitive de l'homme.	104
Grégoire de Tours; réfutation de l'origine qu'il donne à l'introduction du christianisme dans les Gaules, 312.	
Guizot (M.); analyse des <i>Etudes critiques</i> de ses travaux historiques, 69; analyse et critique de son livre : <i>L'Eglise et la société moderne</i> , 420.	

## H

Harpocraton; sur les sacrifices humains chez les Athéniens.	47
Helladius; sur les sacrifices humains chez les Athéniens.	47
Hérodote; sur les sacrifices humains de Ménélas, 57; en Tauride, 57; en Achaïe, 429; chez les Perses, 435; chez les Gètes, les Scythes et les Massagètes, 436; textes sur les peuples d'Ethiopie.	220

Hervilliers (M. de l'); annonce de l'*Étude des langues*, 243; sur la paix et la trêve de Dieu. 405  
 Hesychius; sur les sacrifices humains chez les Athéniens. 48  
 Hipponax; sur les sacrifices humains chez les Athéniens. 48  
 Homère; sur les sacrifices humains en Aulide. 56  
 Hoppe (M. Ch.); analyse et extraits de sa *Grammaire latine*, facilement apprise à l'aide des prières usuelles de l'Église romaine. 190  
 Horace; origine bestiale du genre humain. 15, 16, 18  
 Huot (M.); réfutation d'une assertion sur saint Jérôme et saint Augustin. 114

## I

Idees innées; condamnées par le Saint-Office. 470  
*Imitation de Jésus-Christ*; preuves qu'elle n'a pas été composée par Thomas à Kempis (3<sup>e</sup> art.). 85  
 Index; livres condamnés, 323; voir Saint-Office.  
 Indiens; pratiquaient les sacrifices humains. 436  
 Irénée (S.); l'origine apostolique du christianisme dans les Gaules. 314  
 Isidore (S.); sur l'apostolat de saint Philippe dans les Gaules. 316  
 Ister; sur les sacrifices humains en Crète. 433

## J

Japonais; pratiquaient les sacrifices humains. 442  
 Jérôme (S.); s'il a cru aux faunes et aux centaures. 114  
 Juvénal; sur l'état primitif de l'homme, 105

## K

Kersten (M.); suite de sa discussion avec MM. les professeurs de Louvain. 473

## L

Labarthe (M. Ch. de); sur la chevelure des différents peuples. 159  
 Lactance; origine apostolique des églises. 315  
 Lasaulx (Ern. de); à l'index. 324  
 Laurentie (M.); hommage rendu au P. Ventura. 362  
 Lesbos; on y pratiquait les sacrifices humains. 482  
 Leucadiens; pratiquaient les sacrifices humains. 481

Louvain (MM. les professeurs de); suite de leur discussion avec M. Kersten. 473  
 Lucrèce; origine athée du genre humain. 12

## M

Mabile (Mgr); discours sur l'art. 144  
 Macrobe; sur l'état primitif de l'homme, 113  
 Manou (Lois de); défendant les sacrifices des veuves dans l'Inde. 439  
 Marie; traduction d'une hymne siamoise dans laquelle on semble la dépeindre. 40  
 Massagètes; pratiquaient les sacrifices humains. 436  
 Méroé; cet empire, d'après Diodore, 273  
 Messéniens; pratiquaient les sacrifices humains. 61  
 Mexique; ville antérieure aux Aztèques. 163  
 Mimil (M. l'abbé); analyse des *Études critiques* de M. l'abbé Gainet. 69  
 Mohl (M. Jules), de l'Institut; tableau des progrès faits dans l'étude des langues et des traditions religieuses des peuples de l'Orient pendant les années 1860 et 1861 (1<sup>er</sup> art.), 227; (2<sup>e</sup> art.), 278; (3<sup>e</sup> art.), 341; (4<sup>e</sup> art.), 445  
 Mongini (Piet.); mis à l'index. 224  
 Moïse; préceptes moraux dans un papyrus de son époque. 217

## N

Néron; inscription lui attribuant la destruction du christianisme. 316  
 Nott et Gliddon (MM.); réfutation de leur livre contre l'unité d'origine du genre humain; voir Charencey.

## O

Ontologisme; condamné par le Saint-Office. 470  
 Ovide; sur la création, 12; sur les sacrifices humains en Aulide, 55; sur l'état primitif de l'homme. 106

## P

Panthéisme; condamné par le Saint-Office. 470  
 Pape; son domaine temporel non donné, mais restitué par Pépin et Charlemagne, 263. Voir *Codes*.  
 Paros (marbres de); sur les sacrifices humains en Arcadie. 60

Passaglia (le P.); mis à l'index.	323
Pasteurs; documents nouveaux sur ces conquérants.	205
Pausanias; sur les sacrifices humains en Aulide, 55; à Sparte, 58; à Messène, 61; en Arcadie, 62, 64; à Thèbes, 66; en Achaïe.	430
Perse; pratiquaient les sacrifices humains.	435
Philippe (S.), l'apôtre; prêché dans les Gaules.	316
Philon; sur les sacrifices humains à Messène.	62
Philostrate; sur les sacrifices humains à Sparte, 60; à Thèbes.	66
Picot (M.); annonce de son <i>Catéchisme du Code Napoléon</i> .	243
Pline; sur les sacrifices humains en Arcadie, 63; sur la crédulité des Grecs, <i>ib.</i> ; sur l'état bestial primitif de l'homme.	110
Plutarque; sur les sacrifices humains à Sparte, 59, 61; en Epire, 420; chez les Perses, 436; sur l'état primitif de l'homme.	112
Pomponius Méla; sur une note de sa traduction.	113
<i>Pontifice e le armi</i> ; à l'index.	323
Porphyre; sur les sacrifices humains en Arcadie, 65; à Chio et à Ténédos, 432; chez les Bassares, 434; en Syrie, <i>ibid.</i>	
Possien (M.); annonce de son livre: <i>Etude des langues</i> .	243
●	
Quintus Calaber; sur les sacrifices humains en Aulide.	56
■	
Raban-Maur; sur l'épiscopat de saint Georges dans le Velay.	327
Reali (Euseb.); mis à l'index.	324
Rhodes; on y pratiquait les sacrifices humains.	432
Rio (M.); analyse et extraits de son livre: de l' <i>Art chrétien</i> , 117; du type de l'art chez les Romains.	122
Rituel funéraire des anciens Egyptiens; analyse et extraits.	177
Robiou (M.); les peuples d'Ethiopia, d'après les écrivains grecs (1 <sup>er</sup> art., 220; 2 <sup>e</sup> art.).	273
Rougé (M. le vic. de); analyse et extraits de son livre: <i>Etudes sur le rituel funéraire des anciens Egyptiens</i> , 177; notes sur les principales fouilles exécutées récemment en Egypte.	305

## S

Saint-Office; sept propositions de philosophie ontologique condamnées par ce tribunal.	470
Salamine; on y pratiquait les sacrifices humains.	433
Salemmites; procès de ces sectaires en Allemagne.	84
Scythes; pratiquaient les sacrifices humains.	436
Sénéque; sur l'état primitif de l'homme.	107
Servius; sur les sacrifices humains en Crète.	433
Sévère (Sulpice); réfutation de son récit sur l'introduction du christianisme dans les Gaules.	321
Siam; traduction d'une hymne à la mère.	80
Sophocle; sur les sacrifices humains.	434
Spartiates; pratiquaient les sacrifices humains.	58
Stace; sur l'état primitif de l'homme.	105
Strabon; sur les sacrifices humains chez les Leucadiens.	431
Suidas; sur les sacrifices humains chez les Athéniens.	51
Syriens; pratiquaient les sacrifices humains.	434

## T

Tacite; sur l'origine du monde, et l'âge d'or.	19
Taine (M.); éloge du cochon.	17
Tamisey de Larroque (M.); preuves que Thomas à Kempis n'a pas composé l' <i>Imitation de Jésus-Christ</i> (3 <sup>e</sup> art.).	85
Talentiens; pratiquaient les sacrifices humains.	430
Tauride; on y pratiquait les sacrifices humains.	57
Ténédos; on y pratiquait les sacrifices humains.	432
Tessier (M.); traduction d'une hymne à la mère siamoise.	80
Thargélie; fêtes athéniennes où tous les ans on immolait des victimes humaines.	46
Thébains; pratiquaient les sacrifices humains.	65
Theiner (le P.); analyse des documents nouveaux publiés dans son <i>Codex diplomaticus [dominii temporalis sanctæ Sedis]</i> .	245
Thessaliens; pratiquaient les sacrifices humains.	431

Thibault (Mgr) ; lettre approuvant la philosophie du E. Ventura.	384	<i>Rituel funéraire</i> des anciens Egyptiens.	177
Thomas à Kempis ; preuves qu'il n'a pas composé <i>l'imitation de Jésus-Christ</i> (3 <sup>e</sup> art.)	85	Ventura de Raulica (le P.) ; notice sur sa vie, ses écrits et sa mort ; naissance et éducation, 360 ; réforme sa philosophie, 361 ; son influence à Rome, 362 ; se sépare de Lamennais, 368 ; pendant la République romaine, 370 ; en France, à Montpellier, 374 ; à Paris, conférences de l'Assomption, 377 ; polémique avec les semi-rationalistes, 381 ; sa maladie et sa mort, 389. — Analyse de son ouvrage posthume : <i>La philosophie chrétienne</i> (1 <sup>er</sup> art.)	394
Tetzés ; sur les sacrifices humains chez les Athéniens.	48	Virgile ; sur les sacrifices humains en Aulide, 54 ; sur l'état sauvage de l'homme primitif.	104
<b>U</b>		Vouthier, mis à l'index.	323
Unité d'origine du genre humain. V. Charencey.			
Universaux ; proposition condamnée par le Saint-Office.	470		
<b>V</b>			
Van Drival (M. l'abbé) ; analyse de sa <i>Grammaire comparée des langues bibliques</i> (3 <sup>e</sup> partie) ; glossologie comparée, 39 ; analyse et extraits du			

---

## ERRATA.

N° 19, p. 47, l. 31, <i>Harpcation</i> ,	lisez : Harpocraton.
N° 21, p. 221, l. 16, <i>Taccarré</i> ,	lisez : Taccaxzé.
— l. 23, <i>Rillet</i> ,	lisez : Ritter.
p. 223, l. 3, <i>Eimer</i> ,	lisez : Eimer.
— l. 8, <i>Lenguen</i> ,	lisez : Leugnen.
— l. 26, <i>Taccarré</i> ,	lisez : Taccaxzé.
p. 225, l. 13, <i>Barkalon</i> ,	lisez : Barkal ou.
p. 228, l. 20, <i>Déband</i> ,	lisez : Déboud.
— l. 25, <i>Semuels</i> ,	lisez : Semneh.
— l. 26, <i>Saleb</i> ,	lisez : Soleb.
— l. 30, <i>Dengola</i> ,	lisez : Dongola.
p. 228, l. 27, <i>Mérae</i> ,	lisez : Meroé.
p. 231, l. 22, <i>Rinophages</i> ,	lisez : Rizophages.
p. 236, l. 8, <i>Kerdosan</i> ,	lisez : Kordofan.

